

LUIGI **LORENZETTI**, YANN **DECORZANT**, ANNE-LISE **HEAD-KÖNIG** (DIR.)



RELIRE L'ALTITUDE

La terre et ses usages.
Suisse et espaces avoisinants, XII^e-XXI^e siècles



EDITIONS
ALPHIL

PRESSES
UNIVERSITAIRES
SUISSES

HISTOIRE

RELIRE L'ALTITUDE : LA TERRE ET SES USAGES

SUISSE ET ESPACES AVOISINANTS, XII^e-XXI^e SIÈCLES

LUIGI LORENZETTI, YANN DECORZANT,
ANNE-LISE HEAD-KÖNIG (SOUS LA DIR. DE)

RELIRE L'ALTITUDE : LA TERRE ET SES USAGES

SUISSE ET ESPACES AVOISINANTS, XII^e-XXI^e SIÈCLES

ÉDITIONS ALPHIL-PRESSES UNIVERSITAIRES SUISSES

© Éditions Alphil-Presses universitaires suisses, 2019

Case postale 5

2002 Neuchâtel 2

Suisse

www.alphil.ch

Alphil Diffusion

commande@alphil.ch

ISBN Papier : 978-2-88930-206-2

ISBN PDF : 978-2-88930-207-9

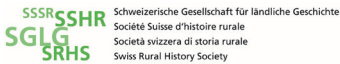
ISBN EPUB : 978-2-88930-208-6

Publié avec le soutien du Fonds national suisse de la recherche scientifique.

La publication du livre a été soutenue par



Le **Musée** de **Bagnes**



Les Éditions Alphil bénéficient d'un soutien structurel de l'Office fédéral de la culture pour les années 2016-2020.

Illustration de couverture : © Albert Emonet, fonds Beattie, CREPA, Médiathèque Valais

Ce livre est sous licence :



Ce texte est sous licence Creative Commons : elle vous oblige, si vous utilisez cet écrit, à en citer l'auteur, la source et l'éditeur original, sans modifications du texte ou de l'extrait et sans utilisation commerciale.

Responsable d'édition : Anne-Caroline Le Coultre

Remerciements

Les éditeurs remercient Jon Mathieu et Nadine Vivier d'avoir contribué à l'expertise scientifique de cet ouvrage. Ils remercient également Marisa Furci Macchione de son aide à la révision des textes en allemand, ainsi que Vanessa Giannò Talamona de son travail d'uniformisation des contributions de cet ouvrage.

Introduction.

Les usages de la terre : une question d'altitude ?*

Luigi Lorenzetti (Università della Svizzera italiana)

La mise en relation de l'altitude avec les formes d'appropriation et d'usage de la terre semble suggérer un retour à la géographie du XIX^e siècle, à Alexander von Humboldt, au déterminisme de Carl Ritter et de Friedrich Ratzel, mais aussi à Paul Vidal de la Blache et Lucien Febvre qui, en énonçant les principes du *possibilisme*, avaient souligné les limites d'une approche qui voyait l'environnement physique à l'origine de formes anthropiques et de modèles socioéconomiques spécifiques. Dans le cas de la montagne en particulier, Febvre estimait qu'« *il n'y a point une sorte d'unité de la montagne qui se retrouverait avec constance partout où se rencontrent sur le globe des reliefs montagneux [...]. Simplement, de place en place, se rencontrent des possibilités analogues qui ont été exploitées de la même façon et des civilisations par suite comparables [...]* »¹. D'une certaine manière, le possibilisme de Febvre ne s'écartait pas outre mesure du « déterminisme doux » de John Cole et Eric Wolf, pour qui les variables ethniques et culturelles ne gommaient pas entièrement les

* Ce texte émane des activités de recherche menées dans le cadre du projet FNS Propriété, ressources et construction territoriale. Les fonds de vallées dans l'espace alpin, 1700-2000. Projet FNS n. 100011_165604 / 1.

¹ Febvre Lucien, *La terre et l'évolution humaine. Introduction géographique à l'histoire*, Paris : La Renaissance du livre, 1922, p. 240.

influences environnementales qui, en dernier ressort, étaient en mesure d'infléchir les dynamiques sociales².

Dans les faits, la juxtaposition entre déterminisme et possibilisme était moins abrupte que ce que les épigones de Febvre ont voulu croire. En évoquant les migrations comme stratégie de recherche des meilleures conditions de vie, Ratzel admettait que les comportements humains étaient aussi dictés par le *choix*. D'autre part, dans sa tentative d'expliquer la présence sur le globe de *genres de vie* particuliers, Febvre ne faisait que chercher les facteurs environnementaux qui en avaient permis l'éclosion.

Loin de vouloir proposer une lecture épistémologique du débat entre déterminisme et possibilisme et des relations entre homme et milieu – des relations qui, comme le rappelle d'ailleurs Jon Mathieu, doivent être conçues dans la diachronie et dans leur nature changeante³ –, ce livre essaye d'explorer la valeur euristique d'une catégorie – l'altitude – qui est enracinée dans les dynamiques économiques et territoriales de l'espace helvétique et de ses régions proches. En particulier, les contributions de ce livre, inspiré d'une rencontre qui s'est tenue en octobre 2016 au Châble (Valais) sous l'égide de la Société suisse d'histoire rurale et qu'ont organisée conjointement le Centre régional d'études des populations alpines (CREPA) de Sembracher, le Laboratorio di Storia delle Alpi de l'Università della Svizzera italiana et le Musée de Bagnes, essayent d'analyser dans une perspective historique les manifestations de l'altitude en tant qu'épiphénomène des dynamiques d'appropriation et de mise en valeur du sol, aussi bien dans les hautes terres que dans les basses terres des plaines de la Suisse et des espaces limitrophes.

Le sujet n'est pas exempt de pièges, en premier lieu en raison de la difficulté de définir les montagnes par leur altitude. En outre, si la variable altitudinale détermine le gradient thermique vertical, ce dernier relève aussi d'autres facteurs, dont la latitude, que K.V. von Bonstetten a mis au cœur de son déterminisme climatique et de son explication des

² Cole John W., Wolf Eric R., *The Hidden Frontier. Ecology and Ethnicity in an Alpine Valley*, New York & London : Academic Press, 1974.

³ Dans cette perspective, voir le rappel de J. Mathieu sur l'historicité et la nature changeante dans le temps des relations entre homme et nature. Mathieu Jon, *The Third Dimension. A Comparative History of Mountains in the Modern Era*, Cambridge : White Horse Press, 2011, p. 85-86.

différences entre la civilisation de l'Europe méditerranéenne et celle de l'Europe continentale⁴. Enfin, la notion d'altitude est indissociable de celle de *dénivellement* qui connote les aires de montagne et sur lequel se base l'articulation entre les *terres hautes* et les *terres basses*. Des études historiques récentes ont décrit ce dualisme à travers les rapports de complémentarité qui se sont établis entre ces deux espaces, de même qu'à travers les trajectoires (divergentes ou convergentes) qu'ils ont connues au cours de l'histoire⁵.

Dans le cadre de cet ouvrage, l'attention des contributions porte aussi bien sur les disparités entre le haut et le bas – et sur les relations de dépendance (prétendues ou réelles) qui en sont issues – que sur les interactions entre les facteurs physiques et les facteurs anthropiques. Sans vouloir s'assimiler à l'histoire environnementale, mais en intégrant ses questionnements⁶, les contributions de ce livre abordent et discutent des thèmes et des trajectoires territoriales où l'altitude et ses liens avec les formes d'appropriation et d'usages du sol sont présentés selon trois diverses perspectives : à travers les connexions avec le cadre environnemental et avec les systèmes agro-pastoraux (Partie I), par rapport aux dynamiques de l'économie de marché (Partie II) et, enfin, en fonction des cadres et des variables politiques (Partie III).

Le livre se termine avec une contribution de G. Béaur qui, en guise de postface, propose une lecture qui, en partant de la perspective des plats pays, interroge la portée réelle de la spécificité des zones de montagne. Le survol de Béaur conteste toute différence de taille entre les systèmes socio-économiques montagnards et ceux de plaine, à tel point que même

⁴ Voir BONSTETTEN von Karl V., *L'homme du Midi et l'homme du Nord ou l'influence du climat*, Genève & Paris: JJ. Paschoud impimeur-libraire, 1824. Voir aussi la critique de GIOJA Melchiorre, *Riflessioni in difesa degli italiani su l'opera intitolata L'homme du Midi et l'homme du Nord ou l'influence du climat del Sig. di Bonstetten*, Milano: Editori degli Annali di Scienze e dell'industria, 1830.

⁵ Voir notamment les contributions qui figurent dans *Histoire des Alpes – Storia delle Alpi – Geschichte der Alpen. Terres hautes – Terres basses. Disparités. Hochland – Tiefland. Disparitäten*, vol. 17, 2012.

⁶ Par cette expression, on désigne les approches historiques qui analysent le rôle et la place de la nature dans la vie des hommes. Dans cette perspective, elles visent à montrer les interactions entre les actions de l'homme et les changements environnementaux. Voir MOSLEY Stephen, *The Environment in World History*, Londres: Routledge, 2010; HUGHES J. Donald, *What is Environmental History?*, Cambridge: Polity, 2012.

les plaines bretonnes semblent partager avec les espaces de montagne de nombreux traits. Les remarques de Béaur nous rappellent la ténacité des modèles et des codes de lecture s'appuyant sur les cadres environnementaux et territoriaux. Il n'en reste pas moins que la comparaison se doit aussi de mettre en lumière les spécificités qui, dans le cas des montagnes, se manifestent dans les inerties qui semblent être moins le fruit des résistances à l'économie de marché que des efforts de défense des espaces d'autonomie de la gestion des ressources locales et de sauvegarde de la complémentarité entre les terres hautes et les terres basses.

1. ALTITUDE, SYSTÈMES AGRAIRES ET MARCHÉ

Les analyses des divers systèmes agraires dans le monde rural préindustriel ont souvent souligné l'écart entre les pratiques intensives des régions de plaine – les terres de la céréaliculture, des cultures mixtes (*colture promiscue*) et des jardins potagers – et les pratiques extensives des terres hautes – l'espace des pâturages, des alpages et des bois. Au dualisme des systèmes productifs du primaire, on a souvent associé la juxtaposition des formes d'appropriation du sol : une appropriation plutôt individuelle (bien que côtoyant les nombreux interstices des droits d'usage collectifs) dans les terres basses et dans celles situées près des habitats, et une appropriation qui assume souvent un caractère collectif (avec ses multiples dénominations et formes juridiques) dans les aires d'altitude.

Ce modèle, loin d'avoir un caractère rigide et normatif en raison de l'existence dans l'ensemble du continent européen de droits d'usage variés et de multiples formes de propriétés collectives, se lit aussi à l'intérieur de la région alpine (ainsi que dans les autres espaces montagneux de la planète), avec ses zones de basse altitude (les fonds de vallées) orientées vers l'agriculture intensive, et celles des terres hautes où dominent les formes extensives d'utilisation du sol⁷. Ces différences ont été expliquées par la nécessité de la part des communautés de montagne d'élaborer des stratégies de production mixtes s'étalant

⁷ BRUSH Stephen B., «Introduction to the symposium 'Cultural adaptations to mountain ecosystems' », in *Human Ecology*, 4, 1976, p. 125-133; RHOADES Robert E., THOMPSON Stephen I., «Adaptive strategies in alpine environments: beyond ecological particularism », in *American Ethnologist*, 2, 1975, p. 535-551.

sur plusieurs niveaux d'altitude, du fait qu'aucune d'entre elles ne dispose du potentiel nécessaire pour nourrir une population de façon continue dans le temps et que dans les régions d'altitude les marges d'intensification de la production agricole sont limitées par les contraintes climatiques et environnementales.

Les études de ces dernières années ont toutefois montré que les limites productives dictées par l'altitude étaient moins contraignantes que ce que l'on a longtemps supposé. Si les recherches agronomiques ont montré qu'un dénivellement de 1 000 mètres correspond à une baisse de 40 pour cent du rendement brut des herbages⁸, les reconstructions historiques suggèrent aussi que lorsqu'elles bénéficient de bonnes conditions d'exposition et de température, les cultures d'altitude assurent des rendements analogues à ceux des cultures céréalières de plaine⁹. Ainsi, comme le relèvent H. Obermair et V. Stamm, si l'on exclut les aires de plus forte altitude où se concentrent les *Schwaighöfe*, à savoir les exploitations entièrement vouées à l'élevage, la forme productive mixte, intégrant l'agriculture et l'élevage, est la norme dans les exploitations du Tyrol médiéval, où les céréales peuvent parfois se cultiver jusqu'à 1 500 mètres. De plus, il faut probablement revoir à la hausse les estimations des rendements agricoles des aires d'altitude qui bénéficient de la fumure assurée par le bétail. Tout ceci a probablement favorisé l'essor, dans la région tyrolienne, d'une économie d'échanges entre les aires d'altitude et les basses terres.

L'intégration économique entre les terres d'altitude et les aires de plaine peut toutefois aussi traduire les déficits céréaliers qu'accusent certaines aires d'altitude. C'est le cas des vallées alpines de la Lombardie orientale. Selon L. Mocarelli, ces régions ont atteint au cours du XVIII^e siècle de très fortes densités démographiques. Corroborant le « paradoxe alpin » souligné par P.P. Viazzo, elles témoignent de leur haut degré d'extraversion et de monétarisation, qui permettait à leur économie de se soustraire aux limites productives dictées par l'altitude. Dans certains cas, l'altitude a même pu

⁸ Voir MATHIEU JON, « Use, Property and Market of Land in Mountain Areas, 15th to 19th Centuries », in CAVACIOCCHI Simonetta (a cura di), *Il mercato della terra, secc. XIII-XVIII*, Atti della "Trentacinquesima Settimana di Studi", 5-9 maggio 2003, Firenze: Le Monnier, 2003, p. 159-177 (160).

⁹ MATHIEU JON, *Geschichte der Alpen 1500-1900. Umwelt, Entwicklung, Gesellschaft*, Wien & Köln & Weimar: Böhlau, 2001, p. 55.

faire valoir un rôle de compensation, notamment lorsque l'épuisement des réserves forestières des aires à proximité des villes lombardes impose le recours aux réserves des aires alpines élevées. C'est ce que constatent M. Bertogliati et P. Krebs, pour qui l'exploitation à large échelle des bois des vallées tessinoises ne date que du XIX^e siècle; une situation «avantageuse» à ce moment-là, mais qui a été payée chèrement à moyen terme et qui s'est soldée par la fin de la «civilisation du châtaigner».

Sur un plan plus général, en imposant des stratégies de production mixtes, les systèmes agro-pastoraux sont constamment confrontés à des problèmes d'organisation et d'intégration des sphères productives qui, parallèlement aux pratiques de gestion individuelle (familiale), incitent au recours à des formes de collaboration communautaires devant optimiser l'emploi de la force de travail des noyaux domestiques¹⁰. C'est ce que l'on constate à travers l'exemple des *Consortages* valaisans analysés par Y. Decorzant, J. Rochat et J.-Ch. Fellay. Tout à la fois institutions publiques et privées, économiques et politiques, les *Consortages* sont les instruments dont se dotent les communautés montagnardes pour s'assurer des services collectifs de nature économique et productive. Il en ressort des modalités de gestion des ressources qui, dans certains cas, modifient les formes d'appropriation du sol pour favoriser les usages collectifs au détriment des usages individuels, jugés peu adéquats aux besoins des habitants.

À travers ses diverses implications d'ordre climatique, morphologique, pédologique, l'altitude reste donc un élément dont il faut tenir compte dans la construction des formes de valorisation des ressources des territoires de montagne. Les recherches menées sur la base des cadastres du XVIII^e et du XIX^e siècle semblent corroborer ce portrait. Dans l'Avant-Pays savoyard (incluant les provinces de la Savoie propre, du Genevois et du Chablais), les champs, les jardins et les chènevières représentent plus de 40 pour cent des surfaces productives totales, alors que dans les régions alpines du Mont-Blanc et du Giffre la proportion s'élève à respectivement 5 et 3 pour cent. Au contraire, les friches et les pâtures, qui dans les deux régions de montagne du Giffre et des Bornes comptent pour respectivement 36 et 46 pour cent des surfaces productives, ne constituent que 19 pour cent

¹⁰ Sur cet aspect, voir l'analyse de VIAZZO Pier Paolo, *Comunità alpine. Ambiente, popolazione, struttura sociale nelle Alpi dal XVI secolo a oggi*, Bologna: il Mulino, 1990, p. 38-42.

dans le Chablais et 17 pour cent dans l'Avant-Pays¹¹. Des tendances assez similaires s'observent aussi dans les relevés cadastraux réalisés dans le Duché de Milan dans les années 1720. Dans les régions de colline, les terres labourables (y compris celles à culture mixte) représentent un quart de la superficie agricole, alors que dans les aires de moyenne et de haute montagne la proportion baisse à moins de 2 pour cent. En revanche, les pâturages, qui dans les collines couvrent moins de 8 pour cent de la superficie agricole, atteignent près de 27 pour cent dans la moyenne montagne et près de 33 pour cent dans la haute montagne¹².

Bien que ne disposant pas de données comparables en raison du retard par lequel il organise et réalise son système de relèvement cadastral, l'espace helvétique semble, à première vue, corroborer l'impression de l'influence des dénivellements sur la définition des modes d'usage du sol. À la fin de l'Ancien Régime, le pays se partage en quatre zones agraires dont celles de basse et de moyenne altitude du Plateau et des Préalpes, dominées par la céréaliculture (côtoyant la viticulture, les cultures fruitières et l'élevage), et celles de l'espace montagnard où prévalaient d'une part l'exploitation des prairies et des alpages pour l'élevage et la production fromagère (le *Hirtenland*¹³) et d'autre part une économie agricole autarcique de type mixte avec prédominance de la céréaliculture (la *zone intra-alpine*)¹⁴. En

¹¹ GUICHONNET Paul, « Le cadastre savoyard de 1738 et son utilisation pour les recherches d'histoire et de géographie sociales », in *Revue de géographie alpine*, t. 43, n. 2, 1955, p. 255-298 (279-280).

¹² BIANCHI Mario, « La distribuzione della proprietà fondiaria nello Stato di Milano nella prima metà del XVIII secolo: l'area di montagna », in ZANINELLI Sergio (a cura di), *La proprietà fondiaria in Lombardia dal catasto teresiano all'età napoleonica*, tomo I, Milano: Vita e Pensiero, 1986, p. 257-312 (260, 299-301).

¹³ Sur l'ambiguïté du mot – pouvant désigner, selon les cas, les modes de vie des bergers, les contrées élevées à vocation herbagère, ou encore un système particulier d'exploitations du sol –, voir HEAD Anne-Lise, « L'évolution de la typologie des zones agricoles en pays de montagne du XVII^e au XIX^e siècle: définitions et réalités du *Hirtenland* dans le pays de Glaris », in SCHLUCHTER André (Hrsg./Ed.) *Die Agrarzonen der Alten Schweiz - Les zones agraires de la Suisse d'autrefois* (coll. *Itinera*, fasc. 10), Bâle: Schwabe, 1989, p. 82-95 (83).

¹⁴ MATTMÜLLER Markus, « Agricoltura e popolazione nelle Alpi centrali 1500-1800 », in MARTINENGO Edoardo (a cura di), *Le Alpi per l'Europa. Una proposta politica. Economia, territorio e società. Istituzioni, politica e società*, Milano: Edizioni universitarie Jaca, 1988, p. 55-77; SCHLUCHTER André (Hrsg./Ed.), « Zones agraires », in *Dictionnaire historique de la Suisse* [en ligne], version du 25.01.2015; MATHIEU Jon, « Agrarzone in Jura, Mittelland und Alpen », in MATHIEU Jon, et al. (Hrsg.), *Geschichte der Landschaft in der Schweiz*,

esquissant ce portrait, M. Mattmüller a néanmoins souligné la nécessité d'éviter tout déterminisme environnemental. En Valais, comme aux Grisons, les céréales sont cultivées au-delà des 1 000 mètres d'altitude et la culture céréalière (orge et seigle) s'étend même au-dessus de 1 500 mètres d'altitude en Engadine. De plus, comme le montrent C. Besana et A.M. Locatelli, une économie de marché orientée vers l'élevage s'est également développée en dehors des régions du *Hirtenland*, à savoir dans le Bormiese, où l'exportation de bétail et de produits laitiers est au cœur de l'économie locale, déjà durant l'époque moderne. Enfin, dans le canton d'Uri, l'abandon de la céréaliculture au profit de l'élevage ne semble pas avoir été provoqué par le « Petit âge glaciaire » de la fin du xv^e siècle, puisque le processus s'était déjà enclenché au cours du bas Moyen Âge. Dans nombre de cas, donc, les changements des vocations productives dans les aires d'altitude sont moins le fruit de conditionnements climatiques que des sollicitations (et des opportunités) de l'économie de marché et de la demande extérieure¹⁵. C'est ce qu'on relève dans le pays de Glaris où, au xviii^e siècle, la préférence que les paysans accordent aux herbages au lieu des céréales est liée aux variations du prix du pain. Lorsque ce dernier descendait au-dessous d'un certain seuil, il était plus avantageux d'utiliser le sol pour l'élevage¹⁶. De même, c'est l'appel du marché qui, à la même époque, favorise la pénétration des bourgeoisies urbaines (notamment celles de Berne et de Fribourg) dans les terres hautes, à travers l'achat de pâturages destinés à l'élevage et à la production fromagère¹⁷. Plus tard, au cours de la première moitié du xix^e siècle, c'est encore une fois la pression du marché qui favorise la descente de la production laitière et fromagère des hauteurs vers les plaines. La fromagerie de plaine et les coopératives laitières gagnent le canton de Berne et la Suisse centrale et

Zürich: Orell Füssli Verlag, 2016, p. 105-118; MATHIEU Jon, *Eine Agrargeschichte der Inneren Alpen. Graubünden, Tessin, Wallis 1500-1800*, Zürich: Chronos, 1992.

¹⁵ MATTMÜLLER Markus, « Agricoltura e popolazione... », p. 59.

¹⁶ HEAD Anne-Lise, « L'évolution... », p. 84.

¹⁷ HEAD-KÖNIG Anne-Lise, « Property rights in Switzerland during the eighteenth and nineteenth centuries. A possible explanation for different types of economic change », in BÉAUR Gérard, SCHOFIELD Philipp R., CHEVET Jean-Michel, PÉREZ PICAZO Teresa (eds.), *Property Rights, Land Markets and Economic Growth in the European Countryside (thirteenth-Twentieth Centuries)*, Turnhout: Brepols, 2013, p. 515-535 (518). Sur le cas du canton de Glaris, voir HEAD Anne-Lise, « L'évolution... », p. 85. Dans ce canton, au début du xix^e siècle, 60 pour cent des alpages sont détenus par des particuliers dont la majorité étaient des bourgeois originaires des bourgades manufacturières de la vallée de la Linth.

s'étendent jusqu'en Thurgovie en modifiant leurs vocations productives, la céréaliculture laissant la place aux prés et aux fruitières¹⁸. Enfin, si le marché a fortement influencé ces dynamiques, il importe aussi de tenir compte du rôle des interférences institutionnelles. La contribution de A.-L. Head-König montre à cet égard que ces interférences – qui dans le cas de la Suisse émanent des diverses instances politiques et administratives (communes, Bourgeoisies, cantons, État central) – ont favorisé, dès la première moitié du XIX^e siècle, la restructuration de l'espace agricole et la convergence des vocations productives des basses et des hautes terres. Le résultat est l'exacerbation de la concurrence entre ces deux aires territoriales au profit des premières, nonobstant la résilience des économies alpines¹⁹. L'analyse de R. Aschwanden sur la situation économique uranaise durant la Première Guerre mondiale illustre de façon exemplaire ce problème, qui dans les années 1916-1917 se traduit dans une pénurie des produits de l'élevage, aggravée par la politique de ravitaillement intérieur promue par la Confédération.

D'une façon plus générale, tout en confirmant les variations diachroniques des relations entre les basses et les hautes terres, ces résultats suggèrent aussi le rôle de l'échelle d'observation. Alors qu'à travers l'échelle locale ou régionale, les analyses mettent surtout en exergue les éléments qui composent la complémentarité entre les diverses altitudes spatiales, l'échelle nationale voit émerger avec force des relations de concurrence, ce qui permet de mieux capter les dynamiques d'exclusion et de marginalisation que subissent les aires d'altitude à partir du milieu du XIX^e siècle.

2. ALTITUDE ET SYSTÈMES DE PROPRIÉTÉ

Les divergences par rapport au modèle altitudinal ne concernent pas seulement les vocations productives mais aussi les formes d'appropriation et de gestion du sol. Les cadastres du XVIII^e siècle nous

¹⁸ BRAUN Rudolf, *Le déclin de l'Ancien Régime en Suisse. Un tableau de l'histoire économique et sociale du 18^e siècle*, Lausanne & Paris: Éditions d'En Bas & Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1988, p. 50.

¹⁹ LORENZETTI Luigi, *Destini periferici. Modernizzazione, risorse e mercati in Ticino, Valtellina e Vallese, 1850-1930*, Udine: Forum Editrice Universitaria, 2010, p. 39-84.

offrent encore une fois une riche esquisse des formes de propriétés dans deux régions limitrophes de la Suisse. En Savoie, dans les provinces de l'Avant-Pays (le Genevois, le Chablais, et la Savoie propre), les biens communaux ne représentent qu'environ un quart de la superficie totale, alors que la part des propriétés des particuliers approche près de 75 pour cent. Dans les provinces montagneuses de la Tarentaise et de la Maurienne, par contre, les proportions s'inversent, avec près de trois quarts de leur superficie détenue par les communautés ou en forme collective alors que seulement un quart de la superficie est possédée par les particuliers²⁰. Les tendances sont analogues dans le Duché de Milan. En effet, dans les aires de collines de la Lombardie sud-alpine, les biens communaux ne représentent environ que 15 pour cent de la superficie recensée mais atteignent 54 pour cent dans la basse montagne et plus de 70 pour cent dans la moyenne et la haute montagne. En revanche, la propriété paysanne, qui représente 35 pour cent de la superficie dans la zone de collines et 29 pour cent dans la basse et moyenne montagne, ne s'élève qu'à environ 16 pour cent dans les communautés de montagne²¹.

Ces résultats sont toutefois loin de corroborer l'emprise déterministe de l'altitude. Les analyses de J. Mathieu ont montré que si l'utilisation extensive du sol est la forme dominante dans l'espace alpin, elle n'est pas rigidement corrélée aux facteurs environnementaux et que les diverses formes d'appropriation du sol et la variété des structures foncières relèvent surtout des facteurs politiques²². Le cas suisse montre par ailleurs que les aires d'altitude destinées aux pâturages comptaient aussi bien des formes de propriété collective que des formes de propriété individuelle. Ainsi, au XVIII^e et au XIX^e siècle, on devine dans les aires alpines et préalpines une aire occidentale, où la majorité des alpages (les proportions varient entre 60 et 95 pour cent) est détenue en forme privée par des particuliers, souvent d'origine urbaine, et une aire centrale, où la propriété est très majoritairement (plus de 90 pour cent) entre les mains de corporations et de consortages ruraux, donnant lieu à des propriétés collectives avec des formes variées de

²⁰ Voir DESPINE Charles-Marie Joseph, *Essai sur les biens communaux du Duché de Savoie*, Chambéry: Impr. de Puthod, 1836, p. 6.

²¹ BIANCHI Mario, « La distribuzione... », p. 307.

²² MATHIEU Jon, *Geschichte der Alpen...* (en particulier, chap. 7); MATHIEU Jon, « Use, Property... », p. 175.

gestion²³. Toutefois, ces différences ne traduisent pas seulement l'inégalité des rythmes de rachat des droits seigneuriaux dans les diverses aires du pays. Comme l'a relevé A.-L. Head-König, il importe aussi de tenir compte du rapport productif entre les prés de fauche et les pâturages d'altitude. En effet, dans les aires où ce rapport est précaire, les communautés locales ont essayé, dès l'époque médiévale, d'assurer la continuité de l'accès du bétail des communiens aux alpages, ces derniers demeurant ainsi de propriété communale ou bourgeoisielle²⁴. J. Frödin souligne que le foin (et la quantité de prairies possédée par les propriétaires de bétail) est donc le facteur qui régit l'ensemble de l'économie pastorale²⁵. En ce sens, l'influence de l'altitude semble se manifester à travers les conditionnements écologiques et environnementaux dictés par les capacités de ravitaillement du bétail.

L'altitude figure aussi en arrière-plan dans la question des régimes de propriété et de leur double articulation entre droits collectifs et propriétés collectives. L'analyse de M. Barbot et M. Di Tullio montre à cet égard les divers enjeux dont sont porteurs les différents niveaux d'altitude de la Lombardie, et le rôle exercé par les cadres institutionnels sur les projets d'appropriation et de mise en valeur du sol. La surexploitation des forêts des vallées, considérée comme responsable de l'inondation des plaines, et le problème de l'irrigation des terres « sèches » de l'aire périalpine de la Lombardie, qu'on pense résoudre par la construction de canaux prélevant l'eau des lacs de Lugano et Majeur, met en cause le fonctionnement d'un système contractuel de gestion du sol où l'émiettement des droits fonciers freine toute initiative destinée à concrétiser ces projets.

Le cas lombard corrobore dans une large mesure les remarques de G. Béaur concernant les logiques et les enjeux différents qui entourent la suppression des biens collectifs d'une part et les droits d'usage d'autre part²⁶. Leur collocation géographique et leur survie après le XIX^e siècle

²³ HEAD-KÖNIG Anne-Lise, « Les alpages en Suisse: typologie et accès à la propriété, rapport au marché, migrations (XVI^e-XIX^e siècle) », in CAVACIOCCHI Simonetta (a cura di), *Il mercato...*, p. 314-336 (314-324).

²⁴ HEAD-KÖNIG Anne-Lise, « Les alpages en Suisse... », p. 318-319.

²⁵ FRÖDIN John, *Zentraleuropas Alpwirtschaft*, vol. I., Oslo: Instituttet for Sammelningende Kulturforskning, 1940.

²⁶ Voir notamment BÉAUR Gérard, « En un débat douteux. Les communaux, quels enjeux dans la France des XVIII^e-XIX^e siècles ? », in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 53, 1, 2006, p. 89-114 (91, 95).

remettent d'ailleurs en cause le facteur altitudinal. Dans la France d'Ancien Régime, alors que les communaux se concentrent surtout dans les zones de montagne (ou dans les aires où la question des droits d'usage est peu présente), les droits collectifs s'exercent avec plus d'intensité dans les zones des grandes cultures et des champs ouverts²⁷, à savoir les régions de plaine. Bien qu'avec de multiples exceptions²⁸, une articulation analogue s'observe aussi en Suisse²⁹ où le débat qui s'est développé aux XVIII^e et XIX^e siècles autour des droits d'usage (notamment le droit de parcours et la vaine pâture) concerne surtout le Plateau et les plaines des fonds de vallées, soit les premières aires à se défaire de ces droits au nom du principe libéral de la propriété privée individuelle³⁰. Une répartition similaire se dessine aussi à propos des terres de la communauté de Locarno qui, comme le montre L. Lorenzetti, s'échelonnent entre divers niveaux d'altitude et donnent lieu à des formes diverses d'appropriation et de mise en valeur incluant aussi bien la propriété collective (notamment des alpages et des bois) que les droits d'usage (sur les terres de la plaine).

Ceci étant, loin de se cantonner aux plaines, la propriété dissociée – celle impliquant la distinction entre la propriété et la possession – a également façonné les dynamiques d'appropriation du sol des aires d'altitude. La colonisation des terres hautes par les Walser à partir du XIII^e siècle s'accomplit sur la base de contrats de location héréditaire (*Erblehen*), par lesquels les monastères, qui disposent des droits de seigneurie sur de vastes territoires alpins, attribuent aux populations établies dans le haut Valais le *dominium utile* sur des terres d'altitude et le droit de les exploiter pour une durée indéterminée en échange de

²⁷ BÉAUR Gérard, « En un débat douteux... », p. 96.

²⁸ Les statuts de Airolo du XVIII^e siècle, par exemple, ne comptent pas moins d'une trentaine d'articles concernant la *trasa* (en gros, le droit de vaine pâture) et la *tensa* (à savoir les périodes de l'année où la *trasa* était interdite). Voir RAMELLI Elena, « I tentativi di abolizione della trasa generale nel Cantone Ticino. Sopravvivenza di un istituto dell'antico regime fondiario del XIX secolo », in *Archivio Storico Ticinese*, 132, 2002, p. 195-202 (197).

²⁹ Voir HEAD-KÖNIG Anne-Lise, « Les biens communaux en Suisse aux XVIII^e et XIX^e siècles : enjeux et controverses », in DEMÉLAS Marie-Danielle, VIVIER Nadine (dir.), *Les propriétés collectives face aux attaques libérales (1750-1914). Europe occidentale et Amérique latine*, Rennes : PUR, 2003, p. 102.

³⁰ Ici, dès la seconde moitié du XVIII^e siècle, on a assisté à la suppression graduelle de ces droits à travers un mouvement d'enclosures destiné d'abord à la création de pâtures et de prairies, puis de terrains pour la culture des pommes de terre.

redevances annuelles, habituellement versées en nature³¹. Et si au cours de l'époque moderne le domaine utile sur ces terres se confond avec le domaine éminent, ailleurs cette séparation se maintient jusqu'au XIX^e siècle, en particulier dans les régions où les surfaces des pâturages d'altitude sont insuffisantes³². Ainsi, au Tessin, les rachats du droit de vaine pâture (la *trasa*) effectués entre 1806 et 1841 concernent au total 704 hectares, dont 446 (soit près des deux tiers) situés dans les districts de plaine de Bellinzona, Lugano et Mendrisio. Peu de rachats en revanche concernent des terres dans les districts alpins³³. La survie dans les régions d'altitude de formes juridiques d'appropriation du sol que les aires de plaine abandonnent plus précocement est aussi attestée par F. Mouthon dans le cas du *mas*. Cette forme d'unité foncière, de tenure et d'unité seigneuriale de prélèvement attestée en Savoie-Dauphiné jusqu'au XV^e-XVI^e siècle disparaît des régions de plaine déjà au cours du XI^e siècle, alors qu'elle perdure dans les terroirs de montagne, probablement à cause des choix d'investissement des notables en faveur de l'élevage (au lieu du marché foncier). Dans ce cas, donc, contrairement à l'*Hirtenland* helvétique du XVIII^e siècle, la pénétration de l'économie monétaire aurait favorisé le maintien de structures foncières que les plaines de basse altitude ont très tôt abandonné. La même perspective pourrait être adoptée à propos de la survie des *Consortages* valaisans. L'imbrication entre sphère privée et sphère collective aussi bien pour ce qui est de la propriété que de la gestion des ressources permet d'ajuster les buts économiques (l'accroissement des rendements de l'estivage) et les buts sociaux (l'optimisation de l'utilisation des ressources) selon des logiques qui, à maints égards, anticipent celles

³¹ Voir RIZZI Enrico, « Un modello di colonizzazione alpina », in ZANZI Luigi, RIZZI Enrico, *I Walser. L'avventura di un popolo nelle Alpi*, Milano: Fondazione Enrico Monti, 2013, p. 82-113 (92); MAZZA Mauro, « Itinerari di ricerca sugli assetti fondiari collettivi: dal (micro-) caso dei Walser alla (macro-) prospettiva della comparazione giuridica intersistemica (e interculturale) », in COSULICH Matteo, ROLLA Giancarlo (a cura di), *Il riconoscimento dei diritti storici negli ordinamenti costituzionali*, (Quaderni della facoltà di giurisprudenza, vol. 4), Trento: Università degli Studi di Trento, 2014, p. 57-126.

³² HEAD-KÖNIG Anne-Lise, « Property rights... », p. 524.

³³ Sur le thème, voir RAMELLI Elena, « I tentativi... »; RAMELLI Elena, « Fra segni e tracce. La ridefinizione della proprietà nel Ticino dell'Ottocento », in DE BIASIO Giorgio, *et al.* (a cura di), *Un inquieto ricercare. Studi offerti a Pio Caroni*, Bellinzona: Casagrande, 2004, p. 363-389. Pour les données, voir *Conto Reso del Consiglio di Stato del Cantone Ticino per l'anno 1841*, Bellinzona: 1842, p. 14-21.

du mouvement des Coopératives qui prend son essor à partir de la fin du XIX^e siècle.

La survie dans les régions d'altitude « *d'autres façons de posséder* »³⁴ est encore plus évidente à l'égard des biens collectifs. Si leur présence est loin d'être une prérogative des régions de montagne, il faut bien admettre que c'est dans celles-ci qu'ils ont mieux résisté face aux « attaques libérales » des XVIII^e et XIX^e siècles³⁵. Et si les facteurs sociaux et politiques (dont le nombre élevé d'individus titulaires de droits bourgeoisiaux et l'intérêt direct d'une partie de la population dans les biens collectifs, en raison du maintien du rôle économique du secteur primaire) ont certainement joué un rôle central dans le destin des biens collectifs, l'altitude contribue aussi à différencier les régions de plaine de celles de montagne, en raison des caractéristiques spécifiques de leurs biens communaux, majoritairement des pâturages et des forêts, par rapport à ceux des plaines, surtout des terres que l'on peut cultiver et clôturer³⁶. Ainsi, dans le canton de Schwyz, au début du XX^e siècle, plus de 80 pour cent des alpages sont encore des propriétés collectives. De plus, au-dessus de 1 200 mètres, la large majorité des alpages appartient encore aux corporations et aux communes, alors qu'aux altitudes inférieures la part des alpages détenus par les particuliers augmente de façon significative³⁷. Ce résultat confirme l'effet (indirect) de l'altitude sur les formes d'appropriation du sol, un effet qui se manifeste aussi lors des crises d'approvisionnement encourues par la Suisse dans le passé. Les heurts qui se manifestent durant la Première Guerre mondiale entre les autorités fédérales et le canton d'Uri reflètent, selon R. Aschwanden, les problèmes d'une agriculture de montagne victime de l'immobilisme des structures productives locales, incapables de diriger l'élevage vers la production laitière et fromagère, et qui se trouvent de plus en plus exclues du commerce de bétail sur pied. D'une certaine manière, la crise d'approvisionnement qui touche le canton d'Uri en 1916-1917 relève donc aussi de l'altitude, la production laitière et fromagère suisse étant désormais concentrée dans les régions du plat pays.

³⁴ L'expression (traduite de l'italien) est de CATTANEO Carlo, *Su la bonificazione del piano di Magadino a nome della società promotrice. Primo rapporto*, Lugano : Tip. della Svizzera italiana, 1851.

³⁵ HEAD-KÖNIG Anne-Lise, « Les biens communaux... », p. 113-114.

³⁶ HEAD-KÖNIG Anne-Lise, « Les biens communaux... », p. 111.

³⁷ HEAD-KÖNIG Anne-Lise, « Les biens communaux... », p. 111.

3. UN REGARD SUR L'ÉPOQUE CONTEMPORAINE

La modernisation du XIX^e et du XX^e siècle a un rapport ambigu avec l'altitude. Si d'une part elle trouve dans les régions de montagne les lieux d'élection de la deuxième révolution industrielle, elle est aussi à l'origine de nouvelles marginalités et, dans certains cas, d'inégalités croissantes entre les terres hautes et les terres basses. Amplement débattues et à l'origine d'une abondante littérature, ces questions renvoient aux variations du rapport entre la valeur d'usage et la valeur d'échange de la terre, qui se manifestent de manière évidente à travers le développement de l'industrie touristique, bien illustré par la contribution d'A.-M. Granet-Abisset sur les Hautes-Alpes françaises. À partir des années 1960, le tourisme prend le relais de l'agriculture en tant que moteur des stratégies de soutien des économies de la montagne. Ses répercussions concernent de près la question foncière et immobilière et ses liens avec la prolifération, en Suisse comme dans d'autres pays de l'arc alpin, des résidences secondaires.

Cette dynamique reflète les transformations du rapport à la terre de la part des communautés locales et des dynamiques d'appropriation foncière qui se sont manifestées au cours du dernier siècle³⁸. Elles sont d'autant plus significatives lorsqu'on les compare avec celles des localités touristiques des régions des lacs périalpins. Dans les deux cas, à l'origine de leur essor touristique, il y a l'attrait pour les beautés naturelles et paysagères, sublimé dès la seconde moitié du XIX^e siècle par les infrastructures d'accueil (hôtels, pensions...) et par les équipements techniques (trains, téléphériques, belvédères...). Toutefois, à partir de l'entre-deux-guerres, on aperçoit une différence croissante des pratiques de fruition touristique et, par conséquent, des formes d'appropriation de l'espace en fonction de l'altitude. Dans les stations alpines, on assiste en effet à la naissance d'un marché immobilier lié à la demande de résidences

³⁸ ANDEREGGEN Stephan, «La location-vente du Valais. La découverte de plus-value touristique de la terre», in ANTONIETTI Thomas, MORAND Marie-Claude (dir.), *Mutations touristiques contemporaines: Valais 1950-1990*, Sion: Éd. des Musées cantonaux du Valais, 1993, p. 41-61 ; LORENZETTI Luigi, DELMENICO Daniela, «The tourism transition of a "village resort". Multipositionality and land management in Champéry (Valais), 1870-1970», in *Journal of Alpine Research - Revue de géographie alpine*, t. 105, 4, 2017 (on-line, URL : <http://rga.revues.org/3652>).

secondaires³⁹. Lancé par les élites urbaines, qui trouvent dans les célèbres chalets réalisés à Megève par Henri-Jacques Le Même une nouvelle forme de fruition de la montagne⁴⁰, le mouvement gagne aussi de nombreuses localités touristiques des Alpes suisses. La construction de résidences secondaires s'accélère après la Seconde Guerre mondiale, si bien que dans les années 1960-1970 le nombre de lits dans les résidences secondaires des localités touristiques dépasse celui des lit hôteliers⁴¹. Comme le relève A.-M. Granet-Abisset, le tourisme modifie en profondeur le rapport à la terre des communautés de montagne. En devenant le centre des stratégies de leur survie, le tourisme confère à la terre une nouvelle fonction. Elle devient objet de spéculation foncière et immobilière au détriment de sa fonction productive.

Ce processus est particulièrement évident dans les stations alpines liées aux sports d'hiver. Ainsi, dans les deux cantons des Grisons et du Valais, les résidences secondaires représentent en 1970 respectivement 41 et 51 pour cent du parc de logements des zones touristiques, alors que la proportion baisse à 7 pour cent dans les villes des deux cantons⁴². En outre, dans les localités touristiques grisonnes les plus renommées telles que Saint-Moritz, Silvaplana, Savognin, Laax, Flims et Klosters, environ 40 à 50 pour cent des édifices (toutes catégories confondues) recensés en 2013 ont été bâtis entre 1946 et 1980 – soit les années du boom du tourisme hivernal –, alors que dans le reste du canton cette proportion reste en dessous de 30 pour cent⁴³; un résultat qui découle, en bonne partie, de l'édification de résidences secondaires. De même, en Valais, sur 16 502 autorisations d'achat immobilier délivrées à des personnes

³⁹ En fait, des traces de la présence de résidences de vacances dans les localités touristiques alpines suisses se trouvent déjà au début du xx^e siècle.

⁴⁰ BRUSSON Jean-Paul, « L'invention du chalet. Henri-Jacques Le Même, architecte à Megève », in *Revue de géographie alpine*, 3, 1996, p. 41-50.

⁴¹ Voir CLIVAZ Christophe, NAHRATH Stéphane, « Le retour de la question foncière dans l'aménagement des stations touristiques alpines en Suisse », in *Journal of Alpine Research – Revue de géographie alpine*, t. 98, 2, 2010 (on-line, URL: <http://rga.revues.org/1220>).

⁴² ARPAGAU Eugen, SPÖRRI Philipp, « Importance économique des résidences secondaires pour les cantons des Grisons et du Valais », in *La Vie économique*, 5, 2008, p. 51-54 (Tableau 1, p. 52).

⁴³ Voir Amt für Wirtschaft und Tourismus Graubünden, *Gebäude nach Kategorie, Bauperiode und Gemeinden, 2013* (<https://www.gr.ch/DE/institutionen/verwaltung/dvs/awt/statistik/Seiten/default.aspx>).

domiciliées à l'étranger entre 1961 et 1979, 7 353 (soit 45 pour cent) concernent six communes à forte vocation touristique⁴⁴. Cette tendance se retrouve dans le canton de Vaud, où le marché immobilier des résidences secondaires se montre vif dans diverses localités alpestres, grâce à des prix fonciers modérés et à la présence de nombreux chalets d'alpage, granges et écuries ayant fait l'objet de rénovation⁴⁵. Dans les localités touristiques lémaniques, par contre, la course aux résidences secondaires reste plus modeste, notamment en raison d'une offre foncière plus rigide⁴⁶.

Cela dit, ce modèle est loin d'être uniforme et univoque. Au sud des Alpes en effet, le phénomène des résidences secondaires concerne moins les zones d'altitude – par ailleurs dépourvues de centres touristiques majeurs et de stations d'envergure liées aux sports d'hiver⁴⁷ – que les zones lacustres qui, dans les années 1950-1970, ont vu s'accroître les aires occupées par ce type de résidences. Ainsi, au Tessin en 1963, sur 25 000 lits dans des maisons de vacances, 19 500 (soit près de 80 pour cent) se situent dans les deux districts de Locarno et Lugano, où se concentrent les principales localités touristiques nées à la fin du XIX^e siècle grâce à l'attrait de leurs lacs.

En résumé, l'altitude a probablement joué un rôle inégal selon les contextes régionaux dans les dynamiques d'appropriation du sol issues de la demande touristique. Ceci étant, l'impression est que dans les décennies suivant la Seconde Guerre mondiale, la perte de maîtrise du foncier de la part des acteurs locaux concerne surtout les régions d'altitude. Cette tendance, qui s'est concrétisée à travers le marché foncier, a aussi intégré la sphère politique. La votation de 2012 sur les résidences secondaires a

⁴⁴ Il s'agit de Ayent (Anzère), Bagnes (Verbier), Lens (Crans), Montana, Nendaz, Randogne et Zermatt. Voir DELLEY Jean-Daniel, *et al.*, *Le droit en action: étude de mise en œuvre de la législation fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées à l'étranger: rapport final au Fonds national* (requête n° 4.270.0.78.06), Genève: CETEL, 1981, p. 171-172.

⁴⁵ BRIDEL Laurent, GONVERS Jean-Paul, « Les résidences secondaires du canton de Vaud », in *Habitation: revue trimestrielle de la section romande de l'Association suisse pour l'habitat*, 41, 10, 1968, p. 24-32.

⁴⁶ GUEX Delphine, *Tourisme, mobilités et développement régional dans les Alpes suisses: mise en scène et valeur territoriale. Montreux, Finhaut et Zermatt du XIX^e siècle à nos jours*, Neuchâtel: Alphil, 2017, p. 361.

⁴⁷ Voir UFFICIO RICERCHÉ ECONOMICHE (URE), *Il turismo nelle valli ticinesi*, Bellinzona: s.n., 1965.

en effet mis en évidence l'écart entre les régions alpines élevées – qui ont rejeté l'initiative Weber – et celles de plaine – qui se sont prononcées à une large majorité en faveur du texte⁴⁸. Ce résultat représente en quelque sorte l'issue, dans une certaine mesure paradoxale, des diverses lectures de l'usage du sol des régions de montagne. En même temps, il met en cause les limites des choix politiques concernant l'aménagement du territoire et les difficultés à le mettre en phase avec des mesures de politique foncière⁴⁹.

Sur un plan plus général, il est évident qu'avec les changements climatiques en cours, l'altitude influencera désormais la redéfinition des trajectoires économiques des divers espaces du pays. L'abandon des sports de neige et le démantèlement des remontées mécaniques dans de nombreuses stations touristiques de moyenne altitude, dus à un enneigement insuffisant, obligent à repenser les formes de leur mise en valeur. L'altitude, avec ses avantages climatiques et environnementaux, peut toutefois s'avérer une opportunité pour des pratiques résidentielles alternatives à celles des aires périurbaines des plaines.

⁴⁸ Pour une analyse sur la question, voir CLIVAZ Christophe, « Acceptation de l'initiative sur les résidences secondaires. L'émergence d'un nouveau modèle de développement pour les stations de sport d'hiver? », *Journal of Alpine Research – Revue de géographie alpine*, hors-série, 2013 (on-line, URL : <http://rga.revues.org/1866>); SCHULER Martin, DESSEMONTET Pierre, « Le vote suisse pour la limitation des résidences secondaires », in *Journal of Alpine Research – Revue de géographie alpine*, hors-série, 2013 (URL : <http://rga.revues.org/1868>).

⁴⁹ CLIVAZ Christophe, NAHRATH Stéphane, « Le retour... ».

PARTIE I.

USAGES DE LA TERRE ET ÉCONOMIES AGRO-PASTORALES

Alpine Ökonomie in Hoch- und Tieflagen – das Beispiel Tirol im Spätmittelalter und in Früher Neuzeit

Hannes Obermair (Bozen), Volker Stamm (Darmstadt)

Zusammenfassung

Die Autoren gehen der Fragestellung nach, inwieweit sich in der alpinen Agrarwirtschaft Tirols die praktizierten Anbausysteme voneinander unterscheiden, je nachdem, ob sich die Höfe in Berg- oder Tallage befanden, und ob sich signifikante Unterschiede im Getreideertrag/ha abhängig von der Höhenlage feststellen lassen. Weiterhin unterstreichen sie die verbreiteten Austauschbeziehungen zwischen Berg und Tal. Sie zeigen dabei, dass die Zuordnung der Berglagen zur Viehhaltung, der Tallagen dagegen zum Ackerbau einer quellengestützten Überprüfung nicht standhält. Typischerweise waren die Betriebstypen bis in mittlere Höhen gemischt. Auch die These eines abnehmenden Flächenertrags bei Getreide mit grösserer Höhe bestätigte sich nicht. Weit entfernt von der verbreiteten Auffassung einer Autarkie der Bergregionen lässt sich ein umfänglicher Austausch mit den Tälern feststellen, basierend auf festen Handelsverbindungen. Wirtschaftliche Kontakte wurden durch sozialen und kulturellen Austausch ergänzt, wie an einem Beispiel exemplifiziert wird.

Abstract

The authors examine the widely held assumption according to which the highland regions of the Alps were the preserve of animal husbandry, whereas the valleys and

the lower districts were used for agriculture. They further ask for documentary proof of the thesis that the crop output per acre decreased with growing altitude. It is shown that a strict separation between areas of livestock holding and of plant production can hardly be identified in ancient Tyrol's sources. Mixed farms were the rule, independent of their geographic position, left aside extreme heights. Also, evidence of decreasing returns to land with growing altitude is more than mixed. Prevailing ideas about an economic self-sufficiency of alpine regions are firmly refuted. Networks of exchange between the valleys and the uplands, of economic, social and cultural nature, are underlined and exemplified.

1. EINLEITUNG

Tirol in historischer wie in heutiger Zeit ist durch ein System von Haupt-, Seiten- und Höhentälern gekennzeichnet; letztere dringen bis tief in die Bergmassive vor. Jedes dieser Täler wird von den Berghängen begrenzt, die unterschiedlich steil oder sanft abfallen, bis zu dem unterschiedlich breiten Talboden herabreichen und vielleicht von einer Seitenstufe unterbrochen werden. An manchen Stellen öffnen sich die Täler zu weiten Beckenlandschaften. In einer solchen geographischen Struktur sind die Begriffe Hoch- und Tieflagen unterschiedlich interpretierbar. In einer Talschaft stellt der Talboden das Tiefland dar, die Hänge die Höhenlagen. Doch der Talboden eines Seiten- oder Hochtals mag deutlich höher gelegen sein als manche bewirtschafteten Hänge der Haupttäler. Die Höhenlage bezieht sich also im inneralpinen Raum, wo es kein Vor- oder Unterland gibt, auf die jeweilige Talschaft und ist somit relativ. Daraus folgt für diese Untersuchung, dass wir es mit heterogenen Wirtschaftsweisen zu tun haben, die sich nicht in eine starre Relation zur absoluten Höhenlage setzen lassen. Noch weitere Faktoren spielen eine oft entscheidende Rolle – eine sonnenbeschienene Hochebene stellt eher einen landwirtschaftlichen Gunststandort dar als eine tiefgelegene, aber schattige Talfläche.

Diese Zusammenhänge sollen nachfolgend in ihren Wirkungen näher untersucht werden. Zudem planen wir zu zeigen, wie sich mittels marktorientierter Produzenten ein Austausch zwischen hochgelegenen Produktionsstätten und den Märkten des Tals herstellte.

Ein Arbeitsprogramm allerdings, welches auf die Darstellung der historischen Bewirtschaftungsmethoden sowohl der Tal- wie auch der Höhenlagen ausgerichtet ist, führt zu nichts anderem als zu einer gesamten

Agrargeschichte Tirols. Ganz offensichtlich kann dies nicht in einem Buchkapitel geleistet werden, so dass eine thematische Auswahl geboten ist. Wir konzentrieren uns folglich auf die räumliche Verteilung der beiden grundlegenden Bewirtschaftungssysteme Ackerbau und Viehhaltung sowie auf die Erträge, die durch ersteren, insbesondere durch den Getreidebau, zu erzielen waren¹. Die naheliegende und intuitiv plausible Annahme besteht darin, die Höhenlagen Tirols, ja im Gebirge schlechthin, seien das Reservat der Viehhaltung, der Ackerbau dagegen dominiere die Tallagen. Seine Produktivität sinke mit zunehmender Höhe, bis zur Grenze seiner Unmöglichkeit. Solche und ähnliche Vorstellungen waren in der älteren Tiroler Agrargeschichtsschreibung bestimmend², und sie bestehen auch heute noch, natürlich in differenzierter, weiterentwickelter Lesart, fort. Eine der jüngeren Ausgaben der Zeitschrift ‚Geschichte der Alpen‘ (19, 2014) war dem Thema der natürlichen Ressourcen gewidmet – als solche wurden an erster Stelle Almen und Weiden genannt, dann Wasser und Wald. Böden und Felder fehlten ganz. Ähnliche Schwerpunkte (und Auslassungen) weist die soeben erschienene *Oeconomia Alpium* auf³.

Doch halten diese Annahmen, bezogen auf Tirol, einer Prüfung anhand der Quellen stand? Ihr erster Teil, der sich auf die geographische

¹ Zu den Themenkomplexen, auf die wir trotz ihrer hohen Relevanz nicht eingehen können, gehören u. a. technische Fragen der Viehhaltung, der Weinbau, der Anbau von anderen Ackerfrüchten als Getreide sowie die Holzwirtschaft, die vor allem in höheren Lagen einen oft erheblichen Beitrag zum Familienbudget leistete. Vieles davon wurde in der älteren und neueren Literatur behandelt, aber vieles liegt auch noch im Dunkeln, so z. B. der ebenso grundlegende wie einfach erscheinende Sachverhalt, welche Milchleistung von einer Kuh unter verschiedenen Haltungssystemen zu erwarten war.

² So schrieb Otto Stolz 1932, Viehhöfe „beherrschen die Siedlung in typischer Weise dort, wo der Roggenbau schwindet. (...) Es muss ja auch der Umstand beachtet werden, dass die natürliche Lage von vielen Schwaighöfen beim Anbau von Korn keinen so hohen Ertrag gestattete (...)“. STOLZ Otto, «Beiträge zur Geschichte der alpinen Schwaighöfe», in *Vierteljahrschrift für Sozial- und Wirtschaftsgeschichte*, 25, 1932, S. 141–157 (hier S. 154). In allgemeinerer Form ebenso, zumindest was die räumliche Verteilung der Betriebssysteme betrifft, BLACHE Jules, *L'Homme et la Montagne*, Paris: Gallimard, 1934, s. auch MATHIEU Jon, «Hochland-Tiefland-Disparitäten und Modernisierung: die Hypothese von Jules Blache», in *Histoire des Alpes – Storia delle Alpi – Geschichte der Alpen*, 17, 2012, S. 13–24, hier S. 14.

³ DENZEL Markus A., BONOLDI Andrea, MONTENACH Anne, VANNOTTI Françoise (Hg.), *Oeconomia Alpium I: Wirtschaftsgeschichte des Alpenraums in vorindustrieller Zeit*, Berlin, Boston: de Gruyter, 2017.

Verteilung der hauptsächlichen Produktionssysteme bezieht, war Gegenstand einer Kontroverse zwischen Hermann Wopfner und Otto Stolz, die, obwohl sie schon fast 90 Jahre zurückliegt, noch nichts von ihrem Interesse verloren hat⁴. Mit ihren Ergebnissen setzen wir uns im nachfolgenden zweiten Abschnitt auseinander und ergänzen sie um weitere Quellenbelege. In Abschnitt 3 befassen wir uns mit dem um einiges komplexeren zweiten Teil der obigen Hypothese, der sinkenden Produktivität mit steigender Höhe. Dies setzt eine Analyse der Produktivität des Getreidebaus im Tal und auf den Höhen voraus, was bisher angesichts unzureichender Daten nur äusserst selten und lückenhaft geschehen ist. Der abschliessende vierte Abschnitt beleuchtet an einem konkreten Beispiel die Austauschmechanismen zwischen Bergökonomie und den Märkten der Täler, denn eine Besonderheit kam den Talsiedlungen zu: In ihnen fanden die Märkte statt. Damit soll zugleich dem Eindruck eines abgeschlossenen, auf Selbstversorgung beschränkten Charakters der Bergökonomie entgegengewirkt werden.

2. HÖHENLAGE UND BETRIEBSTYPEN

In Tirol, doch nicht nur hier, werden Viehhöfe verbreitet als Schwaigen oder Schwaighöfe bezeichnet. Beide Ausdrücke können als synonym gelten; liegen Urbare in lateinischer wie in deutscher Fassung vor, wie etwa in Sonnenburg (Pustertal), so wird das lateinische *curia armentaria* meist mit *swaichove*, gelegentlich aber auch mit *vihhove* wiedergegeben⁵. Nur bei näherer Betrachtung lassen sich besondere Merkmale von Schwaighöfen ausmachen, die sie von anderen Betrieben mit vornehmlicher Viehhaltung unterscheiden: Es sind die vom Grundherren bereitgestellten Herden und der darauf bezogene Zins von regelmässig 300 Käsen, wobei die Herden ebenfalls als Schwaigen bezeichnet werden. Eine solche Ausdifferenzierung in ‚echte‘ Schwaigen und andere Höfe mit überwiegender Viehhaltung

⁴ STOLZ Otto, *Die Schwaighöfe in Tirol. Ein Beitrag zur Siedlungs- und Wirtschaftsgeschichte der Hochalpentäler*, Innsbruck: Deutscher und Österreichischer Alpenverein, 1930 (Wissenschaftliche Veröffentlichungen des Dt. und Österr. Alpenvereins 5); WOPFNER Hermann, «Beiträge zur Geschichte der alpinen Schwaighöfe», in *Vierteljahrsschrift für Sozial- und Wirtschaftsgeschichte*, 24, 1931, S. 36–70; STOLZ Otto, «Beiträge ...».

⁵ Belege zum Sprachgebrauch bei STOLZ Otto, *Die Schwaighöfe in Tirol ...*, S. 28–29.

ist für unsere Zwecke jedoch nicht erforderlich. Wopfner stellte bereits fest, dass sich in unmittelbarer Nähe zu manchen Schwaigen andere Höfe befanden, die sich in ihrer Wirtschaftsweise nicht von ihnen unterschieden, die aber nicht als Schwaigen galten, sei es, weil keine Viehbeistellung durch den Landgeber erfolgte, sei es, weil ihr Abgabekanon nicht aus den typischen 300 Käsen bestand⁶. Wir dagegen interessieren uns für die Frage, ob unterschiedliche Produktionsschwerpunkte nach räumlichen Kriterien, insbesondere nach Höhenlage, verteilt waren und verwenden Viehhof und Schwaige synonym.

Bereits eine der ersten Erwähnungen eines Tiroler Viehhofes vom 31. Jan. 1242 in Auen/Sarnthein ermöglicht klare Einsichten in seinen Charakter. Ein Eintrag in der Imbreviatur des Bozener Notars Jakob Haas lautet: „investivit dictum d[ominum] Hainricum de Riade de uno suo manso swaichofi (...) dictus d[ominus] Hainricus de Riade habeat et teneat ipsum mansum swaichof cum domo et curte et terre aratoria et prata“⁷. Ausdrücklich werden Äcker als Zubehör des Hofes benannt, der fragliche Betrieb, der ja ausdrücklich als Schwaige bezeichnet wurde, lag also in einer Gegend, in der Ackerbau möglich war, und er selbst betrieb ihn auch.

Dies war in dieser Hinsicht bei weitem kein Einzelfall. Viehhöfe fanden sich verbreitet ab einer Höhe von ca. 1.200 m⁸. Dabei ist zu beachten, dass sie in den Haupttälern oft 800 bis 1.000 m über der Talsohle lagen, so z. B. die vielen Tirolreisenden bekannten Muthöfe oberhalb von Dorf Tirol. In den Hochtälern dagegen waren sie in der Talsohle selbst oder an niedriger Hanglage gelegen. Die feuchten Niederungen begünstigten dort eher die Wiesenwirtschaft als den Ackerbau, der an den höheren Sonnenhängen bessere Bedingungen vorfand⁹. In manchen Talschaften fand sich der Getreidebau also in höherer Lage als die Viehhaltung. Er war in Höhen von 1.000 bis 1.500 m weit verbreitet, und auch darüber konnte er noch

⁶ WOPFNER Hermann, «Beiträge zur Geschichte ...», S. 43.

⁷ VOLTELINI Hans v., HUTER Franz (Hg.), *Die Südtiroler Notariatsimbreviaturen des dreizehnten Jahrhunderts*, Zweiter Teil, Innsbruck: Wagner, 1951 (Acta Tirolensia 4), Nr. 27. Zur Bedeutung von Jakob Haas vgl. OBERMAIR Hannes, «Il notariato nello sviluppo della città e del suburbio di Bolzano nei secoli XII-XVI», in GIORGI Andrea, MOSCADELLI Stefano, QUAGLIONI Diego, VARANINI Gian Maria (a cura di), *Il notariato nell'arco alpino. Produzione e conservazione delle carte notarili tra medioevo e età moderna*, Milano: Giuffrè, 2014 (Studi storici sul notariato italiano, Bd. XVI), S. 293–322 (hier S. 306–307).

⁸ STOLZ OTTO, *Die Schwaighöfe in Tirol ...*, S. 96; STOLZ OTTO, «Beiträge ...», S. 153–154.

⁹ WOPFNER Hermann, «Beiträge ...», S. 61–62.

angetroffen werden¹⁰. Daraus folgt, dass zumindest in einer Höhenlage von 1.000 bis 1.500 m Viehhöfe und Ackerbaubetriebe in engster Nachbarschaft gelegen waren oder dass sich beide Aktivitäten in einem Hofgut vereinten: Ackerbaubetriebe hielten Vieh, Schwaighöfe erzeugten Getreide. Nur in den höchsten Lagen der Dauersiedlung sah es anders aus. Die Beispiele für dieses Nebeneinander und die Durchmischung sind zahlreich; neben den von Wopfner benannten¹¹ ist auf die schon erwähnten Muthöfe zu verweisen. Das landesfürstliche Urbar von 1285/1290 bestimmte deren Abgaben mit 300 Käsen, für Viehhöfe typisch, die durch 15 Pf. Berner Währung abgelöst werden konnten, nennt dann aber auch 40 Mutt Roggen¹². Gegenüber in südöstlicher Richtung befindet sich das Hochplateau des Tschöggberges, mit einer durchschnittlichen Höhe von 1.200 bis 1.500 m, eher noch höher als die Muthöfe. Doch hier dominierte der Ackerbau. Das Urbar 1285/1290 legte für den „hof uf dem stayn“ in Hafling die Abgabe von Roggen, Fleisch(stücken), einem Kitz und 40 Eiern fest. Ein Hof „gehaizen maier hof ze haeveninge [Hafling, die Vf.] in gazz“ schuldete Weizen, Roggen, Hafer, Bohnen, Fleisch, Hühner und Eier. Bei dem Nachbarhof waren es Weizen, Roggen, Hafer und Bohnen. Ganz ähnlich etwas weiter, in Vöran¹³. Bei dem Tschöggberg handelte es sich um ein ausgezeichnetes Acker- und Getreidebaugebiet. Ältere Landwirte wissen davon zu berichten, dass noch in der ersten Hälfte des vergangenen Jahrhunderts bis auf 1.500 m Getreide angebaut wurde, und die Erträge waren denen des Tales gleich, wenn nicht höher. Erst die Mechanisierung der Landwirtschaft, die in Höhenlagen wegen der Geländestruktur nur sehr begrenzt möglich war, setzte dem Anbau von Getreide ein Ende.

Doch bestanden hier zugleich auch Viehhöfe, die auf der Übersichtskarte bei Stolz verzeichnet sind. Sie lagen auf dem Tschöggberg, bei Afing und Flaas sowie auf dem Ritten¹⁴. Über einen dieser Höfe in Flaas sind wir dank des Urbars des Bozener Heilig-Geist-Spitals gut informiert. Der Eintrag lautet: „(...) ain hof gelegen in Flazz, gehaissen Am Aygen. Hat vormals gepawt Chuntz Am Aygen, gab III^c kas. Den hof hat nv Vlreich Glatz vom Melten vnd zinst dem spital darauz auf Martini

¹⁰ WOPFNER Hermann, «Beiträge ...», S. 59.

¹¹ WOPFNER Hermann, «Beiträge ...», S. 59.

¹² Südtiroler Landesarchiv Bozen, Codex 2, fo. 3r.

¹³ Südtiroler Landesarchiv Bozen, Codex 2, fo. 7r.

¹⁴ STOLZ Otto, *Die Schwaighöfe in Tirol ...*, S. 130–131, Karte am Ende des Bandes.

nach march recht geit fur ain hundert kaes, III ster waitz, V ster fueter vnd fur die II^c chaes geit er XV lb“¹⁵. Im Rahmen eines Pächterwechsels war es also möglich, die für einen Viehhof typische Käseabgabe durch Getreide und Geld zu ersetzen. Da nicht zu vermuten ist, dass der Hof am Aygen seine Produktion kurzfristig auf Ackerbau umgestellt hatte, zeigt das Beispiel, dass dort sowohl Getreidebau wie auch Viehhaltung gepflegt wurden. Der zweite oben erwähnte Hinweis auf Viehhöfe bezog sich auf den Ritten. Der Ritten aber wurde im Tiroler Landreim vom 16. Jahrhundert für die Qualität seines Kornes (Roggen) gerühmt: „Layener Waytz/Rittner Korn keyff“ heisst es dort¹⁶. Der Vers verweist auch auf den Weizenanbau in Lajen, hoch über dem Eisacktal. Dort selbst und in der näheren Umgebung fanden sich ebenfalls Viehhöfe¹⁷. So führen zahlreiche Standorte von Viehhöfen zugleich zu Ackerbaugebieten – einen jeweils abgegrenzten Ansiedlungsraum gab es vielerorts nicht.

Wenn wir in den oberen Vintschgau schauen, so treffen wir auch dort diese Vermischung von Betriebstypen an. Die Belege finden sich zahlreich in den Urbaren von Rotund und Marienberg¹⁸. Für einen Hof in Puntweil, auf ca. 1.200 m gelegen, mit Äckern und Wiesen, zinste der Pächter sowohl Korn, „halbs rokken halbs gersten“, wie auch Käse¹⁹. Er betrieb Ackerbau und Viehwirtschaft. Erst auf dem knapp 1.900 m hoch gelegenen Gampenhof in Sulden war Ackerbau wohl nicht mehr möglich. Er zinste ausschliesslich Käse, dazu Schmalz und ein Kitz zu Ostern²⁰.

Aufschlussreich ist die Lage der Güter, die die *domina Katherina de Slüs* (Schleis/Mals) dem Kloster Marienberg tradierte. Es handelte sich um ein Haus mit Apfelgarten, ein Feld „ultra vallem; solvit modios II“, eine Wiese im Tal, die 10 Käse zinste, weitere Wiesen „in monte“, auch

¹⁵ SCHNEIDER Walter (Hg.), *Das Urbar des Heilig-Geist-Spitals zu Bozen von 1420*, Innsbruck: Wagner, 2003 (Veröffentlichungen des Südtiroler Landesarchivs 17), Nr. 335.

¹⁶ RÖSCH VON GEROLDSHAUSEN Georg, *Tiroler Landreim und Wunschspruch von allerlei Welthändeln, Werkleuten und Gewerben. Zwei tirolische Gedichte des XVI. Jh.*, hg. von Conrad Fischnaler, Innsbruck: Wagner, 1898, Vers 717. Keyff (keif) bezeichnet die Qualität ‚fest‘, ‚schwer‘.

¹⁷ STOLZ Otto, *Die Schwaighöfe in Tirol ...*, S. 133.

¹⁸ LOOSE Rainer, «Das Urbar von Rotund aus dem Jahr 1397», in *Tiroler Heimat*, 69, 2005, S. 71–104; SCHWITZER Basilius P. (Hg.), *Urbare der Stifte Marienberg und Münster*, Innsbruck: Wagner, 1891 (Tirolische Geschichtsquellen III).

¹⁹ LOOSE Rainer, «Das Urbar von Rotund ...», Nr. 6. Ebenso Nr. 9, 10, 15, 32, 36.

²⁰ LOOSE Rainer, «Das Urbar von Rotund ...», Nr.41.

sie mit Käseabgaben belegt, schliesslich ein Feld in Schleis mit einer Getreideabgabe²¹. Um welche Getreideart es sich handelte, wird nicht überliefert, sondern nur die Menge: „xy modii“. Im Besitz der Katherina, den sie dem Stift übertrug, befanden sich also neben dem Haus Felder und Wiesen. Beide Liegenschaftsformen konnten sowohl im Tal wie auch bergwärts gelegen sein²². Das Beispiel macht auch, abseits unseres Themas, die Besitzstruktur des Klosters deutlich: Vielfach wurden ihm Güter übertragen, bei denen es sich nicht um geschlossene Höfe handelte, sondern um Einzelstücke, die das Stift seinerseits an Pächter ausgab. So findet sich auch hier die von geistlichen und bürgerlichen Einrichtungen bekannte Besitzstreuung, wie es bei dem Urbarbesitz in Laatsch sehr gut zu erkennen ist²³. Diese Erscheinung hebt auch Loose hervor: „Die meisten Abgaben beziehen sich aber auf vergleichsweise kleine Besitzstücke von uneinheitlicher Nutzung, wie Anger, Acker, Wiese, Baumgarten, Weingarten, Krautgarten (...), Egart, Mühle, Haus und Stadl.“²⁴

Bereits Hermann Wopfner hatte auf spezielle Regelungen im Sonnenburger Urbar verwiesen, die dann in Kraft traten, wenn bei einem Schwaighof die Schwaige, also eine Rinder- oder Schafherde, vom Grundbesitzer nicht gestellt oder abgezogen wurde²⁵. Der Zins eines Viehbetriebs bestand in Käse, Schmalz und einem Kalb, aber: „cum non habet swaigam dabit pro censu gal.[vas Getreide] 5, (...)“²⁶. Der Hof, wie andere auch, war also nicht lagenbedingt ein Viehbetrieb, sondern die Entscheidung der Sonnenburger Verwalter, dort eine Schwaige zu etablieren, machte ihn dazu. Wurde sie, aus welchen Gründen auch immer, revidiert, so änderte sich für den Baumann zweierlei: Er verfügte nicht mehr über die beigestellte Viehherde, und er zinst statt Käse nun Getreide. Sein Betrieb war offensichtlich gleichermassen für den Getreidebau geeignet, sonst hätte er den nun geforderten Getreidezins

²¹ SCHWITZER Basilius P. (Hg.), *Urbare der Stifte ...*, S. 59.

²² ‚Ultra vallem‘ als ‚über dem Tal‘ verstanden. Die Lesart ‚jenseits des Tales‘ ergibt hier keinen Sinn, an anderer Stelle (S. 56) wird ‚ultra‘ gleichlautend mit ‚super‘ verwendet.

²³ SCHWITZER Basilius P. (Hg.), *Urbare der Stifte ...*, S. 54–56; generell dazu STAMM Volker, *Grundbesitz in einer spätmittelalterlichen Marktgemeinde*, Stuttgart: Steiner, 2013 (Beihefte VSWG 222).

²⁴ LOOSE Rainer, «Das Urbar von Rotund ...», S. 79.

²⁵ WOPFNER Hermann, «Beiträge zur Geschichte ...», S. 43.

²⁶ WOLFSGRUBER Karl (Hg.), *Die ältesten Urbare des Benediktinerinnenstiftes Sonnenburg im Pustertal*, Wien: Böhlau, 1968 (Österreichische Urbare III, 5, I), Nr. 71. Ähnlich Nr. 24, 84, 139.

nicht leisten können. Wir müssen annehmen, dass er auch dann, als die Schwaige, die Herde, noch präsent war, bereits Ackerbau betrieben hatte. Ebenso können wir davon ausgehen, dass mit dem Abzug der Schwaige die Viehhaltung auf dem Hof nicht endete, da er auch weiterhin, wenn auch im geringeren Umfang und ohne Käse, tierische Produkte zinstete.

Im Ergebnis der bisherigen Untersuchung ergibt sich weniger eine Gegenüberstellung von jeweils für Berg- und Tallagen typischen Betriebssystemen als vielmehr der Eindruck ihrer räumlichen Nachbarschaft. Bis in höhere Lagen wurde Ackerbau betrieben; in den Hochtälern fand sich die Viehwirtschaft oft in den Niederungen, während sich die Getreidefelder an den Talhängen entlangzogen und die Hochebenen besetzten. Weit verbreitet waren, abgesehen von der oberen Dauersiedlungsgrenze, gemischte Betriebe.

Doch zweifellos war der Ackerbau am Berg mit grösserer Mühe und höheren Risiken verbunden als im Tal oder gar Flachland. Wurde der grosse Arbeitsaufwand durch eine auskömmliche Ernte belohnt? Dies ist Gegenstand des nachfolgenden Abschnittes. Quellenbedingt wird sich der Blick nun auch verstärkt nach Nordtirol richten.

3. ZUR PRODUKTIVITÄT DES GETREIDEBAUS IN TIROL

3.1 Kenntnisstand und Quellen

Die nach Höhenlage differenzierte Beantwortung der Frage nach der Produktivität des Tiroler Getreidebaus setzt eine gewisse, quellengestützte Vorstellung davon voraus, welche Erträge von diesem zentralen Sektor der Landwirtschaft in vorindustrieller Zeit allgemein zu erwarten waren. Untersuchungen dazu sind allerdings äusserst selten, und die bisherige Datenbasis muss als mehr als schmal gelten. Verbreitet werden die mittelalterlichen Getreideerträge sehr pessimistisch eingeschätzt. Dies geht auf eine gewisse historiographische Tradition zurück, die von Georges Duby und Robert Fossier begründet wurde²⁷. Für unser Untersuchungsgebiet liegen für das Mittelalter und die Frühe Neuzeit noch keine Ertragsdaten

²⁷ Vgl. dazu STAMM Volker, «Produktivität des Getreidebaus und Abgabenlast im Früh- und Hochmittelalter», *Vierteljahrschrift für Sozial- und Wirtschaftsgeschichte*, 102, 2015, S. 300–317.

vor. Auch das in dieser Hinsicht meist als autoritativ angesehene Werk von Slicher van Bath²⁸ macht dazu keine Angaben. Die gelegentlich vorgetragenen Annahmen, z. B. von Karin Pattis, die dieser Frage eine der ganz wenigen neueren Untersuchungen gewidmet hat und von einer Saat-Ernte-Relation von 1:3 oder 1:4 ausgeht²⁹, müssen daher als leicht pessimistisch gestimmte Spekulationen angesehen werden.

Vor diesem Hintergrund kann es nur überraschen, dass die ersten dem Augenschein nach belastbaren statistischen Daten aus den 30er Jahren des 19. Jahrhunderts diesem Eindruck völlig zuwiderlaufen. Es handelt sich dabei um Stafflers ausführliche, nach Tiroler Regionen gegliederte Darstellung der Aussaat-Ernte-Verhältnisse³⁰. Dabei sind für Weizen Grössenverhältnisse von 1:9 oder 1:10 keine Seltenheit, und sie liegen nicht nur in den niedrigen Regionen der grossen Täler wie bei Kufstein oder Meran vor (dort jeweils 1:12), sondern auch im oberen Inntal (Landeck), im oberen Vintschgau (Glurns) und bei Brixen bis hoch nach Sterzing. Ähnliche Erträge wurden auch bei Roggen und Gerste erzielt. Häufig erreichten sie die Höhe von 1:10 oder lagen allenfalls leicht darunter. Hafer war weniger ergiebig, doch nicht in dramatischer Form. Staffler liefert auch Informationen zu dem von ihm so genannten Meraner Mittelgebirge, womit der uns schon bekannte Tschöggberg gemeint ist³¹. Dort machte die Ernte bei Weizen das Zehnfache, bei Roggen das Neunfache, das Achtfache bei Gerste und das Sechsfache bei Hafer aus. Otto Stolz qualifizierte Stafflers Daten als „sehr genaue Übersicht“³², anderen Autoren wie Hans Telbis dagegen galten sie als unwahrscheinlich hoch. Letzterer stützte seine Ansicht auf einen Vergleich mit neueren Ackerbaustatistiken und argumentierte, dass Stafflers Werte selbst hundert Jahre später nicht erreicht wurden³³. Doch auch die Statistischen Jahrbücher des k. k.

²⁸ Hier die italienische Ausgabe verwendet, SLICHER VAN BATH Bernard Hendrik, *Storia agraria dell'Europa Occidentale (500–1850)*, Torino: Einaudi, 2. Aufl. 1972.

²⁹ PATTIS Karin, «Ökonomie am Berg. Aspekte bäuerlichen Lebens zu Beginn der Neuzeit am Beispiel Welschnofens», in *Der Schlern*, 89, H. 10, 2015, S. 4–19.

³⁰ STAFFLER Johann Jakob, *Tirol und Vorarlberg, statistisch, mit geschichtlichen Bemerkungen*, Innsbruck: Felician Rauch, 1839, S. 200–202.

³¹ Erkennbar aus einer Erwähnung S. 237.

³² STOLZ Otto, «Zur Geschichte der Landwirtschaft in Tirol», in *Tiroler Heimat*, N.F. III, 1930, S. 93–139 (hier S. 118).

³³ TELBIS Hans, *Zur Geographie des Getreidebaus in Nordtirol*, Innsbruck: Wagner, 1948 (Schlern-Schriften 58), S. 87.

Ackerbauministeriums sind nicht über alle Zweifel erhaben. Vergleichen wir die Jahrgänge vor und ab 1908³⁴, so fällt ein quantitativer Sprung exakt im Jahr 1908 auf. Plötzlich steigen die Getreideerträge abrupt, und das nicht nur vorübergehend, um den Faktor 1,5, 2 oder noch höher. Offenbar fand eine Anpassung der Statistik an eine Produktionsentwicklung statt, die sich über einen längeren Zeitraum vollzogen hatte. Über die Dauer dieses Zeitraumes wissen wir nichts, aber eine starke Steigerung der Produktivität während weniger Jahre um die Wende zum 20. Jahrhundert erscheint nicht plausibel. Die stetige Verbesserung der Anbausysteme und deren Intensivierung erfolgten über weitaus längere Perioden, und die Effekte einer Industrialisierung der Landwirtschaft, vor allem der Einsatz von Handelsdünger und mechanischem Gerät, dürften die Täler Tirols um 1900 noch nicht erreicht haben. In Deutschland jedenfalls blieb, abgesehen von einigen Gross- und Versuchsbetrieben, der Verbrauch von Kunstdünger vor dem Ersten Weltkrieg unbefriedigend³⁵. Angesichts der geringen Betriebsgrößen und des hohen Viehbestandes ist kaum anzunehmen, dass er in den Tiroler Bergregionen stärker ausgeprägt war.

Die nachfolgende Tabelle 1 für die Erträge in den Jahren 1907 und 1908, die sich nicht größenordnungsmässig von den vorhergehenden und nachfolgenden Perioden unterscheiden, macht den statistischen Sprung deutlich. Wir beschränken uns dabei auf das obere und untere Inntal.

Tabelle 1. Getreideerträge in kg/ha

Jahr	Oberinntal				Unterinntal		
	W	R	G	H	W	R	G
1907	770	1.040	880	740	880	850	870
1908	1.880	1.460	1.010	1.350	1.700	1.850	1.770

Quelle: Stat. Jb. k. k. Ackerbauministerium 1907, S. 78–80, Stat. Jb. 1908, S. 80–82.

W=Weizen, R=Roggen, G=Gerste, H=Hafer.

³⁴ *Statistisches Jahrbuch des k. k. Ackerbauministeriums*, Wien: Verlag von Faesy & Frick, 1906–1911.

³⁵ ACHILLES Walter, *Deutsche Agrargeschichte im Zeitalter der Reformation und der Industrialisierung*, Stuttgart: Ulmer, 1993, S. 236–239.

Es fällt auf, dass die Erträge des Oberinntals oft über denen des Unterinntals liegen, doch vor allem sind wir im Jahr 1908 bei Ertragsdimensionen angelangt, die sich nicht fundamental von den von Staffler genannten unterscheiden. Die Darstellungsmethode hat sich inzwischen geändert, nicht mehr Ernte/Saatguteinheit wird abgebildet, sondern kg/ha. Für einen strikten Vergleich müssten wir wissen, welche Saatgutmenge pro Hektar eingesetzt wurde, und dies stellt einen weiteren Unsicherheitsfaktor für all diese Erwägungen dar. Vielleicht waren es um die 200 kg pro Hektar³⁶.

Dieses Datenmaterial stammt nun aus einer Zeit, die ganz am Ende unseres Untersuchungszeitraumes gelegen ist, eigentlich schon jenseits davon. Doch es ging uns darum, Vorstellungen von Ertragsmöglichkeiten in Tirol in vorindustrieller Zeit zu gewinnen, also vor der Mechanisierung und der Verbreitung von Kunstdünger. Jetzt sollen aber wieder frühere Quellenaussagen geprüft werden.

Tatsächlich liegen nur sehr wenige einschlägige Angaben in der Literatur vor. Stolz berichtet von Ertragsverhältnissen von 1:4 und 1:5 zur Mitte des 18. Jahrhunderts auf dem Maierhof des Damenstiftes Hall. Aber auch das Zehnfache des Saatgutes ist von dort als Ernte überliefert³⁷. Im Villnösstal wurde im frühen 17. Jahrhundert knapp das Vierfache, selten nur das Fünffache geerntet³⁸. Rainer Loose schliesslich erwähnt im oberen Vintschgau (Gericht Nauders) Saat-Ernte-Verhältnisse bei Roggen, Gerste und Hafer von 1:5. Etwas tiefer bei Glurns, doch immer

³⁶ TELBIS Hans, *Zur Geographie des Getreidebaus ...*, S. 87, nennt 200–250 kg; Sandgruber 170–180 kg (SANDGRUBER Roman, *Österreichische Agrarstatistik 1750–1918*, München: Oldenbourg, 1978, S. 55–56). Verbreitet wird für das späte Mittelalter und die Frühe Neuzeit eine höhere Saatgutverwendung als in späteren Perioden unterstellt. Das geht von der Annahme aus, dass das Flächenmass 'Starland' mit einem gegebenen Hohlmass, dem Star, eingesät wurde. Verwendet man Rottleuthners bekannte Grössen für alte Tiroler Masse, so lassen sich daraus kg-Mengen/Hektar errechnen. Doch das Exerzidium vermag nicht zu überzeugen: Die alten Masse variierten von Ort zu Ort, und es ist auch überhaupt nicht plausibel, dass eine definierte Landfläche immer und überall mit der gleichen Menge an Saatgut besät wurde. Slicher van Bath erwähnt für das späte Mittelalter (allerdings wieder nicht im Alpenraum) Saatgutmengen/ha, die deutlich unter den oben genannten liegen, SLICHER VAN BATH Bernard Hendrik, *Storia agraria ...*, S. 248.

³⁷ STOLZ Otto, «Zur Geschichte der Landwirtschaft ...», S. 118.

³⁸ WOPFNER Hermann, *Bergbauernbuch*, Band 3. *Wirtschaftliches Leben*, Innsbruck: Wagner, S. 172.

noch auf ca. 1.000 m Höhe, lagen sie sogar bei 1:7³⁹. Das sind zu wenige und über die Landschaften und Jahrhunderte zu weit gestreute Angaben, um ein einigermaßen zuverlässiges Bild von den Getreideerträgen in Tirol zu erhalten. Daher ist der Datengehalt der Getreidebeschreibung von 1615 von grösster Bedeutung⁴⁰.

Es handelt sich hierbei um eine Erhebung, die im Winter 1614/1615 durchgeführt wurde, um die Verpflegung militärischer Einheiten sicherzustellen. Die Bauern waren aufgefordert, ihre Getreidebestände anzugeben und ebenso ihren Bedarf an Saatgut. Damit ist ein wichtiger Aspekt zur Beurteilung der Quelle benannt: Sie beruhte auf Selbstauskünften der Betroffenen, und es ist naheliegend anzunehmen, dass sie Interesse hatten, die Bestände als gering erscheinen zu lassen, den Saatgutbedarf aber als hoch. Die aus ihren Angaben resultierenden Saat-Ernte-Relationen sind somit als untere Grenze des Möglichen aufzufassen. Weiter ist der Zeitpunkt der Erhebung, mitten im Winter, zu berücksichtigen. Ein Teil der Ernte des vergangenen Jahres war bereits verbraucht und die Saat für das Wintergetreide ausgebracht. Aber an einigen Stellen der umfangreichen, bisher nur in Ansätzen ausgewerteten Aufzeichnungen⁴¹ ist das Saatgut in Beziehung zu der Gesamternte, nicht zu dem im Dezember/Januar noch verfügbaren Vorrat gesetzt – so in dem Gericht Sonnenburg (Inntal)⁴². Aus diesem Gericht sollen nun die Daten für die Gemeinden Völs und Lans, beide unweit von Innsbruck, näher untersucht werden.

In Lans sind 17 Höfe oder Haushalte mit ihrer Ernte aufgeführt, mit dem, was ihnen ‚gewachsen‘ war, differenziert nach den Getreidearten Weizen, Roggen, Gerste und Hafer (‚Futter‘). Dabei überwog der Roggen bei weitem, gefolgt von Gerste und Hafer. Weizen spielte eine untergeordnete Rolle. Bei 15 dieser 17 Einheiten ist der Saatgutbedarf angegeben, allerdings nicht in die vier Getreide unterschieden. Wenn wir

³⁹ LOOSE Rainer, *Siedlungsgenese des oberen Vintschgaus*, Trier: Zentrallausschuss für deutsche Landeskunde, 1976, S. 216.

⁴⁰ Tiroler Landesarchiv Innsbruck, Codex 1175. Die umfangreiche Handschrift ist in einzelne Teile (Gerichte) gegliedert, diese wiederum in Dörfer.

⁴¹ Telbis geht in seiner quellenkritischen Einleitung auf die Getreidebeschreibung ein, Wopfner erwähnt sie im *Bergbauernbuch*, Bd. 3, S. 172, Stolz in seiner Geschichte der Tiroler Landwirtschaft, S. 117–118. Vgl. auch HOCHENEGG Hans, «Studien zur tirolischen Siedlungs- und Wirtschaftsgeschichte», in *Tiroler Heimat*, N.F. 1, 1928, S. 143–181.

⁴² Teil XVII des vorgenannten Codex 1175.

aus diesen Angaben die Saat-Ernte-Relationen berechnen, gelangen wir für die einzelnen Höfe in der Reihenfolge ihrer Erwähnung zu folgenden Werten⁴³: 1:4,1; 1:4,8; 1:3,9; 1:3,7; 1:4; 1:4,3; 1:4,1; 1:4,5; (-); 1:3,6; 1:4,8; 1:3,7; 1:4,1; 1:4,1; (-); 1:3,9; 1.4.4. Insgesamt wurden 3.403 Star Getreide geerntet, das Saatgutbedarf betrug 827,5 Star⁴⁴. Somit lag die durchschnittliche Ertragshöhe bei 1:4,1, ihr Minimum bei 1:3,6, ihr Maximum (zwei Fälle) bei 1:4,8.

Noch aussagekräftiger ist der Teil der Getreideerhebung, der sich auf Völs bezieht. Eine Passage daraus soll einen Eindruck von Form und Inhalt vermitteln:

„Ich Michael Prenner hab an roggem gehabt 70 stár daruon angesät 20 stár. Und zu der stat verkaufft 20 stár. Daz übrig brauch ich selbsten.

Mer gersten gehabt 105 stár. Daruon anzesäen 20 stár und verkaufft 40 stár. Daz übrig mues ich selbst haben.

Habern gehabt 110 stár zu der stat verkaufft 80 stár und anzesäen 30 stár

Waizen 6 stár. Daruon angesät 1 stár, den überrest brauch ich selbsten.

Ich bin selb sibenter⁴⁵.

Es wird deutlich, dass der Text in mehrfacher Hinsicht differenzierte Auskünfte enthält: Was der Bauer ‚gehabt‘, also geerntet hat, was schon verbraucht und was der Überrest ist, wofür er ihn benötigt, was er bereits gesät hat (‚angesät‘), was er noch aussäen muss (‚anzusäen‘). Bemerkenswert ist auch die Häufigkeit der Getreideverkäufe in die Stadt, also nach Innsbruck. Ihre Erwähnung bildet eher die Regel als eine Ausnahme ab und straft die Annahme Lügen, die alpine Landwirtschaft sei marktfern und auf die Selbstversorgung beschränkt gewesen. Die Bauern

⁴³ Zweite Dezimalstelle gerundet, (-) = keine Angabe.

⁴⁴ Vgl. HOCHENEGER Hans, «Studien zur tirolischen Siedlungs ...», S. 170, der aber keine Ertragsziffern nennt.

⁴⁵ Codex 1175, Teil XVII, Völs, fo. 2v. Der letzte Satz kann nicht befriedigend gedeutet werden; an anderer Stelle der Handschrift steht im gleichen Zusammenhang, dem des Eigenbedarfs: ‚ist fünffter‘, ‚vierter‘, ‚achter‘, ‚neunter‘. Vielleicht ein Hinweis auf die Haushaltsgrösse, so wie es in dem Abschnitt über Lans regelmässig der Fall ist, mit der sinngemässen Formulierung ‚den Rest braucht er zum Unterhalt von xy Personen.‘

verkauften nicht nur, sie kauften auch Getreide. So sagt einer von ihnen: „obermelt trait brauch ich selbs. Und mues noch darzue erkhauffen“⁴⁶.

Doch auch diese Datenreihen sind nicht lückenlos. Zwar unterscheiden sie die Getreidearten auch beim Saatgut, doch fehlt zu letzterem gelegentlich die Angabe. Zudem ist nicht gewährleistet, dass das vorhandene oder schon ausgebrachte Saatgut für dieselbe Fläche vorgesehen war, aus der die Ernte resultierte, deren Teil es bildete und zu der wir es in Beziehung setzen. Nichts schliesst aus, dass der Bauer im Folgejahr plante, eine geringere oder grössere Fläche als in der Vorperiode einzusäen, und dafür eine geringere oder grössere Saatmenge zurückhielt. Wir können nur hoffen, dass dies eine Ausnahme darstellte oder dass sich die Mehr- und Mindereffekte annähernd ausglich.

Aus 15 Betrieben des Dorfes Völs ergeben sich die in Tabelle 2 dargestellten Kennziffern.

*Tabelle 2. Erträge, Saatguteinsatz und Produktivität in Völs (1615)*⁴⁷

Getreideart	Roggen	Gerste	Hafer	Weizen
Ernte	813	803	703	83,5
Saatgut	224	189	142	12,5
Saat/Ernte	1:3,6	1:4,2	1:5	1:6,7

Quelle: Tiroler Landesarchiv, Codex 1175, Teil XVIII, Dorf Völs.

Mengen in Star.

Dies unterscheidet sich nun kaum von den Verhältnissen im benachbarten Lans. Die Erträge liegen insignifikant höher, vor allem aber erlaubt das Verzeichnis Einblicke in die Ergebnisse bei unterschiedlichen Getreidearten. Dabei überraschen die hohen Weizenenerträge, auch wenn der Weizen in Völs, wie anderenorts, eine untergeordnete Position einnahm. In all den Höfen, die Weizen anbauten, lag die Ernte hoch,

⁴⁶ Ebenda, fo. 2v.

⁴⁷ Die Gesamternte lag über den angegebenen Mengen, da wir die (wenigen) Fälle nicht einbezogen haben, wo zwar die Ernte, aber nicht das Saatgut quantifiziert waren.

nur ein einziger weist eine Relation von 1:4 auf, zwei dagegen erzielten ein Ergebnis von 1:12. Der Roggenertrag dagegen erscheint niedrig. Er schwankt, mit dem in Tabelle 2 genannten Durchschnitt, zwischen 1:2,3 und 1:5,6. Es muss somit von durchschnittlichen Ernteergebnissen ausgegangen werden, die über dem Vierfachen der Saatmenge lagen. Nochmals sei an die Interessenlage der deklarierenden Bauern erinnert, ihre Vorräte möglichst niedrig anzugeben.

Nach dem heutigen Wissensstand stellen die Angaben des Getreideverzeichnisses von 1615 die frühesten Informationen zu den Getreideerträgen in Tirol dar. Die langwährende Suche der Autoren nach älteren Quellen blieb bisher erfolglos, was nicht einen zukünftigen Zufallsfund, z. B. in einem der zahlreichen noch unveröffentlichten Urbare ausschließt. Doch vermutlich wäre auch das nur eine isolierte Momentaufnahme ohne weiteren Kontext, nicht zu vergleichen mit den Datenreihen des Getreideverzeichnisses. Dessen vollständige Auswertung stellt somit ein dringendes Desiderat der agrargeschichtlichen Forschung dar. Alle Überlegungen zu den Getreideerträgen in der Zeit vor dem 17. Jahrhundert müssen daher Spekulationen bleiben. Lässt man sich allerdings für einen Moment darauf ein, so scheint die Annahme deutlich niedrigerer Erträge im Spätmittelalter die unwahrscheinlichere Hypothese zu bilden. Nicht nur sind keine grundlegenden Veränderungen der Anbauverfahren erkennbar, die einen Produktivitätsschub hätten bewirken können, wir befinden uns auch im 17. Jahrhundert, als die Beschreibung erstellt wurde, bereits in einer Periode der Klimaverschlechterung, die oft als ‚kleine Eiszeit‘ angesprochen wird. Nehmen wir an, sie hätte Auswirkungen auf die Erträge der Landwirtschaft gehabt, dann im Sinne einer Ertragsminderung. Doch auch darüber wissen wir kaum etwas.

3.2 Getreidebau in Hochlagen

Neben zahlreichen Belegen dafür, dass Getreidebau keineswegs nur auf Tallagen begrenzt war, fanden wir bisher auch gelegentlich Hinweise darauf, dass seine Produktivität am Berg durchaus beachtlich war. Dies quantitativ auszudrücken und für die Frühe Neuzeit oder gar das späte Mittelalter belegen zu wollen, erscheint derzeit unmöglich. Allerdings stützen qualitative Anzeichen die These einer beachtlichen Produktivität

in höheren Gunstlagen. „Mit der Höhenlage muss sich keineswegs ein geminderter Ertrag des Ackerbaus verbinden. Im Gegenteil (...)“, stellte Hermann Wopfner fest⁴⁸. Jon Mathieu wies ebenfalls darauf hin, dass Getreiderträge in gemässigten Höhenlagen nicht geringer waren als in den Tälern⁴⁹. Ein wesentlicher Faktor dabei war die durch die Viehhaltung ermöglichte Düngung der Felder. „Damit liess sich, anders als in vielen spezialisierten Getreideregionen des flachen Landes, ein alljährlicher Anbau mit genügenden Erträgen aufrechterhalten“⁵⁰. Das bestätigte Jean Nicolas für Savoyen: „En pays de montagne, en revanche, sur des aires plus réduites, le principe était celui de la culture continue“, und dies „grâce à l’abondance de l’engrais animal“⁵¹.

Hier begegnet uns ein wichtiger weiterer Faktor zur Bestimmung der Ertragskraft eines Hofes: Es ist die Nutzungshäufigkeit ein und desselben Landstückes. Konnte es, ohne an Fruchtbarkeit einzubüssen, dauerhaft genutzt werden, oder musste es nach einer gewissen Zeit, nach zwei, drei oder vier Jahren, in Brache gehen? Offensichtlich ist die Ackerfläche eines Hofes bei Dauerkultur, verglichen mit der Dreifelderwirtschaft, über einen Dreijahreszyklus auch dann ertragreicher, wenn die Ernte pro Flächeneinheit niedriger ausfällt, aber zwei Drittel der Ernte bei Dreifelderwirtschaft übertrifft. Wegen der besseren Düngerverfügbarkeit, zu der auch intensivere Anbaumethoden auf den knappen Ackerparzellen im Hochland traten, war Daueranbau dort eher möglich und wurde häufiger praktiziert als in den Tallagen.

Doch generell muss für Tirol die Dreifelderwirtschaft (Wintergetreide, Sommergetreide, Brache) als dominierende Bewirtschaftungsform in Frage gestellt werden. Spätestens seit der Frühen Neuzeit finden sich Dauerfeldbau, Vierfelderwirtschaft und Feldgraswirtschaft, wobei bei letzterer das Ackerland nach einigen Jahren der Nutzung in eine Graswiese umgewandelt wurde, die dem Heuschnitt diente: auch dies erneut ein Verweis auf die regelmässige Verbindung von Ackerbau und

⁴⁸ WOPFNER Hermann, *Bergbauernbuch ...*, S. 174.

⁴⁹ MATHIEU Jon, *Geschichte der Alpen 1500–1900. Umwelt, Entwicklung, Gesellschaft*, Wien, Köln, Weimar: Böhlau, 2. Auflage 2001, S. 55.

⁵⁰ MATHIEU Jon, *Eine Agrargeschichte der inneren Alpen. Graubünden, Tessin, Wallis 1500–1800*, Zürich: Chronos, 1992, S. 180.

⁵¹ NICOLAS Jean, *La Savoie au XVIII^e siècle*, Montmélian: La Fontaine de Siloé, 2. Auflage, 2003, S. 684 und 688.

Viehhaltung⁵². Zu Beginn des 19. Jahrhunderts antwortete das Amt Ambras auf eine amtliche Anfrage zur Verbreitung der Brache: „In Tirol ist keine Brach, denn die Bauern wechseln immer zwischen Äckern und Wiesen.“ Meran teilte mit: „Hier pflegt man die Getreidefelder nie brach liegen zu lassen, man benützt sie jährlich“⁵³. Dabei wird nicht über Neuerungen des 19. Jahrhunderts berichtet, sondern über seit langem geübte Anbauweisen. Am Berg waren sie eher noch als in den Tälern durch den Mangel an geeigneten Feldern geboten, und die intensive Bestellung wurde durch die grosse Verfügbarkeit von tierischem Dünger ermöglicht.

3.3 Gesamtproduktion

Die diversifizierten, standortgerechten und keineswegs unproduktiven Agrarsysteme konnten allerdings nicht das von Cinzia Lorandini diagnostizierte „persistente squilibrio tra popolazione e risorse“ beheben⁵⁴. Es äusserte sich in einem Getreidedefizit, das durch Einfuhren aus den Nachbargebieten Tirols, aus der Poebene, Venetien, Österreich, Schwaben und Bayern ausgeglichen werden musste. Dazu liegen für das späte Mittelalter und die Frühe Neuzeit keine Grössenordnungen, aber doch zahlreiche Hinweise vor⁵⁵. Mangels solcher statistischer Daten wissen wir nicht, ob das importierte Getreide hauptsächlich für die Bergbauggebiete von Kitzbühel, Gossensass/Sterzing und vor allem Schwaz bestimmt war, wo im frühen 16. Jahrhundert mehr als 10.000 Bergleute einen hohen Nahrungsbedarf hatten, oder ob es eher ein davon unabhängig bestehendes Defizit beheben sollte. Exakte Zahlen liefert uns erst Staffler, der für die dreissiger Jahre des 19. Jahrhunderts die Getreideeinfuhren mit 20 Prozent des Bedarfs angab⁵⁶.

⁵² Vgl. dazu WOPFNER Hermann, *Bergbauernbuch ...*, S. 119; LOOSE Rainer, *Siedlungsgenese ...*, S. 204; STOLZ Otto, «Zur Geschichte der Landwirtschaft ...», S. 98–99.

⁵³ Zitiert nach STOLZ Otto, «Zur Geschichte der Landwirtschaft ...», S. 99.

⁵⁴ LORANDINI Cinzia, «Aspetti strutturali e funzionali del commercio in area alpina», in DENZEL et al. (Hg.), *Oeconomia Alpium ...*, S. 199–214 (hier S. 207).

⁵⁵ Vgl. KIESSLING Rolf, «Schwäbisch-tirolische Wirtschaftsbeziehungen 1350–1650», in *Schwaben-Tirol, Beiträge*, Rosenheim: Rosenheimer Verlagshaus, 1989, S. 182–201, und STOLZ Otto, *Geschichte des Zollwesens, Verkehrs und Handels in Tirol und Vorarlberg von den Anfängen bis ins XX. Jahrhundert*, Innsbruck: Wagner, 1953 (Schlern-Schriften 108), S. 73, 218.

⁵⁶ STAFFLER Johann Jakob, *Tirol und Vorarlberg ...*, S. 207.

Diverse Autoren erklären die bestehende Versorgungslücke mit einer geringen Produktivität der Landwirtschaft, so Andrea Bonoldi, der letztere als „un dato di fatto dell’agricoltura locale“ bezeichnet, ohne allerdings entsprechende Kennziffern anzugeben⁵⁷. Doch ebenso wie die für die vorindustrielle Landwirtschaft charakteristische langsame Entwicklung der Produktivität scheint uns auch die Verbindung demographischer und naturräumlicher Bedingungen eine entscheidende Rolle für die Begrenzung der Getreideerzeugung zu spielen. Stützt man sich auf Jon Mathieus Daten, so stieg die Bevölkerung in der Region Bozen zwischen ca. 1700 und ca. 1870 um 40 Prozent, in der Region Trient zwischen ca. 1600 und 1870 um 100 Prozent, in Nordtirol im gleichen Zeitraum um 70 Prozent, alles natürlich nur Annäherungen⁵⁸. Es fragt sich, ob der daraus resultierende zunehmende Getreidebedarf allein durch eine Intensivierung des Anbaus, also durch steigende Produktivität gedeckt werden konnte. Für eine Ausdehnung des Anbaus fehlte es jedoch an geeigneten Flächen, oder Ungunstgebiete mussten genutzt werden, mit entsprechend geringerem Flächenertrag. Je optimistischer, wozu wir – gestützt auf die angeführten Daten – neigen, die Erträge der Frühen Neuzeit beurteilt werden, umso niedrigere Zuwächse lassen sich in den nachfolgenden zwei Jahrhunderten erwarten. Ab dem frühen 19. Jahrhundert wurde auch zunehmend der Kartoffelanbau verbreitet – dies verbesserte die Ernährungssituation, doch gingen dadurch auch Getreideböden verloren.

4. BERG- UND TALÖKONOMIE: EIN BEISPIEL

Abschliessend richtet sich der Blick beispielhaft auf die besonderen Austauschformen, die im südlichen Tirol des Spätmittelalters zwischen dem Zentralort Bozen und seinem agrarwirtschaftlich geprägten Umfeld bestanden haben. Die mittalpine Ökonomie war auf die Märkte des Talbodens existentiell angewiesen. Hier konnten ländliche Produzenten städtische Abnehmer bedienen und Ware-Geld-Beziehungen anbahnen

⁵⁷ BONOLDI Andrea, «Le incertezze dello sviluppo: alcune considerazioni sull’economia tirolese tra Sette e Ottocento», in LEONARDI Andrea (a cura di), *Aree forti e deboli nello sviluppo della montagna alpina*, Trento: Università degli Studi, 2001, S. 171–190 (hier S. 175).

⁵⁸ MATHIEU Jon, *Geschichte der Alpen ...*, S. 29, Tab. 2.

und so auch einen vielfach bescheidenen Kapitalfluss in peripherer gelegene Gebiete eröffnen. Aber auch städtische Akteure suchten ihre ökonomischen Interessen im Umland wahrzunehmen, indem sie Landtransaktionen vornahmen und damit direkte Kapitalflüsse eröffneten. Die enggesteckten Grenzen der reinen Subsistenzwirtschaft waren damit definitorisch überwunden, denn stärker ökonomisch durchwirkte Austauschbeziehungen zwischen „Land“ und „Stadt“ ermöglichten zugleich auch eine intensivere wechselseitige Integration der jeweiligen Lebenswelten. In dankenswerter Klarheit verwarf unlängst Andrea Leonardi die Auffassung einer „chiusura dell'ambiente di montagna in se stesso, che in realtà non è mai esistita, per il semplice fatto che l'economia della montagna alpina non è mai stata, né avrebbe potuto essere, un'economia autarchica. Al contrario, i legami con i territori circostanti sono sempre stati significativi ...“⁵⁹.

Es ist der jüngeren Forschung zu verdanken, dass unsere Sichtweise auf die in der älteren Literatur vielfach als einander diametral entgegengesetzt gedachten Pole des urbanen und des ruralen Bereichs sich grundlegend geändert hat⁶⁰. Nunmehr rückten verstärkt die sozialräumlichen Folgen der Stadt-Land-Beziehungen in den Blick – die dörflich-ruralen Lebensbedingungen in Spätmittelalter und Früher Neuzeit waren nicht mehr als abgeschottete, marktferne und gleichsam selbstgenügsame Verhältnisse zu denken, die sich völlig konträr zu den städtisch-protoindustriellen Entwicklungslogiken darstellten⁶¹. Diese konzeptionellen Neuansätze haben auch klargemacht, dass der ländliche Raum schon in vormoderner Zeit kaum als einheitliche Raumkategorie imaginiert werden kann, sondern durch komplexe Wechselverhältnisse mit den

⁵⁹ LEONARDI Andrea, «La ridefinizione dell'assetto produttivo e il nuovo volto delle aree di montagna», in BROGIOLO Gian Pietro, LEONARDI Andrea, TOSCO Carlo (a cura di), *Paesaggi delle Venezia, Storia ed economia*, Venezia: Marsilio, 2016, S. 543–598 (hier S. 546).

⁶⁰ Exemplarisch hierzu, am englischen Beispiel, DAVIS James, *Medieval Market Morality. Life, Law and Ethics in the English Marketplace, 1200–1500*, Cambridge: Cambridge University Press, 2012.

⁶¹ Vgl. etwa KONERSMANN Frank, LORENZEN-SCHMITT Klaus-Joachim (Hg.), *Bauern als Händler. Ökonomische Diversifizierung und soziale Differenzierung bäuerlicher Agrarproduzenten (15.–19. Jahrhundert)*, Stuttgart: Lucius & Lucius, 2011. Vgl. auch den Sammelband von OBERMAIR Hannes (Hg.), *Ländliche Ökonomien – Economie rurali*, Innsbruck, Wien, Bozen: Studienverlag 2015 (Geschichte und Region/Storia e regione 24,1).

nahegelegenen urbanen oder suburbanen Zentren geprägt war. Zugleich wirkten die ländlichen Akteure intensiv in die städtischen Sozialräume hinein, so dass beide Formationen erheblichen Transformationen unterlagen. Sind daher „Ländlichkeit“ und „Urbanität“ ohnehin nur als idealtypische Konstellationen bzw. als fundierende Narrative zu denken, macht die neue, am historischen Material abgeglichene Sichtweise auf sie auch die komplexe soziale und ökonomische Textur sichtbar, die beide Sozialräume durchwirkte und die sukzessive Auflösung oder doch zumindest die Durchmischung der jahrhundertealten ‚Kulturdifferenz‘ von Stadt und Land nach sich zog⁶².

Doch wie lassen sich diese Phänomene, jenseits der allgemeinen Diagnose, am konkreten Beispiel aufspüren? Und welche Akteure waren daran beteiligt? Wir greifen im Folgenden ein aufgrund der prekären Quellenlage notgedrungen unscharfes Beispiel der ersten Hälfte des 14. Jahrhunderts aus Deutschnofen, einer ländlich bzw. agrarwirtschaftlich geprägten Siedlung am sogenannten Regglberg südöstlich von Bozen, heraus.

Die Ortschaft Deutschnofen, auf ca. 1350 m gelegen, erscheint bereits seit dem 12. und 13. Jahrhundert als die dominierende gerichtliche, pfarrkirchliche und soziale Siedlungseinheit auf der weitläufigen Regglberger Hochfläche⁶³. Vielfältige wirtschaftliche Ansprüche an den hohen Holz- und Getreideerträgen des intensiv urbar gemachten Landstrichs führten immer wieder zu Interessenkollisionen und Auseinandersetzungen innerhalb des örtlichen Adels, der grossen regionalen politischen Kräfte Hochstift Trient und Grafen von Tirol sowie auch einzelner kleinerer Akteure, die ihre jeweiligen Ansprüche durchzusetzen suchten. Der Holzreichtum von Deutschnofens Wäldern wird noch in der um 1600 von Marx Sittich von Wolkenstein verfassten Südtiroler Landesbeschreibung hervorgehoben („die schonesten segelpaum und enzpaum von allerley holz als larchen, ferchen, feischen, danen und ander holz genung“), ebenso wird der vielfältige Getreideanbau erwähnt („waiz, rogen, gersten, futer und ruben und ain tails plent wayzen“)⁶⁴. Solcher Ressourcenreichtum in der Urproduktion

⁶² Grundlegend ZIMMERMANN Clemens (Hg.), *Dorf und Stadt. Ihre Beziehungen vom Mittelalter bis zur Gegenwart*, Frankfurt a. M.: DLG-Verlag, 2001.

⁶³ Ausführlich zum Entwicklungsgang STOLZ Otto, *Politisch-historische Landesbeschreibung von Südtirol*, Innsbruck: Wagner, 1937 (Schlern-Schriften 40), S. 236–240.

⁶⁴ WOLKENSTEIN Marx Sittich von, *Landesbeschreibung von Südtirol. Festgabe zum 60. Lebensjahr Hermann Wopfners*. Verfasst um 1600, erstmals aus den Handschriften, hrsg.

fürhte notgedrungen auch zu Verteilungskämpfen, und es ist bezeichnend, dass im Jahr 1434 die „lewttē und gemeinschaft von Tewtschenofen“ in einem Zollrechtsstreit mit der Adelsfamilie Botsch erstmalig als eigenständig handelnde Dorfgemeinschaft in Erscheinung treten⁶⁵.

Abgrenzungsprobleme und Einkünftekonflikte trugen also wesentlich zur Konsolidierung der vormodernen Landgemeinde bei, ein Vorgang, der auch sonst in der inneralpinen Entwicklung des Spätmittelalters deutlich hervortritt⁶⁶. In der Krisenzeit der Tiroler Bauernrevolte von 1525/26 wird von den Deutschnofnern auf die stark abnehmenden Erträge sowohl an Getreide, das man nun sogar zukaufen müsse, wie an Holz ausdrücklich im Rahmen ihrer an den Landesfürsten gerichteten Beschwerde hingewiesen, und es werden für diesen Missstand ursächlich neben der klimatischen Ungunst (der sog. Kleinen Eiszeit⁶⁷) die ungünstigen monetären Hindernisse der landesfürstlichen Mauten und Zölle an den Verbindungsrouten nach Bozen angeführt⁶⁸.

In all diesen Wechselfällen scheinen entscheidend für die Profilierung landgemeindlicher Organisationsformen, zugleich aber auch für deren obrigkeitliche Kontrolle zwei „Überbauten“ gewesen zu sein: die beiden Determinanten Gericht und Pfarre. Als eigene landesfürstliche Jurisdiktion wurde das Landgericht Deutschnofen, zu Beginn des 14. Jahrhunderts auch kurzfristig mit dem Gericht Enn-Kaldiff in der vorgelegerten Etschtalsole vereint, an wechselnde Adelsfamilien vergeben,

von einer Arbeitsgemeinschaft von Innsbrucker Historikern, Innsbruck: Wagner, 1936 (Schlern-Schriften 34), S. 208. Holz von Deutschnofen wird noch im 17. Jahrhundert etwa nach Bologna geliefert, vgl. SCHNEIDER Walter, «Holz vom Tschufflerbauer auf Deutschnofen für den Dachstuhl des Doms von Bologna im Jahre 1614», *Der Schlern*, 73, 1999, S. 298–305.

⁶⁵ OBERMAIR Hannes, *Bozen Süd – Bolzano Nord. Schriftlichkeit und urkundliche Überlieferung der Stadt Bozen bis 1500*, Band 2, *Regesten der kommunalen Urkunden 1401–1500*, Bozen: Stadtgemeinde Bozen, 2008, S. 76, Nr. 989.

⁶⁶ MATHIEU Jon, *Geschichte der Alpen ...*, S. 160 ff.

⁶⁷ Hierzu BEHRINGER Wolfgang, LEHMANN Hartmut, PFISTER Christian (Hg.), *Kulturelle Konsequenzen der „Kleinen Eiszeit“*. *Cultural Consequences of the „Little Ice Age“*, Göttingen: Vandenhoeck & Ruprecht, 2005 (Veröffentlichungen des Max-Planck-Instituts für Geschichte 212).

⁶⁸ WOPFNER Hermann (Hg.), *Quellen zur Geschichte des Bauernkrieges in Deutschtirol 1525*, Innsbruck: Wagner 1908, 2. Neudr. Aalen: Scientia, 1984 (Acta Tirolensia 3), S. 142–143.

so die Niedertor, die Völser und schliesslich, im 15. Jahrhundert, die Herren von Liechtenstein⁶⁹. Es waren also die Tiroler Eliten selbst, die hier zum Zuge kamen, im Namen der Habsburger die volle Gerichts- und Ordnungsgewalt ausübten und zugleich ihre wirtschaftlichen Exploitationsansprüche geltend machen konnten.

Bezeichnenderweise befand sich die lokale Dingstätte, also die Stelle des öffentlichen Gerichts, unmittelbar am Platz vor der örtlichen Pfarrkirche⁷⁰. Letztere, ursprünglich St. Benedikt geweiht, erkor noch um 1300 die Heiligen Ulrich von Ausburg und Wolfgang von Regensburg zu ihren Patronen, was allgemein als Hinweis auf die intensive süddeutsche Kolonisation der Hochfläche in dieser Zeitspanne gedeutet wird – hierzu stand die diözesane Zugehörigkeit zur Bischofskirche Trient bzw. deren Domkapitel (ab 1407) in keinerlei Widerspruch⁷¹.

Um die wirtschaftliche Potenz des Deutschnofner Sprengels im frühen 14. Jahrhundert zu ermessen, genügt ein Blick auf die Verzeichnisse der tirolischen Steuereinnahmen aus dieser Zeit. Einer entsprechenden Übersicht von 1311 ist zu entnehmen, dass das Gericht 80 Mark an die landesfürstliche Kammer zu leisten hatte, etwa die Hälfte der üppigen Einkünfte aus Eppan, aber gleich viel wie Jenesen oberhalb Bozens und fast dreimal so viel wie etwa das Gericht Salurn, das zu dieser Zeit einen der südlichsten Vorposten der Tiroler Landesherrschaft bildete⁷². Auch in dem von Graf Meinhard II. von Görz-Tirol kurze Zeit zuvor – im Jahr 1288 – veranlassten landesweiten Urbarverzeichnis sind einige der Deutschnofener Höfe mit ihren Abgaben erfasst⁷³. In

⁶⁹ STOLZ OTTO, *Politisch-historische Landesbeschreibung ...*, S. 237–238.

⁷⁰ STOLZ OTTO, *Politisch-historische Landesbeschreibung ...*, S. 240.

⁷¹ CURZEL Emanuele, *Le pievi trentine. Trasformazioni e continuità nell'organizzazione territoriale della cura d'anime dalle origini al XIII secolo*, Bologna: Edizioni Dehoniane, 1999 (Centro per le scienze religiose in Trento, Series maior 5), S. 245–247. Ebenso STOCKER-BASSI ROSA, *Aus der Geschichte des ehemaligen Gerichtes Deutschnofen*, Bozen: Ferrari-Auer, 1982, S. 21–36. Stocker-Bassi führt als weitere Akteure des Siedlungsausbaus auch die Grafen von Eppan-Ulten und das Augustinerhorrenstift Au (Gries) in Bozen an (S. 23).

⁷² *Quellen zur Steuer-, Bevölkerungs- und Sippengeschichte des Landes Tirol im 13., 14. und 15. Jahrhundert*, bearb. von mehreren Innsbrucker Historikern, Innsbruck: Wagner, 1939 (Schlern-Schriften 44), S. 98.

⁷³ ZINGERLE Oswald v. (Bearb.), *Meinhard II. Urbare der Grafschaft Tirol*, Wien: Österreichische Akademie der Wissenschaften, 1890 (Fontes rerum Austriacarum II/45), Amt *Enne* XXIX.

einem landesfürstlichen Teilurbar von 1393 ist dann das gesamte Amt Deutschnofen verzeichnet⁷⁴.

Es gab also Gründe genug, den wirtschaftlichen Kreis des Deutschnofener Hochplateaus auch von auswärts zu betreten. Man musste nicht der Tiroler Landesfürst oder der Bischof von Trient sein, um solche Pläne zu hegen. Es ist aber selten der Fall, dass eine frühe „private“ Initiative in das Licht der Urkunden tritt. Eine solche Überlieferungsgunst ist für einen Bozner Entrepreneur der Dreissigerjahre des 14. Jahrhunderts gegeben. Wir verwenden hier den Unternehmerbegriff in seinem vormodernen Verständnis, aber doch in dem Sinne, dass Personen über erhebliche Mengen an Bargeld verfügten und erwirtschaftetes Kapital anlegen wollten. Der bedeutende Soziologe Werner Sombart hat für diese Wirtschaftsgesinnung die nötigen Stichworte geliefert. In seiner „Genesis des Kapitalismus“ von 1902 hielt er fest, dass ein frühkapitalistisches, also wesentlich geldbasiertes und auf Investition gerichtetes Wirtschaftshandeln zunächst bei den Handwerkern der mittelalterlichen Städte auffindbar sei, zugleich aber „zu wirklichem Reichtum nur die Wohlhabenden zu gelangen vermochten“, also jene, die bereits über Voraussetzungen verfügten, um die sogenannte „ursprüngliche Akkumulation“ hinter sich zu lassen⁷⁵.

Diese Beschreibung dürfte, zumindest in Teilen, auch auf jenen Heinrich Schwarzmann aus Bozen passen, dessen Agieren in einigen wenigen südtirolischen Urkunden der 1330er-Jahre ansatzweise fassbar wird. Als zentrales sozialgeschichtliches Kriterium für gehobene handwerklich-bürgerliche Schichten zählt auch in Bozen der Hausbesitz und, damit verbunden, das zentrale Wohnen und Wirtschaften⁷⁶. Dieses Merkmal

⁷⁴ Tiroler Landesarchiv Innsbruck, Urbare 19a (frdl. Hinweis von Walter Landi). Das Gros der Höfe dürfte also erst in nachmeinhardinischer Zeit unter landesfürstliche Kontrolle geraten sein, analog den Verhältnissen in den vergleichbaren Höhensiedlungen von Truden und Altrei im Bozner Unterland, vgl. HUTER Franz (Bearb.), *Handbuch der historischen Stätten, Österreich II, Alpenländer mit Südtirol*, 2. Aufl., Stuttgart: Kröner, 1978, S. 429 ff.

⁷⁵ SOMBART Werner, *Der moderne Kapitalismus*, 1. Band, *Die Genesis des Kapitalismus*, Leipzig: Duncker & Humblot, 1902, S. 269. Sombarts bahnbrechende Arbeit und Historisierungsleistung hat bereits der berühmte Soziologe Talcott Parsons in seiner Dissertation gewürdigt, vgl. PARSONS Talcott, «Capitalism' in recent German literature: Sombart and Weber», in *Journal of Political Economy*, 36, 1928, S. 641–661; *Journal of Political Economy*, 37, 1929, S. 31–51.

⁷⁶ Zu diesen Charakteristiken am Bozner Beispiel OBERMAIR Hannes, STAMPFER Helmut, «Urbane Wohnkultur im spätmittelalterlichen Bozen», in *Schloss Runkelstein*.

trifft auch auf Schwarzmann zu, der unter den südlichen Lauben Nr. 41, der im 16. Jahrhundert so bezeichneten „behausung am Moren“ im ehemaligen 5. Innenstadtviertel, begütert war, also im Kernbereich der Bozener Gründungsstadt des späten 12. Jahrhunderts wohnte⁷⁷. Dies war nicht das einzige Distinktionsmerkmal, das die im Übrigen nur spärlich fließenden Quellen bereithalten.

Laut einer Urkunde von 1353 war der zu diesem Zeitpunkt bereits verstorbene Schwarzmann mit „Frau Beneschroda“ verheiratet gewesen, die nunmehr als seine Witwe die auf sie übergegangenen Besitzrechte an einem Hof in Deutschnofen, dem Lehenhof („an dem Lehen“ bzw. „Ammelehen“), an einen gewissen Bertold Schmid veräußerte und zugunsten der Adelsfamilie Weineck als des feudalen Obereigentümers auf sagte, d. h. zederte⁷⁸. In einer vier Jahre älteren Notarsaufzeichnung erscheint dieselbe „Schruda“ als Inhaberin des Bozener Hauses „in veteri burgo“, also unter den Lauben, was ein Hinweis darauf ist, dass Schwarzmann noch vor 1349 gestorben und seiner Frau seinen Gesamtbesitz inner- und ausserhalb Bozen hinterlassen haben muss⁷⁹.

Die Bilderburg, hg. von der Stadt Bozen unter Mitwirkung des Südtiroler Kulturinstitutes, Bozen: Athesia, 2000, S. 397–409 (hier S. 403–404). Vgl. auch die sozialtopografische Studie von LOOSE Rainer, «Wohnen und Wirtschaften in der Laubengasse – Versuch einer Sozialtopographie der Altstadt Bozen um 1350», in *Bozen zwischen den Grafen von Tirol und den Habsburgern – Bolzano fra il Tirolo e gli Asburgo*, Bozen: Athesia, 1999, S. 105–126.

⁷⁷ Nachweis zum Jahr 1335 bei HOENIGER Karl Theodor, *Ein Häuserverzeichnis der Bozner Altstadt von 1497*, Innsbruck: Wagner, 1951 (Schlern-Schriften 92), S. 29, Nr. 71. Demnach kam dasselbe Haus um 1500 in den Besitz der Familie Gadolt und um die Mitte des 16. Jahrhunderts in die Hand der Ettenharder – beide Familien stellten mehrmals den Bozner Bürgermeister und gehörten demnach zum städtischen Patriziat.

⁷⁸ OBERMAIR Hannes, *Bozen Süd – Bolzano Nord. Schriftlichkeit und urkundliche Überlieferung der Stadt Bozen bis 1500*, Band 1, Regesten der kommunalen Urkunden 1210–1400, Bozen: Stadtgemeinde Bozen, 2005, S. 328, Nr. 659. Bei dem Hof handelt es sich entweder um den noch bestehenden Hof Lehen (Lechner) im Viertel Platz oder um den abgegangenen Hof Lehen (Lehenwies) im Viertel Prent, vgl. STOCKER-BASSI Rosa, *Deutschnofner Höfegeschichten*, Heft 3, Deutschnofen: Raiffeisenkasse Aldein-Deutschnofen, 1994 ff., S. 40; Heft 4, S. 45; Heft 5, S. 24.

⁷⁹ OBERMAIR Hannes, *Bozen Süd I...*, S. 320, Nr. 634. Dass Frauen, meist, aber nicht nur, als Erbinnen ihrer verstorbenen Männer im Südtiroler und Trentiner Raum eine aktive ökonomische Rolle einnahmen, belegen noch weitere spätmittelalterliche Beispiele, vgl. BOCCHER Sandra, CURZEL Emanuele, FRANCESCHINI Italo, *Un mondo in salita. Il maso di Antraque sul monte di Roncegno (XIII-XIV secolo)*, Trento: Società di Studi Trentini di Science Storiche, 2017, S. 161 ff., und STAMM Volker, «Grundbesitz und wirtschaftliche

Die vorgenannten urkundlichen Aufzeichnungen sind dem Archiv des ehemaligen Heilig-Geist-Spitals entnommen, der bedeutendsten und besitzmächtigsten karitativen Einrichtung des spätmittelalterlichen Bozens. Im späten 13. Jahrhundert begründet, fungierte das zentral gegenüber der Marienpfarrkirche gelegene Hospital als der wichtigste Pfründenmarkt der örtlichen merkantilen Elite⁸⁰. Als städtische Versorgungsanstalt *par excellence* war „die Ökonomie des Spitals (...) durch die Zuwendungen der Bürger bestimmt, die für die erwarteten Betreuungsleistungen ihre Häuser, Ländereien, Weinberge, Wiesen, Kapitalien und Renditen im Gegenzug übertragen“⁸¹. Die auf diese Weise reich dotierte Einrichtung wurde bereits rasch nach ihrer Gründung kommunalisiert und ging bald in die vollständige Kontrolle der Bozener Bürgerschaft bzw. ihrer abkömmlichen Honoratioren über. Die einflussreiche Vorstandschaft des Hospitals wurde daher den städtischen Eliten übertragen, die im Wechsel auch als Pfarrkirchenpröpste, als Ratsherren und Inhaber wichtiger kommunaler Ämter und bisweilen sogar als Bürgermeister fungierten. Dieser Personenkreis war durchwegs männlich und bildete damit den zeittypischen Gender-Gap geradezu idealtypisch ab⁸².

Nicht so im Heilig-Geist-Spital, zumindest im 14. Jahrhundert, sind doch immerhin drei weibliche Vorstände des Instituts belegt. Zu ihnen gehörte neben Heilwig(is) von Bozen, bezeugt zwischen 1302 und 1331, und ihrer unmittelbaren Amtsnachfolgerin Elisabeth Scharendauer (1332–1335)⁸³ eben Beneschroda Schwarzmann von Bozen. Sie hat ihren verstorbenen Gatten offenbar lange überlebt und ist als Hospitalverwalterin in den Jahren von 1365 bis 1369 bezeugt⁸⁴. Damit ist eine eindrucksvolle

Aktivitäten bürgerlicher Frauen im spätmittelalterlichen Südtirol», in *Der Schlern*, 89/6, 2015, S. 22–35.

⁸⁰ Hierzu ausführlich SCHNEIDER Walter, *Das Urbar ...*, S. 12ff.

⁸¹ Zitiert nach OBERMAIR Hannes, *Bozen Süd 1 ...*, S. 17.

⁸² Hierzu allgemein und aus sozialgeschichtlicher Sicht BRANDT Hartwin, AUER Anika M., BREHM Johannes, DE BRASI Diego, HÖRL Linda K. (Hg.), *genus & generatio: Rollenerwartungen und Rollenerfüllungen im Spannungsfeld der Geschlechter und Generationen in Antike und Mittelalter*, Bamberg: University of Bamberg Press, 2011 (Bamberger Historische Studien 6).

⁸³ Zu beiden Spitalverwalterinnen SCHNEIDER Walter, *Das Urbar ...*, Einl. S. 11.

⁸⁴ OBERMAIR Hannes, *Bozen Süd 1 ...*, S. 358, Nr. 732, und S. 368–369, Nr. 757. 1374 ist bereits ihr wiederum männlicher Nachfolger Botsch, ein Florentiner Aufsteiger in Bozen, bezeugt (OBERMAIR Hannes, *Bozen Süd 1 ...*, S. 384, Nr. 802). Zu Letzterem einschlägig RIEDMANN Josef, *Die Beziehungen der Grafen und Landesfürsten von Tirol zu Italien bis zum*

Gestaltungsposition dokumentiert, war der Hospitalvorstand doch für ein durch zahllose Übertragungen überreiches Portfolio an Gütern, Besitzungen und Einkünften zuständig, mit dem sich im spätmittelalterlichen Bozen nur noch das Dotationsgut der städtischen Marienpfarrkirche vergleichen konnte⁸⁵.

Dies führt auf unsere Ausgangsfragestellung nach dem wirtschaftlichen Handeln urbaner Eliten in ihrem ländlichen Umfeld zurück. Heinrich Schwarzmann, Beneschrudas Gatte, ist zum Jahreswechsel 1334/35 als Grundbesitzer sowohl im kleinen Weiler Mazon bei Neumarkt im Etschtal südlich von Bozen, einem klassischen Weinbaugebiet, wie auch im bereits umrissenen Bergdorf Deutschnofen bezeugt⁸⁶. Schwarzmanns Weinbaubesitz in Mazon war mit einer jährlichen Weinabgabe an die Pfarrkirche von Deutschnofen belastet, von deren Leistung er gegen Verpfändung der Hälfte seiner Hofstatt am Lehen in Deutschnofen an die dortige Kirche mit demselben Rechtsakt befreit wurde. Hier geben sich also Investitionsleistungen zu erkennen, die den wohlsituierten Stadtbürger in den Besitz von Land und Gut gebracht haben, die er offensichtlich gezielt gestreut hatte: Weinbesitz in den besten Lagen des Bozner Unterlands, Hofbesitz auf den getreide- und holzreichen Höhen des Regglberges. Solches diversifizierendes ‚Parken‘ von Vermögen wird wohl Zwecken gedient haben, die über den reinen Eigenkonsum hinausreichten und in grössere wirtschaftliche Austauschbeziehungen zwischen dem Zentralort Bozen und seinem Vorort Deutschnofen (bzw. Mazon) eingebettet waren. Auf jeden Fall belegt dieses Beispiel, wie sehr kommunale Akteure, die über durch merkantile Tätigkeit akkumuliertes Kapital verfügten, in die Wirtschaftskreisläufe des Umlandes gestaltend

Jahre 1336, Wien: Österreichische Akademie der Wissenschaften, 1977 (Sitzungsberichte der philosophisch-historischen Klasse 307), S. 317 ff.

⁸⁵ SCHNEIDER Walter, *Das Urbar ...*, S. 10. Zur Bozener Pfarrkirche und ihrer Bedeutung OBERMAIR Hannes, «Kirche und Stadtentstehung. Die Pfarrkirche Bozen im Hochmittelalter (11.–13. Jahrhundert)», in *Die Dompfarre Bozen im Wandel der Zeiten*, Bozen: Athesia, 1995, S. 449–474.

⁸⁶ Die Urkunde von 1334 Sept. 21–1335 Jan. 8 wird im Pfarrarchiv Deutschnofen innerhalb der nicht durchsignierten Urkundenreihe verwahrt; ein partielles Regest des Inhalts bieten OTTENTHAL Emil v., REDLICH Oswald, *Archiv-Berichte aus Tirol 1*, Wien: Kubasta & Voigt, 1888 (Mittheilungen der dritten Archiv-Section der k.k. Central-Commission zur Erforschung und Erhaltung der Kunst- und historischen Denkmale 1), S. 116, Nr. 429. Unsere Angaben beruhen auf der Einsichtnahme des Originals.

einwirkten. Dies betraf naturgemäss die religiös-ideologische Sphäre mit. Im Jahr 1339 wurde aus dem Besitz Heinrich Schwarzmanns in Deutschnofen eine Stiftung für Kirchenschmuck und -beleuchtung sowie für die Aussätzigen („extranei infirmi seu leprosi quod vulgo dicitur aussetzegen“), also für die Leprakranken errichtet⁸⁷. Schwarzmanns Gattin Beneschroda übertraf ihren verstorbenen Gatten noch, indem sie im administrativ-kommunalen und zugleich karitativ fundierten Bereich eine überragende Stellung einnehmen konnte.

Abschliessend bleibt festzuhalten: Besitz verpflichtete und war untrennbar mit immateriellen Leitvorstellungen und entsprechenden Rechtshandlungen verbunden, die neben ökonomischen Erwartungen der städtischen Akteure auch die Investition in das (eigene) „Seelenheil“ bzw. das Mitwirken an der „Gemeinschaft“ inkludierten. Die spätmittelalterliche Tauschökonomie schloss in die rein materielle Sphäre demnach stets auch Leistungen ein, die auf Jenseitserwartungen und Erlösungshoffnungen gerichtet waren. Soziale Ungleichheit bildete sich aber auch in der unterschiedlichen Nähe zu Heilmitteln und in der nicht für alle gleichen Teilhabe an den Segnungen der Frömmigkeit ab. Wer mehr Geld hatte, konnte auch seinen Platz im Himmel besser absichern. Dieses letztlich irrationale und wesentlich ausserökonomische Element war mit Auskommenstrategien und Vermögensplatzierungen mühevoll in Einklang zu bringen. Je höher das erwirtschaftete Kapital war, auch dies zeigt der Fall Schwarzmann, desto intensiver gestaltete sich auch das Bemühen, die stets gegenwärtige Kontingenz von Leben und Tod durch ökonomische Transzendenz zu überschreiten. Ähnlich der rationalen Tageseinteilung des Mönchs und der Zeitordnungsdisziplin seines Stundengebets suchte auch der städtische Entrepreneur Kontrolle über die ihm nicht mehr verfügbare Zeit nach seinem Ableben zu gewinnen – auch auf diese quasirationale, ‚kapitalistische‘ Komponente des merkantilen Alltagshandelns hat nochmals Sombart in eindringlichen Worten hingewiesen⁸⁸.

⁸⁷ Original im Pfarrarchiv Deutschnofen, Urkundenreihe; Regest bei OTTENTHAL Emil v., REDLICH Oswald, *Archiv-Berichte ...*, S. 117, Nr. 432. Zum Begriff des „Aussatzes“ als Synonym für Lepra, wie in der Urkunde auch ausgeführt, vgl. im Detail ÅSDAHL-HOMBERG Märta, «Die deutsche Synonymik für ‚aussätzig‘ und ‚Aussatz‘», in *Niederdeutsche Mitteilungen*, 26, 1970, S. 25–71.

⁸⁸ SOMBART Werner, *Der moderne Kapitalismus ...*, S. XIX und öfter; Sombart spricht von „Zweckreihen“ und meint damit vormoderne Formen instrumenteller Vernunft.

Gérer les terres, gérer les conflits.

Les terres des Locarnesi, xvi^e-xviii^e siècles*

Luigi Lorenzetti (Università della Svizzera italiana)

Résumé

Au cours de l'époque moderne, la Corporazione dei Borghesi – à savoir un groupe de familles originaires de Locarno – était propriétaire d'un ample patrimoine foncier et de nombreux droits d'usage qui incluaient aussi bien des alpages dans les zones d'altitude que des terres de plaine destinées à l'agriculture intensive ou bien à la pâture. L'étude analyse les stratégies d'acquisition et de gestion de ces biens fonciers. Les contrats de location perpétuelle ont longtemps assuré aux Borghesi d'importantes rentes agricoles. À partir de la seconde moitié du xvii^e siècle toutefois, la Corporazione modifie sa stratégie économique. De plus en plus, les locations perpétuelles – notamment celles des terres basses – sont intégrées dans les circuits marchands à travers leur mise aux enchères. Contrairement aux communautés rurales, la Corporazione adopte donc une gestion de ses terres ouverte à l'usage individuel et en mesure de lui assurer la monétisation de ses rentes.

Abstract

In the modern age, the Corporazione dei Borghesi – namely a group of families originating from Locarno – were the owners of a large property and

* Article rédigé dans le cadre du projet *Propriété, ressources et construction territoriale. Les fonds de vallées dans l'espace alpin, 1700-2000*. Projet FNS n. 100011_165604 / 1.

numerous usage rights including mountain pasture in highland as well as lowland for intensive farming or pasture. This article analyses acquisition strategies and land management of these properties. For a long time, perpetual lease contracts have assured important agricultural rents to the Borghesi. However, from the second half of the seventeenth century the Corporazione modified its economic strategy. Perpetual leases – in particular those of the lowlands – were integrated in the market system through their auctioning. Unlike rural communities, the Corporazione adopted a land management open to individual use and providing the monetization of its rents.

INTRODUCTION

Au début du xv^e siècle, lorsque les cantons confédérés occupent les terres sudalpines, Locarno est un bourg d'environ 2 000 habitants qui dénombre diverses activités marchandes liées aux trafics à travers le lac Majeur. Ces activités ont favorisé l'essor d'une classe de notables aisés, en mesure de rivaliser directement avec les familles du patriciat local d'origine aristocratique avec lesquelles elles partagent le contrôle du bourg. À cette époque, en effet, le pouvoir politique dans la commune est réparti entre deux *Corporazioni* (ou *Universitas*) : celle des *Nobili* – soit les représentants des trois familles aristocratiques probablement issues du groupe familial des da Besozzo, et liées au Moyen Âge à l'entourage de l'évêque de Côme¹ – et celle des *Borghesi*, dont les origines se rattachent aux structures communales du bourg. Quelques décennies plus tard, vers le milieu du xv^e siècle, à ces deux groupes bourgeoisiaux s'ajoute celui des *Terrieri*, à savoir les habitants considérés comme « non originaires » mais qui, du fait de la durée de leur présence dans le bourg et de l'achat, en 1547, d'un droit de pâturage sur une portion de la plaine de Magadino, se constituèrent eux aussi en tant que *Universitas* leur permettant de siéger avec leurs propres représentants dans le Conseil du bourg (le *Magnifico Consiglio*) et, par conséquent, de participer à la gestion politique de la communauté².

¹ Il s'agit des familles Orelli, Muralto et Magoria. Pour une analyse de la situation politique à Locarno et du rôle des *Universitas* entre le xv^e et le xv^e siècle, voir BROILLET Leonardo, *Economia e società a Locarno nei secoli XV e XVI*, Milano : tesi di laurea, Università degli studi di Milano, Fac. di Lettere e Filosofia, a.a. 2005-2006 (dactyl.).

² Voir WEISS Otto, *Il Ticino nel periodo dei baliaggi*, Locarno : A. Dadò, 1998 (ed. or. 1914), p. 88 ; BROILLET Leonardo, « *Universitas dominorum forensium Locarni seu patronorum*

L'influence politique et économique de Locarno se réverbère directement sur le territoire du bailliage, incluant une partie de la plaine de Magadino, le Val Verzasca, le Gambarogno, ainsi que les Centovalli et le val Onsernone. Dans le Conseil général de la communauté du Locarnese siègent douze représentants du bourg, alors que seuls huit sièges sont réservés aux représentants des communautés rurales³. Ce déséquilibre favorise l'éclatement de controverses et de litiges suscités, entre autres, par les taxes que le bourg prélevait dans les communautés rurales, celles-ci accusant Locarno de leur infliger des charges financières qui profitent seulement aux «citadins»⁴.

L'influence politique des trois *Universitas* locarnaises est directement corrélée à leurs intérêts économiques. Celle des *Borghesi* notamment détient une série d'anciens droits et privilèges liés aux activités marchandes intéressant le lac Majeur⁵. En outre, avec les deux autres *Universitas* (celle des *Nobili* et celle des *Terrieri*), elle est propriétaire de divers biens fonciers et immobiliers et de droits d'usage (droits de pâturage, droits de pêche...) distribués dans le territoire du bailliage.

Alors qu'au cours du xvi^e siècle, la *Corporazione dei Nobili* a subi une érosion progressive de son poids économique et politique se traduisant par la perte de ses propriétés et de ses droits⁶, la *Corporazione dei Borghesi* connaît un parcours inverse, marqué par l'accumulation de propriétés, de droits et de rentes s'étendant sur une bonne partie du bailliage. Selon

octave partis herbatici plani Magadini. *La nascita dell'Università dei Terrieri di Locarno nel 1547*», in *Bollettino Storico della Svizzera italiana*, vol. CX, fasc. II, 2007, p. 193-214.

³ HUBER Rodolfo, «Locarno (commune)», *Dictionnaire historique de la Suisse* [en ligne], version du 01.10.2009.

⁴ CESCHI Raffaello, «Governanti e governati», in CESCHI Raffaello (a cura di), *Storia della Svizzera italiana. Dal Cinquecento al Settecento*, Bellinzona: Stato del Cantone Ticino, 2000, p. 45-72 (54).

⁵ Voir Archivio della Corporazione dei Borghesi di Locarno (ABL), B 5.3 / doc. 2, Ordini dell'Università Borghese, (s.d. mais xvi^e siècle). La *Corporazione dei Borghesi* était titulaire du droit de *Stadera* (le pesage des marchandises des commerçants étrangers), de la *Bogia del vino* (le droit de mesurer et de taxer le vin «étranger» atteignant le port de Magadino), du *Bollo per segnar le misure* (le droit de contrôle des instruments de mesure employés dans les diverses communautés), de la *Curaria del mercato*, du *Terradicho da sacco per le biave*, du *Terratico del vino forestiero* et, à partir de 1704, de la *Sostra* de Magadino (le prélèvement d'une taxe sur le dépôt obligatoire des marchandises arrivant à Magadino). Ces droits étaient mis aux enchères et adjugés au meilleur offrant.

⁶ Cette évolution a été favorisée par l'adhésion de diverses familles aristocratiques à la réforme protestante, qui se termine en 1555 avec leur exil à Zurich.

l'économiste et politicien tessinois S. Francini, dans les années 1830, les trois *Universitas* « *posseggono o in loro proprietà assoluta o col diritto di pascolo una gran part del piano di Magadino* »⁷. En outre, les *Borghesi* – la plus riche des trois *Universitas* – « *possiede [...] una vasta estensione di terreno montuoso, a pastura ed a boschi; e si denomina la montagna borghese* »⁸. Selon Francini, grâce aux locations des terres de la plaine de Magadino, chaque famille *borghese* touchait à cette période un revenu annuel de 25-30 lires, à savoir une somme équivalente au salaire de 10-15 jours de travail d'un artisan⁹. En outre, chacune d'entre elles jouissait d'une *sorte*, à savoir une portion des terres de la plaine de Magadino leur assurant un revenu annuel de 80-100 lires¹⁰, correspondant au salaire de 32-50 jours de travail d'un artisan ou bien au prix d'une vache de basse qualité.

Tout au long de l'époque moderne, l'*Universitas* des *Borghesi* assure à ses membres la jouissance de biens de diverses natures dont les principaux sont des alpages de montagne, des pâtures de plaine et des forêts avec leurs ressources (bois, litières, fruits...), mais aussi des droits tels que les émoluments distribués annuellement. Malheureusement, les informations disponibles ne permettent pas de quantifier les bénéfices que retirent les ménages de la *Corporazione dei Borghesi* durant les siècles précédents. Quelques indices permettent néanmoins d'en entrevoir la portée. En 1616, tel Bartolomeo Pioda vend à Giovanni Antonio Sereni, pour la durée de 5 ans, la jouissance de la *sorte* qui lui a été attribuée, pour le prix de 180 lires¹¹. Quelques années plus tard, en janvier 1629, chacun des membres de la *Squadra dei Varenna*¹² perçoit 4 *ducatoni* (à savoir 80 lires)¹³, une somme correspondant au prix d'une vache ou bien au salaire versé pour 40-50 jours de travail¹⁴; un complément

⁷ FRANCINI Stefano, *La Svizzera italiana*, Vol. II, parte 1, Lugano : Ruggia, 1838, p. 266-267.

⁸ FRANCINI Stefano, *La Svizzera italiana...*, Vol. II, p. 266-267.

⁹ Francini indique un salaire journalier d'environ 40-50 *soldi* (soit 2-2,5 lires) pour les artisans. FRANCINI Stefano, *La Svizzera italiana...*, Vol. I, p. 233-234.

¹⁰ FRANCINI Stefano, *La Svizzera italiana...*, Vol. I, p. 233, 242. Francini estime à environ une centaine le nombre des *sorti* qui composent les propriétés des *Borghesi* sur la plaine de Magadino.

¹¹ ABL, Unità B 27.3 / doc. 4 (6 février 1616).

¹² La *Corporazione dei Borghesi* était composée de quatre *squadre* (équipes), chacune devant désigner ses représentants chargés de la gestion de la *Corporazione* et de la communauté de Locarno.

¹³ ABL, Unità B 9.1 / doc. 1 (17-27 janvier 1629).

¹⁴ Le salaire journalier de 1,5-2 lires se réfère à des travaux peu qualifiés. Cette somme est indiquée dans AA.VV., *Il libro dei patti e ordini di Broglio del 1598-1626. Consuetudini*

de revenu non négligeable pour de nombreux *Borghesi*¹⁵. À cette époque, le nombre de feux appartenant à la *Corporazione dei Borghesi* se situe entre 140 et 150; ceci laisse penser qu'elle versait annuellement près de 12 000 liras.

Loin de prétendre rendre compte de l'évolution détaillée de la gestion économique du patrimoine de la *Corporazione dei Borghesi*, les pages qui suivent essayent de fournir un aperçu du système de propriété foncière qui la caractérise. En particulier, elles essayent de sonder les caractéristiques de son patrimoine foncier en se focalisant sur les formes de sa gestion dans les diverses aires du territoire du bailliage. En ce sens, l'enquête devrait révéler quelques éléments permettant de mieux cerner les logiques de gestion des biens collectifs d'une communauté où l'économie « urbaine » coexiste avec une forte empreinte rurale.

1. VERS LA CRÉATION D'UNE ÉCONOMIE DE LA RENTE

À l'instar des Bourgeoisies urbaines des cantons confédérés¹⁶, ainsi que des patriciats urbains italiens¹⁷ et sudalpins¹⁸, à partir du xvi^e siècle les *Borghesi* de Locarno renforcent leur présence en dehors des enceintes

antiche, organizzazione socio-economica e concezione degli statuti di un comune della Lavizzara, Lugano & Locarno: Fondazione Ticino Nostro & A Dadò editore, 2015, p. 166.

¹⁵ À ce propos, au xviii^e siècle, diverses femmes locarnaises font appel à la *Corporazione* pour lui demander de ne pas leur soustraire l'accès aux *sorti* puisque ces dernières constituaient une source de subsistance significative. Voir ABL, Unità B 27.3 / doc. 17 (s.d. mais xviii^e siècle).

¹⁶ Voir BRAUN Rudolf, *Le déclin de l'Ancien Régime en Suisse. Un tableau de l'histoire économique et sociale du 18^e siècle*, Lausanne: Éditions d'En Bas, 1988, p. 53-56; BURGERGEMEINDE BERN (Hrsg.), *Die Burgergemeinde Bern. Gegenwart und Geschichte*, Bern: Stämpfli, 1986; STUBER Martin, «Kollektive Ressourcen und Nachhaltigkeit in der Longue durée – die burgerlichen Wälder der Stadt Bern», in SCHLÄPPI Daniel, GRUBER Malte (Hrsg.), *Von der Allmende zur Share Economy: Gemeinbesitz und kollektive Ressourcen in historischer und rechtlicher Perspektive*, Berlin: Berliner Wissenschafts-Verlag, 2018; DUBAS Jean, *Histoire de la bourgeoisie de Fribourg. Des origines à nos jours*, Fribourg: s.n., 1992.

¹⁷ Voir FORNASIN Alessio, «La proprietà della terra. I precettori dei prodotti e della rendita», in PINTO Giuliano, PONI Carlo, TUCCI Ugo (a cura di), *Storia dell'agricoltura italiana, II. Il medioevo e l'età moderna*, Firenze: Edizioni Polistampa, 2002, p. 368-373.

¹⁸ Voir notamment SCHNYDER Marco, *Famiglie e potere. Il ceto dirigente di Lugano e Mendrisio tra Sei e Settecento*, Bellinzona: Casagrande, 2011, p. 195-208; BIANCHI Stefania,

urbaines à travers l'acquisition de terres et de droits d'usage dans les communes environnantes. À l'origine de cette évolution se trouve probablement la hausse des prix agricoles, qui attirent les investissements fonciers en raison des revenus intéressants qu'ils procurent.

La tendance se poursuit probablement après la crise des années 1620 et la peste de 1630, lorsque l'accroissement de l'endettement des communautés rurales favorise la pénétration ultérieure du monde citadin (et des *Borghesi* de Locarno) dans l'espace rural local mais, comme on le verra par la suite, sur la base d'autres motivations économiques.

La stratégie des *Borghesi* de Locarno s'oriente vers deux espaces distincts: d'une part les terres de la *montagna* qui incluent à la fois les terres agricoles proches des villages, les forêts et les alpages situés en dessus de ceux-ci; d'autre part, les terres alluviales de la Maggia et de la plaine de Magadino qui, jusqu'aux travaux d'assainissement de la première moitié du xx^e siècle, demeurent en large partie en friche et sont exploitées comme pâturages. Ce double cadre spatial (auquel s'ajoutent quelques aires supplémentaires dans d'autres parties du bailliage) va de pair avec une double stratégie: d'une part, celle basée sur la valorisation de la nue-propriété à travers l'accumulation de redevances provenant de fermages ou de locations héréditaires; d'autre part, l'accumulation de droits d'usage détenus surtout sur les terres collectives, notamment sur les bois et les pâturages des terres basses. En ce sens, la stratégie de la *Corporazione* locarnaise s'organise (et cherche son équilibre) à l'intérieur de deux régimes de propriété distincts, à savoir les *Dominia*, fondés sur la propriété dissociée, et les propriétés collectives indivises¹⁹. Mais si du point de vue des principes juridiques ces régimes de propriété enferment la plupart du patrimoine de la *Corporazione*, sa gestion dénote un mélange de formes qui fait appel à la «privatisation» des usages, en dépit de leur nature collective et indivise.

La terra dei Turconi. Il costruirsi del patrimonio fondiario di una famiglia lombarda nel Mendrisiotto, Locarno: A. Dadò, 1999.

¹⁹ Voir GROSSI Paolo, *Il dominio e le cose: percezioni medievali e moderne dei diritti reali*, Milano: Giuffrè, 1992; BARBOT Michela, «Per una storia economica della proprietà dissociata. Efficacia e scomparsa di 'un altro modo di possedere'», in *Materiali per una storia della cultura giuridica*, I, 2008, p. 33-62.

2. LES TERRES DE LA MONTAGNE

2.1. L'alpage de Vignasca

Le premier exemple de cette solution est fourni par la gestion des terres de la montagne, notamment des pâturages et des bois dont les *Borghesi* ont des droits de copropriété avec diverses communautés de la région de Locarno. En 1636, par exemple, la *Corporazione* possède dans la *montagna* diverses parcelles, soit des prés ainsi que l'alpage de Vignasca, détenu en copropriété avec la commune d'Avegno²⁰ et dont la valeur représente à elle seule environ 90 pour cent de la valeur des biens détenus par les *Borghesi* dans la *montagna*²¹. Bien qu'il s'agisse d'un bien collectif et indivis, chaque année la portion d'alpage des *Borghesi* est mise aux enchères et attribuée à un particulier, qui doit néanmoins garantir la vaine pâture aux ayants droit dans les périodes fixées par le règlement. En d'autres mots, de façon analogue aux formes médiévales de gestion seigneuriale des alpages²², la *Corporazione* locarnaise combine l'usage collectif et l'exploitation individuelle à travers la location pour une durée déterminée. Cette forme de gestion, qui assure aux *Borghesi* un accès temporaire à l'alpage, en alternance avec les pâtures de la plaine de Magadino, se confirme après 1702 lorsqu'ils vendent leur portion de copropriété de l'alpage à la communauté d'Avegno²³. La vente n'annule donc pas leurs droits d'usage : en 1705, une nouvelle convention avec la communauté d'Avegno précise que durant l'été, l'exploitation de l'alpage de Vignasca est réservée à cette dernière, alors que dans les autres périodes de l'année il peut être aussi exploité par les *Borghesi* de Locarno²⁴.

On ne connaît pas les raisons de cette vente, qui survient après une série de disputes avec les autres copropriétaires entre le XVI^e et le milieu du XVII^e siècle. La première altercation éclate à la fin des années 1530 lorsque la *Corporazione dei Nobili* revendique la co-propriété de l'alpage. En 1538,

²⁰ ABL, B 32.3 / doc. 2 (3 mai 1535).

²¹ ABL, B 28.4 / doc. 3 (1636).

²² DUBLER Anne-Marie, «Droits d'alpage», in *Dictionnaire historique de la Suisse* [en ligne], version du 17.07.2015.

²³ Le coût est fixé à 475 *scudi* soldés avec un titre de la dette de la Communauté de Cugnasco. Voir ABL, B 32.4 / doc. 4-6 (17 mars 1702).

²⁴ ABL, B 32.4 / doc. 7-9.

un arbitrage des cantons souverains décrète que la moitié de la propriété de l'alpage Vignasca revient aux *Nobili* et aux *Borghesi* de Locarno, qui peuvent donc le louer et en ordonner la *tensa*, à savoir l'interdiction de la vaine pâture durant la période entre le milieu du mois de mai et le début du mois de septembre²⁵. Le deuxième conflit surgit le siècle suivant, avec la communauté de Solduno qui conteste la révocation de ses droits sur le territoire où se trouve l'alpage de Vignasca. En 1645, un arbitrage des autorités confédérées reconnaît à Solduno le droit d'usage de la partie de la montagne jusqu'aux bornes de l'alpage²⁶. La sentence contredit toutefois une autre décision prise par le commissaire du bailliage. Pour cette raison, les deux parties souscrivent un nouveau compromis par lequel le droit d'usage de la partie supérieure de la montagne est attribué aussi bien à la Bourgeoisie de Solduno et aux *Borghesi* de Locarno. La propriété des terres revient toutefois à ces derniers, qui obtiennent de Solduno une redevance annuelle de 70 *scudi*²⁷.

2.2. Les bois

Les bois sont également l'objet d'intérêt de la part des *Borghesi* de Locarno. Les surfaces boisées plus importantes sont elles aussi situées dans la *montagna* qui domine le bourg. Les renseignements inhérents aux formes d'exploitation des bois sont rares; leur quasi-absence dans les listes des biens mis aux enchères²⁸ laisse toutefois penser que les *Borghesi* en gardent une gestion indivise, privilégiant les droits d'usage collectifs, à savoir les droits de pâturage ainsi que le droit de *boscare* (couper et récolter le bois) et *stramare* (récolter la litière). Ces droits peuvent toutefois être suspendus à la suite de dégâts naturels. Ainsi, en 1558, les *Borghesi* demandent au commissaire ballival de décréter la *tensa* – à savoir la fermeture du bois

²⁵ ABL, A 22.6 (21 février 1538). Quelques années plus tard, les deux Corporations souscrivent une convention avec la communauté d'Avegno pour régler la gestion et l'exploitation de l'alpage pour les quatre années suivantes. Voir ACBL, B 32.4 / doc. 1 (19 juin 1542).

²⁶ ABL, B 28.6 / doc. 13-14 (19 mai 1648).

²⁷ ABL, B 28.6 / doc. 13-14 (19 mai 1648).

²⁸ Parmi les rares exemples, on peut citer le cas du bois dit *in Collegata* que les *Borghesi* offrent en location en 1560 pour huit ans à Alberto Raimondi et Tommaso Giugni en échange d'un bail de 28 liras par an. Voir ABL, B 31.4 / doc. 5 (9 septembre 1560).

et la suspension des droits de pâturage et de coupe du bois – pour une durée de neuf ans afin de permettre à la forêt de se reconstituer après les dommages provoqués par d'importantes pluies. La mesure est autorisée par le commissaire²⁹ et se répète quelques années plus tard, en 1573, lorsque de nouvelles inondations provoquent de graves dégâts³⁰.

Durant la deuxième moitié du xviii^e siècle, lorsque la demande de bois s'accroît, la *Corporazione* opte toutefois aussi pour la mise aux enchères de la coupe de certaines zones forestières, attribuée habituellement à des marchands de bois. Ainsi, en 1765, les *Borghesi* adjugent la coupe du bois de la *valle de Crovadi* à Giulio Cesare Branca, membre d'une famille de marchands de bois de Brissago, pour une somme totale de 500 *scudi*³¹. En 1799, les *Borghesi* et la commune de Solduno mettent aux enchères une autre coupe, les profits étant partagés par moitié entre eux³².

Les bois et leur exploitation sont aussi à l'origine d'innombrables disputes communautaires qui portent aussi bien sur les droits d'usage que sur les confins des diverses propriétés et juridictions. En 1565, une longue querelle se déclenche entre les *Borghesi* de Locarno et la communauté de Solduno, qui revendique ses droits de pâturage et de coupe des arbres³³. Au cours du conflit, les *Borghesi* réclament la propriété de l'ensemble de la montagne, alors que selon Solduno un tiers lui revient. En 1569, un arbitrage décrète l'attribution d'un sixième des biens indivis de la *montagna* à Solduno qui, pour sa part, doit respecter les périodes de la *tensa* promulguées par les *Borghesi*³⁴. La décision de l'autorité ne semble toutefois pas satisfaire ces derniers qui, quelques mois plus tard, rédigent un recours. En juillet 1570, les deux parties arrivent finalement à un accord dans lequel il est décidé de planter six croix afin de délimiter les confins entre les deux propriétés.

L'accord attribue aux Locarnesi la propriété du bois situé à l'est des croix, mais accorde à la communauté de Solduno le droit d'y faire pâturer son propre bétail. Le territoire à l'ouest des croix reste par contre

²⁹ ABL, B 31.4 / doc. 3-4 (22 août 1558, 1^{er} octobre 1558).

³⁰ ABL, B 31.4 / doc. 8, 9, 10 (7-14 septembre 1573).

³¹ ABL, B 30.5 / doc. 2 (23 juin 1765, 29 novembre 1765).

³² ABL, B 31.3 / doc. 4 (31 mai 1799).

³³ ABL, B 27.4 / doc. 1 (21 mai 1565), doc. 2-3 (16 août 1568), doc. 4 (16 août 1568 – 20 février 1570), doc. 5 (22 novembre 1568).

³⁴ ABL, B 27.5 / doc. 1-3 (14 février 1569).

indivis entre les Locarnesi et Solduno, et son usage est partagé pour 5/6^{es} aux profits des premiers et pour 1/6^e au profit du deuxième³⁵. L'accord n'élimine toutefois pas les abus qui se succèdent au cours du temps, donnant lieu à des dénonciations, surtout de la part des *Borghesi*, à propos de la coupe du bois et du pâturage interdit aux chèvres. Le conflit entre les deux parties se poursuit de façon quasi continue tout au long des décennies suivantes et se termine seulement vers le milieu du xvii^e siècle avec un arbitrage des seigneurs confédérés.

3. LES TERRES BASSES

Le deuxième espace sur lequel se focalise l'intérêt des *Borghesi* de Locarno est celui des terres basses, qui incluent d'une part les terrains agricoles à proximité des habitats et destinés aux cultures céréalières et à la viticulture, et d'autre part les terres alluviales de la plaine de Magadino et de l'embouchure de la rivière Maggia, dans la commune de Solduno.

3.1. Les terres des céréales et de la vigne

Dans le cas des terres agricoles, les *Borghesi* optent surtout pour l'acquisition de redevances liées à la propriété. Cette stratégie est attestée dans les communautés de la partie inférieure de la rivière Maggia, dans les communes de Tegna et Avegno, où la *Corporazione* détient des contrats de location perpétuelle (*fitto livellario*). À travers ce type de contrat – mais aussi avec d'autres types d'accords³⁶ –, la *Corporazione* cumule les rentes sous la forme de redevances payées aussi bien en argent qu'en nature. Les informations disponibles ne permettent pas de quantifier l'ampleur globale et le poids économique de cette forme de gestion, qui semble toutefois atteindre des dimensions considérables. Une liste rédigée en 1584

³⁵ ABL, B 27.5 / doc. 6-8 (31 juillet 1570).

³⁶ Par exemple les *censi riservativi*, à savoir des contrats qui s'apparentent aux prêts hypothécaires par lesquels le créancier achète la nue-propriété de la terre dont l'usage demeure entre les mains du vendeur. En échange, ce dernier verse à l'acheteur une redevance annuelle, en nature (plus rarement en espèces). Voir CAZZI Bruno, *Il Comasco sotto il dominio spagnolo*, Como : Centro lariano per gli studi economici, 1955, p. 152.

signale 184 individus résidant à Locarno et dans huit communautés des environs qui payent des redevances en argent (pour les locations) ou en nature (pour les contrats de *livello*)³⁷. Si l'on admet que chaque mention correspond à un chef de ménage, on peut présumer qu'environ un cinquième des ménages de Locarno et des communes environnantes payaient une redevance à la *Corporazione* pour la location d'un fond. Malheureusement, les informations disponibles ne permettent pas de quantifier la valeur totale de ces contributions. De même, les documents ne permettent pas de préciser le rapport entre les redevances soldées en nature et celles soldées en espèces. Les indices relatifs à la souscription de contrats de *fitti livellari* (à savoir les locations perpétuelles), au cours du XVI^e siècle, laissent néanmoins croire que les paiements en nature (blé, seigle, millet, vin, huile) sont, à ce moment, majoritaires.

De façon analogue aux contrats emphytéotiques en usage dans d'autres régions de l'espace sudalpin³⁸, les contrats de location des terres des *Borghesi* incluent souvent des clauses fixant les devoirs des locataires et destinées à améliorer les qualités culturales des terres. Ainsi, en 1556, la *Corporazione* donne en location à Antonio Tommaso Brizio une propriété agricole incluant un pré, des terres labourées et des vignes. Le contrat fixe un bail de 65 francs par an et une durée de dix ans. Au cours des trois premières années, le paysan s'engage à bâtir une étable et à planter sur ces terres des cépages de raisin³⁹. De même, le contrat de location de 1582 concernant les prés situés dans le lieu nommé *Saleggi* prévoit l'obligation du locataire de planter des peupliers blancs⁴⁰; et, en 1601, lorsque Giovanni Battista Appiani obtient la location d'un terrain agricole pour une durée de neuf ans, il s'engage à verser aux *Borghesi* la somme de 75 livres ainsi qu'à «*piantare a sue spese la vigna dove essa manca*»⁴¹.

Bien que les sources ne permettent pas d'avoir une vision globale, il semble qu'une portion significative des redevances de la *Corporazione*

³⁷ ABL, Unità B 13.3 / doc. 4 (1584).

³⁸ Voir notamment le cas de la Valteline illustré par SCARAMELLINI Guglielmo, *Una valle alpina nell'età pre-industriale. La Valtellina fra il XVIII e il XIX secolo. Ricerca di geografia storica*, Torino: G. Giappichelli editore, 1978, p. 54-57.

³⁹ ABL, B 23.2 / doc. 6 (17 janvier 1556). En particulier, le contrat prévoit que le locataire est tenu à «*controllare che ogni pianta abbia almeno tre viti al suo piede*».

⁴⁰ ABL, B 23.4 / doc. 6 (11 mars 1582).

⁴¹ ABL, B 23.5 / doc. 1 (15 février 160).

soit mise aux enchères pour des périodes déterminées. La *corsa alla terra* qui marque l'économie lombarde du xvi^e et du xvii^e siècle⁴² semble donc revêtir chez les *Borghesi* de Locarno un caractère stratégique important, en raison de la flexibilité des formes de perception des redevances qui, dans le cas des locations héréditaires, peuvent être mises aux enchères, transformant ainsi la rente foncière en rente monétaire.

Ce type de gestion – documenté également dans diverses communautés de la plaine lombarde au xvi^e siècle⁴³ – assure à la *Corporazione* les revenus en espèces nécessaires pour sa gestion économique courante. Mais, surtout, il répond aux besoins croissants de liquidités pour faire face aux dépenses extraordinaires qui semblent se multiplier au cours du xvii^e siècle, en relation avec l'accroissement des litiges et des disputes judiciaires inhérents aux confins et aux juridictions des droits d'usage.

Le choix entre les deux formes de gestion des redevances peut toutefois relever aussi de facteurs liés aux anticipations sur la production agricole de la part des particuliers. La gestion du *censo Creanza*, créé en 1539 par Giovanni Orelli et acquis par les *Borghesi* en 1578, en donne une illustration. Le titulaire (locataire) de ce contrat de location perpétuelle d'un terrain viticole situé à Minusio est la famille Sciaroni. L'accord prévoit une redevance annuelle de 40 *brente* de vin, soit près de 2 400 litres⁴⁴. En janvier 1616, la redevance est mise aux enchères par les *Borghesi* pour la durée d'une année⁴⁵ mais, en 1622, peut-être en raison des difficultés des paysans de verser la totalité de la somme, les autorités des cantons souverains imposent d'étendre la garantie aux terrains contigus au vignoble ; ceci pour en garantir le paiement intégral⁴⁶. La redevance du *censo Creanza* est à nouveau affermée en janvier 1636⁴⁷, puis en janvier 1641 à

⁴² Voir GALLI Giancarlo, « Alle origini di un mutamento : i rapporti tra proprietari e contadini nel Comasco del Seicento », in CARERA Aldo, TACCOLINI Mario, CANETTA Rosalba (a cura di), *Temi e questioni di storia economica e sociale in età moderna e contemporanea*, Milano : Vita e pensiero, 1999, p. 45-66.

⁴³ Voir DI TULLIO Matteo, « La gestione dei beni comunali nella pianura lombarda del primo Cinquecento », in ALFANI Guido, RAO Riccardo (a cura di), *La gestione delle risorse collettive. Italia settentrionale secoli XII-XVIII*, Milano : Franco Angeli, 2011, p. 192-206.

⁴⁴ 1 *brenta* correspond à 60,488 litres. ABL, B 35.5. / doc. 6.

⁴⁵ ABL, B 21.1 / doc. 9 (2 janvier 1616).

⁴⁶ ABL, B 33.4 / doc. 5 (13 août 1649).

⁴⁷ ABL, B 21.2 / doc. 6 (2 janvier 1636).

tel Francesco Nessi qui, en échange, paie aux *Borghesi* une somme annuelle de 15 livres pour chaque *brenta* de vin⁴⁸, soit au total 600 livres par an⁴⁹. Quelques années plus tard, toutefois, c'est la *Corporazione* qui encaisse à nouveau la redevance, soit les 40 *brente* de vin. La baisse des prix agricoles (dont celui du raisin)⁵⁰ a peut-être réduit l'intérêt pour la rente foncière, les marges de profit pour les locataires s'amenuisant excessivement par rapport à la redevance versée à la *Corporazione*. Comme dans le reste de l'Europe, les phases de baisse des prix agricoles entraînent la diminution de la valeur de marché des terrains ainsi que des baux; de ce fait, les propriétaires fonciers essayent de remplacer la gestion en location par la gestion directe⁵¹. Une dynamique en quelque sorte analogue semble s'esquisser chez les *Borghesi* de Locarno qui, faute de demande de rente foncière, gardent la gestion directe de leurs terres.

3.2. Les terres des plaines alluviales

La gestion des terres des plaines alluviales suit une logique partiellement analogue, où les différents types de droits d'usage sont l'objet d'une valorisation à la fois collective et privée.

Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, lorsque sont entrepris les travaux de correction du Ticino et, successivement, ceux d'assainissement des terres qu'il traverse, la plaine est un espace exposé aux crues du fleuve et couvert d'amples portions marécageuses. Divers témoignages décrivent sa nature insalubre (due à la présence de la malaria) et les dangers d'un espace vide et difficile à maîtriser. Selon K.V. von Bonstetten, par exemple «*per la mancanza di argini questa bella pianura è paludosa o ghiaiosa, e malsana, da*

⁴⁸ Le prix du vin revient donc à 0,25 livres (soit 5 *soldi*) par litre, une somme qui approche celle indiquée pour la Val Lavizzara à la même époque (0,30 livres). Voir AA.VV., *Il libro dei patti e ordini...*, p. 169.

⁴⁹ ABL, B 33.3 / doc. 6 (8 janvier 1641).

⁵⁰ Sur la baisse des prix agricoles dans la région lombarde, voir DE MADDALENA Aldo, *Prezzi e aspetti di mercato in Milano durante il XVII secolo*, Milano: Malfasi, 1950; MEUVRET Jean, «Conjoncture et crise au XVII^e siècle: l'exemple des prix milanais», in *Annales E.S.C.*, 2, 1953, p. 215-219.

⁵¹ Voir BORELLI Giorgio, *Temi e problemi di storia economica europea*, Verona: Libreria Universitaria editrice, 1993, p. 77.

Bellinzona fino al lago»⁵² et H.R. Schinz définit la plaine comme « [...] *un acquitrino prodotto dal Ticino e dallo straripamento del Lago Maggiore*»⁵³. En dépit de cette situation, les terres de la plaine sont exploitées aussi bien pour la pêche que comme pâturages, ainsi que pour la coupe des foins. Bonstetten observe notamment que « [d]appertutto dalle barche si scaricava il fieno proveniente dal Piano di Magadino gettandolo a mucchi alle donne, perché lo portassero ai fienili, in carichi enormi entro i loro gerli leggeri »⁵⁴, témoignant ainsi de son rôle productif pour l'économie locale.

Au cours du ^{xiv}e siècle, la *Corporazione dei Borghesi* acquiert de vastes portions de terres et des droits d'usage sur la plaine. À cette époque, parmi les propriétaires et les ayants droit, aux côtés des *Borghesi* figurent les *Nobili*, héritiers d'un représentant de la famille Orelli, et la communauté de Minusio⁵⁵. Plus tard, au ^{xvi}e siècle, tel Francesco Appiani vend à des habitants de Locarno non reconnus comme *Nobili* ou *Borghesi* un huitième de l'*erbatico*⁵⁶, marquant ainsi la création de la Corporation des *Terrieri* et leur participation à l'usage des revenus de la plaine⁵⁷. Les normes de la gestion en commun de ces terres sont fixées de façon définitive au milieu du ^{xvii}e siècle, lorsque les délégués des titulaires du droit d'*erbatico* (à savoir les trois *Universitas* de Locarno et la communauté de Minusio) rédigent un règlement sur le pâturage. L'*erbatico* est partagé en huit portions, chacune attribuée durant la mise aux enchères annuelle⁵⁸. La location prévoit une période d'interdiction, *la tensa* (entre mai et octobre), durant laquelle l'usage de ces terres est réservé aux titulaires de l'adjudication, et une période ouverte durant laquelle la vaine pâture est admise pour le bétail des

⁵² BONSTETTEN Karl Viktor, *Lettere sopra i baliaggi italiani*, Locarno: A. Dadò, 1984 (ed. or. 1800-01), p. 160.

⁵³ SCHINZ Hans Rudolf, *Descrizione della Svizzera italiana nel Settecento*, Locarno: A. Dadò, 1985 (éd. or. 1783-87), p. 344.

⁵⁴ BONSTETTEN Karl Viktor, *Lettere sopra i baliaggi italiani...*, p. 11.

⁵⁵ ABL, B 43.1 / doc. 1 (10 février 1358). Les droits d'usage des terres de la plaine de Magadino concernent des dizaines de communautés de la région, dont celles du val Verzasca, du val Morobbia, du Gambarogno, d'Ascona, jusqu'à l'Onsernone et les Centovalli. Le règlement de 1358 concernant la vaine pâture (*traso*) sur la plaine de Magadino a été publié par MEYER Karl, *Die Capitanei von Locarno im Mittelalter*, Zürich: s.l., 1916.

⁵⁶ ABL, A 24.6 (26 janvier 1547). L'*erbatico* consiste dans le droit de coupe des foins et de pâturage.

⁵⁷ BROILLET Leonardo, « *Universias dominorum...* ».

⁵⁸ ABL, B 27.1 / doc. 6-10 (7 février 1650).

Borghesi qui en ont le droit⁵⁹. Au début du XIX^e siècle, les trois *Universitas* de Locarno et la communauté de Minusio possèdent et gèrent en commun près de 590 hectares de terres, ce qui représente environ un quart de la superficie totale de la plaine de Magadino⁶⁰.

Les locations des terrains des plaines prévoient aussi des clauses concernant les devoirs d'amélioration culturale et foncière de la part des locataires. Ainsi, en 1556, les *Borghesi* et les *Nobili* offrent en location pour 10 ans un terrain dans la localité dite *Saleggio*. En échange, les locataires doivent bonifier le terrain et le rendre fertile; en outre, ils doivent planter des peupliers et des saules et les entretenir jusqu'à la fin du contrat de location⁶¹.

À l'instar des terres de la montagne, celles des plaines sont aussi l'objet de disputes et de controverses entre les communautés. Sur les terres de la plaine de Magadino, elles portent surtout sur les violations des normes du pâturage, perpétrées à la fois par les adjudicataires de l'*erbatico* ou par des tierces personnes. Aux abus individuels s'ajoutent les disputes sur la délimitation des espaces d'appropriation et d'usage. Les plus fréquentes sont celles qui opposent Locarno et Bellinzone⁶². Les deux bailliages se partagent le territoire de la plaine et sont directement intéressés par les trafics marchands qui la traversent. Une première phase de conflits est

⁵⁹ FRANCINI Stefano, *La Svizzera italiana...*, vol. II, parte 2, p. 255. Voir aussi ABL, B 27.1 / doc. 5 (2 février 1638). Une description détaillée des formes d'exploitation des terres de la plaine vers le milieu du XIX^e siècle est fournie par CATTANEO Carlo, *Su la bonificazione del Piano di Magadino a nome della Società promotrice*, Lugano: Tipografia della Svizzera italiana, 1851.

⁶⁰ Voir CATTANEO Carlo, *Su la bonificazione...* Un autre quart revenait à d'autres Bourgeoisies de la région, alors que la moitié de la plaine appartenait à des particuliers sur lesquels étaient toutefois en vigueur des droits d'usage. Voir CESCHI Raffaello, « La bonifica del piano di Magadino », in CESCHI Raffaello, *Nel labirinto delle valli. Uomini e terre di una regione alpina: la Svizzera italiana*, Bellinzona: Casagrande, 1999, p. 135-152 (143-44).

⁶¹ ABL, B 23.2 / doc. 7 (9 avril 1556). Le contrat fixe aussi la période de la *tensa* (du début du mois d'avril au début du mois d'octobre), l'obligation des locataires de garantir l'écoulement de l'eau nécessaire aux moulins et aux scieries situées en aval et d'employer l'eau supplémentaire pour l'irrigation des terres. L'aménagement d'un canal qui traverse les *Saleggi*, destiné à amener l'eau nécessaire à leur fonctionnement, est à l'origine d'un conflit avec les *forestieri*. Les *Borghesi* et les *Nobili* décident en effet de clôturer les terres, empêchant la vaine pâture des *forestieri*. Voir ABL, B 23.2 / doc. 8-11 (4-14 juillet 1556); B 23.3 / doc. 1-2 (17 juillet 1556); B 23.3 / doc. 5 (28 septembre 1556); B 23.3 / doc. 7 (20 octobre 1556); B 23.3 / doc. 9 (6 juillet 1558); B 23.4 / doc. 5 (14 juillet 1569).

⁶² Voir Archivio di Stato del Cantone Ticino [ASTi], Documenti della Comunità di Locarno, sec. XVI-XVIII, sc. 11, int. 261.

résolue grâce à un arbitrage prononcé en 1569 par les ambassadeurs des douze cantons souverains⁶³. Cet accord amène à la réglementation des droits de pâturage et de pêche, ainsi que des commerces, des trafics et des compétences concernant les travaux d'entretien des chemins à travers la plaine⁶⁴. Il n'élimine toutefois pas les disputes qui se poursuivent tout au long des siècles suivants et ont pour objet les confins des deux juridictions, et leur violation de la part des paysans.

4. LA TRANSFORMATION DE LA RENTE FONCIÈRE

Tout au long de l'époque moderne, la gestion économique du patrimoine foncier des *Borghesi* de Locarno demeure connectée à l'économie rurale locale. En même temps, elle dénote un équilibre variable dans son rapport avec la propriété foncière, qui est de moins en moins perçue par sa valeur d'usage que par sa valeur d'échange.

Si l'endettement paysan ne semble pas être le levier à travers lequel les *Borghesi* étendent leur patrimoine foncier⁶⁵, il reste néanmoins le canal à travers lequel ils acquièrent de nouveaux *fitti livellari*, assurant des redevances habituellement perçues en nature et donc à l'abri des fluctuations conjoncturelles. Après une phase d'accumulation de ce type de contrats, qui couvre la période entre la première moitié du xiv^e siècle et la seconde moitié du xv^e siècle, une nouvelle phase d'intensification des locations héréditaires s'enclenche après la conquête helvétique. À partir de ce moment et jusqu'à la peste de 1630, les *Borghesi* instituent ou achètent de multiples *fitti livellari*, dont le type et le montant des redevances dépendent de l'emplacement des terres et de leur vocation productive. Ainsi, sur les terres agricoles ou viticoles, on perçoit habituellement des redevances en nature (blé et/ou vin) alors que sur les bois et les pâturages les redevances sont d'ordinaire fixées en numéraire.

À partir de la seconde moitié du xvii^e siècle, la politique d'accumulation des locations héréditaires semble toutefois s'estomper, même si de nouvelles acquisitions ne manquent pas. Entre 1719 et 1721 par exemple,

⁶³ CESCHI Raffaello, « Governanti e governati... », p. 55.

⁶⁴ CESCHI Raffaello, « Governanti e governati... », p. 55.

⁶⁵ Il en va différemment dans d'autres cas. Voir notamment le processus d'accumulation foncière de la famille Turconi de Mendrisio au xvii^e siècle, analysé par BIANCHI Stefania, *La terra dei Turconi...*, p. 62-64.

les *Borghesi* acquièrent divers *fitti livellari* pour une valeur globale de plus de 7 700 livres sur des terres situées dans la commune de Contra et possédées par le baron Carlo Francesco Marcacci⁶⁶. Ces acquisitions, dues à des dettes non soldées de la part du baron, assurent aux *Borghesi* une redevance totale de 25 *brente* (environ 1 500 litres) de vin rouge par an.

De plus en plus, dès le milieu du xvii^e siècle, les *fitti livellari* sont intégrés dans le circuit marchand à travers leur mise aux enchères⁶⁷. Ce changement de stratégie est probablement lié aux besoins financiers croissants de la *Corporazione*, dont une partie concerne le paiement de dettes non soldées et des frais judiciaires provoqués par les disputes avec d'autres communes sur les droits d'usage et la délimitation des juridictions et des propriétés. Cela est aussi suggéré par le rôle de caution que les *fitti livellari* jouent dans les opérations de crédit durant le xvii^e siècle. Ainsi, en 1607, les *Borghesi* obtiennent de Paolo Orelli un crédit de 3 031 livres, pour lesquelles ils offrent une caution représentée par la redevance du *fitto Creanza* (cf. *supra*), correspondant à 40 *brente* de vin par année⁶⁸. Quelques années plus tard, en 1665, les *Borghesi* instituent un cens annuel de 125 livres sur la redevance des 40 *brente* de vin par an, pour couvrir les intérêts d'un emprunt de 160 *scudi* (960 livres) provenant de tel Giovanni Battista Franzoni de Cevio⁶⁹. En 1680, par contre, le *fitto Creanza* est mis en gage pour un crédit de 6 654 livres que le curé Filippo Franzoni de Cevio accorde aux *Borghesi*⁷⁰. Des opérations analogues sont également réalisées sur d'autres terres agricoles. Ainsi, après avoir obtenu un crédit de 2 784 livres de la part de Giovanni Battista Varenna, les *Borghesi* instituent, comme garantie, un cens annuel et perpétuel de 181 livres sur un terrain nommé *ad Infernum* situé dans la plaine de Magadino⁷¹, mis aux enchères par la suite⁷². Près d'une

⁶⁶ ABL, B 33.5 / doc. 11 (3 août 1719), doc. 12 (22 avril 1721).

⁶⁷ Cela s'observe aussi pour les dîmes. Ainsi, en 1748, une dîme est mise aux enchères par la *Corporazione*: le droit de perception (pour une année) est acheté par Francesco Giugni pour 133 livres, le prix de base étant fixé à 120 livres. De même, la *decima grande* est octroyée pour une année à Oliviero Baciocchi qui verse la somme de 316 livres, le prix de base étant de 250 livres. Voir ABL, Unità B 21.5 / doc. 7 (23 juin 1748).

⁶⁸ ABL, B 17.4 / doc. 9 (2 juin 1609).

⁶⁹ ABL, B 17.6 / doc 5 /30 avril 1665).

⁷⁰ ABL, B 18.1 / doc. 1 (9 octobre 1680).

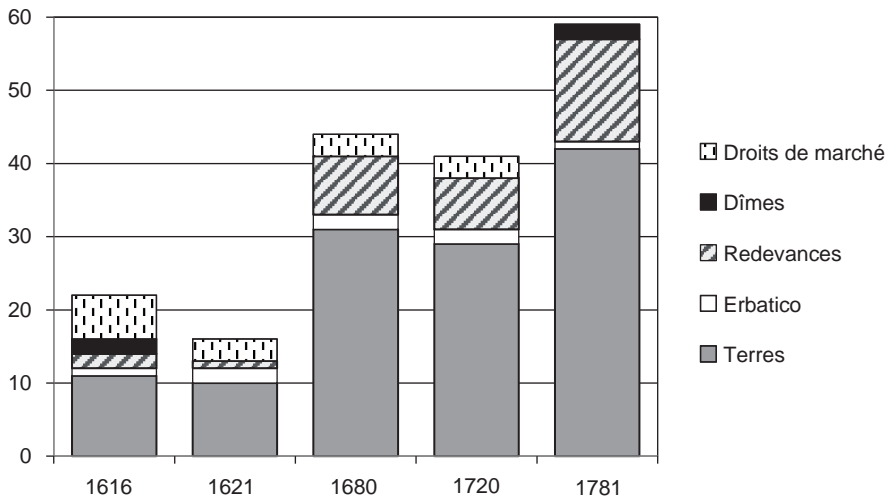
⁷¹ ABL, B 17.5 / doc. 14 (21 février 1645).

⁷² La somme obtenue grâce à l'adjudication est probablement destinée à financer les intérêts annuels sur l'emprunt.

année plus tard, en janvier 1646, les *Borghesi* rachètent le cens; en même temps, ils instituent sur le même terrain un autre cens, cette fois d'une valeur de 117 livres, qui est vendu au monastère de Santa Caterina à Locarno pour la somme de 1 800 livres, employées pour solder d'autres dettes⁷³ et pour financer les causes judiciaires qui les opposent à diverses communautés. L'accroissement des mises aux enchères des redevances des *Borghesi* entre le XVII^e et le XVIII^e siècle est suggéré par la figure suivante (Fig. 1).

Alors qu'en 1616 la *Corporazione* délivre 22 adjudications⁷⁴, dont l'*erbatico* sur la plaine de Magadino et 11 terrains agricoles, en 1680 le nombre d'adjudications annuelles de terres atteint le nombre de 42, dont 31 concernant des terrains vagues destinés au pâturage du bétail. Il en va à peu près de même quatre décennies plus tard, en 1720, lorsque le nombre d'adjudications de terres est de 29. À la fin du XVIII^e siècle, enfin, le nombre de terres mises aux enchères passe à 42, alors que celui des redevances en nature est de 14.

Fig. 1. Structure des mises aux enchères annuelles réalisées par la *Corporazione dei Borghesi de Locarno*, diverses années (nombre d'adjudications)



Source: ABL, Sezione E., Registri degli incanti dei beni vicinali.

⁷³ ABL, B 17.5 / doc. 16 (4 janvier 1646), doc. 17 (8 janvier 1646).

⁷⁴ Il s'agit uniquement des adjudications annuelles.

CONCLUSION

À l'instar de nombreuses communautés rurales, la *Corporazione dei Borghesi* de Locarno distribue ses propriétés entre divers étages d'altitude, incluant donc aussi bien des terres de plaine (notamment dans la plaine de Magadino) que des terres de montagne (représentées par des alpages). Toutefois, contrairement aux communautés rurales, pour les *Borghesi* de Locarno, ces terres, notamment celles d'en haut, s'insèrent dans la logique de la rente au détriment de la jouissance collective. Il s'ensuit une gestion ouverte également à l'usage individuel, en mesure d'assurer des revenus monétaires. Cette tendance semble se renforcer au cours du XVII^e et du XVIII^e siècle, lorsque les *Borghesi* semblent de plus en plus privilégier la monétisation de leurs droits d'usage. Ceci laisse croire que la valeur de la rente agricole était inférieure à celle garantie par leur location. Derrière cette évolution, on perçoit l'accroissement des coûts et des dépenses auxquels les *Borghesi* sont confrontés. Ainsi, à partir de la première décennie du XVII^e siècle, la *Corporazione* refuse la possibilité de transmettre le statut de *vicini* aux filles, même dans le cas où ses membres n'ont pas d'enfants de sexe masculin. En contrepartie, les filles ont droit à une somme de 100 *scudi* (600 livres) lors de leur mariage⁷⁵. Cette décision est confirmée un demi-siècle plus tard en 1661⁷⁶; dès lors, la *Corporazione* doit assumer le versement d'une série de dédommagements à diverses filles de *Borghesi* ne pouvant pas compter sur la présence de descendants directs de sexe masculin⁷⁷.

Au-delà de ces aspects, qui reflètent le rôle de la conjoncture sur les stratégies de valorisation du patrimoine foncier des *Borghesi*, l'interrogation demeure quant à leurs implications sur les vocations productives de la région. En particulier, il reste à comprendre quels ont été les effets de l'accroissement des opérations de mise aux enchères des redevances et des droits d'usage sur les formes productives des terres agricoles ainsi

⁷⁵ ABL, B 11.6 / doc. 6-7 (31 décembre 1612). Il s'agit d'une somme forfaitaire à partager entre toutes les filles. Avant le mariage, elles reçoivent par contre la *sorte* et les autres entrées de la commune.

⁷⁶ ABL, B. 11.7 / doc. 1 (20 mars 1661).

⁷⁷ Entre 1661 et 1734, on compte au moins 13 cas dans lesquels la *Corporazione* a dû verser le dédommagement de 100 *scudi* aux filles de *Borghesi* pour la renonciation à leurs droits. Au total donc, au moins 7 800 livres ont été versées à ce titre.

que, plus généralement, sur les relations de la *Corporazione* avec les terres de la montagne et celles des plaines. Les enjeux deviennent de plus en plus importants à partir du milieu du XIX^e siècle, lorsque les projets d'assainissement de la plaine de Magadino font émerger la juxtaposition d'intérêts entre l'élevage et l'agriculture ; une juxtaposition qui, comme l'a relevé P. Grossi⁷⁸, traduit les diverses formes d'appropriation et de gestion de la terre et qui, avec les projets d'assainissement, remet en question l'économie de la rente des *Borghesi* de Locarno.

⁷⁸ Voir GROSSI Paolo, *Un altro modo di possedere. L'emersione di forme alternative di proprietà alla coscienza giuridica postunitaria*, Milano : Giuffrè, 1977.

Eine Bergökonomie im Wandel. Merkmale der landwirtschaftlichen Produktionssysteme des Veltlins im 19. Jahrhundert

**Claudio Besana, Andrea Maria Locatelli
(Università Cattolica del Sacro Cuore, Milano)**

Zusammenfassung

Im ersten Teil unterstreicht der Artikel die Merkmale der Veltliner Landwirtschaft im Königreich Lombardo-Venetien. Aus einem wirtschaftlichen Gesichtspunkt können mindestens drei verschiedene Gebiete unterschieden werden, welche spezifische Formen von Beziehungen zwischen dem Hoch- und dem Tiefland haben. Im ersten Gebiet – der antiken Grafschaft Chiavenna – nahm die Landwirtschaft eine sekundäre Rolle ein; man lebte vor allem vom Handel und Handwerk. Im zweiten Gebiet, an den sonnigen Hängen des Adda-Tals, prägte die Terrassierung der Berghänge das Landschaftsbild. Die damals übliche Vertragsart hinsichtlich der Nutzung der Grundstücke waren Erbpachtverträge, die gemeinhin mit dem alten Namen livello bezeichnet wurden. Ein weiteres landwirtschaftliches System gab es im nördlichsten Teil des Gebiets, wo sich die einheimische Bevölkerung den Lebensunterhalt mit der Zucht von Milchvieh und der zeitlich begrenzten Migration verdiente. Im zweiten Teil des Artikels wird auf die Krise in der zweiten Hälfte des 19. Jh. eingegangen, welche von Schädlingen sowie

von einer Erhöhung der Grundsteuer verursacht wurde. Die Lage normalisierte sich erst im Laufe der sechziger Jahre wieder, doch mussten sich die Weinproduzenten mit einer enormen Konkurrenz messen. Zudem scheiterte das Projekt, das Veltlin anstelle der Kantone der Zentralschweiz zum Lieferanten von Milchkühen für die Ställe in der Ebene zu machen.

Abstract

In its first part, the essay outlines the characteristics of Valtellina agriculture in the Lombard-Veneto Kingdom. The Province of Sondrio could be divided into three economic areas. In the first area – the ancient county of Chiavenna – agriculture played a secondary role, and the production system was based on commercial activities and manufacturing. The second area, along the sunny slopes of the Valle dell'Adda, viticulture shaped the landscape with its terraces. The construction of this landscape was the result of peasant work, but the land belonged to the local aristocracy and rich families of the Grisons. Fields and vineyards were leased with a long-term contract, called livello. A third productive system in the North was based on pastures and breeding of dairy cattle. The livelihood of the families was also guaranteed by temporary emigration of parts of the male population. The second part of the essay deals with the economic collapse due to parasites and an increase of the land tax. The situation returned to normal in the sixties, but the producers of Valtellina wine faced new competitors. Moreover, the goal of Valtellina as a natural supplier of dairy cows, replacing those from Cantons in central Switzerland, was not successful.

1. DIE WIRTSCHAFTSSTRUKTUR DER VERSCHIEDENEN GEBIETE DES VELTLINS UND DES CHIAVENNA-TALS ZU BEGINN DER HABSBURGISCHEN HERRSCHAFT

Nach dem Ende der Bündner Herrschaft und dem napoleonischen Zwischenspiel wurde mit dem Wiener Kongress das Veltlin¹ Teil des

¹ Mit dem Begriff Veltlin bezeichnet man die gesamte Provinz Sondrio; im engeren Sinne wird mit dem Namen Veltlin das ausgedehnte Tal bezeichnet, in dem die Adda fließt. Das Tal erstreckt sich vom Passo dello Stelvio (Stilfser Joch) bis zum Pian di Spagna (Spagna-Ebene), wo die Adda in den Comer See mündet. Zwischen den Rätischen und den Bergamasker Alpen gelegen, hat und hatte die orographische Lage des Tals sowohl heute als auch in der Vergangenheit bedeutende Auswirkungen auf die landwirtschaftliche Tätigkeit. Teil des Veltlins sind auch eine Reihe von Nebentälern, dessen Ströme den Lauf

Königreichs Lombardo-Venetien. Zu diesem Zeitpunkt setzte sich das Gebiet der damaligen Provinz Sondrio, die sich in ihren Grenzen nicht von der gegenwärtigen unterscheidet, aus wirtschaftlich und sozial unterschiedlichen Realitäten zusammen. Es können mindestens drei verschiedene Gebiete unterschieden werden, die sich durch eigene Wirtschaftssysteme und unterschiedliche dynamische Entwicklungen in Landwirtschaft, Handel und Produktion auszeichnen².

Das für Veränderungen aufgeschlossenste Gebiet war zweifellos die alte Grafschaft Chiavenna. Dieser Teil der Region, die Gegenstand dieses Beitrags ist, lebte im Zeitalter der Restauration vor allem vom Handel und Handwerk. Im Mera-Tal und im San-Giacomo-Tal prosperierte dank der Pässe Maloja und Splügen bereits seit der Römerzeit bedeutende Handel. Die Strasse über den Splügenpass war das Herzstück einer Strecke, die eine schnelle und für jene Zeit effiziente Verbindung zwischen Mailand

der Adda speisen. Die Spagna-Ebene, genauer gesagt der See Lago di Novate Mezzola, befindet sich vor den jeweiligen Taleingängen des Veltlins und Chiavenna-Tales, welches sich in Nord-Süd-Richtung bis zum Splügen- und Malojapass hinzieht; das Chiavenna-Tal wird vom Fluss Mera und seinen Nebenflüssen durchzogen.

² Die Bibliographie zur Veltliner Wirtschaft im 19. Jahrhundert ist sehr umfassend; es sei hier auf einige Überblickswerke und Studien verwiesen, die reich an archivalischen und bibliographischen Hinweisen sind: RULLANI ENZO, *L'economia della provincia di Sondrio dal 1871 al 1971*, Sondrio: Banca popolare di Sondrio, 1973; SCARAMELLINI Guglielmo, *Una valle alpina durante l'età preindustriale. La Valtellina fra il XVIII e il XIX secolo. Ricerche di geografia storica*, Torino: Giappichelli, 1978; SCARAMELLINI Guglielmo, «Valtellina e convalli nel 'lungo Ottocento': vocazioni, domande economiche, mutamenti, Riflessi di una transizione incompiuta», in LEONARDI Andrea (a cura di), *Aree forti e deboli nello sviluppo della montagna alpina*, Trento: Università degli studi di Trento, 2001, S. 43-94. Reich an archivalischen und bibliographischen Hinweisen ist auch das Buch von RUMI Giorgio, MEZZANOTTE Gianni, COVA Alberto (a cura di), *Sondrio e il suo territorio*, Milano: IntesaBci, 2001; der vorliegende Beitrag bezieht sich vor allem auf die Beiträge von FILIPPO BAREGGI Claudia, «Sondrio e l'organizzazione del suo territorio nell'età moderna», S. 11-47; SCARAMELLINI Guglielmo, «L'età del Risorgimento: processi di modernizzazione, resistenze ai mutamenti, movimenti politici», S. 49-83; BESANA Claudio, «La vita economica negli anni della maturità dell'equilibrio agricolo-commerciale», S. 329-363; LOCATELLI Andrea Maria, «Tra agricoltura e industria negli anni 1880-1945», S. 365-413. Für einen interessanten Vergleich zwischen verschiedenen alpinen Gebieten, darunter auch das Veltlin, wird verwiesen auf die kürzlich erschienene Arbeit von LORENZETTI Luigi, *Destini periferici. Modernizzazione, risorse e mercati in Ticino, Valtellina e Vallese, 1850-1930*, Udine: Forum Editrice universitaria, 2010.

und Chur ermöglichte³. Auf einer Wegstrecke von rund zweihundert Kilometern zu Land und zu Wasser konnten die Güter der Lombardei Richtung Graubünden und von dort ins deutschsprachige Europa transportiert werden. Desgleichen gelangten die Güter aus Deutschland und den Kantonen der Innerschweiz zu akzeptablen Zeiten und Kosten auf die Märkte der Po-Ebene.

Chiavenna profitierte von der politischen Kontrolle, welche der Freistaat der Drei Bünde fast drei Jahrhunderte lang über das Veltlin⁴ ausgeübt hatte. In Chiavenna waren wohlhabende Kaufleute aus Graubünden tätig, welche den lukrativen Handel mit Vieh, Käse und Wein zwischen den Gebieten nördlich und südlich der Alpen kontrollierten. Mit den Veränderungen der politischen Grenzen gewann die Strecke über Splügen in der ersten Hälfte des 18. Jahrhunderts zunehmend an Bedeutung. Die Übergabe der Region Ossola und des östlichen Gebiets des Lago Maggiore an das Königreich Sardinien lenkte die Handelsströme auf die Strecke des Splügenpasses, sodass diese zwischen dem 18. und 19. Jahrhundert die bevorzugte Route des Lombardischen Handels mit Rohseide und gesponnener Seide, aber auch für Wein aus dem Veltlin, der für die Märkte in der Schweiz und Deutschland bestimmt war, wurde.

³ Bis zur Öffnung der befahrbaren Strassen entlang des östlichen Ufers des Comer Sees und über den Splügenpass wurden die Waren der vorrangig aus Mailand stammenden Händler auf dem Landweg nach Como oder über den Naviglio Martesana und die Adda nach Lecco gebracht; von diesen zwei Häfen des Comer Sees erreichten die Güter Riva am Lago di Novate Mezzola. Von dort gelangten sie auf dem Landweg nach Chiavenna, das als Sortierzentrum der Waren fungierte, die von dort entlang des Bergell-Tals in Richtung Maloja und entlang des Tals Val San Giacomo in Richtung Splügen transportiert wurden; die Güter aus der Schweiz und Deutschland in Richtung Po-Ebene hatten den umgekehrten Weg zurückzulegen, da Mailand fast immer Zielort oder zumindest Transitpunkt war. Zur Passstrasse Splügen vgl. LOCATELLI Andrea Maria, «Un porto nel cuore delle Alpi», in CAFARO Piero, SCARAMELLINI Guglielmo (a cura di) *Mondo alpino. Identità locali e forme d'integrazione nello sviluppo economico secoli XVIII-XX*, Milano: Franco Angeli, 2002, S. 88-123 und MAFFI Luciano, «L'itinerario dello Spluga nel Settecento, Sistemi di trasporto, spedizioni di merci e relazioni commerciali tra Lombardia ed Europa», in *Histoire des Alpes – Storia delle Alpi – Geschichte der Alpen*, 21, 2016, S. 143-158.

⁴ Es ist kein Zufall, dass in diesen Kreisen die politischen Veränderungen, die die französische Herrschaft über die Lombardei und der Wiener Kongress verursacht hatten, nicht positiv aufgenommen wurden (DI FILIPPO BAREGGI Claudia, *Sondrio e l'organizzazione del suo territorio ...*, S. 28).

Der Wirtschaftsraum des Chiavenna-Tals wurde durch die grossen Strassenarbeiten der Wiener Regierung weiter gestärkt⁵. Der Transitverkehr profitierte von der Strecke, die Stefano Jacini als die «grosse Strasse von Splügen» bezeichnete und die zwischen 1818 und 1821 eröffnet wurde. Die Passstrasse über das Stilfser Joch hingegen hatte nicht denselben Erfolg, und die Region Bormio mit ihrer Bezirkshauptstadt, die einst einen wichtigen Zwischenstopp für den lebhaften Verkehr zwischen Venedig und Deutschland darstellte, verlor zunehmend an Bedeutung⁶. Es ist kein Zufall, dass die Handelskammer der Provinz über weite Teile des 19. Jahrhunderts ihren Sitz in Chiavenna hatte und sich dort bereits in den ersten Jahrzehnten des 19. Jahrhunderts wichtige industrielle Branchen ansiedelten.

Besondere Umstände hatten im Gebiet um Chiavenna, das vom Weinanbau dominiert war, auch den Ackerbau prosperieren lassen. Im Mittelalter und der Neuzeit hatten sich insbesondere an den Südhängen der grossen Alpentäler (Wallis, Aosta-Tal, Tessin, Trentino) landwirtschaftliche Systeme entwickelt, die den Getreideanbau mit dem Anbau von Reben verbanden, auf den das Gebiet nicht von Anfang an spezialisiert war. Gleichzeitig nahm die Viehzucht zu. An den sonnigen Hängen des Adda-Tals, in einem Gebiet von etwa vierzig Kilometern, das sich zwischen den Ortschaften Morbegno im unteren Talbereich und Tirano auf mittlerer Höhe erstreckte, tauchte dieselbe landwirtschaftliche Kombination auf, aber in eigenen Formen.

Zu Beginn des 19. Jahrhunderts war die Pflege der Weinberge Hauptbeschäftigung im Leben der lokalen Gemeinschaften. Neben dem Anbau der Trauben sicherte eine landwirtschaftliche Mischkultur den

⁵ Zu den Strassenarbeiten der österreichischen Regierung gleich nach dem Beginn der habsburgischen Herrschaft im Veltlin und zur Strasse Lecco-Colico, welche in jenen Jahren eröffnet wurde, sowie zum notwendigen Ausbau der südlichen Alpenpässe vgl. CARERA Aldo, «Percorsi ordinari e vie del vapore», in ZANINELLI Sergio (a cura di), *Da un sistema agricolo a un sistema industriale. Il Comasco dal Settecento al Novecento*, II. *La lunga trasformazione tra due crisi (1814-1880)*, Como: Camera di commercio di Como, 1988, S. 337-342, 355-358.

⁶ JACINI Stefano, *Sulle condizioni economiche della provincia di Sondrio*, Milano: Civelli, 1858, S. 20. Die Strasse über das Stilfser Joch spielte bis zum Ausbruch des 1. Weltkriegs militärisch eine Rolle; mit der Angliederung Südtirols an Italien verlor sie jedoch diese Bedeutung nach und nach.

Lebensunterhalt der Bauernfamilien⁷. Die Rinderhaltung lieferte Milch für den Eigenbedarf und Dung für die Weinberge. Letztere machten jedoch nur einen begrenzten Anteil der land- und forstwirtschaftlichen Fläche aus. Nur teilweise handelte es sich um einen spezialisierten Anbau, obwohl die Reben fast allgegenwärtig waren; die Terrassierung der Berghänge auf der rätischen Talseite und kilometerlange Trockenmauern prägten das Landschaftsbild.

Dieses besondere landschaftliche Gefüge sowie die Art, Landwirtschaft zu betreiben, mitsamt den Folgen für die soziale und gesellschaftliche Ordnung waren bedingt durch die bereits oben beschriebene morphologische Beschaffenheit dieser Zone des Veltlins, durch die sich der untere Lauf des Flusses Adda zieht, kurz bevor er in den Comer See mündet. Um die zentrale Bedeutung des Weinbergs für das Veltlin zu verstehen, muss man sich vor Augen halten, wie schwierig die Nutzung der flachen Gebiete war, die sich zwischen Berbenno, das zwischen Sondrio und Morbegno liegt, und dem gewundenen Mündungsbereich der Adda erstreckten. Diese flussnahen Flächen, die zum Anbau von Getreide oder als Wiesen hätten genutzt werden können, waren grösstenteils Sumpfbgebiet. Die Eigentümer und die örtlichen Gemeinden waren jedoch nicht in der Lage, den Flusslauf und vor allem den seiner Nebenarme zu regulieren, sodass ein Grossteil der Flächen nur sehr begrenzt als Weideland genutzt werden konnte⁸.

Im Gegensatz zu den Tälern der Alpen und der lombardischen Voralpen mit Nord-Süd-Verlauf weist der mittlere und südliche Teil des Veltlins, wie oben erwähnt, einen Ost-West-Verlauf mit sonnigen Hängen auf und ist so vor kalten Nordwinden und einem übermässigen Niederschlag geschützt. Trotzdem erreichen die Brisen vom Comer See das Gebiet. Die Beschaffenheit des Tals und seine klimatischen Bedingungen ermöglichten die Herstellung von Weinen, die von den lombardischen Verbrauchern vor allem in der comaskischen und mailändischen Region geschätzt wurden. Die zentrale Rolle der Weinreben in der wirtschaftlich-sozialen Organisation dieses Gebiets im Veltlin erklärt sich auch aus dessen Nähe

⁷ TORRICELLI Gian Paolo, *Territoire et agriculture en Valteline. Géographie et groupes de relations*, Genève: Le concept moderne éditions, 1990, S. 121. Dazu auch ZOIA Diego, *Vite e vino in Valtellina e Valchiavenna. Le risorse di una valle alpina*, Sondrio: L'officina del libro, 2004.

⁸ Vgl. *Agricoltura e condizioni di vita dei lavoratori agricoli lombardi 1835-1839. Inchiesta Karl Czoernig*, a cura di Luigi Faccini, Milano: Editrice bibliografica, 1986, S. 710.

im Norden zu Graubünden, den Kantonen der Zentral- und Südschweiz und Deutschland, die alle drei einen interessanten Markt für Qualitätswein darstellten. Der Erfolg des Veltliner Weins verdankt sich aber auch politischen Ereignissen im Gebiets. Die Bergregion, von der wir sprechen, insbesondere die Städte Chiavenna, Morbegno, Sondrio und Tirano, lagen im Mittelalter auf dem Verbindungswege zwischen den Gebieten nördlich und südlich der Alpen. Aus diesem Grund waren sie immer wieder Gegenstand von Auseinandersetzungen zwischen den mittleren und grossen Mächten, welche die benachbarten Gebiete kontrollierten, vom Herzog von Mailand bis zur Regierung von Venedig, von Anführern der Schweizer Kantone bis zu den österreichischen Habsburgern, und seit Anfang des 16. Jahrhunderts auch der König von Frankreich und der von Spanien. Diese Streitigkeiten begannen bekanntlich zu Beginn des 16. Jahrhunderts mit der Bestätigung der Herrschaft der Drei Bünde über das Veltlin und die Grafschaften Chiavenna und Bormio. Mit der Bündner Herrschaft über das Gebiet begann auch der Ausbau der Weinproduktion. Die neuen Landesherrn sicherten sich den Besitz von ausgedehnten Rebflächen, förderten die Verarbeitung der Trauben und die Vermarktung des Endprodukts nicht nur in der Schweiz und dem deutschsprachigem Raum, sondern auch auf relativ weit entfernten Märkten.

Spricht man über den Weinanbau unter der Bündner Herrschaft, muss man auch einen anderen grundlegenden Aspekt des Weinbaus im Veltlin betonen. Ausgedehnte Rebflächen und vor allem die Flächen mit Mischanbau waren im 18. Jahrhundert nur teilweise im Besitz der Bauernfamilien. Diese hatten zwar unter grossen Anstrengungen weite Landstriche anbaufähig gemacht, arbeiteten hart und mühten sich damit ab, den Ertrag der Böden zu steigern, bauten die Terrassierungen entlang der Berghänge, indem sie Erde aus der Ebene heraufschafften, sicherten die Terrassen mit Trockenmauern, und produzierten die Trauben und zum Teil auch den Wein, der als einziges landwirtschaftliches Erzeugnis dieser Region für den Handel bestimmt war. Aber das Land, auf dem sie seit Generationen arbeiteten, gehörte grösstenteils den lokalen Adelsgeschlechtern, zu denen sich seit dem 16. Jahrhundert wohlhabende Familien jenseits der Alpen gesellten⁹. Die Felder und Weinberge wurden

⁹ Es muss hier daran erinnert werden, dass mit dem Ende der Herrschaft der Drei Bünde über das Veltlin und der Angliederung von Tirano, Sondrio und Morbegno sowie der Grafschaften Bormio und Chiavenna an die Cisalpinische Republik auch die [welche?

den Landwirten mit einem speziellen Vertrag verpachtet. Dieser band die Bauern an das Land und entschädigte sie zumindest teilweise für die grossen Anstrengungen, die der Weinanbau in diesem Gebiet mit sich brachte, denn in anderen Gegenden war der Anbau wesentlich einfacher.

So ist es nicht verwunderlich, dass die damals übliche Vertragsart ein Erbleihevertrag war, «welcher, wenn auch nicht ganz korrekt, üblicherweise mit dem alten Namen *livello* bezeichnet wurde»¹⁰. Seit dem 16. Jahrhundert¹¹ sah der *livello* vor, dass der Landwirt das Erbrecht für die Nutzung eines Grundstückes erwarb. Im Gegenzug verpflichtete er sich, dem Eigentümer einen Teil der Ernte abzutreten. Die Höhe der Abgabe wurde am Ertrag gemessen, den die Landwirtsfamilie erwirtschaftete.

Die Vereinbarung garantierte dem Eigentümer, d. h. dem Leihegeber, einen sicheren Gewinn, da der grösste Teil des Ertrags für den Handel bestimmt war. Guglielmo Scaramellini wies darauf hin, dass die Abgaben einen wesentlichen Teil des Reichtums der herrschenden lokalen Schicht ausmachten und die wahre Grundlage für ihr Prestige und ihre Macht darstellten¹². Der Leihenehmer seinerseits hatte die

die betreffenden ortsansässigen Adelsfamilien? Familien aus dem Gebiet der Drei Bünde weggingen, deren Güter danach vom lokalen Adel eingezogen wurden, der die betreffenden Land- und Pachtrechte erwarb; folglich änderte sich für die Bauernfamilien nichts. Die Beschlagnahme des «rätischen Vermögens» 1797 zeigte noch in den Folgejahren seine Wirkung. 1832 aber entschädigte die österreichische Regierung alle Bündener für die Konfiszierung. Vgl. JACINI Stefano, *Sulle condizioni economiche ...*, S. 41. Die «rätische Konfiszierung» «betraf um die hundert protestantische Familien, aber auch Individuen und katholische Einrichtungen, wie das Benediktinerkloster Disentis», welches in Postalesio Güter besass. Vgl. DI FILIPPO BAREGGI Claudia, *Sondrio e l'organizzazione del suo territorio ...*, S. 31. Zu dieser komplexen Angelegenheit siehe auch DERMONT Gieri, *Die Confisca. Konfiskation und Rückerstattung des bündnerischen Privateigentums im Veltlin, in Chiavenna und Bormio (1799-1862)*, Chur: Kommissionverlag Bündner Monatsblatt, 1997.

¹⁰ ROMANI Mario, *L'agricoltura in Lombardia dal periodo delle riforme al 1859. Struttura, organizzazione sociale e tecnica*, Milano: Vita e Pensiero, 1957, S. 82. Zum Erbleihevertrag (*livello*) im Veltlin siehe unter anderem LEONI U., «Notizie per una storia dell'enfiteusi in provincia di Sondrio», in *Rassegna economica della provincia di Sondrio*, 1, 1976, S. 29-31; SCARAMELLINI Guglielmo, *Una valle alpina durante l'età preindustriale ...*, S. 53-58.

¹¹ «Erbleiheverträge können im Veltlin bereits im 14. und 15. Jh. nachgewiesen werden. Diese Art von Vertrag fasste während der Bündner Herrschaft mit dem Erwerb von grossen Rebflächen seitens der Herren der Drei Bünde und der Verbreitung der kommerziellen Nutzung der Weinproduktion weiter Fuss» (LORENZETTI Luigi, *Destini periferici, ...*, S. 41, Nr. 7).

¹² SCARAMELLINI Guglielmo, *Valtellina e convalli nel "lungo Ottocento" ...*, S. 47.

Sicherheit, das Grundstück dauerhaft nutzen und die Nutzung zudem an Dritte verkaufen oder, auch gestückelt, an seine Erben weitergeben zu können.

Diese Vorteile waren sicherlich nicht mit denen der Grundbesitzer vergleichbar und konnten auch nicht die fortschreitende Verschlechterung des sozialen Status der Bauern aufhalten. Im Laufe der Jahrzehnte mussten die Leihenehmer immer mehr in die Bewirtschaftung ihrer Böden investieren¹³; die Steuern wurden regelmässig erhöht,¹⁴ und die Folgen der Landaufteilung durch Erbschaften wogen schwer.

Aufgrund der verschlechterten landwirtschaftlichen Bedingungen im Zeitalter der Restauration wurde es für viele Bauernfamilien schwierig, ein angemessenes Verhältnis zwischen Einkommen und Ausgaben zu wahren. Die prekäre Lage der Leihenehmer wurde ein wenig dadurch gemildert, dass diese neben den *livello*-Grundstücken aus Erbpacht auch auf kleinere Grundstücke in ihrem Besitz und auf anderen Pachtformen zurückgreifen konnten. Die Familienbudgets wurden zudem durch Einkünfte aus der Nutzung von Gemeinschaftsgütern, wie zum Beispiel unbebautem Land, Wälder, Almen und Wiesen in der Nähe der Adda, ergänzt. Ein weiterer Beitrag zu den mageren Finanzen des Bauern kam auch aus verschiedenen zusätzlichen Arbeitsquellen der einzelnen Familienmitglieder. In einer von der Landwirtschaft geprägten Region, in der die unteren Klassen zudem mit nur einem einzigen Produkt Gewinn erwirtschaften konnten, gab es für diese kaum andere Möglichkeiten, mit denen sie ihr Einkommen hätten aufbessern können. Zudem war die Pflege der Weinberge sehr zeitintensiv. Deshalb lebte ein Grossteil der Bevölkerung in prekären Verhältnissen. Die Ersparnisse waren gering, und es fehlten fast gänzlich die Mittel, um landwirtschaftliche

¹³ Die Pflege der Grundstücke war Aufgabe des Leihenehmers, der Eigentümer war lediglich für den Unterhalt der Hauptmauern zuständig; diesbezüglich siehe GIOIA Melchiorre, *Sul dipartimento del Lario. Discussione economica*, Milano: Pirotta e Maspero, 1804, S. 68-69.

¹⁴ Ab 1811 schrieb das Gesetz vor, dass alle Steuern zulasten des Nutzers gingen, welchem im Gegenzug ein Fünftel der Abgabe als Beitrag des Leihegebers zur Steuerlast zugesprochen wurde (GIOIA Melchiorre, *Sul dipartimento del Lario ...*, S. 82-83, Nr. 4). Die neuen Bestimmungen waren für den Leihenehmer nicht vorteilhaft, da vor der französischen Reform die Steuern zwischen Nutzer und Eigentümer proportional zum Ertrag aufgeteilt waren, den das Grundstück jeweils dem einen und dem anderen brachte.

Innovationen einzuführen¹⁵ oder die Viehbestände zu vermehren. Damals war es unvorstellbar, dass die Abschaffung des *livello* notwendigerweise den sozialen Status der Bauernfamilien verbessern sowie den technischen Wandel fördern würde. Die Leihenehmer lebten in einer unsicheren Situation, die vor allem vom Ertrag der Ernte, insbesondere jener der Trauben abhing. In Jahrgängen mit üppigen Ernten verfügten sie über Waren, mit denen sie einen bescheidenen Handel führen und so ausserplanmässige Ausgaben bestreiten konnten. Die wohlhabenden Klassen erfreuten sich an den Abgaben und hatten kein Interesse daran, etwas zu ändern. Warum hätten sie konsolidierte Sozialstrukturen in Frage stellen und auf sichere Einnahmen verzichten sollen? Sie hätten sich sonst selbst um die Landwirtschaft kümmern, bezahlte Arbeitskräfte einsetzen und beträchtliche Ausgaben für den Erhalt der Grundstücke, insbesondere an den Berghängen, aufwenden müssen.

Die landwirtschaftlichen Regelungen, die Anbaumethoden, die auf kleine bis mittelgrosse Grundstücke ausgelegt waren, sowie das System des *livello* liessen zerstückelten das Rebland in viele sehr kleine Anbauflächen und verhinderten so die nötigen Reformen. Stefano Jacini wies darauf hin, dass auf der rätischen Seite des mittleren und unteren Tals wegen der Erbteilung die Anzahl der Parzellen, welche aus der «Fraktionierung des Bodens» hervorgeht, «derart war, dass sie nicht der riesigen Anzahl an Privatvermögen entsprach», sondern diese «bei weitem» übertraf. Dies hatte zur Folge, dass «schmale Grundstücksstreifen voneinander getrennt anstatt aneinandergereiht waren, was im Interesse der Eigentümer gewesen wäre»¹⁶.

Francesco Angiolini, Präfekt der Behörde von Adda, prangerte bereits zwischen 1809 und 1812 die negativen Folgen dieser Zerstückelung an. In einer seiner Schriften über die wirtschaftlichen Verhältnisse des Veltlins, die er zu Beginn des 19. Jahrhunderts verfasste, führte der napoleonische Regierungsbeamte vielsagende Beispiele an, um die offensichtlichen Fehlstellungen des in den Weinanbaugebieten geltenden Systems darzulegen. Er erzählte von einem Vater, der mit verschiedenen

¹⁵ Die Einführung von Innovationen bedurfte der Autorisierung des Leihegebers. Da die Abgaben in Form einer festgelegten Quantität der Ernte beglichen wurden, konnte jegliche Abweichung im Anbau den Ertrag beeinflussen. Jeglicher Ansporn zur Veränderung verlor somit an Wirksamkeit, zumindest bis es in der Mitte des 19. Jahrhunderts im Weinsektor keine Probleme mehr gab.

¹⁶ JACINI Stefano, *Sulle condizioni economiche ...*, S. 36.

Pflanzungen drei Felder bewirtschaftete und drei Kinder hatte, zwei Jungen und ein Mädchen.

«Ad essi spettano parti uguali, ma non un campo per ciascuno come la logica potrebbe suggerire, bensì un terzo di ognuno, siano essi a livello o liberi. Questa usanza, che forse era un'antica conseguenza dell'isolamento della valle e della sua economia chiusa per cui ogni famiglia produceva il proprio fabbisogno, causava un enorme sminuzzamento delle terre che, per effetto del matrimonio delle figlie, passavano pure in mano di altri gruppi familiari, generando dispendio di tempo perché i tratti da lavorare erano sparsi qua e là, e complicando con possibili confusioni i pagamenti, infatti non solo il direttario aveva da raccogliere i canoni da più mani, ma anche il contadino doveva tener conto di terreni di numerose e svariate origini: a livello, ad affitto e di sua proprietà. La molteplice sudditanza, inoltre, si risolveva a danno di quest'ultimo perché nessun padrone si sentiva moralmente obbligato ad aiutarlo nelle difficoltà, anzi, geloso della precedenza, non faceva che assillarlo per riscuotere per primo e interamente le quote che gli spettavano. I coltivatori, così abbandonati a se stessi e indifesi contro le avversità, soggiacevano all'arbitrio dei mercanti che concedevano loro prestiti ad usura che non finivano mai di soddisfare. Sfiduciati e oppressi dalla miseria, talvolta trascurano il lavoro e si davano ai vizi e persino ai delitti»¹⁷.

Der kommerzielle Weinbau des Veltlins für den internationalen Handel basierte auf einem Landwirtschaftssystem, das in eine Art Teufelskreis eingetreten war. Die Situation war sehr komplex, und es gab keine sofort greifenden Lösungen. Stefano Jacini wies darauf hin, dass effiziente Lösungen nur mittel- bis langfristig wirksam werden konnten. Eine tiefgreifende Verbesserung des lokalen Landwirtschaftssystems konnte nur erreicht werden, wenn andere Aktivitäten entwickelt würden, die zusätzliche Einkommen zu dem aus dem Anbau der Weinreben erwirtschafteten boten. Eine mögliche Antwort auf die Probleme war eine Zusammenlegung des Landbesitzes, z. B. durch ein Gesetz, welches das Erbleihesystem (*livello*) aufheben würde¹⁸.

¹⁷ Dieser Auszug aus dem Bericht von Angiolini wurde in der Einleitung von Leopoldo Marchetti zur Neuauflage der Memoiren von 1858 von Stefano Jacini veröffentlicht, mit Unterstützung der Banca popolare di Sondrio, 1963, Seiten XVII-XVIII.

¹⁸ Auf diese Art von Massnahmen wies Jacini in seinen Memoiren hin, wobei er sich dessen bewusst war, dass man den «Gepflogenheiten die notwendige Beachtung schenken musste» und die «Vergütung für die erworbenen Rechte» festgesetzt werden musste (JACINI Stefano, *Sulle condizioni economiche ...*, S. 37).

Im nördlichsten Teil des Gebietes gab es ein weiteres landwirtschaftliches System, das man für das Gebiet der Grafschaft Bormio und in den Nebentälern entlang der rätischen und bergamaskischen Seite des mittleren und unteren Veltlins beobachten konnte. In diesen Tälern war der Getreide- und Weinanbau aufgrund der orografischen und klimatischen Bedingungen nur eingeschränkt möglich¹⁹. Der Lebensunterhalt der einheimischen Bevölkerung wurde hier durch die Zucht von Milchvieh, das auf den Wiesen weiden konnte, und durch die Herstellung von Butter und Käse garantiert; zudem wurden lokale Ressourcen, vor allem Steinbrüche genutzt. In den dreissiger Jahren des 19. Jahrhunderts nahmen die Weiden ungefähr ein Drittel der Fläche der Provinz ein²⁰. Dabei handelte es sich vor allem um Almweiden, die nur in der Sommersaison genutzt werden konnten. Zudem gab es Weiden an der Talsohle, die, wie bereits erklärt wurde, deshalb zur Verfügung standen, weil man den Lauf der Adda und ihrer Nebenflüsse nicht zu regulieren wusste. Das Veltlin war somit gut mit Weidegebieten ausgestattet. Das Problem war demnach nicht der Mangel an Ressourcen, sondern die Unzulänglichkeiten der Nutzungssysteme in einem grossen Teil dieses lombardischen Gebiets. Die Ausdehnung der Wiesen war fast so gross wie jene der «mit dem Pflugochsen bearbeiteten Felder, der Hackgebiete, Weinberge und terrassierte Flächen zusammengekommen. [Diese günstige Situation] war für die Viehzucht und die Landwirtschaft vorteilhaft, und somit auch für den Eigentümer. Da dieser eine grosse Menge an Vieh halten konnte, profitierte er von den Milchprodukten. Aus den Ställen wiederum erhielt er den notwendigen Dünger, um das Land fruchtbar zu machen»²¹.

Gerade die männliche Bevölkerung suchte immer wieder temporäre Arbeiten in den Städten der Ebene nördlich und südlich der Alpen²².

Die Landwirtschaft dieses Gebiets der heutigen Provinz Sondrio hatte sich somit zunächst ähnlich entwickelt wie die anderer Alpengebiete, wo die Viehhaltung und die Milchverarbeitung in der Neuzeit zum

¹⁹ In diesen Alpentälern überstiegen zu Beginn des 19. Jh. die landwirtschaftlich nutzbaren Flächen kaum 10 Prozent der gesamten Gemeindefläche.

²⁰ Vgl. *Agricoltura e condizioni di vita ...*, S. 719.

²¹ *Agricoltura e condizioni di vita ...*, S. 719.

²² Über Grosio, siehe FRANCO IVANA, «L'emigrazione a Venezia da Premana e da Grosio. Gli *examina matrimoniorum* nel periodo 1800-1850», in *SM Annali di San Michele*, 8, 1995, S. 79-111.

zentralen Element des lokalen Produktionssystems geworden waren. Zu jener Zeit konzentrierte sich die Viehzucht auf den nördlichen Teil des Gebietes, der etwas nördlich von Tirano begann und entlang der Adda bis zur Wasserscheide der Alpen reichte und auch ein wenig darüber hinaus. Vor allem in den Gemeinden der alten Grafschaft Bormio war ein Grossteil der Milchproduktion für die Kälberzucht bestimmt, um Ochsen zu erhalten, die dann auf der Messe von Tirano bzw. die dank der Vermittlung der Händler des Malenco-Tals auf den Märkten von Mailand und Bergamo verkauft wurden²³. Auch in Bormio, Delebio, Chiavenna und Novate fanden Märkte für den Verkauf von Nutztieren statt. An diese Orte kamen am Ende des Herbstes Kaufleute aus den an das Veltlin angrenzenden lombardischen Provinzen und lokale Züchter, von denen viele in Bormio tätig waren. Letztere boten jenen Teil ihrer Rinder, für die die Futtermittel nicht den ganzen Winter hindurch reichten, zum Verkauf an²⁴. Der gute Zustand der Almen, die fast immer im Besitz der Gemeinde waren, begünstigte im Gebiet um Bormio die Viehzucht. Die Nutzung der Allmende war ein elementarer Bestandteil der lokalen alpinen Landwirtschaft und unter allen Nutzern geregelt. In den Sommermonaten weideten die Rinder in grosser Höhe in einer vereinten Herde, und die Milch wurde in der Molkerei verarbeitet. Es wurden nicht alle Möglichkeiten einer gemeinschaftlichen Nutzung voll ausgeschöpft, da «die Alpen des Bezirks Bormio sehr hoch liegen und kalt sind; deswegen werden sie, nicht länger als zwei oder drei Monate im Sommer, vor allem von Schafen aus der Lombardei und Bergamo besucht, bis zu 23.400 im Jahr, und weniger von den einheimischen Rindern»²⁵.

Die Milchverarbeitung und die Herstellung der besten Milchprodukte konzentrierten sich daher auf einige Täler des Bezirks Sondrio, das Malenco-Tal, das Val Masino-Tal und das Morbegno-Tal, insbesondere aber auf die Täler Bitto und Tartano. In diesen Nebentälern des Adda-Tals, in denen es viele sich im Eigentum lokaler Familien und Konsortien

²³ Gemäss Visconti Venosta verliessen in den vierziger Jahren des 19. Jahrhunderts pro Jahr ca. 700 Rinder Bormio und Umgebung, welche für den lokalen Markt oder für die Märkte der lombardischen Ebene bestimmt waren. Vgl. VISCONTI VENOSTA FRANCESCO, *Notizie statistiche intorno alla Valtellina*, Milano: Società degli editori degli Annali universali delle scienze e dell'industria, 1844, S. 60. Aufgrund dieser Spezialisierung auf die Viehzucht deckte die Produktion von Butter und Käse lediglich den lokalen Bedarf.

²⁴ *Agricoltura e condizioni di vita ...*, S. 720.

²⁵ *Agricoltura e condizioni di vita ...*, S. 720.

befindliche Almen gab, wurden Rinder von guter Grösse aufgezogen²⁶ und gemeinschaftlich Milch verarbeitet. Es ist kein Zufall, dass unter französischer Herrschaft der *Butirro Cotto* (Butterschmalz) aus dem Malenco-Tal in das obere Veltlin, in das Gebiet um Bergamo und sogar nach Venedig gesandt wurde. Dies zeugt von einer Produktion, die über den Ernährungsbedarf der Familien, die im Besitz des Viehs waren, hinausging.²⁷

Die besten Bedingungen für die Milchwirtschaft und den Vertrieb ihrer Produkte gab es in den Tälern von Bitto und in den benachbarten Tälern, die sich im Bezirk Morbegno zum unteren Veltlin hin öffnen. In diesen Bergregionen wurde während der Alpzeit der beste Käse der Gegend hergestellt, der *Bitto*. Es handelt sich hier um einen fetthaltigen Cacio-Käse aus Kuhmilch und Ziegenmilch. Der Käse war nicht für den Eigenbedarf bestimmt; man liess ihn in den Ortschaften der Talsohle, z. B. in Gerola, lange Zeit reifen und verkaufte ihn schliesslich auf den Märkten von Morbegno und Branzi im oberen Brembana-Tal in der Provinz Bergamo²⁸. In letztgenanntem Gebiet gab es einige Familien, die über das Wissen verfügten, der für seine Herstellung nötig war. Sie produzierten den zum Verkauf bestimmten Käse in den Sommermonaten und liessen zahlreiche Herden von Kühen und Ziegen, die sie entweder selbst besaßen oder von Bauern vor Ort pachteten, auf den Almen weiden²⁹. Nachdem das Vieh in die Ställe der Talsohlen zurückgeführt worden war, wurde die Milch

²⁶ In den Bezirken Tirano, Ponte, Sondrio und Traona, in denen der Weinbau die wichtigste Rolle spielte, waren die Rinder fast immer kleinwüchsig (*Agricoltura e condizioni di vita ...*, S. 720).

²⁷ DEL MAINO Ambrogio, «Memoria sull'agricoltura del dipartimento dell'Adda», in *Annali dell'agricoltura del Regno d'Italia*, XVIII, 1813, S. 233-234.

²⁸ Die Täler Bitto und Tartano waren Teil eines landwirtschaftlichen Systems, das über die Grenzen der Provinz hinausreichte, da auch die Täler von Lecco und Bergamo dazuzählten. Es handelte sich um ein grossflächiges Gebiet in den Bergamasker Voralpen, in dem die Viehzucht und die Milchverarbeitung im Zentrum der lokalen Wirtschaft standen.

²⁹ Wie bereits erwähnt, waren fast im gesamten Gebiet des Veltlins und im Chiavenna-Tal die Weiden und Almen in gemeinschaftlichem Besitz, mittels derer lokale Familien ihren Bedarf an Lebensmitteln deckten. In den Alpen, in denen der Bitto produziert wurde, waren hingegen die Alpen gemeinschaftlichen Besitzes an einzelne Familien verpachtet, wie es in den Tälern der Region Lecco und Bergamo der Fall war. Somit dachte man marktorientiert, und man war bemüht, die Qualität des Käses, der für den Handel bestimmt war, stetig zu verbessern. Stets war man darauf bedacht, das Vieh auf die besten Weiden zu treiben und es gut zu versorgen. Der Käse in diesen Gegenden erreichte so eine gewisse Qualität und Konsistenz. Der Bitto konnte lange reifen, sodass er auch zum Reiben verwendet werden konnte und ähnliche Preise wie der Grana erzielte. Siehe auch VISCONTI VENOSTA Francesco,

anderweitig genutzt. Zum Teil diente sie, auch in Form eines mageren Käses, dem Eigenbedarf, zum Teil wurde sie zu Butter verarbeitet und auf verschiedenen Märkten, unter anderem in den Kantonen der Schweiz, verkauft.

2. DIE SUCHE NACH EINEM NEUEN WIRTSCHAFTLICHEN GLEICHGEWICHT IN DER ZWEITEN HÄLFTE DES 19. JAHRHUNDERTS

Die Landwirtschaft im Veltlin, die auf dem Anbau von Reben und der Herstellung und dem Handel von Wein gründete, wurde durch die Rebkrankheit «Echter Mehltau» (*Oidium tuckeri*) auf eine harte Probe gestellt. Der Pilz breitete sich zuerst in Biella in der Po-Ebene und schliesslich in den Weinbergen des Veltlins aus und vernichtete für einige Jahre die gesamte Ernte. Die Krise erreichte 1852 ihren Höhepunkt und beruhigte sich erst wieder Mitte der sechziger Jahre. Um sich ein Bild von den Auswirkungen dieser Rebkrankheit machen zu können, genügt es, darauf hinzuweisen, dass das Volumen von etwa 80.000 Hektolitern Wein, die 1847 hergestellt wurden, im Jahre 1857 auf etwas mehr als 3.000 Hektoliter sank³⁰. Noch nie hatten die Weingebiete solche Einbussen in ihren Einnahmen erlebt.

Tab. 1. Wein- und Schnapsherstellung in der Gemeinde Tirano, 1847–1857

	1847	1849	1851	1853	1855	1857
Wein (hl)	11.240	2.380	8.000	110	154	237
Schnaps (hl)	112	24	80	-	-	-
Gewinn (Lire)	121.981	56.666	170.958	6.804	6.545	8.773

Anmerkung: In den vierziger Jahren fiel die Produktion nie unter 7.500 Hektoliter, und die Gewinne im schlimmsten Jahr (1841) lagen knapp unter 116.000 Lire.

Quelle: Daten berechnet aus JACINI Stefano, *Sulle condizioni economiche* ..., S. 45 f.

Notizie statistiche ..., S. 61; siehe auch BESANA Claudio, *Tra agricoltura e industria. Il settore caseario nella Lombardia dell'Ottocento*, Milano: Vita e Pensiero, 2012, S. 13-15.

³⁰ Die Schwere der Weinanbaukrise belegen die Daten aus der Tabelle 1, die die Weinproduktion der Gemeinde Tirano wiedergeben.

Nach Schätzungen von Stefano Jacini produzierten die Weinberge des Veltlins Ende der vierziger Jahre Wein im Wert von etwa zwei Millionen Lire. Es handelte sich um ein Drittel des Gesamtwertes der Bruttoproduktion im Veltlin. Mit dem Auftreten des Mehlaus reduzierte sich dieser Wert um 96 Prozent³¹.

Verschärft wurde die Situation noch durch eine Verdoppelung der Grundsteuer, die von den österreichischen Behörden nach Abschluss der in den 1830er Jahren begonnenen Katasterprüfungen³² eingeführt wurde³³. Sie traf kleine und grosse Landbesitzer, sodass das prekäre wirtschaftliche und finanzielle Gleichgewicht der landwirtschaftlichen Betriebe von Bauern, die Land in der Ebene besaßen, noch mehr gefährdet war. Der Landbesitzer und Agrarwissenschaftler Stefano Jacini wurde vom Erzherzog beauftragt, ein Dokument über die Zustände des Veltlins nach der Ausbreitung des schrecklichen Unheils anzufertigen, welches 1858 herausgegeben wurde. In ihm bezeichnete er die Provinz Sondrio als «lombardisches Irland»³⁴.

Es fehlten kurzfristige ökonomische Alternativen³⁵, und so traf die Krise die Gegend mit ungeheurer Wucht. Aus demographischer Sicht ging die Zahl der Eheschliessungen und Geburten zurück, was damals für die Lombardei aussergewöhnlich war. Auch die Rinderbestände reduzierten

³¹ JACINI Stefano, *Sulle condizioni economiche*, ..., S. 25.

³² Die Katasterprüfungen waren notwendig, um das Bewertungssystem von Immobilien auch auf die Gebiete zu übertragen, die im 18. Jahrhundert noch nicht zur Donaumonarchie gehört hatten und in denen daher nicht die von Karl VI. gewünschten und von den Regierungsbevollmächtigten seiner Tochter Maria Teresa durchgeführten Zählungen stattgefunden hatten. Zu den Katasterverfahren der Wiener Regierung nach 1815 siehe LOCATELLI Andrea Maria, *Riforma fiscale e identità regionale. Il Catasto del Lombardo-Veneto (1814-1853)*, Milano: Vita e Pensiero, 2003.

³³ Die Daten der Gemeinde Tirano zeigen, wie die «königliche» Steuer auf Rebland über 40 Jahre hinweg stabil bei circa 5.519 Lire lag; 1850 erhöhte sich die Steuer auf 8.195 Lire und im Jahr 1857 sogar auf 10.197 Lire. Vgl. JACINI Stefano, *Sulle condizioni economiche* ..., p. 46 verso (*Prospetto del prodotto annuo in vino ed acquavite* ...).

³⁴ *Prospetto del prodotto annuo in vino e acquavite* ..., S. 50.

³⁵ In der Ebene des Veltlins gab es in den ersten Jahrzehnten des 19. Jahrhunderts Versuche, den Maulbeerbaum zu züchten, es wurden sogar einige Seidenspinnereien errichtet. Doch kaum waren sie errichtet, hatten sie mit der Pébrine-Krankheit, einer parasitären Erkrankung des Seidenspinners, zu kämpfen, die sich fast zeitgleich mit dem Echten Mehlaus in der gesamten Lombardei verbreitete und auch Wirtschaftsräume in die Knie zwang, die weitaus besser aufgestellt waren als der des Veltlins.

sich, denn viele Bauern waren gezwungen, Arbeitstiere, Ochsen und Pferde zu verkaufen, um ihre Steuern zahlen zu können³⁶. Die Quellen der Zeit sprechen von hungernden Familien, die gezwungen waren, «ohne Ziel» auszuwandern. Kleine, verschuldete Besitzer «mittleren Vermögens» waren ruiniert. Spekulanten nutzten die allgemeine Notlage aus und kauften «die besten Grundstücke zu einem noch nie dagewesenen niedrigen Preis». Viele Leute verzichteten auf Erbschaften in Form von Immobilien, da sie nicht in der Lage gewesen wären, die Erbschaftssteuern zu bezahlen³⁷.

Im Laufe der sechziger Jahre normalisierte sich die Lage, da man damit begann, die Reben mit Schwefel zu behandeln. 1864 war die Produktion auf rund 60.000 Hektoliter angestiegen, und zu Beginn der siebziger Jahre übertraf sie mit rund 120.000 Hektolitern das Niveau der Jahre vor der Krise. Die Landesregierung senkte zudem die Steuern um 30 Prozent, um die lokale Landwirtschaft zu unterstützen.

Die Erholung des Weinanbaus und des Weinhandels verringerten aber nur teilweise die Probleme des lokalen Weinbaus. Während die Reblaus wütete, hatten die Ostkantone der Schweiz, welche seit langer Zeit Wein für den alltäglichen Gebrauch aus dem Veltlin importierten und nur Luxusweine in Flaschen aus Frankreich bezogen, damit begonnen, ein neues Transportmittel einzusetzen, die Eisenbahn, um mit ihr Lebensmittel zu importieren. Der Ausbau des Schienennetzes in Europa liess die geographische Nähe der Weinanbaugebiete zweitrangig werden, und das neue Transportmittel konkurrierte mit den traditionellen Handelsrouten. In kurzer Zeit sahen sich die Produzenten des Veltlins mit einer gewaltigen Konkurrenz gewöhnlicher Weine konfrontiert, die aus Gebieten stammten, die in grossen Mengen produzieren konnten und deren Kosten deutlich unter denen der Winzer der Provinz Sondrio lagen.

Die negativen Auswirkungen dieses Wettbewerbs sollten sich nach der Integration des Veltlin in das Königreich Italien weiter verschärfen.

³⁶ JACINI bezeichnet diesen Rückgang des Rinderbestandes als eine «wirklich schreckliche Sache» (JACINI Stefano, *Sulle condizioni economiche, ...*, S. 24).

³⁷ In einem einzigen Amtsgericht gab es allein 600 Erbschaften, die «nicht angetreten wurden, da die Erben sich nicht in der Lage sahen, die Erbschaftsteuer zu bezahlen» (JACINI Stefano, *Sulle condizioni economiche ...*, S. 50). Die Schuld am Schaden, den das «Bündner Herrschaftsgebiet» durch die Spekulation nahm, schrieb JACINI den Bürgern nördlich der Alpen zu, die die Situation derjenigen, die am Boden lagen, ausnutzten (JACINI Stefano, *Sulle condizioni economiche ...*, S. 50).

Das Veltlin gehörte nun zu einem Land, in dem fast 30 Millionen Hektoliter Wein produziert wurden. Diese Menge übertraf den heimischen Verbrauch und stieg zwischen dem Ende des 19. Jahrhunderts und dem Ersten Weltkrieg weiter an³⁸. Bedenkt man zudem, dass sich in den ersten zwanzig Jahren nach der Einigung der italienische Markt durch den raschen Ausbau des Eisenbahnnetzes gut entwickeln konnte, werden die Probleme eines Nischenweinbaus wie dem des Veltlins deutlich, der Weine von einer bestimmten Qualität produzierte, aber erst am Anfang einer Qualitätsproduktion stand. Die Konkurrenz machte sich vor allem auf dem Markt in der Lombardei bemerkbar, einer traditionellen Verkaufsstelle für den Veltliner Wein. Die Produzenten der Region hatten immer mehr mit piemontesischen Weinen, von denen viele von guter Qualität waren, und denen des Südens zu kämpfen, welche im Preis unschlagbar waren³⁹.

Die zunehmenden Schwierigkeiten auf den verschiedenen Märkten veranlassten die lokalen herrschenden Klassen, die sich bereits in der Vergangenheit um eine Qualitätssteigerung des Weins bemüht hatten⁴⁰, erste Genossenschaften zu bilden. In diesem Zusammenhang ist vor allem die Gründung der in Sondrio ansässigen Weingesellschaft des Veltlins im Jahre 1872 zu erwähnen. In ihr schlossen sich diverse Winzer zusammen, um gemeinschaftlich den Verkauf zu organisieren, sodass fast 10 Prozent

³⁸ Laut den von A. COVA gesammelten Nachweisen erreichte die Weinproduktion 1909 in Italien mit über 61 Millionen Hektolitern ihren Spitzenwert (COVA Albero, «Problemi tecnici ed economici della produzione del vino in Italia tra Ottocento e Novecento», in *Il vino nell'economia e nella società italiana medievale e moderna*, Tagungsbericht, Greve in Chianti 21-24 Mai 1987, Beilage zum Heft Nr. 2/1988 der *Rivista di storia dell'agricoltura*, S. 319-337).

³⁹ Mit der Eröffnung des Gotthardtunnels kamen auch Weine aus anderen Gebieten Italiens auf den Schweizer Markt, der für den Weinhandel durchaus von Bedeutung war. Die Schweiz importierte gegen Ende des Jahrhunderts eine Million Hektoliter Wein in Fässern, ein Viertel davon aus Italien, und 8.500 Doppelzentner Flaschenwein, zwei Drittel davon aus Frankreich. Die Daten stammen aus *Rivista internazionale del commercio e dell'industria*, 1893, 10. März.

⁴⁰ In einer Untersuchung schrieb CZOERNIG, dass «einige reiche und umsichtige Eigentümer aus Sondrio, Tirano und Villa sich nicht zu schade waren, sich dem Studium dieses Zweigs der Landwirtschaft zu widmen, und so Weine erzeugten, die aufgrund ihrer Kraft und Vorzüglichkeit für ausländische Produkte gehalten wurden»; de facto erzeugten sie Weine, die man in der Flasche zwischen zwei und drei Jahren aufbewahren konnte, was sie mit französischen Weinen vergleichbar machte (*Agricoltura e condizioni di vita dei lavoratori*, ..., S. 726).

der lokalen Produktion, d. h. 15.000 Hektoliter, vertrieben werden konnten⁴¹. In den 70er Jahren bekam man endlich auch den Echten Mehltau in Griff. Wie erwähnt, lag die Produktion im Durchschnitt bei knapp 120.000 Hektolitern und die Exporte in die Schweiz bei über 50.000 Hektolitern, während der Inlandsabsatz auf deutlich niedrigerem Niveau stagnierte. Das Zentrum der Landwirtschaft auf rätscher Seite des mittleren und unteren Tals hatte jedoch in den unmittelbar folgenden Jahren mit neuen Schädlingen, darunter dem Falschen Mehltau und vor allem der Reblaus, sowie damit unvermeidlich einhergehenden Produktionseinbrüchen zu kämpfen. Negative Folgen für den Sektor hatte auch der Rückgang der Preise für landwirtschaftliche Produkte Anfang der achtziger Jahre und Mitte des folgenden Jahrzehnts⁴².

Während die Weinanbauggebiete mit schweren Krisen und Problemen zu kämpfen hatten, erzielte man in den Gebieten, in denen vornehmlich Viehzucht betrieben wurde, einige Fortschritte. In der zweiten Hälfte des 19. Jahrhunderts nahm die Zahl der gezüchteten Rinder zu, und es wurden qualitative sowie quantitative Fortschritte bei der Herstellung von Milchprodukten erzielt, vor allem dank der Einrichtung von Genossenschaftsmolkereien. Hatte sich die Landwirtschaft im Tal als südlich gelegener Lieferant für die nördlichen Gebiete, allen voran als Weinlieferant für die Innerschweizer Kantone orientiert, so richtete sie sich nun langsam neu aus und begann Milchprodukte und vor allem Vieh in den Süden für die Märkte in der Lombardei zu liefern. Andererseits stieg die Milchproduktion in diesen Jahren in der gesamten lombardisch-emilianischen Ebene und liess wenig Raum für Milchprodukte aus den Berggebieten. Die Viehzucht stieg an, aber das Projekt, die Berggegenden der Lombardei und somit auch das Veltlin anstelle der Kantone der Zentralschweiz zum Lieferanten von Milchkühen für die Ställe in der Ebene zu machen, konnte nicht umgesetzt werden. In der Provinz Sondrio machte die Viehzucht Fortschritte, doch gab nicht ausreichend Weideland. Der Mischanbau aus Wein und Getreide auf der

⁴¹ Die Genossenschaft setzte sich auch für eine Verbesserung der Qualität der Weine ein und versuchte die ihre Mitglieder dazu zu bewegen, den Wein erst nach drei Jahren Reifung in den Handel zu bringen (BESANA Claudio, «La vita economica negli anni della maturità ...», S. 351, 362, Heft 68).

⁴² Zur Landwirtschaft des Veltlins zwischen dem 19. und 20. Jahrhundert vgl. LOCATELLI Andrea Maria, «Tra agricoltura e industria ...», S. 370-371.

rätischen Seite war von all diesen Entwicklungen nur teilweise betroffen; die Bergweiden blieben weiterhin in Gemeindebesitz und wurden zwar gemeinschaftlich genutzt, oft aber ohne eine rationale Nutzung, denn in fast allen Tälern der Provinz waren die Alpweiden auch zu Beginn des 20. Jahrhunderts noch in erster Linie komplementäre Ressourcen für die Familienwirtschaft. Nur in den Nebentälern im unteren Tal unweit von Morbegno wurden sowohl die privaten (an denen es hier nicht fehlte) als auch die gemeinschaftlich besessenen Bergweiden weiterhin verpachtet, die, nachdem sie öffentlich versteigert worden waren, von den Pächtern gepflegt wurden. Es sei auch darauf hingewiesen, dass in jenen Gebieten, in denen die natürlichen Ressourcen schon immer rationell genutzt und das Vieh sorgfältig gepflegt wurden und die auf eine lange Tradition in der Käseherstellung zurückblicken konnten, die Milchproduktion und das Herstellen von Käse nach wie vor das Herzstück der lokalen Wirtschaft war. So wie in der Vergangenheit wurden einige Rinder aus den Tälern von Bitto und Tartano in die Lombardei gebracht. Die Betriebe in den Bergregionen erkannten jedoch nicht die ökonomische Möglichkeit, die sich ihnen eröffnet hätte, wenn sie die Käseherstellung zugunsten der Zucht von Milchkühen für die Ställe der Provinz und anderer Gebiete der Lombardei aufgegeben hätten⁴³.

Der Wirtschaftsraum Chiavenna baute seine mit dem Handel zusammenhängenden Aktivitäten in dreissig Jahren zwischen 1850 bis 1880 weiter aus. Dazu gehörte auch die Stärkung des Handwerks, das bisher nicht in dieser Masse präsent war. Die Öffnung des Gotthardtunnels und die verfehlte Realisierung des Splügentunnels beschleunigten das Ende Chiavennas als Handelszentrum, auch wenn es am Ende des Jahrhunderts an das Schienennetz angeschlossen worden war. Saisonale oder auch langfristige Auswanderung blieb nach wie vor ein Mittel, um den Lebensunterhalt aufzubessern, den die lokale Wirtschaft nicht garantieren konnte. Im Lauf des 20. Jahrhunderts boten sich verschiedene Wege einer wirtschaftlichen Entwicklung, darunter der aufkeimende Wintertourismus sowie der Bau von Stauseen und Wasserkraftwerken⁴⁴.

⁴³ Zu den Alpenweiden des Veltlins, ihrer Beschaffenheit und ihrer Produktivität vgl. cf. BESANA Claudio, «Alpeggi, allevamento e attività casearie nelle alpi lombarde del primo Novecento», in CAFARO Piero, SCARAMELLINI Guglielmo (a cura di), *Mondo alpino ...*, S. 205-212.

⁴⁴ Vgl. LOCATELLI Andrea Maria, «Tra agricoltura e industria ...».

S'unir pour survivre : le consortage d'alpage du Scex-Blanc (1922-1979)¹

Yann Decorzant, Jean Charles Fellay, Jean Rochat

(Centre régional d'études des populations alpines, Sembrancher)

Résumé

Cet article explore les archives du consortage d'alpage du Scex-Blanc, dans la commune de Bagnes en Valais. Après une réflexion générale sur la place des consortages dans la littérature portant sur les institutions de l'économie, les auteurs proposent une analyse du fonctionnement du consortage du Scex-Blanc qui aborde son organisation générale, la question de l'emploi en son sein, puis celle des conflits qui s'y nouent. L'article met en lumière les tensions qui se jouent entre une organisation communautaire et coutumière et un environnement de plus en plus intrusif sur les plans économique et juridique. La période analysée, qui s'étend des années 1920 aux années 1970, s'avère être une phase de transition majeure pour le consortage, que ce soit sur le plan organisationnel (le consortage sera fusionné avec son voisin de Mille dans les années 1970), de la main-d'œuvre (le développement d'emplois

¹ Les auteurs remercient Messieurs Francis Baillifard et Marc Deslarzes † pour les entretiens qu'ils ont accordés au CREPA durant la préparation de cet article. Nos remerciements vont également aux participant-e-s de la journée d'étude « *I beni collettivi nel lungo periodo. Un freno o un apporto all'economia delle comunità montane?* », qui s'est tenue à l'Università degli Studi di Milano Bicocca le 30 janvier 2015, pour leurs précieux commentaires et conseils.

salariés annualisés dans la vallée constitue une concurrence pour attirer des travailleurs) ou juridique.

Abstract

This article explores the archives of the Scex-Blanc consortage, a collectively owned alpine pasture situated in the commune of Bagnes (canton of Valais, Switzerland). The article first broadly situates the consortages in the literature on economic institutions. Then it describes its general organization, addresses the questions of employment and conflicts within its members. The article highlights the tensions that arose between a collective and customary organization and an increasingly intrusive economic and legal environment. The period analyzed, from the 1920s to the 1970s, witnessed a major transition for the consortage, whether at the organizational level (it was merged with its neighbor of Mille in the 1970s), regarding the employment conditions (new annualized jobs were created in the region and competed with the traditional sectors) or at the legal level.

Cette contribution a pour objectif la présentation d'un fonds d'archives déposé au Centre régional d'études des populations alpines (CREPA), portant sur l'exploitation de l'alpage du Scex-Blanc, dans la commune de Bagnes en Valais. Longtemps un des lieux de transhumance estivale pour une partie du bétail du village de Bruson qui se situe en contrebas, l'alpage du Scex-Blanc fusionne avec son voisin de Mille au milieu des années 1970. Comme de nombreux alpages de la région, celui du Scex-Blanc est possédé et exploité collectivement sous la forme juridique du *consortage*. Cette institution, très commune dans le Valais francophone, est une entité juridique constituée pour la gestion et la jouissance d'une ressource collective.

L'organisation en consortage n'est pas propre aux alpages. Elle peut également être utilisée pour l'exploitation d'une laiterie, la construction d'une fontaine, d'un bisse ou encore d'une école. Elle permet à un groupe d'individus de mettre en commun une partie de leurs ressources propres afin d'acquérir, de construire ou de faire fonctionner un bien ou une institution qu'ils ne pourraient pas assumer seuls. Institution complémentaire des communes ou des bourgeoises, le consortage est une organisation économique indispensable à la survie des populations des

montagnes valaisannes. Davantage qu'un instrument de maximisation des rendements et des profits, comme peut l'être une société commerciale, le consortage est le support institutionnel de l'organisation économique des communautés alpines, qui possèdent collectivement les terres, les infrastructures et les services nécessaires à leur subsistance. D'une certaine manière, les consortages sont le véhicule de services publics économiques qu'une communauté s'offre à elle-même.

La première partie de cette contribution propose une mise en perspective large de la question des consortages dans les préoccupations contemporaines de la littérature économique. Les parties suivantes offrent une première exploration des archives du consortage du Scex-Blanc, entre les années 1920 et les années 1970. Le fonds déposé au CREPA, complété par des entretiens réalisés en 2014 auprès d'un ancien recteur du consortage du Scex-Blanc et d'une personne née en 1913, ancien propriétaire de bétail ayant bien connu le système des consortages du val de Bagnes, permet d'appréhender le fonctionnement d'une économie pastorale de montagne, ainsi que l'organisation juridique et économique interne d'un consortage.

1. LES CONSORTAGES, UN OBJET MÉCONNU AU CŒUR DE L'HISTOIRE ÉCONOMIQUE

En dépit de leur importance et de leur persistance dans la vie politique et économique des populations alpines en Suisse, les consortages sont relativement mal connus. Parmi les causes pouvant expliquer cet état de fait figure sans doute la très grande variété des usages pouvant être faits de cette forme juridique. D'abord, la forme du consortage peut être utilisée pour différents types d'objets : exploitation d'un alpage, construction et gestion de systèmes d'irrigation, de laiteries, d'écoles, de fontaines, de fours à pain ou encore construction de routes. Ensuite, cette variété des pratiques demeure même en restreignant l'analyse à un type d'activité spécifique. Les consorts d'un alpage disposent en effet d'une grande liberté dans la rédaction des statuts de leur organisation, si bien qu'il serait vain de chercher à spécifier trop précisément des caractéristiques qui vaudraient pour tous les consortages. L'histoire très ancienne de cette institution – on en trouve déjà des traces au XIII^e siècle² – ne fait évidemment qu'accroître cette difficulté.

² BRUTTIN Étienne, *Essai sur le statut juridique des consortages d'alpages valaisans*, Sion : Fiorina & Pellet, 1931.

Enfin, la généralisation à une échelle suprarégionale est délicate, puisque la correspondance avec les équivalents d'autres régions linguistiques ou d'autres cantons n'est jamais parfaite. Deux exemples tirés de la littérature montrent la difficulté de traduire avec exactitude l'idée de consortage dans d'autres langues, et illustrent la nécessité de s'intéresser aux pratiques davantage qu'aux désignations des acteurs : pour Anne-Lise Head-König, « *Le consortage d'alpage (Alpgenossenschaft, Geteilschaft, Bogge, etc.) est un collectif de propriété qui organise la gestion communautaire du travail* »³. Les deux autres occurrences de « consortage » figurent dans l'article « Communauté » du *Dictionnaire historique de la Suisse* : « *Les principaux organes de la communauté (consortage, Bäuert, Bergschaft, vicinantie) étaient l'assemblée de ses membres [...]* » ; précisant ensuite que « *[l]e statut juridique des diverses formes de corporations (consortages, Alpengenossenschaften, Berggemeinden, Bäueren dans les Alpes et le Jura, Bürgerkorporationen à Berne et Lucerne, Tagwen à Glaris, Allmendkorporationen à Uri et Schwytz, Teilsamen à Obwald, Ürten à Nidwald, vicinati au Tessin) relève du droit cantonal [...]* »⁴. La question de savoir, lorsque nous nous aventurons sur ces « terres étrangères » (bien qu'en nous restreignant ici à la Suisse), si nous parlons toujours bien de *consortage* peut alors rester indéfiniment ouverte. À elle seule, cette variété confuse justifie la publication d'une étude de cas basée sur les archives d'un consortage particulier. La multiplication de telles recherches nous semble en effet un préalable nécessaire à leur compréhension en tant que catégorie plus générale⁵.

La rareté relative de ce type d'études dans la littérature scientifique, et leur quasi-absence en langue française pour ce qui concerne des consortages d'alpages suisses⁶, tient notamment à des contraintes documentaires. Bien

³ HEAD-KÖNIG Anne-Lise, « Les ressources et les systèmes pastoraux dans les Préalpes et les Alpes suisses. Une perspective de longue durée », in *Histoire des Alpes – Storia delle Alpi – Geschichte der Alpen*, 19, 2014, p. 20.

⁴ STADLER Hans, « Communauté », in *Dictionnaire historique de la Suisse* [en ligne], version du 25.11.2010.

⁵ Un projet interdisciplinaire actuellement soutenu par le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS) sur la thématique des ressources naturelles et des biens communs va dans cette direction. Voir le projet n. 166334 : « Sustainable Commons Adaptations to Landscape Ecosystems in Switzerland (SCALES): Institutional Change, Constitutional Innovations and Public Policies in Swiss Resource Management ».

⁶ Parmi les exceptions, SUTER Charles, « Consortages d'alpages. Deux exemples du Bas-Valais », in *Les Alpes, Revue du Club alpin suisse*, XXI, 1945, p. 16-21. Plus récemment, une étude de cas dans le val d'Anniviers aborde également la notion de consortage dans une logique plus large : CRETTEZ Bernard, CRETTEZ-STÜRZEL Elisabeth, avec la collaboration du comité de la Société

que les consortages fassent aujourd'hui encore partie du paysage commun des vallées transversales du Valais romand, les fonds d'archives permettant de retracer et d'interroger leurs histoires demeurent étonnamment rares. Les documents produits dans l'exercice de la gestion régulière de ces organisations étant généralement sous la garde de particuliers, rien ne garantit leur conservation au-delà du temps de leur utilité administrative. En plus de celui du Scex-Blanc qui fait l'objet de cet article, le CREPA n'en conserve qu'un seul autre (l'alpage de Champlong situé sur la commune de Bourg-Saint-Pierre), acquis récemment grâce à la volonté de l'ancien secrétaire du consortage de ne pas laisser perdre la mémoire de l'institution. Nous entendons ici proposer une première synthèse de ce que contient le fonds du consortage du Scex-Blanc, tout en signalant son existence aux chercheurs et aux chercheuses qu'il est susceptible d'intéresser.

1.1. Public/privé et économique/politique : des catégories appropriées ?

Avant de commencer la présentation du fonds à proprement parler, mentionnons encore trois thématiques vers lesquelles il dirige notre attention, et que ce chapitre n'a pas pour vocation d'aborder en tant que telles. À un niveau très général, l'étude des consortages, et celui du Scex-Blanc ne fait pas exception, permet d'interroger certaines des catégories constitutives de notre lecture du monde moderne. Deux couples de catégories antithétiques sont particulièrement mis au défi : l'opposition entre public et privé et celle, qui dans une certaine mesure lui est coextensive, entre politique et économique sont en effet largement brouillées par cette institution. Un consortage peut avoir beaucoup en commun avec une société commerciale par actions – du type société anonyme, où des individus possèdent collectivement une entreprise dans laquelle ils mettent en commun un capital afin d'en tirer un profit⁷. Les

de Cuimey et de CRETTEZ Claire, *Une communauté dans les Alpes : la Société de Cuimey en Anniviers*, Zinal : Edicime, 2017. Enfin, cf. la fiche des Traditions vivantes (« Les consortages en Valais », in *Les traditions vivantes en Suisse*, Office fédéral de la culture, Confédération suisse. Url : <http://www.lebendigetraditionen.ch/traditionen/00128/index.html?lang=fr>).

⁷ Cette étrange ressemblance n'échappe d'ailleurs pas au regard de juriste d'Étienne Bruttin : « Comme on le voit d'après ces quelques explications, nos consortages ont certaines analogies avec les sociétés anonymes modernes, les droits d'alper étant des sortes d'actions

sociétaires sont alors libres de vendre ou d'acquérir des parts de l'affaire, qui déterminent la proportion des produits qui leur reviendront. Dans d'autres cas cependant, le consortage peut être très étroitement lié à une institution typiquement politique, la bourgeoisie ou la commune, au point d'en être indissociable. Les bourgeois ont un droit inaliénable à bénéficier des services fournis par le consortage, droit qu'ils ne peuvent céder comme une propriété privée. Le consortage se présente alors comme l'organe par lequel une communauté met en œuvre la gestion des biens qu'elle possède collectivement. Les consortages d'alpages de la commune de Sembrancher fournissent à cet égard d'excellents exemples :

« Chaque bourgeois domicilié et faisant ménage dans la commune possède un droit d'herbage sur un des trois alpages [de la commune]. Si un bourgeois meurt, son droit revient à la bourgeoisie [...]. Les trois alpages de Sembrancher n'ont pas de règlements individuels. Ils se trouvent sous le régime direct de la commune qui les administre et les surveille. C'est le conseil communal qui a la haute main dans leur direction [...] »⁸

Sur ce *continuum* allant d'institutions « purement » privées-économiques à des institutions « purement » publiques-politiques, les consortages adoptent presque toujours une position intermédiaire. Le consortage du canal d'irrigation du Plan de Vollèges en offre un exemple parlant : le Conseil d'État se réserve dès 1905 la prérogative de nommer le conseil d'administration d'une organisation dont les parts peuvent être vendues et acquises par des individus extérieurs à la communauté politique d'origine⁹. Un des trois consortages d'alpages de la commune voisine de Sembrancher offre un autre exemple éclairant, et il vaut la peine de citer C. Suter un peu plus longuement :

« Au Larzay, le nombre de fonds est de 70 environ, au Catogne de 35 et à la Lettaz de 70, dont 56 appartiennent à la bourgeoisie et 14 sont en mains privées (valeur d'un fonds fr. 1 600 environ). La Lettaz est en somme un

que le consort peut céder à son gré et qui s'héritent comme une part de patrimoine », BRUTTIN Étienne, *Essai sur le statut juridique...*, p. 14.

⁸ SUTER Charles, « Consortages d'alpages... », p. 17 et 19.

⁹ Archives du registre du commerce du Bas-Valais (Saint-Maurice), dossier du *Consortage du canal d'irrigation du Plan de Vollèges* [consultable sur demande spéciale aux Archives de l'État du Valais, hors inventaire, non coté]. Il n'est pas nécessaire d'être bourgeois de Vollèges pour être membre du consortage, il suffit d'être propriétaire de champs pouvant bénéficier de l'irrigation par le canal.

alpage à consortage dont le consort le plus fort est la bourgeoisie de Sembrancher qui a acheté des fonds dès l'année 1917. Elle forme donc en quelque sorte un consortage dans le consortage. Alpants-bourgeois et consorts propriétaires font très bon ménage ensemble. Les consorts privés sont soumis aux mêmes obligations que les ayants-droit de la bourgeoisie, mais ils ont le droit de vendre ou de louer leurs fonds à volonté. Il est convenu que la bourgeoisie fournit le recteur deux ans de suite, la troisième il est choisi parmi les autres consorts.»¹⁰

Les consortages, en somme, sont rarement tout à fait privés ou tout à fait publics, ni tout à fait politiques ou tout à fait économiques. Ils sont le plus souvent des compositions hybrides de ces catégories, si bien qu'elles n'apparaissent pas comme les plus appropriées pour qualifier et découper cette institution de manière pertinente.

1.2. L'économie des biens communs

La deuxième thématique en jeu concerne la question des biens communs et de la propriété collective. Ce classique de la littérature économique oppose, grossièrement, deux interprétations contradictoires. Suivant une perspective économique classique, les tenant-e-s de la première considèrent que l'exploitation des biens communs est vouée à un échec tragique¹¹. Plus généralement, cette interprétation appartient à un courant de la littérature qui défend l'idée selon laquelle le développement économique moderne repose sur des droits de propriété bien définis et respectés, condition *sine qua non* de l'épanouissement de l'«individu rationnel» tel que fantasmé par la science économique. Tout se trouve dans cette conclusion de D. North et R. Thomas :

« The first economic revolution was not a revolution because it shifted man's major economic activity from hunting and gathering to settled agriculture. It was a revolution because the transition created an incentive change for mankind of fundamental proportions. The incentive change stems from the different property rights under the two systems. When common property rights over resources exist, there is little incentive for the acquisition of superior

¹⁰ SUTER Charles, « Consortages d'alpages... », p. 19.

¹¹ Voir l'article fondateur de HARDIN Garrett, « The Tragedy of the Commons », in *Science*, vol. 162 (3859), 1968, p. 1243-1248.

technology and learning. In contrast, exclusive property rights which reward the owners provide a direct incentive to improve efficiency and productivity, or, in more fundamental terms, to acquire more knowledge and new techniques. It is this change in incentive that explains the rapid progress made by mankind in the last 10,000 years in contrast to his slow development during the long era as a primitive hunter/gatherer.»¹²

Dans une telle perspective, les consortages apparaissent comme les reliques d'un passé révolu, incompatibles avec une économie de marché développée. Foncièrement fidèle à la figure de l'*homo œconomicus*, cette littérature reproche fondamentalement à ces institutions d'envoyer des incitations inefficaces aux individus, qui n'auraient aucun intérêt à (s') investir dans une entreprise dont les gains sont répartis entre les différents participants indépendamment de leurs efforts individuels¹³. Par ailleurs, et toujours selon cette interprétation, l'absence de droits de propriété individuels devrait conduire à un inéluctable épuisement des ressources concernées, les individus ayant tout intérêt à les exploiter sans limite avant que d'autres s'en chargent. De telles institutions seraient donc vouées à disparaître, remplacées par d'autres fournissant de meilleures incitations, plus conformes aux exigences d'efficacité du capitalisme moderne. Se pose alors la question de la longue vitalité des consortages : si cette institution est une aberration dans une économie moderne, comment expliquer sa persistance au XXI^e siècle ? Deux types d'explication sont possibles. Premièrement, on peut considérer qu'il s'agit en effet d'une institution inefficace, puis chercher les raisons, théoriques ou empiriques, qui permettent à ces mauvaises institutions de se perpétuer : contexte culturel défavorable ou pouvoir d'un groupe d'individus particulier, en position de *rent-seeking*, agissant contre l'intérêt général, par exemple¹⁴.

D'autres auteur-e-s, et c'est ici la seconde interprétation de l'économie des biens communs, réfutent l'idée selon laquelle ces biens seraient nécessairement

¹² NORTH Douglas, THOMAS Robert, *The Rise of the Western World: a New Economic History*, Cambridge : Cambridge University Press, 1973, p. 240-241.

¹³ La littérature économique retient ce problème comme celui du « passager clandestin » (*freerider*).

¹⁴ Dans le cadre de sa controverse avec S. Epstein portant sur la persistance des corporations de métiers, Sheilagh Ogilvie propose une présentation synthétique de la question : OGIIVIE Sheilagh, « "What ever is, is right" ? Economic institutions in pre-industrial Europe », in *Economic History Review*, vol. 60, 4, 2007, p. 649-684.

un archaïsme à faire disparaître. Dans une perspective plus descriptive que normative, des anthropologues puis des économistes se sont intéressés aux consortages et, plus généralement, aux institutions de propriété collective, les restituant dans des contextes géographiques, culturels et sociaux permettant de comprendre leur apparition et leur survivance. Leur premier constat est qu'empiriquement la thèse de la «tragédie des communs» est loin d'être systématiquement vérifiée: de nombreuses institutions de propriété collective ont en effet perduré des siècles durant, en particulier dans les régions alpines¹⁵. Plus récemment, les économistes se sont également saisis de la question des *commons*. E. Ostrom, sans doute la figure de proue de ce pan de la littérature économique, s'est ainsi attachée à revaloriser la propriété collective, en montrant notamment que bien commun ne signifie pas nécessairement absence de droits de propriété¹⁶. En s'appuyant sur de nombreuses études de cas, dont les travaux de R. Netting sur le Haut-Valais, Ostrom montre que dans certaines conditions, la gestion collective de ressources peut être parfaitement rationnelle et efficace. Il s'agit dès lors, pour ces auteur·e-s, de chercher à comprendre quelles sont les conditions (en termes notamment de caractéristiques des ressources à exploiter et de caractéristiques des exploitants) dans lesquelles la propriété collective possède sa raison d'être, et selon quelles modalités institutionnelles il convient d'exploiter les ressources concernées. Une étude de cas d'un consortage peut alors à la fois se nourrir des apports théoriques de cette littérature et contribuer à son amendement.

1.3. Les consortages au prisme des grandes articulations économiques du siècle

L'étude des consortages, enfin, doit s'écrire conjointement à celle du développement économique des régions alpines dans la seconde moitié du

¹⁵ Pour des exemples tirés d'études de cas suisses, voir notamment NETTING Robert McC., «What Alpine Peasants have in Common: Observations on Communal Tenure in a Swiss Village», in *Human Ecology*, vol. 4, 2, 1976, p. 135-146; WIEGANDT Ellen Burdette, *Communalism and Conflict in the Swiss Alps*, Thèse de doctorat, University of Michigan, 1977; PICHT Christine, «Common Property Rights in Swiss Alpine Pastures», Working Paper, Indiana University, 1988, ainsi que «Dynamics of Ownership in the Circum-Alpine Area», in *Anthropological Quarterly*, Special Issue, vol. 45, 3, 1972.

¹⁶ OSTROM Elinor, *Governing the Commons: The Evolution of Institutions for Collective Action*, New York : Cambridge University Press, 1990.

xx^e siècle. L'histoire économique du Valais, en effet, est indissociable à la fois d'une histoire du tourisme de montagne qui naît à la fin du xix^e siècle pour devenir un tourisme de masse après la Seconde Guerre mondiale, et du développement de l'hydroélectricité au milieu du xx^e siècle. Dans le cas qui nous intéresse, jusqu'à cette date, les terrains d'altitude, principal bien possédé par les consortages d'alpages, ont eu une valeur économique uniquement liée à la production agricole. L'engouement pour les sports d'hiver va amener le capitalisme dans ces régions où il n'avait jusqu'alors pénétré que marginalement. Le cas du Scex-Blanc fournit ici encore un excellent exemple, puisque les propriétés du consortage sont situées sur ce qui est aujourd'hui le domaine skiable de Bruson. Les négociations et la correspondance avec la société des remontées mécaniques de Bruson constituent en effet une part non négligeable du fonds dès la fin des années 1960, lorsque cette terre hostile avec laquelle il a toujours fallu lutter pour survivre devient l'objet de la convoitise de sociétés qui bientôt en tireront des rendements sans commune mesure avec les standards séculaires de l'économie traditionnelle. L'avènement du tourisme de masse ne fait disparaître ni les alpages ni les consortages, mais redéfinit les opportunités, multiplie les sources de revenu et, partant, participe d'une réinvention du fonctionnement et des usages de ces institutions de propriété collective.

Nous n'avons bien sûr pas la prétention d'embrasser ces trois thématiques, qui chacune requièrent une échelle d'analyse propre, dans une seule étude de cas. Il n'est toutefois pas inutile de garder ces enjeux à l'esprit à la lecture de la suite de cet article, plus descriptive. Des problèmes aussi vastes – en particulier celui du découpage de la modernité en couples conceptuels antithétiques et celui des institutions dans lesquelles la modernité prend prétendument corps ou, au contraire, se dissout – ne peuvent s'appréhender que par la variation des points de vue et des approches.

2. L'ALPAGE DU SCEX-BLANC

Les consortages d'alpage ont été créés afin d'optimiser l'organisation de la production dans les zones de montagne. Courants dans les Alpes¹⁷, on

¹⁷ À ce propos, parmi de nombreux autres : BÉTEMPS Alexis, *La vie dans les alpages valdôtains dans la première moitié du xx^e siècle*, Scarmagno : Priuli & Verluca, 2005 ;

les retrouve également, sous des formes diverses, dans de nombreux autres massifs. Leur nécessité s'explique par le fait que la vie pastorale alpestre suivait, et suit d'ailleurs toujours en grande partie, le rythme imprimé par la nature et les animaux¹⁸. Pour résumer ce processus tel qu'il existe en Valais, les vaches, élément essentiel du bétail d'une famille jusqu'à la seconde partie du xx^e siècle, mettent bas à la fin de l'année, durant les mois de novembre et décembre. Après avoir nourri les veaux durant quelques jours, le lait est livré dans les laiteries qui tournent à plein régime pendant l'hiver. Durant cette période, le bétail reste dans les étables et n'en ressort qu'en mars-avril. Après avoir pâturé dans les prés proches des villages jusqu'à la fin avril, les troupeaux sont montés à l'étage dit des « mayens » – petites constructions familiales situées en amont des villages, où les paysans peuvent fabriquer directement le fromage. Enfin, dans le courant du mois de mai, pour suivre le rythme de la pousse de l'herbe, le bétail est emmené dans les alpages, ultime étage de cette transhumance, situés entre 1 600 et 2 600 mètres, du moins pour la commune de Bagnes qui est au centre de cette recherche.

Or, cette étape, qui dure environ trois mois, ne peut que difficilement être assumée par les privés car de très nombreux travaux les attendent au village, parmi lesquels la fenaison, les travaux des champs et les premières récoltes du jardin. De plus, à Bagnes en tout cas, plusieurs alpages sont sensiblement éloignés des habitations et difficilement accessibles. Ainsi, la nécessité a poussé les paysans à se regrouper pour laisser leur bétail

FELLY Christine, *La commune de Bagnes (1814-1857)*, Genève : Mémoire de licence, Université de Genève, 1980, p. 90-92 ; GARDELLE Françoise, GARDELLE Charles, « Histoire d'un alpage communautaire, l'alpage de Loriaz (Haute-Savoie) », in *Revue de géographie alpine*, t. 64, n. 2, 1976, p. 185-205 ; HEAD-KÖNIG Anne-Lise, « Les ressources et les systèmes pastoraux... », p. 13-33 ; NIEDERER Arnold, « Entraide et vie communautaire dans le Valais », in *Nouvelles du Centre d'études francoprovençales René Willien*, Saint-Nicolas, n. 33, 1996, p. 52-61 ; SCHÜLE Rose-Claire, « Consorteries et collectivités locales et l'entraide communautaire (Grille du Concours Cerlogne 1996) », in *Nouvelles du Centre d'études francoprovençales René Willien*, Saint-Nicolas, n. 32, 1995, p. 40-44 ; « Les consortages en Valais », in *Les traditions vivantes en Suisse...* ; SPINDLER François (dir.), *La transhumance bovine. Journée d'étude de la société d'ethnozootechnie, 19 mai 1995, CEMAGREF Saint-Martin d'Hères (Isère)*, Paris : Société d'ethnozootechnie, 1995.

¹⁸ La littérature sur l'estivage étant très vaste, elle ne peut être complètement référencée ici. On citera l'ouvrage fondateur de FRÖDIN John, *Zentraleuropas Alpwirtschaft*, 2 vol. Oslo : H. Aschehoug, 1940-41.

respectif durant les mois d'été aux soins de quelques bergers, rémunérés et entretenus par les propriétaires organisés en consortage. Après la désalpe, qui intervient en principe vers le 20 septembre, c'est le processus inverse qui se met en place avec une période d'environ un mois aux mayens avant de retrouver les alentours du village et finalement l'écurie.

Il est intéressant de remarquer que la période des mayens va petit à petit se réduire au début du xx^e siècle, sous l'impulsion tant des consortages que des responsables de la politique agricole cantonale et régionale. En acquérant des mayens privés et en créant ainsi une montagne dite basse, les consortages vont étendre leur territoire et avancer dans le temps la prise en charge du bétail. Il faut préciser qu'un mayen se compose généralement de plusieurs parcelles (pré, forêt [botzat], ruchanne [espace abandonné]) et d'un bâtiment utilisé pour abriter hommes, bêtes (écurie) et foin (grange).

L'alpage du Scex-Blanc se situe dans la commune de Bagnes, en Valais, sur la rive gauche de la Dranse, au-dessus du village de Bruson, entre 1 640 et 2 200 mètres d'altitude. Il a une capacité de 110 hectares, dont 80 de pâturage productif, les 30 restants étant des forêts¹⁹. C'est le plus petit des dix-neuf alpages de la commune. Les inspecteurs du début du xx^e siècle jugent la valeur de sa pâture supérieure à la moyenne bagnarde²⁰. Toutefois, dans les enquêtes orales menées dans le cadre de cette étude, certains témoins semblent considérer que l'alpage du Scex-Blanc était perçu comme pauvre car manquant d'eau²¹. Le sol est propriété de la bourgeoisie de la commune de Bagnes, comme pour la majorité des alpages de la vallée²². En revanche, comme c'est souvent le cas, le consortage du Scex-Blanc a un droit d'usage des terres tout en étant propriétaire des meubles et immeubles qui s'y trouvent. Comme expliqué auparavant, au début du xx^e siècle, la plupart des consortages du val de Bagnes choisissent d'acheter des mayens pour créer une montagne basse afin de prolonger la période d'estivage. Celui du Scex-Blanc ne fait pas

¹⁹ DE GENDRE F[rançois] et WUILLOUD H[enry], *Rapport sur les inspections faites dans les alpages des communes d'Isérables, Riddes, Saxon, Vollèges et Bagnes pendant l'été 1907*, Sion: s.n., 1908, p. 66-67.

²⁰ DE GENDRE F[rançois] et WUILLOUD H[enry], *Rapport sur les inspections...*, p. 66.

²¹ Deslarzes Marc, interview CREPA (25 novembre 2014).

²² FELLAY Christine, *La commune de Bagnes...*, p. 87-90; STRÜBY Anton, *L'économie alpestre du Bas-Valais*, Soleure: Imprimerie Zepfel, 1902, p. 258-262.

exception et les premiers documents du fonds d'archives conservé au CREPA montrent que pendant plus d'une vingtaine d'années (1930-1957), il fait l'acquisition de vingt mayens privés pour un montant global de CHF 18 643,95²³. Du fait de cette dynamique, l'estivage au Scex-Blanc passe ainsi de 86 jours en moyenne à plus de 110 jours, ce qui représente un gain d'environ un mois²⁴. L'exploitation de l'alpage dans sa nouvelle configuration débute en 1935 ; c'est du moins la première mention d'une équipe de cinq personnes engagées pour assurer l'estivage des vaches²⁵.

Les documents du fonds du Scex-Blanc ne nous renseignent que de manière lacunaire sur la vie quotidienne à l'alpage, sur son organisation interne, sur le rythme de travail²⁶. Les listes d'achat de nourriture – la première conservée date de 1959²⁷ – permettent toutefois d'entrer un peu dans l'intimité des repas à l'alpage. Le matin, c'était café avec chicorée et cacao. En dehors du fromage, les pâtes et la polenta de maïs devaient s'alterner dans les assiettes car ce sont presque exclusivement ces deux denrées qui sont achetées. En outre, de la farine était également nécessaire pour la confection du pain. Enfin, chaque consort devait, comme stipulé dans les statuts, fournir du fromage et de la viande. En pratique, on notera encore que certains bergers se rappellent ne s'être nourris que de lait pendant de longues périodes, surtout quand ils étaient éloignés de l'écurie avec leur troupeau. Le lait pouvait être consommé par les employés à volonté, il n'y avait aucune restriction, du moins au Scex-Blanc²⁸. Le personnel d'alpage devait se débrouiller comme il pouvait et il n'était pas rare que des marmottes ou du petit gibier soient chassés, sans autorisation (braconnage), pour améliorer le quotidien²⁹. Outre cette dimension alimentaire, les témoignages donnent également un aperçu de ce mode de

²³ Divers documents, Fonds du consortage du Scex-Blanc, Centre régional d'études des populations alpines, Sembrancher (CREPA), classeur A.

²⁴ Divers documents, Fonds du consortage du Scex-Blanc, CREPA, classeur F.

²⁵ Fonds du consortage du Scex-Blanc, CREPA, classeur F.

²⁶ Sur la vie dans les alpages à Bagnes : PERRENOUD Arlette, *Paroles de bergers. Alpagnes et mayens du val de Bagnes*, Genève : Éd. Passé-Présent, 1992 ; pour un témoignage parmi d'autres sur la vie à l'alpage : COMBA Joseph, « Témoignages de vie sur les alpages », in *Nouvelles du Centre d'études francoprovençales René Willien*, Saint-Nicolas, n. 56, 2007, p. 73-76.

²⁷ Fonds du consortage du Scex-Blanc, CREPA, classeur G.

²⁸ Baillifard Francis, interview CREPA (28 août 2014).

²⁹ Marc Deslarzes, interview CREPA (25 novembre 2014).

vie communautaire particulier : une des personnes interviewées se rappelle avoir été à plusieurs reprises avec son père sur l'alpage, pour voir leurs bêtes, et parle d'une promiscuité entre les employés qui n'était pas facile à vivre. Avec ses souvenirs d'enfant, il résume par un laconique « *ce n'était pas toujours rose* »³⁰.

2.1. Les statuts du consortage

La date de fondation de l'alpage est aujourd'hui encore inconnue. Parmi les traces qu'il a été possible de repérer, un Règlement des Montagnes de Bagnes de 1899, qui fait suite au décret relatif à la jouissance des biens bourgeoisiaux du 25 novembre 1880 et à la votation populaire du 17 septembre 1898, attribue un nombre de vaches à chaque alpage, et celui du Scex-Blanc est fixé à 60³¹. Cependant, il est vraisemblable que la création de l'alpage remonte à plusieurs siècles, comme c'est le cas pour plusieurs autres alpages de la commune de Bagnes. Une chose toutefois est certaine : en 1902, l'alpage est déjà organisé en consortage³². En 1922, un nouveau statut de consortage est accepté : plus ancien document conservé dans le fonds du CREPA, cet acte permet de comprendre comment fonctionne le consortage tant au niveau organisationnel que sur le plan juridique³³.

Une assemblée générale³⁴, formée des propriétaires des fonds (les consorts), constitue le pouvoir le plus élevé. Elle est convoquée par publication aux criées publiques. Le vote se fait à main levée, proportionnellement aux droits de fonds, c'est-à-dire au nombre de vaches pouvant alper. Les consorts du Scex-Blanc sont les propriétaires des fonds ou des parts. Ils deviennent consorts par usufruit, héritage ou acquisition. Ces fonds peuvent se vendre ou se louer, mais le consort doit au préalable les proposer au consortage au prix coûtant avant de les vendre à un non-consort.

³⁰ Baillifard Francis, interview CREPA (28 août 2014).

³¹ Archives de la Commune de Bagnes, « Règlement des Montagnes de Bagnes, 1899 ».

³² Le fonds d'archives consulté couvre la période allant du 5 mars 1922, date des statuts d'un nouveau consortage, jusqu'à la fin de l'année 1981, avec en 1976 une fusion avec le consortage d'alpage voisin de Mille.

³³ Fonds du consortage du Scex-Blanc, CREPA, « Acte de consortage de la montagne du Scex-Blanc, 5 mars 1922 ».

³⁴ « Acte de consortage... », articles 5 et 9.

Une direction de trois membres, le comité, avec à sa tête un recteur, est responsable de la bonne gestion de l'alpage et constitue le pouvoir exécutif de l'organisation³⁵. Entre autres prérogatives, le comité a en charge le recrutement et la rémunération du personnel de l'alpage, ainsi que celle de « *veiller au maintien et à la conservation des bâtiments [...] et de leur mobilier* »³⁶. La direction est également responsable de l'inventaire des meubles, de la perception des contributions des consorts, et de « *rendre compte à l'assemblée générale de sa gestion et de celle de la direction [et de] prendre la consigne du bétail le dimanche suivant la foire de mai de Bagnes* »³⁷.

Enfin, une commission d'amélioration du consortage, elle aussi composée de trois membres, est responsable des travaux nécessaires à l'entretien et à la mise à niveau de l'alpage. Ces travaux sont également appelés corvées ou manœuvres et « *consistent en des travaux de dessèchement, enlèvement de pierres et de broussailles, réfection de chemins, nettoyage de conduites d'eau et d'abreuvoirs, de récurage des bâtiments, etc.* »³⁸. Les corvées sont obligatoires pour tous les consorts et elles se matérialisent en journées de travail calculées en fonction des fonds de vache. Toute manœuvre manquante est facturée au consort qui n'a pas accompli sa tâche.

Le consortage du Scex-Blanc vise à mettre en commun les ressources de chacun pour optimiser leur utilisation durant l'été et augmenter les rendements finaux de l'estivage. Un tel système implique donc, outre les corvées, un certain nombre de contributions que les consorts doivent s'engager à fournir. Celles-ci sont inscrites dans les statuts³⁹ : en 1922, chaque consort doit ainsi livrer pour chaque vache, génisse⁴⁰, ou génisson⁴¹, « *une demi livre de fromage, une demi livre de viande, [du] blé et [du] sel* »⁴². Pour chaque veau, il devra payer en blé et en sel. Afin de simplifier le processus, ces deux denrées sont achetées par le comité et facturées aux consorts. Chaque consort fournit aussi du bois, « *à raison*

³⁵ « Acte de consortage... », articles 5, 6, 7, 8.

³⁶ « Acte de consortage... », article 7.

³⁷ « Acte de consortage... », article 8.

³⁸ « Acte de consortage... », article 8 bis.

³⁹ Fonds du consortage du Scex-Blanc, CREPA, « Acte de consortage de la montagne du Scex-Blanc, 5 mars 1922 », article 10.

⁴⁰ Vache de deux à trois ans qui n'a pas vélé.

⁴¹ Vache de un à deux ans.

⁴² « Acte de consortage... », article 10.

d'une charge à dos de mulet par vache alpante»⁴³ et s'acquitte d'une somme en argent fixée durant l'assemblée d'automne.

C'est au terme de la période d'alpage que se fait la répartition des produits. Concrètement, elle se matérialise par le partage des fromages, du beurre et du sérac entre les consorts. La répartition se fait au moyen de mesurages du lait effectués durant l'estivage et scrupuleusement consignés. Il est précisé dans les statuts⁴⁴ que ces mesures peuvent être journalières mais, d'après des témoins interviewés⁴⁵, il n'y en avait que trois ou quatre par été. Cet écart entre les statuts et la pratique s'explique peut-être par le fait que ces mesures requièrent la présence d'une personne du comité qui soit neutre.

En définitive, le bénéfice de cette organisation s'objective sous la forme de meules de fromage, et dans une moindre mesure de beurre et de sérac, qui seront commercialisées. Ces produits sont systématiquement vendus à des marchands qui les écoulent sans difficulté dans les centres urbains, car les fromages gras d'alpage sont une denrée très prisée⁴⁶. Il s'agit là, avec la vente de bétail, d'une des seules sources de numéraire dont bénéficie le paysan des vallées alpines valaisannes avant l'arrivée du tourisme. L'été est donc la période qui lui permet d'accumuler un pécule, avant le retour à une économie de type quasi autarcique durant les autres saisons.

2.2. La main d'œuvre du Scex-Blanc, 1935-1974

En 1935, cinq personnes sont engagées par le consortage du Scex-Blanc : le maître-berger, le deuxième berger, le fromager ou fruitier – généralement un fromager professionnel –, l'aide-fromager, ou *sodzi*⁴⁷ en patois, et finalement le petit berger, ou *soportieu*⁴⁸, ordinairement un jeune garçon de onze ou

⁴³ « Acte de consortage... », article 10.

⁴⁴ « Acte de consortage... », article 14.

⁴⁵ Baillifard, Francis, interview CREPA, (28 août 2014).

⁴⁶ PERRENOUD Arlette, *Paroles de bergers...*, p. 269.

⁴⁷ *Sodzi* : « Celui des "serviteurs" d'un alpage qui aide le fromager, lave les ustensiles, soigne les cochons, etc. » : BJERROME Gunnar, *Le patois de Bagnes (Valais)*, Stockholm : Almqvist & Wiksell, 1957, p. 234.

⁴⁸ *Soportyo* : « Aide-berger (qui aide à garder les vaches mais qui ne trait pas) », BJERROME Gunnar, *Le patois de Bagnes...*, p. 235.

douze ans. Comme l'a montré A. Perrenoud⁴⁹, cette configuration se retrouve presque à l'identique dans les autres alpages de Bagnes à la même période⁵⁰.

Seuls les contrats de travail des années 1935, 1936, et de 1943 à 1974 ont été conservés dans le fonds⁵¹. Il n'est donc pas possible d'effectuer une étude continue de l'entre-deux-guerres aux années 1970, mais certaines observations restent possibles. Ainsi, les deux premiers exercices montrent une masse salariale respectivement de 1 368,50 CHF et de 1 520,80 CHF. Comme le personnel est payé à la journée effectuée et que l'estivage a duré 10 jours de plus en 1936⁵², ces chiffres montrent qu'il n'y a eu aucune évolution salariale entre les deux estivages. Les employés les mieux payés sont le maître-berger et le fromager, qui ont une influence directe sur la qualité de la production : ils perçoivent chacun 4,75 CHF par jour. Le moins bien rémunéré est le petit-berger, qui touche un montant forfaitaire de 100 CHF pour la saison⁵³. Le graphique (Fig. 1) fait clairement apparaître deux groupes qui structurent cette hiérarchie des salaires : d'un côté les emplois qualifiés, relativement bien rémunérés et qui connaissent une forte progression ; de l'autre des emplois ne requérant que peu de qualifications, très peu rémunérés et progressant à un rythme plus lent. Les sources archivistiques manquent pour interpréter avec certitude la baisse du salaire du deuxième berger à la fin des années 1960. L'entretien réalisé avec Francis Baillifard permet toutefois d'avancer deux hypothèses, l'une structurelle et l'autre tout à fait conjoncturelle : premièrement, il ne s'agit pas d'une baisse de salaire absolue à qualification égale, mais bien plutôt d'un changement dans la fonction – et donc le profil – du deuxième berger, glissant de la catégorie des emplois qualifiés vers celle des emplois non qualifiés. Deuxièmement, selon un des témoins, Francis Baillifard, cette baisse s'explique peut-être également par le fait que le deuxième berger en poste entre 1970 et 1971 était en situation de handicap physique et qu'il avait dès lors été engagé à un salaire moindre⁵⁴.

⁴⁹ PERRENOUD Arlette, *Paroles de bergers...*

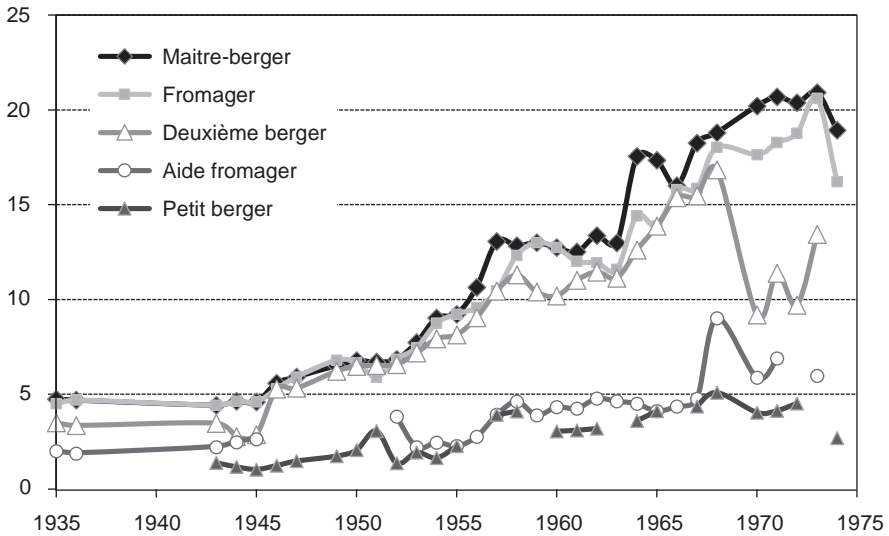
⁵⁰ Notons que les appellations des différents employés peuvent changer d'une année à l'autre dans un même consortage (c'est le cas pour celui du Scex-Blanc). Par souci de clarté, nous ne gardons ici – et en particulier dans la Fig. 1 – que les cinq les plus utilisées sur l'ensemble de la période.

⁵¹ Fonds du consortage du Scex-Blanc, CREPA.

⁵² Fonds du consortage du Scex-Blanc, CREPA, classeur F.

⁵³ C'est tout du moins ce qui est noté dans les comptes. Cependant, plusieurs témoins se rappellent n'avoir été payés qu'en nature, sous la forme d'un morceau de sérac.

⁵⁴ BAILLIFARD Francis, interview CREPA (28 août 2014).

Fig. 1. Évolution des salaires journaliers du consortage

Après la guerre et jusque dans les années 1970, tous les salaires augmentent en effet, mais dans des proportions différentes. En termes réels, le montant des bas salaires est multiplié par 2,5 entre les années 1930 et les années 1970 – un facteur comparable à celui observé chez les ouvriers de l'industrie en Suisse – tandis que, dans le même temps, la rémunération des emplois qualifiés est multipliée par 4,1 (Tab. 1).

Cette première description sommaire permet de formuler une hypothèse quant à la baisse de l'attractivité relative du travail dans le consortage à partir des années 1960. L'augmentation proportionnellement importante des salaires qualifiés dès la fin des années 1950 peut ainsi se lire comme une réponse à une concurrence accrue pour attirer les travailleurs qualifiés. Il apparaît par ailleurs que le *turnover* augmente sensiblement dès les années 1960 dans tous les postes, indiquant que les opportunités de travailler en dehors du consortage se multiplient : 12 salariés ne restent qu'une seule année entre 1945 et 1960 (0,75/année), tandis qu'ils sont 29 à le faire entre 1961 et 1973 (2,23/année). Avant 1961, quinze employés restent trois saisons ou plus à l'alpage, parmi lesquels cinq sont embauchés à plus de cinq reprises (avec un maximum de neuf saisons pour l'un des employés). Dès cette date, seules trois personnes travaillent trois saisons

Tab. 1. Salaires réels payés par le consortage (CHF, années 1930 et années 1970)

	Salaires élevés (journalier)*	Salaires bas (journalier)*	Salaires des ouvriers de l'industrie (horaire)
Moyenne des années 1930	4,7	1,9	0,9
Moyenne des années 1970	19,3	4,9	2,1
Facteur de progression	4,1	2,5	2,3

* Les "salaires élevés" comprennent les deux salaires les plus hauts payés par le consortage, les "salaires bas" les deux plus faibles.

Source: Archives du Scex-Blanc (CREPA) et *Statistiques historiques de la Suisse*, Tab. G.1 (<http://www.fsw.uzh.ch/histstat/main.php>).

ou plus. En moyenne, les employés d'après 1961 restent près de deux fois moins longtemps que ceux de la période précédente (1,4 saison après 1961, contre 2,7 saisons avant). Notons encore que dès le milieu des années 1960, l'alpage emploie des étrangers, notamment des fromagers ou des aides et des bergers venant du val d'Aoste, où les salaires sont nettement inférieurs.

Cette hypothèse est parfaitement cohérente avec ce que nous savons des mutations économiques à l'œuvre dans la vallée à partir du milieu des années 1950⁵⁵. Les conditions économiques de la vallée de Bagnes

⁵⁵ BERTHOUD Gérard, *Changements économiques et sociaux de la montagne: Vernamiège en Valais*, Berne: Francke, 1967; BERTHOUD Gérard, «From peasantry to capitalism: the meaning of ownership in the Swiss Alps», in *Anthropological quarterly*, vol. 45, n. 3, 1972, p. 177-195; BERTHOUD Gérard, «Structure et genèse d'une communauté alpine suisse», in *L'homme, hier et aujourd'hui: recueil d'études en hommage à André Leroi-Gourhan*, Paris: Éditions Cujas, 1972, p. 643-654; BERTHOUD Gérard, «Anthropologie de la marginalité: Bagnes au XIX^e siècle», in *La parole est aux historiens, Alliance culturelle romande*, n. 23, novembre 1977, p. 80-86; BERTHOUD Gérard, «Lecture anthropologique des Alpes: de la marginalité à la dépendance (Vallée de Bagnes)», in *Revue européenne des sciences sociales*, t. 20, n. 60, 1982, p. 203-218; BERTHOUD Gérard, «Communauté et inégalité: complexité historique dans les Alpes suisses (Vallée de Bagnes)», in *Revue européenne des sciences*

connaissent en effet des bouleversements profonds à cette période. Jusqu'alors essentiellement agricole, l'économie bagnarde se transforme sous l'influence conjuguée de l'essor du secteur touristique autour de la station de Verbier et du développement du secteur de la construction, notamment du fait de l'édification du barrage hydroélectrique de Mauvoisin dans le haut de la vallée. Face aux nouvelles opportunités qui s'offrent aux habitants de la vallée, la pénibilité et la précarité des emplois à l'alpage commencent à peser en leur défaveur, en particulier en comparaison avec des emplois salariés annualisés ou semi-annualisés. Les évolutions décrites quant à la main-d'œuvre du consortage peuvent ainsi se lire comme une manifestation particulière de ces mutations structurelles.

2.3. Deux conflits

Les archives en notre possession documentent deux épisodes où l'alpage du Scex-Blanc a été confronté à la justice. On peut s'étonner du petit nombre de situations conflictuelles en regard de l'importance qu'avaient les alpages dans la vie pastorale et agricole des communautés alpines. Mais on peut penser que généralement les choses étaient traitées à l'interne, sans avoir recours à une autorité judiciaire extérieure, d'abord pour limiter les pertes de temps et d'argent, ensuite et surtout pour que le contentieux ne prenne pas de proportions démesurées, mettant en danger la bonne marche des affaires communautaires. Les statuts du consortage prévoient ainsi que les différends seront arbitrés par une commission de deux personnes, nommées par le consortage et par le préfet du district, sans

sociales, t. 20, n. 60, 1982, p. 219-230; BERTHOUD Gérald, « L'agriculture de montagne: nécessité économique ou résistance culturelle? », in BERTHOUD Gérald (dir.), *Plaidoyer pour l'Autre. Essais d'anthropologie critique*, Genève: Librairie Droz, 1982, p. 231-264; CRETZAZ Bernard, *Nomades et sédentaires: communautés et communes en procès dans le Val d'Anniviers*, Genève: Éd. Grounauer, 1979; CRETZAZ Bernard, *Un village suisse: le temps, la mémoire, la mort et les dires de Robert Rouvinez, paysan, organiste et conteur à Grimmentz*, Sierre & Lausanne: Éd. Monographic et Éd. d'En Bas, 1982; EVÉQUOZ-DAYEN Myriam, « L'évolution de l'économie valaisanne de 1850 à 1985 », in DAYER Stéphane (dir.), *Aspects de l'économie valaisanne*, Sion: DIP, 1992, p. 19-70; LORENZETTI Luigi, *Destini periferici. Modernizzazione, risorse e mercati in Ticino, Valtellina e Vallese, 1850-1930*, Udine: Forum, 2010; VOUILLOZ BURNIER Marie-France, *À l'ombre de la Dixence: vie quotidienne des femmes dans l'arc alpin*, Sierre: Éditions Monographic, 2009.

possibilité d'appel⁵⁶. Dans les deux cas relatés ici, ces dispositions n'ont toutefois pas suffi pour endiguer rapidement les conflits, et le recours à des juges extérieurs s'est avéré nécessaire.

Le premier cas met aux prises le Scex-Blanc avec le consortage voisin, celui de l'alpage de Mille⁵⁷. Situé au sud du Scex-Blanc sur des terrains directement adjacents, l'alpage de Mille possède une superficie et une capacité herbagère plus de trois fois supérieures. Jusqu'au début des années 1940, les trois alpages de Mille, du Scex-Blanc et de Servay possédaient un troupeau commun de génissons, paissant sur un terrain bourgeoisial. Mais avec l'agrandissement des alpages, chaque consortage a repris son troupeau, et le conflit porte sur la répartition de ce territoire commun. Au début de l'été 1942, le consortage du Scex-Blanc demande aux autorités communales de Bagnes de se positionner dans le conflit, reprochant à son voisin d'alper près de deux fois plus de génissons qu'il n'en a le droit. En effet, selon le règlement des avoirs bourgeoisiaux, chaque consortage a le droit d'alper un génisson pour trois fonds de vache⁵⁸, mais en raison de l'augmentation de sa taille, le troupeau de Mille déborde sur le territoire réservé au Scex-Blanc. Aucune des deux parties ne veut céder, accusant l'autre de transgresser ses droits. Le conflit est d'autant plus épineux que les deux consortages réunissent en grande partie les habitants du même village, parfois même des membres de mêmes familles, et que le désaccord peut donc potentiellement déchirer la communauté en son cœur même.

Cette dispute met notamment en lumière l'indétermination juridictionnelle qui caractérise les consortages jusque tard dans le xx^e siècle. Se posent à la fois la question de la compétence juridique pour arbitrer le cas et la question de l'administration, communale et bourgeoisiale, de la vie économique de la communauté. En effet, le conseil communal et le conseil bourgeoisial refusent tous deux de trancher le cas, et décident que ce sera à l'assemblée bourgeoisiale de trancher⁵⁹. Il est manifeste que

⁵⁶ « Acte de consortage... », article 22.

⁵⁷ Fonds du consortage du Scex-Blanc, CREPA, classeur G.

⁵⁸ Fonds du consortage du Scex-Blanc, CREPA, classeur G, « Lettre de Maurice Maret, François-Louis Baillifard et Camille Besse à la commission communale des montagnes, 6 mai 1941 ».

⁵⁹ Sur les bourgeoisies valaisannes, voir par exemple KÄMPFEN Werner, « Les bourgeoisies du Valais », in *Annales valaisannes*, 2^e série, Tome XIII, 1965, p. 129-176 (traduit de l'allemand par Grégoire Ghika).

personne ne veut prendre le risque de fâcher l'une ou l'autre des parties. Dès lors, face à cette impasse, l'avocat du consortage du Scex-Blanc écrit directement au conseiller d'État, représentant de l'exécutif cantonal qui a validé les statuts des deux consortages, et lui demande de trancher pour savoir laquelle des deux autorités (communale ou bourgeoise) doit statuer⁶⁰. Son objectif est d'éviter que l'affaire ne s'envenime et qu'elle finisse par être réglée par le Tribunal cantonal, engendrant de nombreux coûts. L'État du Valais charge finalement le conseil bourgeois de juger le litige et, subsidiairement, l'assemblée bourgeoise de le « liquider »⁶¹.

Contrairement à ce premier cas, le second conflit est interne au Scex-Blanc⁶². Il oppose le consortage à l'un de ses membres, qui refuse que la fonction de fromager soit attribuée à un ancien maître-berger, qui remplacerait son fils blessé. Il invoque son incompétence en la matière, dit craindre pour la qualité du fromage produit, et choisit en conséquence d'alper son bétail dans un autre alpage de la vallée. Or le bétail en question, 4 vaches et 2 veaux, avait déjà été consigné (c'est-à-dire enregistré pour la montée à l'alpage) au printemps. C'est la première fois de mémoire de consort qu'une déconsignation se produit, et le consortage demande donc au récalcitrant de payer tout de même les frais qu'aurait impliqués l'alpe de ses bêtes.

Dans un premier temps, un tribunal arbitral entend les principaux protagonistes de cette affaire, puis demande par deux fois une séance de conciliation. Dans son rapport du 4 juillet 1959, celle-ci prend position en faveur du consortage, arguant que le retrait sans motif valable de membres engagés dans son fonctionnement précarise l'institution et met en danger son existence même⁶³. Les montants en jeu étant considérables (on parle d'une somme de 1 200 francs, soit plus de 50 pour cent du salaire du fromager pour toute la saison), l'affaire ne parvient pas à être réglée par le recours à l'arbitrage, ni aux institutions bourgeoises et communales,

⁶⁰ Fonds du consortage du Scex-Blanc, CREPA, classeur G, « Lettre de M^e Louis Perraudin au Conseil d'État du Canton du Valais, 16 janvier 1943 ».

⁶¹ Fonds du consortage du Scex-Blanc, CREPA, classeur G, « Décision du Conseil d'État du 10.2.1943 en l'affaire cons. de l'alpage du Scex-Blanc c/Bagnes », p. 1. Malheureusement, les sources à notre disposition ne nous ont pas permis de déterminer l'épilogue de ce conflit.

⁶² Fonds du consortage du Scex-Blanc, CREPA, classeur G.

⁶³ Fonds du consortage du Scex-Blanc, CREPA, classeur G, « Jugement du Tribunal arbitral du 4 juillet 1959 ».

et c'est finalement le Tribunal cantonal qui s'en empare. Il donne fait et cause au consortage et condamne le consort à s'acquitter de la facture majorée d'un intérêt de 5 pour cent sur deux ans⁶⁴. Cette seconde affaire laisse également apparaître un certain flou relatif aux compétences des différentes instances juridictionnelles. En tout état de cause, elle montre qu'on ne s'en remet aux autorités cantonales qu'en dernier recours, lorsque les institutions communautaires ont échoué. Cet épisode met ainsi en lumière le caractère ambivalent d'une telle organisation socioéconomique, à la fois forte d'une capacité élevée d'auto-organisation et d'autorégulation, mais peut-être fragilisée par une intrication très importante du privé et du public, de l'économique et du politique, au point que tout contentieux revêt potentiellement un caractère total et dévastateur.

CONCLUSION

Cette première étude du fonds d'archives du consortage du Scex-Blanc permet de confirmer l'intérêt que suscite ce type d'organisation tant sur le plan historique qu'économique ou juridique. Si les archives nous font percevoir en partie le fonctionnement quotidien d'un alpage, elles permettent également d'appréhender des phénomènes de large ampleur, comme la transition séculaire d'une économie essentiellement agricole et autocentrée vers une économie de marché orientée vers les secteurs touristique et hydroélectrique. Sur le plan économique, le système des consortages valaisans, déjà étudiés par des anthropologues comme Netting ou, plus récemment, l'économiste Ostrom, constitue un objet qui soulève nombre de questions et qui mérite d'être étudié plus avant. Enfin, sur le plan juridique, comme le montrent les deux conflits évoqués ci-dessus, les consortages permettent de mettre en lumière les enjeux qui émergent lorsqu'une organisation pluriséculaire, dont beaucoup de normes de fonctionnement sont implicites et relèvent de la coutume, se trouve encadrée dans un système institutionnel étatique qui lui est étranger.

⁶⁴ Fonds du consortage du Scex-Blanc, CREPA, classeur G, « Courrier adressé à l'Office des Poursuites du District d'Entremont, Sembrancher, 3 octobre 1960 ».

PARTIE II.

USAGES DE LA TERRE ET ÉCONOMIES DE MARCHÉ

Aus dem Wald in die Stadt: Produktion und Handel von Holzkohle in den insubrischen Alpentälern

Mark Bertogliati, Patrik Krebs

**(Eidgenössische Forschungsanstalt für Wald,
Schnee und Landschaft WSL, Forschungsgruppe Insubrische
Ökosysteme, Cadenazzo, Schweiz)**

Zusammenfassung

Der Wald stellt seit Jahrhunderten eine wichtige Ressource für die Berggemeinden dar, sowohl als Einnahmequelle als auch für seine Schutzfunktion auf lokaler Ebene. In den Tälern der italienischen Schweiz und den umliegenden Regionen, die kaum Metall verarbeitendes Gewerbe aufweisen, ist die Produktion von Holzkohle eng mit der Nachfrage des städtischen Marktes im Flachland, vor allem Mailands, verbunden. Was den Verlauf der Handelsrouten betrifft, sind deshalb entscheidende Faktoren für die Entwicklung des Handels die geographische Lage der Wälder sowie ihre Höhenlage. Man kann davon ausgehen, dass entlegene Gebiete zunächst aufgrund ihrer Lage benachteiligt waren und die Produktion von Holzkohle für den Export sich deshalb erst spät, das heisst, zwischen dem Ende des 18. Jahrhunderts und dem frühen 19. Jahrhundert aufgrund der steigenden Nachfrage nach Holzbrennstoffen entwickelte.

Abstract

The forest has been for centuries an essential resource for mountain communities, both as a source of income and for its protective role on the local scale. In the valleys of the Italian-speaking Switzerland and neighbouring regions, where metallurgical vocation is scarce or entirely absent, the production of charcoal is intimately linked to the demand of urban markets on the plains, primarily Milan. In this context, the location of forests (proximity to the main trade routes and, particularly, topography and elevation) played a key role. We assume that in remote areas, initially disadvantaged due to their rough topography, the production of wood charcoal for export developed later, i.e. in the late eighteenth and early nineteenth century, following the rise of wood fuels prices.

1. EINFÜHRUNG

Die Wälder der Alpentäler waren über Jahrhunderte hinweg wichtige Rohstofflieferanten für die Städte im Flachland mit ihren Industrien und Handwerksbetrieben. In diesem Beitrag soll das Thema der Holzkohleproduktion näher untersucht werden, da die Holzkohle in der Vergangenheit eine der wichtigsten Ressourcen darstellte; sie fand in verschiedenen Bereichen Verwendung, vor allem in der Metallurgie, aber auch im Hausgebrauch und im proto-industriellen Gewerbe. Die Untersuchung konzentriert sich auf das Gebiet südlich der Alpen, genauer genommen die Gegend zwischen den Tälern von Ossolano und Verbano im Westen und den Tälern des Trentino im Osten im Zeitraum vom Mittelalter bis zum Ende des 19. Jahrhunderts. Verschiedene Faktoren beeinflussten die Entwicklung des Handels mit dieser Ressource, unter denen die Höhenlage, oder besser gesagt: der Zugang zur Ressource und ihre Verfügbarkeit in weiterem Sinn, eine zentrale Rolle spielten. Der Beitrag zielt darauf ab, die Entwicklung der Produktion von Holzkohle und des Handels damit zu analysieren. In den Statuten der Gemeinden in den Hochtälern im Norden Mailands im Einzugsgebiet des Flusses Ticino lassen sich nur sehr spärliche Hinweise auf die Holzkohle ausmachen, obwohl Spuren im Gelände (ehemalige Kohlplätze) und Ortsnamen bis heute von der Existenz zahlreicher Köhlereien zeugen.

2. EINE WICHTIGE RESSOURCE FÜR DIE STÄDTE

Seit der Antike bis zum Aufkommen der globalen Märkte benötigte die Stadt als ein Ballungsgebiet des Sekundärsektors in ihrem Umland zwingend ein ausreichend grosses landwirtschaftliches Gebiet, um die Lebensmittelversorgung zu gewährleisten. Eine Folge dieser Kombination war eine allmähliche Erschöpfung der Waldreserven in der Nähe der Stadt. Mit wenigen Ausnahmen rodete man nach und nach stadtnahe Wälder, um landwirtschaftliche Flächen zu schaffen oder den Bedarf an Brenn- und Baustoffen zu decken. Die Entwicklung der Städte beruhte aber nicht nur auf der Qualität und Quantität der Landwirtschaft, sondern auch auf dem Ausbau der Handelsbeziehungen und der Effizienz des Verkehrsnetzes, denn beides ermöglichte erst die Einfuhr von Holzkohle aus immer weiter entfernten Gebieten. Die Holzkohle war ein zentrales Produkt im Handel über lange Strecken und stellte den wichtigsten Brennstoff für die Stadt dar, da sie gegenüber Brennholz deutliche Vorteile aufwies wie einen höheren Heizwert, Raucharmut, eine leichte Transportierbarkeit und eine gute Lagerfähigkeit.

Mehrere Studien belegen die Bedeutung der Versorgung der grossen Städte wie London, Venedig, Neapel, Madrid und Paris mit Holzkohle und die stetig wachsenden Versorgungswege¹. Überzeugende Hinweise auf ganz ähnliche Szenarien gibt es auch für Städte des antiken Griechenland wie Athen und Delos². Mit Holzkohle beheizt wurden in städtischen Gebieten seit der Antike auch die privaten Haushalte. Als Beweis dafür sei

¹ GALLOWAY James A., KEENE Derek, MURPHY Margaret, «Fuelling the City: Production and distribution of firewood and fuel in London's region», in *The Economic History Review*, n. 49, 3, 1996, S. 447–472; BARTOLETTO Silvana, «Città e ambiente – Dalla legna al carbon fossile: i consumi di combustibile a Napoli nel corso dell'Ottocento», in *Mélanges de l'École française de Rome. Italie et Méditerranée*, n. 116, 2, 2004, S. 705–721; SANZ José Ubaldo Bernardos, «Combustible para Madrid en la edad moderna», in *Mélanges de l'École française de Rome. Italie et Méditerranée*, n. 116, 2, 2004, S. 685–704; BOURQUIN-SIMONIN Marie-Hélène, *L'approvisionnement de Paris en bois de la Régence à la Révolution*, Clamecy: Confrérie Saint-Nicolas, 2006; Lazzarini Antonio, «Carbone e legna da fuoco per le manifatture veneziane nella seconda metà del Settecento», in *Natura*, 98, 1, 2008, S. 159–168.

² GAUTHIER Philippe, «Les ventes publiques de bois et de charbon à Délos», in *Bulletin de Correspondance Hellénique*, n. 101, 1, 1977, S. 203–208.; Olson S. Douglas, «Firewood and charcoal in classical Athens», *Hesperia*, n. 60, 1991, S. 411–420.

an die vielen Erstickungsfälle durch Kohlenmonoxid erinnert, die durch das Verwenden von Kohlenbecken in geschlossenen Räumen verursacht wurden³. Noch im 19. Jahrhundert registrierte man in vielen europäischen Städten jedes Jahr unzählige Todesfälle dieser Art⁴.

Ohne zu übertreiben, kann man behaupten, dass die Entwicklung der Metropolen in gewisser Weise an die Bedingung geknüpft war, entfernte, vor allem in Berggebieten gelegene Waldreserven nutzen zu können, aus denen grosse Mengen an Holzkohle gewonnen werden konnten. Gab es keinen Zugang über das Meer oder andere vorteilhafte Wasserwege, bremsten die hohen Transportkosten des Brennholzes das Wachstum der Stadt. Die Produktion und der Handel von Kohle waren somit zentrale Voraussetzungen für das Wachstum der Städte in der vorindustriellen Zeit.

Es lohnt sich, in diesem Zusammenhang einige Daten zu den durchschnittlichen jährlichen Einfuhren von Holzkohle in einige grössere Städte zu betrachten (Tabelle 1).

Tabelle 1: Die Einfuhr von Holzkohle in einige grosse europäische Städte im 18. und 19. Jahrhundert. Für Zeiträume mit mehreren Jahren entspricht der aufgeführte Wert dem durchschnittlichen Jahreswert

Stadt	Jahre	Doppelzentner	Bemerkungen	Quelle
Mailand	1774	58.527	130.000 Scheffel ⁵	A, S. 53
	1782–1794	56.748	126.049 Scheffel	B, S. 289
	1805–1810	271.994		C, S. 257
	1875–1888	112.069		D, S. 137

³ NEUBURGER Albert, *Die Technik des Altertums*, Leipzig: Voigtländer, 1921, S. 256; COURVILLE Cyril Brian, 1953. *Contributions to the study of cerebral anoxia: some observations on its history, its pathogenesis and structural characteristics*, Los Angeles: San Lucas, 1953, S. 28–31.

⁴ MANNI Pietro, «Dell'asfissia da mefitismo per aria viziata da carbone», in *Manuale pratico per la cura degli apparentemente morti*, Milano: Silvestri, 1835, S. 107–120; TADDEI Gioacchino, «Aria viziata dalle emanazioni del carbone in accensione», in *Repertorio dei veleni e contravveleni. Volume II*, Firenze: Pezzati, 1835, S. 198–206; DEVERGIE Alphonse, «Asphyxie par la vapeur du charbon», in *Médecine légale, théorique et pratique. Tome Troisième*, Paris: Germer Baillière, 1840, S. 87–144.

⁵ Für unsere Berechnung gilt: 1 Scheffel Kohle = 225.1033 Liter und 1 Kubikmeter Kohle = 200 kg.

Stadt	Jahre	Doppelzentner	Bemerkungen	Quelle
Turin	1827	94.384		E, S. 132
	1894–1903	71.086		F, S. 715
Venedig	1760–1770	36.000	60.000 Corda	G, S. 132
	1790–1800	60.000	100.000 Corda	H, S. 201
Pisa	1841	31.085	8.275.860 Pfund	I, S. 253
Florenz	1840	159.869	47.960.704 Pfund ⁶	L, S. 583
	1894–1903	159.029		F, S. 715
Rom	1782–1791	137.000		M, S. 110
	1832	221.045	217.350 Säume ⁷	N, S. 148
	1894–1903	596.039		F, S. 715
	1940–1945	900.000		O, S. 306
Neapel	1881–1891	458.523		F, S. 713
Marseille	1789	133.790	13.379 Tonnen	P, S. 52
Paris	1760	100.000	250.000 Voies	Q, S. 93
	1784–1789	274.972	68.429 Voies	Q, S. 94
	1840–1850	712.796	1.484.993 double hectolitres	R, S. 8 und 47
	1876–1885	1.016.400	5.082.000 hectolitres	S, S. 298

Quellen: **A)** MOCARELLI Luca, *Costruire la città*, Bologna: Il Mulino, 2008; **B)** BELLATI, Francesco, «Sull'incremento dell'agricoltura nello Stato di Milano nella seconda metà del secolo XVIII», in Vianello, Carlo Antonio (Hg.), *Economisti minori del settecento lombardo*, Milano: Giuffrè, 1942, S. 213–291; **C)** FERRARIO Giuseppe, *Statistica medica di Milano dal secolo XV fino ai nostri giorni. Volume II*, Milano: Guglielmini e Redaelli, 1840; **D)** ZANINELLI Sergio, *I consumi a Milano nell'Ottocento*, Roma: Edindustria, 1974; **E)** Anonimo, *Annali universali di statistica, economia pubblica, storia, viaggi e commercio*, n° 26, 1830; **F)** BARTOLETTO Silvana, «Città e ambiente – Dalla legna al carbon fossile: i consumi di combustibile a Napoli nel corso dell'Ottocento», *Mélanges de l'École française de Rome. Italie et Méditerranée*, n. 116, 2, 2004, S. 705–721; **G)** LAZZARINI Antonio, *La trasformazione di un bosco. Il Consiglio, Venezia e i nuovi usi del legno*, Belluno: IS-

⁶ Für unsere Berechnung gilt: 1 Pfund = 0.33 kg.

⁷ Für unsere Berechnung gilt: 1 Saum Kohle = 2 Säcke = 101.7 kg.

BREC, 2006; **H**) LAZZARINI Antonio, «I boschi del Bellunese», in *Il Veneto delle periferie*, Milano: Franco Angeli, 2012, S. 193–204; **I**) Tabani Giuseppe, *Nuova guida di Pisa e de' suoi contorni*, Pisa: Nistri, 1845; **L**) THOUAR Pietro, *Notizie e guida di Firenze e de' suoi contorni*, Firenze: Piatti, 1841; **M**) FRIZ Giuliano, *Consumi, tenore di vita e prezzi a Roma dal 1770 al 1900*, Roma: Edindustria, 1980; **N**) MELCHIORRI Giuseppe, *Nuova guida metodica di Roma e suoi contorni*, Roma: Puccinelli, 1834; **O**) ABRY Nicolas, CARMINATI Antonio, Centini Massimo, Hanus Philippe, et al., *Carbonai e boscaioli: l'emigrazione bergamasca sulle Alpi occidentali*, Sant'Omobono Terme: Centro studi Valle Imagna, 2005; **P**) ROUAUD Romain, *Les forêts de pente de la haute vallée de la Dordogne*, Limoges: Université de Limoges, 2014; **Q**) BOURQUIN-SIMONIN Marie-Hélène, *L'approvisionnement de Paris en bois de la Régence à la Révolution*, Clamecy: Confrérie Saint-Nicolas, 2006; **R**) BECQUEREL Antoine-César, *Mémoire sur la situation de la propriété forestière dans l'intérieur de la France*, Paris: Bouchard-Huzard, 1854; **S**) DEPELCHIN Fernand, *Les forêts de la France*, Tours: Mame, 1887.

Diese Statistiken aus unterschiedlichen Quellen sind unter Vorbehalt auszuwerten, denn Unstimmigkeiten aufgrund der Schwierigkeiten beim Umwandeln zwischen den verschiedenen Mass- und Gewichtseinheiten sind wahrscheinlich. Zum Beispiel nennt Bourquin-Simonin⁸ für die Jahre 1784 bis 1789 eine durchschnittliche jährliche Einfuhr nach Paris von 687.429 *Voies*, rechnet sie aber nicht in die üblichen metrischen Einheiten um. Der Leser müht sich somit ab, Hinweise im Text zu sammeln, und gelangt trotz allem sehr wahrscheinlich zu einem falschen Ergebnis⁹. Setzt man hingegen *Corda* und *Double Hectolitre* gleich, wie das in überzeugenderen Quellen geschieht¹⁰, und geht von einem Volumengewicht von 200 kg/m³ aus, erhalten wir eine viel geringere Menge. Abgesehen von diesen Details lässt sich die wachsende Bedeutung der Holzkohle für die Stadt seit dem 19. Jahrhundert bis zum Einsatz neuer Energiequellen deutlich ablesen.

⁸ BOURQUIN-SIMONIN Marie-Hélène, *L'approvisionnement ...*, S. 94.

⁹ Mit der folgenden Berechnung 1 *corde* = 3.837987 m³ (steri), 1 *voie* = 1 *demi-corde* = 1.9189936 m³ (steri) und 1 m³ Kohle = 200 kg erhält man die verfälschte Zahl von 959'497 Tonnen für das Jahr 1760 und 2'638'344 Tonnen für die Jahre 1784–89 (vgl. Rouaud Romain, *Les forêts de pente de la haute vallée de la Dordogne*, Limoges: Université de Limoges, 2014, S. 52).

¹⁰ FOURNIER Jean Baptiste, *Essai sur la préparation, la conservation, la désinfection des substances alimentaires*, Paris: Pichard, 1818, S. 483.

3. KOHLEFRESSER MAILAND

Im Folgenden skizzieren wir nun für die Stadt Mailand die wichtigsten Entwicklungsschritte ihrer Versorgung mit Holzkohle¹¹. Leider wissen wir wenig oder nichts über den Handel von Brennstoffen in der Römerzeit mit der Reichshauptstadt *Mediolanum*, die vielleicht über 100.000 Einwohner zählte¹². Zumindest aber in Form von Anekdoten verdanken wir Plinius dem Älteren, der im Jahr 23 nach Christus unweit der Hauptstadt zur Welt kam, eine der ersten Beschreibungen zur Verkohlung von Holz in stehenden, konischen Meilern.

Zweifelsohne benötigte man bereits damals in Mailand grosse Mengen an Holzkohle. Es galt zum Beispiel die zahlreichen Metallwerkstätten zu versorgen¹³ und die Hypokaustenheizung der Herkulesthermen anzufeuern¹⁴. Da im Flachland noch reichliche Waldreserven vorhanden waren, beschafften sich die Städte der Poebene in der Regel die pflanzlichen Brennstoffe ein wenig ausserhalb der Stadtmauern. Man kann davon ausgehen, dass die *Carbonaria* (Kohlestätte) im späten Mittelalter (vor allem im 13. Jahrhundert) ein Graben war, der entlang der äusseren Stadtmauer lief und als Grube für die Verkohlung von Holz diente¹⁵.

¹¹ Die folgenden Untersuchungen erlauben es, über verschiedene Aspekte des mailändischen Versorgungssystems an Holzbrennstoffen Aufschluss zu erhalten: ZANABONI Maria Paola, «Il commercio del legname e dei laterizi lungo il Naviglio Grande nella seconda metà del '40», in *Nuova rivista storica*, 80, 1, 1996, S. 75–118; POZZATI Luca, «Città, regione e approvvigionamento energetico: ci fu mai una crisi del legno a Milano?», in ALFANI Guido, DI TULLIO Matteo, MOCARELLI Luca (a cura di), *Storia economica e ambiente italiano*, Milano: Franco Angeli, 2012, S. 207–220.

¹² DENTI Giovanni, MAURI Annalisa, *Milano: l'ambiente, il territorio, la città*, Firenze: Alinea, 2000, S. 13.

¹³ CERESA MORI Anna, CUCINI Costanza, «Un'officina di bronzista e la produzione di ottone e di specchi a *Mediolanum*», in *Notizie Archeologiche Bergomensi*, n. 20, 2012, S. 205–224.

¹⁴ Zur Wichtigkeit von Holzkohle in der römischen Zeit sei auf folgende Artikel verwiesen: MANACORDA Daniele, «Dai Paapi agli Scauri?», in APROSIO, Maria, MASCIONE Cynthia (a cura di), *Materiali per Populonia 5*, Pisa: ETS, 2006, S. 305–321; DIOSONO Francesca, *Il legno. Produzione e commercio*, Roma: Quasar, 2008, S. 9–14, 29–32 und 87.

¹⁵ In ferner Vergangenheit war die Technik für die Verarbeitung von Kohle in Kohlegruben sicherlich auch in Italien stark verbreitet (BIRINGUCCIO Vannoccio, *De la pirotechnia*, Venezia, 1540, car. 63). Kohlegruben, welche auf die Römerzeit zurückdatieren (IV–II Jh. v. Chr.), wurden zum Beispiel in Colle Carbone (Valmontone), wenige Kilometer südöstlich Roms entdeckt. Es handelte sich um ein simpleres und weniger effizientes

Benvenuti¹⁶ erläutert meisterlich den Einsatz der *Carbonaria Civitatis* in Pisa, die sich ausserhalb der hohen mittelalterlichen Stadtmauern befand. Auch Mencacci macht für Lucca klare Angaben¹⁷. Rondina¹⁸ stärkt diese Auslegung, indem er den Namen des Ortes *Carbonaria*, der in unmittelbarer Nähe der Stadt Adria lag, dahingehend interpretiert, dass bereits in der Römerzeit in dieser Gegend Kohlegruben bestanden.

Zu Beginn des Hochmittelalters, als die Städte der Po-Ebene noch von Wald umstanden waren, konnte das Holz direkt vor den Toren der Stadt verkohlt werden. Bereits im Laufe des 13. Jahrhunderts änderte sich die Situation, und die Städte bemühten sich, ihr Bezugssystem von Kohle zu schützen und auszuweiten. Ein deutliches Zeichen für diesen Wandel sind die Mailänder Gesetze aus dem 14. Jahrhundert. Sie erachteten die Kohlestätten als Verschmutzungs- und Gefahrenquellen (Rauchgase, Feuer) und verboten ihren Bau innerhalb der Stadtmauer und ausserhalb von ihr in einer Distanz, im Bereich der Entfernung eines Schusses mit der Armbrust¹⁹.

System im Vergleich zur Stapeltechnik, welche sich hauptsächlich in der modernen Zeit durchsetzte. In einigen Gebieten hielt die Verkohlung in runden oder rechteckigen Gruben fast bis heute an (ATTWOOD Martin, *Il carbonaio: una tecnica tradizionale di preparazione del carbone di legna nella montagna cortonese*, Firenze: Nuova Guaraldi, 1982, S. 10 und 28; ZANI Pier Paolo, *I Carbonai, un mestiere in bianco e nero*, Verrucchio: Pazzini, 1994, S. 27, 71 und 75–85).

¹⁶ BENVENUTI Aldo, *Da Pisa alle Foci d'Arno nel Medioevo*, Ospedaletto: Pacini, 1996, S. 39.

¹⁷ „Die Gruben, wo im Ursprung Kohle gemacht oder Eisen geschmolzen wurde, dienten daraufhin zu Verteidigungszwecken, wurden teils mit Wasser gefüllt und befanden sich rund oder in der Nähe der Mauern. Wenn man zudem berücksichtigt, dass in Lucca die seit den Zeiten des Kaisers Gordiano existierende Metallindustrie einer intensiven Kohleherstellung bedurfte, kann man davon ausgehen, dass viele der Kohlegruben entlang der Mauern bei Nichtgebrauch angepasst und als defensive Mittel gebraucht wurden“ (MENCACCI Paolo, *Lucca: le mura medievali*, Lucca: Accademia lucchese, 2002, S. 139–140).

¹⁸ RONDINA Aldo, *Adria. La città, le sue vie, la sua storia*, Adria: Apogeo, 2009, S. 276.

¹⁹ In den im Jahr 1346 erlassenen Statuten zu Strassen und Gewässern, welche gegen Ende des darauffolgenden Jahrhunderts ins Italienische übertragen wurden, steht in Kap. 24: „Nesuno faccia romentarij [Abfall verbrennen] né arda feza [Bodensatz] né faccia carbonone ne la citade de Milano, né anche apresso a le porte de la citade per una balestrada“ (STELLA Angelo, FARINA Luciano, *Gli statuti delle strade e delle acque del contado di Milano*, Milano: LED, 1992, S. 4, 63 und 95–96). Gleichermassen steht im vierten Buch (*Statuta extraordinariorum*) der im Jahr 1396 genehmigten Statuten: „Nemo faciat rumentariu nec

Ab dem Jahr 1271 wurde Mailand mit „ma[gnam] copiam lignorum“ über den neuen Kanal oder „Navigium quod dicitur de Ga[giano]“ versorgt²⁰. Von Kohle ist zwar nicht direkt die Rede, aber Settala schrieb im Jahr 1603, dass dieser Kanal eigens konstruiert wurde, „um Mailand genug Feuerholz zu liefern, sowie Handwerkszeug, Kohle, Wein, Mörtel, Rohsteine und Backsteine“.

Aufschluss über das starke Wachstum der Kohlehandelsstrecken (sowie den Wettbewerb darum, diese Strecken zu kontrollieren) gibt das Verbot, die kostbaren Waren *extra districtum paduanum* auszuführen, das im Jahr 1267 in den Statuten von Padua festgelegt wurde²¹. Die Strenge des Gesetzes, das Zuwiderhandlung mit der Beschlagnahmung der Transportmittel (Schiff, Wagen oder Zugtier) sowie der Ladung bestrafte, erklärt sich vor allem aus dem masslosen Bedarf des nur 35 Km entfernten Venedig, das bereits damals Kohle auch aus sehr abgelegenen Gegenden importierte²².

Im letzten Jahrzehnt des 13. Jahrhunderts sah sich Como, ähnlich wie Padua, genötigt, die eigenen Energieressourcen vor Mailands unersättlichem Bedarf zu schützen. Der Artikel 97, „Quod nemini liceat portare nec portari facere extra districtum Cumarum carbonem“, in den Statuten aus dem Jahr 1292²³ (bestätigt in den Statuten von 1335²⁴) lässt vermuten,

ardat fecia nec faciet carbones in civitate Mediolani nec prope portas civitatis per balestrata una“ (*Statuta Mediolani*, ed. Paulus de Suardis, Mediolani, 1480).

²⁰ BARONI Maria Franca, PERELLI Cippo Roberto, *Gli atti del comune di Milano nel secolo XIII. Vol. II. Parte II: 1263–1276*, Alessandria: Ferraris, 1987, S. 684; MAINONI Patrizia, «La fisionomia economica delle città lombarde», in *Le città del Mediterraneo all'apogeo dello sviluppo medievale*, Pistoia: Centro italiano di studi di storia e d'arte, 2003, S. 171.

²¹ GLORIA Andrea, *Statuti del comune di Padova dal secolo XII all'anno 1285*, Padova: Sacchetto, 1873, S. 265; BELTRAME Guido, CITTON Guerrino, MAZZON Daniela, *Statuti del Comune di Padova*, Cittadella: Biblos, 2000, S. 320.

²² MONTICOLO Giovanni, *I Capitolari delle Arti veneziane sottoposti alla giustizia dalle origini al MCCCXXX. Volume 2. Parte 1*, Roma: Palazzo dei Lincei, 1905, S. 334; PASCHINI Pio, «Raimondo della Torre patriarca d'Aquileia», in *Memorie storiche forogiuliesi*, n. 18, 1922, S. 104.

²³ CERUTI Antonio, *Historiae Patriae Monumenta. Edita iussu regis Karoli Alberti. Tomus XVI. Leges Municipales. Tomus secundus*, Torino: Bocca, 1876, col. 148.

²⁴ Vgl. Artikel Nr. 90, „De penna ducentium carbonem extra districtum Cumanum“, in MANGANELLI Guido, *Statuti di Como del 1335. Volumen magnum. Tomo I*, Como: Società Storica Comense, 1936, S. 187.

dass es bereits damals einen wichtigen Kohle austausch zwischen den beiden nur 37 km auseinandergeliegenen lombardischen Städten gab.

Im darauffolgenden Jahrhundert waren die Wälder des Flachlands sicherlich noch umfang- und ertragsreich²⁵, aber wahrscheinlich nicht mehr ausreichend, um die wachsende Nachfrage Mailands zu decken. Es gibt eindeutige Nachweise, dass seit Beginn der Veneranda Fabbrica del Duomo ein reger Holzkohlehandel mit der Gegend um den See Verbano bestand und die Ware über den Naviglio Grande und den neuen Kanalausbau bis zum Laghetto di S. Stefano transportiert wurde²⁶. Bereits im Jahr 1389 entstanden der Dombauhütte beträchtliche Kosten für den Transport der Kohle entlang dieser Wasserstrasse²⁷. Die Einfuhr wurde hauptsächlich Personen aus dem mittleren und unteren Verbano anvertraut wie Martino Priorini von Pallanza²⁸, Morando von Castello²⁹, Giovanni von Sesto³⁰ und dem bekannten Ingenieur Giovanni Magatti von

²⁵ ROVEDA Enrico, «I boschi nella pianura lombarda del Quattrocento», in *Studi storici*, n. 30, 1989, S. 1013–1030.

²⁶ Im Jahr 1389 wurde der Graben entlang der Stadtmauern navigierbar, womit ein „navigium novum“ entstand, sowie ein kleiner Hafen etwas südlich der Kirche von S. Stefano Maggiore, um den Transport von Marmor (und von Kohle) bis ins Stadtzentrum zu erleichtern (NAVA Ambrogio, *Memorie e documenti intorno all'origine, alle vicende ed ai riti che possono servire alla storia del duomo di Milano*, Milano: Borroni e Scotti, 1853, S. 13, 22–23, 28, 34, 64; AA.VV., *Annali della fabbrica del duomo di Milano. Appendici. Volume 1*, Milano: Gaetano Brigola, 1883, S. 9; CODARA Giuseppe, *I Navigli di Milano. Passato, presente e futuro*, Milano: Lampi, 2002, S. 93; OGLIARI Francesco, CREMONESI Angelo, *Il Naviglio Grande*, Pavia: Selecta, 2006, S. 16). In den Dokumenten wird der Laghetto folgendermassen beschrieben: „lagetum novum“ (AA.VV., *Annali* ..., S. 165, 18. März 1391); „lagetum prope ecclesiam s. Stephani in brolio“ (AA.VV., *Annali* ..., S. 170, 25. April 1391); „ripam lagetum navigii novi s. Stephani in brolio“ (AA.VV., *Annali* ..., S. 200, 16. November 1391).

²⁷ „Canepario fabricae [...] pro gubernando carbonum missum a lacu majori, £. 1. 1“ (AA.VV., *Annali* ..., S. 87, 26. Juni 1389).

²⁸ „Martino Priorini de Pallantia mutuo pro platata una carboni consignanda ad ripam navigii hinc ad diem 15 mensis junii ad comp. £. 8 pro qualibet corba, £. 9. 12“ (AA.VV., *Annali* ..., S. 83, 20. Mai 1389).

²⁹ Wahrscheinlich mit Bezug auf die einstige Gemeinde Castello Valtravaglia. „Morandolus de Castello, pro ejus solutione mezetarum 12 carboni per ipsum consignati super opere fabricae“ (AA.VV., *Annali* ..., S. 267, 24. Dezember 1403).

³⁰ Wir denken in Bezug auf Sesto Calende. [?] „Johanni de Sexto pro solutione mezetarum 5 carboni vendit. et consignat. super laborerio in domo fuxinarum fabricae ad comp. £. 1. 7. 6 pro qualibet mezeta“ (AA.VV., *Annali* ..., S. 163–164, 8. März 1391).

Angera³¹. Es fallen zudem einige Holzhändler aus dem oberen Verbano auf, die damit beschäftigt waren, Nadelschnittholz nach Mailand zu bringen³². Zu Beginn des 15. Jahrhunderts umfasste das Gebiet, aus dem die Dombauhütte ihre Holzkohle bezog, neben der mittleren Zone des Verbano auch das Berggebiet der Martesana einschliesslich der Voralpen des Comer Sees³³.

Darüber hinaus wurde bereits in der *Statuta datiorum* aus dem Ende des 14. Jahrhunderts eine Abgabe für importierte Kohle (*carbono forasterio*) festgelegt, die aus angrenzenden Gebieten in die Grafschaft Mailand eingeführt wurde³⁴. Die für die Stadt Mailand bestimmten Importe wurden begünstigt und unterlagen nicht dieser Abgabe, sondern nur dem „pedagium magnum portarum“. Als Gegenden der Holzkohleproduktion kommen, unter Berücksichtigung der Ausdehnung des *Comitatus Mediolani* laut Gamberini³⁵, die gesamte Mailänder Gegend von Verbano, aber auch Locarno, Bellinzona und der grösste Teil des Sottoceneri sowie Como in Betracht.

Leider sind viele interessante Dokumente verloren gegangen. Wir führen zum Beispiel die „Statuta et ordinamenta paratici ferrariorum

³¹ „Johanni Magato habitanti in burgo Angleriae mutuo pro carbono, £. 24“ (AA.VV., *Annali* ..., S. 121, 8 febbraio 1390); „Johanni Magato de burgo Angleria mutuo pro expensis fiendis pro carboneriis, caratoribus et naulo, causa conduci faciendi platum unum carboni ad ripam navigii novi, £. 19. 4“ (AA.VV., *Annali* ..., S. 143-144, 31. Oktober 1390); „Johanni Magato pro completa solut. corb. 6, mezet. 6, mod. 1, st. 1 carboni conducti de partibus Angleriae, ad comp. £. 10 pro corba, £. 24. 12. 3“ (AA.VV., *Annali* ..., S. 145, 12. November 1390); „pro descaregatura carboni consignati per Johannem Magatum, £. 1. 4“ (AA.VV., *Annali* ..., S. 146, 19. November 1390).

³² Man siehe dazu „Anrigolo de Aschona merchatori a lignamine“ (AA.VV., *Annali* ..., S. 163, 4. März 1391) und „Martinosio de Aschona“ (AA.VV., *Annali* ..., S. 199, 15. November 1391).

³³ Dieses Gebiet stimmte in etwa mit dem Monte di Brianza und den Gemeinden Oggiono, Garlate, Brivio, Missaglia, einem Teil der Gemeinde Incino (Squadra von Nibionno) und einem Teil der Squadra von Canzo überein. Dazu siehe man: „conduci de vino et carbone a parte Martexanae superioris ad civitatem Mediolani pro usu fabricae“ (AA.VV., *Annali* ..., S. 280, 15. Dezember 1407); „Per utile della fabbrica il nobile Pasino de' Vicomercato si rechi nella Martesana superiore, onde comperarvi vino e carbone, da far poi trasportare a Milano“ (AA.VV., *Annali* ..., S. 286, 8. Januar 1408).

³⁴ „de carbono forasterio quod intrat comitatum et remanet super comitatu solvatur soldum unum tertiorum pro mensura seu corba carboni“ (*Statuta Mediolani*, ed. Paulus de Suardis, Mediolani, 1480).

³⁵ GAMBERINI Andrea, «Il contado di Milano nel Trecento», in CHIAPPA MAURI Maria Luisa (a cura di), *Contado e città in dialogo*, Milano: Cisalpino, 2003, S. 90–103.

grossorum et quorundam ardentium carbonem in civitate Mediolani“ an, die 20 Kapitel enthielt. 1385 forderten die Schmiede den Speichervogt auf, diese Statuten anzunehmen³⁶.

Die *Statuta iurisdictionum Mediolani* von 1396 schrieb als unantastbaren Grundsatz den Einsatz vieler Beamten vor, damit verschiedene wichtige Rohstoffe einschliesslich der Kohle „secure trahantur et ducantur undecumque versus comitatum et versus civitatem Mediolani, tam per terram quam per aquam, et non depreudentur nec derobentur per aliquem“³⁷. Zudem war es ausdrücklich verboten, in irgendeiner Weise und unter jeglichem Vorwand diesen lebenswichtigen Handel zu behindern³⁸. Beachtlich ist, dass diese von Gian Galeazzo Visconti erlassenen Statuten forderten, eine mögliche Verbindung zwischen dem See von Lugano und dem von Verbano durch ein *Navigium Fluminis Trexie* zu prüfen, um so diesen grossen und entfernt liegenden Grafschaften den Transport ihrer Waren nach Mailand zu erleichtern³⁹. Im späten 15. Jahrhundert und Mitte des 16. Jahrhunderts vervielfachten sich vor allem unter der Herrschaft der Sforza Anweisungen und Verordnungen, um die Einfuhr von Kohle auf den Mailänder Markt zu steuern und zu kontrollieren und damit einer Teuerung dieses unentbehrlichen Brennstoffes entgegenzuwirken⁴⁰. Das Verbot, sofern keine schriftliche Genehmigung

³⁶ CERUTI Antonio, «Dell'Amministrazione Comunale di Milano nel secolo decimoquarto», in *Rendiconti del reale istituto lombardo di scienze e lettere*, n. 2, 5, 1872, S. 286.

³⁷ Art. 89: „De opera danda quod ferrum, negotiationes et victualia secure ducantur versus civitatem et comitatum Mediolani“ (CERUTI Antonio, *Historiae* ..., col. 1015).

³⁸ Art. 260: „Quod ducentes victualia et negotiationes non impediuntur“ (CERUTI Antonio, *Historiae* ..., col. 1068–1069).

³⁹ Art. 264: „Per vicarium offitii provixionum procuretur et videatur et examinetur, si navigium fluminis Trexie potest fieri a lacu de Lugano ad lacum mayorem, et deinde ad civitatem Mediolani, cum asseratur quod possit fieri cum parvis expensis, et ex hoc magne et longinque contrate possent suas res et negotiationes mittere ad civitatem Mediolani“ (CERUTI Antonio, *Historiae* ..., col. 1070).

⁴⁰ BARBIERI Gino, *Economia e politica nel Ducato di Milano: 1386–1535*, Milano: Vita e pensiero, 1938, S. 110; ANONYM, *Sommario de gli ordini pertinenti a gli signori ufficiali de l'inclita communita di Milano*, Milano: Pontio, 1580, S. 115–120. Zu den Auswirkungen und neuen Formulierungen dieser Anweisungen und Verordnungen in den darauffolgenden Jahrhunderten: PIONNIUS Aloysius, *Grida del carbone. 1660. Adì 23 Febraro*, Milano, 1660; Ducato di Milano, *Statuti ed ordini dell'Università de' ferrari, calderari, speronari, chiodaroli ed altri*, 1733, S. 12.

vorlag, innerhalb eines Radius von 5 Meilen⁴¹ (ca. 9 km) des Kanalsystems „fabricar carboni di legna forte – Kohle aus hartem Holz herzustellen“, unterstützte die allmähliche Ausweitung des Bezugsgebietes bis hin zu den Alpen⁴².

4. DIE RANDZONEN DES PRODUKTIONSGBIETS IN DEN INSUBRISCHEN TÄLERN

Mehrere anthrakologische Studien, die in den letzten zehn Jahren zu ehemaligen Kohlplätzen vorgelegt wurden, belegen die Holzkohleproduktion in den Tälern des Tessins ab dem 15. Jahrhundert und in Como im darauffolgenden Jahrhundert⁴³. Diese Studien beziehen sich jedoch auf Produktionsstandorte, die noch heute im Gelände sichtbar sind. Es ist sehr wahrscheinlich, dass in der Tiefe des Bodens auch Spuren früherer Kohlplätzen aus dem frühen oder Hochmittelalter zu finden sind. Sie erfordern jedoch umfangreiche Ausgrabungen unabhängig von den auf der Oberfläche sichtbaren Spuren.

Ab dem 16. Jahrhundert lassen sich vermehrt handschriftliche Zeugnisse nachweisen, die den hohen Entwicklungsgrad der Produktionskette der Holzkohle im Voralpenland und den ersten Alpenketten bezeugen, die über die Haupthandelsrouten meist direkt für den Mailänder Markt bestimmt

⁴¹ Ungefähr 9 Km bei Anwendung der Mailänder Meile, welche 1.785 Metern entspricht (Frangioni Luciana, *Milano e le sue misure*, Napoli: Scientifiche Italiane, 1992, S. 75).

⁴² „Niuno ardisca fabricar carboni di legna forte nel Ducato di Milano da Golasecca in giù, ne in altri luoghi di esso Ducato vicino a miglia cinque al navilio grande, al Ticino et a quello di Martesana senza licenza in scritto“ (Anonimo, *Sommario ...*, S. 117).

⁴³ Laut diesen Studien gehen die ältesten kohleartigen Schichten in der Valle Lodano auf das Jahr 1440 n. Chr. zurück (Krebs Patrik, Bertogliati Mark, «Indagini sulle piazze dei carbonai», in FERRARI Christian, DONATI Bruno, ZANINI Mirko, *Profumi di boschi e pascoli*, Lodano: Patriziato, 2015, S. 214–241), im Muggiotal auf das Jahr 1480 n. Chr. (KREBS Patrik, BERTOGLIATI Mark, «Scorci di storia del carbone di legna in Valle di Muggio», in CRIVELLI Paolo, GHIRLANDA Silvia, *Valle di Muggio, territorio allo specchio*, Cabbio: Museo etnografico della Valle di Muggio, 2017) und in Val Cavargna ca. auf das Jahr 1570 n. Chr. (CASTELLETTI Lanfredo, BIRAGHI Marco, MARTINELLI Elisa, COLOMBO Christian, «Sixteenth-century charcoal kilns at Alpe Del Rozzo», in LUGLI Francesca, STOPPIELLO Assunta Alessandra, BIAGETTI Stefano, *Ethnoarchaeology, conference proceedings, Rome, May 2010*, Oxford: Archeopress, 2013, S. 129–132).

war. Man kann dazu in chronologischer Reihenfolge folgende Beispiele anführen.

- Verschiedene Urkunden in Carona (im Süden Luganos) aus dem Jahr 1502 berichten von Händlern und Unternehmern aus Colmegna und Dumenza, welche die Produktion und den Transport der Kohle in den Tälern von Lugano organisierten. Diese Händler und Unternehmer schlossen Vereinbarungen mit den Zollbehörden, um günstige Bedingungen für die Ausfuhr der Kohle nach dem Verbano-See zu erhalten⁴⁴.

- Im Jahr 1504 kam es in der Valle Cannobina zu einem Streit zwischen den Gemeinden Spocchia und Cavaglio-Gurrone nach Holzungen für die Kohleproduktion im Buchenwald *Mallis in Culmine Grosso*⁴⁵.

- Bei Rizzi kann man für die Val Grande einige interessante Fälle nachlesen. Den Angaben des achtzigjährigen Guglielmo Bozii di Cossogno aus dem Jahr 1570 zufolge wurde im Gebiet Selina (Alpe Scellina) seit 1510 Kohle hergestellt⁴⁶. Und wie es der Zufall will, verkaufte die Gemeinde Rovegro dem Messer Matteo Jullio, Holzhändler aus Suna (bei Pallanza), die Erlaubnis, die Wälder von Boverio (Corte Buè, 888 m ü. M.) zu fällen⁴⁷. Messer Jullio kommandierte eine Gruppe von Köhlern und nutzte wiederholt diese Wälder, um Kohle herzustellen, wie man dank verschiedener Zeugnisse und insbesondere aufgrund der Angaben eines alten Fährmannes aus dem Jahr 1561 weiss⁴⁸. Maultiere oder „li homini et donne de Bieno e Santino con li civironi“⁴⁹ transportierten somit Kohle bis zum Hafen in der Nähe der Mündung des Toce⁵⁰. Derselbe Händler kontrollierte auch den Kohltransport nach Mailand: „Nach einem verkauften Schiff kehrte er mit einem anderen Schiff zurück.“ Die Kohlplätzen wurden bald auch in den

⁴⁴ KREBS Patrik, «Prime testimonianze della protoindustria del carbone di legna nelle vallate alpine a settentrione di Milano», in *Natura*, n. 98, 1, 2008, S. 113.

⁴⁵ Eventuell handelt es sich um den 1.424 Meter hohen Berg *La Colma*. Der Fall wird beschrieben in PISONI Pier Giacomo, PISONI Carlo Alessandro, «Controversie fra comuni di Val Cannobina», in *Verbanus*, 19, 1998, S. 187–188.

⁴⁶ RIZZI Enrico, «L'uomo e la foresta», in ALBERTI Luigi, RAINALDI Giancesare, RIZZI Enrico (a cura di), *Val Grande. Storia di una foresta*, Verbania: Alberti, 1996, S. 100.

⁴⁷ RIZZI Enrico, «L'uomo e la foresta ...», S. 85.

⁴⁸ RIZZI Enrico, «L'uomo e la foresta ...», S. 94 und 100.

⁴⁹ Sehr geräumige Tragkörbe.

⁵⁰ Der Hafen befand sich an einem Ort, welcher „*il Basso*“ genannt wurde, wie Morigia schrieb (FRIGERIO Pierangelo, PISONI Pier Giacomo, *Lungo giro intorno al Verbano*, Intra: Alberti, 1983, S. 142 und 166).

entlegenen Gebieten des Val Grande errichtet, wie zum Beispiel in den abschüssigen Buchenwäldern in der Val Foiera (im Nordosten des Gipfels des Corte Lorenzo), wo bereits gegen 1530 ein gewisser Guglielmo de Nibia Holz fällte und „Kohle backte“, „um sie mit Hilfe“ des jungen *famiglio* (Lehrling) Giacomo Bergonzio di Cuzzago „als Ware nach Mailand einzuführen“⁵¹.

- Ein in Locarno im Jahre 1518 verkündetes Urteil offenbart ein Kohleunternehmen am Taleingang des Valmaggia auf den Bergen von Capoli im Gebiet von Aurigeno, das von Giovanni Antonio, genannt der „Mailänder“ (*dicti milanexis*), geleitet wurde, der in Vira Gambarogno wohnhaft war. Er wurde verpflichtet, für den Schaden aufzukommen, den seine Lasttiere auf privaten landwirtschaftlichen Flächen und kommunalen Grundstücken verursacht hatten⁵².

- Balosso und Costa⁵³ stellten für die moränische Hügelland südlich des Lago Maggiore in der Gegend von Novara eine umfangreiche Dokumentation zusammen, die ab 1539 die Nutzung der Wälder für die Versorgung Mailands mit Holz und Kohle belegt. Insbesondere im Jahre 1547 wurde die Herstellung von 1.500 Scheffel Kohle „im Wald von Divignano de li Monti“ geplant, mit der Absicht, diese „entlang des Ufers des Tessins in die Ortschaft Zandono zu transportieren“⁵⁴ und anschliessend „nach Mailand zum See an der Porta Tosa zu schiffen oder zu bringen“⁵⁵.

- Im Jahr 1551 forderte eine Delegation von Männern aus Luino den Bau eines Hafens, um die wichtige Handelsroute via See zu verbessern. Im Gebiet von Pieve di Valtravaglia, das zur Ortschaft Luino gehörte,

⁵¹ RIZZI Enrico, «L'uomo ...», S. 86 und 107–108.

⁵² KREBS Patrik, BERTOGLIATI Mark, DONATI Bruno et al., *Il libro dei patti e ordini di Broglio del 1598–1626*, Locarno: Dadò, 2015, S. 223–224

⁵³ BALOSSO Giuseppe, COSTA Stefano, *I divignanesi: demografia storica e suoi aspetti economico-sociali*, Divignano: Gruppo del Palio, 1988, S. 97–99.

⁵⁴ Der Hafen von Zendone befand sich auf dem rechten Ufer des Flusses Ticino gegenüber Castelnovate ca. 7 km oberhalb der Mündung des Naviglio Grande. Es war „der ideale Aufenthalts- und Verladehafen aller Waren, welche auf dem Wasserweg in jene Stadt transportiert werden mussten“ (BALOSSO Giuseppe, COSTA Stefano, *I divignanesi ...*, S. 98).

⁵⁵ Es ist nicht ausgeschlossen, dass es sich um denselben Laghetto di S. Stefano handelt, von welchem weiter oben die Rede war. Dieser befand sich nämlich etwas südlich und südwestlich im Vergleich zur Porta Tosa (wo sich die Colonna del Verziere erhebt) und zum Ponte di Porta Tosa (heute an der Kreuzung zwischen Largo Augusto mit Via Francesco Sforza).

arbeiteten die Menschen „grösstenteils im Handel von Holz, Kohle und anderen Waren, die für diese Stadt [Milano], Pavia und andere Ortschaften bestimmt sind“⁵⁶.

- Im Jahr 1556 wurden vier Köhler aus der Valle Antrona, die von einem Händler aus Stresa beauftragt waren, dabei überrascht, wie sie illegal Holz in den Buchenwäldern auf dem Mottarone im Ortsgebiet von Armeno schlugen⁵⁷.

- Im Herzen der südlichen Voralpen von Como um Erbonne herum existierten im Jahr 1583 zahlreiche Kohlplätzen mit einer Ansiedlung von Hütten, die den Köhlern, die aus den Tälern von Bergamo und Brescia kamen, temporäre Unterkunft boten. In der Produktionskette waren zudem zahlreiche Transporteure⁵⁸ beschäftigt, die die Waren mit Lasttieren bis zum Hafen von Argegno brachten, sowie *Padroni* oder Kaufmänner, die in Argegno die Herstellung und Vermarktung der Kohle überwachten⁵⁹.

Für das frühe 17. Jahrhundert geben Aufzeichnungen der wichtigsten Zollstationen am Lago Maggiore Aufschluss über das Handelsvolumen. Dank dieser Daten kann man sich eine grössere Klarheit über die Handelswege der Kohlehändler erhoffen; jedoch beinhalten diese Zahlen auch manche schwer ermittelbare Grösse. Laut Paolo Morigia wurden 1603 „in den Alpen oberhalb von Locarno Val Magia, Verzasca und Gambarogno sehr gute Kohlen von grosser Menge, über jene Menge hinaus, die im Dorf benötigt wird, produziert. Jedes Jahr werden etwa fünfundzwanzigtausend Scheffel nach Mailand für den Verbrauch in die Stadt geschickt“. Unter Berücksichtigung des Mailänder Scheffels für Kohle, der 225,1 Litern entspricht, und bei einem angenommenen Gewicht von 200 kg pro Kubikmeter, kann man davon ausgehen, dass

⁵⁶ ZANETTA Piero, «Navigazione, difesa e traffici a metà '500», in *Verbanus*, 5, 1984, S. 202. Vgl. COLOMBO Emanuele, «Un'economia parallela? Lavoro e risorse nelle vallate alpine dello stato di Milano nel Seicento», in *Società e storia*, 120, 2008, S. 233.

⁵⁷ FRIGERIO Pierangelo, MARGARINI Giorgio, «I mercanti, i comuni, lo stato. Il commercio del legname a Cannobio e nel bacino verbanese», in *Verbanus*, 26, 2005, S. 292. Der 1.491 m hohe Monte Mottarone ist der höchste Berg zwischen dem Lago Maggiore und dem Lago d'Orta.

⁵⁸ In den Unterlagen ist von „conduttori del carbono und cavalanti“ die Rede.

⁵⁹ Im Jahr 1773 wurden von Argegno jährlich über 3.500 Doppelzentner Kohle nach Como transportiert (KREBS Patrik, BERTOGLIATI Mark, «Scorci ... »).

aus den Schweizer Gebieten des Lago Verbano jährlich ungefähr 11.255 Doppelzentner Kohle in die Lombardei ausgeführt wurden.

Eine weitere Statistik zeigt ein anderes Szenario: Zwischen 1625 und 1631 betragen die durchschnittlichen jährlichen Kohlelieferungen, die an der Zollstation von Magadino registriert wurden, ausschliesslich 3.913 Scheffel⁶⁰. Wie passen diese beiden so unterschiedlichen Angaben zusammen? Sicherlich wurde nicht die gesamte Ware über Magadino transportiert. Zudem handelt es sich mit aller Wahrscheinlichkeit nicht um die gleichen Masseinheiten⁶¹. Letztendlich müssen auch die Auswirkungen der schrecklichen Pest berücksichtigt werden, die zwischen 1629 und 1631 in der gesamten Lombardei und im Tessin wütete⁶². Ausser in diesen unglücklichen Jahren lag der Durchschnitt bei über 5.000 Scheffel. Sieht man über solche Unstimmigkeiten hinweg, ist es offensichtlich, dass auch die Täler des Sopraceneri signifikant zur Versorgung der wichtigsten lombardischen Städte mit dem hochwertigen Brennstoff beitrugen.

5. HINWEISE AUF HOLZKOHLE IN DEN STATUTEN DER HÖHEREN ALPENTÄLERN

Ungeachtet des oben gezeichneten Bildes waren die Menschen der Neuzeit in den oberen Tälern im Tessin kaum an den Geschäften rund um die Holzkohle beteiligt. Insbesondere die Wälder in den Tälern Leventina, Blenio, Calanca, Alta Mesolcina, Alta Verzasca und Alta Valmaggia (Rovana, Bavona, Lavizzara) waren, obwohl gelegentlich von Holzhändlern genutzt, noch relativ intakt.

⁶⁰ CESCHI Raffaello, *Storia della Svizzera italiana. Dal Cinquecento al Settecento*, Bellinzona: Casagrande, 2000, S. 219, 250 und 624 (Fussnote 79).

⁶¹ In der Region von Locarno entsprach ein Scheffel für Kohle 238.9 Litern (CESCHI Raffaello, «Un'inchiesta di Stefano Franscini», in *Archivio Storico Ticinese*, 113, 1993, S. 127) und sogar 531.2 Litern, gemäss einem „Regierungsdekret für die Uniformität der Masse und Gewichte“ (ANONYM, *Legge e decreto governativo per l'uniformità dei pesi e misure nel cantone Ticino*, Lugano: Beladini, 1828, S. 2, 13 und 108). Diese letzte Massnahme erscheint uns die einleuchtendste (vgl. Krebs Patrik, *Il carbone di legna dall'età della pietra all'età del barbecue*, Fribourg: Université de Fribourg, 1997, S. 151).

⁶² POMETTA Giuseppe, «La peste a Bellinzona», in *Briciole di Storia Bellinzonese*, 10, 1, 1977, S. 386–389.

Es ist aufschlussreich, die vielen kommunalen Statuten der Tessiner und lombardischen Gemeinden an den grossen insubrischen Seen (Abbildung 1) aus der Zeit vor dem 19. Jahrhundert auf Hinweise zur Holzkohle zu prüfen. In den Statuten aus den oberen Tälern des Sopraceneri fehlt in der Regel jeglicher Hinweis⁶³. Ausnahmen bilden vereinzelte Kohlplätzen, die jedoch die wenigen lokalen Schmieden versorgten, nicht aber Teil einer weitreichenden Produktions- und Handelskette waren⁶⁴. Dieser Sachverhalt kann nicht zufällig sein, zumal die kommunalen Statuten des nördlichen Tessins in der Regel jünger sind (16.–18. Jahrhundert) als die der voralpinen Gemeinden oder des Flachlands (Abbildung 2).

In den östlichen Provinzen der Lombardei, in Sondrio, Bergamo, Brescia und Trient, kann man in den Statuten keine latitudinal bedingten Rückgänge hinsichtlich der Hinweise auf Köhlereien erkennen. Der Abbau und die Verarbeitung von erzhaltigem Gestein liess die Kohleproduktion erheblich früher beginnen⁶⁵. Im Engadin, im Herzen der Alpen, geht die vielfältige Erwähnung der Produktion und des Handels mit Kohle⁶⁶ in den Statuten mit der frühen Entwicklung der Bergbauindustrie seit dem Mittelalter einher⁶⁷.

Ab Mitte des 18. Jahrhunderts ist die allmähliche Erschöpfung der Waldressourcen ein wiederkehrendes Thema in den Unterlagen der Mailänder Verwaltung⁶⁸. Aufgrund der veränderten Bedingungen verlagerte sich die Produktion bis in die höher gelegenen Täler des

⁶³ Bedeutungsvoll sind auch die fehlenden Verweise auf die Kohle in den über 6.500 Seiten der *Regesti di Leventina, Riviera e Blenio*, welche in der Reihe „Materiali e documenti ticinesi“ erschienen sind.

⁶⁴ Eine Anordnung vom 26. Mai 1668 in den Statuten von Giornico verbot es den Schmieden, auf dem Weideland der Rinder Kohlplätzen herzustellen sowie Holz zu verkohlen (KREBS Patrik, BERTOGLIATI Mark, DONATI Bruno, et al., *Il libro ...*, S. 222).

⁶⁵ KREBS Patrik, BERTOGLIATI Mark, DONATI Bruno, et al., *Il libro ...*, S. 223.

⁶⁶ Man siehe dazu *carbon*, *carbun*, *charvun*, *chiarbon*, *chiarbun*, *chiarbung*, *cravum*, *cravun*, *crawun* für „carbone“; *carbonera*, *chiarvonera*, *chiarvunera*, *cravunera* für „carbonaia“; und *carbonaris*, *chiarbunaders*, *chiarvoner* für „carbonaio“ in den verschiedenen dem Engadin gewidmeten Büchern der Reihe *Rechtsquellen des Kantons Graubünden*.

⁶⁷ PAROLINI Jon Domenic, *Zur Geschichte der Waldnutzung im Gebiet des heutigen Schweizerischen Nationalparks*, Zürich: ETH, 1995, S. 43–63; SCHREIBER Martin, «Das Blei- und Silberbergwerk im Val S-charl», in *Mineraria Helvetica*, 15b, 1995, S. 5–11; JENNY Georg, «Schwitzendes Holz im brennenden Kohlenmeiler», in *Mineraria Helvetica*, 15b, 1995, S. 27–30; JUVALTA-CLOETTA Leonhard, «Aus der Geschichte des Bergüner Bergbaues», in *Bündnerisches Monatsblatt*, 10, 1928, S. 311.

⁶⁸ POZZATI Luca, «Città ...», S. 215 und 218.

Einzugsgebietes des Flusses Tessin. Ausschlaggebend waren vor allem die Gebietsverluste, die der Staat von Mailand zwischen 1703 und 1748 hinnehmen musste, ein stetiges Wachstum der Bevölkerung, der Wirtschaft und der Industrie sowie Erhöhungen der Preise für Kohle in den Jahren 1740–1750 und vor allem in den Jahren 1790–1820⁶⁹. Die Kohleherstellung erreichte ihre maximale geographische Ausdehnung während des frühen 19. Jahrhunderts und drang schliesslich sogar bis „in das Val Maggia“ und in das „inferior Leventina“ vor, wie mehrere fachkundige Beobachter bemerkten⁷⁰.

Die letztere Ausdehnung des Gebiets der Kohleproduktion hinterliess viele Spuren in den Dokumenten. Die Statistiken der Exporte aus dem Kanton Tessin zeigen klar das Wachstum der Kohleindustrie⁷¹. Aufgrund der Ergebnisse anthrakologischer Studien und Radiokarbon-Datierungen kann man davon ausgehen, dass der Grossteil der Zehntausende von Kohlplätzen in den Bergen des Kantons Tessin vor allem aus dem 19. Jahrhundert stammen⁷². Darüber hinaus können viele hunderte Kohlplätzen zum Beispiel in den Tälern Rovana, Bavona und Lavizzara⁷³ nachgewiesen werden, allen voran in den höheren Lagen des

⁶⁹ Für die Gebietsverluste verweisen wir auf KREBS Patrik, BERTOGLIATI Mark, «Scorci ...». Im Zusammenhang mit der demografischen und wirtschaftlichen Entwicklung findet man Hinweise in ROMANI Mario, *Aspetti e problemi di storia economica lombarda nei secoli XVIII e XIX*, Milano: Vita e pensiero, 1977, S. 3–47, und ROMANO Maurizio, *Alle origini dell'industria lombarda*, Milano: FrancoAngeli, 2012. Was die Preisentwicklung anbelangt, vgl. DE MADDALENA Aldo, *Prezzi e mercedi a Milano dal 1701 al 1860*, Milano: Banca Commerciale Italiana, 1974, S. 171, 244 und 395 und MALANIMA Paolo, *L'economia italiana. Dalla crescita medievale alla crescita contemporanea*, Bologna: il Mulino, 2012, S. 136–137.

⁷⁰ Dazu siehe man insbesondere FRANSICINI Stefano, *La Svizzera Italiana. Volume primo*, Lugano: Ruggia, 1837, S. 228. Vgl. in ZUCCAGNI-ORLANDINI Attilio, *Corografia fisica, storica e statistica dell'Italia. Supplemento al vol. 7. Parte 1: Svizzera italiana*, Firenze: Presso gli editori, 1840, S. 341.

⁷¹ 1832 schätzte Giovanni Reali einen kantonalen Export von 24'500 Scheffel (14'500 aus dem Sottoceneri und 10'000 aus dem Sopraceneri); in der Zeitspanne 1839–1846 weisen die Zollregister auf einen jährlichen Durchschnitt von 64'590 Scheffel hin (Krebs Patrik, *Il carbone ...*, S. 151–152).

⁷² KREBS Patrik, BERTOGLIATI Mark, «Indagini ...», S. 241.

⁷³ Insbesondere wurden von Eric Gehring 171 Kohlestätten auf einer Oberfläche von 3.8 km² oberhalb der Ortschaft Broglio in Lavizzara kartiert (BERTOGLIATI Mark, *Dai boschi protetti alle foreste di protezione*, Bellinzona: Casagrande, 2014, S. 58–59, 100, 104–105 und 113).

Maggiatals, bezüglich derer es schwer ist, Dokumente mit klaren Hinweisen auf die Herstellung von Kohle vor 1830 ausfindig zu machen⁷⁴. Auch ohne Felduntersuchungen ist es möglich, anhand von Geländemodellen neuester Generation mit hoher Auflösung mehrere Gebiete mit zahlreichen ehemaligen Kohlplätzen auch in den entlegensten Bereichen der Tessiner Alpen zu belegen⁷⁵. Der überzeugendste Beweis zur Ausweitung der Verkohlungsunternehmen in Richtung Norden stellen die öffentlichen Bekanntmachungen für Holzungen der gemeinschaftlichen Wälder ab dem Jahr 1823 dar. Auf der Grundlage der von Ivo Ceschi geduldig gesammelten Daten aus den Zeitungen *Gazzetta ticinese* und *Foglio ufficiale delle pubblicazioni e degli annunci del Cantone Ticino*, ergänzt um jene, die Andrea a Marca für die Mesolcina⁷⁶ sammelte, haben wir eine Karte erstellt. Sie verdeutlicht die Verteilung und das Auftreten der Köhlereien im Laufe des 19. Jahrhunderts (Abbildung 3). Wir bitten den Leser aber, diese kartographische Darstellung mit Vorsicht auszuwerten, da die Ausschreibungen nicht unbedingt auch von den Bietern umgesetzt wurden. Auch darf man sich nicht vom scheinbaren Mangel an Kohlestätten im Gebiet des Sottoceneri täuschen lassen;⁷⁷ aus anderen Quellen wissen wir nämlich, dass auch im Umfeld von Lugano und im Muggiotal Köhler sehr aktiv waren⁷⁸.

6. SCHLUSSFOLGERUNGEN

In diesem Beitrag haben wir verschiedene Quellen vorgelegt, die die Entwicklung der Holzkohleindustrie nachweisen. Verschiedene Elemente deuten darauf hin, dass die Produktion nach und nach

⁷⁴ BERTOGLIATI Mark, *Dai boschi protetti ...*, S. 113.

⁷⁵ Bei der Analyse des Neigungsrasters (*slope*) anhand des Modells *swissALTI3D* von *Swisstopo* kann zum Beispiel eine bedeutende Anzahl von Kohlestätten zwischen Someo und Menzonio ausgemacht werden.

⁷⁶ A MARCA Andrea, *Acque che portarono. Il commercio del legname dal Moesano al lago Maggiore*, Proso: Jam, 2001.

⁷⁷ Die folgenden Bedingungen könnten dieses Ergebnis beeinflusst haben. Im Sottoceneri war der Niederwaldbetrieb überwiegend. Grosse Waldflächen gehörten Privatpersonen oder waren zur lebenslänglichen Nutzniessung Privaten übergeben worden (s. *quadrelle*). Zudem war die Kohleherstellung eine solch gängige, verbreitete und verwurzelte Tradition, dass es unnötig war, sie in den Versteigerungsankündigungen eigens zu erwähnen.

⁷⁸ KREBS Patrik, BERTOGLIATI Mark, «Scorci ...».

bis in die Täler nördlich von Mailand ausgedehnt wurde und ihren Höhepunkt im 19. Jahrhundert erreichte. Der Endpreis der Holzkohle wurde vom Arbeitsaufwand sowie von den Zollabgaben und den Transportkosten bestimmt. Die Waldreserven im Stadtgebiet und entlang der Haupttransportwege waren bald erschöpft. In weit abgelegenen Gebieten, wie zum Beispiel in den Hochtälern des Tessins, begann man mit einer exportorientierte Holzkohleherstellung erst Ende des 18. Jahrhunderts. Die Handelswege für die Holzkohle wurden so progressiv ausgebaut, bis sie auch diese entlegenen Gebiete erreichten. War die Expansion des Bezugsgebietes und damit des Aktionsradius der Händler durch die stetig wachsende Nachfrage bedingt, so war das Vordringen in schwer zugängliche, hoch gelegene Täler eine direkte Folge der Ausbeutung der nahegelegenen Waldressourcen. Die Stadt sah sich demzufolge fortlaufend dazu gezwungen, neue Waldressourcen zu erschliessen.

Die Blütezeit der Kohleindustrie im 19. Jahrhundert darf man jedoch nicht nur quantitativ hinsichtlich wachsender Exporte verstehen, die sich Ressourcen in immer höher gelegenen Alpentälern bediente. Ebenso bedeutend sind qualitative Aspekte, da der fortschreitende Rückgang der Waldreserven die Köhler dazu brachte, auch weniger wertvolle Holzarten⁷⁹ zu nutzen. Die Aussicht auf schnell verdientes Geld hatte in vielen Fällen die Zerstörung jahrhundertealter Kastanienwälder zur Folge⁸⁰. Schliesslich gilt es aber auch die menschlichen Aspekte zu würdigen. Die Holzkohleindustrie beruhte auf einem Monopol von Händlern und Unternehmern sowie auf der Mitarbeit vieler Facharbeiter aus Regionen mit einer langen Tradition von Bergbau und Stahlindustrie. Genauso gehörten zur Produktionskette aber auch viele Menschen, die gezwungen waren, schwerste körperliche Arbeit zu verrichten, wie die „Last-Frauen“ (*donne da soma*), die vor der Einführung der Drahtriesen

⁷⁹ Obwohl das Holz der Erle als geringwertiger eingestuft wurde, spezialisierten sich aufgrund des Rückgangs der Eichen und der Buchen gesamte Gemeinschaften bei der Kohleherstellung auf die Ausnutzung der Erlen.

⁸⁰ Zahlreiche Kastanienhaine, die im Laufe vieler Generationen mit Sorgfalt behütet worden waren, wurden zerstört und in schwarze Kohle umgewandelt (ZUCCAGNI-ORLANDINI Attilio, *Corografia ...*, S. 339; FRANSCINI Stefano, *Nuova statistica della Svizzera. Tomo primo*, Lugano: Tipografia della Svizzera Italiana, 1847, S. 129; CESCHI Ivo, *Il bosco del Canton Ticino*, Locarno: Dadò, 2014, S. 41 und 55.

bis zu 70 kg Material Kohle auf den Schultern ins Tal trugen⁸¹. Diese Aspekte bedürfen noch einer tiefergehenden Untersuchung, um neben den allgemeinen Einflüssen und den Auswirkungen auf die Umwelt auch die sozialen Bedingungen zu analysieren, die ebenfalls ein Kapitel dieser grossen Geschichte der Holzkohle sind.

⁸¹ GRUPPO ARCHEOLOGICO MERGOZZO, *Domina et madonna: la figura femminile tra Ossola e Lago Maggiore*, Mergozzo: Antiquarium, 1997, S. 214–216; ARRIVABENE Giovanni, *De l'état des travailleurs dans la commune de Vira-Magadino*, Bruxelles: Dubois, 1840, S. 37; SANDRINI Abele, *Boschi, boscaioli e fili a sbalzo*, Locamo: Dadò, 1985, S. 47–51.

Abbildung 1: Hinweise (in Rot) auf Holzkohle, Köhler oder Holzkohleherstellung in kommunalen Statuten vor dem 19. Jahrhundert in der Region der insubrischen Seen bzw. fehlende Erwähnung (in Grün)

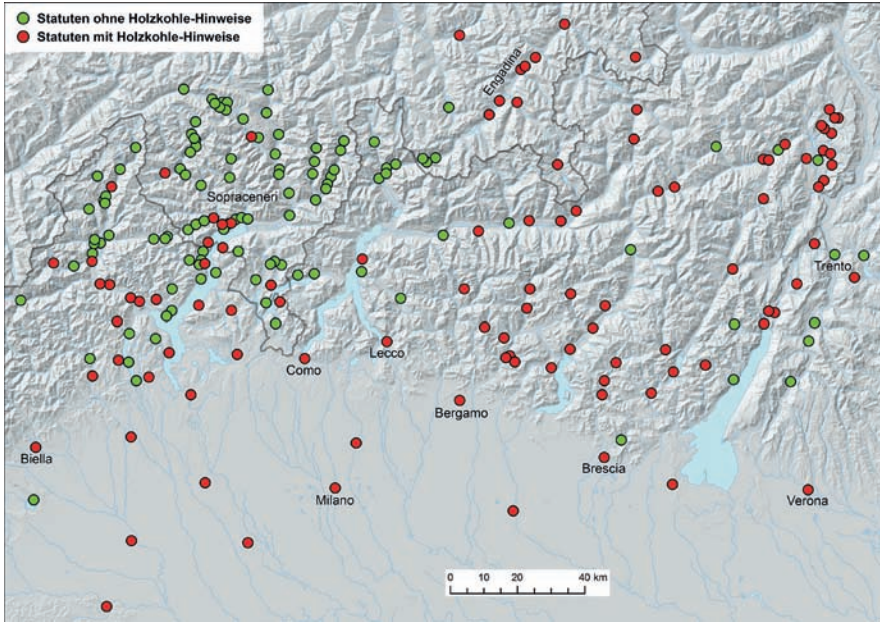


Abbildung 2: Datierung der kommunalen Statuten vor dem 19. Jahrhundert aus Abbildung 1. Die Unterteilung in sechs Farbkategorien vom 13. bis 18. Jahrhundert entspricht dem Verfassungs- und Ausarbeitungszeitraum des jeweiligen Statuts.

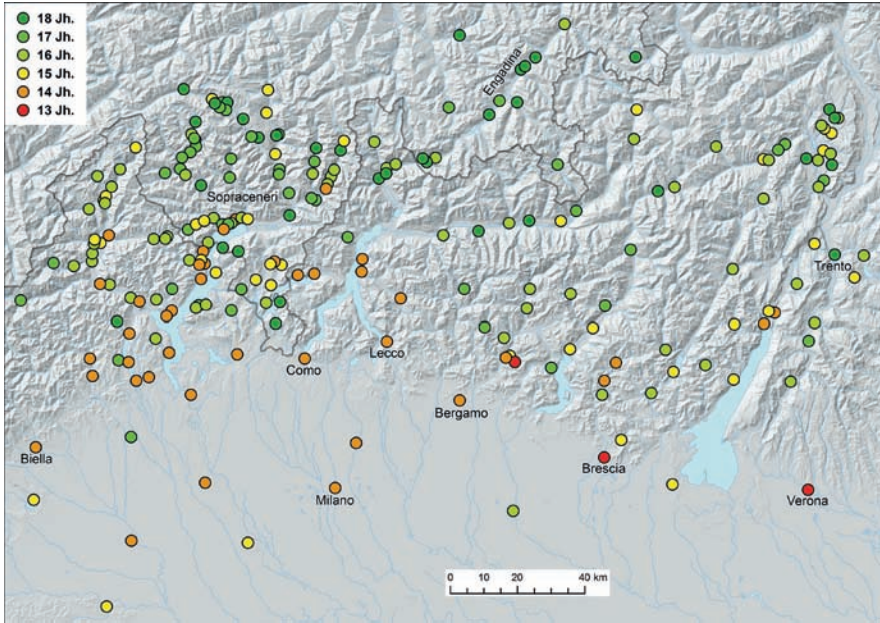
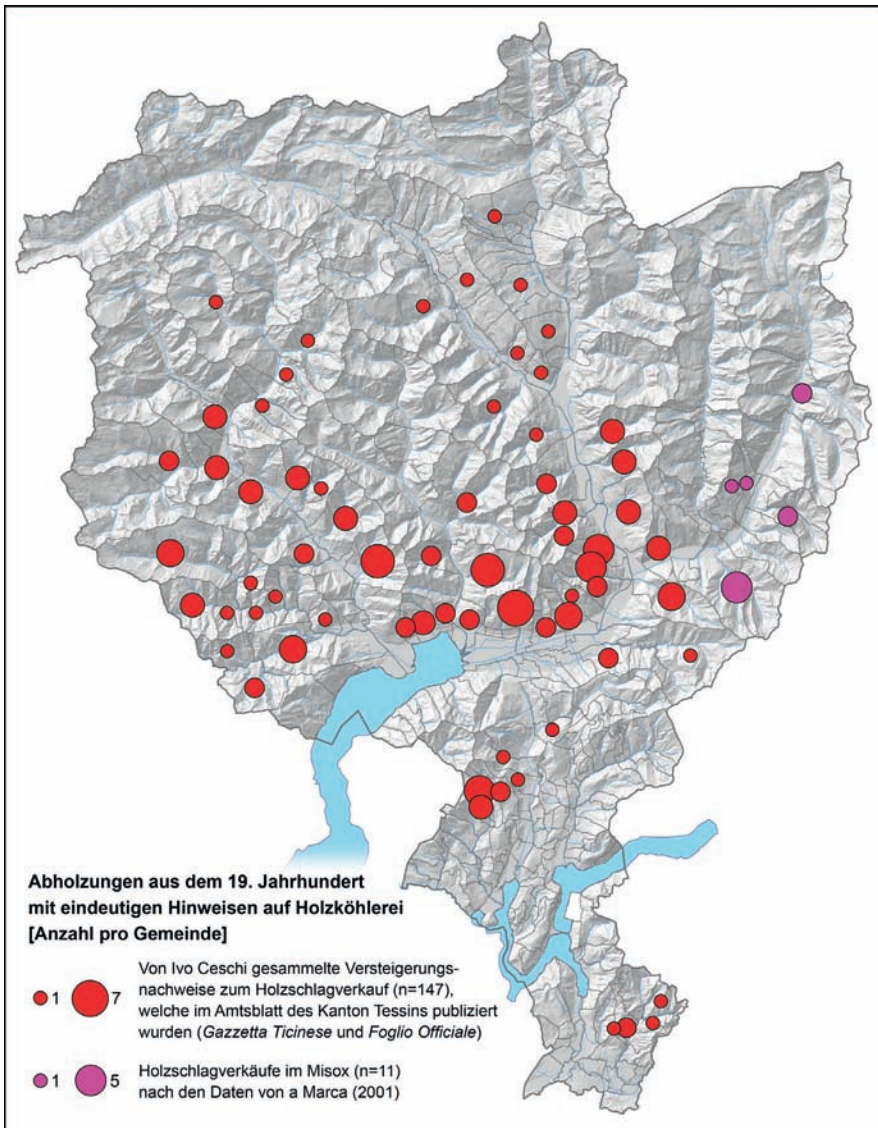


Abbildung 3: Verteilung und Auftreten der Köhlerei im 19. Jahrhundert im Kanton Tessin und im Moesano, basierend auf verschiedenen Datenquellen



Gebirgsregionen ernähren: Getreidemärkte und Getreidehandel in der Lombardei des 18. Jahrhunderts

Luca Mocarrelli (Università di Milano-Bicocca)

Zusammenfassung

Der Beitrag analysiert mit Schwerpunkt auf dem Getreidehandel die engen Beziehungen, die in der Epoche der Aufklärung das Flachland mit dem Berggebiet der Lombardei verbanden. Das grosse, sehr dicht besiedelte Berggebiet trug dank der Vielfalt an verarbeitendem Gewerbe, das dort ansässig war, wesentlich zur Errichtung des Wirtschaftsraums der Lombardei bei. Die weite Verbreitung von Tätigkeiten ausserhalb der Landwirtschaft ermöglichte es, das notwendige Einkommen zu erhalten, um das Getreide zu kaufen, an dem es in dem Gebiet mangelte. Es werden die Besonderheiten des Getreidemarktes und vor allem der grossen Handelsplätze analysiert, auf denen sich die Einwohner der Berggebiete versorgten, zum Beispiel auf dem Markt von Desenzano. Diese Handelsplätze waren Umschlagplätze für aussergewöhnliche Mengen an Getreide und Geld und zeugten von der zunehmenden Bedeutung des Mais.

Abstract

The paper analyzes, focusing in particular on cereal trade, the close relationship between the plain and the mountain range in XVIIIth century Lombardy. The vast mountainous area, which was very densely populated, has made a

very important contribution to the construction of a Lombard economic region, especially thanks to the great variety of manufacturing activities that were carried out there. It was precisely the widespread diffusion of extra-agricultural activities that enabled the alpine population to get the income required to buy the grains, a product generally lacking in the mountainous belt. The characteristics of the cereal market are analyzed, focusing in particular on the activity of the large emporiums of Alpine areas, starting with the market of Desenzano, and stressing the huge volume of grain and monetary flows they generated, such as the growing importance of maize on the market.

1. DAS GEBIRGE DER LOMBARDEI: EINE DICHT BESIEDELTE WELT

Dieser Beitrag analysiert die engen Beziehungen zwischen Flachland und den Bergzonen der Lombardei in der Epoche der Aufklärung mit Schwerpunkt auf dem Getreidehandel. Es handelt sich um ein Gebiet, das zu jener Zeit politisch geteilt war: Der Westen stand nach dem Spanischen Erbfolgekrieg unter der Kontrolle der Habsburger Monarchie und der Osten seit Jahrhunderten unter der Herrschaft von Venedig, das dieses Gebiet seit dem Frieden von Ferrara 1433 kontrollierte¹. Beide Gebiete hatten dieselbe orografische Beschaffenheit. Sie gewannen von Süden her in Richtung Norden rasch an Höhe, sodass die Po-Ebene schnell in die Voralpen übergang und die Alpenkette erreichte, die ein grosses Gebiet einnahm².

Dies zeigte sich besonders am Beispiel der venezianischen Lombardei, deren kleine Provinz Crema völlig eben war, während die Provinzen Bergamo, Brescia und Riviera am Gardasee zu fast zwei Drittel aus Gebirge bestanden. Im Staat Mailand sank dieser Anteil auf knapp ein Viertel, so dass in der Lombardei die bergige Fläche insgesamt 40 Prozent überschreitet (siehe Tabelle 1).

¹ Zu den Folgen dieser Situation auf die Wirtschaft der Lombardei sei verwiesen auf MOCARELLI Luca, «The economy of a political periphery: Lombardy in a period of transition during the seventeenth and eighteenth centuries», in BUES Almut (ed.), *Zones of Fracture in Modern Europe: the Baltic Countries, the Balkans, and Northern Italy*, Wiesbaden: Harrassowitz Verlag, 2005, S. 177-186.

² Die geografische und ökonomische Realität der Lombardei zu Anfang des modernen Zeitalters wird genau beschrieben in SELLA Domenico, *L'economia lombarda durante la dominazione spagnola*, Bologna: Il Mulino, 1982, S. 13-51.

Tabelle 1. Bergige Fläche in der Lombardei, Bevölkerung und Bevölkerungsdichte (1790)

Gebiet	Fläche (km ²)	Prozent Gebirge	Bevölkerung (1790)	Dichte (Einwohner/ km ²)
Brescia und Riviera del Garda	4.882	55	340.000	70
Bergamo	2.490	82	220.000	88
Crema	572	0	41.000	71
Staat Mailand	7.892	23	1.117.000	141
Lombardei	15.836	42	1.718.000	108

Quellen: Für die venezianische Lombardei siehe MOCARELLI Luca, *Una realtà in via di ridefinizione: l'economia bresciana tra metà Settecento e Restaurazione*, in *Brescia e il suo territorio*, Milano: Cariplo, 1996, S. 342–345 und ID., «L'economia bergamasca tra conferme e nuovi sviluppi», in *Bergamo e il suo territorio*, Milano: Cariplo, 1997, S. 267–270; für den Staat Mailand ROMANI Mario, *Un secolo di vita economica lombarda 1748–1848*, Milano: Vita e Pensiero, 1950, S. 25 und 43.

Trotz dieser geographischen Beschaffenheit, die die gesamte Region stark beeinflusste, wiesen die venezianische Lombardei und vor allem der Staat Mailand eine sehr hohe Bevölkerungsdichte auf. Der westliche Teil der Lombardei zählte im Jahr 1790 1.177.488 Einwohner³ und zeichnete sich durch eine hohe Verstädterung aus; 20,9 Prozent der Gesamtbevölkerung (246.659 Personen) lebten in urbanisierten Zentren mit über 7.000 Einwohnern. Die Bevölkerungsdichte betrug in dieser Gegend gut 141 Einwohner pro km² und bis zu 181, 171 sowie 169 Einwohner pro km² jeweils in der Gegend von Como, im Fürstentum Pavia und in der Grafschaft Lodi⁴.

Es handelt sich um für jene Zeit aussergewöhnliche Werte, insbesondere wenn man bedenkt, dass das Flachland im Staat Mailand nur

³ Die Daten zur Fläche und zur Bevölkerung des Staates stammen aus ROMANI Mario, *Un secolo di vita economica lombarda 1748–1848*, Milano, Vita e Pensiero, 1950, S. 25 und 43. Die Daten berücksichtigen nicht Mantua, da es erst 1785 endgültig in den Staat Mailand integriert wurde. Dieses Gebiet zählte im Jahr 1791 etwa 180.000 Einwohner, 25.000 davon in der Stadt Mantua, auf einer komplett ebenen Fläche von 1.984 km².

⁴ ROMANI Mario, *Un secolo di vita economica lombarda 1748–1848 ...*, S. 48. Es gab nur einige Bergregionen mit weniger als 100 Einwohnern pro km²: die Grafschaft von Como mit 65 und Valle Intelvi mit 43 Einwohnern.

64 Prozent der Fläche ausmachte⁵. Zum Vergleich: Im Jahr 1800 war die Bevölkerungsdichte der Lombardei mit 108 Einwohnern pro km² mehr als doppelt so hoch als in anderen weitgehend flachen, entwickelten Gebieten in Europa wie Belgien, das 41,9 Einwohner pro km² hatte, oder die Niederlande mit 51 Einwohnern pro km². Selbst England als Protagonist der industriellen Revolution mit einem sehr starken Bevölkerungswachstum war mit einer Bevölkerungsdichte von 60,8 Einwohnern pro km² weit von den Werten der Lombardei entfernt⁶.

2. DER BEITRAG DER BERGWELT ZUR ERRICHTUNG DER WIRTSCHAFTSREGION LOMBARDEI

Um die Gründe für diese hohe Bevölkerungsdichte in der Lombardei zu verstehen, muss man sich die geographischen Voraussetzungen für die Entstehung des Wirtschaftsraums der Region in Erinnerung rufen, bei der die Berggegend eine grosse Rolle gespielt hat. Zuerst einmal gilt es festzuhalten, dass die Lombardei mit Mailand in ihrem Zentrum sowohl ökologisch als auch geographisch sehr günstige Voraussetzungen besitzt; reiche Grundwasservorkommen, die das nördliche Gebiet mit seinen grossen Waldbeständen vom südlichen Gebiet, das sich für den Ackerbau eignet, trennen, gewährleisten eine einfache Wasserversorgung; die geographische Lage fördert Verbindungen nach Mittelitalien, an die Adria (sowohl auf dem Landweg als auch über den Po), in die Schweiz und in das Rhone-Gebiet⁷.

Nachdem sich die wirtschaftliche Konjunktur im Mittelalter erholt hatte, zeichnete sich eine zweckmässige und „vollständige“ Region ab, die durch eine klare produktive Zweiteilung gekennzeichnet war. In der bewässerten Gegend war sie eine der fortschrittlichsten landwirtschaftlichen Gebiete Europas, in der einige wichtige Städte (Mailand, Bergamo und Brescia) als Verbindungsglied zwischen Flachland und Berggebiet

⁵ ROMANI Mario, *Un secolo di vita economica lombarda 1748–1848 ...*, S. 34. Dabei bestand die Lombardei zu 23 Prozent aus Berggebieten und weiteren 13 Prozent aus hügeligem Gelände.

⁶ Die Daten für Belgien, Holland und England stammen aus MALANIMA Paolo, *L'economia italiana. Dalla crescita medievale alla crescita contemporanea*, Bologna: Il Mulino, 2002, S. 30.

⁷ Dies beschreibt sehr deutlich CALZÀ Gianni, SAVIO Andrea (a cura di), Eugenio Gentili Tedeschi, *Milano. I segni della storia*, Firenze: Alinea Editrice, 1998, insbesondere die S. 11–25.

fungierten. Der Ausbau der internen Verbindungen und die Einbindung in ein Netz wichtiger Handelsrouten trugen dazu bei, in relativ kurzer Zeit die notwendigen Infrastrukturen und Institutionen zu schaffen und somit weitreichende Handelsbeziehungen aufzubauen, die seit dem Beginn der Frühen Neuzeit einen hohen Grad an Spezialisierung der verschiedenen Wirtschaftszweige in der Lombardei erlaubten⁸.

Es war somit ein Gebiet entstanden, das, wenn auch politisch geteilt, wirtschaftlich bestens vernetzt war. So behauptete der Markgraf Carpani bereits im Jahr 1764, dass der Handel des Staat Mailandes in den „unserer Nachbarn integriert war“⁹. Diese Nord-Süd-Konstellation war jedoch nicht grundlegend für die Entstehung der Wirtschaftsregion; sowohl der Staat Mailand als auch die venezianische Lombardei unterschieden sich in dieser komplementären Aufteilung nicht sehr von den benachbarten Gebieten: eine Ebene, in der landwirtschaftlicher Überschuss erzeugt wurde, und ein hügelig-bergiges Gebiet, in welchem es an Getreide mangelte, das dafür aber reich an Rohstoffen und Energiequellen war, die zahlreiche verarbeitende Gewerbe anzog. Entscheidend für den Aufbau des Wirtschaftsraums der Lombardei waren vor allem die Warenströme und die Produktionsfaktoren Kapital und Arbeit, die sich vor allem auf der Ost-West-Achse fanden und durch die bestehende wirtschaftliche Komplementarität der beiden Gebiete der Region gestützt wurden. Der fruchtbare Austausch zwischen der westlichen und östlichen Lombardei war grundlegend für die starke ökonomische Entwicklung dieses regionalen Wirtschaftsraums und markierte gleichzeitig seine Grenzen¹⁰.

Das Berggebiet trug dabei massgeblich zum Aufbau des regionalen Wirtschaftsraums bei: Entlang der Ost-West-Achse war es ein Umschlagplatz für Waren, die aus den zahlreichen spezialisierten

⁸ In diesem Zusammenhang wird verwiesen auf MOCARELLI Luca, «Alle radici di un successo economico: l'area regionale lombarda in età moderna», in *Geschichte und Region*, J. X, Nr. 1, 2001, S. 67-81.

⁹ FRANCESCO CARPANI, *Bilancio dello Stato col quale a priori si fa la dimostrazione del suo attivo commercio*, in VIANELLO Carlo Antonio (a cura di), *Economisti minori del Settecento lombardo*, Milano: Giuffrè, 1942, S. 11.

¹⁰ Diesen Gesichtspunkt habe ich ausgearbeitet in MOCARELLI Luca, *Città e vie di comunicazione nella costruzione dello spazio economico lombardo (secoli XVII–XVIII)*, in GALLI Barbara, IACOBONE Damiano (a cura di), *La città e le reti*, Milano: Maggioli, 2012, siehe insbesondere S. 29-32.

Fertigungsstätten der beiden Gebiete der Region¹¹ stammten, und entlang der Süd-Nord-Achse aufgrund der Öffnung zum Markt des Alpenraumes. Im Berggebiet der Region konnte die Landwirtschaft – obwohl auf den kleinen, verfügbaren Flächen Getreide oder Sonderkulturen intensiv angebaut wurden, günstige Bedingungen für Viehzucht herrschten und die vorhandenen Waldressourcen genutzt wurden – das Überleben der vielen Einwohner nicht gewährleisten. Zusätzliche Einnahmequellen, die oft in enger Verbindung mit den Bedürfnissen und dem Rhythmus der landwirtschaftlichen Arbeiten standen, waren notwendig, um den Lebensunterhalt zu sichern¹². So schrieb Guglielmo Scaramellini aufschlussreich über das Veltlin, dass wir es mit hier mit einer „absolut ‚offenen‘ Wirtschaft zu tun haben (und ganz und gar nicht mit einem ‚geschlossenen Alpenraum‘!), in der äussere Faktoren einen starken Einfluss darauf nahmen, wie die einzelnen Haushalte ihre Selbstversorgung organisierten“¹³.

3. DIE DIVERSIFIZIERTE WIRTSCHAFT DES GEBIRGES UND DIE STRATEGIEN DER HAUSHALTE

Gewisse Charakteristiken dieser Region erinnern stark an das von Franklin Mendels ausgearbeitete proto-industrielle Modell¹⁴: der Austausch zwischen einem Gebiet, das einen Getreideüberschuss erzeugt, mit

¹¹ In diesem Zusammenhang von wesentlicher Bedeutung ist MOIOLI Angelo, *Assetti manifatturieri nella Lombardia politicamente divisa della seconda metà del Settecento*, in ZANINELLI Sergio (a cura di), *Storia dell'industria lombarda*, Vol. I, *Un sistema manifatturiero aperto al mercato*, Milano: Il Polifilo, 1988, S. 1-102.

¹² Die Aussagen der Zeitgenossen machen deutlich, dass die Getreideproduktion in den Bergregionen je nach Gebiet in der Lage war, den internen Bedarf nur für drei bis sechs Monate zu decken. In einer in dieser Hinsicht besonders kritischen Situation aufgrund seiner politischen und geographischen Beschaffenheit befand sich das Gebiet von Bergamo, das von den venezianischen Behörden systematisch kritisch betrachtet wurde, ganz ähnlich wie Istrien (siehe in diesem Zusammenhang COSTANTINI Fabrizio, *„In tutto differente dalle altre città“. Mercato e contrabbando dei grani a Bergamo in età veneta*, Bergamo: Monti, 2016, S. 28-30).

¹³ Siehe SCARAMELLINI Guglielmo, «Il Settecento tra sviluppo, stagnazione e crollo del Sistema economico 'triangolare'», in SCARAMELLINI Guglielmo, ZOIA Diego (a cura di), *Economia e società in Valtellina e contadi nell'età moderna*, Bd. I, *Dati, vicende e strutture economiche*, Sondrio: Fondazione Gruppo Credito Valtellinese, 2006, S. 355.

¹⁴ Vgl. MENDELS Franklin, «Proto-Industrialization: the first phase of the industrialization process», in *Journal of Economic History*, J. XXXII, 1972, S. 241-261.

einem anderen, das in dieser Hinsicht stark defizitär ist; die Präsenz von Arbeitskräften in einer aus landwirtschaftlicher Sicht stark benachteiligten Region, die im verarbeitenden Gewerbe beschäftigt ist, kombiniert mit der Tatsache, dass die in dieser Region erzeugten Produkte nicht für den lokalen Verbrauch bestimmt sind, sondern für einen viel grösseren Absatzmarkt. Es ist aber sehr schwierig, das lombardische Beispiel mit einem solchen Modell adäquat zu erfassen, zumal der belgische Gelehrte dieses Modell auf getreide- und textilwirtschaftlich tätigen Regionen basierte.

Für die Lombardei waren landwirtschaftliche Sonderkulturen (Flachs, Trauben, Zitrusfrüchte, Oliven), die auf verschiedene Weise die Beziehung zwischen Landwirtschaft und protoindustriellem Gewerbe bestimmten, von grosser Bedeutung, wie zum Beispiel die Seidenindustrie, die seit dem 18. Jahrhundert einen der wichtigsten Wirtschaftszweige der Lombardei darstellte.¹⁵ Nicht weniger bedeutend war, insbesondere im Berggebiet, der verarbeitende, zentralisierte Produktionsprozess (Weiterverarbeitung von Eisen, Papier oder Flachs), das das für die Textilindustrie klassische *putting out system* ergänzte¹⁶. Darüber hinaus führten die nicht-landwirtschaftlichen Tätigkeiten nicht zu jenem soziologisch-demographischen und organisatorischen Ungleichgewicht, das bei Mendels der Vorboten der Industrialisierung ist¹⁷.

Dass sich das verarbeitende Gewerbe in den Bergzonen der Region so stark konzentrierte, ist nicht nur auf die begrenzte Produktionskapazität der heimischen Landwirtschaft, sondern insbesondere auf zwei Faktoren zurückzuführen: 1.) die reichlich vorhandenen Energiequellen (Wasserfälle und Nutzholz) und das reichliche Vorkommen verschiedener Rohstoffe wie zum Beispiel Eisenerz und 2.) die zahlreichen heimischen und zugewanderten Fachkräfte. In vorindustrieller Zeit, in der Transporte langsam vorstättengingen und kostenintensiv waren, stellten

¹⁵ Unbedingt zu erwähnen ist in diesem Zusammenhang MOIOLI Angelo, *La gelsibachicoltura nelle campagne lombarde dal Seicento alla prima metà dell'Ottocento*, Trento: Libera Università degli Studi, 1981.

¹⁶ Dies galt vor allem für die venezianische Lombardei, wie hervorgehoben wurde in MOCARELLI Luca, «Una realtà in via di ridefinizione: l'economia bresciana tra metà Settecento e Restaurazione», in *Brescia e il suo territorio*, Milano: Cariplo, 1996, S. 342-372 und in ID., «L'economia bergamasca tra conferme e nuovi sviluppi», in *Bergamo e il suo territorio*, Milano: Cariplo, 1997, S. 267-294.

¹⁷ Deutlich hervorgehoben wurde dies in MOIOLI Angelo, «La deindustrializzazione della Lombardia nel Seicento», in *Archivio Storico Lombardo*, CXII (1986), S. 167-204.

vor Ort bereits vorhandene Ressourcen wie die oben erwähnten einen immensen Vorteil dar. Andererseits ermöglichte die grosse Zahl an qualifizierten Arbeitern ein hoch spezialisiertes, meist zentralisiert organisiertes Produktionssystem¹⁸.

Wie bereits erwähnt, konnte die Landwirtschaft in den Berggebieten in der Regel keine ausreichenden Getreidemengen zur Bestreitung des Lebensunterhalts erzeugen, sodass die meisten Familien auf eine zusätzliche Einnahmequelle jenseits des primären Sektors angewiesen waren. An dieser Stelle sei auf drei verschiedene Strategien hingewiesen, die in einem Haushalt auch miteinander kombiniert wurden.

Eine Möglichkeit bestand darin, sich als saisonaler Wanderarbeiter zu verdingen; vor allem im Sommer begaben sich tausende Menschen in die Städte des Flachlandes, um dort im Baugewerbe oder als Träger zu arbeiten; oder sie gingen als Erntehelfer in die grossen Landwirtschaftsbetriebe mit bewässerten Flächen. In der Regel migrierten nur die erwachsenen Männer, während der Rest der Familie in den Heimatdörfern blieb, um dort die Landwirtschaft weiter zu betreiben und aufrechtzuerhalten¹⁹.

Eine weitere Möglichkeit war die der qualifizierten Arbeit am Schmiedefeuer oder in der Papierherstellung, die jedoch nur von einer begrenzten Anzahl von Personen ausgeübt werden konnte. In diesen Fällen arbeitete oft die gesamte Familie im sekundären Sektor, zum Beispiel in der Papierverarbeitung, wo die Frau und die Kinder des Handwerksmeisters die nicht-spezialisierten Tätigkeiten innerhalb der Papiermühle verrichteten, wie zum Beispiel die Auswahl der Stofffetzen²⁰.

Eine dritte Möglichkeit bestand schliesslich in der Ausübung mehrerer Tätigkeiten oder, wie man dies vor kurzem mit einem neuen Begriff zu fassen versuchte, in der „integrierten Wirtschaft der Bauern“. Mit

¹⁸ Aussagekräftig in dieser Hinsicht ist das Fallbeispiel der Berggebiete in Brescia, das ich dargestellt habe in MOCARELLI Luca, *Le "industrie" bresciane nel Settecento*, Milano: CUESP, 1995.

¹⁹ In diesem Zusammenhang sei verwiesen auf die ausgezeichnete Zusammenfassung von LORENZETTI Luigi, MERZARIO Raul, *Il fuoco acceso. Famiglie e migrazioni alpine nell'Italia d'età moderna*, Roma: Donzelli, 2005.

²⁰ Dies ist ein Phänomen, das in allen italienischen Ansiedlungen der Papiermühlenindustrie in der Neuzeit vorzufinden war, wie deutlich dargestellt wird in SABBATINI Renzo, *Di bianco lin candida prole. La manifattura della carta in età moderna e il caso toscano*, Milano: Franco Angeli, 1990.

diesem Begriff wird in erster Linie eine Vielzahl von Beschäftigungen ausserhalb des primären Sektors bezeichnet, die, im Falle der Bergdörfer in der Lombardei, aufgrund der dort ansässigen verschiedenen Handwerksbetriebe ausgeübt werden konnten. In der Eisenverarbeitung zum Beispiel arbeiteten Kinder in den Minen sowie Köhler und Fachkräfte an den Schmieden und Hochöfen, doch gab es auch Arbeitsmöglichkeiten im tertiären Sektor (Transport, Strassenhandel usw.)²¹.

Die durchschnittliche Bauernfamilie war in der Lage, sämtliche ihr im primären bis zum tertiären Sektor verfügbaren Erwerbchancen zu nutzen. In der Regel besass sie ein kleines Stück Land, auf dem sie zumeist Getreide und (sofern möglich) Weinreben anbauten, während sie für die Zucht von Rindern und die Beschaffung des Heizmaterials für das Haus Gemeinschaftsland wie Almen und Wälder nutzte, das auch in den Bergen der Lombardei in der Regel den Gemeinden gehörte oder zumindest von diesen genutzt wurde²². Aber auch das verarbeitende Gewerbe bot viele Beschäftigungsmöglichkeiten, sowohl zu Hause, wo vor allem das Spinnen und Weben von Wolle praktiziert wurde, als auch ausserhalb, wo man im Bergbau, in der Holzkohleproduktion und in der Eisen- und Papierherstellung arbeitete. Das Gleiche gilt für den Dienstleistungssektor, der den Einwohnern Beschäftigungsmöglichkeiten vor allem im Transport von Lebensmitteln, Rohstoffen und Endprodukten bot.

4. DER STRUKTURELLE GETREIDEMANGEL IN BERGGEBIETEN UND DIE ROLLE DES MARKTES: DIE SITUATION DER LOMBARDEI

Gerade weil die Familien unterschiedliche Einnahmequellen jenseits der Landwirtschaft hatten, waren sie in der Lage, die notwendigen Geldmittel zu erwerben, um das Getreide kaufen zu können, das sie zum Lebensunterhalt

²¹ In diesem Zusammenhang sei verwiesen auf die Beiträge von PANJEK Aleksander, LARSSON Jesper, MOCARELLI Luca (eds.), *Integrated Peasant Economy in a Comparative Perspective. Alps, Scandinavia, and Beyond*, Primorska: Zaloza Univerze na Primorskem, 2017.

²² Zur Bedeutung von im Gemeinschaftsbesitz befindlichen Grundstücken für das wirtschaftliche Gleichgewicht der Familien in den Berggebieten der Lombardei sei verwiesen auf MOCARELLI Luca, TEDESCHI Paolo, «Household Income Strategies in the Lombard Valleys: Persistence and Loss of a Traditional Economic Equilibrium in an Alpine area (end 18th-early 20th centuries)», in PANJEK Aleksander, LARSSON Jesper, MOCARELLI Luca (eds.), *Integrated Peasant Economy ...*, S. 333-352.

brauchten. Ich konzentriere mich im Folgenden insbesondere auf den Getreidehandel in der östlichen Lombardei, ein vorrangig bergiges Gebiet, das sehr dicht besiedelt war. Ich werde einerseits die grossen Getreidemärkte nahe den Bergzonen der Region (Iseo, Pisogne und Desenzano in Brescia) analysieren, auf der anderen Seite aber auch den Markt von Romano in der Po-Ebene, den wichtigsten für den Lebensunterhalt der in der gesamten Provinz von Bergamo lebenden Menschen²³.

Diese Auswahl macht es notwendig, gleich zu Anfang darzulegen, wie der Getreidemarkt in der Lombardei organisiert war, da es irreführend wäre, sich nur (wie es bislang stets geschehen ist) auf die von den Städten regulierten Märkte zu beziehen. Auch die Zeitgenossen waren sich dessen wohl bewusst, sodass sich im Jahr 1781 in Bezug auf den Staat Mailand die Frage stellte, „ob es nicht notwendig wäre, die Preise auch ausserhalb des Marktes durch Angaben in Verträgen festzulegen, da sie als Ergänzung nützlich wären sowie als sicherer Anhaltspunkt dienen können, um jene der lokalen Märkte zu kontrollieren“. Die Antwort auf dieses Ansinnen war negativ, denn der Mailänder Rechtsphilosoph Cesare Beccaria beschied, dass er einen solchen Schritt als schikanös und als ein Hindernis für die Freiheit und unermüdliche Tätigkeit des Handels empfinde²⁴.

Zunächst muss in diesem Zusammenhang auf das Gebiet der österreichischen Lombardei eingegangen werden, in dem eine produktive und fortschrittliche Landwirtschaft betrieben wurde, in jener Ebene südlich von Mailand, wo vor allem in den grossen Landgütern ein Grossteil der Verkäufe stattfand, die somit nicht über den Markt abgewickelt wurden, weil Vermittler und andere Akteure der Getreidehandelskette „direkt zu den Landpächtern gingen, um jede Art von Korn zu verhandeln“²⁵. Das Ergebnis all dessen war, dass den Bewohnern der umliegenden Gemeinden „ständig

²³ Die Geographie der Getreidemärkte in der Lombardei ist klar umrissen in ROSSINI Egidio, ZALIN Giovanni, *Uomini, grani e contrabbandi sul Garda tra Quattrocento e Seicento*, Verona: Università di Verona, 1985, S. 9-20.

²⁴ Siehe BECCARIA Cesare, *Riflessioni alle idee relative alla formazione del piano annonario* allegato alle *Considerazioni su un nuovo piano annonario che dovrebbe essere una applicazione del regolamento annonario stabilito nei Paesi Bassi sudditi di S.M.*, 19. September 1781, im Archivio di Stato di Milano (fortan ASMi), Annona, p.a., K. 34.

²⁵ Siehe die Beschwerde vom 27. August 1771 durch die Kaufleute, die mit Reis, Mais und anderem Getreide handelten, gegen die Makler, im Archivio Storico Civico di Milano (fortan ASCMi), Materie, Kap. 437.

zu wenig Getreide zur Verfügung stand²⁶. Auch wenn diese Bewohner zu den Märkten in der Umgebung gingen, veräusserten die Pächter nur einen kleinen Teil der Lebensmittel, die sie in ihren Lagern hatten. Dies beweisen indirekt auch die zahlreichen Anfragen bei den Behörden durch die Mailänder Mühlen, die Getreide in die Stadt einführen wollten, doch hatten sie es nicht auf dem Markt von Broletto, sondern nur bei den Erzeugern in den angrenzenden Gebieten der Stadt erwerben können²⁷.

Geht es um die Beschaffenheit des Marktes, sollte daran erinnert werden, dass es nicht nur die regulierten Märkte gab, auf die sich die Geschichtsschreibung fast ausschliesslich bezieht. Sehr wichtig war zum Beispiel der Einzelhandel durch Krämer, der innerhalb und ausserhalb der grossen Städte weit verbreitet war²⁸. In Como gab es zum Beispiel einen deutlichen Unterschied zwischen öffentlichen Märkten *coram populo* und den zahlreichen Läden der Krämer, in denen der Verkauf diskreter war.²⁹

Was das Berggebiet betrifft, waren weniger die Verkäufe in den kleinen Krämerläden oder auf den Märkten der grossen Städte massgebend, sondern jene ordnungsgemässen Märkte, die ausserhalb der Stadtgebiete lagen und sehr zahlreich waren. Es reicht hier aus, sich die geographische Situation der Getreidemärkte des Staates Mailand nach der Einrichtung von elf neuen Marktplätzen im Jahre 1779 vor Augen zu führen³⁰. Im

²⁶ Dies zeigte eine Bittschrift vom Juli 1772, verfasst von den Abgeordneten, zu den Schätzungen von Lodi an den Magistrat der Kammer (ASMi, Annona, p.a., Kap. 49).

²⁷ Viele dieser Anfragen hinsichtlich des Zeitraums 1773-1777 können im ASCMi, Materie, Kap. 437 eingesehen werden.

²⁸ Es genügt hier hervorzuheben, dass in einem relativ kleinen Ort wie S. Angelo Lodigiano 14 Geschäfte gezählt wurden; siehe BECCARIA Cesare, *Atti di governo (serie I: 1771-1777)*, a cura di CANETTA Rosalba, Milano, Mediobanca, 1987, Vol. VI, S. 148. Zur Verbreitung des Einzelhandels von Getreide nicht nur in den Krämerläden, sondern auch von Strassenhändlern siehe u. a. den Bericht, der am 11. Juni 1772 vom Kommissar Giuseppe Giuliani an den Magistrat der Kammer geschickt wurde (ASMi, Annona, p.a., Kap. 49).

²⁹ Die hohe Zahl an Krämern (158 Anfang der siebziger Jahre des 18. Jahrhunderts) ergab sich aus der Nichtbeachtung der alten Lebensmittelsatzungen, die solchen Händlern verboten, auf dem öffentlichen Markt Korn zum Weiterverkauf zu erwerben. Im Jahr 1773 hat ein für Lebensmittel zuständiger Richter in Como hervorgehoben, wie «heute die Kommissionäre, Kaufleute und Krämer ungestraft auf dem öffentlichen Markt nach ihrem Willen einkaufen» (ASMi, Annona, p.a., Kap. 9).

³⁰ Die entsprechende Liste mit zahlreichen Kommentaren ist entnommen aus BECCARIA Cesare, *Atti di governo (serie II: 1778-1783)*, a cura di CANETTA Rosalba, Milano: Mediobanca, 1990, Bd. VII, S. 546.

Umkreis der regionalen Hauptstädte gab es etwa dreissig Marktplätze, die von ungefähr 950.000 Einwohnern in Anspruch genommen wurden, was mehr als 30.000 Menschen pro Markt entspricht³¹. Insgesamt gab es im Staat Mailand etwa vierzig Marktplätze für den Getreidehandel und somit einen Marktplatz für denselben ungefähr alle 200 km², auch wenn ihre Dichte in Wirklichkeit viel höher war, da es im Berggebiet und im Umkreis von etwa zwanzig Kilometern um Mailand herum keinen Getreidemarkt gab, wie aus der Liste der Marktstandorte ausserhalb der Städte (in Fettdruck die im Jahre 1779 entstandenen) hervorgeht (siehe Tabelle 2).

Tabelle 2. Die Getreidemärkte im Staat Mailand im Jahre 1780

Regionen	Marktplätze und Markttag
Varese	Busto Arsizio (Fr.); Gallarate (Di., Do., Sa.); Saronno (Mi.), Gavirate; Laveno (Di.), Cuvio (Do.)
Pavia	Belgioioso (Mo.); Chignolo (Di.)
Lodi	Casalpusterlengo (Mo.); Codogno (Di.); Angelo (Mi.); San Fiorano (Fr.)
Cremona	Soresina (Mo.); Pizzighettone (Do.); Castelleone (Mi.); Casalbuttano (Do.); Castelpozzone; Piacenza (Di.); Casalmaggiore (Di., Sa.)
Irriguo	Melegnano (Do.); Binasco (Do.); Treviglio
Hohebene und Brianza	Melzo; Asso (Sa.); Gorgonzola (Mo.); Cassano (Do.); Vimercate (Di.); Mariano (Mi.); Incino (Do.); Abbiategrosso (Di.); Lecco (Di., Sa.); Bellagio (Fr.)

Quelle: BECCARIA Cesare, *Atti di governo (serie II: 1778–1783)*, a cura di Rosalba Canetta, Milano: Mediobanca, 1990, Bd. VII, S. 546.

³¹ Ein Kriterium für ihre Verteilung war die Entfernung von einem Markt zum anderen. Aldo Carera hat darauf hingewiesen, dass die kleinste Entfernung, die es einem Markt erlaubte zu gedeihen, 3 Meilen in dicht besiedelten Gebieten und 5 Meilen in weniger bewohnten Gebieten war; siehe CARERA Aldo, «I mercati della tradizione», in BASSI Maria Pia (a cura di), *I mercati e le fiere della provincia di Milano tra XVIII e XX secolo*, Milano: Provincia di Milano, 1990, S. 48.

5. GETREIDEMÄRKTE DER BERGZONE: DIE GROSSEN HANDELSPLÄTZE

5.1 Die venezianische Lombardei: Desenzano del Garda, Romano di Lombardia und Bergamo

Viele dieser ausserhalb der Stadtgebiete liegenden Märkte waren trotz ihrer Lage alles andere als zweitrangig, da sie den Ernährungsbedarf nicht selten von Tausenden von Menschen deckten und so einen wichtigen Handelsplatz darstellten. Der Fall der venezianischen Lombardei ist in dieser Hinsicht ein Musterbeispiel. Den Getreidemarkt von Desenzano nutzten die Gemeinden der Magnifica Patria am Gardasee, das Val Sabbia und ein Teil des Fürstentums von Trient, das heisst, mehr als 60.000 Menschen. Im Valcamonica hingegen, das sich auf den Märkten von Iseo und Pisogne versorgte, lebten mehr als 40.000 Einwohner, und in den Tälern von Bergamo, die von den Märkten von Bergamo und Romano versorgt wurden, fast 100.000 Personen. Es geht somit um eine grosse Bevölkerungszahl. Wie gross sie war, zeigen die beiden wichtigsten Städte im östlichen Teil der Lombardei, Brescia und Bergamo, im Vergleich: zum Ende des Jahrhunderts lebten dort jeweils 38.000 bzw. 35.000 Einwohner und somit weniger Personen, als durch die oben aufgeführten Märkte versorgt wurden³².

Dank der sehr guten Quellenlage ist es möglich, detailliert den Handel des grossen Getreidemarktes von Desenzano zu rekonstruieren, der wahrscheinlich zusammen mit dem von Legnago in der Nähe von Verona der wichtigste Markt des venezianischen Festlands war³³. Für Vergleichszwecke ist es hilfreich, an die Ausgangssituation zu erinnern, für die wir über vollständige und zuverlässige Quellen von der Mitte des 16. Jahrhunderts bis in die 20er Jahre des 17. Jahrhunderts verfügen. Im Durchschnitt wurden in dieser Phase mehr als 50.000 Soma Getreide pro Jahr verkauft, was ungefähr 5.500 Tonnen entspricht, mit Spitzenwerten von 80.000 Soma in den Jahren 1588 und 1610³⁴. Nur in den drei Jahren zwischen 1591 und 1593, die von

³² MALANIMA Paolo, «Italian cities 1300–1800. A quantitative approach», in *Rivista di storia economica*, XIV, 1998, S. 91-126.

³³ In diesem Zusammenhang vgl. GEORGELIN Jean, *Venise au siècle des lumières*, Paris-La Haye: Mouton, 1978, S. 223-226.

³⁴ Die Daten zu Desenzano sind der gründlichen und beeindruckenden Forschung von BERTONI Rodolfo zu verdanken, die zusammengefasst sind in «Il mercato di Desenzano in epoca veneta», in *Il mercato a Desenzano in epoca veneta e l'odierna agricoltura. Atti del*

der schwersten Hungersnot gekennzeichnet waren, die Norditalien in der gesamten Neuzeit je sah, lagen die Geschäfte nicht zuletzt deshalb bei einem Minimum von zwischen 21.000 Soma im Jahr 1591 und 35.000 bis 36.000 Soma in den folgenden zwei Jahren³⁵. Auch das Wüten der Pest 1630, die die Bevölkerung der Magnifica Patria von etwa 60.000 auf knapp 34.000 Bewohner reduzierte, schlug sich in dem Umsatz nieder, der bis ins letzte Viertel des Jahrhunderts, in welchem Anzeichen einer Erholung zu erkennen waren, ständig unter 50.000 Soma bleiben sollte³⁶.

Für das 18. Jahrhundert lassen sich zwei Phasen unterscheiden. In der ersten Hälfte dieses Jahrhunderts, nachdem die Auswirkungen des Spanischen Erbfolgekrieges überwunden worden waren, stieg der Handel stark an, bis er im Jahre 1724 70.000 Soma überstieg, um sich dann zwischen 45.000 und 55.000 bis 60.000 Soma einzupendeln³⁷. In der zweiten Hälfte des 18. Jahrhunderts hielt das nachhaltige Wachstum an, mit einem regelrechten Boom zwischen 1766 und dem Anfang der 90er Jahre des Jahrhunderts; in diesem Zeitraum lagen die Verkäufe stets über 60.000 Soma pro Jahr und erreichten ihren historischen Höhepunkt mit 93.103 Soma im Jahr 1792³⁸. Der durchschnittliche Umsatz in der zweiten Hälfte des Jahrhunderts (für die vollständige Daten zu den drei Jahren von 1768–1770 und den sechs Jahren von 1783–1788 fehlen) lag bei mehr als 63.000 Soma und somit bei fast 7.000 Tonnen pro Jahr. Um einen Vergleichswert zu geben: Auf dem wichtigsten innerstädtischen Markt in der Lombardei, Broletto in Mailand, wurden in den siebziger Jahren des 18. Jahrhunderts etwa 13.000 Tonnen Getreide pro Jahr vertrieben³⁹.

Convegno. Palazzo Todeschini Desenzano 8 maggio 2014, Bedizzole: Tipografia Bontempi, 2014, S. 15-54.

³⁵ Zur Krise des letzten Jahrzehnts des 16. Jahrhunderts ist entscheidend ALFANI Guido, «The famine of the 1590s in Northern Italy: an analysis of the greatest “system shock” of the sixteenth century», in *Histoire et Mesure*, XXVI, 2011, S. 17–49.

³⁶ BERTONI Rodolfo, *Il mercato di Desenzano ...*, S. 50.

³⁷ BERTONI Rodolfo, *Il mercato di Desenzano ...*, S. 50.

³⁸ BERTONI Rodolfo, *Il mercato di Desenzano ...*, S. 50.

³⁹ Im Jahre 1770 zum Beispiel, für das nur für zwei Markttagge die Daten fehlen, wurden 89.155 Soma Weizen, 13.113 Soma Mais und 2.420 Soma Roggen verkauft, insgesamt also 105.000 Soma, das heisst, über 12.000 Tonnen. Die Daten stammen von den Blättern, die für jede Markttagung ausgestellt und im ASCMi aufbewahrt wurden, Fächer, Kap. 439. Bemerkenswert erscheint die wesentliche Überschneidung der Verkaufswerte von Weizen mit den Werten, die von den Bäckern von Weissbrot verwendet wurden, die

Wenn man das nahe gelegenen Gebiet um Bergamo betrachtet, zeichnet sich ab den sechziger Jahren des 18. Jahrhunderts ein weiterer Anstieg der Verkäufe ab, die zwischen 1760 und 1772 auf dem Markt von Romano bei durchschnittlich über 3.000 bergamaskischen Soma lagen, was rund 400 Tonnen entspricht⁴⁰. Das ist wesentlich weniger als die Menge, die in Desenzano verkauft wurde. Man muss aber berücksichtigen, dass das überwiegend bergige Gebiet von Bergamo, das mehr als $\frac{4}{5}$ der Gesamtfläche der Provinz ausmachte, zwangsläufig die interne Getreideproduktion reduzierte; der Schwarzhandel war besonders weit verbreitet und wurde sogar von den venezianischen Rektoren der Stadt Bergamo gefördert⁴¹: Eine Proklamation aus dem Jahr 1660 besagte, „dass die Schwarzhändler in Freiheit bleiben sollten, um der besagten Stadt [Bergamo] und ihren Ortschaften jede Menge Mais zuzuführen und sie dem zu verkaufen, der ihm am meisten zusagt, ohne dazu verpflichtet zu sein, sie auf den Marktplatz Nova zu bringen“. Und weiter hiess es, dass sich alle jene als Schwarzhändler verstehen können, die „in die zuvor genannte Stadt Getreide von auswärts brachten“⁴². Im Übrigen war allgemein bekannt, dass zur Versorgung der Täler von Bergamo bei dieser hohen Bevölkerungsdichte mindestens 100.000 Soma Getreide benötigt wurden und somit viel mehr, als auf den Märkten von Romano und Bergamo sowie den kleineren Märkten in der Nähe oder in den Tälern von Sarnico, Lovere, Alzano, Vertova, Gandino und Clusone verkauft wurden⁴³.

jedes Jahr zwischen 87.000 und 90.000 Soma verwendeten. Im Jahr 1759 verwendeten diese Bäcker in der Tat 89.500 Soma (ebd., K. 702) und in den drei Jahren 1777–1789 durchschnittlich 87.462 Soma pro Jahr (ebd., K. 707).

⁴⁰ Die Daten stammen aus sorgfältigen Nachforschungen von COSTANTINI Fabrizio, *«In tutto differente dalle altre città ...»*, S. 100-101.

⁴¹ So war es der Podestà von Bergamo, Alvise Priuli, der die venezianische Regierung aufforderte, die Händler und Schwarzhändler auf den Märkten von Bergamo nicht zu behindern, «auch wenn dies gegen die Anordnungen Venedigs verstösst», da sie die einzigen seien, die in der Lage wären, die Märkte von Bergamo mit ausreichend Getreide zu besorgen; siehe *Relazioni dei Rettori veneti in Teraferma*, Bd. XII, *Podestaria e capitanato di Bergamo*, Milano: Giuffrè, 1978, S. 193.

⁴² Das Zitat stammt aus COSTANTINI Fabrizio, *«In tutto differente dalle altre città ...»*, S. 55.

⁴³ Für eine detaillierte Rekonstruktion der Entwicklung der Marktplätze in Bergamo vgl. COSTANTINI Fabrizio, *«In tutto differente dalle altre città ...»*, S. 67-87.

5.2 Der Staat Mailand: Como, Lecco, Varese und Laveno

Ähnliche Erkenntnisse gibt es auch in Bezug auf andere Gebirgsregionen der Lombardei. Die Gemeinden, die sich auf dem Markt von Como mit Getreide versorgen konnten – und das waren nicht alle der Region, da es auch den Markt von Lecco gab – kauften zum Beispiel in den drei Jahren von 1769 bis 1771 durchschnittlich etwas mehr als 23.000 Soma Getreide, was rund 3.000 Tonnen entspricht⁴⁴. Noch bedeutender waren die Exporte, die über die Märkte von Laveno (auf der lombardischen Uferseite des Lago Maggiore) von Como und Varese an die umliegenden, bergigen Zonen gingen, die von den *limitazioni* profitierten, die der Schweiz, der Provinz Ossola und den nach dem österreichischen Erbfolgekrieg an das Piemont abgetretenen Ländereien gewährt worden waren. In den gut zehn Jahren von 1754 bis 1763 gab es einen durchschnittlichen jährlichen Absatz von mehr als 45.000 Soma Getreide, das zu gleichen Teilen aus Weizen, Roggen und sonstigem Getreide bestand, was insgesamt mehr als 5.000 Tonnen entspricht, zu denen schliesslich weitere 47.415 Soma hinzukamen, die über die *tratte d'arbitrio* vermarktet wurden, die den Händlern gewährt wurden. Im Jahr 1773 war die Situation nicht anders, da die *limitazioni*, die der Schweiz, den sardischen Staaten und der Valtravaglia gewährt worden waren, die jährlichen 44.000 Soma überschritten⁴⁵. Der strukturelle Getreidemangel in den Berggebieten, der den Getreidemarkt unerlässlich machte, betraf im Übrigen nicht nur die Lombardei, sondern die gesamte Alpenregion. Es genügt darauf hinzuweisen, dass das Aosta-Tal aus dem nahegelegenen Piemont und der Tarantaise zwischen 1.000 und 2.500 Tonnen Getreide pro Jahr importierte, Tirol in den letzten Jahrzehnten des 18. Jahrhunderts mehr als 16.000 Tonnen Getreide jährlich erwarb, das aus der Po-Ebene und aus Mitteleuropa stammte, und Karnien im Jahre 1790 fast 3.000 Tonnen Getreide erwarb, um seine 33.000 Einwohner zu ernähren⁴⁶.

⁴⁴ Genauer gesagt 25.945 Soma im Jahr 1769, 24.813 im Jahr 1770 und 22.259 im Jahr 1772 (siehe "Tabella in cui sono descritte tutte le terre del Lago di Como con a fianco il quantitativo delle mensuali limitazioni assegnati ne' tempi andati e presenti ed a fronte la leva de' grani dal mercato di Como fatta da ciascuna terra", in ASMi, Commercio, p.a., c. 160).

⁴⁵ Diese Daten stammen aus CAZZI Bruno, *Industria, commercio e banca in Lombardia nel XVIII secolo*, Milano, Banca Commerciale Italiana, 1968, S. 257.

⁴⁶ Für das Aosta-Tal vgl. PERRIN Jean-Claude, *Essai sur l'économie valdôtaine du XVIe siècle à la Restauration*, Aosta: Le Chateau Edizioni, 2003, S. 115-116. Die Daten für Tirol sind

6. DAS GETREIDE ERKLIMMT DIE TÄLER UND BRINGT RIESIGE MENGEN GELD INS SPIEL

Die notwendigen Geschäfte, um einen Getreidemangel dieser Grössenordnung auszugleichen, brachten riesige Mengen Geld ins Spiel: Im Jahr 1791 wurden zum Beispiel allein auf dem Markt von Desenzano 78.746 Soma Getreide im Wert von fast zweieinhalb Millionen venezianischen Lire verkauft⁴⁷. Auch in Jahren mit geringerem Geschäftsvolumen, zum Beispiel im Jahr 1766, als 53.618 Soma verkauft wurden, war man nicht weit von 2 Millionen Lire entfernt. Um einen Vergleichsparameter für denselben Zeitraum zu haben: Der Umsatz der Eisenverarbeitung der Familie Archetti in Campione del Garda, welches das grösste Zentrum für Eisenverarbeitung der Halbinsel war, erreichte gerade einmal 1.200.000 Lire⁴⁸.

Es ist offensichtlich, dass sich nur die „reichen“ Täler und Berggebiete Ausgaben dieser Grössenordnung für den Kauf von Getreide erlauben konnten, die sich auf mindestens 200-250 Lire pro Jahr für eine vierköpfige Familie⁴⁹ und für die Bevölkerung der italienischen Alpen insge-

das Ergebnis einer sorgfältigen Untersuchung von BONOLDI Andrea, «Le incertezze dello sviluppo: alcune considerazioni sull'economia tirolese tra Sette e Ottocento», in LEONARDI Andrea (a cura di), *Aree forti e aree deboli nello sviluppo della montagna alpina*, Trento: Università degli Studi, 2001, S. 177; für Carnia sei verwiesen auf die Untersuchung in BONOLDI Andrea, FORNASIN Alessio, «Continuità e cambiamento. Economia e istituzioni nello spazio rurale alpino in Friuli e nel Tirolo (secoli XVI–XIX)», in *Histoire des Alpes – Storia delle Alpi – Geschichte der Alpen*, 20, 2015, S. 161.

⁴⁷ BERTONI Rodolfo, *Il mercato di Desenzano ...*, S. 50.

⁴⁸ Das Vermögen der vier Siedlungen, die das «Geschäft» von Campione bildeten, das aus der Herstellung von Gusseisen und bearbeitetem Eisen bestand, der Wert der Einrichtungen und der Geldforderungen insbesondere gegenüber den Händlern, überstiegen bereits im Jahr 1765 eine Million Lire. Im Jahr 1769 machten allein die geschäftlichen Aktivitäten von Campione mehr als 1.200.000 Lire aus, 38 Prozent davon bestand aus Forderungen an die Kunden, die mittlerweile einen grossen Teil der italienischen Po-Ebene abdeckten; siehe *Bilancio dello stato totale del Negozio Campione* (im Druck), in der öffentlichen Bibliothek von Bergamo, Fondo Archetti, S. 24-35, 46, 60, 78, 91, 105-106 und 133.

⁴⁹ Es handelte sich um eine zweifellos beachtliche Zahl, wenn man bedenkt, dass in Mailand ein Facharbeiter, zum Beispiel ein Maurermeister, in den 80er Jahren des 18. Jahrhunderts zwischen 30 und 35 *soldi* pro Tag verdiente. Wollte man 250 *Lire* verdienen, musste man also etwa 150 Tage arbeiten (vgl. MOCARELLI Luca, *Costruire la città. Edilizia e vita economica nella Milano del secondo Settecento*, Bologna: Il Mulino, 2008, S. 212-215.

samt auf wahrscheinlich mehr als 20 Millionen Lire pro Jahr beliefen. Es handelt sich dabei zudem um eine vielleicht unterschätzte Zahl, da die Preise, auf die wir uns hier beziehen, und welche die Grundlage für diese ungefähre, aber ziemlich reale Schätzung bilden, jene waren, die den Abnehmern im Grosshandel gezahlt wurden, sodass sie niedriger waren als jene Preise, zu denen das Produkt letztendlich an den Endkunden weiterverkauft wurde.

Will man die Handelskette möglichst realistisch rekonstruieren, müsste man natürlich berücksichtigen, dass die Einkäufe sehr oft, um übermässige Preisaufschläge zu vermeiden, von den Vertretern der Gemeinden oder von juristischen Personen getätigt wurden, die auch Massnahmen ergreifen konnten, um Höchstpreise festzusetzen. 1735 beispielsweise entsandte die Magnifica Patria von Salò, die die Interessen ihrer sechs Gemeinden vertrat, in die das Gebiet am Gardasee zwischen Garda und Brescia unterteilt war, ihre Delegierten bis in das ferne Polesine, das über hundert Kilometer entfernt lag, mit dem Auftrag, eine grosse Getreidemenge zu kaufen, da dort eine Soma nur 41 Lire kostete, während der Marktpreis von Desenzano bei 65 bis 70 Lire lag. So lag der Kaufpreis, auch wenn man die hohen Transportkosten von circa 20 Prozent des Kaufpreises miteinrechnet, mit 50 Lire pro Soma deutlich niedriger, als wenn das Getreide auf den Marktplätzen am Gardasee gekauft worden wäre⁵⁰.

Angesichts der Bedeutung des verarbeitenden Gewerbes in vielen der hier untersuchten Regionen soll darauf hingewiesen werden, dass den Familien auch die Tatsache zugutekam, dass ein Teil des Lohns in Naturalien ausbezahlt wurde. Der Fall der bereits erwähnten Familie Archetti steht beispielhaft dafür, wie es ihr gelungen war, die zahlreichen Arbeitskräfte in den hoch gelegenen Gebieten am Gardasee zu binden, indem sie sie mit Gusseisen, das in den verschiedenen Verarbeitungsphasen verwendet wurde, aber vor allem mit dem für den Lebensunterhalt notwendigen Getreide bezahlte. Es war den Archetti sogar gelungen, von Venedig die Erlaubnis zu erhalten, nach Campione fast 2.000 Tonnen Getreide pro Jahr zollfrei einzuführen, um ihre Arbeiter zu ernähren; diese beachtliche Menge veranlasste aber den Vorsteher von Salò, Giorgio

⁵⁰ Siehe ZALIN Giovanni, *Terre e uomini nel Mediterraneo e in Europa. Ricerche di storia dell'agricoltura dall'antichità alla rivoluzione agraria*, Verona: Libreria Universitaria Editrice, 1990, S. 325 und 404.

Zorzi, sie zu beschuldigen, im Schatten dieses Privilegs einen lukrativen Schwarzhandel mit den Ländern des Trentino zu betreiben, weshalb er Venedig dazu bewegte, die Konzession zu widerrufen⁵¹.

7. NEU UND ERFOLGREICH: DER MAIS

Abschliessend möchte ich auf ein anderes, bedeutendes Thema verweisen, das aber noch einer weitergehenden Vertiefung bedarf, die an dieser Stelle nicht möglich ist. Die Rede ist von der wachsenden Bedeutung des Mais im Getreidehandel. Die Erfolgsgeschichte dieses amerikanischen Getreides beginnt, was die Lombardei betrifft, im 17. Jahrhundert, erreicht aber zweifellos ihren Höhepunkt im folgenden Jahrhundert, als der Mais zum unbestrittenen Grundnahrungsmittel westlich wie östlich des Flusses Adda wurde⁵². Die Lombardei konnte sich dadurch eine Lebensmittelquelle zu Nutze machen, die beispielsweise im Königreich Neapel fehlte, wo die Hungersnot von 1763 unter anderem „dem völligen Fehlen des indischen Getreides in jenen Ländern“ zugeschrieben wurde⁵³. Die überwiegend aus Mais beste-

⁵¹ Diese schwere Beschuldigung wurde erstmals im Sommer 1764 vorgebracht und dann am 24. Oktober 1764 in einem Abschlussbericht nach Venedig wiederholt (in *Relazioni dei Rettori veneti in Terraferma*, Bd. X, *Provveditorato di Salò. Provveditorato di Peschiera*, Milano: Giuffrè, 1978, S. 193). Aber wahrscheinlich unterschätzte der venezianische Vertreter die Stärke der Archetti, als er erklärte, dass es nur wenige hunderte Angestellte gab; offensichtlich bezog er sich nur auf die Arbeiter im Werk von Campione und liess die zahlreichen Arbeitskräfte unberücksichtigt, die für die Archetti in den umliegenden Ortschaften oberhalb des Sees arbeiteten. Es handelte sich sicherlich um mehr als tausend Personen, da in diesem Zeitraum bereits die Familie Dalumi Materzanini im benachbarten Valle Sabbia über 250 Personen, darunter Bergleute, Köhler und Fachkräfte in den Schmieden, beschäftigte, um das Werk am Laufen zu halten (MARCHESI Giovanni, «Donne, attività metallurgiche e gestione delle risorse collettive nel Bresciano: il caso di Bagolino (alta valle Sabbia)», in ALFANI Guido, RAO Riccardo (a cura di), *La gestione delle risorse collettive. Italia settentrionale, secoli XII-XVIII*, Milano: Franco Angeli, 2011, S. 69).

⁵² Im Jahr 1775 zum Beispiel wurde darauf hingewiesen, wie sich im Staat Mailand «die Bewohner vom Land von Mais ernährten, und der Weizenkonsum nur auf die Stadt und Ortschaften beschränkt war» (siehe Bericht vom 2. November 1775 *Circa la migliore sistemazione dell'annona nello stato di Milano* (Asmi, Annona, p.a., Kap. 33).

⁵³ Siehe VENTURI Franco, *Settecento riformatore*, Bd. V/1 I, *La rivoluzione di Corsica, le grandi carestie degli anni Sessanta, la Lombardia delle riforme, 1764-1790*, Torino: Einaudi, 1987, S. 237.

hende Ernährung der Landbevölkerung wurde mit der Ausbreitung einer Krankheit (der *Pellagra*) teuer bezahlt, vor allem in den bergigen Gebieten und trockenen Hochebenen⁵⁴, mit gravierenden sozialen und gesundheitlichen Folgen.

Insbesondere die Preise für Mais zeigen deutlich, wie enorm wichtig er auf den Märkten des Hochlands war. War der Preis für Weizen in Mailand in „normalen“ Jahren zweimal so hoch wie der für Mais, so verringerte sich die Kluft in schwierigen Jahren. Aber nur in Ausnahmefällen fielen die Preise um 20–25 Prozent⁵⁵; die Preise näherten sich umso mehr an, je näher das Einzugsgebiet der Berge lag; in Como war der Preisunterschied zwischen den beiden Getreidearten bereits geringer (der Weizenpreis erreichte fast nie das Doppelte des Preises für Mais)⁵⁶. Beispielhaft ist der Fall von Desenzano; während der Krisen glichen sich die Marktwerte von Weizen und Mais dort fast so an wie im Zeitraum September bis Dezember 1782, als der durchschnittliche Preis für Getreide 54,22 Lire pro Soma betrug und der von Mais 53 Lire, mit einem Abstand von nur knapp 2 Prozent. In Ausnahmefällen, wie im Mai 1764, im Juli bis August 1773 und im Juli 1794, überstiegen die Preise für Mais den für Weizen sogar⁵⁷. Die Kluft zwischen den Preisen für Mais und Weizen war hingegen auf den grossen Handelsplätzen für Getreide, wie zum Beispiel in Mantua, immer sehr deutlich, und der Preisunterschied betrug oft mehr als das Doppelte⁵⁸.

⁵⁴ «Die Ausbreitung der Pellagra ist enorm, und ihre Auswirkung wird der ausserordentlichen Menge an Verrückten zugeschrieben, die es auf dem Land gibt», oder auch «in den Provinzen Mailand, Como, Varese ... dominiert diese Krankheit». Die beiden Zitate stammen jeweils aus einem Brief vom 2. August 1795 an Kaunitz (ASMi, Luoghi pii, p.a., Kap. 199) und einem Bericht vom 18. November 1789 der medizinisch-chirurgischen Direktion von Pavia an den königlichen Rat der Regierung (ebd.).

⁵⁵ Vgl. DE MADDALENA Aldo, *Prezzi e mercedi a Milano dal 1701 al 1860*, Milano: Banca Commerciale Italiana, 1974, S. 379-380.

⁵⁶ Das geschah beispielsweise im Jahre 1795, als im Vergleich zum Durchschnittspreis für Mais von ungefähr 22 Lire pro Scheffel der Wert für Weizen bei rund 46 Lire lag. Die Daten für Como stammen aus dem Bestand *Calmieri dei grani*, der im staatlichen Archiv von Como aufbewahrt wird, Fondo Archivio Storico Civico, voll. 371–412.

⁵⁷ Im Jahr 1794 quotierte Mais zum Beispiel bei 63–64 Lire pro Soma gegenüber 57–58 Lire für Weizen (siehe ZALIN Giovanni, *Terre e uomini nel Mediterraneo ...*, S. 351).

⁵⁸ Diesbezüglich siehe Tabelle in VIVANTI Corrado, «I prezzi di alcuni prodotti agricoli a Mantova nella seconda metà del XVIII secolo», in ROMANO Ruggero (a cura di), *I prezzi in Europa dal XIII secolo a oggi*, Torino: Einaudi, 1967, S. 423.

Die Entwicklung der Preise spiegelte somit mehr noch als die Ernte die verschiedenen Ernährungsgewohnheiten der hier untersuchten Gebiete wider. Während in Mailand der Weizenkonsum bei über 80 Prozent lag, was Kaunitz zu dem Kommentar veranlasste, dass in dieser Stadt fast jeder nur Weissbrot esse, erreichte er in Como in „normalen“ Jahren kaum die 50 Prozent und wurde in Krisenzeiten vom Maiskonsum deutlich übertroffen⁵⁹. In den Berggemeinden und ländlichen Gebieten war es hingegen normal, dass der Maiskonsum mit 80-90 Prozent den Löwenanteil der Ernährung ausmachte, sodass Mais auf den Märkten, auf die die Einwohner angewiesen waren, um sich mit ihm zu versorgen, sehr hohe Preise erzielte.⁶⁰

⁵⁹ In Mailand beobachtete sogar der Speichervogt zu Zeiten hoher Getreidepreise, dass jeden Tag 319 Soma Weissbrot und nur 69,6 Soma Mischbrot konsumiert wurden (siehe seinen Bericht vom 8. Juni 1773, im ASCMi, Metrie, Kap. 437). Kaunitz formulierte seine kritischen Beobachtungen in einer Antwort auf eine Konsultation von Cesare Beccaria (die Konsultation fand am 19. Januar 1785 statt, während die rigorose Antwort) auf den 7. März datiert (ASMi, Annona, p.a., Kap. 39). Auf dem Markt von Como betrug in Jahren guter Ernte der Anteil des verkauften Weizens zwischen 45 und 48 Prozent, in schwierigen Jahren zwischen 35 und 37 Prozent (diese Daten stammen aus den oben genannten Aufzeichnungen im Staatsarchiv in Como, historisches Archiv, insbesondere die Vol. 396–411).

⁶⁰ Das kann man den im Übrigen unvollständigen Aufzeichnungen entnehmen, die aufgrund einer Anfrage in einem Jahr der Missernte wie dem Jahr 1769 durchgeführt wurde, um die Produktion, den Verbrauch und die Vorräte an Getreide der Pfarreien im Herzogtum von Mailand zu kennen, im ASCMi, Materie, Kap. 437.

**Inventorier structures foncières
et usages des terres pour « reconstruire »
l’agriculture de montagne – 1945-1965.
L’exemple des Hautes Alpes**

Anne-Marie Granet-Abisset

(Université Grenoble-Alpes UMR-LARHRA-Labex ITEM)

Résumé

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, l’objectif des nouveaux pouvoirs issus de la Résistance est de faire entrer la société dans la modernité. Moderniser, le slogan à l’œuvre dans cette période de reconstruction, prend pour les territoires ruraux, particulièrement pour ceux des hautes vallées, une dimension supplémentaire: celle de leur faire rattraper le retard qui leur est généralement accolé. À la différence des érudits et des membres des sociétés agricoles au XIX^e siècle, engagés dans la modernisation des sociétés, les ingénieurs agronomes, nouveaux agents de l’État, s’appuient sur une corporation inédite, celle des techniciens agricoles, et lancent des enquêtes pour faire l’état des lieux afin de proposer des solutions pour des territoires expérimentaux, nommés zones-témoins. Il s’agira d’analyser les enquêtes, leurs modalités de réalisation, et les usages qui en sont faits au moment où l’agriculture est très largement concurrencée par le tourisme. Porté par les géographes puis par les ingénieurs, ce dernier s’affirme à partir des années 1970 comme l’activité majeure, seule apte à faire vivre ces territoires.

Abstract

At the end of WW2, the aim of the new authorities, born from the French Resistance, is to bring society into the modern world. The popular headline used in this period of reconstruction, "to modernize", took another dimension for the high valley rural territories: they had to catch up and rectify their stereotyped backwardness. Unlike scholars and members of agricultural societies in the nineteenth century, engaged in the modernization of societies, agricultural engineers, supported by their new corporation of agriculture technicians, initiated inquiries to understand the situation and offer, eventually, solutions to experimental territories called "zones-témoins" (test areas). We'll try to analyze these enquiries, their terms and methodology and how they were used in the effort of restoring agriculture activities in a time period where they were particularly challenged by tourism activities. Driven by the geographers and then by the agricultural engineers, this latter is seen from the 1970s as the major activity, only able to make these territories live.

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, l'objectif des nouveaux pouvoirs issus de la Résistance est de faire entrer l'ensemble de la société française dans la modernité¹. Moderniser, le slogan à l'œuvre dans cette période de reconstruction, prend pour les territoires ruraux, particulièrement pour ceux des hautes vallées, une dimension supplémentaire: rattraper un retard dont on les affuble généralement². Comme au XIX^e siècle avec les érudits et les membres des sociétés agricoles, engagés dans la modernisation des sociétés, les ingénieurs agronomes, ces agents de l'État issus des instituts d'agronomie et de l'École nationale du génie rural fondée en 1919³, lancent régulièrement de nouvelles enquêtes.

¹ La préparation de cet article a pu être réalisée dans le cadre du Labex ITEM, innovations et territoires de montagne.

² *Traditions et modernités/Tradition und Modernität, Histoire des Alpes - Storia delle Alpi - Geschichte der Alpen*, 12, 2007; GRANET-ABISSET Anne-Marie, « Figurer l'archaïsme: le crétin des Alpes ou l'altérité stigmatisante », in GRANET-ABISSET Anne-Marie, RIGAUX Dominique (dir.), *Image de soi, image de l'autre. Du portrait individuel aux représentations collectives*, Grenoble: Édition de la MSH-Alpes, 2010, p. 259-286.

³ Nouvelle formation, aux côtés de l'école pionnière des Eaux et forêts, fondée à Nancy en 1824 et nommée successivement *École royale forestière*, puis *École impériale forestière*

Ils veulent saisir l'état du pays afin de proposer des politiques agricoles dans cette optique modernisatrice. Particulièrement intéressés par les territoires de montagne, ils voient dans ces derniers le terreau adéquat pour conduire une série d'expérimentations innovantes, nommées « zones témoins ». Ils peuvent compter sur une catégorie professionnelle et sociale inédite, celle des techniciens agricoles, ces agents intermédiaires qui émergent dans les années 1950, comme c'est le cas pour les autres secteurs de l'économie, industrie et services. Ces enquêtes et leur mise en œuvre dans les trois décennies qui suivent la Seconde Guerre mondiale fournissent une belle opportunité de mesurer les effets d'une politique mais aussi de saisir la configuration du monde rural alpin durant cette période. Celle-ci, classiquement nommée *les Trente Glorieuses*, voit s'affirmer une tentative de restauration-refondation de l'activité agricole, avant que le tourisme de masse, qui se déploie dans ces mêmes années, n'en devienne l'activité concurrente puis dominante. C'est une période charnière, avec une modernisation imposée et semble-t-il acceptée par le monde agricole, avant la remise en cause partielle, à partir des années 1990, de cette transformation à marche forcée⁴.

1. LA MULTIPLICATION DES ENQUÊTES SIGNE L'INTÉRÊT ET LE FOURMILLEMENT DES POLITIQUES AGRICOLES

S'intéresser à ces enquêtes-inventaires du monde rural dans les décennies 1945-1965 permet d'appréhender la manière dont sont construits les processus de modernisation, ainsi que le jugement porté par leurs rédacteurs sur les territoires qu'ils investiguent. À terme, une analogie avec les enquêtes réalisées dans les autres pays de l'espace alpin pourra être esquissée.

en 1853, *École nationale forestière* en 1873, et enfin *École nationale des Eaux et Forêts* en 1898. Ces deux écoles seront fusionnées en 1965 lors de la réforme engagée par E. Pisani, ministre de l'Agriculture, pour donner naissance à l'École Nationale du Génie Rural, des Eaux et des Forêts (ENGREF) jusqu'à la dernière réforme de 2009 qui regroupe désormais les ingénieurs des Ponts et Chaussées, des Eaux et des Forêts dans un nouveau corps, celui des IPEF.

⁴ Assortie d'une remise en cause plus générale de la notion de progrès. Voir en particulier TAGUIEFF Pierre-André, *Du progrès. Essai*, Paris : Libro, 2001.

1.1. Des enquêtes variées et nombreuses

Ces enquêtes tant générales que sectorielles sont mieux connues pour le XIX^e siècle, en raison des nombreuses études menées sur la France et sur certains pays européens⁵. Durant cette période d'élaboration et de «scientifisation» des enquêtes, ce sont les érudits ou les élites locales (maires, conseillers généraux, membres des sociétés d'agriculture) qui les organisent et les rédigent sous le contrôle de la préfecture⁶. Le modèle en vigueur reste celui élaboré sous le premier Empire. Enquête nationale majeure, avec ses déclinaisons départementales, celle de 1866 est généralement prise pour référence à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle⁷. Un certain nombre d'enquêtes décennales (1840, 1852, 1862, 1872, 1882 et 1892) la complètent. Au XX^e siècle, cette tradition s'amplifie et bénéficie d'une professionnalisation qui accompagne la professionnalisation des corps techniques, mais aussi celle des outils

⁵ VIVIER Nadine (dir.), *The Golden Age of States Enquiries. Rural Enquiries in the Nineteenth Century*, Turnhout: Brepols Publishers, 2014; MARACHE Corinne, VIVIER Nadine, «L'État et les sociétés rurales: Enquêtes agricoles, enquêteurs et enquêtés en Europe du Sud aux XIX^e et XX^e siècles», in *Annales du Midi*, numéro spécial, n. 284, octobre-décembre 2013, p. 493-601; DEMONET Michel, *Tableau de l'agriculture française au milieu du XIX^e siècle: l'enquête de 1852*, Paris: EHESS, 1990; MAYAUD Jean-Luc, *La petite exploitation rurale triomphante: France, XIX^e siècle*, Paris: Belin, 1999; voir aussi HAMON Anthony, *Le miroir des notables? L'enquête agricole de 1866 en Bretagne*, mémoire de master sous la direction de J. Le Bihan, Rennes 2, Histoire, 2017; PERROT Jean-Claude, *L'âge d'or de la statistique régionale française (an IV-1804)*, Paris: Société des études robespierristes, 1977; BOURGUET Marie-Noëlle, *Déchiffrer la France: la statistique départementale à l'époque napoléonienne*, Paris: Éditions des archives contemporaines, 1988.

⁶ Comme par exemple pour les Hautes-Alpes: PEUCHET Jacques, CHANLAIRE Pierre-Grégoire, *Description topographique et statistique de la France, département des Hautes-Alpes*, n° 39, Paris, 1810; FAURE Louis-Étienne, *Statistique rurale et industrielle de l'arrondissement de Briançon, département des Hautes-Alpes*, Gap: J. Allier, Imprimeur de la Préfecture, 1823; CHAIX Barthélemy, *Préoccupations statistiques, géographiques, pittoresques et synoptiques du département des Hautes-Alpes*, Grenoble: Imprimerie F. Allier, 1845, ou BLANQUI Auguste, «Rapport sur la situation économique des départements de la frontière des Alpes (Isère, Hautes et Basses-Alpes et Var)», in *Séances de l'Académie des sciences morales et politiques*, t. IV, nov.-déc. 1843; DE LAVERGNE Léonce, «L'enquête agricole», in *Revue des Deux Mondes*, LXII, 1866, p. 1039-1056.

⁷ Avec notamment l'émergence de la statistique et les prémices de l'économie puis de la sociologie comme disciplines scientifiques début XX^e siècle.

statistiques⁸. La création des directions départementales des services agricoles en 1912 bénéficie de l'apport des corps de professionnels issus des écoles d'ingénieurs (Eaux et Forêts et Génie rural). Ces derniers peuvent appliquer les nouvelles normes scientifiques et consacrer leur engagement pour la diffusion du progrès technique, considéré comme indispensable pour faire évoluer la société.

D'emblée pensées pour étayer les politiques et les mesures à mettre en œuvre, ces enquêtes deviennent capitales au lendemain de la Première Guerre mondiale, particulièrement destructrice pour le monde rural. Si les territoires de montagne, notamment alpins, n'ont pas subi les dévastations des terres agricoles du Nord et du Nord-Est de la France, la saignée démographique est spécialement forte au sein du monde agricole. Elle fait craindre aux autorités une déperdition agricole et l'accentuation de l'exode rural, dénoncés depuis la fin du XIX^e siècle par ces mêmes élites. De même, la perte ou la dégradation du cheptel, si essentiel dans l'économie agropastorale en montagne, est réelle. L'urgence impose alors de dresser un bilan et d'inventorier ce qui est à rebâtir. Le sujet de la reconstruction alimente une grande partie des enquêtes disponibles dans les fonds d'archives départementales et il est très largement associé aux enquêtes rurales, y compris pour les départements peu touchés par des destructions directes.

Le département des Hautes-Alpes est un bel exemple de ces démarches⁹. Non seulement il est exemplaire par les politiques instaurées durant la période retenue et les modalités de leur mise en œuvre, mais il est également sous la responsabilité du même ingénieur en chef du Génie rural puis DDA des Hautes-Alpes, P. Chauvet. En poste de 1951 à 1985, celui-ci préside la société française d'économie alpestre en 1954-1955, au moment de l'instauration des nouvelles normes dans les enquêtes rurales¹⁰.

⁸ Création de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) en 1946, remplaçant la Statistique générale de France (SGF).

⁹ Voir en particulier le très riche fonds (série W) déposé pour le XX^e siècle par les services du Génie rural, devenus en 1965 (Réforme Pisani) la DDA, puis en 1984 la DDAF (services déconcentrés de l'État, représentant le ministère de l'Agriculture, sous l'autorité du préfet). À titre d'exemple, pour la seule période 1951-1988, la DDAF a versé l'équivalent de 4,8 mètres linéaires en dossiers.

¹⁰ Voir Archives départementales des Hautes-Alpes (ADHA), Société d'économie alpestre, 1941-1962, 1039 W1.

Dans ces années, les Hautes-Alpes figurent parmi les territoires les moins peuplés, fortement marqués par la déprise agricole, avec une économie reposant essentiellement sur la culture de l'herbe et l'élevage, notamment dans les parties élevées. Dans ce département frontalier, une partie des villages situés à la frontière avec l'Italie ont été détruits par des incendies en 1940, puis en 1943 et 1944 (occupation italienne puis allemande).

En observant la chronologie des enquêtes, on constate qu'elle atteste fortement du contexte et de l'intérêt porté aux territoires pour des raisons à la fois politiques, sociales et, allons jusqu'à dire avec un peu d'anachronisme, humanitaires.

Sans surprise, l'année 1920 intervient comme une année majeure pour les enquêtes, car l'administration veut faire le point sur la réalité des campagnes dans cette période de reconstruction post première guerre. Les années suivantes présentent des suivis annuels puis mensuels qui recensent les prix agricoles (comme c'était déjà le cas dans les enquêtes au XIX^e siècle). L'année 1929 est également très représentée. Durant la Seconde Guerre mondiale, le gouvernement de Vichy, qui affiche un intérêt marqué pour la terre et les paysans, cherche surtout à répertorier la production pour assurer le ravitaillement, et en particulier les livraisons à l'Allemagne, prévues dans le cadre de la collaboration d'État¹¹. En même temps, il affirme sa volonté de réorganiser le monde rural et agricole pour en faire un soutien du régime¹². Sa quête de la modernité, avant tout pragmatique et utilitariste, pense l'augmentation des rendements, et au final de la production.

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, la période est à nouveau prolixe, amplifiant la logique des années 1920 : reconstruire, moderniser et redonner au milieu rural une place, écornée par le soutien du gouvernement de Vichy. Il s'agit d'insérer ce monde dans l'ensemble de l'économie et de la société, avec la mission de nourrir la population en augmentation rapide, avec le *baby-boom*, l'arrivée d'étrangers, travailleurs ou réfugiés, puis le

¹¹ BURRIN Philippe, *La France à l'heure allemande 1940-1944*, Paris : Éditions du Seuil, 1995 ; AZÉMA Jean-Pierre, WIEVIORKA Olivier, *Vichy, 1940-1944*, Paris : Perrin, 1997.

¹² ADHA, 1041 W 7, *production agricole, 1943-1944* et 215 W 5910, *rapports mensuels sur la situation agricole, 1940-1945. Dossiers sur la corporation paysanne* 237 W 6752-6753, (dossiers avec de nombreuses restrictions d'accès). Voir aussi BOUSSARD-DECARIS Isabel, *Vichy et la corporation paysanne*, Paris : Presses de Sciences Po, 1980.

retour des rapatriés. Il s'agit aussi de disposer d'une ressource économique, abondant au commerce extérieur. En même temps que se structurent ou se restructurent les services, les missions qui leur sont confiées sont élargies, ce qu'attestent les catégories de questions posées. Si l'on voit se construire des documents de type recensement (terres, production, nature des techniques, ressources des agriculteurs), ceux-ci intègrent de plus en plus des sujets sur l'aménagement des territoires : pour l'époque, ce sont l'électrification, la modernisation des techniques et de l'outillage, l'équipement des fermes, la sélection des races animales et des semences, l'alimentation en eau des villages, en particulier dans les parties élevées du département, la question de l'hydraulique et des canaux d'irrigation, essentiels pour le rendement des fourrages. Quelques thèmes paraissent prioritaires : le remembrement pour lutter contre les petites parcelles¹³, l'aménagement des routes (dont l'amélioration des routes pastorales), et surtout les subventions pour la modernisation, dans lesquelles l'outillage intervient au premier chef¹⁴. Reprenant un motif déjà très présent au XIX^e siècle, les rédacteurs s'inquiètent du retard de ces territoires dans la mécanisation, même s'ils se rendent compte des conditions spécifiques du relief et de la nécessité de proposer des outils adaptés (tracteurs de petite taille, plutôt de type motoculteur, nouvellement fabriqués).

À côté des « *recensements généraux de l'agriculture* »¹⁵, on trouve une série d'enquêtes agricoles réalisées à différents niveaux territoriaux (communes, cantons, département), avec un degré de précision variable selon les strates, synthèses accessibles ou enquêtes réalisées par foyer. Les questions sur les productions et les rendements sont prégnantes et répétées, surtout dans l'immédiat après-guerre où les problèmes de rationnement perdurent jusqu'en 1947. Ainsi, pour la période 1947-1965, on dispose d'une série de rapports mensuels sur la situation agricole dans la lignée des années précédentes, de tableaux de prix des produits, ainsi que d'un

¹³ Voir par exemple les dossiers concernant le remembrement pour la commune d'Arvieux dans les années 1955-1965 : 1249 W 13-17 (dont une partie non communicable en raison des éléments nominatifs).

¹⁴ Entre autres ADHA, 97 W 2726-2727 : Service des Eaux et Forêts. Améliorations pastorales, demandes de subvention (1951-1955) ; 1252 W 1-317 : Améliorations pastorales et forestières, aménagement forestier (1957-1982) ; 3 W 26-33 : Service des Eaux et Forêts : coupes de bois, ouverture de pistes de skis, améliorations pastorales (1940-1947).

¹⁵ Tous les dix ans environ, à partir du recensement de 1955 qui est le premier à être réalisé selon les nouvelles normes en cours.

certain nombre de rapports plus détaillés¹⁶. Dans ces données souvent répétitives, il est intéressant de souligner le rôle accordé aux instituteurs, reconnus dans ces années 1950 comme des personnalités importantes dans les villages. On leur confie la mission qui était celle des érudits locaux au XIX^e siècle, avant qu'ils ne soient à leur tour remplacés par les ingénieurs du génie agricole et surtout par les techniciens agricoles nouvellement formés¹⁷. Durant cette période, on recourt également massivement à la photo aérienne, une technique en plein essor. Cette utilisation est comparable à celle qu'en avaient faite à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle les ingénieurs de la RTM (Restauration des terrains de montagne) pour rendre compte de leur action dans les aménagements en montagne et dans la lutte contre l'érosion¹⁸.

1.2. Une étape capitale : le recensement de 1955

Le recensement général de 1955 marque une nouvelle manière d'organiser la connaissance du monde agricole¹⁹. Selon ses instigateurs, il s'agit de modifier la base territoriale de l'enquête puisque l'on passe à la « *statistique nouvelle fondée sur l'exploitation* »²⁰ et non plus sur la commune, avec la constitution d'un « fichier originel des exploitations ». Par cette étude conduite au niveau micro, on vise la précision des données. Cette réalisation est menée au moment où la production redémarre (notamment avec les aides du plan Marshall [1948-1951]) et dans le contexte de la construction européenne et de la PAC (Politique agricole commune). On décèle la volonté des responsables de disposer de données fiables, pour contrer la sous-estimation des productions faite par les agriculteurs, ou à l'inverse la surestimation, lorsqu'il s'agit de demander des subventions.

¹⁶ ADHA, 215 W 5911-5915.

¹⁷ Sur cette question et sur son application en Isère et en Savoie, voir BRUNIER Sylvain, *Conseillers et conseillères agricoles en France (1945-1983). L'amour du progrès aux temps de la révolution silencieuse*, thèse de doctorat sous la direction d'A.-M. Granet-Abisset, Grenoble, décembre 2012.

¹⁸ ADHA, Fonds photographique du service de restauration des terrains de montagne, 21Fi 1-3600 ; on peut aussi compléter par des documents dans le fonds 7P.

¹⁹ RICHARD-SCHOTT Florence, « Le recensement général de l'agriculture de 1955, une référence pour les géographes ? », in *Geocarrefour*, vol. 84, 4, 2009, p. 271-279.

²⁰ Recensement général agricole RGA, 1955-a, p. A3. Premier recensement organisé selon le décret n° 54-874 du 2 septembre 1954.

La première version, qui débute en 1956, prévoit un ensemble de 135 questions générales et 10 ensembles de questions plus précises. Très ambitieux – questionnaire complexe, identification des exploitants et des exploitations alors que les données ne sont pas toujours à jour, personnel enquêteur pas toujours compétent, etc. –, ce recensement ne peut et ne pourra pas être conduit exhaustivement. Selon F. Richard-Schott, il tire cependant parti de l'expérience acquise et devient le modèle pour toutes les enquêtes et les recensements ultérieurs. Il permet également aux services agricoles de développer un service statistique dédié (le SCEES²¹), mieux à même d'adapter les questionnaires et les modalités pour les enquêtes, toujours plus nombreuses. Surtout, il produit des données intéressantes, à condition d'en connaître les limites, d'en discerner les biais, et de savoir les exploiter, en fonction de la pertinence des enquêtes antérieures et de la connaissance que l'on a du monde rural concerné.

Le tableau suivant présente une liste des thèmes retenus :

Numéro des formulaires des 135 questions posées à tous les exploitants	Questions plus précises posées à un exploitant sur dix
1 Le chef d'exploitation	Famille de l'exploitant
2 L'affiliation à un syndicat ou à une coopérative	
3 Les ouvriers	Nationalité, recrutement, rémunération des ouvriers
4 L'équipement immobilier	Bâtiments d'habitation et d'exploitation, irrigation...
5 Le matériel	Matériel d'intérieur ou d'extérieur de ferme
6 Les productions végétales	Détail des cultures
7 Le territoire de l'exploitation	
8 Les modes de faire-valoir	

²¹ Service central des études et enquêtes statistiques du ministère de l'Agriculture, service rattaché à la Direction des Affaires financières.

Numéro des formulaires des 135 questions posées à tous les exploitants	Questions plus précises posées à un exploitant sur dix
9 Les spécialisations végétales	
10 Les cheptels	Races élevées
11 Les élevages spécialisés	
12 Les dépenses techniques	Précisions sur les dépenses techniques Débouchés de la récolte Les intrants Naissances et pertes animales, productions animales

Source: RGA, 1955-a p A7-A8:

Tableau extrait de RICHARD-SCHOTT Florence, «Le recensement général de l'agriculture de 1955, une référence pour les géographes?», in *Geocarrefour*, vol. 84, n. 4, 2009, tableau p. 275.

À partir des années 1947, et surtout 1950, intervient un nouvel élément: les injonctions communautaires de la politique agricole commune (PAC) en pleine construction²². Dans cette nouvelle configuration, l'unité du recensement de 1955 basée sur l'exploitation est décalée par rapport à la «région agricole» que la PAC retient comme base territoriale²³. Le département est en effet jugé trop étroit par les responsables de l'INSEE et par le commissariat au Plan fondé en 1946. Connaissance et efficacité président à cette nouvelle organisation et au but qui reste alors prioritairement quantitatif: l'augmentation de la production. Dans cette répartition, le département des Hautes-Alpes est intégré dans la région des Alpes du Sud.

²² Enquête communautaire sur la structure des exploitations agricoles, année 1967; dossiers par commune 336 W 12094-12109.

²³ RICHARD-SCHOTT Florence, «Le recensement...», p. 277. Vingt-quatre régions agricoles sont créées en 1948, en principe regroupant «un groupe de départements et comprenant un ensemble de terroirs aussi homogènes que possible».



Source : Carte issue de Klatzmann Joseph, « La division de la France en grandes régions agricoles », in *Études et conjoncture - Institut national de la statistique et des études économiques*, volume 12, Numéro 5, 1957, p. 566-569 (567).

1.3. Des données pas toujours accessibles

Si le nombre d'enquêtes est impressionnant par la quantité et la qualité des éléments disponibles, une des principales difficultés tient à leur restriction voire leur impossibilité d'accès²⁴, dès lors qu'il s'agit d'études conduites au niveau de l'exploitation, à toutes les données personnelles associées. La garantie de l'anonymat et de la préservation du secret des affaires privées et de la propriété a été prévue dès la réalisation

²⁴ Non communicabilité, en raison du délai imparti selon les règles des Archives : 60 ans dans le meilleur des cas mais souvent 100 ou 150 ans.

du recensement de 1955, une position indispensable pour en obtenir l'acceptation par le monde rural et sa participation. La crainte porte en effet sur l'usage qui pourrait être fait des données à des fins fiscales. D'ailleurs, le texte de la loi de 1951²⁵ afférant à la réalisation des statistiques affirme « *que les personnes physiques et morales sont tenues de répondre, avec exactitude, et dans les délais fixés, aux enquêtes statistiques* » décidées par les services publics (art. 3). Dans le même temps, les « *renseignements individuels [...] ne peuvent faire l'objet d'aucune communication de la part du service dépositaire* » (art. 6) et « *les agents des enquêtes statistiques sont tenus au secret professionnel* » (art. 6). Cette règle, qui est aussi celle des lois concernant le droit à l'image et à l'intégrité de la personne, prend dans le monde rural une force cruciale et durable, comme en atteste le nombre de références indiquant la non-communicabilité des enquêtes et autres recensements. C'est toujours la pratique de la DDA (Direction départementale de l'Agriculture) dans les années 2000, dès lors que l'on veut accéder à ses archives, y compris lorsqu'il s'agit de cultures très contrôlées et donc très officielles, comme le tabac²⁶.

Pour une étude plus fine et approfondie de ces enquêtes à l'échelle des exploitations, des dérogations sont nécessaires²⁷ et donc un temps assez long pour l'obtention éventuelle de leur communicabilité. Dans le cadre de cette publication, cela n'a pas été possible, mais d'ores et déjà les éléments importants et la richesse des fonds ont été repérés. Il a fallu privilégier les synthèses et les articles généraux issus des présentations faites par les ordonnateurs et les réalisateurs des enquêtes ainsi que les dossiers très intéressants constitués par des extraits journaliers rédigés par ces derniers²⁸. Si le travail à l'échelle micro n'est pas possible en l'état actuel, l'ensemble des données permet d'aborder la manière dont les ingénieurs agronomes et agricoles et leurs assistants, les techniciens, ainsi que les politiques, considèrent la place à accorder au monde rural montagnard dans les années 1945-1965.

²⁵ Loi n° 51-711 du 7 juin 1951, citée par RICHARD-SCHOTT Florence, « Le recensement... », p. 272-273.

²⁶ Voir par exemple les difficultés pour la réalisation de mémoires de master sur la culture du tabac dans le département de l'Isère et le refus de mettre à disposition des étudiants les enquêtes concernant les producteurs et/ou la production.

²⁷ Auprès des services de la préfecture, via les directions des archives départementales et nationales.

²⁸ ADHA 1042 W 7.

2. UNE VOLONTÉ DE REFONDER L'AGRICULTURE

Lorsque l'on voit la nature des questionnaires et le type de questions prévues par l'ensemble des services, on peut mesurer les orientations et la conception qu'ont les prescripteurs et les syndicats pour la partie professionnelle, et surtout le regard que tous portent sur ces territoires et leurs habitants.

2.1. Un discours dominant : le rôle des acteurs

Sans beaucoup de surprises, le discours de ces élites techniques reprend les motifs déjà présents au siècle précédent, même si l'injonction à la modernité est encore plus affirmée²⁹. Ils professent la même thèse, qui fait de ces territoires des zones fermées, enclavées, sans aucune ouverture sur l'extérieur, et qui doivent être modernisées. Ces discours sont portés devant les instances et dans les réunions professionnelles, notamment dans les chambres d'agriculture, ou devant une structure dont le nom indique bien l'orientation : le Comité départemental de la vulgarisation et du progrès agricole. Les bilans des enquêtes servent à impulser les conseils prodigués. Pourtant, les questions posées, construites par ces mêmes experts, orientent ou préorientent le résultat et, au final, le discours tenu.

Parmi les experts hauts-alpins de cette période, deux ingénieurs, A. Deperraz et P. Chauvet, particulièrement importants, portent l'essentiel de l'argumentation. Ils sont spécialement actifs au sein de la *Commission de modernisation de la vie en montagne*. Centrée sur ces territoires, cette commission travaille de concert avec le Comité départemental de la vulgarisation et du progrès agricole. Jusqu'à la fin des années 1950, la préconisation reste de faire « rattraper leur retard » à ces régions par une mise à niveau qui puisse les insérer dans une économie agricole rentable. Régulièrement, ils proposent leurs contributions dans les réunions du comité et font le bilan des expérimentations réalisées³⁰. Dans ce

²⁹ GRANET-ABISSET Anne-Marie, « Retard et enfermement ». Érudits et historiens face aux sociétés alpines, XIX^e-XX^e siècles », in GRANET-ABISSET Anne-Marie, PELEN Jean-Noël (dir.), *Le temps bricolé. Les représentations du progrès (XIX^e-XX^e siècles. Le Monde alpin et rhodanien*, Grenoble : Centre alpin et rhodanien d'ethnologie, 2001, p. 55-76.

³⁰ La revue du comité reprend l'essentiel de ces présentations.

département, la place majeure est occupée par les éleveurs, très présents avec l'union des éleveurs de lait, du CETALPE³¹, le Groupement de productivité du Queyras (créé en 1952) et la Société départementale d'économie alpestre qui financent la revue et les manifestations de cette commission « montagne ». C'est d'ailleurs le sens des mots prononcés par le préfet des Hautes-Alpes, M. Bonnafous, en 1957 pour rendre compte de la politique menée en termes de modernisation :

« À l'heure où le gouvernement avec l'appui profond du pays s'efforce de mettre en valeur les zones souffrant d'un développement économique insuffisant et de rénover les économies régionales, l'expérience entreprise dans le Queyras est un exemple d'avant-garde, de leçons et d'espoirs [...] Quant à la signification de cette œuvre, elle dépasse largement le seul cadre du Queyras. À travers cet essai c'est tout le problème de la vie en montagne qui se trouve posé. [...] [A]u moment où se prépare le Marché commun européen, cette nécessité est plus qu'urgente. [...] Si on veut ouvrir au monde moderne ces régions de montagne qui s'étendent sur 32 départements, si l'on veut mettre en valeur leurs richesses et garder dans un cadre naturel générateur de virilité et de noblesse leurs vaillantes populations, il faut s'engager dans cette voie. »

Pour ces experts, le progrès passe par la modernisation des techniques et des outils existants, dont ils ne font que marteler le côté rudimentaire. Celui-ci leur semble incarner le retard de ces territoires, sans que ne soient jamais très loin une appréciation et une désignation morales pour caractériser les habitants. Une série d'articles prônent l'usage des techniques modernes, issues des modèles appliqués dans d'autres régions, notamment de plaine, sans toujours voir que ces derniers ne sont pas adaptés aux conditions de la pente et de l'altitude. Ignorant par exemple les pratiques traditionnelles de fertilisation par l'irrigation, Deperraz insiste sur la nécessité de l'ensilage et surtout sur l'introduction d'une réelle mécanisation : machines (et tracteurs adaptés), et surtout sur l'usage du câble³² pour les transports du foin et des productions. L'argument est d'éviter des charrois difficiles et pénibles, notamment pour les femmes. Autre fer de lance, l'amélioration de l'élevage, et surtout la sélection de races plus productives, incitée par des photos quasi publicitaires de vaches

³¹ Comité d'études techniques pour l'agriculture et la production de lait, créé en 1951.

³² Le câble est déjà employé pour le transport des matériaux pour la fabrication du ciment à Grenoble ou pour les premiers remonte-pentes et cabines pour le ski.

plantureuses, modèles pour la production majorée de lait et de viande (des bêtes plutôt proches des vaches « hollandaises » que des habituelles tarines ou abondances).

Dans ces années où les expériences étrangères sont non seulement un modèle, mais une garantie d'efficacité, ce ne sont pas les États-Unis qui sont pris en exemple, même si des voyages d'étude y ont été organisés³³, mais l'Autriche et la Suisse. On retrouve la même propension à s'inspirer du modèle suisse, à l'instar de ce qui existe pour le tourisme depuis le XIX^e siècle. Il est intéressant de noter que Deperraz, comme d'ailleurs le préfet Bonnafous, sans doute ignorant ou minimisant la réalité du fonctionnement des territoires qu'ils veulent transformer, proposent des solutions imitées de ces pays, sans voir que ces solutions sont déjà présentes dans les hautes vallées du département des Hautes-Alpes.

« La modernisation est une création continue, un effort constant de mise à jour. À ces divers titres il est infiniment souhaitable qu'à l'exemple de l'Italie et de l'Autriche, la France crée un Institut de recherches pour les problèmes de la montagne où seraient étudiées puis expérimentées les solutions nécessaires. »
(M. Bonnafous)

« C'est sans doute le grand mérite de l'agriculture bavaroise et autrichienne que de tirer le profit maximum des alpages et des prairies sur des sols presque toujours des plus médiocres. Et le secret de cette réussite réside dans la bonne fertilisation avec, comme pivot, l'utilisation du fumier et surtout du purin, et le recours aux engrais chimiques de complément. » (A. Deperraz 1957)

« En Autriche comme en Suisse, on pense que le montagnard doit être un artisan hivernal. Dans chaque ferme est aménagé un atelier pour le travail du bois et du fer. Et l'agriculteur occupe ses loisirs d'hiver, sinon à une activité rémunérée, du moins à l'entretien et à la réfection de ses bâtiments et à la réparation des machines et des outils. [...] Mais il y a mieux. L'entraide est pratique courante dans les villages et c'est ainsi que sont construits ou restaurés à peu de frais bien des bâtiments agricoles. » (A. Deperraz, 1957)

On pourrait multiplier les exemples de ces discours sensiblement analogues prononcés par les principaux instigateurs de cette politique à l'occasion des réunions professionnelles³⁴. Convaincus de l'importance

³³ Voir BRUNIER Sylvain, *Conseillers et conseillères...*

³⁴ Voir note 37.

de leur mission, les ingénieurs promeuvent énergiquement une expérimentation originale et ambitieuse. Celle-ci concerne quelques territoires de montagne pris comme laboratoires d'études pour l'application des nouvelles normes. À cette période, ils défendent encore la place d'une agriculture rentable de et en montagne, suscitant ce qui deviendra le slogan de la DATAR³⁵, « *garder une montagne vivante* »³⁶.

2.2. Une tentative ambitieuse : les « zones-témoins », une politique de refondation des sociétés de montagne

Ce modèle autrichien tant admiré, Deperraz s'en inspire pour proposer l'expérience des « zones-témoins ». En effet, dès 1935 (puis en 1951, 1952 et 1955), l'Autriche a mis en place des mesures en faveur de l'agriculture de montagne. Deperraz les cite régulièrement³⁷. Il s'appuie également sur l'enquête européenne très riche de la FAO³⁸ (1949) portant sur la situation des populations rurales des montagnes de l'arc alpin. Celle-ci doit offrir une série de recommandations aux gouvernements respectifs pour améliorer la situation des populations des zones de montagne, compte tenu des conditions particulières de leur territoire³⁹. Dans les Hautes-Alpes, deux territoires sont choisis : le Champsaur et le Queyras⁴⁰.

Comme le rappelle R. Dumont qui, au début des années 1950, fait et publie son tour de France de l'agriculture française,

« ... en 1951 sous l'impulsion du dynamique directeur des Services agricoles, M. Deperraz, a été créé dans le Queyras un centre d'études techniques épaulé en 1952 par une zone témoin qui apportent des facilités de

³⁵ Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale.

³⁶ Cela participera aux prémices de la 1^{re} loi Montagne 1972.

³⁷ Il va d'ailleurs présenter les résultats de la zone témoin aux « Journées sur les problèmes économiques et sociaux de la population montagnarde européenne », organisées en Allemagne, et qu'il publie dans *L'évolution de l'agriculture de montagne*, synthèse des différentes actions, 1959.

³⁸ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

³⁹ Voir l'enquête orale réalisée par A.-M. Granet avec M. Fonseca, juillet 2002, et GERBAUX Françoise, *La genèse de la politique de la montagne. Le cas des mesures de la politique agricole 1945-1973*, Thèse, Université Grenoble 2, 1983.

⁴⁰ La zone témoin du Queyras, ADHA, 1042 W 7, et CHAUVET Pierre, LEYNAUD Émile, *Champsaur-Valgaudemar, la mutation d'une région*, Gap : Louis-Jean, 1971.

financement. Les agriculteurs les plus évolués ont été ainsi incités à des efforts de modernisation et d'intensification dont il est permis de se demander s'il est toujours indiqué [sic] »⁴¹.

Pour ces experts qui défendent une agriculture modernisée, le principal problème tient à la petite taille des propriétés et plus encore à celle des parcelles, rendant impraticable la mécanisation qu'ils appellent de leurs vœux. C'est d'ailleurs ce qu'ils cherchent à évaluer dans les enquêtes, une démarche particulièrement difficile, voire impossible avec les chiffres transmis, sans compter la réalité complexe de l'indivision, dans des territoires où les migrations sont une donnée de la longue durée. Cela les incite à conduire une politique volontariste de remembrement, difficile à accepter et à faire accepter, et mène à un non-dit, l'abandon de certaines exploitations. Si leur détermination est forte pour initier ces remembrements, ces derniers ne sont réalisés que très lentement et très progressivement, en plusieurs étapes, aussi bien en altitude que dans les fonds de vallées proches (celle de la haute Durance en particulier), pour aboutir seulement quelques décennies plus tard (années 1980) et pour les « meilleures » terres. Ils organisent des voyages en Autriche et en Suisse pour faire accepter cette évolution aux agriculteurs décidés à tenter l'aventure, qui deviennent les passeurs-expérimentateurs de cette expérience comme de l'évolution de leurs territoires. Deperraz et Chauvet s'appuient fortement sur le syndicalisme agricole, notamment sur la JAC⁴². Par des subventions, les agriculteurs, surtout les jeunes, sont incités à moderniser les étables et à se mécaniser. En parallèle est organisée la formation des jeunes par le biais des CETA⁴³. En effet, ce projet envisage la conversion de l'agriculture en l'inscrivant dans un ensemble complet qui vise à la transformation des territoires et des sociétés. Au-delà de la formation des jeunes (notamment avec le développement des collèges et des lycées agricoles, domaine réservé des ingénieurs des services agricoles) sont prévues la modernisation de l'habitat et de l'équipement domestique, l'installation d'équipements sportifs, la mise en place de prestations sociales, l'implantation d'activités

⁴¹ DUMONT René, *Voyages en France d'un agronome*, éd. 1961, partie sur « l'agonie du Haut-Queyras ». R. Dumont propose la solution de la transhumance inverse, déjà proposée par F. Briot à la fin du XIX^e siècle et que certains agriculteurs pratiquent de fait.

⁴² Jeunesse agricole catholique. Voir sur ce point la tentative équivalente en Isère et en Savoie : BRUNIER Sylvain, *Conseillers et conseillères...*, note 14.

⁴³ Centre d'études techniques et agricoles.

culturelles ; autant de mesures qui doivent inciter et permettre aux jeunes ruraux (sous-entendu modernes et dynamiques) de demeurer dans les hautes vallées. On couple à cette « modernisation » le développement d'activités complémentaires, l'artisanat (sous forme de coopérative) et le tourisme, que les techniciens voient comme une grande nouveauté. Dans leurs écrits et lors des rencontres avec les habitants⁴⁴, ils présentent ces dernières comme l'unique solution pour rendre viables les exploitations et permettre de dégager des ressources supplémentaires suffisantes, destinées à épauler la rénovation agricole.

En proposant la notion d'agrotourisme, ces ingénieurs et ces techniciens semblent découvrir la réalité de la pluriactivité. Travail saisonnier et pluriactivité sont décrits comme des concepts récents, la solution moderne pour fixer sur place la population, spécifiquement la population jeune, et au final comme les fers de lance de la survie des vallées. Rares sont les auteur-e-s⁴⁵ à évoquer l'ancienneté de la pluriactivité et l'organisation saisonnière pourtant constitutives des sociétés alpines.

« L'exploitation agricole à temps partiel est caractéristique des régions de montagne. [...] C'est l'adaptation nécessaire des régions de montagne particulièrement défavorisées [...] Dans le Briançonnais, le Queyras et le Haut-Embrunais, les agriculteurs ont orienté leur activité vers l'élevage. Le tourisme a amené une double activité et a permis le maintien de la vie rurale mais une concurrence se fait sentir dans le domaine foncier. »⁴⁶

Là encore, on semble oublier qu'au début du xx^e siècle, un certain nombre d'initiatives de même nature avaient été lancées, comme, dans le Queyras, la coopérative des jouets à Arvieux ou la mine de cuivre

⁴⁴ Ce que m'ont confirmé les témoins que j'ai rencontrés sur le sujet ; voir entretiens et discussions d'A.-M. Granet-Abisset avec M. Meyer, ingénieur agricole (Gap), responsable de la zone témoin du Queyras (2000), J. Garcin (Molines) (2009).

⁴⁵ Comme RICARD Alain, *La double activité agricole dans les Hautes-Alpes*, Gap : Direction départementale de l'agriculture des Hautes-Alpes Statistique agricole, 1980 ; GRANET-ABISSET Anne-Marie, « Tourisme et pluriactivité : Les "nouveaux" saisonniers des stations alpines depuis les années 1960 », in TISSOT Laurent, HUMAIR Cédric, GIGASE Marc (dir.), *Le tourisme comme facteur de transformations économiques, techniques et sociales (XIX^e-XX^e siècles)*, Neuchâtel : Éditions Alphil-Presses universitaires suisses, 2014, p. 257-274.

⁴⁶ CHOLLAT-NAMY Christophe, CYPLIK Myriam, *Emploi salarié agricole et rural dans les Hautes-Alpes. Analyse et possibilités d'organisation des emplois précaires*, Gap : Isara Lyon, 1983.

à Saint-Véran⁴⁷. Plus encore, cette antériorité des transformations, l'habitude de la pluriactivité et la pratique d'autres métiers dans le cadre des migrations constituent les réalités et les expériences ancrées dans la durée qui permettent une acceptation plus facile des mesures proposées⁴⁸.

3. LE TOURISME : UNE CONCURRENCE DE PLUS EN PLUS AFFIRMÉE POUR L'USAGE DE CES TERRITOIRES

3.1. Les nouveaux experts : la concurrence entre ingénieurs agronomes et géographes pour définir le statut des territoires

Si les ingénieurs agronomes et les techniciens agricoles sont les acteurs majeurs de la construction d'une politique agricole pour la montagne, ils sont accompagnés ou concurrencés par les géographes et les sociologues qui renforcent, dans ces mêmes années, leur position et leur statut d'expert·e·s dans les politiques d'aménagement. L'intervention appuyée des géographes n'est pas nouvelle ; la tradition de la géographie vidalienne du début du xx^e siècle a déjà instauré la démarche des enquêtes de terrain et mis en place ce que l'on nommerait désormais une recherche appliquée. Pour les Alpes, il faut citer le fondateur de la géographie alpine, Raoul Blanchard, qui réalise en 1907 puis en 1922 des enquêtes très précises dans le Queyras⁴⁹. Dans sa lignée, ses collègues et/ou disciples publient de manière concomitante des études sur d'autres régions des Alpes (A. Allix, P. Arbos, J. Blache, pour ne citer que les principaux), à partir d'enquêtes fouillées, devenues des sources très précieuses⁵⁰. Encore

⁴⁷ Jean TIVOLLIER, avec la collaboration de ISNEL Pierre, *Le Queyras (Hautes-Alpes)*, Gap : Luis Jean éditeur, 1938 (réédition Marseille : Laffitte Reprints, 1977, 2 volumes).

⁴⁸ Voir *infra* l'exemple du Beaufortain.

⁴⁹ BLANCHARD Raoul, « Aiguilles », in *Revue de géographie alpine*, t. X, p. 127-160. Il fait de même dans les autres territoires, autant d'enquêtes préparatoires à la réalisation de son œuvre *les Alpes occidentales* dont le dernier tome conclusif (600 p.) est publié en 1956, chez Arthaud.

⁵⁰ ALLIX André, *Un pays de haute-montagne : l'Oisans, Étude géographique*, Paris : Champion, 1922 ; ARBOS Philippe, *La vie pastorale dans les Alpes françaises*, Paris : A. Colin, 1922 ; BLACHE Jules, *Les massifs de la Grande Chartreuse et du Vercors*, deux tomes, [Grenoble] : éditions Didier et Richard, 1931 (réédition Marseille : Laffitte reprints, 1978).

plus aboutie, citons l'étude *la Région économique des Alpes françaises*, publiée également en 1922, à la demande du ministre Clémentel⁵¹.

Après la Seconde Guerre mondiale, cette orientation est renforcée par les disciples de Blanchard, notamment le couple Veyret, alors que le service de la DATAR nouvellement créé s'appuie largement sur ces scientifiques-expert-e.s. Durant cette période, les géographes sont non seulement des observateurs et des analystes des territoires et de l'économie, mais, suivant l'optique de leur discipline, pratiquent une science tournée vers l'aménagement, participant à l'élaboration de projets et réalisant de véritables études de faisabilité. Si l'agropastoralisme était au cœur des activités agricoles analysées par les géographes dans les années 1920-1930, à partir des années 1950, c'est le tourisme qui devient l'activité économique prônée par ces derniers.

Lorsque G. Veyret-Verner publie en 1956 «Le tourisme au secours de la montagne: l'exemple de Val d'Isère»⁵², elle ne fait que porter la conception des géographes depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Dans ces années, les géographes se distinguent des ingénieurs agronomes et agricoles, qui voient dans le tourisme une activité abondant à la pluriactivité tout en restant secondaire derrière l'agropastoralisme. Ces différences de position – la place respective occupée et assignée au tourisme et à l'agriculture dans l'avenir et le développement des hautes vallées – sont sensibles jusqu'au début des années 1960, même si on peut noter la place grandissante du tourisme dans les propositions de transformations que font les ingénieurs. Toutefois, jusqu'aux années 1960, voire 1970, leurs études et leurs nombreux rapports, ainsi que ceux des techniciens de la préfecture associent étroitement les deux activités. C'est notamment le cas de Chauvet qui publie encore en 1971 un ouvrage à partir de l'expérience du Champsaur⁵³.

⁵¹ *Étude économique sur la région des Alpes françaises, XII^e groupement économique régional de chambres de commerce (Annecy, Chambéry, Grenoble, Nice, Digne, Vienne)*, Grenoble, 1922. Voir sur cette étude VEITL Philippe, *L'invention d'une région: les Alpes françaises*, Grenoble: PUG, 2014.

⁵² VEYRET-VERNER Germaine, «Le tourisme au secours de la montagne: l'exemple de Val d'Isère», in *Revue de géographie alpine*, t. 44, n. 1, 1956, p. 37-55. Il faut attendre 1991 pour voir un article qui s'interroge sur cette position générale, KNAFOU Rémy, «La crise du tourisme dans les montagnes françaises. Un système qui a fait ses preuves et son temps», in *Revue de géographie alpine*, t. 79, n. 6, 1991, p. 13-21.

⁵³ CHAUVET Pierre, LEYNAUD Émile, *Champsaur...*

Avant que le tourisme ne soit proposé comme l'unique solution économique, on cherche à diversifier les activités. Dans certaines vallées, on associe à l'agriculture de nouvelles productions spéculatives (les arbres fruitiers dans la vallée de la Durance et le Champsaur, le renouveau de la vigne dans les vallées de Savoie)⁵⁴. Dans d'autres, l'accent est mis sur l'artisanat, soit en prolongeant les tentatives développées depuis le début du siècle, comme la coopérative des jouets en bois à Arvieux déjà citée ou les fruitières, qui déjà ont remplacé les coopératives villageoises de production fromagère plus anciennes; soit en s'inscrivant dans le prolongement des anciennes productions locales (dentelle, tissu, fromages).

En sortant du seul exemple haut-alpin, on peut signaler un cas très intéressant d'application de cette politique de modernisation des années 1950-1960: un des jeunes agriculteurs du Beaufortain (Savoie) a su adapter les possibilités offertes par les ingénieurs et les techniciens et les formations reçues pour développer son territoire. À la fin des années 1970, M. Viallet, propriétaire exploitant et éleveur, se fait le porte-parole des agriculteurs du Beaufortain et constitue autour de lui un groupe de travail. Partant de l'observation de la dégradation des prairies inhérente à la diminution de l'activité agropastorale, il s'adresse à la DATAR et sollicite un programme de recherche à conduire en collaboration avec le CEMAGREF et l'INRA⁵⁵. Ce programme a pour ambition de réaliser une analyse précise, quantitative et surtout qualitative, des prairies. L'intérêt de cette recherche tient au fait qu'elle envisage le territoire dans une approche micro-locale et globale, où sont pris en compte tous les paramètres classiques (biologique, géologique, climatologique, qualité des sols, des essences et des variétés), mais aussi les systèmes d'exploitation, sans négliger le rôle des hommes qui les gèrent. Une dimension diachronique et évolutive est demandée et travaillée, aboutissant à une vraie étude longitudinale des générations d'exploitants et de leurs propriétés. Il s'agit de comprendre le fonctionnement économique du système et

⁵⁴ Ces idées ne sont pas nouvelles puisque, dès le XIX^e siècle, ces productions sont proposées comme solutions de complément. Exemple, REYNAUD F., *Le pommier cidre dans les Hautes-Alpes. Conseils aux agriculteurs des régions montagneuses*, Gap: Fillon, 1892, ou ALLIER C., « Note sur le rôle économique des fruitières dans les Hautes-Alpes », in *Bulletin de la SEHA*, 1882, p. 115-130.

⁵⁵ Centre national du machinisme agricole du génie rural, des eaux et des forêts, et Institut national de la recherche agronomique. Voir rapport cité et entretien par A.-M. Granet-Abisset avec F. Gillet, alors responsable de la DATAR Alpes, et qui a travaillé avec lui.

son efficacité – les années plus anciennes pouvant servir de référent –, pour mettre en place une production fromagère de qualité labellisée : le beaufort. Cette démarche expérimentale associe étroitement les politiques, les scientifiques et le monde agricole, qui est à la fois informateur, commanditaire et utilisateur de cette démarche et auprès de qui de nombreuses restitutions sont faites tout au long des étapes de l'étude, pour le maintien de l'agriculture en organisant une production parfaitement rentable et reconnue. L'expérience est ensuite étendue à d'autres petits territoires proches, comme les pays de Thônes et d'Abondance, qui, à leur tour, peuvent installer la production d'un reblochon labellisé⁵⁶.

Les géographes ne sont pas les seuls à porter ce discours du tourisme modernisateur. On le retrouve chez les sociologues, qui mènent également des enquêtes, dans la perspective de leur discipline, avec la même appétence pour le discours de la modernité. Ils donnent une visibilité à leurs travaux en utilisant les nouveaux médias, la radio et surtout la télévision, qui accompagnent ce mouvement. D'une certaine manière, tout en proposant une description « objective », ces supports de communication observent, participent et rendent compte de la politique de modernisation de l'agriculture et des territoires. Deux archives télévisuelles permettent de saisir ces enjeux multiples et contradictoires, avec les émissions consacrées à Bonneval-sur-Arc (1973) et surtout à Albiez-le-Vieux (Savoie)⁵⁷. Les réalisateurs d'*À la découverte des Français*⁵⁸, émission phare de l'ORTF, en tout cas l'une des plus emblématiques, viennent, pour le documentaire sur Albiez, à 15 ans d'intervalle (1957 et 1973), constater les transformations des territoires comme des sociétés. Comme son nom l'indique, le prisme

⁵⁶ FOURNY Marie-Christine, « Le tourisme dans un projet d'auto-développement microrégional : le cas du Beaufortain », in *Revue de géographie alpine*, t. 75, n. 2, 1987, p. 129-139.

⁵⁷ Émission de la série *Villes et villages* et émission de la série *À la découverte des Français*. Bonneval est situé en haute Maurienne, réalisateur L.-R. Neil; Albiez-le-Vieux est une station située en altitude au-dessus de Saint-Jean-de-Maurienne, réalisateur J. Krier.

⁵⁸ LÉVY Marie-Françoise, « À la découverte des Français, 1957-1960. Remarques sur un tour de France », et CRIVELLO Maryline, « *La télévision et l'expérience de l'altérité. À la découverte des Français (1957-1997) : Sainte-Croix-du-Verdon* », in COUSIN Bernard, CRIVELLO Maryline (dir.), *Télévision et espace régional : politiques, productions, représentations (1947-1997)*, Actes du colloque d'Aix-en-Provence (25-27 septembre 1997), Paris : INA-CNRS, 1999, p. 116-122; COUSIN Bernard, CRIVELLO Maryline, « L'écriture par l'image (1956-1963). Jacques Krier entre récit intime et discours social », in GRANET-ABISSET Anne-Marie, RIGAUX Dominique, *Images de soi...*, p. 89-98.

de la série-documentaire est double : utiliser la télévision, alors en passe de devenir un objet de consommation dans bon nombre de foyers, pour faire connaître aux Français la réalité de la société française dans sa diversité, et participer à une mission quasi civilisatrice du progrès. La structure de ces émissions est similaire. Il s'agit de construire un discours qui stigmatise l'ancien monde en voie de disparition et loue le moderne, qui a su concilier dans une pluriactivité dynamique tourisme et agro-pastoralisme.

L'exemple d'Albiez, en Maurienne, est particulièrement intéressant. Dans le reportage éponyme, on suit l'évolution du village consécutive à l'implantation de la station. S'opposent en apparence deux attitudes : ceux qui participent à la modernisation et ceux qui continuent à vivre « à l'ancienne ». Les premiers, notamment la famille du maire, investissent dans un hôtel, installent les premiers remonte-pentes, deviennent moniteurs de ski ou perchman, tiennent des magasins de sports et commencent à construire de petits immeubles pour l'accueil des touristes⁵⁹ sur leurs anciennes terres agricoles, tout en continuant à pratiquer l'agropastoralisme, avec des machines modernes (tracteur, moissonneuse-batteuse). Les seconds – dont le témoin majeur Louis Perrin – continuent à vivre avec les bêtes, loin de toute mécanisation comme des transformations techniques et économiques de l'habitat et des modes de vie. Cependant, lors d'une séquence centrale du reportage, alors que l'image montre Louis Perrin en train de récolter manuellement son fourrage, façonnant une « trousse »⁶⁰ qu'il transporte avec son mulet, avec un arrière-plan cadré sur l'hôtel neuf des « modernes du village » dominant le paysage, cet archétype du paysan archaïque indique qu'il a vendu ses terrains puisque sans descendance. Il explique que pour obtenir par le travail de la terre l'équivalent de la vente de ses terrains, il lui faudrait des décennies de labeur harassant, mentionnant ses calculs attentifs de rentabilité avec l'achat et la revente de ses actions et de ses obligations (à l'époque les charbonnages), gages de bons revenus. Tout

⁵⁹ *Mais où sont les neiges d'antan*, 19 février 1974, 2^e volet de *À la découverte des Français, sur Albiez-le-Vieux*, (1958, projeté le 30 mars 1960) production INA, visible sur INA.fr. Ce reportage s'appuie sur le travail d'un sociologue originaire de la vallée qui intervient dans le documentaire de 1958, RAMBAUD Placide, *Économie et sociologie de la montagne : Albiez-le-Vieux en Maurienne*, Paris : A. Colin, 1962.

⁶⁰ Terme désignant une masse de foin rassemblée et tenue par un système de cordes qui l'enserme et permet de la transporter.

en critiquant de manière plus ou moins vive l'évolution du « pays » et les changements apportés par le tourisme et la mécanisation, il indique les gains obtenus par la transformation des usages du foncier, dont il a su bénéficier par la vente d'une partie de ses terrains. Cette séquence montre de façon particulièrement intéressante le décalage entre les représentations véhiculées classiquement par les urbains et les réalisateurs de ces émissions, et les réalités du fonctionnement de ces acteurs locaux, dans la maîtrise de leur environnement et de ses évolutions, y compris par ceux qui paraissent appartenir au « monde ancien » et s'inscrire dans la perpétuation de l'archaïsme.

3.2. L'abandon des politiques agricoles ambitieuses pour la montagne à partir des années 1960

Dans cette politique de transformation des territoires de montagne par une économie agropastorale modernisée et productive, l'échec des zones témoins à la fin des années 1950 signe un changement dans l'attitude et dans les positions des ingénieurs agronomes et des responsables techniques des préfectures. Cela apparaît très clairement dans les articles de ces mêmes ingénieurs, dans les propos qu'ils tiennent devant les instances, et dans leur manière de conduire les enquêtes (sujets et questionnaires). Ce projet de transformation spécifique et adapté aux territoires concernés, qui envisageait d'aller bien au-delà de la modernisation technique, trouve ses limites dans les contraintes et les choix qu'impose la Politique agricole commune (PAC), et surtout dans les attentes liées à la consommation de masse de la société urbaine. Dans le Queyras, symboliquement, cette expérience s'achève dans les graves inondations de 1957⁶¹. La reconstruction qui suit l'est à double titre : c'est elle qui fonde le développement touristique et les équipements qui l'accompagnent. Le Champsaur est le seul secteur qui poursuit cette politique avec d'autres structures et d'autres expérimentations, permettant à l'agriculture et à l'élevage de continuer à faire partie des principales activités économiques.

G. Veyret-Verner, comme dit précédemment, est la plus farouche défenseuse du tourisme comme solution pour la montagne à partir

⁶¹ Il semble, mais les études devraient être affinées, que les inondations soient davantage un prétexte ou un catalyseur que la cause réelle de cet échec.

des années 1950. Dans la totalité de sa production, mais aussi dans les articles publiés dans la *Revue de géographie alpine*, moyen de diffusion et caisse de résonance de l'école de géographie alpine, le tourisme, notamment le tourisme hivernal qui connaît les prémisses d'un développement de masse, est toujours indiqué comme la seule solution économique, sociale et culturelle. Selon la géographe, l'implantation des stations de ski est « *l'adaptation de la haute montagne à l'économie moderne [...] et cette adaptation est une revanche de la haute montagne par rapport à la moyenne montagne [...] ou aux fonds de vallées qui avaient bénéficié des bienfaits de la houille blanche*⁶² ». Elle pense bien sûr au ski qu'elle voit comme le nouveau moteur du développement touristique, avec la construction des différents types de stations qui doivent transformer radicalement les territoires, les économies et les sociétés.

Les stations, notamment celles dites de la « troisième génération »⁶³ prévues et engagées au milieu des années 1960, incarnent cette nouvelle adéquation de la montagne avec la société moderne⁶⁴. Cela passe par un urbanisme et une architecture issus des travaux des géographes et des architectes urbanistes. Leurs publications et leurs rapports respectifs rendent compte du développement de certaines stations devenues des stations phares pour ne pas dire modèles : l'Alpe d'Huez ou Val d'Isère dans les années 1950, l'ensemble des stations de Tarentaise dans les années 1970. À la fin des années 1960, certaines d'entre elles sont les symboles de cette modernité à la fois dans l'architecture, le mode de gestion et le mode de vie qu'elles initient. Avoriaz est l'un de ces archétypes. Dans la conception comme dans l'exécution, ces nouvelles stations vont au-delà des premières (Chamonix ou Megève)

⁶² VEYRET Germaine, « La haute montagne. Problèmes humains », in *Les hommes et les Alpes, Recherches géographiques*, in *Revue de géographie alpine*, numéro spécial, mai 1975, p. 181-189 ; article paru dans *Acta Geographica*, 1964. L'exemple choisi dans cet article comme dans le premier est celui de Val d'Isère.

⁶³ Selon la typologie attribuée à KNAFOU Rémy, *Les Stations intégrées de sport d'hiver des Alpes françaises*, Paris : Masson, 1978, mais plus encore à Georges Cumin, ancien directeur du SEATM, (Service d'études et aménagement touristique en montagne), « Les stations intégrées », *Urbanisme*, 1970, n° 116, p. 50-53.

⁶⁴ Voir GRANET-ABISSET Anne-Marie, « La construction du "terrain de jeu alpin" », in MASSARD-GUILBAUD Geneviève, FOURNIER Patrick (dir.), *Aménagement et environnement. Perspectives historiques*, Rennes : PUR, 2016, p. 91-108.

ou de celles dites de seconde génération, adossées à des villages qui aménagent leurs alpages.

« Il est loin le temps où Maurice Michaud, premier directeur du Service d'études et d'aménagement de la montagne et ingénieur des Ponts et Chaussées, parcourait les Alpes en compagnie de Laurent Chappis, architecte urbaniste. De leur hélicoptère, ils inventoriaient les sites constructibles. Ils vont créer Courchevel en 1946, prototype de la station bâtie en site vierge. De là naît le concept de l'aménagement des stations à la française, le "Plan neige" »⁶⁵.

Ce plan, conçu dans les années 1964⁶⁶, prévoyait, comme le rappelle le journaliste de la station de FR3 Alpes lors d'un reportage, de « faire de la neige un piège à devises »⁶⁷ avec un concept de stations d'altitude très fonctionnelles, au service du ski, fondées sur un urbanisme vertical ; soit des immeubles, ces barres types de l'architecture urbaine des années 1960, en rupture complète avec l'architecture vernaculaire⁶⁸. Dans ces stations dont une partie est « sans voitures », tout est fait pour que le consommateur de ski – plus que de montagne –, puisse pratiquer son loisir dans un environnement qui lui est familier : celui des centres commerciaux urbains alors en plein essor. Le principe est d'empiler les appartements au-dessus de galeries marchandes couvertes où les vacanciers peuvent circuler sans forcément sortir et trouver tout ce qui est nécessaire à leur consommation : commerces et structures de loisirs, gages de vacances réussies. Ce plan d'envergure prévoit, après une moyenne de 10 000 lits par an, la construction de 150 000 nouveaux lits entre 1971 et 1975, répartis entre les 20 anciennes stations qui se colorent de ce nouvel urbanisme, et la construction de 23 stations entièrement nouvelles⁶⁹. L'édification de paysages totalement inédits signe la transformation radicale et pérenne

⁶⁵ SERRAZ Gabrielle, « L'héritage du Plan neige », in *Libération*, 29 décembre 1998.

⁶⁶ Porté par la commission interministérielle d'aménagement de la montagne (CIAM) créée en 1964, devenue par la suite le Service d'étude et d'aménagement touristique de la montagne (SEATM).

⁶⁷ *Montagnes Magiques, 100 ans de tourisme à l'écran*, Production INA-Labex ITEM, reportage : Le plan neige, 29 décembre 1977, FR3 Alpes, Journal télévisé.

⁶⁸ Pour une idée des architectures mobilisées pour ces stations, se reporter à la fresque *Montagnes Magiques*, notamment l'extrait déjà cité sur le plan neige, mais plus largement les différents documents sur les stations.

⁶⁹ À la même époque, on trouve la même logique d'aménagement pour le tourisme estival des plages du Languedoc-Roussillon (Mission Racine 1963).

des usages des territoires puisque l'emprise au sol de ce nouvel urbanisme (immeubles, parkings, routes d'accès) ôte définitivement à ces terres l'exploitation agropastorale.

Ces mutations fondamentales qui se sont produites et accélérées au cours de la seconde moitié du xx^e siècle posent de manière aiguë la question de la terre, de sa possession, de ses usages et surtout de son coût. Soumis à des injonctions et à des finalités différentes entre les principales parties, le foncier prend une place matérielle et symbolique forte. Un certain nombre d'habitants sont à l'initiative des stations ou simplement des programmes immobiliers, ayant compris l'intérêt économique de ces changements, avec la possibilité de développer une nouvelle forme de pluriactivité qui permet aux jeunes ou aux moins jeunes de ne pas quitter les villages, voire d'y revenir. La vente des terrains (propriété privée) devient une ressource capitale pour ceux qui en possèdent et qui acceptent de les vendre. Le renchérissement du foncier est une des conséquences majeures de cette évolution, avec les tensions qui l'accompagnent et qui s'accroissent depuis l'accélération du phénomène touristique. Des terres recensées dans les cadastres et les enquêtes administratives du xix^e siècle comme «landes et pierriers», synonymes de terres pauvres, de mauvaise qualité et jugées improductives⁷⁰, s'apprécient selon des critères urbains sans commune mesure avec la réalité. Dans les stations les plus recherchées, le coût du foncier atteint des valeurs proches des centres des grandes métropoles.

L'exemple de deux stations de même catégorie et de la seconde génération, l'Alpe d'Huez et les Deux Alpes, est exemplaire de cette gestion et d'évolutions distinctes. De taille équivalente (de l'ordre de 80 remontées mécaniques, 133 pistes pour un total de 250 kilomètres, et 30 000 lits), elles sont situées en Oisans, à une soixantaine de kilomètres de Grenoble. Toutes deux possèdent de très vastes communaux qui ont servi à l'implantation de leurs équipements dans les années 1920-1930, mais selon des modalités un peu différentes. À l'Alpe d'Huez, la station démarre dans les années 1920 en utilisant les alpages de la commune (Huez). L'histoire officielle valorise la personnalité d'A. Allemand-Martin, un professeur lyonnais, membre du Touring Club, qui en aurait été le

⁷⁰ Enquêtes de la série M des archives départementales, notamment les séries 6, 7 et 8 M (pour les ADHA) et *Enquête agricole, deuxième série, Enquêtes départementales*. 25^e circonscription. Hautes-Alpes, Haute-Savoie, Savoie, Isère. Paris: Imprimerie impériale, 1867.

fondateur⁷¹. Or, dans le même temps, quelques habitants transforment leur chalet d'alpage en hôtel avant même l'implantation de remontées mécaniques⁷². Toutefois, c'est l'usage collectif des alpages qui facilite le développement de la station : le bail, autrefois conçu pour l'accueil du cheptel, est recentré sur les équipements touristiques. Au départ, la station démarre avec les investissements de quelques propriétaires (Société du téléphérique), qui rachètent des propriétés privées pour augmenter la superficie des pâturages communaux (10 000 ha) et donc l'espace à aménager. Après la Seconde Guerre mondiale, le tourisme prend définitivement le pas sur l'économie pastorale. Les troupeaux ne sont plus destinés qu'à l'entretien des pistes. Faisant le choix d'une clientèle aisée, l'Alpe d'Huez ouvre rapidement sa gestion à des capitaux étrangers devenus majoritaires⁷³. La station des Deux Alpes se développe avec un court décalage temporel (dès 1936) et principalement dans les années 1950. Elle résulte de l'aménagement de deux alpages provenant des communes Mont de Lans (2/3) et Venosc (1/3). Même si les deux sont en conflit pour leurs alpages, elles s'entendent pour fonder une station commune, gérée jusqu'en 2009 par les propriétaires locaux, que ce soient les remontées mécaniques ou une grande partie de l'immobilier construit au cours des décennies. Les alpages continuent à être utilisés durant l'été (succession des baux constamment renouvelés) pour les troupeaux. Prenant le parti de donner à leur station une orientation sportive et familiale, ces propriétaires cèdent finalement en 2009 la gestion à la Compagnie des Alpes, un grand groupe qui dirige l'essentiel des grandes stations de troisième génération⁷⁴.

Dans le même temps, en réaction à cette nouvelle donne, d'autres modèles sont proposés. Ce sont les « stations villages », installées dans la continuité des villages existants, portées pour le Queyras par un responsable de la DATAR, P. Lamour, mais également dans d'autres territoires soit par des habitants locaux, comme Viallet déjà cité, soit par des néo-habitants comme G. André, maire de Bonneval-sur-Arc. Comme le dit Lamour, il s'agit « *pour ces villages d'assurer leur salut et leur avenir* », et de stations

⁷¹ FAVIER Élodie, *La genèse du territoire touristique d'Huez en Oisans, 1914-1936*, mémoire de master 1, 2005, et *De la culture de l'herbe à la culture de la neige. Étude comparée de deux stations de sports d'hiver en Oisans, l'Alpe d'Huez et les Deux Alpes, depuis le 20^e siècle*, mémoire de master 2, 2006, Université de Grenoble.

⁷² 1936 : 1^{er} remonte-pente construit par l'entreprise Pomagalski.

⁷³ FAVIER Élodie, *La genèse...* ; FAVIER Élodie, *De la culture...*

⁷⁴ FOURNIER Jules, *Raconte-moi Les Deux Alpes*, Grenoble : éditions l'Atelier, 2001.

« gérées par la population sans ingérence extérieure, [...] à juste titre un modèle de la rénovation rurale en montagne »⁷⁵. L'objectif vise un développement mesuré par la maîtrise conservée de la gestion, en tout cas dans les débuts, par le biais des syndicats mixtes. Les installations pour le ski (alpin ou nordique) et l'immobilier de taille modeste et limitée privilégient une clientèle familiale dans une période où le ski alpin est devenu accessible aux catégories moins aisées. Dans cette carte d'un développement qui concerne aussi bien des villages de haute altitude (1 500 à 1 800 m) que des villages des Préalpes comme le Vercors, les habitants, souvent convaincus par un leader local, ont le sentiment de garder la maîtrise de leur environnement et de leur foncier, sans être spoliés comme dans les stations intégrées.

À la fin des années 1970, la donnée « tourisme » a cependant définitivement remplacé l'agriculture dans les projets d'aménagement. En tout état de cause, elle arrive toujours en tête des activités économiques envisagées pour ces vallées. L'agriculture, qui était jusqu'alors la composante essentielle, est progressivement remplacée par d'autres activités, autant de nouvelles solutions proposées pour coexister avec les activités proprement touristiques et non plus agricoles. Le renversement de tendance est net à la fois dans les chiffres et dans la déprise agricole⁷⁶. On assiste même, sans que cela soit explicite, à la spécialisation du tourisme dans une mono-activité de fait. Cette atténuation, pour ne pas dire cette occultation de l'agriculture, se traduit dans le discours des aménageurs et des décideurs qui réfléchissent à ce que l'on n'appelle pas encore le « développement durable », concept qui fait les beaux jours de cette fin du xx^e et du début du xxi^e siècle. La concordance entre le changement de discours et la diminution des activités agricoles est sans équivoque.

En résumé, on entre alors dans un tourisme de masse qui, dans un premier temps, fonde son développement uniquement sur le ski et les activités hivernales. Il faut attendre quelques décennies avant qu'il ne redevienne aussi un tourisme estival. Une activité pour laquelle certains villages des hautes vallées, qui ont gardé leur double activité et préservé leurs paysages, peuvent disposer de ressources correspondant aux attentes de certains urbains, comme une avance sur le temps et les modes : une appréhension de l'histoire que les enquêtes n'avaient pas prévue...

⁷⁵ LAMOUR Philippe, « Le Queyras hier, aujourd'hui, demain », préface au *Guide été/hiver* réalisé par ANTOINE Serge et Mathieu, Édit. du Parc, 1988, et in LAMOUR Philippe, *Les hauts pays*, Paris : Laffont, 1982.

⁷⁶ Voir les chiffres généraux dans les recensements réguliers.

PARTIE III.

USAGES DE LA TERRE ET FACTEURS POLITIQUES

La survie et la transformation du manse au bas Moyen Âge : un phénomène montagnard ? Savoie-Dauphiné, XII^e-XVI^e siècle

Fabrice Mouthon (Université de la Savoie)

Résumé

À la fin du Moyen Âge, dans le Sud de la Savoie comme dans le Dauphiné, les secteurs d'altitude se singularisent par la forte présence d'une unité foncière spécifique appelé mas. Si le mas rappelle bien évidemment le manse carolingien, il s'en distingue par ses caractéristiques objectives. Il ne s'agit pas en effet d'une tenure familiale mais d'un ensemble de parcelles, relevant d'un même seigneur ou d'une coseigneurie. Le plus remarquable est que ce mas apparaît au moment où le vieux manse disparaît de l'Avant-Pays savoyard et dauphinois, des cluses et des basses vallées, c'est-à-dire dans le courant du XIII^e siècle. Au XV^e siècle, reconnaissances, terriers et comptes de châtelainie montrent que les mas restent une structure foncière incontournable des hautes vallées, tout en perdant peu à peu leur caractère de structure collective. À l'époque moderne, le mas n'est plus qu'un simple cadre topographique pour la localisation des parcelles.

Abstract

At the end of the Middle Ages in southern Savoy as in the neighboring Dauphiné, higher elevation areas distinguished themselves by the presence of a land use category known as "mas". Even while the "mas" is reminiscent of

the carolingian “manse”, it can be distinguished from this term and category by several objective differences. It is not, in Savoy, defined as a unit of family tenure but rather as a cluster of land parcels possessed or controlled by a noble or a small number of nobles. What is remarkable about the high elevation savoyard “mas” is that it appears about the same time as the older “manse” disappears in the lower elevation regions of Savoy, in the middle of the 13th century. Documents from the 15th century (“reconnaissances”, “terriers” and other feudal or castellany accounts) show that the “mas” remains a land use category in the higher mountain areas, even as it progressively loses its collective aspect. By the Modern Period the “mas” has become a simple toponymic reference used to localize land parcels.

Existe-t-il un particularisme de la montagne européenne en matière de structures foncières? On évoque souvent à ce propos l'émiettement du parcellaire et l'absence de grandes propriétés, deux caractéristiques souvent avancées par les géographes à propos de la montagne à l'époque contemporaine, mais que l'on retrouve déjà dans les terriers de la fin du Moyen Âge¹. Une caractéristique moins connue des secteurs d'altitude, ou tout au moins d'une partie d'entre eux, est la présence d'unités foncières atypiques et que l'on pourrait à première vue qualifier d'archaïques, dans la mesure où elles sont désignées en latin par le terme de « manse », issu du haut Moyen Âge.

Une parcelle bâtie où vivent une ou plusieurs familles, un ensemble cohérent de parcelles cultivées constituant le reste de l'exploitation, un accès à l'espace inculte, tel est le vieux manse (*mansus*) qui, aux IX^e et X^e siècles, constitue l'unité de base des donations foncières². Au contraire, la période suivante, celle des XI^e-XII^e siècles, voit l'effacement progressif du manse de la plupart des régions d'Europe au profit de nouveaux types de

¹ MOUTHON Fabrice, *Histoire des anciennes populations de montagne. Des origines à la modernité*, Paris : L'Harmattan, 2011, p. 133-134. Pour une étude de cas, RAMBAUD Placide, *Économie et sociologie de la montagne. Albiez-le-Vieux en Maurienne*, Paris : Armand Colin, 1962, p. 109-110, 223-224.

² DUBY Georges, *L'économie rurale et la vie des campagnes dans l'Occident médiéval*, Paris : Flammarion, tome 2, 1977, p. 69-70.

tenures³. En Normandie, il n'existe plus après l'an mille. En Bretagne, *mansus* disparaît après 1141. La première étape est le fractionnement en quartiers, tiers, octaves, qui finissent eux-mêmes par disparaître au profit de tenures parcellaires sans désignation particulière⁴. Le manse disparaît comme unité de perception des droits seigneuriaux au XII^e siècle en Île de France, en Lorraine, en Poitou et dans les pays charentais, au XIII^e en Maconnais, dans la vallée du Rhône, en Bourgogne et aussi, on y reviendra, dans les basses terres de la Savoie et du Dauphiné⁵. Pour expliquer cette désintégration, l'historiographie invoque à peu près partout les mêmes phénomènes : la croissance démographique, le regroupement des populations autour des églises et des châteaux, les défrichements et la fondation de bourgs et de villeneuves, la diffusion de la tenure emphytéotique, à cens ou à champart, déjà bien présente en Italie avant l'an mille, ainsi que l'ouverture progressive du marché de la terre⁶.

Toutefois, dans un certain nombre de régions d'Europe, le terme latin de *mansus* résiste dans la documentation jusqu'à la fin du Moyen Âge voire au-delà. Derrière la continuité du vocabulaire, cependant, se cachent non pas des manses-reliques protégés du temps par le conservatisme des régions de marge, mais bien de quelque chose de nouveau, une réalité foncière vivante, si l'on veut, un « avatar » du manse. Pour le désigner, le langage vernaculaire invente des termes tels que « mayne » ou « meix », dont le plus fréquent est celui de « mas », que l'on retrouve de la Catalogne au Frioul en passant par le Rouergue, le Gévaudan, le Tyrol et le Trentin⁷. Dans la Savoie et le Dauphiné du XI^e siècle, *mansus* est

³ FOURQUIN Guy, in DUBY Georges, WALLON Armand (dir.), *Histoire de la France rurale*, Paris : Le Seuil, 1975, tome 1, quatrième partie, p. 495.

⁴ FOSSIER Robert, *Enfance de l'Europe. Aspects économiques et sociaux, 2/ Structures et problèmes*, Paris : PUF, collection Nouvelle Clio 1981, p. 690-699.

⁵ BLOCH Marc, *Les caractères originaux de l'histoire rurale française*, Paris : Armand Colin, 1988, p. 194 ; DUBY Georges, *L'Économie rurale et la vie des campagnes dans l'Occident médiéval*, Paris : Aubier, 1962, tome 1, p. 214-216 ; LORCIN Marie-Thérèse, *Les campagnes de la région lyonnaise aux XIV^e et XV^e siècles*, Lyon : Imprimerie Bosc, 1974, p. 40.

⁶ CONTAMINE Philippe, BONPAIRE Marc, LEBEQ Stéphane, SARRAZIN Jean-Luc, *L'Économie médiévale*, Paris : Armand Colin 2003, p. 156-159.

⁷ Pour la Catalogne, TO Luis et l'introduction de l'ouvrage collectif *Homes, masos, Historia. La Catalunya del Nord-Est (segles XI-XX)*, Barcelona : Publicacions de l'Abadia de Montserrat, 1999, p. 7-22. Pour le Trentin et le Tyrol, MORI ENZO, HINTZER Walter, *Il maso chiuso, la sua storia e la normativa vigenti*, Bolzano : Provincia Autonoma di Bolzano-Alto Adige, 2009. Pour le Frioul, DEGRASSI Daniela, « L'economia del Tardo Medioevo », in

uniquement documenté dans les terres basses. Au cours du XIII^e siècle, il devient une particularité des terroirs de montagne, ne cessant au passage de se transformer. D'abord tenure familiale, il en vient à désigner tantôt un hameau, tantôt une structure collective de perception des droits seigneuriaux et d'exploitation du sol, avant de se transformer, à l'époque moderne, en unité de terroir, simple expression géographique assimilable à un lieu-dit.

1. DU MANSE AU MAS EN SAVOIE-DAUPHINÉ

En Savoie-Dauphiné, *mansus* n'est pas cité avant le milieu du IX^e siècle, soit deux siècles après son apparition dans le Nord-Est du royaume franc⁸. Entre 850 environ et la fin du XII^e siècle, il devient en revanche omniprésent dans les donations royales ou comtales, ainsi que dans les cartulaires d'abbaye, qui forment l'essentiel de nos sources⁹. En 1037, la donation au nouveau prieuré de Talloires, dépendance de l'abbaye de Savigny, comprend des biens localisés au sud du lac d'Annecy. Parmi eux figurent six manses dont deux, ceux de Ramponet et d'Écharvines, sont à l'origine de villages actuels¹⁰. Plus au sud, aux confins de la Savoie et du Grésivaudan, une donation consentie au prieuré dauphinois de Domène comprend vers 1080 « *tout l'alleu qu'il possède en Savoie avec ses dépendances, soit le manse de Villard-Sciar, le manse de Villar-Aimar, la chavannerie¹¹ d'Auwillar et la chavannerie que Guillaume d'Aiguebelle tient*

CAMMAROSANO Paolo (dir.), *Storia della società friulana, tome 1, il Medioevo*, Tavagnacco: Casamassima, 1988, p. 282. Pour le Rouergue, HIGOUNET Charles, « Observations sur la seigneurie et l'habitat en Rouergue du IX^e au XIV^e siècle », in *Paysages et villages neufs du Moyen Âge*, Bordeaux: Études et documents d'Aquitaine, 1975. Pour le Gévaudan, HÉLAS Jean-Claude, « Le manse en Gévaudan au milieu du XV^e siècle », in *Cadres de vie et société dans le Midi médiéval. Hommage à Charles Higounet, Annales du Midi*, tome CII, 1990, p. 172-178.

⁸ FALQUE-VERT Henri, *Les paysans et la terre en Dauphiné vers l'an mil*, Grenoble: Presses universitaires de Grenoble, 2004, p. 72.

⁹ Pour le Dauphiné, FALQUE-VERT Henri, *Les paysans et la terre...*, p. 72-77.

¹⁰ MOUTHON Fabrice, *Savoie médiévale, naissance d'un espace rural*, Chambéry: Société savoissienne d'histoire et d'archéologie, 2010, p. 31-33.

¹¹ Une chavannerie, chabannerie en Dauphiné, est une unité foncière issue du démembrement d'un ancien manse. On lui attribue par convention la valeur d'un demi-manse.

de lui»¹². Le manse semble ici se confondre avec des hameaux d'origine relativement récente. Pour le bas Dauphiné voisin, Henri Falque-Vert constate le même phénomène¹³. Paradoxalement, ces premières apparitions du manse se concentrent dans des secteurs géographiques d'où il va assez rapidement disparaître, à savoir les basses terres¹⁴. À l'inverse, les secteurs de montagne, où se concentrent les mas de la fin du Moyen Âge, restent dans l'ombre jusqu'au milieu du XIII^e siècle. Très rares sont donc les mas des XIII^e-XV^e siècles dont on peut faire remonter les origines à la période précédente, et l'on ne peut guère en citer qu'une poignée. Ainsi le manse de la Courtine, dans la paroisse d'École, en Savoie : situé dans le massif préalpin des Bauges, à environ 1 000 mètres d'altitude, il est cité dans la confirmation de la fondation du prieuré de Bellevaux par le comte Humbert II. Ce document daté des environs de 1090 est l'un des premiers dont on dispose sur les secteurs de montagne¹⁵.

Le retard de documentation concernant la haute montagne vient en grande partie de l'absence de monastères avant la fin du XI^e et le début du XII^e siècle. Cette absence découle elle-même de la faiblesse de l'implantation domaniale des grands seigneurs dans ces mêmes hautes vallées. Ceux-ci y ont des droits publics mais peu de droits fonciers à céder. Or l'ancien manse, né en même temps que le grand domaine biparti, soit au VII^e-VIII^e siècle, était la tenure type des *curtes* ou domaines aristocratiques basés sur la complémentarité tenures/réserve, dont on peine à trouver la trace en montagne¹⁶. En toute logique donc, la rareté des

¹² Cité dans BERNARD Félix, *Les origines féodales en Savoie-Dauphiné*, Grenoble : Éditions de l'auteur, 1969.

¹³ FALQUE-VERT Henri, *Les paysans et la terre...*, p. 71-80.

¹⁴ FALQUE-VERT Henri, *Les paysans et la terre...*, p. 84-92. Également FALQUE-VERT Henri, *Les hommes et la montagne en Dauphiné au XIII^e siècle*, Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, 1997, p. 182-182.

¹⁵ Publié dans MORAND Laurent, *Les Bauges, Histoire et documents*, tome 2, Chambéry : Imprimerie savoisienne, 1890, [Marseille : Reprint Laffitte, 1999], p. 377-379.

¹⁶ À propos du testament d'Abbon (739), Patrick Geary a relevé la rareté des *curtes* dans les hautes vallées et leur absence totale en Maurienne ou en Tarentaise, où le grand aristocrate possède par ailleurs des droits importants (GEARY Patrick, *Aristocracy in Provence. The Rhône basin at the dawn of the carolingian age*, Stuttgart : Anton Hiersemann, 1985). Rappelons aussi le cas des *villae* romaines dont on a trouvé de nombreux vestiges dans les basses vallées mais très peu en montagne (voir les *Cartes archéologiques de la Gaule* pour la Haute-Savoie, la Savoie, l'Isère et les Hautes-Alpes, Académie des inscriptions et Belles lettres, Paris, 1995-1999).

mentions de manse en montagne au XI^e-XII^e siècle ne doit pas seulement s'expliquer par un manque de documentation, mais doit signifier que les manses y étaient réellement très rares.

Entre le X^e et le XII^e siècle, le manse est signalé à peu près partout en Dauphiné, mais il recule déjà dans les secteurs les plus ouverts, tel le pays de Roman en phase de décollage économique¹⁷. Aux alentours de 1200, il n'est déjà plus cité que dans certains secteurs des basses terres. Son repli vers la montagne a déjà commencé et va s'accélérer dans les décennies qui suivent. Dans l'Avant-Pays savoyard, plus précisément dans la métralie de Chambuer, entre le Rhône et les monts du Chat, une notice de 1209 signale pas moins de 16 manses et 6 chavanneries¹⁸. Nous sommes ici entre 400 et 600 mètres d'altitude, au pied du col du Chat, c'est-à-dire dans un secteur certes traversé par la grande voie reliant l'Italie aux foires de Champagne et aux Flandres, mais qui demeure profondément rural. À la même époque, dans la cluse de Chambéry, la basse Combe de Savoie et le Grésivaudan, autour de 250-300 mètres d'altitude donc, le manse et la chavannerie sont encore présents, mais ils sont fortement concurrencés par les censives. On trouve ainsi quelques manses dans le censier du prieuré de Domène, qui concerne surtout le Grésivaudan de la seconde moitié du XII^e siècle, mais aucun dans les chartes de la chartreuse d'Aillon qui portent sur la Cluse de Chambéry et la Combe de Savoie des années 1210-1240¹⁹.

À la même époque, la montagne reste encore très mal connue, faute de monastères et donc d'actes de fondation, de donations ou de cartulaires²⁰. En Savoie, la première mention d'un manse montagnard date d'environ 1050 : un manse dit de Villarbéranger, en Tarentaise, est donné par l'archevêque au chapitre Saint-Pierre de Moûtiers²¹. On

¹⁷ FALQUE-VERT Henri, *Les paysans et la terre...*, p. 89-92. Également SCLAFERT Thérèse, *Le haut Dauphiné au Moyen Âge*, Paris: Sirey, 1926, p. 75-79.

¹⁸ CHIAUDANO Mario, *La finanza sabauda nel secolo XIII*, tome 3, *Le estente e altri documenti*, Torino: Biblioteca della Società Storica Subalpina (CXXXIII), 1937, p. 250-251.

¹⁹ Cartulaire de Domène, Chartrier d'Aillon, dans MORAND Laurent, *Les Bauges...*, tome 2, p. 388-465.

²⁰ CARRIER Nicolas, MOUTHON Fabrice, *Paysans des Alpes. Les communautés montagnardes au Moyen Âge*, Rennes: Presses universitaires de Rennes, 2010, p. 59-60.

²¹ *In valle Tarantasia unum mansum quod prenominatur Villare Berengeriis* (ROUBERT Jacqueline, *Les seigneuries des archevêques-comtes de Tarentaise du X^e au XV^e siècle*, Annecy: Mémoire de l'Académie de Savoie, 6^e série, 5, 1961).

le retrouve deux siècles et demi plus tard dans une extente (enquête) réalisée pour le comte de Savoie²². Villarbéranger est aujourd'hui un village de la commune de Grand-Cœur et il n'a jamais été un chef-lieu paroissial. Moins d'un demi-siècle après cette première mention, aux environs de 1090, le comte Humbert confirme la fondation du prieuré clunisien de Notre-Dame de Bellevaux dans les Bauges. Ce document évoqué plus haut signale cinq manses dont celui de la Courtine²³. Après cela, il faut attendre la seconde moitié du XII^e siècle pour voir le pouillé du chapitre cathédral de Maurienne signaler des manses et des chavanneries, soit des demi-manses. Nous sommes ici dans les paroisses de Saint-Jean, de Saint-Julien, de La Chambre et de Saint-Michel, dans la vallée principale de l'Arc à moins de 600 mètres d'altitude, mais aussi dans les paroisses d'altitude d'Albiez-le-Jeune, Albiez-le-Vieux, Beaune et Monricher²⁴.

Après le milieu du XIII^e siècle, les sources deviennent beaucoup plus abondantes, notamment en ce qui concerne la montagne. Citons les enquêtes delphinales (dont le fameux *Probus*) réalisées entre 1250 et 1265, et les extentes savoyardes, un peu plus tardives (vers 1270-1335), ainsi que les comptes de châteltenie (surtout pour la Savoie)²⁵. Or ce nouvel état documentaire confirme à la fois la disparition du manse dans les châteltenies et les mandements de basse altitude, et sa forte présence, sous l'appellation nouvelle de mas (latin *massus*) dans les vallées de montagne, ce qui constitue évidemment une surprise. Pour le Dauphiné, il suffit de comparer les deux extraits du *Probus*, édités naguère par Vital Chomel. Le premier concerne la châteltenie de Moras, en Viennois, donc en plaine, où il n'est question que de parcelles de terre, prés, bois ou de jardins tenus

²² AD Savoie, SA 3112.

²³ Texte édité dans MORAND Laurent, *Les Bauges...*, tome 2, p. 377-378.

²⁴ Par exemple: in Monte Rocherio, *hbemus tres mans et uno quoque illorum trium solidum et tres de toletta et cabanariam unam in qua ecclesia est sita* (Archives départementales de Savoie, G Maurienne 88. Cité dans MICHAUD Gabrielle, *Le chapitre cathédral de Saint-Jean-de-Maurienne du XI^e au XIV^e siècle*, Mémoire inédit de maîtrise d'histoire de l'Université de Savoie, 1997, 2, p. 392).

²⁵ Pour les extentes, CARRIER Nicolas, MOUTHON Fabrice, « Les extentes de la principauté savoyarde (XIII^e-fin XV^e siècle) : étude d'une source et de ses apports à la connaissance des structures agraires dans les Alpes du Nord », in *Terriers et plans-terriers. Actes du colloque national de l'Association d'histoire des sociétés rurales et de l'École nationale des chartes (Paris-Sorbonne, 23-25 septembre 1998)*, Paris: Publications de la Sorbonne, 2002, p. 217-242.

en censive. L'autre décrit la Vallouise, haute vallée du Briançonnais où le manse est non pas omniprésent, mais bien représenté²⁶. Dans d'autres secteurs de la montagne dauphinoise, les finages éclairés par le *Probus* sont entièrement organisés par manses et chabanneries (l'équivalent des chavanneries savoyardes). Tel est le cas du Queyras et des vallées secondaires de l'Oisans et du Briançonnais. Ailleurs coexistent les manses et les censives ou, comme disent les habitants, « *les terres qui ne sont pas d'un manse* ». Ainsi, dans le val Cluson, la paroisse d'Usseaux compte quinze manses qui couvrent l'essentiel du finage, tandis que les enquêtes n'en recensent que deux dans celle de Mentoulles²⁷.

Un peu plus tardivement qu'en Dauphiné, soit à partir de 1263 et surtout de 1272, les premières extentes (ou enquêtes) savoyardes permettent d'esquisser une géographie du manse/mas qui reste valable pour les deux siècles suivants. Si l'on part des confins nord des domaines des comtes de Savoie, les enquêtes des châtelainies aujourd'hui situées en Suisse romande, à savoir celle d'Aubonne (1273) en pays de Vaud, ainsi que celles de Rue et de Romont (1278), dans l'actuel canton de Fribourg, ne signalent aucun manse ni chavannerie. La situation est la même pour les extentes de la châtelainie de Féternes (1278) et de la châtelainie d'Yvoire (1334), situées toutes deux en Chablais, sur la rive sud du Léman²⁸. Ces cinq châtelainies ont la particularité de couvrir à la fois le Nord des États de Savoie, mais aussi des secteurs de basse ou de moyenne altitude, assez densément peuplés semble-t-il, et où la vigne est bien présente. En Viennois, à l'extrémité sud-ouest des domaines savoyards, un document de 1273 mentionne un seul manse parmi les nombreux biens reconnus en fief par les nobles de Bocozel et de La Côte-Saint-André²⁹. Nulle surprise ici, puisque, près d'un quart de siècle auparavant, le *Probus* nous indiquait déjà la disparition précoce du manse dans ces régions de plaine proches du Rhône.

²⁶ CHOMEL Vital, « Un censier dauphinois inédit. Méthode et portée de l'édition du *Probus* », in *Bulletin philologique et historique*, année 1964, Paris, 1967, p. 319-407.

²⁷ FALQUE-VERT Henri, *Les hommes et la montagne...*, 1997, p. 173.

²⁸ Pour Aubonne, Rue et Romont, voir CHIAUDANO Mario, *La finanza...*, 3, p. 1-5, 90-135. Pour Féterne, AD Haute-Savoie, SA 2986. Pour Yvoire, AD Haute-Savoie, SA 80 bis.

²⁹ Le demi-manse des Flamens, dans la paroisse de Puttigny (CHIAUDANO Mario, *La finanza...*, 3, p. 235).

Dirigeons-nous maintenant vers le cœur des possessions savoyardes. Pas plus en 1274 qu'en 1265-1266, les extentes de Chambéry ne parlent de l'organisation des terroirs de la châteltenie. Elles s'intéressent uniquement à la ville. Immédiatement au sud, l'extente de Montmélian signale bien, pour la basse Combe de Savoie, une dizaine de manses et chavanneries. En réalité, ceux-ci se trouvent rassemblés dans la seule métralie de La Thuile, petit plateau perché dont les villages se situent entre 800 et 900 mètres d'altitude, en montagne donc. Aucun manse, en revanche, n'est signalé par le même document dans la vallée de l'Isère, autour de la bourgade de Montmélian, c'est-à-dire 500 ou 600 mètres au-dessous de La Thuile. Il en est d'ailleurs de même dans les comptes de la châteltenie du lieu des XIII^e et XIV^e siècles³⁰. La métralie de La Thuile appartient au massif préalpin des Bauges, dont le cœur est occupé par la châteltenie du Châtelard. Celle-ci, bien couverte par deux extentes, l'une rédigée en 1273 et l'autre en 1335, révèle des finages paroissiaux très majoritairement organisés autour des mas³¹. Entre le rebord nord du même massif des Bauges et les contreforts de celui des Bornes, nous voici à présent dans la châteltenie d'Ugine et la vallée de l'Arly. Ici, les mas et les chavanneries sont nombreux même si, comme on le verra, ils présentent de nombreux indices de désagrégation. Ils dominent néanmoins la structure foncière de finages villageois qui s'étagent ici entre 350 mètres et 1 100 mètres d'altitude³². Obliquant vers le sud depuis Ugine, nous entrons dans la vallée de la Tarentaise, pour laquelle nous possédons une extente rédigée vers 1290. Ce long rouleau décrit quarante et un mas et chavanneries, tous concentrés dans seulement sept paroisses sur la quinzaine couverte par le document. Or, ces paroisses se trouvent sans exception en altitude. Plus bas, sur les terrasses et les cônes de déjection dominant l'Isère, entre 350 et 800 mètres d'altitude, si les pièces de vignes, les vergers et les jardins sont nombreux, on ne trouve ni mas ni chavannerie, mais seulement de petites tenures pacellaires tenues en censive³³.

³⁰ STOPIGLIA Patrick, *Les comptes de la châteltenie de Montmélian (1314-1324)*, Mémoire inédit de maîtrise d'histoire de l'Université de Savoie, Chambéry, 1998.

³¹ MOUTHON Fabrice, *Les Bauges médiévales*, Chambéry : Université de Savoie, Laboratoire LLSETI, 2009, p. 108-111 et p. 160-162.

³² PETIT Marie-Line, *La châteltenie d'Ugine : topographie et habitat d'après les extentes de 1273, 1279, 1290*, Mémoire inédit de master I d'histoire de l'Université de Savoie, juin 2006, p. 21-24.

³³ Archives départementales de Savoie, SA 3112.

D'autres documents des XIII^e, XIV^e et XV^e siècles, notamment les comptes de châtelainie et les reconnaissances foncières, complètent et confirment la géographie des mas esquissée grâce aux extentes. Pour la région située entre Genève et Annecy, les reconnaissances du chapitre Saint-Pierre de Genève, qui, au milieu du XIV^e siècle, décrivent de façon précise plusieurs villages, ne citent aucun mas mais des censives appelées ici fiefs (*feudum*)³⁴. Plus à l'est, à l'intérieur du massif alpin dans la vallée du Giffre, les comptes de la châtelainie de Samoëns pour les XIV^e et XV^e siècles ignorent superbement le mas³⁵. Plus au sud, le même type de source ne signale plus aucun mas dès la fin du XIII^e siècle dans l'Avant-Pays savoyard, la cluse de Chambéry ou la Combe de Savoie. Avant 1300, le mas a disparu de toute la Savoie du Nord (l'actuelle Haute-Savoie en gros), comme des basses terres de la Savoie méridionale.

Par contraste, en Maurienne et en Tarentaise, si l'on en croit les comptes de châtelainie non seulement du XIII^e mais également du XIV^e et du XV^e siècle, ainsi que les terriers et les reconnaissances de la même époque, les prélèvements seigneuriaux reposent en grande partie sur les mas. Pour l'année 1429-1430, le compte particulier de la châtelainie de Maurienne, particulièrement précis, ne recense pas moins de soixante-quinze mas, cinquante-huit chavanneries et dix borderies. De façon significative, dans plusieurs paroisses mauriennes, un poste *extra massum* existe pour les quelques droits fonciers qui ne proviennent pas des mas³⁶.

2. LE MAS VERS 1300 : UNE RÉALITÉ COMPLEXE ET RÉCENTE ?

Lorsque les sources administratives des principautés savoyarde et dauphinoise commencent à éclairer la haute montagne, c'est pour y marquer la forte présence des mas. Comment cette réalité documentaire

³⁴ MANTIO Cécile, GAYDON Émilie, « Valleiry jusqu'en 1536 », in GUILLERÉ Christian, SANTCHI Catherine (dir.), *Terres et pouvoirs partagés entre Genève et Savoie. Valleiry et La Joux (XI^e siècle-1754)*, Genève [etc.] : Archives d'État [etc.], 2008, p. 94-98 et 160-180.

³⁵ MEYNET Michaël, *Une châtelainie de montagne du Dauphiné à la Savoie. Samoëns, 1355-1375*, Mémoire inédit de maîtrise de l'Université de Savoie, Chambéry, juin 1999.

³⁶ COUSIN-WLOSEK Anouchka, *Compte particulier de Pierre Amblard de Chignin pour la châtelainie de Maurienne (1429-1430), étude du contenu*, Mémoire inédit de master II de l'Université de Savoie, Chambéry, juin 2007, p. 17-18 et 155-157.

peut-elle se concilier avec ce qui a été dit plus haut sur la rareté des domaines et, partant, des manses, dans la haute montagne des IX^e-XII^e siècles? D'abord, rare ne veut pas dire absent. Pour le massif des Bauges, le document de 1090 signale six manses dont l'un, le manse de la Courtine déjà cité, est divisé en six parts, indice d'ancienneté. *A contrario*, la très grande majorité des autres mas est désignée par des noms de lieux ou de personnes qui suggèrent plutôt une origine récente. Si la plupart des mas montagnards sont nouveaux (XII^e-XIII^e siècle), comment expliquer leur création au moment même où le manse achève de se désintégrer dans les basses terres? Une première hypothèse ferait des mas des tenures de défrichement, concédées entre le XI^e et le début du XIII^e siècle à des familles par les comtes et les évêques, dans des secteurs encore faiblement mis en valeur. Elle correspond à ce qu'Aline Durand a mis en lumière pour la Montagne noire et les Cévennes³⁷. *A contrario*, aucun acte évoquant directement l'installation de colons sur des mas *stricto sensu* ne vient l'étayer. Certes, les tenures de défrichement existent, notamment dans la Savoie du XIII^e siècle, depuis le haut Chablais jusqu'à la basse Maurienne en passant par la cluse de Chambéry et la Combe de Savoie, mais elles sont plutôt qualifiées d'abergement (*arbergum*) et jamais de mas³⁸. La seconde hypothèse reprend celle formulée par Luis To à propos du mas catalan, qui ferait des mas des regroupements *a posteriori* de tenures, destinés à faciliter le prélèvement seigneurial³⁹. C'est celle adoptée par Henri Falque-Vert pour expliquer la genèse du mas haut dauphinois⁴⁰.

À ce stade, le meilleur moyen de se faire une idée de ce qu'est le mas dans les montagnes de la Savoie et du Dauphiné est de partir d'un exemple. Nous prendrons celui du petit mas savoyard des Valeis, situé dans la paroisse d'Ugine, sur les contreforts du massif des Aravis, tel qu'il est décrit dans une extente comtale, rédigée en l'année 1279.

À Ugine donc, «Aymon *dou Passiour*, Jean Turgons, Jean de Celliers, Giroud, son frère, Bernard, son frère, Albert de Banges, Perret Duchemin, Bosonet, son frère, Jacquet, frère du dit Aymon, Giroud du Clos, le fils

³⁷ DURAND Aline, *Les paysages médiévaux du Languedoc (X^e-XII^e siècles)*, Toulouse: Presses universitaires du Mirail, 1998, p. 198-201.

³⁸ MOUTHON Fabrice, *Savoie médiévale...*, p. 37 et p. 93-94.

³⁹ TO FIGUEIRAS Lluís, «Le mas catalan du XI^e siècle: genèse et évolution d'une structure d'encadrement», in *Cahiers de civilisation médiévale*, XXXVI, 1993, p. 151-177.

⁴⁰ FALQUE-VERT Henri, *Les hommes et la montagne...*, p. 193.

de Cecilian, jurent être hommes liges du comte (de Savoie) et déclarent tenir de lui le mas des Valeis, contenant environ 16 jugères, situées dans le village de Banges, au-dessus de la route. Ils doivent 3 setiers d'avoine et 3 sous 5 deniers de cens, pour le mouton, 6 deniers, une tourte, une hermine et 5 couteaux quand ils font le cochon. Chaque feu du manse doit aussi payer la taille à miséricorde et le droit de *breneria*. En outre, les tenanciers doivent donner, pour le droit de pâturage, 4 faix de foin et 4 faix de paille et pour les *eschimellis* 12 deniers. Du côté des services, celui qui possède une charrue avec des bœufs ou des chevaux doit trois jours de corvée dans l'année. Celui qui n'a pas de charrue doit aider trois fois dans l'année aux dépenses du seigneur»⁴¹.

Voilà pour la reconnaissance générale du mas. Viennent ensuite les reconnaissances annexes :

«Ceux du (mas des) Valeis tiennent du seigneur (tout ce qui se trouve) depuis le nant de Prat Rond jusqu'au nant de la Lavanche et du Pré Riondet jusqu'au nant et payent pour cela 6 deniers de cens et le plaict (*placitum*). De même, ils tiennent du seigneur les Envers du Planay depuis la crête du Planey jusqu'au nant Trouble et depuis la mollie du prêtre jusqu'à la lauzière située au-dessus de la maison de Giroud du Clos et ceci, en tierce partie pour 20 deniers de cens. De même, au Moleis, (ils tiennent) environ une faucherée à un denier de cens. De même, au Planey, 3 faucherées à une obole de cens. De même, le dit Giroud (un des tenanciers du mas) tient au même lieu ou à peu près, 8 faucherées pour un tiers d'obole de cens. De même, les dits frères Duchemin tiennent, à Bellebois, des terres et prés pour 3 faucherées à 3 deniers de cens. De même, Aymon dou Passiour et ses frères tiennent, sous Prat Buschart, 3 faucherées pour 8 deniers de cens et le plaict (le droit de mutation)»⁴².

À ce qui précède, on voit déjà que le mas savoyard des XIII^e-XV^e siècles n'est pas une tenure familiale, ni même une tenure unique, sur laquelle peuvent vivre plusieurs familles comme pouvait l'être le manse carolingien et postcarolingien. Il apparaît bien comme la juxtaposition de plusieurs tenures, formant un ensemble plus ou moins cohérent et relevant d'un même seigneur ou, on le verra, d'une même coseigneurie. Les tenures qui composent le mas sont reconnues par des chefs de famille, qui peuvent

⁴¹ Édité dans CHIAUDANO Mario, *La finanza...*, tome 2, p. 214-215.

⁴² Édité dans CHIAUDANO Mario, *La finanza...*, tome 2, p. 215-216.

être ou ne pas être apparentés. Ceux-ci payent pour le mas des redevances, parfois en commun et parfois à titre individuel, et peuvent également posséder des biens à l'extérieur du mas. Ils doivent aussi des corvées et, dans un certain nombre de cas, le service militaire⁴³. Autre point important, en plus des tenures parcellaires, le mas des Valeis englobe des espaces incultes, vraisemblablement couverts de bois et de pâturages, à savoir les lieux de Prat Rond et de Prat Riondet, ainsi que le tiers des « envers » (c'est-à-dire de l'ubac) du Planay. On peut penser que l'accès à ces espaces collectifs est réservé aux tenanciers du mas dont c'est le principal privilège. En Savoie, le mas de la fin du XIII^e et du début du XIV^e siècle est donc tout à la fois un groupe de tenures, une association de tenanciers – ce que l'on appelle un consortage –, une unité seigneuriale de prélèvement, de service et d'un droit d'accès à l'espace inculte. Il en est de même du mas dauphinois décrit par Vital Chomel puis par Henri Falque-Vert.

3. FONDS DE VALLÉES ET BOURGADES RÉFRACTAIRES AU MAS

Si, après 1250, le mas n'est présent qu'en montagne, il faut noter qu'il résiste nettement moins bien dans les fonds de vallée qu'en altitude. En Maurienne, dont on vient de voir qu'elle est une terre de mas encore au XV^e siècle, une reconnaissance de 1309 portant sur le bourg de Saint-Michel, ainsi qu'une petite extente rédigée en 1322 qui décrit partiellement la paroisse voisine de Saint-Martin-d'Arc ne signalent aucun mas⁴⁴. Les deux documents recensent en revanche de nombreuses parcelles de vigne. D'une façon générale, en Savoie comme en Dauphiné, on relève une sorte d'incompatibilité entre la culture de la vigne et la présence du mas. C'est particulièrement net dans l'extente de Tarentaise de 1290, qui oppose les secteurs de fond de vallée (vers 500-600 mètres) constellés de petites parcelles de vigne, notamment à Salins, Petit et Grand Cœur, ainsi qu'à Aime, et les terroirs d'altitude structurés autour des mas⁴⁵. Les

⁴³ En Bauges, plusieurs mas cités dans les extentes doivent des tours de garde au château du Châtelard (MOUTHON Fabrice, *Les Bauges médiévales...*, p. 71-72). En Tarentaise, d'après l'extente de 1290, ils doivent parfois fournir un client ou un milicien, ou bien participer à la chevauchée comtale (AD Savoie, SA 3112).

⁴⁴ AD Savoie, SA 3096 et SA 143.

⁴⁵ AD Savoie SA 3112, peau 11, 15 et 16 pour les secteurs viticoles.

bourgs et leurs environs immédiats, qu'ils soient ou non marqués par la présence de la vigne, font également figure de véritables pôles répulsifs pour les manses et pour toute autre forme de groupement de tenures. Les finages des bourgs de Salins, en Tarentaise, d'Ugine, entre Bauges et Val d'Arly, ou encore, on vient de le voir, de Saint-Michel-de-Maurienne, excluent totalement les mas. N'existent ici que des tenures reconnues individuellement par des chefs de famille et éclatées entre de nombreuses et très petites parcelles parmi lesquelles beaucoup de vignes, de jardins et de vergers⁴⁶. Dans le massif des Bauges, la paroisse du Châtelard se partage entre un modeste bourg castral d'une cinquantaine de feux, et plusieurs villages dont le plus important est celui de Montlardier. Dans les environs immédiats du bourg, entre 700 et 750 mètres d'altitude, l'extente de 1273 décrit 60 parcelles, toutes déclarées par 47 habitants du *castrum*⁴⁷. Pas de vigne certes, mais pas de mas non plus⁴⁸. À Montlardier en revanche, c'est-à-dire de l'autre côté du Chéran et 200 mètres plus haut, les vingt et un hommes du comte de Savoie reconnaissent collectivement, en leur nom et en celui de leurs pariers ou consorts, le manse et la chavannerie de Montlardier ainsi que le moulin et la montagne de Rossanne. Aucune parcelle isolée n'est ici décrite. Le mas fait systématiquement écran entre le tenancier individuel et le seigneur.

En lui-même, pourtant, le développement d'un habitat groupé ne constitue pas à lui seul un facteur de dissolution du manse. Il existe en effet, notamment en Tarentaise et en Maurienne, de nombreux villages de montagne, comptant plusieurs dizaines de feux et à la texture bien resserrée, dont les habitants reconnaissent, dans les alentours, des parts de mas, eux-mêmes totalement dépourvus de maisons. C'est le cas à Cellier, Bonneval, Doucy, au pied du col de la Madeleine, trois paroisses à village unique, bien décrites par l'extente de 1290 ; ou encore de Termignon, en Maurienne, gros village de plusieurs dizaines de feux groupés dont le finage est pourtant organisé en mas⁴⁹. Pour comprendre l'absence des mas

⁴⁶ Pour Salin, AD Savoie, SA 3112, peau 15.

⁴⁷ Le bourg castral du Châtelard est désigné par l'extente tantôt comme *burgus* tantôt comme *castrum*.

⁴⁸ CHIAUDANO Mario, *La finanza...*, tome 2, 1937, p. 23-27.

⁴⁹ Sur les villeneuves de Savoie: MARIOTE-LÖBER Ruth, *Villes et seigneuries. Les chartes de franchises des comtes de Savoie*, Annecy: Académie salésienne, 1973.

autour des bourgs et des villeneuves, il faut donc plutôt aller chercher du côté de ce qui fait leur modernité sociale.

4. DU MAS COMME INDICE D'ARCHAÏSME ?

Le premier élément à prendre en compte est sans doute l'immigration rurale qui permet à ces localités d'exister et de croître. À la fin du XIII^e et au début du XIV^e siècle, elle semble avoir été particulièrement forte. Pour le bourg du Châtelard-en-Bauges, l'analyse des surnoms des habitants tirés de comptes de subside de 1325 et des extentes de 1273 et 1335 montre que la moitié environ de la population vient de villages situés dans la châtellenie dont il est le chef-lieu⁵⁰. Or, cet afflux d'individus venant de localités différentes contribue à faire du bourg un univers nettement plus individualiste que les villages qui l'entourent, qui sont eux structurés autour de quelques parentèles. Toujours à en croire les extentes, mais aussi les comptes de subside (liste de feux fiscaux du XIV^e siècle), on n'y trouve pas ou très peu de frêrèches parmi les bourgeois, alors qu'elles sont plus nombreuses dans les villages, et même de plus en plus fréquentes à mesure qu'on avance dans les XIV^e et XV^e siècles⁵¹. On y trouve aussi beaucoup moins de répétition des mêmes patronymes dans les listes d'habitants⁵². Cet individualisme relatif que l'on trouve dans les bourgades ne doit guère favoriser les structures collectives telles que les consortages, ces associations de tenanciers, qui gèrent les mas et autres chavanneries.

Autre facteur à prendre en compte : les franchises, dont la plupart des bourgades savoyardes bénéficient, et qui ont conduit au démantèlement du système de prélèvement coutumier basé sur le mas. De celui-ci ne subsiste généralement pour les bourgeois que le cens et le toisé, c'est-à-dire une redevance sur les parcelles bâties⁵³. Or, c'est bien l'existence d'un système de prélèvement complexe, bénéficiant souvent à plusieurs seigneurs, qui

⁵⁰ MOUTHON Fabrice, *Les Bauges médiévales...*, p. 208-210.

⁵¹ CARRIER Nicolas, MOUTHON Fabrice, *Paysans des Alpes...*, p. 182-187.

⁵² Pour Ugine, voir VINCENDET Patricia, *La châtellenie d'Ugine : anthroponymie et famille, du XIII^e au XVI^e siècle*, Mémoire inédit de maîtrise d'histoire de l'Université de Savoie, Chambéry, 2000.

⁵³ MOUTHON Fabrice, *Savoie médiévale...*, notamment p. 46-57.

justifie en grande partie l'existence des mas. La simplification observée lui enlève ainsi une partie de sa raison d'être. À Ugine, s'il n'y a pas de mas autour du bourg, quelques bourgeois sont possessionnés dans les mas ruraux situés à la périphérie de la châteltenie. Or, au milieu des autres tenanciers qui constituent le consortage des mas, tous villageois, ces mêmes bourgeois se réclament de leur statut personnel pour se déclarer exempts de la taille (réputée servile) et pour refuser d'accomplir la plupart des services, y compris le service militaire, qui font la spécificité du mas⁵⁴. De leur côté, les commissaires aux extentes ne semblent soulever aucune objection à ces demandes qui visent à rompre la solidarité des tenanciers, là encore l'une des raisons d'être du mas. Et pourtant, il semble bien que la disparition du mas autour des bourgs précède, dans l'ensemble, l'octroi des franchises dont la plupart ne sont pas antérieures au xiv^e siècle. C'est particulièrement net dans le cas du Châtelard-en-Bauges. Lors de la première extente, datée de 1273, les habitants du *castrum* y sont encore taillables à miséricorde sans que leurs terres ne relèvent d'aucun manse. Les franchises du Châtelard sont accordées en 1301 et ne viennent en rien transformer une structure foncière déjà « moderne ».

En l'absence de textes probants, il faut se résoudre, pour tenter d'expliquer la disparition précoce des mas autour des bourgades de montagne, à rester encore une fois dans le domaine de l'hypothèse. La plus convaincante repose, selon moi, sur la vigueur de l'économie monétaire des petites villes et des bourgs, qui fait naître et croître une élite et alimente un marché foncier plus actif. C'est ce que révèle l'analyse du poste des lods et ventes des comtes de châteltenie, un bon marqueur du dynamisme des mutations foncières. Que constate-t-on en effet? D'abord que le nombre d'items de ce poste de recettes s'allonge irrésistiblement entre les années 1260, date des premiers comptes conservés, et l'arrivée de la Grande Peste (1348), ceci dans toutes les châteltenies étudiées. Ensuite, que pour une châteltenie donnée, la majorité des transactions ont au moins un habitant du bourg pour acteur, et bien souvent pour objet une parcelle située à l'intérieur de celui-ci (une maison ou un jardin) ou dans ses environs immédiats. L'existence d'un marché et de foires, la présence de notaires mais aussi de prêteurs juifs, lombards ou autochtones contribuent bien évidemment à dynamiser l'économie monétaire et à fluidifier le

⁵⁴ PETIT Marie-Line, *La châteltenie d'Ugine...*, p. 21-24.

marché de la terre⁵⁵. Ce dynamisme, il est vrai, profite rarement aux couches les plus pauvres de la paysannerie, mais plutôt à une poignée de notables, que l'on voit prendre à ferme offices et droits comtaux et racheter parcelles de terre, maisons et moulins⁵⁶. Henri Falque-Vert trouve les mêmes corrélations pour le haut Dauphiné. Pour expliquer la disparition précoce du mas, il met en avant la proximité d'une bourgade à forte vocation commerçante comme Briançon et l'ouverture des vallées de la Doire Ripaire et de la Durance au grand commerce transalpin. À l'inverse, pour le même auteur, le mas résisterait bien mieux dans les vallées ou les paroisses plus isolées des vallées supérieures de l'Oisans, du Queyras, de la Vallouise et du Valcluson⁵⁷.

5. OU COMME CADRE PARMIS D'AUTRES D'UNE ÉCONOMIE COLLABORATIVE ?

Le maintien du mas dans les vallées secondaires du haut Dauphiné ne serait pas seulement lié au retard économique, mais aussi à l'existence d'un système de cogestion du prélèvement seigneurial réparti entre le dauphin d'une part, et une petite noblesse montagnarde particulièrement besogneuse de l'autre⁵⁸. C'est même cette nécessité de cogérer des revenus seigneuriaux très imbriqués qui aurait constitué l'une des raisons majeures de l'introduction du mas dans ces vallées. Intéressantes, ces hypothèses ne semblent pas à elles seules pouvoir expliquer le succès du mas. Ainsi, la dispersion des droits fonciers n'est pas spécifique aux secteurs de haute montagne, ni n'implique la survie ni même l'existence de structures telles que les mas. Pour la châtellenie savoyarde d'Évian-Féterne, au bord du Léman, donc vers 400 mètres d'altitude, l'extente de 1278 révèle l'extrême éparpillement, mais aussi l'extrême imbrication des droits fonciers, puisque l'on compte quasiment autant de titulaires de cens que

⁵⁵ Les comptes des biens et créances des juifs de la châtellenie d'Aiguebelle pour 1348 montrent que 19 juifs de cette bourgade de Maurienne détiennent 1 338 créances, dont la plupart sont des paysans résidant dans un rayon de 7,5 km autour d'Aiguebelle. Voir RAMIRES Olivier, *Les juifs en Savoie (1300-1430)*, Mémoire inédit de maîtrise de l'Université de Savoie, Chambéry, 1994, p. 74-78.

⁵⁶ Prosopographie des notables du Châtelard dans MOUTHON Fabrice, *Les Bauges médiévales...*, p. 213-217.

⁵⁷ FALQUE-VERT Henri, *Les hommes et la montagne...*, p. 198 à 205.

⁵⁸ FALQUE-VERT Henri, *Les hommes et la montagne...*, p. 198 à 205.

de tenanciers payant ceux-ci. On y relève aussi, dès la fin du XIII^e siècle, l'absence totale de tout ce qui ressemblerait à un mas⁵⁹. De même, l'argument de l'isolement et donc du retard économique de la montagne fonctionne mal dans les vallées principales de la Tarentaise et surtout de la Maurienne, traversées par un trafic commercial assez dense, polarisé par les cols du Petit-Saint-Bernard et du Mont-Cenis. Pour la Maurienne, Michael Gelting a montré les fortes interactions entre la vie économique locale et le grand trafic du Mont-Cenis⁶⁰. Au début du XV^e siècle, les comptes de péage de Chambéry révèlent l'importance des arrivées de fromages en provenance des plus hautes localités de la Tarentaise, à savoir Tignes et Val d'Isère. Or, de façon surprenante, ce trafic, fromage contre sel et autres articles venus d'en bas comme le fer ou le poisson salé, n'est pas dominé par les habitants des bourgades. Il est au contraire aux mains de résidents des villages les plus reculés, dont une majorité sont des marchands-paysans qui participent ainsi à ce que l'on peut appeler une véritable modernité économique⁶¹. Le même type de sources nous montre d'ailleurs les paysans des Bauges et de la Chartreuse (du moins les plus aisés d'entre eux) fortement impliqués dans l'embouche des jeunes bovins, qui sont écoulés ensuite dans les bases vallées ainsi qu'à Chambéry. Or, en Chartreuse comme dans les Bauges, le mas est partout présent, encore à la fin du XV^e siècle et même dans les reconnaissances du début du XVI^e siècle. Notons qu'en Queyras, donc dans le haut Dauphiné, un document de 1390 montre l'existence d'un élevage commercial fortement lié aux foires de Guillestre et de Briançon. Il s'agit là encore d'un indice de modernité dans une vallée dépourvue de bourgade et où les mas sont particulièrement nombreux⁶².

⁵⁹ MOUTHON Fabrice, « La famille et la terre. Exploitations paysannes au sud du Léman à la fin du XIII^e siècle », in *Revue historique*, 624, 4, 2002, p. 892-937.

⁶⁰ GELTING Michaël H., « Saint-Michel-de-Maurienne au XIV^e siècle d'après les comptes de la châtelainie : ville d'étape, foire régionale, bourg rural », in DUBUIS Pierre (dir.), *Ceux qui partent et ceux qui restent. Études sur les trafics transalpins et leur impact local. Actes du colloque de Bourg-Saint-Pierre (23-25 septembre 1988)*, Saint-Maurice : Éditions du Bimillénaire du Grand Saint-Bernard, 1989, p. 37-56.

⁶¹ MOUTHON Fabrice, « Marchands de fromages des montagnes de Savoie au XV^e siècle », in NIJENHUIS-BESHER Andreas, PÉPY Émilie-Anne, CHAMPELEY Jean-Yves (dir.), *L'Honnête homme, l'or blanc et le duc d'Albe*, Mélanges offerts à Alain Becchi, Chambéry : Université de Savoie, Laboratoire LLSETI, 2016, p. 261-275.

⁶² MOUTHON Fabrice, « L'inventaire du bétail dans une communauté alpine de la fin du XIV^e siècle », in *Histoire des sociétés rurales*, 27, 2007, p. 91-120.

Au vrai, la vigueur de l'économie monétaire dans les vallées de haute montagne, attestée par de nombreuses sources, n'est pas forcément incompatible avec un certain archaïsme des structures agraires ni avec une certaine rigidité du marché foncier⁶³. Les champs exigus et dispersés ainsi que les jardins minuscules servent uniquement à assurer les bases de la subsistance, pas à gagner de l'argent. C'est l'investissement dans l'élevage spéculatif, pour la laine, la vente d'animaux sur pied ou le fromage, et non l'achat de parcelles de terre, qui représente ici la modernité économique. Pourtant, selon moi, la raison majeure de la longue survie du mas de montagne se trouve sans doute ailleurs, dans l'existence des structures collectives que l'on appelle les pareries ou les consortages, et dont l'omniprésence aux XIII^e, XIV^e et XV^e siècles semble également constituer une caractéristique des secteurs montagnards⁶⁴. Ces consortages, qui n'ont rien à voir avec les mas, sont des associations volontaires d'exploitants chargés de la gestion d'équipements collectifs, tels que des moulins, ou d'espaces communs tels que les forêts ou les montagnes pastorales⁶⁵. En Savoie notamment, il existe entre le XIII^e et le XV^e siècle au moins autant d'alpages possédés et exploités par ces collectifs d'éleveurs que par des communautés d'habitants. Dans le haut Dauphiné comme dans les vallées savoyardes de la Maurienne et de la Tarentaise, les canaux d'irrigation sont toujours gérés par des consortages, jamais par les communautés. Or, comme nous l'avons vu, les mas sont bien des collectifs de tenanciers, des consortages, avec leurs dirigeants (celui ou ceux dont les noms viennent en tête voire seuls dans les reconnaissances), sans doute leur assemblée (quelques rares indices) et leur règlement (coutumier et donc oral). On peut donc penser que la gestion collective de droits fonciers, délaissée dans les basses terres et aux environs immédiats des bourgades de montagne au profit d'un certain individualisme, ait mieux résisté dans les secteurs d'altitude où la culture locale était favorable à ce que l'on pourrait appeler, non sans anachronisme, la gestion collaborative.

⁶³ CARRIER Nicolas, MOUTHON Fabrice, *Paysans des Alpes...*, p. 275-288.

⁶⁴ CARRIER Nicolas, MOUTHON Fabrice, «Les extentes...», notamment p. 231-236. Également, MOUTHON Fabrice, «Entre familles et communautés d'habitants: les pareries dans les Alpes savoyardes des XIII^e et XIV^e siècles» in MARCILLOUX Patrick (dir.), *Les hommes en Europe*, Paris: Éditions du CTHS, 2002, p. 97-120.

⁶⁵ MOUTHON Fabrice, *La naissance des communs. Eaux, forêts alpines dans les montagnes de Savoie (XII^e-XVII^e siècles)*, Chambéry: Société savoisiennne d'histoire et d'archéologie, 2016, notamment p. 95-111.

Au xv^e siècle finissant, le mas est encore bien présent dans les hautes vallées de la Savoie du Sud comme dans celles du haut Dauphiné. Les comptes de la châteltenie de Maurienne alignent toujours les noms des consorts qui reconnaissent les mas et parfois même les canaux d'irrigation dépendant de ceux-ci. Ainsi, en 1430, le consortage des tenanciers du mas Varnier de Termignon, une paroisse d'altitude, reconnaît, par l'intermédiaire de dix-huit des siens, devoir payer six sous au châtelain ducal en échange du droit de détourner les eaux courantes afin d'irriguer leurs prés⁶⁶. Pourtant, s'il est toujours question de mas dans les sources, des indices montrent que beaucoup de ceux-ci sont de plus en plus des coquilles vides dont la structure collective tend à se dissoudre. Du côté des seigneurs en effet, les reconnaissances et les terriers montrent qu'à compter du xiv^e siècle, les cadres de référence privilégiés pour la levée des droits sont la paroisse d'une part et le feu d'autre part. Les reconnaissances se font de façon individuelle, jamais par mas. Chaque tenancier reconnaît les parcelles qu'il tient dans les différents mas et en dehors des mas. Le caractère de plus en plus formel de la procédure d'élaboration de ces documents, par ailleurs fortement influencée par le droit romain, renforce le contrôle individuel des tenures aux dépens des structures collectives comme le mas⁶⁷. Enfin, l'introduction de la fiscalité publique, le subside en Savoie, la taille en Dauphiné, ignore complètement le cadre du mas au profit là encore de la paroisse et du feu⁶⁸. Cette transformation correspond en partie à la « mutation du pouvoir comtal »⁶⁹ et en partie à la montée de la communauté paroissiale, reconnue structure principale d'organisation et de représentation des populations montagnardes aux dépens des hameaux et des mas. Reconnue par l'autorité supérieure, dotée en tant qu'*universitas* d'une personnalité juridique, la communauté paroissiale devient peu à peu une quasi-commune dotée d'un exécutif,

⁶⁶ Compte particulier de Maurienne pour 1429-1430. AD Savoie, SA 16084.

⁶⁷ CARRIER Nicolas, MOUTHON Fabrice, « Les extentes... », p. 221-227.

⁶⁸ Exemple dans GELTING Michaël H., « La communauté rurale, rouage de l'administration fiscale : l'exemple de la Maurienne (xiv^e-xv^e siècle) », in VARANINI Gian-Maria (dir.), *Le Alpi medievali nello sviluppo delle regione contermini*, Napoli : Europa-mediterranea quaderni 17, 2004, p. 17-34.

⁶⁹ VARANINI Gian-Maria, « Les mutations du pouvoir comtal en Maurienne », in *Amédée VIII-Félix V, premier duc de Savoie et pape (1383-1451). Actes du colloque international de Ripaille-Lausanne, octobre 1990*, Lausanne : Fondation Humbert II et Marie José de Savoie, 1992, p. 215-228.

d'un personnel d'exécution, d'un budget voire d'une fiscalité propre⁷⁰. À l'inverse, les consortages perdent de leur légitimité et donc de leur importance. Plus encore que les sociétés d'alpages ou que les consortages d'irrigation, qui survivent jusqu'à l'époque contemporaine, les consortages de hameau et les mas peinent à passer devant le notaire ou à agir en justice pour leur propre compte. Enfin, si les hameaux parviennent à se regrouper autour de la gestion du four, de la chapelle et du moulin, les mas perdent ce qui assurait leur cohésion, à savoir un accès privilégié à l'espace inculte, là encore au profit des communautés paroissiales.

Dans les Bauges, la reconnaissance de 1509 fait encore référence aux vieux mas des extentes, notamment à celui de La Courtine, déjà cité en 1090⁷¹. À la différence des extentes de 1273 et 1335, cependant, où les aveux se faisaient par mas, les références aux mas et aux chavanneries ne sont ici qu'incidentes, servant à situer topographiquement une parcelle reconnue par un tenancier. Seuls les droits d'usage dans les bois de mi-versant dépendants du mas font l'objet d'une reconnaissance certes individuelle, mais dite *pro indivisio* avec les autres tenanciers⁷². Michaël H. Gelting a pu étudier et partiellement publier une série de reconnaissances des XIV^e-XVI^e siècles portant sur le mas Diderens à Hermillon, en Maurienne, ainsi que des pièces de procédure concernant le même mas⁷³. On constate en parcourant ce dossier qu'à partir du XV^e siècle, ce sont «les hommes d'Hermillon», donc la communauté paroissiale, et non plus le collectif des tenanciers du mas, qui défend les intérêts de ceux-ci, adressant une supplique au duc et désignant un procureur. En 1529, les syndics d'Hermillon, jugés responsable du non-paiement de certains droits portant sur le mas Diderens, sont même emprisonnés par le châtelain ducal. Il n'est par contre pas question de représentants du consortage. Ces remarques tirées des sources savoyardes valent également pour le Dauphiné, notamment pour l'Oisans. Les

⁷⁰ CARRIER Nicolas, MOUTHON Fabrice, *Paysans des Alpes...*, notamment p. 113-134.

⁷¹ AD Savoie, SA 2962, pièce 2.

⁷² AD Savoie, SA 2962, pièce 2, folio 333: *Item, partem sua pro indivisio cum suo partiis de dicto masso es Denoz tenentibus quarum universarum et singulorum pascorum tepparum exertorum incultorum exitentes et situates infra dictum massum es Denoz.*

⁷³ GELTING Michaël H., «Les hommes, le pouvoir et les archives; Autour des reconnaissances du mas Diderens à Hermillon», in *Études savoisiennes*, n. 3, 1994, p. 5-44. En 1436, ce mas comptait 200 parcelles tenues par 57 familles. En 1529, le même nombre de parcelles est reconnu par 95 tenanciers.

mêmes mas cités dans les enquêtes du XIII^e siècle sont encore là dans les reconnaissances et les terriers du XV^e. Simplement, la solidarité de parier dans le paiement des droits sur laquelle les enquêtes insistent n'est plus évoquée⁷⁴. Là aussi, le mas est encore un cadre topographique commode pour localiser les parcelles reconnues, mais plus une structure communautaire active. Les autres sources dauphinoises disponibles pour le XV^e siècle, par exemple les révisions de feux, assimilent d'ailleurs le mas à un hameau, rien de plus⁷⁵. En Savoie comme en Dauphiné, le mas reste un cadre géographique de la perception des droits fonciers, mais il n'est plus ni une unité de service – les corvées, encore citées dans les extentes du XIII^e siècle, ayant disparu – ni une communauté d'exploitants.

CONCLUSION

En Savoie méridionale comme dans le haut Dauphiné, les terroirs de montagne se caractérisent par la présence massive des mas, avatars des anciens manses disparus des zones de plaines, puis des fonds de vallées, au plus tard au début du XIII^e siècle. La survie du mas dans les secteurs d'altitude peut s'expliquer pour une part par une moindre ouverture du marché foncier, due à l'investissement des capitaux des notables dans l'élevage plutôt que dans la terre, et pour le reste par l'importance en montagne des formes associatives appelées pareries ou consortages telles que celles qui rassemblent les tenanciers des mas, mais aussi les possesseurs de montagnes, de canaux d'irrigation et de moulins, les usagers des forêts et les habitants de hameaux.

Vidé de sa substance au profit d'autres structures collectives, le mas survit néanmoins à la fin du Moyen Âge. Pour trois paroisses de l'Oisans, Henri Falque-Vert note la référence aux mêmes mas et chabanneries dans l'enquête de 1250 (*le Probus*) et dans une reconnaissance du

⁷⁴ ALLIX André, *L'Oisans au Moyen Âge. Étude de géographie historique en haute montagne*, Paris : Librairie Honoré Champion, 1929, p. 60.

⁷⁵ Le mas désigne alors un village secondaire similaire aux termes concurrents de curtilage et de forest. MOUTHON Fabrice, « *Quia dicta parrochia est situata in loco remoto*. Haute montagne, culture matérielle et mode de vie au XV^e siècle à travers les révisions de feux dauphinois », in DELRIEUX Fabrice, KAYSER François (dir.), *Des plats pays aux cimes alpines. Hommages offerts à François Bertrand*, tome 2, Chambéry : Université de Savoie, laboratoire LLSETI, 2010, p. 62-63.

début du xv^e, et une autre du début du xvii^e siècle⁷⁶. Un mémoire du xviii^e siècle, rédigé dans le cadre d'un procès opposant la communauté paroissiale d'Allemont, toujours en Oisans, au duc de Villeroy, son seigneur, définit le mas comme « *un district composé d'habitations et de tous genres de possessions* », c'est à-dire comme un hameau et son finage⁷⁷. En Savoie, l'évolution est différente car le mas survit essentiellement dans les cadastres, dont l'un des premiers connus est celui de Saint-Jean-de-Maurienne en 1574. Dans les années 1730, c'est tout le duché de Savoie qui est ainsi cadastré⁷⁸. Or, les matrices ou « *tablelles* » de la fameuse Mappede Sarde situent systématiquement les parcelles mesurées dans le cadre de ce qu'elles appellent des mas. De ce fait, on trouve désormais des mas dans les secteurs d'où ils étaient complètement absents au bas Moyen Âge, à savoir les basses terres et les massifs montagneux de la Savoie du Nord. À l'inverse, en Savoie du Sud, seule une petite minorité de mas du bas Moyen Âge se retrouvent dans les mas cités dans les *tablelles* : quatre seulement sur trente et un recensés dans les extentes de 1273 et 1335 de la châtellenie du Châtelard-en-Bauges⁷⁹. Autrement dit, en dehors de l'homonymie, il y a peu de correspondance réelle entre les mas médiévaux et les mas de 1730. Pour Paul Dufournet, qui a étudié sur la longue durée les terroirs de la paroisse de Bassy, aux confins de l'Ain et de la Haute-Savoie : « *Le mas du cadastre de 1730 n'est pas l'héritier du manse. Ce n'est pas autre chose... qu'un simple lieu-dit* »⁸⁰. Il s'agirait donc, suivant le même auteur, d'une pure création des géomètres à partir du terme ancien de mas⁸¹, qui reprend parfois le nom des mas médiévaux sans en respecter les limites ni la superficie. Quoi qu'il en soit, ce mas cadastral de la période savoyarde moderne n'est plus un phénomène uniquement montagnard.

⁷⁶ FALQUE-VERT Henri, *Les hommes et la montagne...*, p. 188-192.

⁷⁷ Cité par FALQUE-VERT Henri, *Les hommes et la montagne...*, p. 196.

⁷⁸ Collectif, *Le cadastre Sarde de 1730 en Savoie*, Chambéry : Musée savoisien, 1981.

⁷⁹ Les mas du Champs, du Charmillon et du Sapey, cités dans l'extente de 1335, et le mas de La Courtine, cité en 1090, 1273 et 1335. À noter que ce dernier représentée en 1730 dix-huit journaux parcelles (un champ et dix-sept prés) pour une superficie de trente journaux alors qu'en 1335, sa superficie était de « *cent journaux environ de terres, prés et bois* » (MOUTHON Fabrice, *Les Bauges médiévales...*, p. 161).

⁸⁰ DUFURNET Paul, *Pour une archéologie du paysage. Une communauté agraire secrète son territoire : Bassy et ses alentours (Haute-Savoie et Ain)*, Paris : Picard, 1975, p. 492. L'auteur remarque notamment qu'aucun mas n'apparaît dans les reconnaissances pour Bassy, passées en 1316 et 1366.

⁸¹ DUFURNET Paul, in *Le cadastre Sarde...*, p. 157-163.

De la diversité des productions à la concurrence. Hautes et basses terres en Suisse face aux interventions institutionnelles, 1750-1914

Anne-Lise Head-König (Université de Genève)

Résumé

La division du travail en matière de production entre hautes et basses terres est apparue très tôt: élevage et produits laitiers d'une part, production céréalière surtout d'autre part, elle caractérise ces deux régions jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Outre l'environnement, les facteurs décisifs ont été ceux des influences institutionnelles. Les changements politiques et commerciaux du XIX^e siècle, et notamment la restructuration des terres céréalières dont les basses terres ont davantage profité que la montagne, ont modifié les conditions de production de ces deux espaces. Par conséquent, leurs rapports s'en sont trouvés remaniés. Leur concurrence accrue s'est traduite par une mise à l'écart – voire une éviction – des productions traditionnelles de la montagne, en raison des possibilités limitées des terres élevées pour se réorienter vers des spécialisations durables.

Abstract

Due to environmental and institutional factors, division of labour in pastoral and grain production between the highlands and the lowlands appeared early in the history of Switzerland and lasted up to the end of the eighteenth century. In addition to the environment, institutional influences were also

decisive factors. In the course of the nineteenth century, political and commercial changes modified the agricultural conditions, but these factors benefited the lowlands more than the highlands. In the second half of the nineteenth century the drastic restructuring of cereal production and its new-found specialisation in dairy production allowed the lowland economy, with its lower costs, to compete with the mountain production. Often, it managed to drive the traditional mountain productions out of the market, since these areas had only limited possibilities to reorient themselves towards sustainable specialisations.

INTRODUCTION

Jusqu'au début du XIX^e siècle, les hautes terres et les basses terres de la Suisse possèdent chacune leurs spécificités en matière de productions, en partie imposées par le milieu naturel, le climat et l'exposition, mais aussi par des structures institutionnelles. L'accent, dans les régions élevées, est mis de bonne heure sur les herbages alors que, dans les régions basses, tous les efforts ont porté sur une production accrue de grains pour couvrir les besoins d'une population croissante. La division du travail encore très prononcée à la fin du XVIII^e siècle entre régions d'emblavures et régions d'élevage s'est progressivement estompée durant les premières décennies du XIX^e siècle avec le rattrapage des basses terres de la Suisse en matière agricole, qui a rendu possible un accroissement des herbages et une réorientation de la production. Dès le milieu du XIX^e siècle, la conjoncture internationale et notamment les problèmes liés à l'écoulement de la production céréalière ont obligé différents producteurs suisses à réorienter massivement leurs activités. La réorientation a été plus difficile dans les hautes terres, mais toutes n'ont pas dû affronter les mêmes problèmes selon leur spécificité environnementale – vallées intra-alpines au climat sec, vallées humides au nord des Alpes –, leur éloignement des marchés ou leur implication dans les activités protoindustrielles. Toutefois, dès les années 1860, il ne s'agit pas seulement d'écouler en Suisse et sur les marchés étrangers une production grandissante axée sur l'élevage et ses dérivés, il faut également, dans la mesure du possible, limiter les importations étrangères produites à bien meilleur compte et qui concurrencent directement les spécialisations suisses. Cet article se propose d'examiner quelques-uns des facteurs qui, dès le milieu du XVIII^e siècle et

jusqu'au début du xx^e siècle, ont marqué la transformation des rapports entre basses et hautes terres en Suisse, et l'impact qu'ont eu certaines interférences institutionnelles sur les productions et leur écoulement sur le marché suisse et étranger.

1. L'ÉMERGENCE D'AIRES DE PRODUCTION SPÉCIFIQUES ENTRE HAUTES ET BASSES TERRES

1.1. La priorité à l'élevage et aux produits laitiers dans les hautes terres

Deux éléments essentiels ont contribué à la réorientation des productions des hautes terres à la fin du Moyen Âge: d'une part la demande croissante de viande, de fromage et de cuir, émanant des villes du Plateau suisse et surtout de l'étranger, et d'autre part la capacité financière qui en a résulté et qui a permis aux communautés de montagne de s'émanciper de toutes, ou pour le moins de la plupart de leurs redevances seigneuriales et ecclésiastiques et de se spécialiser ainsi dans la production herbagère. Dans les Préalpes et les Alpes, l'accroissement progressif des herbages aux dépens des emblavures est un phénomène général durant tout l'Ancien Régime¹. Il s'agit souvent d'un processus pluriséculaire fortement influencé par le type de demande, les limites naturelles et les oppositions institutionnelles. Mais, dans les basses terres, l'importance des surfaces consacrées aux emblavures, faute d'engrais suffisant, a freiné le développement d'une activité d'élevage et de production laitière importante.

Au sein du monde alpestre, la réorganisation de l'espace et du mode de production a fortement varié pour deux raisons. La première était le rapport entre la capacité d'estivage et celle de l'hivernage, un surplus d'estivage important impliquant le recours à la location de vaches. La seconde était le type de demande: s'agissait-il surtout d'exporter une production vers les marchés urbains, ou au contraire en premier lieu

¹ Un exemple parmi d'autres: La commune de Kerns, dans le canton d'Obwald, compte 21 alpages en 1698, mais déjà 28 en 1805. Voir RINGWALD Fritz, *Wirtschaft und Besiedlung des Kantons Obwalden*, Luzern: Haag, 1934, p. 54.

de produire pour l'autoconsommation et une demande régionale? L'on observe donc de très fortes différenciations des productions au sein de l'aire alpestre: une production de fromages gras et mi-gras avec davantage de substitution des bovins aux ovins en Suisse occidentale, facilitée par l'existence d'alpages souvent moins élevés qu'en Suisse centrale ou orientale; une combinaison de productions avec l'exportation de bétail sur pied et de fromage en Suisse centrale, également la conséquence d'une adaptation croissante à la demande de fromage gras²; le maintien des ovins aux Grisons en raison des formes d'exploitation des alpages et d'une demande étrangère (italienne) de fromages de brebis, alors qu'en Suisse orientale (Saint-Gall, Appenzell) se maintiennent des productions plus traditionnelles de sérac et de fromages maigres acidulés qui coexistent avec celle du beurre.

Bien entendu, les conditions naturelles ont également été un facteur déterminant dans le choix des productions, et l'emphase mise sur l'herbe varie donc aussi du fait des conditions de production très inégales et des possibilités de diversification. La bonité des terres est un facteur de différenciation important des productions, alors que la surface herbagère nécessaire à l'estivage d'une vache est déterminée par l'altitude, le climat et l'exposition, et peut varier du simple au quintuple, ce qui explique d'énormes diversités quant à la capacité productive des alpages.

Sur le versant nord des Alpes, la proximité de marchés urbains relativement importants (à l'échelle suisse) susceptibles d'approvisionner les régions élevées a facilité l'abandon progressif et presque généralisé de la céréaliculture au profit d'activités plus rémunératrices, ce qui explique le constat fait les années 1830 que le canton de Unterwald tout entier ne possède pas une seule charrue et que le peu de culture qui s'y pratique encore se fait à la bêche. La Suisse centrale préfère donc exporter du bétail sur pied et du fromage vers les villes d'Italie – des activités rémunératrices – et, en contrepartie, acquérir ses blés à Zurich et à Lucerne dès les ^{xvi}^e et ^{xvii}^e siècles³. Quant aux cantons de la Suisse orientale, fortement protoindustrialisés, ils tirent jusqu'au milieu du ^{xix}^e siècle leurs blés des

² La conversion à la fabrication de fromage gras date du ^{xvii}^e siècle dans le canton de Nidwald. Voir *Geschichte des Kantons Nidwalden*, vol. I, Stans: Historischer Verein Nidwalden, 2014, p. 143.

³ Encore faut-il préciser, comme l'a montré Bircher, que la Suisse centrale et l'Oberland bernois n'ont toujours été que des consommateurs très modestes de céréales. Voir

pays allemands, même pour l’approvisionnement de leurs régions basses pourtant aptes à cette culture. En effet, leurs coûts de production sont plus élevés que ceux des producteurs du sud de l’Allemagne qu’ils n’arrivent pas à concurrencer⁴. Les vallées sur les contreforts septentrionaux du Jura sont pour leur part ravitaillées par le marché bâlois.

En revanche, dans les communautés des vallées intra-alpines davantage axées sur l’autosubsistance, il n’existe autour de 1800 que peu d’exploitants dénués de quelque parcelle emblavée, une pratique qui se maintient jusqu’au début du xx^e siècle, souvent dans un système de culture alterne (*Egartenwirtschaft*) que ce soit en Valais, dans les Grisons ou au Tessin⁵. Et lorsque l’aridité des terres pouvait être surmontée par l’irrigation, l’arboriculture fruitière et la viticulture surtout, que ce soit en pays grison ou valaisan, ont contribué à la diversification des productions, et ceci bien avant que les cultures fruitières ne se développent à grande échelle comme en Valais, dès la seconde moitié du xix^e siècle⁶.

Le développement de la production en montagne a nécessité et suscité un certain nombre de régulations qui reflètent des préoccupations fort diverses et des interventions qui se situent à divers échelons du pouvoir, avec des éléments d’autorégulation dans le cas des corporations et des communautés rurales, ou des interventions de l’autorité souveraine.

Ces interventions que l’on peut aussi qualifier parfois d’interférences peuvent être regroupées en trois catégories : la gestion des ressources naturelles ayant pour objectif de limiter les risques de surexploitation, les problèmes d’approvisionnement et de consommation, et les questions fiscales.

Les risques qu’entraînent l’affectation des terres à l’élevage et la politique poursuivie par les propriétaires privés et par différentes

BIRCHER Ralph, *Wirtschaft und Lebenshaltung im schweizerischen “Hirtenland” am Ende des 18. Jahrhunderts*, [Lachen] : [Gutenberg], 1938.

⁴ BRUGGER Hans, *Die schweizerische Landwirtschaft in der ersten Hälfte des 19. Jahrhunderts*, Frauenfeld : Huber, 1956, p. 112 ; VÖGELE Jörg, *Getreidemärkte am Bodensee im 19. Jahrhundert*, St. Katharinen : Scripta Mercaturae, 1989, p. 139ss.

⁵ Pour les données pour les Grisons, voir MATHIEU Jon, *Eine Agrargeschichte der inneren Alpen : Graubünden, Tessin, Wallis 1500-1800*, Zürich : Chronos Verlag, 1992, p. 45ss. Et pour compléter leur production déficitaire, les cantons du Tessin et des Grisons importent du riz, des blés et du maïs d’Italie, pour le moins jusqu’au milieu du xix^e siècle.

⁶ ZUFFEREY-PÉRISSET Anne-Dominique (et al.), *Histoire de la vigne et du vin en Valais : des origines à nos jours*, Gollion : Infolio, 2009.

corporations rurales (consortages et autres) pour accroître leur production agricole et leurs possibilités d'estivage sont à l'origine d'un ensemble de contraintes décidées au niveau local ou imposées par l'autorité souveraine. Pour prévenir les risques de surexploitation des alpages, le nombre d'UGB (unités de gros bétail) est parfois déterminé en fonction du bétail hiverné ou en fonction de la valeur cadastrale des terres possédées comme dans l'Oberland bernois ou dans les Grisons. Dans le pays de Glaris, le « cadastre » cantonal établi au xvi^e siècle précise pour chaque alpage le nombre maximum d'UGB pouvant être estivées. Quant à la forêt, dans les endroits exposés aux dangers naturels, les mises en défens interdisant le pâturage des animaux et les coupes de bois sont nombreuses, déjà au xiv^e siècle à Uri, et se multiplient dans divers cantons dès le xv^e siècle. Les mesures visant à protéger les autres forêts ne sont en revanche guère respectées, une bonne partie des droits d'alpage supplémentaires étant due aux défrichements aussi bien dans le bas des versants que sur les hauteurs. On peut considérer qu'à la fin du xviii^e siècle et au début du xix^e siècle, la superficie maximale des alpages a été atteinte. Mais, alors que la demande pour le bétail sur pied et pour les produits d'origine animale ne cesse de croître, on observe les premiers signes d'une lente dégradation des alpages après le milieu du xviii^e siècle, confirmée par divers éléments qualitatifs et quantitatifs, et que la surcharge mal ou peu sanctionnée accentue parfois : changements dans la durée de l'estivage, changements dans les normes d'équivalence pour calculer la charge des alpages, modifications dans l'affectation du sol, soit que l'étage supérieur soit désormais réservé aux seuls moutons, soit que l'on réduise le nombre de vaches laitières sur un alpage donné, voire la transformation d'un terrain élevé en pré de fauche qui, à long terme, s'appauvrit faute d'engrais. De plus, l'agrandissement des alpages et la dégradation de la couverture forestière s'accompagnent de risques accrus de ruissellement des eaux et d'inondations dans les vallées et le Moyen Pays, qui vont s'accroissant au cours du xix^e siècle avant que ne soit créée la loi fédérale sur les forêts et leur protection.

Un second souci que provoque, au niveau gouvernemental, la spécialisation unilatérale de l'éleveur du bétail et de la production fromagère est celui d'un approvisionnement insuffisant en céréales, notamment dans les temps difficiles, lorsque le commerce est entravé. En témoignent diverses ordonnances pour assurer le maintien de terres en labour, comme celles des autorités de Fribourg ou de Nidwald aux xvii^e et xviii^e siècles, mais qui n'ont guère été suivies, d'autant plus que la hausse énorme des

prix du fromage – à Nidwald le prix se multiplie par trois entre 1740 et 1800 – encourage sa fabrication.

Dans d'autres cantons, il s'agit de remédier au problème que pose une spécialisation unilatérale axée essentiellement sur la production fromagère – fromage gras ou autre spécialité – destinée à l'exportation, alors que la production de beurre pour la consommation indigène est délaissée, car bien moins profitable. Ce qui entraîne souvent une intervention des gouvernements, comme à Soleure ou à Glaris, obligeant les vachers à produire une quantité minimale de beurre au prorata des vaches qu'ils estiment. Dans les dernières décennies du XVIII^e siècle, le regard de certains gouvernements sur la vocation pastorale de leurs régions élevées devient plus critique, aussi bien à Berne qu'à Fribourg. Selon les régions, le fort déséquilibre des fourrages d'hiver par rapport aux ressources des alpages tend à accentuer la monoproduction fromagère, et les gouvernements tentent de s'opposer, sans grand succès, à la transformation des prés de fauche en estivages. Mais ces interventions ont aussi d'autres motifs, d'origine fiscale : la transformation des champs et des prés en pâturages et en estivages les soustrayait à la dîme et portait préjudice au revenu décimal des gouvernements ; en outre, elle limitait la production de céréales et contribuait ainsi à en accroître le prix.

1.2. La priorité à la production de grains dans les terres basses

Dans les terres basses, jusqu'à la République helvétique (1798-1803), l'accent reste mis pour l'essentiel sur la production de grains, pour des raisons de sécurité d'approvisionnement (ce qui freine le développement d'activités d'élevage nécessaires à une augmentation de fumier), mais aussi pour sauvegarder les intérêts financiers des couches dirigeantes, voire des institutions ecclésiastiques, avec leurs importants revenus féodaux. C'est la stratégie que suivent les cités-États, les cantons possesseurs de pays sujets ou de bailliages communs et les maisons-Dieu avec leurs serfs⁷. En Suisse orientale, dans l'« Ancien Territoire » (*die Alte Landschaft*) du prince-abbé

⁷ Jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, ce terme désigne, en Suisse alémanique, les sujets libres ou non d'une seigneurie ecclésiastique, notamment des abbayes de Saint-Gall, Einsiedeln et Disentis. Voir les entrées « Serfs de la Maison-Dieu » et « Servage » dans le *Dictionnaire historique de la Suisse*.

de Saint-Gall qui s'étend du lac de Constance au Bas-Toggenbourg, jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, le rôle des serfs de l'abbé est d'assurer l'entretien coûteux de la cour de ce dernier, et surtout de s'acquitter du paiement de leurs innombrables charges et redevances. Le bétail ne joue alors dans cette région qu'un rôle secondaire, celui de pourvoyeur de fumier pour les champs⁸. Les rapports de pouvoir au sein du Moyen Pays ont donc joué un rôle essentiel dans le maintien des structures de production. Néanmoins, entre gouvernement central aristocratique et pouvoir communal, ces rapports ont fortement varié selon les cantons, voire au sein des cantons. L'intensification de l'économie herbagère et des productions sarclées n'a pas été un processus uniforme, et a résulté parfois de décisions prises au niveau local et tolérées par le gouvernement central. Il ressort des enquêtes effectuées dans les années 1764-1790 par la Société d'histoire naturelle de Zurich (*Naturforschende Gesellschaft*) que l'autonomie communale, dans certains bailliages dépendant de la ville de Zurich, a pu faciliter l'accroissement des herbages aux dépens des emblavures. En revanche, la situation diffère fortement dans l'Argovie bernoise, sujette de la ville de Berne, puisque son rôle est de contribuer à l'approvisionnement de la ville⁹. La priorité politique accordée aux emblavures se traduit par un déséquilibre considérable entre herbages et emblavures, et parfois l'autorité cantonale réussit à s'opposer aux demandes d'enclosures de certaines communautés jusqu'au début des années 1780. Dans cette partie de l'Argovie, les emblavures occupent alors un espace jusqu'à presque cinq fois plus important que celui des herbages¹⁰.

Dans le comté de Baden, pays sujet des cantons suisses, on insiste également sur la « *disproportion* » entre l'importance de la culture des champs et de la vigne et le peu de prés et de prairies, la dégradation des sols étant encore amplifiée par la vente de foin et de paille hors du comté¹¹. Mais, ainsi qu'il ressort de l'enquête de 1780, il existe quelques rares cas

⁸ EBEL Johann Gottfried, *Schilderung der Gebirgsvölker der Schweiz*, Leipzig: P.P. Wolf, 1802, p. 51-53.

⁹ Elle est le pendant des régions alpestres de l'Oberland, dont l'incorporation au territoire bernois a permis à Berne de tirer les produits laitiers nécessaire à son ravitaillement.

¹⁰ BRONNER Franz Xaver, *Der Kanton Aargau, historisch, geographisch, statistisch geschildert* [...], St. Gallen: Huber, 1844, p. 455.

¹¹ Staatsarchiv Aargau, AA 2767, 1. Bündel, Nr. 10, Memorial über Verfall der Grafschaft Baden [...], [ca 1768-1773].

de modernisation de l'agriculture, notamment à proximité immédiate des villes, même de taille réduite¹². Les données concernant le territoire de la ville de Baden, une ville d'eau alors recherchée, témoignent du processus de transformation qu'a subi l'usage du sol dans le dernier quart du XVIII^e siècle, grâce notamment à une demande accrue de lait et de produits laitiers, mais aussi de produits viticoles, résultant de l'attraction de ses sources thermales sur une population étrangère. Les prés y représentent alors déjà 35 pour cent de la surface productive, les champs 51 pour cent et la vigne 14 pour cent. Mais rien de tel ne s'observe au fur et à mesure qu'on s'éloigne de la ville. Dans onze communes voisines de Baden, ces trois types de culture occupent respectivement 23, 72 et 5 pour cent du territoire, et encore moins dans sept communes éloignées qui totalisent seulement 22 pour cent de prés, 76 pour cent de champs et 2 pour cent de vignes. La proportion de vaches dans l'effectif des bovins reflète aussi la demande différenciée de ces trois zones : 42 pour cent dans la zone éloignée et 52 pour cent dans la zone voisine, alors que même avec une proportion de 63 pour cent de vaches parmi les bovins, la ville de Baden doit acheter du beurre de la Suisse centrale sur le marché de Zurich.

L'Argovie reste donc jusqu'au début du XIX^e siècle un pays exportant du blé, mais riche en bétail mal nourri, une situation qu'aggrave encore le morcellement considérable des exploitations qui s'observe au cours des XVII^e et XVIII^e siècles, comme à Tägerig dans le district de Bremgarten. La commercialisation des blés y est également soumise aux exigences du pouvoir politique qui décide de l'orientation des flux commerciaux. Dans la partie de l'Argovie assujettie aux cantons suisses en tant que bailliage commun jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, la part de la production de blé qui n'y est pas autoconsommée doit être obligatoirement acheminée vers les villes de Zurich, Zoug et Lucerne, et servir ainsi aussi à approvisionner les cantons préalpins et alpins¹³.

À l'opposé, dans le pays de Vaud, également assujetti à Berne, il n'y a, selon l'avis des communes vaudoises consultées par le gouvernement, guère de nécessité pour que soient modifiés ou supprimés l'assolement

¹² STUDER Hans, *Der Einfluss der Industrialisierung auf die Kulturlandschaft des Aargauischen Mittellandes*, Zürich : Studer, 1939, p. 172.

¹³ HEUBERGER Samuel, *Die Bedeutung des Getreidebaus in der aargauischen Geschichte*, Aarau : H.R. Sauerländer, [1916], p. 62. Cette spécialisation argovienne se répercute aussi dans les nombreux greniers à blé édifiés dans les villes et bourgades.

triennal et l'année de jachère. La discorde entre autorité cantonale et exploitants agricoles vaudois porte davantage sur l'extension du vignoble qui, en dépit des interdits bernois, s'agrandit au XVIII^e siècle. Il est vrai que la résistance des autorités en la matière était triplement motivée. Il fallait éviter d'abord que le vignoble ne draine encore davantage d'engrais des terres à blé, notamment à Lavaux, par crainte d'une diminution de la production des grains nécessaire à l'approvisionnement de la population; éviter ensuite qu'un agrandissement du vignoble ne porte préjudice aux intérêts de la classe dirigeante propriétaire de vignes et impliquée dans le commerce du vin en faisant baisser les prix – en fait, éviter une surproduction de vin; éviter enfin de porter atteinte au revenu important que représentait la dîme du vin dans le budget du gouvernement et qui aurait représenté le dixième des revenus bernois en Pays de Vaud à la fin du XVIII^e siècle¹⁴.

En fait, le revenu décimal est un assez bon indicateur des modifications de cultures qui se produisent dans un espace donné. Ainsi, au XVIII^e siècle, la multiplication des plaintes des pasteurs saint-gallois concernant la baisse constante de leur dîme du vin témoigne de l'abandon progressif de la viticulture dans les régions inappropriées à cette culture. L'emphase mise à cette période sur la culture des blés dans les terres basses n'a toutefois pas empêché le développement de certaines cultures, comme l'arboriculture fruitière en plein champ, voire sur les terres communales, particulièrement en évidence dans les régions alémaniques, de l'Argovie jusqu'à la Thurgovie, d'autant plus qu'elle permettait souvent de circonvenir la perception de la dîme¹⁵. En revanche, pour les gouvernements oligarchiques alémaniques, notamment ceux de Zurich, Berne et Lucerne, l'argument financier a également souvent joué un rôle décisif dans le refus de cultures alternatives susceptibles de réduire le revenu décimal qui représentait une part significative de leur budget annuel¹⁶. Aussi les discussions, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, sur

¹⁴ CHEVALLAZ Georges André, «Le vignoble vaudois au temps de LL. EE.», in *Revue d'histoire suisse*, 30, 1950, p. 421.

¹⁵ HEAD-KÖNIG Anne-Lise, «Alternative agricultural production in Switzerland, sixteenth to twentieth century: successes and failures» (à paraître, in BÉAUR Gérard *et al.*, *Crises and Alternative Agriculture in an European Perspective*, Turnhout: Brepols, 2019).

¹⁶ Dans certains districts zurichois producteurs de blé, les redevances féodales pouvaient représenter 15 à 20 pour cent du rendement brut. Voir FRITZSCHE Bruno (Hrsg.), *Geschichte des Kantons Zürich*, Zürich: Werdverlag, 1994, vol. 3, p. 30.

les modalités d'une éventuelle exemption fiscale de la production de tabac et surtout de pommes de terre ont-elles été vives, mais elles ont abouti à des solutions très hétérogènes selon les cantons.

2. LES SIGNES D'UNE CONCURRENCE ACCRUE DÈS LES PREMIÈRES DÉCENNIES DU XIX^e SIÈCLE ENTRE MONTAGNE ET PLAINE

Après l'Helvétique et jusqu'aux années 1840, l'objectif principal pour nombre d'autorités cantonales du Moyen Pays a toujours été d'accroître la production céréalière de leurs basses terres afin d'accroître leur degré d'autosubsistance cantonale. Dans bon nombre de régions, l'amélioration des conditions s'est traduite non seulement par une production accrue de céréales et de légumes-racines, mais aussi par un accroissement progressif du cheptel, ce qui a permis aux basses terres d'accéder ainsi à des marchés jusque-là réservés aux régions élevées, alors que les possibilités de diversification restent limitées en montagne. Le déficit céréalière reste en effet endémique en altitude tout au long du XIX^e siècle et les importations de céréales sont une nécessité, bien que l'extension de la culture de la pomme de terre réduise d'autant la demande de grains et contribue à un meilleur approvisionnement de la population. Ainsi, il ressort d'une statistique du Département de l'intérieur du canton de Berne que la pomme de terre occupe 51 pour cent des terres ouvertes dans les 6 districts de l'Oberland, mais seulement 18 pour cent des terres ouvertes dans 6 districts du Moyen Pays (Mittelland). Les premiers signes d'une concurrence accrue entre plaine et montagne dans le domaine des produits laitiers se perçoivent dès les années 1820.

En plaine, les changements institutionnels, une meilleure gestion de la terre et l'adoption des fourrages artificiels, parfois aussi le recours accru à l'irrigation¹⁷, ont été les préalables du développement agricole. Parmi les changements institutionnels, la suppression des redevances féodales et de certains usages initiés par l'Helvétique, et aussi – pour certaines

¹⁷ Mais, en fait, à l'échelle de la Suisse, les plus grandes entreprises de dessèchement se situent souvent dans la seconde partie du XIX^e siècle en raison du coût de financement des travaux. Voir VISCHER Daniel L., *Die Geschichte des Hochwasserschutzes in der Schweiz. Von den Anfängen bis ins 19. Jahrhundert*, Bern 2003 (Berichte des BWG, Serie Wasser, Bd. 5).

régions jusque-là soumises à un pouvoir étranger, comme en Argovie – l'acquisition de l'indépendance, leur a permis de gérer leurs terres comme bon leur semblait.

2.1. Accroissement et réorientation de la production agricole dans la première moitié du XIX^e siècle : des rythmes différents

D'énormes différences caractérisent cependant le rythme d'accroissement et de réorientation de la production agricole selon les cantons du fait de la variété des conditions de rachat des charges féodales. Des obstacles divers ont ralenti, parfois pendant encore deux générations, le libre usage de la terre, faute de politique cantonale contraignante de rachat, faute d'argent, et aussi du fait des intérêts divergents des différents propriétaires de droits féodaux. Certains gouvernements et institutions mettent des entraves pour ralentir le processus de rachat des charges encore au début des années 1830, parce que le revenu décimal représente une partie importante de leurs finances : c'est le cas à Zurich, canton protestant, où le revenu décimal figure en bonne place dans le budget cantonal. Dans les cantons de Lucerne et de Soleure, ce sont l'Église catholique et les monastères qui craignent une diminution de leurs revenus en nature¹⁸, d'autant plus lorsqu'ils sont les principaux bénéficiaires des redevances – l'Église possède par exemple 71 pour cent des revenus décimaux et des censes à Soleure. Mais le rachat se heurte parfois aussi aux intérêts spécifiques de certains propriétaires privés, ainsi à Berne encore jusqu'au début des années 1830, car certains ont spéculé sur la rentabilité des terres soumises à la dîme en procédant à l'achat systématique de ce type de terre dans les années 1810 et 1820. À ces facteurs freinant le rachat s'ajoute celui de la capacité financière de la paysannerie. Celle de Berne a généralement eu les moyens de racheter les dîmes dans les années 1830¹⁹, celle d'Argovie, au contraire, n'a pu le faire qu'au prix d'un fort endettement hypothécaire à long terme, dont le coût considérable a prévenu, faute de capital, l'adoption rapide de pratiques

¹⁸ LEMMENMEIER Max, *Luzerns Landwirtschaft im Umbruch: wirtschaftlicher, sozialer und politischer Wandel in der Agrargesellschaft des 19. Jahrhunderts*, Luzern-Stuttgart: Rex-Verlag, 1983, p. 190, 199.

¹⁹ PFISTER Christian, *Im Strom der Modernisierung: Bevölkerung, Wirtschaft und Umwelt im Kanton Bern, 1700-1914*, Bern [etc.] : Paul Haupt, 1995, p. 180-183.

culturelles plus rationnelles et plus rentables : vers 1840, le rapport des labours aux herbages y est encore de 3 : 2, voire 2 : 1²⁰.

À la fin du XVIII^e siècle, seuls trois cantons sont considérés (en année commune) comme étant autosuffisants en matière de céréales panifiables : Argovie, Lucerne et Soleure²¹. Les grands producteurs céréaliers de la seconde moitié du XIX^e siècle, comme Berne et Vaud, n'auraient produit que les deux tiers des céréales nécessaires à leur approvisionnement²². Une quarantaine d'années plus tard, le degré de couverture cantonale de grains s'est quelque peu modifié, selon que la production céréalière a pu suivre le rythme de la croissance de la population ou l'a dépassé. Selon l'enquête fédérale de 1842-1843, quatre cantons fournissent alors ce qui est nécessaire à leur consommation de grains (Lucerne, Fribourg, Soleure et Schaffhouse), et dans les années moyennes – c'est-à-dire sans excédent ni déficit céréalier – également Berne, Argovie et Vaud²³. On notera toutefois que les observations des contemporains ne concordent pas toujours. En 1815 déjà, Ph.-S. Bridel observe que par rapport à 20 ans auparavant, la diminution des importations de grains et de farines est frappante en raison des progrès qu'a faits l'agriculture vaudoise. Il suggère même que « *nos produits* [graines et farines] *peuvent à peu près nous suffire* »²⁴. H. Monod-Forel, pour sa part, estime que c'est à partir du début des années 1840 que les terres vaudoises produisent la totalité de ce qui s'y consomme, alors même que la population du canton a augmenté de 22 pour cent, et que le canton réussit même à exporter des céréales²⁵. On retiendra toutefois que l'accroissement de la production vaudoise de grains s'explique aussi par un facteur spécifique sur lequel les contemporains n'ont guère insisté, et qui a pourtant dû jouer un rôle

²⁰ HEUBERGER Samuel, *Die Bedeutung...*, p. 80-81.

²¹ FRANCINI Stefano, *Statistik der Schweiz*, bearbeitet von G. Hagnauer, Aarau : Sauerländer, 1829, p. 126.

²² MONOD-FOREL Henri, « Agriculture du canton de Vaud », in *Feuille populaire suisse*, 2, 1841, n° 2, p. 19. La proportion se réfère à 1793 pour le cas de Berne, et à 1806 pour le cas vaudois.

²³ FRANCINI Stefano, *Statistique de la Suisse : ou Tableau des forces matérielles et morales des vingt-deux cantons comparés entre eux et avec les pays voisins*, Lausanne [etc.] : Alex. Michod, 1855, p. 199.

²⁴ BRIDEL Philippe-Sirice, *Essay statistique sur le Canton de Vaud : avec une carte exacte de ce canton*, Zürich : Orell Füssli, 1815, p. 219.

²⁵ MONOD-FOREL Henri, « Agriculture... », p. 19.

incitatif majeur dans l'ampleur des modifications culturelles du canton : le maintien d'un protectionnisme cantonal en faveur des grains, entre 1810 et 1844. La loi vaudoise de 1810 interdisait en effet l'importation de blé ou de farine des cantons voisins ou de l'étranger lorsque le prix du quarteron de Lausanne était égal ou inférieur à 25 batz²⁶. Une mesure qui, dès les années 1820, a largement profité au tiers de la population vaudoise qui produisait les blés nécessaires à la consommation du tiers des habitants qui n'en produisait pas, le tiers restant de la population étant autosuffisant.

Plusieurs facteurs expliquent l'accroissement de la production agricole dans les basses régions : une utilisation différente des terres communales, l'augmentation des superficies emblavées, un meilleur assolement, la mise en culture de terres auparavant mal gérées, telles que « teppes » et broussailles, ainsi que la diminution du recours à la jachère. En ce qui concerne les communaux, leur gestion nouvelle a fortement différé selon le mode de partage : définitif ou seulement en usufruit. Là où le partage définitif s'est fait en fonction des droits réels, c'est-à-dire en fonction de l'étendue des biens propres, ce sont les moyennes et les grandes exploitations qui en ont été les grandes bénéficiaires, comme dans le canton de Lucerne. On estime que, dans ce canton, l'agrandissement des exploitations et la rationalisation qui s'en est suivie ont accru de 50 pour cent le rendement des biens communaux privatisés et de la culture des champs entre 1798 et 1826²⁷. Dans le canton de Vaud, grâce aux mauvais prés mis en labour, il y aurait 20 pour cent de terres arables en plus vers 1840 qu'en 1806²⁸. Et le conseiller d'État vaudois Auguste Jaquet porte un regard identique sur un canton voisin au début des années 1840 : il relève que le Valais produit, en année commune, à peu près ce qu'il lui faut pour sa consommation de céréales, mais que la production tend à y augmenter « *par l'effet des défrichements et d'une meilleure culture* »²⁹. À l'échelle suisse, la culture continue se serait quasi généralisée vers la fin des années 1840, et vers 1850 il n'y aurait plus que 5 pour cent des terres labourables

²⁶ BUXCEL Émile, *Aspects de la structure économique vaudoise : 1803-1850*, Lausanne : [s.n.], 1981 (BHV, 71), p. 50-51.

²⁷ LEMMENMEIER Max, *Luzerns Landwirtschaft...*, p. 129ss, 138.

²⁸ MONOD-FOREL Henri, « Agriculture... », p. 22.

²⁹ JAQUET Auguste, *De la législation vaudoise sur les céréales*, Lausanne : [s.n.], 1841, p. 27.

laissées chaque année en jachère³⁰. Dans sa classification des exploitations agricoles vaudoises selon leur taille, Monod-Forel précise, en 1841, que la jachère n'existe plus dans les exploitations de moins de 7 ha, que dans celles de 7 à 45 ha, elle « *tend à devenir rare* », enfin que dans les domaines étendus de plus de 45 ha, elle existe toujours en raison de la difficulté à étendre suffisamment les cultures sarclées pour bien nettoyer les terres³¹. Un exemple intéressant des progrès réalisés est celui de Saint-Prex où, en 1832, Alexis Forel note que « *c'est au perfectionnement de la culture des champs [... avec] l'introduction des prairies artificielles et un meilleur système d'assolement que l'on doit surtout attribuer l'augmentation du bien-être* »³². Dans les régions d'emblavures (*Kornland*) du canton de Berne, les facteurs déterminants de la croissance agricole sont quasi identiques à ceux du canton de Vaud : modeste augmentation des terres emblavées, mais hausse importante de leur rendement grâce la combinaison de plusieurs facteurs : davantage d'engrais, l'introduction de la stabulation, la transformation des terres communales en prairies artificielles ou en champs destinés aux cultures sarclées³³. Le Conseil d'État de Fribourg, en 1855, indique une augmentation similaire de la production céréalière cantonale, soit un doublement de la production en moins de vingt ans³⁴. Dans plusieurs cantons à vocation agricole du Moyen Pays alémanique, les données de l'enquête fédérale de 1842-1843, qu'a publiées S. Francini³⁵, montrent également un ajustement progressif du rapport des surfaces herbagères à celui des champs au cours de la première moitié du XIX^e siècle, mais selon un rythme plus lent. Les entraves institutionnelles, davantage de routine

³⁰ FRANCINI Stefano, *Neue Statistik der Schweiz*, Bern: Verlag der Haller'schen Buchdruckerei, 1848-1851, p. 145; BRUGGER Hans, *Die schweizerische Landwirtschaft...*, p. 30.

³¹ MONOD-FOREL Henri, « Agriculture... », p. 19.

³² « *Ici comme dans les autres parties du canton [... ils ont été suivis] d'un accroissement de ressources plus rapide que celui des individus, et favorable par conséquent à l'aisance générale, [...]. Le pain est de meilleure qualité qu'autrefois [...], toute la population consomme aussi une plus forte proportion de nourriture animale* ». FOREL Alexis, « Saint-Prex », in *Feuille du Canton de Vaud*, 19 (1832), p. 108ss.

³³ PFISTER Christian, *Im Strom der Modernisierung...*, p. 184-188.

³⁴ WALTER François, *Les campagnes fribourgeoises à l'âge des révolutions (1798-1856): aspects économiques et sociaux*, Fribourg: Éd. universitaires, 1983, p. 380.

³⁵ Archives fédérales, Berne: Antworten der Kantone auf das vorörtliche Kreisschreiben vom 24. September 1842 [...] (DO=1000/3=1156*); FRANCINI Stefano, *Neue Statistik der Schweiz*, Bern: Haller, 1848, vol. 1, p. 81ss.

paysanne, ainsi qu'un manque de capitaux dû au coût de rachat des redevances féodales expliquent ce décalage de quelques décennies, comme on peut l'observer en Thurgovie.

Alors qu'il s'agit d'une culture de bon rapport, la viticulture est présente dans presque tous les cantons, sur les rives des lacs, dans les vallées préalpines ou des terrains escarpés, mais elle a toujours occupé une surface limitée qui selon l'enquête fédérale de 1842-1843 est estimée à environ 37 700-39 600 ha.

Les surfaces viticoles varient fortement au cours de la première moitié du XIX^e siècle, en raison des incitations liées aux modifications de la fiscalité, et aussi en raison de nouvelles entraves au commerce international. Mais il n'y a guère eu de concurrence dans ce domaine entre basses terres et régions élevées, la production des vallées alpines, sauf rares exceptions, étant surtout consommée sur place. En Argovie et dans d'autres régions de la Suisse du Nord-Est, certains paysans profitent de la suppression du prélèvement décimal pour ajouter plusieurs poses de vignes à leur exploitation. C'est le cas dans les Grisons et en Valais. Mais comme le relève Francini, l'Argovie et les Grisons étendent leurs plantations de vigne « *sans songer à les rendre meilleures* ». Quant au « *Valaisan [il] continua d'abandonner à Dieu le principal soin de ses vignes dont les produits pourraient rivaliser avec les vins du Midi de la France* »³⁶. Ailleurs, en revanche, le maintien de la dîme sur la production viticole, mais pas sur la production de grain et de foin, a provoqué une réaction inverse, et l'on observe ainsi la transformation de tout le vignoble de Küssnacht (Schwytz) en terres de labour³⁷ entre 1817 et 1832. Et dans le Gros-de-Vaud, on constate, au début des années 1830, que la viticulture, qui à Daillens procurait encore sous l'Ancien Régime un revenu décimal de 10-12 chars de vin, a complètement disparu au profit de la culture des prés et des champs.

Au début des années 1840 toutefois, les débouchés traditionnels du vin de la Suisse septentrionale sont saturés, comme le relève la Société d'agriculture de l'Argovie. La création du Zollverein avec son nouveau tarif douanier entrave l'exportation de vin vers les États allemands et le vin

³⁶ FRANCINI Stefano, *Statistique de la Suisse...*, p. 153.

³⁷ MEYER VON KNONAU Gerold Ludwig, *Der Kanton Schwyz: historisch, geographisch, statistisch geschildert* [...], St. Gallen: Huber, 1835, p. 132.

suisse, axé davantage sur la quantité produite que sur la qualité, répond de moins en moins aux attentes des consommateurs étrangers. À ce facteur s'ajoute le fait que la consommation accrue de bière concurrence désormais celle du vin³⁸. Le canton de Schaffhouse est particulièrement touché par l'accession du Grand Duché de Bade à l'Union douanière allemande, qui a pour conséquence immédiate une élévation des droits (de douane) sur les vins du canton, une diminution des ventes de vin et la dépréciation de la valeur des vignobles. La réponse des propriétaires de vignes à cette nouvelle situation a été extrêmement rapide et les a incités à arracher des vignes pour les mettre en herbages et en culture, ce qui a entraîné, à son tour, une augmentation immédiate du cheptel : les effectifs de bêtes à cornes augmentent de 22,5 pour cent entre 1835 et 1838, ceux des bêtes à laine de 19,2 pour cent.

2.2. Les obstacles croissants à l'écoulement de la production de la montagne dans la première moitié du XIX^e siècle

Les difficultés rencontrées par les producteurs de montagne pour écouler leur production et qui ont conduit à une stagnation du monde alpin au cours de la première moitié du XIX^e siècle ont eu des causes tant endogènes qu'exogènes. La montagne elle-même est à l'origine de plusieurs facteurs négatifs. Il est certain que la déforestation et la surexploitation des terres élevées là où n'existaient pas des règles contraignantes pour ajuster la taille du troupeau ont nui à la capacité fourragère des alpages. L'analyse du recensement des alpages de 1864 fournit une estimation approximative et partielle du recul des possibilités d'estivage depuis la fin du XVIII^e siècle, même si les données ne concernent que la moitié des alpages et que les causes du déclin ont des origines variables. En UGB, le recul total a été de 2,8 pour cent, les principaux perdants étant les cantons de Glaris (-11,1 pour cent d'UGB), des Grisons (-8,1 pour cent), de Schwytz (-7,2 pour cent) et de Berne (-6,7 pour cent). On retiendra aussi l'impact de la démographie sur la structure des exploitations, la division accélérée

³⁸ *Die Landwirtschaft im Kanton Aargau. Festschrift zur Feier des 100jährigen Bestehens der Aargauischen Landwirtschaftlichen Gesellschaft.* Hrsg. von der Aargauischen Landwirtschaftlichen Gesellschaft, Brugg: Aargauische Landwirtschaftliche Gesellschaft, 1911, p. XXI.

des exploitations résultant du maintien d'un niveau de fécondité très élevé de la paysannerie de montagne, qui a pour conséquence le remplacement de bovins par des chèvres nécessaires à l'autosubsistance. On relève également un mode de fabrication fromagère routinier qui suscite des doutes quant à la qualité de certains fromages suisses par rapport à leurs concurrents étrangers³⁹. Mais, de fait, ce sont surtout la restructuration de l'économie agricole du Moyen Pays et les progrès très nombreux dans les basses terres qui ont conduit à une certaine mise à l'écart du monde préalpin et alpin et qui ont eu un impact négatif majeur sur les possibilités d'exportation des produits animaux des régions élevées : l'accroissement du troupeau, le passage d'une production saisonnière à une production annuelle moins chère grâce à l'expansion rapide des fruitières de plaine qui permettent de contourner en partie le monde alpin. C'est aussi une perte d'influence des cantons montagnards de la Suisse centrale, dont le monopole sur la route commerciale vers l'Italie est remis en question par les nouveaux producteurs de bétail, notamment ceux du Bailliage libre (le *Freiamt*) en Argovie, où la liberté des cultures a entraîné un important mouvement de couchage en herbe⁴⁰.

Dans des cantons comme Vaud, Fribourg, Soleure et Berne, dont le territoire se distribue sur plusieurs zones agraires, la rapidité de la progression de la plaine et de l'étage collineux par rapport à la montagne ne fait aucun doute. Elle contribue ainsi pour une large part à l'accroissement du nombre de bestiaux grâce à l'introduction des fourrages artificiels, à l'arrosage des prés, à la stabulation et au système des fruitières. Il ne fait aucun doute que c'est dans les régions autrefois sujettes et contraintes de produire des grains que la réorientation vers la production animalière a été particulièrement rapide à partir des années 1830. En une vingtaine d'années, entre 1834 et 1855, le nombre de vaches a augmenté de 10,5 pour cent en Argovie, mais celui de l'ensemble des bovins de 21,5 pour cent ; en pays saint-gallois, les vaches augmentent de 23,6 pour cent entre 1838 et 1857, et de 20,7 pour cent en Thurgovie entre 1834 et 1856. Mais c'est aussi la pomme de terre qui permet de nourrir davantage de bétail, notamment dans la partie nord de la Suisse, et surtout

³⁹ À propos des plaintes sur la qualité du gruyère, voir RUFFIEUX Roland, BODMER Walter, *Histoire du gruyère en Gruyère du XVI^e au XX^e siècle*, Fribourg : Éd. universitaires, 1972, p. 262ss.

⁴⁰ BRONNER Franz Xaver, *Der Kanton Aargau...*, p. 494.

en Argovie. Il y est d'usage d'adjoindre des distilleries de pommes de terre aux grandes fermes, de sorte que leurs résidus servent à l'engraissement du bétail, une pratique qui se répand fortement dans les années 1830. Ailleurs, c'est par une politique de défrichement et de mise en culture d'étendues assez considérables de terres qu'il est possible d'accroître le cheptel, comme sur le haut plateau du Randen, dans le canton de Schaffhouse, qui, auparavant était à peine cultivé et complètement privé de fermes. Ainsi que le précise Louis Moll dans son Rapport au ministre français de l'Agriculture et du Commerce en 1842: «*Il est de notoriété publique que le nombre de bestiaux s'est accru principalement dans la plaine et dans le Jura, moins dans les Alpes où certaines localités passent même pour être moins riches sous ce rapport qu'elles ne l'étaient autrefois [...]. Il n'y a pas jusqu'à l'introduction des fruitières et de l'industrie du fromage dans la partie nord et basse de la Suisse qui n'ait nui ou ne menace de nuire encore davantage à la région montagnaise*»⁴¹. Le constat est évident. Dans le canton de Fribourg, le fromage gras produit en montagne représente encore 48,8 pour cent de la production totale en 1852, celui de la zone moyenne 42,6 pour cent et celui de la zone basse du canton 8,8 pour cent seulement. Le recul s'accroît par la suite avec respectivement 38,2, 45,7 et 16,1 pour cent en 1867⁴².

De fait, parmi les facteurs exogènes affectant les débouchés de la production des montagnes, l'expansion des fruitières dans les régions voisines de la Suisse a joué un rôle déterminant. L'agriculture y a également fait des progrès et le quasi-monopole qu'y exercent les fromages fabriqués «façon de Gruyères» est érodé pour le moins dès les années 1820 par la concurrence qu'ont faite aux producteurs suisses non seulement ceux du Jura français et des Vosges, mais aussi du Tyrol et des régions élevées de l'Allemagne. L'essor rapide du système des fruitières dans les années 1830, l'immigration de fromagers suisses compétents et d'entrepreneurs très actifs, ont favorisé la production de fromages dans les régions montagneuses de Bavière, du Wurtemberg et de l'Allgäu où «le lait est converti en fromage de Suisse, façon de Gruyères, ou de Limbourg»⁴³.

⁴¹ MOLL Louis, «Rapport à M. le ministre de l'Agriculture et du Commerce. De l'état de la production des bestiaux en Allemagne, en Belgique et en Suisse», in *Journal d'agriculture pratique, de jardinage et d'économie domestique*, 5, 1842, (mai), p. 509-510.

⁴² RUFFIEUX Roland, BODMER Walter, *Histoire du gruyère...*, p. 250.

⁴³ MOLL Louis, «Rapport...», p. 552.

À ce facteur de la production accrue dans des pays autrefois grands importateurs de produits suisses s'ajoute celui de l'élévation importante des droits de douane dressés par la France dans les années 1820, puis par les pays allemands et les États italiens dans les années 1830 pour protéger leur propre production, et qui, outre une baisse de la consommation des produits suisses, a aussi obligé certains producteurs, tels ceux de la Haute-Engadine, à abandonner leur production de fromage gras destiné à l'Italie. En fait, dans les années 1830, l'élevage et l'exportation de bétail sur pied rencontrent des problèmes similaires à ceux du fromage sur certains marchés étrangers, les prix très élevés que commandent les jeunes bêtes ne répondant pas aux attentes des acheteurs étrangers soucieux de l'amélioration de leur cheptel. Le prix payé pour de beaux exemplaires de bovins des contrées montagneuses de Berne, Fribourg et Schwytz semble avoir été peu rentable, du point de vue économique, en raison des soins et de la nourriture qu'ils exigeaient⁴⁴. La Lombardie reste toutefois une exception de taille : le développement de l'industrie fromagère au début des années 1820 y a fortement favorisé la vente et l'élevage du bétail dans les régions élevées, qui se sont trouvées à même de fournir cette région en vaches, ainsi qu'on l'observe à Uri dans les années 1823 et 1824.

Mais en plus des marchés nationaux étrangers désormais approvisionnés en partie avec des produits similaires à ceux de la Suisse, et qui sont protégée par la mise en place d'une politique douanière efficace, il subsiste en Suisse même des barrières douanières intérieures, et les intérêts des cantons en matière d'exportations divergent si fondamentalement qu'ils préviennent toute politique commune face à la France ou aux États allemands. En outre, précise Louis Moll, l'absence de lignes douanières extérieures a comme conséquence pour la Suisse que son propre marché est « *envahi par des producteurs étrangers qui étaient jadis ses tributaires et qui, grâce aux progrès de l'agriculture et au bas prix de leurs terres [peuvent désormais concurrencer] les produits suisses* »⁴⁵. Il en veut pour preuve les importations croissantes de bestiaux des États de l'Allemagne du Sud et du Tyrol, et également l'augmentation du transit de bestiaux pour l'Italie⁴⁶.

⁴⁴ MOLL Louis, « Rapport... », p. 511.

⁴⁵ MOLL Louis, « Rapport... », p. 512.

⁴⁶ MOLL Louis, « Rapport... », p. 512.

3. UNE CONCURRENCE QUI S'EXACERBE ENCORE DÈS LE MILIEU DU XIX^e SIÈCLE

J'ai précisé plus haut que, dans la plupart des cantons non montagnards, l'emphase a surtout été mise, dans la première moitié du XIX^e siècle, sur l'amélioration et l'accroissement de la production des grains, tout en provoquant une restructuration de l'espace agricole qui a libéré des ressources pour une production animale faisant concurrence à l'espace montagnard. Mais, en fait, à la fin des années 1840 déjà, et donc avant la grande crise des années 1870, les responsables agricoles de certaines régions du Moyen Pays dénoncent les risques que font courir à la monoculture céréalière aussi bien la concurrence étrangère avec le développement des chemins de fer que celle des céréales d'outre-mer, dont l'apparition sur le marché suisse est signalée lors des crises des années 1840⁴⁷, et ils insistent – pas toujours avec succès – sur la nécessité d'une diversification des activités agricoles. Les deux exceptions sont la viticulture et l'arboriculture fruitière. Entre 1855 et 1884, la surface consacrée aux vignobles s'accroît fortement dans le Moyen Pays, mais régresse massivement avec l'arrivée du phylloxera, sauf en Valais où l'insecte, apparu tardivement (en 1906), a pu être contré par le recours à des porte-greffes hybrides. L'essor remarquable de l'arboriculture fruitière date de cette période. Elle devient une branche importante de l'agriculture suisse, ce qui se traduit par une multiplication par 12 des exportations de fruits frais dans la décennie 1901-1910 par rapport à la décennie 1851-1860.

Les premiers signes de la crise se manifestent dès les années 1860 avec la baisse des prix et le surendettement des exploitations. La crise s'amplifiant encore par la suite, elle provoque un abandon massif d'une grande partie de la culture des céréales au profit des herbages⁴⁸. Selon le Conseil fédéral, au début des années 1850, les producteurs suisses fournissent encore les trois quarts de l'approvisionnement du

⁴⁷ Il s'agit d'une question encore fort mal étudiée.

⁴⁸ En 1896, le gouvernement fédéral s'oppose à toute mesure de soutien aux produits agricoles, et notamment aux céréales, arguant, entre autres, des accords tarifaires internationaux et de la nécessité d'éviter un renchérissement du prix des produits alimentaires de base. C'est le cas également en 1902, en raison « *du maigre profit que l'on retire de cette branche de production* ». (Cf. *Feuille fédérale, Message du Conseil fédéral concernant la révision de la loi sur le tarif des douanes (du 12 février 1902)*, 1903, vol. 1, p. 402.

pays, contre seulement un huitième à la veille de 1914. L'ampleur du phénomène a donc été massive et le couchage en herbe qui s'en est suivi a entraîné un énorme accroissement des bovins dans les basses et les moyennes altitudes. La restructuration de l'espace agricole et l'émergence de nouvelles formes de production laitière dès le milieu du XIX^e siècle se sont faites dans un contexte favorable de demande intérieure – la croissance de la population, notamment – et extérieure, et avec des coûts de production qui ne s'accroissent que modérément⁴⁹ et qui restent surtout « *inférieurs à ceux de la montagne* », comme le précise un observateur en 1864⁵⁰. Les diverses industries de transformation de lait qui se créent dès les années 1860 offrent de larges débouchés à la production laitière de plaine ou des collines. Rien que pour le fromage, les exportations ont plus que quintuplé de la décennie 1852-1860 aux années 1911-1913.

Dans les sept cantons qui, à eux seuls, produisent plus de 70 pour cent des céréales au milieu du XIX^e siècle⁵¹, le nombre de bovins augmente de 62 pour cent entre 1866 et 1911, alors que celui des cantons alpins ne s'accroît que de 29 pour cent. Les différences sont encore plus prononcées lorsque l'on considère les seules vaches, un accroissement de 59 pour cent pour le premier groupe et de 6,7 pour cent seulement pour le second⁵². Toutefois, le regroupement par cantons n'est guère apte à montrer l'ampleur remarquable de la restructuration de l'espace au sein des divers cantons du Moyen Pays, comme en Thurgovie et en Argovie, encore moins dans des cantons appartenant à plusieurs zones d'altitude, comme Lucerne et Fribourg (Tableau 1).

⁴⁹ MOSER Peter, BRODBECK Beat, *Milch für alle: Bilder, Dokumente und Analysen zur Milchwirtschaft und Milchpolitik in der Schweiz im 20. Jahrhundert*, Baden: Hier + Jetzt, 2007, p. 14.

⁵⁰ BERLEPSCH Hermann Alexander, *Schweizerkunde: Land, Volk und Staat, geographisch-statistisch, übersichtlich-vergleichend dargestellt*, Braunschweig: Schwetschke und Sohn, 1864, p. 423.

⁵¹ À savoir, Zurich, Berne, Thurgovie, Argovie, Vaud, Soleure et Lucerne.

⁵² Calculs effectués d'après RITZMANN-BLICKENSTORFER Heiner (éd.), *Historische Statistik der Schweiz = Statistique historique de la Suisse = Historical statistics of Switzerland*, Zürich: Chronos, 1996.

Tableau 1. Augmentation du nombre de vaches dans quelques districts du Moyen Pays par rapport à l'évolution cantonale entre 1866 et 1906 (pourcentages)

Lucerne		Thurgovie		Argovie		Fribourg	
Canton	District Hochdorf	Canton	District Arbon	Canton	District Muri	Canton	District Singine
95,6	152,7	83,7	118,3	35,8	125,1	88,0	139,8

Sources : Recensements fédéraux du bétail.

Les vaches du plat pays sont donc plus nombreuses et mieux nourries, ce qui explique le quasi doublement de la production laitière en une quarantaine d'années depuis 1866 et l'importance que revêt la production fromagère dans les fruitières, la part de lait frais consommé directement ne pouvant être accrue.

L'impact de l'accroissement des herbages dans les basses terres sur les effectifs de bovins et de vaches durant la seconde moitié du XIX^e siècle est donc considérable, mais il est aussi (et surtout) le résultat d'un accroissement massif des importations de foin et de paille, et aussi de fourrages concentrés financés grâce aux bons prix obtenus sur les marchés extérieurs⁵³. Il est indiscutable que les choix qui ont été faits en matière de production ont été dictés en grande partie par les marchés extérieurs et par des considérations de rentabilité: la fabrication de fromage pour l'exportation rapporte bien davantage que le beurre, de sorte que ce dernier est en partie importé pour satisfaire la demande intérieure.

4. LA RÉORIENTATION DES PRODUCTIONS DANS LES HAUTES TERRES

Si l'augmentation de bétail a été massive dans les exploitations de plaine, elle demeure limitée dans les régions de montagne, en raison d'une structure des exploitations imposée souvent par le climat (pour limiter

⁵³ Pour l'ensemble de la Suisse, les quantités importées de foin et de paille se sont multipliées par cinq entre les décennies 1851-1860 et 1891-1900, et celles des fourrages concentrés ont augmenté de 176 pour cent entre 1877-1879 et 1905-1907. Pour le canton de Lucerne, voir LEMMENMEIER Max, *Luzerns Landwirtschaft...*, p. 314ss.

les risques d'accidents), une capacité financière insuffisante, mais aussi en raison de la configuration de terrain. La concurrence de l'économie laitière de plaine a obligé l'économie pastorale à se réorienter, et à la veille de la Première Guerre mondiale les fromageries de plaine transforment neuf fois plus de lait pour la fabrication de fromage gras et mi-gras que celles d'alpage. Le revirement opéré sur une grande échelle aux dépens de la fromagerie alpestre a contraint les exploitants de montagne à se tourner en partie vers d'autres activités, ce qui explique une évolution remarquablement diverse de la composition des troupeaux de bovins dans divers cantons montagnards entre 1866 et 1911. Si les laitières augmentent à Schwytz, Obwald et Zoug, tel n'est pas le cas en Valais (-2,4 pour cent), Uri (-6,2 pour cent) ou les Grisons (-9,5 pour cent). Quant au Tessin, le recul de ses bovins dès les années 1880 témoigne de l'ampleur de l'émigration et de l'abandon partiel des activités pastorales dans certains de ses districts élevés, tels ceux de Val Maggia et de Blenio⁵⁴. En fait, si les exploitations de certains cantons résistent mieux à la concurrence de la plaine, c'est dû à leur spécialisation dans des productions de niche qui ne sont pas concurrencées par l'accroissement de la production laitière ou du bétail de boucherie du bas-pays. Il s'agit parfois de maintenir des spécialisations anciennes, d'en créer de nouvelles, mais aussi de réorganiser l'accès aux marchés, qu'il s'agisse de débouchés à l'étranger – avec les changements induits par l'amélioration des voies de communication – ou de production pour la consommation intérieure, notamment axée davantage sur l'élevage porcin, moins coûteux et plus rentable que l'élevage bovin. Cela a permis de jouer, par exemple, sur les différences de qualité : une production haut de gamme de bétail sur pied que l'on exporte, notamment vers la France et l'Italie, et une production de moindre qualité, meilleur marché, ainsi la viande de boucherie que l'on importe pour pouvoir satisfaire la consommation intérieure. C'est bien par un certain délaissement de l'activité laitière au profit d'une augmentation des activités d'élevage destinées à l'exportation que se fait la réorientation des activités de la montagne.

La spécialisation du canton de Schwytz dans l'élevage de bétail destiné à l'exportation vers l'Italie est une tradition ancienne qui résulte de

⁵⁴ LORENZETTI Luigi, *Destini periferici: modernizzazione, risorse e mercati in Ticino, Valtellina e Vallese, 1850-1930*, Udine: Forum, 2010, p. 70ss.

considérations de rentabilité dans le pays importateur⁵⁵. L'Italie du Nord pratique peu d'élevage, et importe donc des laitières pour produire des fromages de qualité. Le prix de vente du fromage local y est élevé, alors que le prix d'achat du bétail suisse y est relativement bas. Du côté suisse, la concentration sur la production de bétail sur pied est facilitée par l'existence d'alpages étendus auxquels même le petit producteur a accès pour estiver son bétail. Si le nombre de propriétaires de bétail dans le canton de Schwytz ne se modifie que peu entre 1866 et 1911, le nombre de bovins s'accroît massivement et la proportion de propriétaires de bétail possédant plus de 11 têtes de bovins passe de 17 à 31 pour cent⁵⁶.

L'ouverture du tunnel du Gothard en 1882 est un atout supplémentaire pour les producteurs schwytois, dont les exportations auraient représenté 20 pour cent des exportations de bétail suisse dans les années 1890⁵⁷. L'amélioration des transports permet donc de mieux tenir compte des variations de la demande et d'y adapter rapidement l'offre si nécessaire. Mais l'achat de bétail suisse a toujours eu aussi pour objectif, au XVIII^e comme au XIX^e siècle, l'amélioration des races locales dans les pays importateurs⁵⁸. Or, les progrès zootechniques des voisins de la Suisse sont tels que la demande de bétail suisse diminue massivement à la fin du XIX^e siècle⁵⁹. D'un maximum de bovins exportés dans la décennie 1871-1880, les exportations diminuent de 55 pour cent jusque dans les années 1911-1913.

À la fin du XIX^e siècle, la Suisse fait partie des pays européens protégeant le moins leur agriculture. Toutefois, alors qu'il se refuse à protéger la céréaliculture, le gouvernement fédéral intervient en faveur de l'élevage porcin. En 1903, il juge nécessaire de relever le tarif douanier sur les importations de porcs, son argument étant que ce sont « *essentiellement les petits agriculteurs qui se livrent à l'engraissement des porcs* », ce que

⁵⁵ FUMI Gianpiero, « L'esportazione di bestiame dalla Svizzera e l'allevamento bovino in Lombardia (secoli XVIII-XIX) », in PIOLA CASELLI Fausto (a cura di), *Regioni alpine e sviluppo economico, Dualismi e processi d'intergrazione (secc. XVIII-XX)*, Milano : Franco Angeli, 2003, p. 153-188.

⁵⁶ Calculs d'après RITZMANN-BLICKENSTORFER Heiner (éd.), *Historische Statistik der Schweiz...*, p. 135.

⁵⁷ KISTLER Robert, *Die wirtschaftliche Entwicklung des Kantons Schwyz*, Stans : von Matt, 1962, p. 132.

⁵⁸ FUMI Gianpiero, « L'esportazione... », p. 153-188.

⁵⁹ BRUGGER Hans, *Die schweizerische Landwirtschaft 1850 bis 1914...*, p. 240.

confirment les données pour les deux Appenzell, où la taille réduite des exploitations prévient souvent une exploitation rationnelle de la production laitière ou de l'élevage du bétail. Or, c'est par l'investissement dans l'élevage porcin que ces deux demi-cantons font face au changement, avec un accroissement du nombre de porcs inégalé par les autres cantons, à savoir de 330 pour cent dans les Rhodes Extérieures et de 325 pour cent dans les Rhodes Intérieures entre 1866 et 1911.

Ailleurs, d'autres facteurs ont permis un certain développement lucratif de la production laitière à l'échelle régionale. Le développement du tourisme et la demande de lait frais qu'il induit ont parfois contribué au maintien d'une production laitière rentable sur les pâturages et les alpages. Pour répondre à cette demande durant les mois d'été, et alors que les nombreux alpages de la Haute-Engadine ont une capacité d'estivage dépassant largement celle de l'hivernage, les paysans louent des vaches provenant d'Italie, notamment de la Valteline. Il se développe ainsi, au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle, une activité rémunératrice agricole en parallèle avec le tourisme⁶⁰. Les effectifs importés pour l'été 1900 sont éloquentes à cet égard : les vaches de la Valteline représentent presque la moitié des effectifs estivés dans la région. Toutefois, la récurrence des épizooties importées par le bétail d'Italie en 1908 et 1911 puis la Première Guerre mondiale réduiront à néant ces déplacements transfrontaliers et les exploitants de Haute-Engadine se focaliseront davantage sur l'élève du bétail.

Quant à l'expansion du tourisme tessinois, favorisée par l'ouverture du Gotthard, on doit admettre qu'elle a également eu un impact sur la demande de produits locaux et régionaux, même s'il n'existe guère d'études à ce sujet, sinon l'observation que l'évolution du troupeau de vaches laitières semble confirmer une demande accrue de produits laitiers dans les districts touristiques. Le nombre de vaches laitières augmente en effet de 25,3 pour cent entre 1866 et 1906 dans le district de Mendrisio et de 21,5 pour cent dans celui de Lugano, encore que la plus grande progression des effectifs dans ceux de Bellinzzone et de Riviera sont peut-être dus davantage aux premiers développements de l'industrie. Enfin, l'une des régions où la réorientation des activités a été la plus significative est

⁶⁰ SCHMID Heinrich. *Die Oberengadiner Land- und Alpwirtschaft*, Winterthur : P.G. Keller, 1955, p. 104-105.

celle du Valais, avec non seulement l'expansion de la viticulture et surtout de l'arboriculture fruitière que les travaux d'assainissement du Rhône ont encouragée, mais aussi avec le développement du tourisme⁶¹.

CONCLUSION

Cet article s'est proposé de montrer comment les productions spécifiques des basses et des hautes terres ont fini par converger pour s'axer surtout sur la production laitière et l'élevage, accessoirement sur la viticulture – jusqu'à l'arrivée du phylloxera – et l'arboriculture fruitière. Les éléments d'interférence étatique ont été déterminants dans le type de productions des basses terres jusqu'au début du XIX^e siècle, mais la disparition très lente des vieilles entraves féodales a souvent ralenti la modernisation de l'agriculture, faute d'infrastructure adéquate pour commercialiser la production. C'est dans les années 1820 que l'on observe l'émergence d'intérêts antagonistes au sein du monde agricole de la plaine et de la montagne, mais aussi entre milieux agricoles et milieux industriels, face aux mesures protectionnistes des États voisins de la Suisse. Les événements extérieurs et l'élargissement des marchés à l'étranger ont obligé le monde agricole suisse à une réorientation constante de ses productions au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle. Le handicap supplémentaire qu'était l'environnement a fortement limité les options de la montagne, outre le fait que son mode de production plus artisanal était plus coûteux. Néanmoins, dans diverses régions préalpines et alpines, on assiste au développement d'activités nouvelles qui, directement ou indirectement, résultent d'une amélioration des voies de communication, et entraînent une demande accrue de produits agricoles. Mais ce qui caractérise la production de montagne, davantage encore que celle de la plaine, ce sont les réajustements constants à la demande à la suite de facteurs les plus divers, du phylloxera qui limite la viticulture ou les épizooties qui entraînent une modification de l'organisation pastorale des Grisons. Quant au commerce profitable qu'était l'exportation de bétail sur pied, il s'effondre après la Première Guerre mondiale en raison de la dévaluation monétaire des pays voisins.

⁶¹ LORENZETTI Luigi, *Destini periferici...*, p. 59ss.

**Gérer la montagne, irriguer la colline,
protéger la plaine.
Les projets d'aménagement des terres
de la haute Lombardie entre droit
et savoirs techniques (xviii^e et xix^e siècles)**

Michela Barbot (CNRS-IDHES, École normale supérieure
de Cachan), Matteo Di Tullio (Università degli Studi di Pavia)

Résumé

Aux xviii^e et xix^e siècles, le souci d'harmoniser les trois éléments naturels qui dominent le paysage lombard – la montagne, les hauts-plateaux collinaires et la plaine du Pô – se trouve au cœur d'une littérature technique. La plupart de ces ouvrages adoptent une approche systémique: aucun projet d'intervention sur la colline et la montagne n'est jamais considéré sans envisager ses possibles conséquences sur la plaine. Parmi les sujets abordés, deux questions retiennent particulièrement l'attention des auteurs: le rapport entre la déforestation des montagnes et la vulnérabilité géologique de la plaine, et la recherche de systèmes susceptibles d'augmenter la surface irriguée dans la colline. Ces questions sont au cœur de deux ouvrages qui, bien que publiés à un siècle d'intervalle (1762 et 1866), donnent la plus grande importance à la dimension institutionnelle de ces problèmes d'aménagement, se focalisant en particulier sur une institution juridique (le droit de propriété) dont la réforme est envisagée comme un prérequis sans lequel toute intervention technique risquerait de s'avérer complètement inefficace.

Abstract

In the eighteenth and nineteenth century, the desire to harmonize the three natural elements dominating the Lombardy landscape – the mountain, the high upland and the Po valley – is at the heart of a technical literature. Most of these books have a systemic approach: no project about hills and mountains is ever drawn without considering its possible effects on the valley. Among the topics covered by these books, two issues are at stake: the link between mountains deforestation and the geological vulnerability of the Po valley, and the extension of irrigation on the hills. These questions are at the center of two books, which – even if written more than a century apart, respectively in 1762 and 1866 – give the greatest importance to the institutional dimension of these issues, focusing in particular on a legal institution (the property right system) whose reform is envisaged as a precondition without which any technical intervention would be completely ineffective.

1. INTRODUCTION : PENSER LE TERRITOIRE EN TANT QUE SYSTÈME

«La metà settentrionale del nostro territorio [...] è montuosa al pari dell'attigua Svizzera, e tutta ingombra dalle complicate propàgini delle Alpi che in quelle altezze non cèdono le accumulate nevi nemmeno alla più cocente stagione»¹. Dès les premières lignes du tome I des *Notizie naturali e civili su la Lombardia*, Carlo Cattaneo rappelle à ses lecteurs l'un des traits primordiaux de la morphologie du territoire lombard, à savoir la présence, en son sein, d'un large maillage de montagnes et de collines. Concentrés au-dessus de la ligne dite des *risorgive* – une barrière hydrogéologique qui délimite la partie septentrionale de la plaine du Pô² –, ces reliefs recouvrent respectivement 30 et 20 pour cent de la surface totale de la région³.

¹ CATTANEO Carlo, *Notizie civili e naturali sulla Lombardia*, Vol. I, Capo I, Milano: Tipografia G. Bernardoni, 1844, p. 6.

² Les *risorgive* (exurgences en français) sont des exutoires d'écoulements souterrains qui proviennent de l'infiltration des eaux de pluie. Elles constituent un trait géologique primordial de la plaine du Pô. Voir à ce propos BEVILACQUA Piero, *Storia dell'agricoltura italiana in età contemporanea*, Venezia: Marsilio, 1989-1991; FERRARI Carlo, GAMBÌ Lucio (a cura di), *Un Po di terra: guida all'ambiente della bassa Pianura padana e alla sua storia*, Reggio Emilia: Diabasis, 2000.

³ Voir ZANINELLI Sergio (a cura di), *La proprietà fondiaria in Lombardia dal catasto teresiano all'epoca napoleonica*, t. I, Milano: Vita e Pensiero, 1986.

Au cours de l'époque moderne, le souci d'harmoniser les trois éléments prédominants du paysage lombard – la montagne, les hauts-plateaux collinaires (*alta pianura*) et la *bassa pianura* autour du Pô – se trouve au cœur d'une littérature technique qui devient de plus en plus abondante. Entre le XVIII^e et le XIX^e siècle en particulier, au fur et à mesure que les opérations de construction des canaux d'irrigation de la plaine du Pô s'achèvent⁴, une série d'ouvrages⁵ – écrits par des ingénieurs, des mathématiciens, des experts en hydraulique et des fonctionnaires publics⁶ – entament une réflexion sur la manière d'aménager de façon rationnelle et profitable l'autre moitié de ce territoire. La plupart de ces ouvrages adoptent une approche que l'on pourrait qualifier de « systémique », aucun projet d'intervention sur les terres « hautes » ou « sèches » (*asciutte*) n'étant jamais considéré sans envisager ses possibles conséquences sur les terres « basses ». Parmi les sujets abordés, deux questions retiennent particulièrement l'attention de ces auteurs : la relation entre la déforestation des montagnes et la vulnérabilité géologique de la plaine, et la recherche de systèmes susceptibles d'augmenter la surface irriguée dans l'*alta pianura* collinaire. Ces questions centrales sont notamment développées dans le « Piano di separazione, Inalveazione, e Sfogo de' tre Torrenti di Tradate, del

⁴ Il existe une très large bibliographie disponible sur ces travaux qui ont débuté au Moyen Âge et se sont terminés au XIX^e siècle. Voir notamment SINATTI D'AMICO Franca, *L'immenso deposito di fatiche. Per la storia del territorio e dell'irrigazione in Lombardia*, Milano : Centro Studi Lotario, 1989 ; BEVILACQUA Piero, « Economie d'acqua ed equilibri dell'ambiente in Italia », in CARACCIOLLO Alberto, BONACCHI Gabriella (a cura di), *Il declino degli elementi. Ambiente naturale e rigenerazione delle risorse nell'Europa moderna*, Bologna : Il Mulino, 1990, p. 99-137.

⁵ Par ce terme, nous nous référons à une vaste littérature très hétéroclite, composée de traités, de relations, de projets, de propositions et de manuels. La plupart de ces ouvrages sont conservés dans la bibliothèque du Collège des architectes et ingénieurs de Milan. Sur ce Collège, sa bibliothèque et ses archives, voir BIGATTI Giorgio, CANELLA Maria (a cura di), *Il Collegio degli Ingegneri e Architetti di Milano. Gli archivi e la storia*, Milano : Franco Angeli, 2003.

⁶ Les auteurs de ces ouvrages ont des profils socioprofessionnels composites. La plupart d'entre eux sont qualifiés d'ingénieur, une profession qui se transforme profondément au cours du temps, comme le montrent BIRAL Alessandro, MORACHIELLO Paolo, *Immagini dell'ingegnere tra Quattro e Settecento*, Milano : Franco Angeli, 1985 ; BIGATTI Giorgio, *La matrice di una nuova cultura tecnica. Storie di ingegneri, 1750-1848*, in BIGATTI Giorgio, *La città operosa. Milano nell'Ottocento*, Milano : Franco Angeli, 2000 ; FERRARESI Alessandra, VISIOLI Monica (a cura di), *Formare alle professioni. Architetti, ingegneri, artisti (secoli XV-XIX)*, Milano : Franco Angeli, 2012.

Gardaluso, e del Bozzente», écrit par le jésuite et mathématicien Antonio Lecchi en 1762⁷, et dans la *Relazione della Commissione incaricata dall'esame dei progetti di irrigazione dell'Alta Lombardia*, publiée en 1866⁸ sous la direction de l'ingénieur Francesco Brioschi⁹. Rédigés à plus d'un siècle de distance, ces ouvrages ont pourtant deux points essentiels en commun. Tout d'abord, ils se concentrent sur une aire considérée comme cruciale afin de garantir une meilleure intégration entre les zones sèches et les zones irriguées : il s'agit, comme on le verra, de la région nommée haut Milanais, située à cheval sur les provinces de Milan et de Varese, en direction de la Suisse. Deuxièmement, ces deux ouvrages confèrent une énorme importance à la dimension institutionnelle de ces problèmes d'aménagement, en se focalisant en particulier sur une institution juridique (le droit de propriété) dont la réforme est envisagée comme un prérequis sans lequel toute intervention technique risquerait de s'avérer complètement inefficace.

2. COMMENT ÉVITER LES INONDATIONS ?

Le *Piano della separazione* d'Antonio Lecchi est l'un des premiers plans à aborder, en Italie, la question du rapport entre la dégradation hydrogéologique de la plaine et la déforestation de la montagne. Le XVIII^e siècle est un tournant crucial pour l'histoire de l'environnement en Europe occidentale : dans le sillage des opportunités techniques qui dégagent des nouvelles connaissances et de l'intérêt croissant des autorités

⁷ LECCHI Giovanni Antonio, *Piano della separazione, Inalveazione, e Sfogo de' tre Torrenti di Tradate, del Gardaluso, e del Bozzente. A sua altezza serenissima il sig. Duca di Modena ec. Amministratore del governo e capitano generale della Lombardia austriaca ec.*, Milano : s.n., 1762.

⁸ BRIOSCHI Francesco (a cura di), *Relazione della Commissione incaricata dall'esame dei progetti di irrigazione dell'Alta Lombardia con acque derivabili dal Lago di Lugano e dal Lago Maggiore*, Milano : s.n., 1866. Pour des raisons de brièveté, cet ouvrage sera nommé ci-après « Rapport Brioschi ».

⁹ Francesco Brioschi (1792-1871) est l'oncle homonyme du plus célèbre Francesco (1824-1897), recteur du Politecnico de Milan durant 34 ans et cofondateur de la revue *Il Politecnico*. Sur les nombreuses notices biographiques qui lui sont consacrées, voir <http://www.treccani.it/enciclopedia/francesco-brioschi> (Dizionario-Biografico), ainsi que *Il Politecnico di Milano e la formazione delle classi dirigenti nazionali e locali*, Cinisello Balsamo : Silvana Editore, 2013.

publiques vis-à-vis de la valorisation des ressources naturelles¹⁰, plusieurs scientifiques et fonctionnaires s'interrogent sur les causes de certains problèmes d'aménagement territorial afin d'en envisager la solution.

Giovanni Antonio Lecchi fait précisément partie de ce groupe de techniciens savants. Né à Milan le 17 novembre 1702¹¹, il accomplit ses études au Collège des jésuites de Brera à Milan, où il prononce ses vœux en 1718, pour devenir ensuite professeur de philosophie dans le même établissement¹². Ses premiers ouvrages de théologie et de mathématiques, rédigés essentiellement pour ses élèves, abordent par une démarche newtonienne des sujets variés de géométrie, d'algèbre, de trigonométrie et d'analyse élémentaire.

À partir des années 1757-58, il s'oriente vers l'ingénierie hydraulique. À l'origine de ce nouvel intérêt se trouve très probablement une série d'expertises qui lui sont commissionnées par le Collège de Brera¹³. Dans ses premiers travaux, Lecchi applique ses connaissances mathématiques pour mesurer la vitesse et le débit de plusieurs cours d'eau lombards et italiens, ce qui lui vaut une certaine réputation auprès des magistratures compétentes en cette matière. Dans les travaux qui suivront, la tendance à la mathématisation laisse toutefois la place à une orientation plus pratique. C'est le cas de l'enquête hydraulique sur le canal de la Muzza¹⁴, ainsi que des expertises rédigées sur les berges du Pô à Crémone et sur la dérivation du *Naviglio Grande* depuis le Tessin¹⁵.

¹⁰ Voir à ce propos BIGATTI Giorgio, *La provincia delle acque. Ambiente, territorio e ingegneri in Lombardia tra Sette e Ottocento*, Milano : Franco Angeli, 1995.

¹¹ Sur la biographie de Lecchi, voir BRAMBILLA Elena, « Lecchi Giovanni Antonio », in *Dizionario Biografico degli Italiani*, vol. 64, Roma : Fondazione Treccani degli Alfieri, 2005, p. 267-269.

¹² Cela après un intervalle de quelques années où il est enseignant dans les écoles jésuites de Milan, Pavie et Vercelli. BRAMBILLA Elena, « Lecchi Giovanni... », p. 267-269.

¹³ Voir notamment LECCHI Giovanni Antonio, *Dissertazione idrostatica di partizione d'acque della Roggia Caccasca per la costruzione de' modelli ne' territorj di Granozzo, e di Robbio*, s.l. : s.n., s.d.

¹⁴ Mandatée par le collège de Brera, cette enquête amène Lecchi à rejeter l'expertise faite par l'ingénieur caméral Bernardo Maria Robecchi : LECCHI Giovanni Antonio, *Relazione dello stato presente del canale di Muzza e piano delle riparazioni*, Milano : Stamperia di Giuseppe Marelli, 1960.

¹⁵ Ces études, mandatées par le président du Tribunal caméral, Angelo Luigi Meraviglia Mantegazza, sont imprimées avec les titres suivants : LECCHI Giovanni Antonio, *Riflessioni spettanti a' ripari necessari per mantenere l'imboccatura del Ticino nel canale detto Naviglio*

Profitant de sa renommée, Lecchi obtient du gouvernement autrichien de Milan le statut de mathématicien royal (*Regio matematico*) en 1757. L'année suivante, avec l'assurance d'un salaire de 300 florins, il est chargé par Francesco III d'Este, duc de Modène et gouverneur de Milan, d'analyser la question de la fragilité hydraulique de la haute plaine entre Tradate et Rho, située à 20-50 km au nord-ouest de Milan en direction des Alpes. Depuis quelques années, ce territoire faisait l'objet d'une attention spéciale de la part d'un comité créé *ad hoc*, dirigé par le marquis Giovanni Corrado de Olivera, président du Sénat milanais, et où siègent les ingénieurs Gian Carlo Besana et Bernardo Maria Robecchi. Suite à l'invitation du duc de Modène, Lecchi intègre le comité en qualité de mathématicien royal et d'expert des questions hydrauliques.

Le *Piano della separazione*, publié en 1762, est d'abord un rapport intermédiaire fourni par Lecchi à son commanditaire, Francesco d'Este, à qui l'ouvrage est dédié. Au-delà de cette fonction spécifique, ce livre revêt un intérêt beaucoup plus large, car il s'agit de l'un des premiers textes qui traitent du rapport entre la déforestation des montagnes et la fragilisation des campagnes, par la démarche « systémique » que nous venons d'évoquer. Comme il sera argumenté par la suite, plusieurs des thèmes traités par le *Piano della separazione* seront au cœur du débat que les techniciens et les scientifiques vont développer dans les décennies suivantes¹⁶.

Il convient donc d'observer cet ouvrage de plus près. Divisé en deux parties, le *Piano della separazione* aborde l'histoire du territoire en question, décrivant notamment les aménagements qui y ont été faits avant l'enquête menée par l'auteur¹⁷. Ce dernier constate que depuis plusieurs décennies, la bruyère de Tradate est soumise à de fréquentes inondations, qui ont le double effet négatif de nuire à l'habitat et de fragiliser les campagnes. D'après Lecchi, les causes de ces événements sont à la fois humaines et

grande, Milano: s.n., 1757, et LECCHI Giovanni Antonio, *Del riparo de' pennelli sulle rive del Po di Cremona*, Milano: s.n., 1758.

¹⁶ Voir à ce propos WARDE Paul, *Economy, Ecology and State Formation in Early Modern Germany*, Cambridge: Cambridge University Press, 2006.

¹⁷ Cette analyse historique est complétée par une dissertation dans laquelle l'auteur précise que l'un des objectifs principaux de son ouvrage est de mettre à disposition des générations futures un corpus de connaissances nouvelles en matière hydraulique: LECCHI Giovanni Antonio, *Piano della separazione...*, p. 1-25.

naturelles: «*alla difficoltà della natura si aggiunsero le dissensioni degli abitatori, come sempre avvenir suole in tutte le comuni calamità*»¹⁸.

L'attention de Lecchi se focalise en particulier sur trois rivières – le Tradate-Fontanile (ou *torrente di Tradate*), le Gardeluso et le Bozzente – qui traversent le territoire délimité au nord par le Tradate et l'Appiano Gentile et au sud par la commune d'Origgio. La narration de l'histoire hydrologique de ces trois torrents commence par l'évocation du «*contrat Borromeo*» de 1605, une convention par laquelle le lit du Bozzente a été soumis à une série d'importantes modifications. Avant ces modifications, le Tradate-Fontanile avait un débit plutôt régulier et pouvait en cas de besoin se déverser dans le Gardeluso. Le cours de celui-ci était également très peu problématique, se jetant normalement dans la vallée située entre les villages de Visconta, Massina et Cislago. En cas de crue, le Gardeluso recevait les eaux du Tradate-Fontanile et se déversait à son tour dans le Bozzente. Ce dernier – le plus grand des trois cours d'eau – présentait par contre une situation fort critique. En raison notamment du grand volume d'eau qu'il recevait des deux autres torrents, le Bozzente était la cause de nombreuses inondations qui provoquaient des dommages importants à la fois aux champs, aux habitations et à la *Strada Varesina*, une route marchande de très grande importance qui menait de Milan à Varese en passant par Gerenzano.

3. SÉPARER LES RIVIÈRES ET REPEULER LES BRUYÈRES

En 1603, les communes de Cislago et de Gerenzano demandent au gouverneur de l'État de Milan d'intervenir afin de résoudre le problème qui est désormais devenu chronique et insupportable. Le comte Renato Borromeo, membre du patriciat milanais, se déclare alors disponible à faire creuser un nouveau canal – le *cavo Borromeo* – devant récolter une partie des eaux du Bozzente pour les faire couler dans les campagnes à côté des deux communes. Une fois trouvé un accord sur la répartition des frais de cette opération, le cours du Bozzente est détourné pour le faire confluer dans le *cavo Borromeo*, dont le cours va s'arrêter aux portes de la ville de Rho. En même temps, à la hauteur de Cislago et d'Origgio,

¹⁸ LECCHI Giovanni Antonio, *Piano della separazione...*, p. 2, incipit.

300 hectares de forêt et de bruyère sont aménagés afin d'absorber les éventuelles inondations du *cavo Borromeo*¹⁹. L'élément central de cette intervention est la construction, au milieu du Bozzente, d'un large barrage (la *diga di San Martino*)²⁰, dont l'entretien, d'après le contrat Borromeo, serait à la charge de tous les usagers des eaux du Bozzente et du nouveau canal.

Depuis le début du XVIII^e siècle, le contrat Borromeo, formellement encore en vigueur, commence cependant à être systématiquement contourné. Les opérations d'entretien n'étant plus faites régulièrement, la *diga di San Martino* subit, à son tour, des dommages de plus en plus importants. En 1718, ce barrage ne remplit désormais plus sa fonction, si bien que les eaux du Bozzente occupent à nouveau l'ancien lit du torrent. Les usagers essaient à plusieurs reprises de renforcer les berges du Bozzente en creusant d'autres petites dérivations pour diminuer son débit. Ces mesures, prises sans aucune forme de coordination, s'avèrent toutefois largement insuffisantes, car en 1756 une nouvelle inondation fait de nombreuses victimes²¹. L'analyse que Lecchi fait de cet épisode est très explicite : dans un souci de légitimer l'activité du comité gouvernemental dont il fait lui-même partie, l'auteur souligne que seule l'intervention d'une administration centrale, capable de dépasser les intérêts locaux et partiels des différents usagers de la rivière, aurait été en mesure d'éviter une telle tragédie. De cette attitude, très favorable à une intervention publique à grande échelle, découlent précisément les propositions que l'auteur fait dans son *Piano della Separazione*. Son projet d'aménagement se situe grosso modo dans le sillage de ce qui avait déjà été réalisé en 1603 : il s'agit d'abord de remettre en fonction le barrage de San Martino et de transformer à nouveau le *cavo Borromeo* en lit du Bozzente. Une fois cette opération accomplie, il faudra séparer le Bozzente du Gardeluso et du Fontanile-Tradate, en creusant des petits canaux pour accueillir les

¹⁹ LECCHI Giovanni Antonio, *Piano della separazione...*, p. 27-31.

²⁰ Comme le rappelle Lecchi (*Piano della separazione...*, p. 31), ce barrage est « *costrutto di grandi ceppi e sodissime impagliature, con una gran fronte armata di colonne di legno a guisa di paladella (...) era di braccia 9 o 10 in circa, con il rinforzo alle spalle di quattro grandi gradinate di ceppo vivo, le quali andavano a terminarsi in un sottoposto piano di grosse tavole di legno* ».

²¹ Lecchi parle de « *lagrimevole inondazione occorsa nel primo di Luglio [1756], la quale atterò case, disertò immense campagne, affogò armenti, e diede la morte a molti abitatori* » (*Piano della separazione...*, p. 39).

eaux de chaque rivière de façon autonome. Lecchi accorde enfin une très grande attention à la question de l'entretien des canaux et à la création de bruyères autour des berges²², les deux opérations devant être organisées et réalisées de façon centralisée pour éviter de répéter les erreurs du passé.

4. LA DÉFORESTATION DES MONTAGNES, UNE « TRAGÉDIE DES TERRES COMMUNES »

D'après Lecchi, ces interventions doivent s'associer à une activité radicale de réaménagement des montagnes lombardes. À ses yeux, l'une des causes principales des inondations à Tradate est en effet à rechercher davantage en amont, dans les vallées « *nude e rovinose d'onde sboccano li tre torrenti* »²³. Alors que la structure géologique de ces vallées rend leurs terrains particulièrement boueux, cette donnée est aggravée par leur pauvreté étonnante en arbres et en arbustes. Loin d'être uniquement le produit de l'action de la nature, cette rareté, selon Lecchi, est issue de deux phénomènes parallèles, d'origine anthropique. Le premier est la tendance de plus en plus marquée à remplacer les forêts par des terres cultivables. Lecchi souligne en effet que le déclin manufacturier et commercial de l'Italie du Nord, en évidence depuis plusieurs décennies²⁴, s'est traduit par un retour à la terre, avec pour conséquence une extension à tout prix des surfaces cultivables²⁵, cela même dans les localités montagneuses, où le

²² L'idée de renforcer des berges fluviales par la plantation d'arbres et d'arbustes est due notamment aux études sur l'Arno menées par Vincenzo Viviani un siècle auparavant: VIVIANI Vincenzo, *Discorso al serenissimo Cosimo III intorno al difendersi da' riempimenti e dalle corrosioni de' fiumi, applicato ad Arno in vicinanza della Città di Firenze*, Firenze: Stamperia di P. Matini, 1688.

²³ LECCHI Giovanni Antonio, *Piano della separazione...*, p. 61.

²⁴ Sur le déclin de la Lombardie à partir du XVIII^e siècle, voir PUGLIESE Salvatore, « Condizioni economiche e finanziarie della Lombardia nella prima metà del secolo XVIII », *Miscellanea di Storia Italiana*, XXI, 1924; CAZZI Bruno, *Industria, commercio e banca in Lombardia nel XVIII secolo*, Milano: Banca Commerciale Italiana, 1968; FACCINI Luigi, *La Lombardia fra '600 e '700. Riconversione economica e mutamenti sociali*, Milano: Franco Angeli, 1988.

²⁵ Sur le phénomène du retour à la terre, voir notamment SELLA Domenico, *L'economia lombarda durante la dominazione spagnola*, Bologna: Il Mulino, 1982; FACCINI Luigi, *La Lombardia...*; et DE MADDALENA Aldo, *Dalla città al borgo. Avvio di una metamorfosi economica e sociale nella Lombardia spagnola*, Milano: Franco Angeli, 1982.

rendement agricole, d'après cet auteur, pourrait difficilement s'accroître en raison de la faible fertilité des sols²⁶. À cela s'ajoutent le pillage des arbres, constamment perpétré par les habitants des communautés locales. Lecchi raconte en effet que « *durant toute l'année, les habitants vont à l'assaut de ces pauvres vallées en pillant les jeunes arbres, les buissons, voire même l'écorce des arbres qu'ils enlèvent avec leurs pelles jusqu'aux dernières fibres [...]* »²⁷. La plupart des terres en question étant administrées sous un régime de propriété communale, Lecchi avance l'hypothèse qu'une sorte de « *tragédie des terres communes* »²⁸ serait à l'œuvre au sein de ces vallées. Restant largement impunis, les usagers des terres communales pratiqueraient des abus susceptibles non seulement de fragiliser leur propre habitat, mais aussi de menacer leur survie et de nuire à l'équilibre hydrogéologique de toute la région. Une telle analyse – tout à fait inédite pour l'époque²⁹ – amène Lecchi à s'interroger sur l'efficacité des systèmes traditionnels de gestion communautaire des ressources naturelles, allant jusqu'à envisager l'abolition de la propriété collective. Cependant, l'auteur

²⁶ Le problème de la déforestation n'est pas uniquement lombard, comme le montrent WARDE Paul, « The Invention of Sustainability », in *Modern Intellectual History*, vol. 8, 1, 2011, p. 153-170 (p. 159-163); RADKAU Joachim, *Wood. A History*, Cambridge: Polity Press, 2012, p. 92-134; DI TULLIO Matteo, LORENZINI Claudio, « La ricerca della sostenibilità. Economia, acqua, risorse e conflitti nell'Italia Settentrionale (secc. XV-XVIII) », in *Gestione dell'acqua in Europa (secc. XII-XVIII) / Water Management in Europe (12th-18th centuries)*, Firenze: Firenze University Press, 2018, p. 165-185.

²⁷ LECCHI Giovanni Antonio, *Piano della separazione...*, p. 61. Lecchi insiste ici sur l'ampleur « universelle » du problème : « *Mi giova qui richiamare questo particolare disordine alla sua vera universale origine, pur troppo diramatasi nella nostra Italia, del taglio de' boschi, i quali furono stabiliti dalla natura per sostegno de' monti, e delle valli, e per freno a' torrenti, ed a' fiumi. Di qui il dirupamento continuo de' monti negli alvei de' fiumi; di qui è la mutazione frequente de' loro letti* ».

²⁸ La thèse de la tragédie des communaux a été formulée par le biologiste GARRETT HARDIN dans son célèbre article « The tragedy of the commons », *Science*, 162, 1968, p. 1243-1248. La validité universelle de cette interprétation a été rejetée par OSTROM Elinor, *Governing the Commons: the Evolution of Institutions for Collective Action*, Cambridge: Cambridge University Press, 1990.

²⁹ Au centre de l'analyse de Lecchi se trouve en effet le thème du rapport entre population et ressources que développera THOMAS MALTHUS, quelques décennies plus tard, dans *An essay on the principle of population, as it affects the future improvement of society*, London: Joseph Johnson, 1798. En matière d'histoire des ressources collectives, la littérature est désormais très abondante. À propos de l'Italie du Nord, nous renvoyons en particulier à ALFANI Guido, RAO Riccardo (a cura di), *La gestione delle risorse collettive. Italia settentrionale, secoli XII-XVIII*, Milano: Franco Angeli, 2011.

admet qu'une telle élimination serait compliquée, d'autant plus qu'aucun système juridique alternatif ne pourrait assurer avec certitude la stabilité hydrogéologique du territoire³⁰.

5. L'AUTRE GRAND DÉFI : IRRIGUER L'ALTA PIANURA

Un siècle plus tard, la question de la propriété se retrouve au cœur d'un nouveau débat, ayant pour objet le repérage du système le plus efficace pour irriguer les terres « sèches » au nord de la ligne des *risorgive*. Pendant l'été, les collines et les hauts-plateaux de cette région se trouvent en effet dans une condition de sécheresse endémique. Comme l'indique Carlo Cattaneo, du fait de la configuration de l'arc alpin, la fonte des neiges au sommet des montagnes n'entraîne malheureusement aucun bénéfice en aval³¹.

À l'encontre de la position de Lecchi, peu favorable au défrichement de ces terres, leur mise à culture est considérée dans les années 1860 comme le seul moyen pour essayer d'améliorer quelque peu les conditions de vie de la population locale. Encore au milieu du XIX^e siècle, malgré la diffusion de la protoindustrie³² et l'ouverture des premières manufactures textiles³³, trois cinquièmes des résidents du haut Milanais dépendent uniquement de l'agriculture pour leur survie³⁴. Cette circonstance motive les experts

³⁰ Voir à ce propos VECCHI Bruno, *Il bosco negli scrittori italiani del Settecento e dell'età napoleonica*, Torino: Einaudi, 1974.

³¹ CATTANEO Carlo, *Notizie civili...*, p. 6.

³² Sur la protoindustrie lombarde, voir CENTO BULL Anna, « Le strutture agrarie, il lavoro contadino e i rapporti con il sistema industriale », in BIGAZZI Duccio, MERIGGI Marco (a cura di), *Storia d'Italia. Le regioni dall'Unità a oggi. Lombardia*, Torino: Einaudi, 2001, p. 615-647.

³³ VOIR ZANINELLI Sergio, MOIOLI Angelo, CAFARO Pietro, CANETTA Rosalba (a cura di), *Storia dell'industria lombarda*, Milano: Il Polifilo, 1988; ROMANO Roberto, *La modernizzazione periferica. L'Alto Milanese e la formazione di una società industriale, 1750-1914*, Milano: Franco Angeli, 1990; CONCA MESSINA Silvia, *Cotone e imprese: commerci, credito e tecnologie nell'età dei mercanti-industriali. Valle Olona, 1815-1860*, Venezia: Marsilio, 2004.

³⁴ Ainsi qu'il ressort des enquêtes menées par BREISLAK Scipione, *Descrizione geologica della provincia di Milano pubblicata per ordine ell'I.R. Governo di Lombardia*, Milano: 1822 (édition anastatique, Milano: Parco Agricolo Sud di Milano, 1996), et par JACINI Stefano, *La proprietà fondiaria e le popolazioni agricole in Lombardia. Studi economici*, Milano-Verona: Stabilimento Civelli, 1854.

à étudier tous les moyens possibles pour augmenter la productivité de ce territoire. Leur attention se concentre en particulier sur les grandes bruyères qui se déploient entre les fleuves Lambro, Olona et Tessin.

À partir du xv^e siècle, plusieurs projets ont proposé d'irriguer ces bruyères au moyen de canaux creusés depuis les lacs les plus proches³⁵. Ces hypothèses ont encore cours au xix^e siècle, mais les experts n'arrivent pas à s'accorder sur la stratégie à adopter pour mener à bien cette opération. C'est dans un tel contexte qu'au début des années 1860, la Députation provinciale de Milan charge l'ingénieur Francesco Brioschi de faire le point de la situation et de mettre en place une solution définitive.

Le groupe de travail dirigé par Brioschi³⁶ passe en revue une large palette de propositions. La première, élaborée par l'ingénieur Luigi Bossi en 1817, prévoit la création de plusieurs bassins alimentés par les petits lacs existant entre Milan et Varese³⁷. Cette hypothèse est cependant écartée car la quantité d'eau nécessaire pour irriguer le haut Milanais dépasserait largement le volume d'eau disponible. La deuxième proposition, formulée en 1819, porte la signature d'un autre ingénieur, Carlo Parea, chef du *Corpo di Acque e Strade*, une magistrature créée en 1806 sous l'initiative de Napoléon pour gérer de façon centralisée le réseau hydraulique et routier lombard³⁸. Carlo Parea est l'initiateur et l'inspirateur d'une série de projets d'irrigation centrés sur le lac de Lugano³⁹. En fait, le postulat

³⁵ C'est ce qui ressort du rapport intitulé « Archivio antico. Intorno al modo di rendere fruttifere le brughiere del Milanese », in *Giornale dell'I.R. Istituto di lettere, scienze ed arti*, 5 décembre 1842, p. 284-295.

³⁶ Ce comité – qui achève son activité en septembre 1866 – est composé de la manière suivante : « Ing. Francesco Brioschi, Presidente ; Giovanni Pirovano, Ing. Capo del Genio Civile ; Girolamo Callerio, Ing. Capo del Genio Civile ; Ing. Antonio Arrivabene ; Ing. Girolamo Chizzolini, relatore » (BRIOSCHI Francesco, *Relazione...*, p. 156).

³⁷ Il s'agit notamment des lacs de Varese, de Monate et de Comabbio.

³⁸ Sur cette magistrature, voir BIGATTI Giorgio, *La provincia...* ; ANTONIELLI Livio, « L'amministrazione delle acque dalla Repubblica cisalpina alla Repubblica italiana », in *L'amministrazione nella storia moderna*, Milano : Giuffrè, 1985, p. 805-864 ; CASTELLANO Aldo, « Il Corpo di acque e strade del Regno Italico : la formazione di una burocrazia statale moderna », in *La Lombardia delle riforme*, Milano : Electa, 1987, p. 45-64. Sur la figure de Parea, voir BIGATTI Giorgio, *La città operosa...*, p. 46-49.

³⁹ En réalité, comme le rappelle le Rapport Brioschi (p. 4), un tel projet remonterait au moins à la fin du xv^e siècle, et aurait ressurgi à plusieurs reprises jusqu'à la fin de l'Ancien Régime : « *Il pensiero di estrarre un canale d'acqua irrigue dal Lago di Lugano sembra aver avuto origine nel secolo XIV, di che fa fede uno Statuto, il quale ne ordinava la costruzione dal*

avancé par cet ingénieur est de construire un canal dérivé du fleuve Tresa, susceptible d'accueillir les eaux du lac de Lugano à la hauteur de la localité suisse de Ponte Tresa. Cette dérivation serait en mesure d'irriguer au moins la partie des terres de la province de Varese comprise entre Somma Lombardo et Gallarate. Dans le plan original de Parea, le nouveau canal devrait également être apte à la navigation, ce qui permettrait de connecter le lac de Lugano au Pô et de créer un réseau commercial étendu de la Suisse à la mer Adriatique.

Le projet de Parea reste cependant longtemps lettre morte, car il n'est discuté que dans un cercle restreint de spécialistes⁴⁰. Dix ans plus tard, l'ingénieur indépendant Carlo Possenti reprend le dossier et publie une étude visant à montrer que la dérivation d'un canal depuis le lac de Lugano est « *le seul et unique projet envisageable* »⁴¹ pour irriguer la haute Lombardie.

Par rapport au projet conçu par Parea, Possenti introduit deux modifications essentielles. D'une part, l'idée de permettre la navigation sur le nouveau canal est complètement abandonnée : l'avancement des travaux de construction des chemins de fer entre la Lombardie et le Piémont le porte en effet à croire que le transport fluvial n'aura pas de futur⁴². D'autre part, au lieu de faire passer le nouveau canal par Ponte

fiume Tresa a Milano (fonte : Giulini, Memorie storiche, Tomo II, anno 1396). Ne fu ripreso uno studio nell'anno 1516, dopo che Francesco I di Francia, vinti del tutto i Principi Sforza (p. 5), fu rimasto tranquillo possessore dello Stato di Milano ; nella qual'epoca questa città fece a lui ricorso perché volesse favorire la costruzione di un nuovo canale navigabile, avendo in allora un'importanza grandissima lo scopo della navigazione. Una Commissione di persone idonee e competenti fu incaricata di scegliere qual fosse il più conveniente progetto di canale da preferirsi fra tutti quelli fisicamente possibili nel milanese ; e consta che la medesima studio' anche allora l'idea di far navigabile la Tresa, che unisce il Lago di Lugano al Lago Maggiore : ma venne quindi ritenuta più utile una comunicazione navigabile fra il lago di Como e Milano. Anche nel 1772 dalla corte di Vienna, a mezzo del principe De-Kaunitz, venne raccomandato al conte De-Firmian, suo ministro plenipotenziario a Milano, di favorire il progetto del naviglio della Tresa : ma anche allora fu data la precedenza ai canali di Paderno e Pavia che ancora mancavano » (BRIOSCHI Francesco, Relazione... , p. 4).

⁴⁰ C'est ce que montre BIGATTI Giorgio (a cura di), *Il Villoresi, l'ultimo naviglio*, Trucazzano : Consorzio di Bonifica Est Ticino Villoresi, 2010, p. 50.

⁴¹ POSSENTI Carlo, « Primo abbozzo d'un progetto di canale per servire al dissodamento delle brughiere poste nella parte occidentale della provincia di Milano », in *Il Politecnico*, vol. III, fasc. XVI, 1840, p. 289-308.

⁴² Cet avis est d'ailleurs partagé par Carlo Cattaneo dans un article anonyme qui lui a été attribué par la suite : CATTANEO Carlo, « Prospetto della navigazione interna delle province

Tresa, Possenti propose de l'enterrer sous un tunnel de 20 kilomètres, traversant les communes de Porto Morcote et Sesona.

Amendé en 1857, le projet de Possenti est rejeté pour des raisons à la fois environnementales et financières. Carlo Cattaneo, en reprenant indirectement certaines des thèses avancées par Antonio Lecchi, est l'auteur principal des critiques adressées à l'auteur : il accuse Possenti « *de vouloir violer la nature, en convertissant en prés et rizières un pays voué aux bois* »⁴³. Alors que les thèses de Possenti font l'objet de nombreuses discussions, une hypothèse alternative commence à prendre corps. Formulée pour la première fois en 1834 dans un ouvrage publié à Lugano, mais censuré en Lombardie⁴⁴, elle est au cœur de différentes propositions avancées par les ingénieurs Villoresi et Meraviglia, Annoni, Cotta et Tatti à partir des années 1840 : il s'agit de créer un canal qui, selon les projets, serait long de 50 à 90 kilomètres et enterré pour environ un tiers de son parcours. Ce canal devrait être alimenté à la fois par le lac Majeur, le lac de Lugano, ainsi que par les fleuves Tresa et Tessin.

6. LA DIMENSION INSTITUTIONNELLE DU PROBLÈME :

« TENER CONTO DI TUTTI I DIRITTI GIÀ STABILITI »⁴⁵

Lorsque le rapport Brioschi fait le point sur ces projets, la proposition de la double dérivation depuis les lacs de Lugano et Majeur semble désormais la plus avantageuse. Le groupe d'experts dirigé par l'ingénieur milanais est en fait persuadé que seul un double régime d'approvisionnement serait en mesure de répondre au projet d'irriguer tout le haut milanais,

lombarda con alcune notizie sulla loro irrigazione», in *Il Politecnico*, vol. IV, fasc. XXIII, 1841, p. 46. Sur ce thème, voir aussi CAFAGNA Luciano, « Le idrovie nella storia », in *Vie d'acqua da Milano al mare. L'avvenire della navigazione interna padana*, Milano (Ospiate) : IGAP, 1963, p. 37 et ss.

⁴³ CATTANEO Carlo, « Polemica sul progetto d'un canale per irrigazione e usi domestici dei comuni dell'alto Milanese », in *Giornale dell'ingegnere, architetto ed agronomo*, vol. V, mai 1858, p. 276-282.

⁴⁴ Il s'agit de l'ouvrage de BRUSCHETTI Giuseppe, *Storia dei progetti e delle opere per l'irrigazione del Milanese*, Lugano : Ruggeri, 1834, publié ensuite à Milan chez l'imprimeur Angelo Monti (en 1842).

⁴⁵ BRIOSCHI Francesco, *Relazione...*, p. 23.

soit environ 100 000 hectares. «*Il n'est pas possible*» – écrit Brioschi à ce propos – «*d'assurer de façon suffisante l'irrigation de toute cette zone de la campagne milanaise située entre les collines de Varese et de la Brianza, les navigli Grande et Martesana et les fleuves Ticino et Adda, sans songer aux deux dérivations envisagées depuis le lac de Lugano et le lac Majeur. Mais malgré tout artifice, les eaux que l'on peut raisonnablement dévier depuis le premier sont insuffisantes pour en déployer l'utilisation à la zone entière; et celles que l'on peut dévier du second coulent trop bas pour pouvoir les amener sur la moitié supérieure de celle-ci*»⁴⁶.

Parmi les différents projets analysés, c'est celui d'Eugenio Villoresi et de Luigi Meraviglia qui est considéré comme le plus rentable, dans la mesure où le canal de 90 km qu'ils envisagent permettrait d'irriguer une surface de 90 000 hectares⁴⁷, avec d'autres effets positifs sur les provinces de Bergame et de Crémone⁴⁸. De plus, ce projet serait également en mesure de répondre aux besoins de protection de la plaine qui sont au cœur de l'approche «systémique» adoptée par la Délégation provinciale⁴⁹.

⁴⁶ BRIOSCHI Francesco, *Relazione...*, p. 2.

⁴⁷ VILLORESI Eugenio, MERAVIGLIA Luigi, *Progetto di utilizzare le acque specialmente di piena defluenti dai laghi Lugano, Varese e Maggiore per l'irrigazione della Provincia Milanese*, Milano: Tip. Agnelli, 1863 (traduction des auteur-e-s).

⁴⁸ Comme le rappelle Brioschi, ce projet prévoit «*pel Lago di Lugano, il passaggio in galleria sotterranea da Porto-Morcote a Capolago di Varese, indi per canale scoperto a Corgeno, Vergiate, Arzago, Casorate, Fagnano, Mozzate, Rovvellasca, Barlassina, Meda e Seregno, gettandosi fra Biassono e Vedano nella progettata derivazione dei Ticino al passo del Lambro, mantenendosi più elevati che sia possibile (...). Nel dominio così circoscritto possono annualmente irrigarsi circa ettari 20.000 nella stagione estiva, ed ettari 1.000 nella invernale. Pel Lago Maggiore, la linea pressoché identicamente seguita nelle varie proposte, che dal luogo di presa inferiormente a Sesto Calende, passa a Tornavento, Vanzaghello, Parabiago, Vedano, Arcore e Trezzo, giungendo quindi per Verdello ed Urgnano a toccare l'Oglio inferiormente a Palazzolo. In tal modo possono annualmente irrigarsi circa ettari 26.000 nell'estate, ed ettari 1.300 nell'inverno, oltre a ettari 13.000 che si possono irrigare nella pianura bergamasca, ed ettari 16.000 nella Provincia cremonese, e circa ettari 15.000 al di là dei Navigli. Così l'aumento complessivo delle irrigazioni conseguibili sarà per entrambe le derivazione di ettari 90.000*» (*Relazione...*, p. 151-153).

⁴⁹ Le rapport Brioschi insiste par ailleurs sur le fait que cette intervention ne nuira pas non plus à la ville de Milan: «*intendiamo rimuovere il dubbio che un aumento delle irrigazioni nei dintorni di Milano possa recare pregiudizio alla salubrità dell'aere a Sud di questa popolosa città. La Commissione dissipa ogni incertezza a questo riguardo. Non si concedano in questa zona altre irrigazioni fuor quelle del prato, dei lini, del grano turco; si eviteranno dovunque i ristagni d'acque (...)*». (*Relazione...*, p. 96).

Une intervention de ce type – qui prévoit la construction d'un tunnel souterrain « *de Porto-Morcote à Capolago di Varese* »⁵⁰ – pose cependant plusieurs problèmes, dont les experts sont parfaitement conscients. Ce qui les préoccupe, ce n'est pas la réalisation technique, mais plutôt la viabilité institutionnelle de l'opération toute entière, qui soulève des difficultés à double titre. Tout d'abord, il faut résoudre des problèmes de juridiction qui ne sont pas négligeables. En effet, « *réduire le lac de Lugano à un réservoir artificiel* »⁵¹ pour nourrir le futur canal exige un accord interétatique précis et détaillé entre l'Italie et la Suisse concernant les horaires et les volumes de prélèvement d'eau du lac. Dans ce contexte, le rapport Brioschi rappelle que le *Consiglio di Stato del Cantone Ticino* vient d'accorder au gouvernement italien une concession dont les conditions « *paraissent plus que raisonnables* »⁵².

Le deuxième problème institutionnel est encore plus difficile à résoudre s'il en est. Le cadre politique s'est en effet profondément transformé depuis le moment où Antonio Lecchi avait écrit son *Piano di Separazione*. Le long processus de formation de l'État italien est achevé et l'administration du territoire lombard est devenue plus centralisée qu'auparavant suite à plusieurs réformes⁵³. À partir de 1779, une série de mesures législatives a imposé la vente des terres communales incultes situées entre l'Olona et le Tessin⁵⁴. De ce fait, au moment où Brioschi rédige son rapport, seul un tiers du haut Milanais est encore soumis à des formes de propriété communale⁵⁵. Tout le reste est géré essentiellement à travers des systèmes

⁵⁰ BRIOSCHI Francesco, *Relazione...*, p. 96.

⁵¹ BRIOSCHI Francesco, *Relazione...*, p. 52.

⁵² BRIOSCHI Francesco, *Relazione...*, p. 83 : « *Dal decreto 15 marzo 1865 n. 10036 del Consiglio di Stato del Cantone Ticino, apparisce consentita dalle dette autorità svizzere la sistemazione a serbatoio artificiale del Lago di Lugano, a condizione: 1) che il pelo di piena non abbia a riuscire elevato più di metri 2 sullo zero dell'idrometro di Ponte Tresa; 2) che il pelo ordinario non sia mantenuto a più di metri 0,85 sullo zero; 3) e che il pelo di magra non abbia giammai a discendere al di sotto di metri 0,25 sopra lo zero di detto idrometro. Veramente simili condizioni da un Governo estero direttamente interessato imposte a chi ha necessità di chiederne la concessione, derivandone un'alterazione allo stato attuale di possesso, non lasciano gran fatto luogo a possibilità di discussioni ulteriori* ».

⁵³ Sur les réformes, commencées sous l'impulsion de Marie-Thérèse d'Autriche, voir notamment CAPRA Carlo, *La Lombardia austriaca nell'età delle Riforme (1706-1796)*, Torino : Utet, 1987 ; BIGATTI Giorgio, *La provincia...*

⁵⁴ BIGATTI Giorgio, *La provincia...*

⁵⁵ Voir à ce propos *Archivio antico...*, p. 295.

contractuels (*livelli*⁵⁶, emphytéose, métayage⁵⁷) qui dissocient la propriété éminente de la propriété utile des sols⁵⁸.

En raison de cette situation, le problème majeur auquel la Députation provinciale de Milan se trouve confrontée n'est pas l'abus perpétré par les usagers des terres communes, mais bien la faible propension à la coopération engendrée par la dissociation et l'émiettement des droits fonciers. La différence est frappante par rapport à la plaine du Pô, où, depuis plusieurs siècles, la primauté de la propriété privée s'est traduite par la création de larges exploitations capitalistes où l'on pratique l'élevage bovin et la culture céréalière extensive⁵⁹. Au nord, en revanche, la propriété de la terre demeure largement fractionnée, la taille moyenne des exploitations oscillant entre 4 et 40 hectares⁶⁰.

Les experts sont conscients du fait que le seul moyen susceptible de financer la construction et l'entretien du nouveau canal serait de favoriser la création d'associations d'usagers (*consorzi*)⁶¹, dans le sillage de ce qui a

⁵⁶ Sur le contrat de *livello*, une sorte d'emphytéose rurale très répandue en Italie du Nord, voir CORAZZOL Gigi, *Livelli stipulati a Venezia nel 1591. Studio storico*, Pisa: Giardini, 1986; CORAZZOL Gigi, *Fitti e livelli a grano. Una forma di credito rurale nel Veneto del '500*, Milano: Franco Angeli, 1979; FACCINI Luigi, *La Lombardia...*; BARBOT Michela, «Per una storia economica della proprietà dissociata. Efficacia e scomparsa di 'un altro modo di possedere'», in *Materiali per una storia della cultura giuridica*, I, 2008, p. 33-62.

⁵⁷ Sur les différentes formes de concession de la terre en Italie du Nord dans la longue durée, voir BERENGO Marino, «A proposito di proprietà fondiaria», in *Rivista storica italiana*, 82, 1970, p. 138-141; GIORGETTI Giorgio, *Contadini e proprietari nell'Italia moderna. Rapporti di produzione e contratti agrari dal secolo XVI a oggi*, Torino: Einaudi, 1974.

⁵⁸ Sur la propriété dissociée, voir notamment GROSSI Paolo, «Un altro modo di possedere. L'emersione di forme alternative di proprietà alla coscienza giuridica post-unitaria», Milano: Giuffrè, 1977; GROSSI Paolo, *Il dominio e le cose. Percezioni medievali e moderne dei diritti reali*, Milano: Giuffrè, 1992.

⁵⁹ Voir ROMANI Mario, *L'agricoltura in Lombardia dal periodo delle riforme al 1859. Struttura, organizzazione sociale e tecnica*, Milano: Vita & Pensiero, 1957; GIORGETTI Giorgio, *Contadini...*; LACAITA Carlo Giulio (a cura di), *Campagne e contadini in Lombardia durante il Risorgimento. Scritti di Giovanni Cantoni*, Milano: Franco Angeli, 1983.

⁶⁰ Voir SPREAFICO Francesco, «Alcune notizie intorno all'agricoltura e allo stato degli agricoltori nella Brianza», in *Il Politecnico*, VII, 1844, p. 139-140; JACINI Stefano, *La proprietà...*; SERPIERI Arrigo, *Il contratto agrario e le condizioni dei contadini nell'Alto Milanese*, Milano: Società Umanitaria, 1910.

⁶¹ Sur ces associations, dans une perspective européenne, voir INGOLD Alice, «To Historicize or Naturalize Nature: Hydraulic Communities and Administrative States in 19th-Century Europe», in *French Historical Studies*, 32, 2009, p. 385-417.

été fait avec succès dans le sud de la région⁶². Toutefois, le fractionnement des droits de propriété et la multiplication des ayants droit sur les terres du nord sont tels que toute coordination préalable des acteurs s'avère extrêmement difficile à réaliser.

À cette première difficulté se rajoute une deuxième : la propagation, depuis le XVIII^e siècle, de la culture du mûrier et du ver à soie (*gelsibachicoltura*) dans les campagnes du haut Milanais en raison notamment de sa haute rentabilité⁶³. Un tel contexte finit par produire un véritable dilemme. D'une part, l'augmentation des emblavures et de la culture du maïs permettrait d'améliorer les conditions de vie de la population rurale dont l'alimentation est encore en large partie basée sur le pain et la farine. Mais d'autre part, dans le court terme, une telle opération se traduirait par une importante perte économique pour les propriétaires éminents, ces derniers devant réduire la place de la *gelsibachicoltura* et s'engager dans une reconversion agraire dont les bénéfices seraient incertains et longs à venir. Pour essayer de convaincre « ces propriétaires réticents », le rapport Brioschi se hasarde à calculer les rendements futurs produits par l'extension de la céréaliculture due à l'irrigation, en estimant « *que le plus grand avantage que l'on peut tirer correspond à la valeur considérable de 7 200 000 L. par année qui correspondent à une augmentation de la valeur du capital foncier de 140 000 000 L.* »⁶⁴.

Quoique encourageantes, ces prévisions ne suffisent cependant pas à faire avancer les projets d'irrigation. Malgré les ambitions des techniciens

⁶² Sur les *consorzi* de la *bassa pianura*, voir BEVILACQUA Piero, *Le rivoluzioni dell'acqua. Irrigazione e trasformazione dell'agricoltura fra Sette e Ottocento*, in BEVILACQUA Piero, *Storia dell'agricoltura...*, Vol. I, p. 259 et ss. ; CANETTA Rosalba, « L'irrigazione nella bassa pianura lombarda tra il Sette e l'Ottocento », in ROMANI Mario (a cura di), *Le campagne lombarde tra Sette e Ottocento. Alcuni temi di ricerca*, Milano : Vita & Pensiero, 1976, p. 67-140 ; GAMBI Lucio, « Una 'patria artificiale' nata governando razionalmente le acque », in *L'ambiente nella storia d'Italia. Studi e immagini*, Venezia : Marsilio, 1989, p. 57-72.

⁶³ Sur la diffusion de cette culture et son importance dans l'économie de l'Italie du Nord, voir MOIOLI Angelo, *La gelsibachicoltura nelle campagne lombarde dal Seicento alla prima metà dell'Ottocento : Parte prima, La diffusione del gelso e la crescita produttiva della sericoltura*, Trento : Libera Università degli Studi di Trento, Dipartimento di Economia, 1981 ; ZAMAGNI Vera, *Dalla periferia al centro. La seconda rinascita economica dell'Italia (1861-1990)*, Bologna : Il Mulino, 1993 ; FEDERICO Giovanni, *Il filo d'oro : l'industria mondiale della seta dalla Restaurazione alla grande crisi*, Venezia : Marsilio, 1994.

⁶⁴ BRIOSCHI Francesco, *Relazione...*, p. 47.

lombards, il faudra en effet un long travail de négociation pour que se crée le *consorzio*⁶⁵ et que le nouveau canal – baptisé *canale Villoresi* – voie finalement le jour⁶⁶.

L'émiettement des droits de propriété de la terre restera par contre en place bien plus longtemps. La loi nationale de 1864, voulue pour éliminer les formes de propriété dissociée et consolider le régime de la pleine propriété individuelle – n. 1636 du 24 janvier 1864⁶⁷ – ne sera appliquée que de façon discontinue, si bien qu'elle deviendra la loi la plus longue de l'histoire italienne: en vigueur pendant 144 ans, cette norme ne sera abrogée qu'en 2008, dans le cadre des opérations de simplification administrative promues par les ministres du gouvernement de Silvio Berlusconi⁶⁸.

⁶⁵ Sur la création de cette organisation, voir DI TULLIO Matteo, «Interessi privati e rappresentanti degli utenti nella storia del canale», in BIGATTI Giorgio (a cura di), *Il canale Villoresi. Un capolavoro dell'ingegneria idraulica ottocentesca*, Milano: Consorzio bonifica Est Ticino Villoresi, 2010.

⁶⁶ Le *canale Villoresi* sera en fait achevé en 1890: voir BIGATTI Giorgio, *Il canale Villoresi...*

⁶⁷ Sur cette loi et son application, voir BARBOT Michela, «Non tutti i conflitti vengono per nuocere. Usi, diritti e litigi sui canali lombardi fra xv e xx secolo», in MOCARELLI Luca (a cura di), *Quando manca il pane. Origini e cause della scarsità delle risorse alimentari in età moderna e contemporanea*, Bologna: Il Mulino, 2013, p. 35-56.

⁶⁸ Ainsi MOBILI Marco, ROGARI Marco, «Ecco le prime 3.574 leggi che il Governo vuole abrogare», in *Il Sole 24 ore*, 25 juin 2008.

**Selbstversorgung oder Selbstaufgabe?
Versorgungspolitische Konflikte zwischen
den Berggebieten der Innerschweiz
und den Bundesbehörden
während des Ersten Weltkriegs**
Romed Aschwanden (Universität Basel)

Zusammenfassung

Die Versorgungskrise des Ersten Weltkriegs gilt als prägend für eine Reihe von wirtschaftlichen und politischen Entwicklungen der Schweiz im 20. Jahrhundert. Mit Fokus auf die Milchwirtschaft des Kantons Uri wird in diesem Artikel untersucht, in welcher Form die Berggebiete der Innerschweiz von den Versorgungskrisen während des Ersten Weltkriegs betroffen waren. Im spezifischen Fall Uris, der stellvertretend für die Innerschweizer Bergkantone gewertet wird, zeigte sich, dass die Versorgungskrise nicht nur durch rückläufige Importe und schlechte Ernten, sondern ebenso durch die nationale Verteilpolitik und daraus resultierende Konflikte ausgelöst wurde. Damit trägt der Artikel zu einer differenzierten Sicht auf die Rolle der ländlichen Schweiz während der Kriegsjahre bei und regt dazu an, diese Periode als grundlegend für die politische Positionierung der Innerschweiz im Bundesstaat zu verstehen und vertieft zu untersuchen.

Abstract

The supply chain crisis of the First World War is considered a shaping moment for a series of economic and political developments in Switzerland

in the 20th century. Focussing on dairy farming in the canton Uri, the article analyses how far mountain regions of central Switzerland were touched by the supply chain crisis during the time of First World War. The specific case of Uri, which is taken as an example for all Swiss central mountain regions, shows that the crisis was not just the result of decreasing imports and bad harvests, but also of the national distribution policy of goods and the conflicts resulting therefrom. The article aims at a nuanced perspective on the role of rural Swiss regions during World War I and suggests that this period is to be understood as fundamental for the political positioning of central Switzerland in today's federal state of Switzerland.

EINLEITUNG

Am 7. September 1916 beschwerte sich der Regierungsrat des Kantons Uri beim schweizerischen Bundesrat in Bern: „[U]nseren höchsten Landesbehörden sind doch zum Schutze der allgemeinen Bevölkerung da und werden nicht dulden wollen, dass [derselben], um einer Käseexportfirma zu hohem Gewinn zu verhelfen, die Lebenshaltung noch verteuert werde“¹. Er nahm dabei Bezug auf die Monopolstellung der *Genossenschaft schweizerischer Käseexportfirmen*, die auch kleinere und nicht gewerbliche Käseproduzenten dazu verpflichtete, ihre Produktion an die Genossenschaft abzutreten. Das Schreiben markiert den Beginn eines Konflikts zwischen Urner Regierung und Bundesbehörden, der die nationale Verteilpolitik, insbesondere aber die Abgabe und Verteilung von Milch und Milchprodukten von Urner Produzenten während des Ersten Weltkriegs betraf.

Das Innerschweizer Berggebiet² war während des Ersten Weltkriegs besonders weit weg vom Kriegsgeschehen. Es versinnbildlichte die „sichere Insel in Europa“ besonders stark, denn im Gegensatz zu den

¹ Schreiben des Regierungsrates an den Bundesrat vom 7. Sept. 1916. StAUR: R-392-12 / 1009, Bd. 5,1.

² Unter *Innerschweizer Berggebiet* verstehe ich eine Region, die sich aus den Berggebieten der Kantone Uri, Schwyz, Ob- und Nidwalden zusammensetzt. Diese Definition schliesst die Berggebiete der Kantone Luzern und Zug aus, die in der Regel auch zur Innerschweiz gezählt werden, dies allerdings lediglich aus arbeitspragmatischen Gründen. Zur Innerschweiz vgl. HLS-Online: *Innerschweiz* (Fritz GLAUSER) [Stand: 28.04.17].

Grenzkantonen kamen die Innerschweizer Kantone kaum mit den direkten Folgen des Krieges in Berührung³. Importrückgänge und Versorgungsengpässe waren jedoch auch im Landesinneren spürbar. Vor dem Hintergrund des Weltkriegs wurde deutlich, wie stark die Schweiz zu Beginn des 20. Jahrhunderts in den internationalen Markt und dessen Dynamik eingebunden war⁴. Die kriegsbedingt im August 1914 kurzzeitig geschlossenen Grenzen⁵ wirkten sich sofort auf die nationale Versorgung aus, denn diese war in zahlreichen Sparten vom Ausland abhängig: Bei Alltagsgütern wie Kohle und Petrol, Nahrungsmitteln wie Getreide und Reis, war die Schweiz auf Importe angewiesen. Insbesondere die landeseigene Nahrungsmittelproduktion war für die Versorgung ungenügend. Beispielsweise musste Getreide zu 84 Prozent importiert werden,⁶ entsprechend knapp waren die Reserven für Krisenzeiten⁷. Ausreichend war alleine die Produktion von Fleisch- und Milchprodukten, die gleichzeitig auch wichtige Exportgüter darstellten. Schweizer Käse und Kondensmilch waren auf dem internationalen Markt begehrt, während der Kriegsjahre nahm die Nachfrage sogar zu⁸.

³ Zu den Grenzregionen: LABHARDT Robert, *Krieg und Krise: Basel 1914-1918*, Basel: Merian, 2014; für Innerschweiz: FRYBERG Stefan, BAUMANN Heinz, *Strub Zeiten: Uri 1900-2000*, Altdorf: Baumann & Fryberg, 2003; KRÄMER Daniel, *Politische Entwicklung: Die erduldetete Integration in den Bundesstaat*, in KANTON NIDWALDEN (Hg.), *Geschichte des Kantons Nidwalden*, Stans: Historischer Verein Nidwalden, 2014, S. 10-23.

⁴ Vgl. KREIS Georg, *Insel der unsicheren Geborgenheit. Die Schweiz in den Kriegsjahren 1914-1918*, Zürich: NZZ, 2014; KRÄMER Daniel et al. (Hg.), „Woche für Woche neue Preisaufschläge“. *Nahrungsmittel-, Energie- und Ressourcenkonflikte in der Schweiz des Ersten Weltkrieges*, Basel: Schwabe, 2016; ROSSFELD Roman, STRAUMANN Tobias (Hg.), *Der vergessene Wirtschaftskrieg. Schweizer Unternehmen im Ersten Weltkrieg*, Zürich: Chronos, 2008.

⁵ Im Frühling 1915 gelang es der Schweiz, mit den kriegsführenden Mächten Handelsabkommen abzuschliessen. Vgl. ROSSFELD, Roman, STRAUMANN Tobias, *Zwischen den Fronten oder an allen Fronten*, in ROSSFELD Roman, STRAUMANN Tobias (Hg.), *Der vergessene Wirtschaftskrieg. Schweizer Unternehmen im Ersten Weltkrieg*, Zürich: Chronos, 2008, S. 11-59, hier S. 23.

⁶ MOSER Peter, *Mehr als eine Übergangszeit. Die Neuordnung der Ernährungsfrage während des Ersten Weltkriegs*, in ROSSFELD Roman, BUOMBERGER Thomas, KURY Patrick (Hg.), *14/18 Die Schweiz und der Grosse Krieg*, Baden: hier + jetzt, 2014, S. 172-199 (hier S. 174).

⁷ Vgl. KREIS Georg, *Insel...*, S. 35 ff.; KÄPPELI Josef, RIESEN M., *Die Lebensmittelversorgung der Schweiz unter dem Einfluß des Weltkriegs von 1914-1922*, Bern: Verlagsdruckerei AG, 1925, S. 20.

⁸ FENNER Thomas, *Nestlé & Anglo-Swiss*, in ROSSFELD Roman, STRAUMANN Tobias (Hg.), *Der vergessene Wirtschaftskrieg. Schweizer Unternehmen im Ersten Weltkrieg*, Zürich: Chronos, 2008, S. 337-341.

Die Historiker Peter Moser und Juri Auderset fassen die Versorgungslage der Schweiz dieser Jahre in ein Phasenmodell. Dabei formulieren sie die These, dass die erste Kriegshälfte primär durch die Imagination einer Nahrungsmittel-Versorgungskrise geprägt war, welche sich erst im weiteren Verlauf des Krieges durch zusätzliche Import- und Produktionsrückgänge ab Herbst 1916 zu einer realen Bedrohung an Leib und Leben entwickelte⁹. Zu Beginn des Krieges festigten insbesondere der rasche Preisanstieg und die unsichere politische Lage den Glauben der Bevölkerung an eine Notlage, wenngleich noch kaum tatsächlicher Mangel zu spüren war. Erst mit der Fortdauer des Krieges, dem U-Boot-Krieg ab 1917 und klimatisch bedingten Ernteaussfällen 1916 und 1917 nahm die Versorgungslage krisenhafte Dimensionen an. Die These von Moser und Auderset wird weitgehend von der aktuellen Forschung getragen, wobei unlängst klimahistorische Argumente zu ihrer weiteren Unterfütterung beigetragen haben¹⁰.

Der vorliegende Artikel orientiert sich an dieser These und fragt, wie sich die kriegsbedingten Veränderungen auf die Versorgungslage der schweizerischen Berggebiete auswirkten und welche Auslöser dafür konstituierend waren. Im Fokus steht dabei die landwirtschaftliche Produktion des Kantons Uri, insbesondere von Milch und Milchprodukten. Die Versorgungskrise wird anhand von Akten des Regierungsrates Uri untersucht, die einen Einblick in die Produktions- und Verteilthematik erlauben. Zudem dokumentieren sie die Interaktion von Akteuren verschiedener Ebenen: einerseits von Kantonsregierung und Bundesverwaltung, andererseits von Kantonsregierung und lokalen Produzenten. Diese Perspektive auf eine Schnittstelle verspricht besonderen Aufschluss über die Krisensituation.

Im ersten Teil referiert der Artikel die allgemeine Lage der Schweiz während des Ersten Weltkriegs, worauf der zweite Teil auf die spezifische Produktions- und Versorgungslage in der Innerschweiz eingeht. Im

⁹ MOSER Peter, AUDERSET Juri, *Krisenerfahrung, Lernprozesse und Bewältigungsstrategien: Die Ernährungskrise 1917/19 als agrarpolitische „Lehrmeisterin“*, in DAVID Thomas et al. (Hg.), *Krisen: Ursachen, Deutungen und Folgen*, Zürich: Chronos, 2012, S. 133-149.

¹⁰ Dazu vgl. PFISTER Christian, *Auf der Kippe: Regen, Kälte und schwindende Importe stürzen die Schweiz 1916-1918 in einen Nahrungsengpass*, in KRÄMER Daniel et al. (Hg.), „Woche für Woche neue Preisaufschläge“. *Nahrungsmittel-, Energie- und Ressourcenkonflikte in der Schweiz des Ersten Weltkrieges*, Basel: Schwabe, 2016, S. 57-81.

dritten Teil folgt eine empirische Untersuchung der Jahre 1914-1918, die anhand von drei Konfliktfeldern aus der Milchwirtschaft dargestellt werden. Der Schlussteil stellt den Bezug zum Leitthema des Kolloquiums her und fragt, inwiefern die spezifische Ausformung der Versorgungskrise in Uri als „eine Frage der Höhe“ betrachtet werden kann.

1. SZENARIO SCHWEIZ

1.1. Versorgungslage nach Kriegsausbruch

Der Bundesrat beschloss am 31. Juli 1914 die Mobilmachung der Schweizer Armee. Damit, und mit dem Zugeständnis der Vollmacht des Bundesrates vom 2. August 1914, befand sich die Schweiz offiziell in einer Kriegssituation¹¹. Um die Neutralität zu wahren, schloss der Bundesrat die Grenzen. Kurzzeitig rissen die Importströme ab, was zu Preissteigerungen führte und in der Landesregierung wie auch in der Bevölkerung die Furcht vor Nahrungsmittelknappheit schürte¹². Auf eine erste Knappheit an Fleisch- und Milchprodukten folgte bald ein Überangebot: Die hohen Marktpreise waren für Produzenten attraktiv, während die Exporte stagnierten oder ganz versiegten¹³. Die Nahrungsmittelversorgung der Schweiz war im Jahr 1914 jedoch gesichert und blieb es bis im Herbst 1916¹⁴.

Um zu Beginn des Krieges dem befürchteten Lebensmittelmangel zu begegnen, reagierten betroffene Berufsgruppen rasch. Diejenigen, welche bereits mit Ernährungsfragen zu tun hatten, traten am schnellsten aktiv auf. Der *Schweizerische Bauernverband* sandte mit Ernst Laur

¹¹ Vgl. KREIS Georg, *Insel ...*, S. 35-37; ZALA Sacha, *Krisen, Konfrontation, Konsens (1914-1949)*, in KREIS Georg (Hg.), *Die Geschichte der Schweiz*, Basel: Schwabe, 2014, S. 490-539.

¹² Vgl. FRYBERG Stefan, BAUMANN Heinz, *Strube Zeiten ...*; MOROSOLI Renato, *Sommer 1914. Der Kanton Zug auf dem Weg vom Frieden in die Kriegszeit*, *Tugium*, n° 30, 2014, S. 111-126.

¹³ Vgl. KÄPPELI Josef, RIESEN M., *Die Lebensmittelversorgung ...*, S. 55; ZALA Sacha, *Krisen ...*, S. 490 ff.; BAUMANN Werner, *Bauernstand und Bürgerblock: Ernst Laur und der Schweizerische Bauernverband 1897-1918*, Zürich: Orell Füssli, 1993, S. 189.

¹⁴ Vgl. JOST Hans-Ulrich, *Bedrohung und Enge (1914-1945)*, in COMITÉ POUR UNE NOUVELLE HISTOIRE DE LA SUISSE (Hg.), *Geschichte der Schweiz und der Schweizer*, Basel: Schwabe, 2004, S. 731-820 (hier S. 762); MOSER Peter, AUDERSET Juri, *Krisenerfahrung ...*

seinen Vertreter nach Bern, um die nationale Kriegswirtschaft mit zu organisieren¹⁵. Allerdings waren Vertreter des Bundes und privater Organisationen sich nicht darin einig, wie kritisch die Notlage in der Schweiz werden könnte: Vor allem der Weizen war bereits im Vorfeld des Krieges knapp, die Schweiz mangels Eigenproduktion von Importen abhängig. Die Behörden gingen teilweise davon aus, dass die Kriegsvorräte nur für sechzig Tage ausreichen würden, und waren dementsprechend besorgt¹⁶. Die wirtschaftliche Verflechtung der Schweiz mit dem europäischen Umland und ihre geringe Nahrungsmittelproduktion machte die Ernährung im Kriegsfall zu einem „Verkehrsproblem“¹⁷.

Nahrungsmittel, vor allem Getreide, sowie landwirtschaftliche Hilfsstoffe, Kohle und Petrol wurden nur in geringen Mengen innerhalb der Landesgrenzen produziert¹⁸. Die Landesregierung reagierte am 3. August 1914 auf den Importrückgang mit der Zentralisierung von Import und Export wichtiger Güter. Die Markt- und Preisstabilität wurde durch die Kontrolle beteiligter Firmen gewährt, 1915 etablierte sich die Monopolisierung von knappen Gütern als Werkzeug zur Aufrechterhaltung der Versorgungssicherheit¹⁹. Auf Kantonsebene bildeten die Regierungen Landesfürsorgekommissionen, die für die Sicherung des Lebenserhalts sorgen sollten. Die *Landesfürsorgekommission Uri* traf sich am 11. August 1914 zu ihrer ersten Sitzung²⁰.

1.2. Entwicklung der Verteilpolitik am Beispiel Milchwirtschaft

Aufgrund der sich rasch erholenden Importlage und des Glaubens der Bundesbehörden an die Selbstregulierung des Marktes ergriff der Bundesrat keine längerfristigen Massnahmen zur Versorgungssicherung. Beispielsweise stellte sich die Zentralisierung des Getreidehandels bis 1916 als hinreichend heraus, um Probleme bei der Getreideeinfuhr zu

¹⁵ Vgl. MOSER Peter, AUDERSET Juri, *Krisenerfahrung ...*, S. 134.

¹⁶ Vgl. KREIS Georg, *Insel ...*, S. 35 ff.; JOST Hans-Ulrich, *Bedrohung...*; KÄPPELI Josef, RIESEN M., *Die Lebensmittelversorgung ...*, S. 20.

¹⁷ BAUMANN Werner, *Bauernstand ...*, S. 287.

¹⁸ Zu den Details zu der Entwicklung des Imports 1913-1918 siehe BAUMANN Werner, *Bauernstand ...*, S. 294.

¹⁹ Vgl. KÄPPELI Josef, RIESEN M., *Die Lebensmittelversorgung ...*, S. 55.

²⁰ Bericht der Landesfürsorge, 29.März 1922. StAUR, R-392-12/1008.

verhindern²¹. Milchprodukte waren für die schweizerische Volkswirtschaft von grosser Bedeutung, weshalb im Folgenden die Massnahmen auf diesem Gebiet eingehender nachgezeichnet werden.

Käse hatte sich im Verlauf des 19. Jahrhunderts zu einem wichtigen Schweizer Exportprodukt entwickelt²². Für Milchprodukte, die primär im Inland und von einer exportorientierten Industrie hergestellt wurden, gestalteten sich Regulierungs- und Kontrollmassnahmen komplexer als für Getreide. Zu einer konkreten Regulierung der Milchversorgung sah sich der Bund im November 1915 genötigt²³. Vorher hatte er die Interessengruppen der Produzenten und Konsumenten, Händler und Verwerter durch die Gründung der *Genossenschaft schweizerischer Käseexportfirmen* (GSK) zusammengebracht, um die Entwicklung der Milchpreise unter Kontrolle zu halten. Bereits am 22. August 1914 erhielt die GSK die Aufgabe, die Koordination der Milchproduzenten und Milchverarbeiter zu gewährleisten, das heisst, deren konkurrierende Interessen zusammenzubringen und einen Kompromiss im Interesse der Landesbevölkerung zu erreichen. Eine Überproduktion der Vorkriegsjahre, gefüllte Käselager und der Exportstopp liessen Wertverlust und ein Verderben der Ware befürchten. Regierungsvertreter wollten den Export forcieren und die Produktion anpassen, damit die Überschüsse abgebaut werden konnten, die Versorgungslage gesichert war und die Preise nicht unkontrolliert anstiegen²⁴. Als der verregnete Sommer 1915 sich negativ auf die Milchproduktion auswirkte, übertrug der Bund das Exportmonopol von Käse per 1. September 1915 der GSK²⁵.

Diese Preiskontrolle erwies sich nur vorübergehend als ausreichend, weitere Massnahmen wurden bereits 1916 fällig: Am 16. März 1916 erhielt der *Zentralverband Schweizerischer Milchproduzenten* (ZVSM) die Aufgabe, die Schweiz mit Trinkmilch zu versorgen²⁶. Dieser

²¹ Vgl. BAUMANN Werner, *Bauernstand ...*, S. 233 ff.

²² Vgl. HLS-online, *Käse* (Dominik SAUERLÄNDER, Anne-Marie DUBLER) [Stand: 12.05.2017].

²³ Vgl. KÄPPELI Josef, RIESEN M., *Die Lebensmittelversorgung ...*, S. 56.

²⁴ Vgl. HOFER Hermann, *Der Zusammenschluss der Schweizer. Milchwirtschaft*, Weinfelden: Neuenschwander, 1923, S. 64 ff.

²⁵ Vgl. KREIS Georg, *Insel ...*, S. 90; HOFER Hermann, *Der Zusammenschluss...*, S. 65 ff.

²⁶ Vgl. MOSER Peter, BRODBECK Beat, *Milch für alle: Bilder, Dokumente und Analysen zur Milchwirtschaft und Milchpolitik der Schweiz im 20. Jahrhundert*, Baden: hier + jetzt, 2007, S. 17 ff.

Ausbau der Machtstellung eines grösstenteils privaten Verbandes bewog Milchproduzenten dazu, dem ZVSM oder seinen Unterorganisationen beizutreten, um ihre eigene Verhandlungsposition zu stärken. Zudem wurde die Rolle der GSK im Verlauf des Jahres 1916 weiter gestärkt: Der Bundesrat übertrug ihr das Einkaufsmonopol für die Schweiz, wodurch sie den gesamten Kauf und Verkauf von Käse tätigte. Weiterhin übernahm sie alle Käselager, was gleichzeitig die Produzenten von den finanziellen Risiken des unsicheren Absatzmarktes entlasten, den Absatz regeln und die Verkaufspreise ins Lot bringen sollte. Die enorme Finanzierung dieses Unterfangens wurde durch die *Emmental-AG*, den *Verband Schweizerischer Käseexporteure* und den Bund getragen. Alle drei Parteien waren am Gewinn der GSK beteiligt, massgeblich aber der Bund²⁷.

Ihre Stellung brachte der GSK grosse Gewinne ein, was vor allem die noch unabhängigen und damit am Gewinn nicht beteiligten Milch- und Käseverbände in der Innerschweiz und dem Wallis nicht goutierten²⁸. Dass der Bund seine Gewinnanteile benutzte, um die Höchstpreise der Konsummilch zu subventionieren und die Nothilfe zu finanzieren, sahen unabhängige Produzenten nicht ein – oder wollten es nicht einsehen. Im Kanton Uri beklagte man sich immer wieder über die Übervorteilung der Produzentenverbände gegenüber den kleinen unabhängigen Produzenten. Ob- und Nidwalden traten quasi gezwungenermassen gegen Jahresende 1916 dem Dachverband bei, um von den Subventionen zu profitieren, welche über die Milchverbände an die Produzenten verteilt wurden²⁹.

Als weiteres Milchprodukt versah der Bundesrat im November 1915 die Butter mit einem Höchstpreis. Für Butter galten dabei andere Voraussetzungen als für Milch und Käse: Der Milchpreis war direkt vom Käsepreis abhängig, da die Käseproduzenten, je nach Absatzmarkt, den

²⁷ Vgl. KÄPPELI Josef, RIESEN M., *Die Lebensmittelversorgung ...*, S. 64 ff.; zur kontroversen zeitgenössischen Diskussion um die Rolle der GSK vgl. MOSER Peter, *Mehr als eine Übergangszeit. Die Neuordnung der Ernährungsfrage während des Ersten Weltkriegs*, in ROSSFELD Roman, BUOMBERGER Thomas, KURY Patrick (Hg.), *14/18 Die Schweiz und der Grosse Krieg*, Baden: hier + jetzt, 2014, S. 172-199 (hier S. 174).

²⁸ Vgl. MOSER Peter, BRODBECK Beat, *Milch für alle ...*, S. 16 ff.; BRODBECK Beat, *Ein agrarpolitisches Experiment: Entstehung, Zweck und Ziele der Schweizerischen Käseunion und einer neuen Milchmarktordnung 1914-1922*, unveröffentlichte Lizentiatsarbeit: Bern, 2003, S. 46; FENNER Thomas, *Nestlé ...*, S. 325.

²⁹ Vgl. HOFER Hermann, *Der Zusammenschluss ...*, S. 78 ff.

Milchproduzenten mehr oder weniger Geld boten. So konnte über die Monopolisierung der Käseverkäufe auch die Milchproduktion und der Milchpreis stabil gehalten werden. Butter war aber traditionellerweise ein Nebenprodukt des KäSENS und preislich nicht gebunden – Bauernfamilien stellten vielfach selbst Butter her, je nachdem, wie viel Milch zur Verfügung stand. Die Produktionsmenge war daher sehr flexibel, und es bestand ein schwer kontrollierbarer Markt³⁰.

Mit dem Importrückgang von Fetten und Ölen und dem schlechten Sommer 1915 zeigte sich Handlungsbedarf, denn die inländische Produktion von Speisefetten gewann an Bedeutung, die Preise für Butter stiegen. Händler kauften ihre Butter direkt bei den Produzenten, meist zu überteuerten Preisen, die sie dann dem Endverbraucher übertrugen. Dadurch sahen sich viele Private genötigt, ebenfalls direkt bei Produzenten einzukaufen, der offizielle Buttermarkt wurde so fast leergefegt. Die Höchstpreise für Butter konnten dem nicht entgegenwirken – ein veritabler Schwarzmarkt etablierte sich, was sich wiederum auf die behördlich verordneten Höchstpreise auswirkte, die mitziehen mussten³¹.

Der Bund versuchte deshalb, analog zum Käse ein Buttermonopol aufzubauen und schuf den *Verband schweizerischer Butterhandelsfirmen*, unter dem er die Konsumenten- und Produzentenorganisationen fassen wollte. Die Verhandlungen unter der Leitung des Eidg. Volkswirtschaftsdepartements scheiterten; Milch- und Käseproduzenten waren nicht an einer Steigerung der Butterfabrikation interessiert, weil sie dadurch einen Rückgang der Käseproduktion und negative Auswirkungen auf das Exportvolumen erwarteten. Auch innerhalb der Branche herrschte keine Einigkeit: Einige wenige grosse Firmen taten sich in der *Genossenschaft schweizerischer Inlandsbutterhändler* als Gegenprojekt zum Eidgenössischen Buttermonopol zusammen³². Erst im April 1917 vereinten sich diese Verbände zur *Schweizerischen Butterunion*, allerdings ohne ernsthaft Einfluss auf die Regelung der Butterversorgung nehmen zu können³³.

³⁰ Vgl. HOFER Hermann, *Der Zusammenschluss ...*, S. 97-105.

³¹ Vgl. HOFER Hermann, *Der Zusammenschluss ...*, S. 97.

³² Vgl. HOFER Hermann, *Der Zusammenschluss ...*, S. 98.

³³ Vgl. HOFER Hermann, *Der Zusammenschluss ...*, S. 98.

2. STRUKTUREN DER URNER BERGLANDWIRTSCHAFT

Die erwähnten regulatorischen Massnahmen in der Milchwirtschaft hatten erhebliche Auswirkungen auf die Versorgungslage der Innerschweizer Berggebiete. Bis ins 19. Jahrhundert befanden sich die wichtigen Käseproduktionsgebiete in den schweizerischen Berggebieten, während im Mittelland insbesondere Ackerbau vorherrschte. Durch verkehrs- und produktionstechnische Neuerungen änderten sich diese Strukturen im Verlauf des 19. Jahrhunderts stark, die mittelländische Produktion stellte von der „braunen“ auf die „grüne“ Landwirtschaft, die Viehzucht und die Milchwirtschaft um. Die Käseproduktion wurde auch für die Voralpen und das Flachland einem wichtigen Zweig der Landwirtschaft und Käse zu einem bedeutenden Schweizer Exportprodukt. Diese Regionen dominierten bald den Exportmarkt, denn längere Vegetationszyklen, eine günstigere Topographie und eine bessere Verkehrsanbindung erleichterten die Produktion und den Absatz³⁴. Diese Konstellation war massgeblich für die versorgungspolitischen Konflikte, die sich infolge der Kriegslage entwickelten.

2.1. Milch und Milchproduktion

Die Herstellung von Milch- und Milchprodukten im Innerschweizer Berggebiet zu Beginn des 20. Jahrhunderts diente in der Regel der Selbstversorgung. Ausnahmen bilden die Käsereien Nidwaldens, die den auch international geschätzte Spalen- und Sbrinkkäse herstellten und exportierten³⁵. Im Kanton Uri fanden zu Beginn des 20. Jahrhunderts rund 40 Prozent der Bevölkerung ihr Auskommen in der Landwirtschaft, wobei die landwirtschaftlichen Betriebe kaum marktorientiert waren, sondern in erster Linie die Selbstversorgung sicherten³⁶.

³⁴ Vgl. MOSER, „Die Agrarproduktion: Ernährungssicherung als Service public“, in HALBEISEN Patrick, MÜLLER Margrit, VEYRASSAT Béatrice (Hg.), *Wirtschaftsgeschichte der Schweiz im 20. Jahrhundert*, Basel: Schwabe, 2012, S. 568-630.

³⁵ Vgl. ODERMATT Leo, *Die Alpwirtschaft in Nidwalden: Geschichtliche Entwicklung und Anpassung an die Agrarstrukturen der Neuzeit*, Stans: Paul von Matt, 1981.

³⁶ Zu Subsistenzwirtschaft und den strukturellen Bedingungen für diese Lage im Kt. Uri vgl. ARNOLD Philipp, *Almosen und Allmenden. Verarmung und Rückständigkeit in der Urner Markgenossenschaft 1798-1848*, Zürich: Chronos, 1994.

Die landwirtschaftliche Produktion Uri beschränkte sich auf Fleisch- und Milchprodukte. Getreide oder Kartoffeln wurden nur in geringster Menge angebaut und mussten in den Kanton eingeführt werden. Auch die Käseproduktion war in Uri grösstenteils Subsistenzwirtschaft: Exportiert wurde Käse nur in geringen Mengen, Haupteinkommen der Bauern war Vieh- und Holzhandel. Ausserdem beschränkte sich die Käseproduktion strikt auf den Alpsommer. Im Winter war die Milch für den Eigenkonsum bestimmt oder wurde auf dem lokalen Markt verkauft, weit wichtiger war aber ihre Verwendung zur Aufzucht von Kälbern³⁷.

Diese Marktferne und tendenzielle Produktionsschwäche der Urner Landwirtschaft lässt sich als Langzeitphänomen beschreiben: Philipp Arnold zeigt in seiner wegweisenden Dissertation, wie diese kleingegliederten bäuerlichen Strukturen bereits seit der ersten Hälfte des 19. Jahrhunderts die Produktionsbedingungen prägten³⁸. Arnold hält fest, dass sich die Wirtschaftsaktivitäten in Uri auf kollektive Ressourcen konzentrierten, das heisst, auf die Landwirtschaft (Allmenden im Tal und Alpen am Berg) und das Verkehrswesen. Insbesondere der Gotthardhandel alimentierte den Urner Staatshaushalt, währenddessen die finanziellen Eliten nicht bereit waren, in (proto)industrielle Entwicklungen zu investieren, und damit jegliche wirtschaftliche Entwicklung hemmten. Die Rolle von Gemeinbesitz beurteilt Arnold dabei als zentralen Faktor für die Beständigkeit dieser Wirtschaftsstrukturen: Weideland in Talnähe und Weidegebiete in den Urner Bergen waren spärlich vorhanden, weitläufiger Landbesitz war in der Regel Gemeingut³⁹. „Die auf Beharrung ausgerichtete Wirtschaftsweise begünstigt stabile und relativ homogene Herrschaftsverhältnisse mit klar umrissenen Hierarchien, wenig Statuskonkurrenz und vorgezeichneten Aufstiegsmustern. Die geringe Dynamik schlägt sich auch in einem unterdurchschnittlichen Bevölkerungswachstum in den Jahren 1798-1850 nieder“⁴⁰.

Als Strukturmerkmal hält Arnold erstens die geringe Grösse des landwirtschaftlichen Eigentums fest, welches die Bauern von Kollektivgütern abhängig machte; zweitens die grosse Bedeutung

³⁷ Vgl. STADLER-PLANZER Hans et al., *Geschichte des Landes Uri*, Bd. 2, Schattdorf: Uranos, 2015, S. 99-111.

³⁸ Vgl. ARNOLD Philipp, *Allmosen ...*, S. 153-177.

³⁹ Vgl. STADLER-PLANZER Hans et al., *Korporation Uri*, Altdorf: Korporation Uri, 2013.

⁴⁰ Vgl. ARNOLD Philipp, *Allmosen ...*, S. 11-21 (Zitat S. 13).

von Kleinvieh (Schafe und Ziegen); drittens die starren Regeln und Beschränkungen zur Nutzung der Kollektivgüter und viertens die mangelhafte Infrastruktur zur Herstellung von qualitativ hochwertigem Käse⁴¹. Diese landwirtschaftlichen Strukturmerkmale, die Arnold bis in die 1880er Jahre hinein beschreibt, verändern sich bis zum Ausbruch des Ersten Weltkriegs kaum. Ein Reformversuch scheiterte 1893, und erst unmittelbar nach der Jahrhundertwende initiierten die Kantonsbehörden erste Massnahmen zur Strukturverbesserung, die sich jedoch nur langsam auswirkten⁴². Armut war zu Beginn des 20. Jahrhunderts eine soziale Realität beziehungsweise eine ständige Gefahr, insbesondere für Kleinbauern und besitzlose Arbeiter⁴³.

2.2. Uri – ein Sonderfall?

Arnold unterstrich die Bedeutung der Zusammensetzung des Viehbestands als Indikator für die bäuerliche Wirtschaft und machte sie für seine Analysen fruchtbar. Seine Feststellungen haben auch für den Beginn des 20. Jahrhunderts Gültigkeit⁴⁴. Für diese Zeit erlauben die Daten der staatlichen Viehzählungen den Versuch, die Frage zu beantworten, ob die Zusammensetzung der Urner Viehbestände ein spezifisches Merkmal war oder ob sie mit der Topographie des Kantons, dem Kulturraum „Innerschweiz“ oder anderen Faktoren in Beziehung gesetzt werden kann. Dazu werden die Viehbestände der Kantone Luzern, Uri, Schwyz, Zug, Ob-, Nidwalden und Graubünden miteinander verglichen⁴⁵ (vgl. Tabelle 1).

⁴¹ Vgl. ARNOLD Philipp, *Allmosen ...*, S. 156-176.

⁴² Vgl. STADLE-PLANZER Hans et al., *Geschichte ...*, S. 111.

⁴³ Vgl. STADLE-PLANZER Hans et al., *Geschichte ...*, S. 288.

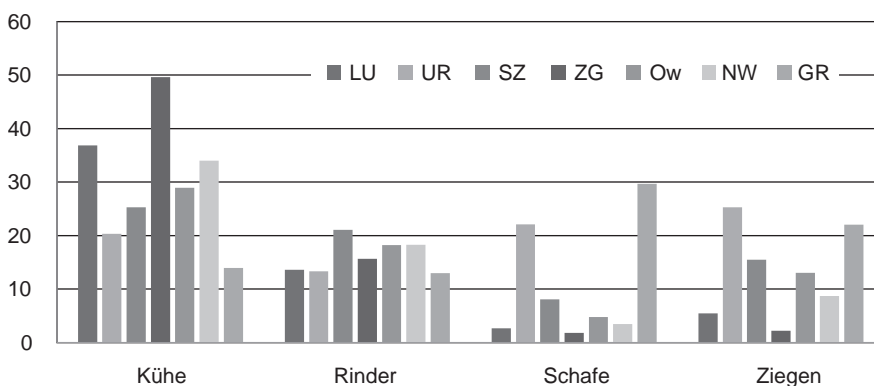
⁴⁴ Zu Kontinuität und Wandel der landwirtschaftlichen Strukturen vgl. grundlegend: WUNDERLI Rahel, *Berglandwirtschaft im Strukturwandel: Bauern/Bäuerinnen aus Ursern (UR) und politische Institutionen während der zweiten Hälfte des 20. Jahrhunderts*, Altdorf: Verlag Gisler Medien, 2016.

⁴⁵ Graubünden fungiert hier als Vergleichsgrösse ausserhalb der Innerschweiz. Der statistische Vergleich wird anhand der Zahlen des Eidgen. Amtes für Statistik erfasst, d. h. anhand der Mittelwerte der Jahre 1911-1921. Datenquelle: Historische Statistik der Schweiz online: URL: <http://www.fsw.uzh.ch/histstat/main.php> [Stand: 10. April 2017].

Tabelle 1. Zusammensetzung Gesamtviehbestand 1911-1921 (in Prozent)

	LU	UR	SZ	ZG	OW	NW	GR
Kühe	36.86	20.33	25.25	49.59	28.91	33.97	13.93
Rinder	13.59	13.33	21.08	15.66	18.22	18.24	12.97
Schafe	2.62	22.10	8.06	1.77	4.76	3.48	29.67
Ziegen	5.47	25.29	15.45	2.21	13.03	8.66	22.00
Übrige	41.46	18.95	30.15	30.78	35.07	35.65	21.43
<i>Total</i>	<i>100.00</i>	<i>100.00</i>	<i>100.00</i>	<i>100.00</i>	<i>100.00</i>	<i>100.00</i>	<i>100.00</i>

Die Tabelle basiert auf den Mittelwerten der Viehzählungen der Jahre 1911, 1916, 1918 und 1921. Datenquelle: Historische Statistik der Schweiz online: URL: <http://www.fsw.uzh.ch/histstat/main.php> [Stand: 10. April 2017].

Grafik 1. Zusammensetzung Gesamtviehbestand 1911-1921 (in Prozent)

Die Grafik basiert auf den Mittelwerten der Viehzählungen der Jahre 1911, 1916, 1918 und 1921. Datenquelle: Historische Statistik der Schweiz online: URL: <http://www.fsw.uzh.ch/histstat/main.php> [Stand: 10. April 2017].

Der Urner Viehbestand setzte sich zu Beginn des 20. Jahrhunderts zu 22 Prozent aus Schafen und zu 25 Prozent aus Ziegen zusammen. Der Vergleich mit dem Kanton Graubünden zeigt, dass diese Zusammensetzung nicht untypisch für Schweizer Bergregionen und deren Topographie war. So bestand das Vieh in Graubünden gesamthaft aus 30 Prozent Schafen und 22 Prozent Ziegen. Dahingegen besaßen die Viehbesitzer der Innerschweizer

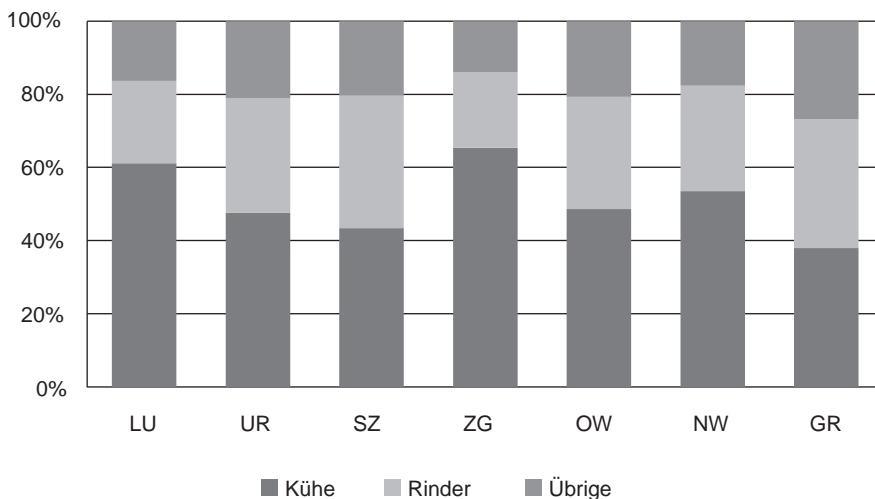
Nachbarkantone Schwyz, Ob- und Nidwalden verhältnismässig mehr Rinder und Kühe. Ganz anders sehen die Viehbestände Luzerns und Zugs aus, deren Rindviehbestand weitgehend aus Milchvieh bestand (vgl. Tabelle 2). Ein Zusammenhang mit der Topographie drängt sich hier als Erklärungsfaktor auf, weisen doch Uri und Graubünden mehr hochgelegene Weidegebiete auf.

Tabelle 2. Anteile Kühe und Rinder am Rindviehbestand 1911-1921 (in Prozent)

	LU	UR	SZ	ZG	OW	NW	GR
Kühe	61.14	47.64	43.41	65.44	48.66	53.57	37.90
Rinder	22.55	31.22	36.24	20.66	30.68	28.77	35.29
Übrige	16.31	21.13	20.36	13.90	20.66	17.66	26.81
Total	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00

Die Tabelle basiert auf den Mittelwerten der Viehzählungen der Jahre 1911, 1916, 1918 und 1921. Datenquelle: Historische Statistik der Schweiz online: URL: <http://www.fsw.uzh.ch/histstat/main.php> [Stand: 10. April 2017].

Grafik 2. Anteile Kühe und Rinder am Rindviehbestand 1911-1921 (in Prozent)



Die Grafik basiert auf den Mittelwerten der Viehzählungen der Jahre 1911, 1916, 1918 und 1921. Datenquelle: Historische Statistik der Schweiz online: URL: <http://www.fsw.uzh.ch/histstat/main.php> [Stand: 10. April 2017].

Halten wir fest: Im Vergleich zu den voralpinen Regionen (Luzern, Zug) zeichneten sich die Berggebiete durch einen höheren Anteil von Kleinvieh im Gesamtviehbestand und einen geringeren Anteil von Milchvieh im Rindviehbestand aus. Ähnlichkeiten zwischen Uri und Graubünden weisen darauf hin, dass die Situation in Uri nicht als spezifisch, sondern als typisch für die Schweizer Berggebiete gelten kann. Strukturell unterscheiden sich Uri und Graubünden aber von Schwyz, Ob- und Nidwalden in Bezug auf den Anteil von Kleinvieh am Gesamtviehbestand.

Einige Punkte gilt es noch zu differenzieren: Die subsistenzbasierte Berglandwirtschaft in Uri hatte sich seit dem 19. Jahrhundert kaum verändert. Dies ist insbesondere im Vergleich mit den Nachbarkantonen auffällig, deren Landwirtschaft sich offenbar mehr auf Milchwirtschaft und -verwertung ausgerichtet hatte. Für Ob- und Nidwalden etwa ist die wirtschaftliche Bedeutung des Käseexports belegt⁴⁶. Worauf ist die Kontinuität in Uri zurückzuführen? Sowohl Topographie und Klima als auch gesellschaftliche Strukturen als auch Erbschaftsrecht als auch die Bedeutung von Kollektivgütern erschwerten eine Intensivierung der Viehzucht und die Umstellung auf Milchwirtschaft. Die Urner Landwirtschaft war deutlich stärker auf Selbstversorgung ausgelegt als diejenige der Nachbarkantone. Wohlgemerkt ist diese Ausgangslage nicht mit einer versorgungstechnischen Autarkie gleichzusetzen, denn auf den Import von Getreide, Kartoffeln, Reis etc. war die Urner Bevölkerung nach wie vor angewiesen.

Die gesellschaftlichen Strukturen schlugen sich auch in der Organisationsform der Milchproduzenten nieder: Während sich in den meisten Produktionsgebieten von Milch und Käse die Produzenten um die Jahrhundertwende zu Verbänden und Genossenschaften zusammenschlossen hatten, blieb diese Verbandsgründung in Uri aus⁴⁷. Dieser Unterschied war während der Kriegsjahre nicht irrelevant: Da die Milchpreissubventionen des Bundes während des Ersten Weltkriegs über die Produzentenverbände ausbezahlt wurden, fühlten sich die Urner lange Zeit benachteiligt und zu Unrecht zur Verbandsbildung gedrängt.

⁴⁶ Vgl. ODERMATT Leo, *Die Alpwirtschaft ...*; IMHOF Paul et al., *Kulinarisches Erbe der Schweiz*, Bd. 1, Basel: Echtzeit, 2012, S. 87-91.

⁴⁷ Vgl. MOSER Peter, BRODBECK Beat, *Milch für alle ...*, S. 12-16.

Deren Nutzen wollte oder konnte man in Uri nicht recht einsehen. Zur Verbandsgründung der Urner Milchproduzenten kam es erst im Verlauf des Jahres 1917. Die Tatsache dieses geringen Organisationsgrades der Urner Milchproduzenten unterstreicht zudem, dass der Verkauf von Milch und Milchprodukten für die Bauernbetriebe eine marginale Bedeutung hatte.

3. VERSORGUNGSKRISE UND VERSORGUNGSKONFLIKTE

Vor dem Hintergrund der national-zentralistischen Verteilpolitik während des Ersten Weltkriegs entfaltete sich ein Interessenkonflikt zwischen den Städten, den landwirtschaftlichen Produktionsgebieten im Mittelland und dem Innerschweizer Berggebiet. Gegenstand des Konflikts war die Abgabe und Verteilung landwirtschaftlicher Produkte. Der Kanton Uri sei hier als Fallbeispiel für das Innerschweizer Berggebiet angeführt. Obwohl dieser Fall bis zu einem gewisse Grad als stellvertretend für die ganze Region gesehen werden kann, ist nicht davon auszugehen, dass sich die Krisen und Konflikte in den anderen drei Kantonen gleich ausgestalteten. Da hierzu bislang nicht geforscht worden ist, können nur punktuell Vergleiche gezogen werden⁴⁸.

3.1. Konfliktfeld Käse

Die Fronten zwischen der Urner Regierung und den Bundesbehörden verhärteten sich, als der Bundesrat ab dem 25. August 1916 der GSK das Verkaufsmonopol für Käse im Inland übertrug. Artikel 1 dieser Verordnung rief bei den Urner Behörden Empörung hervor: „Wer Käse herstellt oder auf seine Rechnung herstellen lässt, darf diese nur an die

⁴⁸ Einzelne Aspekte der Versorgungsthematik werden gestreift von: KRÄMER Daniel, *Politische Entwicklung*; STRAUMANN Tobias, *Die Wirtschaft im 20. Jahrhundert*, in HISTORISCHER VEREIN DES KANTONS SCHWYZ (Hg.), *Geschichte des Kantons Schwyz*, Zürich: Chronos, 2012, S. 177-207, besonders S. 180-187; HORAT Erwin, „Vom Krieg verschont und doch von Sorgen geplagt“, *Soziale und wirtschaftliche Schwierigkeiten am Beispiel des Kantons Schwyz in der Zeit des Ersten Weltkriegs*, *Der Geschichtsfreund*, n. 169, 2016, S. 53-74; GAROVI Angelo, *Obwaldner Geschichte*, Sarnen: Staatsarchiv des Kantons Obwalden, 2000.

Genossenschaft schweizerischer Käseexportfirmen verkaufen. Anderen Firmen, Gesellschaften oder Personen ist der Ankauf verboten⁴⁹. Postwendend schrieb der Urner Regierungsrat an den Bundesrat: „Wir nehmen nun gerne an, dass der Urner Käse von dieser Bestimmung ausgenommen ist [...]“⁵⁰. Der Urner Käse sei vor allem für die einheimische Bevölkerung gedacht und als Nahrungsmittel unentbehrlich, daher auch kaum ein Exportprodukt. Der Regierungsrat befürchtete, dass sich durch diese Monopolpraxis der Preis für den eigenen Käse um ein Vielfaches erhöhen und die GSK hohe Gewinne einstreichen werde. „[U]nseren höchsten Landesbehörden sind doch zum Schutze der allgemeinen Bevölkerung da und werden nicht dulden wollen, dass [derselben], um einer Käseexportfirma zu hohem Gewinn zu verhelfen, die Lebenshaltung noch verteuert werde“⁵¹. Die Bundesbehörden reagierten gehässig auf das Schreiben der Urner: Mit ihrem eingeschränkten Blick untergruben sie die Preispolitik des Bundes. Die GSK erklärte den Urnern, dass sie ihre Exportgewinne für die vergünstigte Abgabe von Lebensmitteln einsetze und es niemandem daran gelegen sei, unrechtmässig Gewinn einzustreichen. Der Bundesrat gab dem Ansinnen der Urner nicht nach. Die Urner Behörden zeigten sich aber uneinsichtig und versuchten durch allerlei Praktiken, zum Beispiel durch Beschlagnahmungen, die Verordnungen zu umgehen⁵².

Die Eidgenossenschaft war als Teilhaberin der GSK massgeblich an deren Einnahmen beteiligt. Mit dem Geld, das die Zentralisierung des Käsehandels einbrachte, finanzierte sie Vergünstigungen, die der stetigen Teuerung entgegenwirkten. So wurden einerseits die Produzenten subventioniert, andererseits die Konsumenten finanziell unterstützt. Das Monopol für Käseeinkauf und -verkauf garantierte zudem eine flächendeckende Kontrolle und Verteilung der gesamtschweizerischen Produktion,

⁴⁹ Bundesratsbeschluss betreffend die Ergänzung und Abänderung des Bundesratsbeschlusses vom 25. März 1916 betreffend die Versorgung des Landes mit Milch und Milchprodukten vom 25. August 1916. In StAUR: R-392-12 / 1009, Bd. 5,1.

⁵⁰ Schreiben des Regierungsrates an den Bundesrat vom 7. Sept. 1916. StAUR: R-392-12 / 1009, Bd. 5,1.

⁵¹ Schreiben des Regierungsrates an den Bundesrat vom 7. Sept. 1916. StAUR: R-392-12 / 1009, Bd. 5,1.

⁵² Schreiben der GSK an die Urner Regierung vom 21. Sept 1916. StAUR: R-392-12/1009, Bd. 5, 1.

insbesondere die Verteilung aus den Produktionsgebieten auf die städtischen Ballungsräume.

Mit der Ausweitung dieser Zentralisierungspolitik kam die Urner Regierung unter Druck: Erstens gab es bis anhin keinerlei Organisationen, die die Käseproduktion quantitativ erfasst hätten, und zweitens sträubten sich die Produzenten gegen die „Beschlagnahmung“ ihres Käses. Ein Beispiel: Die Sennenbrüder Zraggen aus Attinghausen bewirtschafteten die Alp Surenen. Als sie im November 1916 ihre Sommerproduktion auf den Markt bringen wollten, mussten sie zwangsweise den Käse für Fr. 178-183 pro 100 Kilogramm an die GSK verkaufen, um ihn anschliessend für Fr. 206-215 wieder zurückzukaufen. Diese durchaus gängige Praxis stiess sowohl bei den Sennen als auch bei der Kantonsregierung Uri auf Unbill. Der Regierungsrat wandte sich vorwurfsvoll an das eidgenössische Volkswirtschaftsdepartement dahingehend, die GSK manipulierte den Käsemarkt, um „Millionengewinne an den Auslands-Exportkäsen zu machen“⁵³.

Die Kantonsregierung wurde in die Rolle der Vermittlerin zwischen der Bauernschaft und den Zentralorganen des Bundes gedrängt. Nach Einführung der Kriegswirtschaft bemühte sich der Regierungsrat Uri, diese Funktion konstruktiv wahrzunehmen, unterliess es aber gleichzeitig nicht, Position zu beziehen: In verschiedenen Schreiben an Bundesrat und Bundesbehörden wies er auf die besondere Situation der Urner Bauern hin, die aufgrund topographischer Bedingungen nur eingeschränkt und jahreszeitenabhängig produzieren konnten. Die Prozedur der zentralen Verteilung verteuere die Produkte erheblich, so der Regierungsrat, und die finanzschwachen Urner Bauern seien auf eine Privilegierung angewiesen. Der Bundesrat gewährte gewisse Lockerungen der Abgabezwänge, offenbar jedoch nicht ausreichend, so dass die Urner Regierung sich einige Gegenmassnahmen erlaubte: Beispielsweise beschlagnahmte sie im Juli 1918 die ganze Sommerproduktion von Käse aller Urner Alpen in der Absicht, so den Käse im Land zu behalten⁵⁴. Auch verfolgte der Regierungsrat eine genaue Erfassung der Käseproduktion mit wenig Enthusiasmus, wobei er in Korrespondenz mit dem Bund auf den Widerstand der Produzenten hinwies und sich so aus der Verantwortung stahl.

⁵³ Schreiben des Regierungsrates Uri an das EVD vom 20. Nov. 1916. StAUR: R-392-12/1009, Bd. 5, 1.

⁵⁴ Schreiben des Regierungsrates Uri an den Bundesrat vom 6. Juli 1918. StAUR: R-392-12/1009, Bd. 5, 10.

3.2. Konfliktfeld Milch

Die Verweigerung, den eigenen Käse abzugeben, war nur ein Teil eines grösseren Problemkomplexes: Der Kanton Uri war keinesfalls autark. Er war auf den Import von Getreide, Kartoffeln und Mais angewiesen, um die Lebensmittelversorgung der Bevölkerung zu garantieren, aber auch auf den Import von Kraftfutter für die Milchwirtschaft. Zudem war in den Wintermonaten der Import von Milch notwendig. Wie knapp die Milch zeitweise wurde, illustriert das gemeinsame Schreiben von vier Hoteliers aus Flüelen, die sich beklagten, „dass es nun kaum die Hälfte [sic] Zeit möglich ist hier weilenden Internierten Kaffee mit Milch zu geben [...]“⁵⁵.

Bereits vor dem Krieg hatte zeitweise Trinkmilch aus Zug oder Luzern nach Uri eingeführt werden müssen. Im Winter sank die verfügbare Menge Trinkmilch auf dem Kantonsmarkt oft unter die von der Bevölkerung benötigte Menge, da einerseits die Milchleistung des Viehs abnahm, andererseits die Milch für die Kälberaufzucht verwendet wurde. In den Kriegsjahren führten die Armeepräsenz im Gotthardraum, die gesteigerte Produktion der Eidgen. Munitionsfabrik in Altdorf und die damit zusammenhängende Erhöhung der Personalbestände sowie die Unterbringung von Internierten in der Hotellerie zu einem erhöhten Milchverbrauch⁵⁶.

Vor dem Hintergrund der Kriegswirtschaft entwickelte sich die Milchversorgung zu einem vielschichtigen Konfliktfeld: Während die Milchproduzenten für ihr knappes Gut, dessen Produktionskosten aufgrund höherer Futterpreise angestiegen war, höhere Preise forderten, musste die Urner Regierung dies aufgrund der nationalen Milchhöchstpreise verbieten. Die Milchproduzenten kämpften mit harten Bandagen. Sie drohten, die Milch dem Markt gänzlich zu entziehen: „[E]s wird auch damit gedroht, das Milchvieh ausserhalb des Kantons und auf die Alpen zu verbringen, wo die Milch für die Käsebereitung verwendet werde [...]“⁵⁷. So blieb dem Regierungsrat nichts anderes übrig, als sich gegenüber beiden Parteien offen zu zeigen.

⁵⁵ Schreiben von vier Hoteliers aus Flüelen vom 24. November 1916. StAUR: R-392-12/1009, Bd. 5, 1.

⁵⁶ Dazu verschiedene Korrespondenzschreiben mit dem Bundesrat aus den Jahren 1916-1918. StAUR: R-392-12/1009, Bd. 5.

⁵⁷ Schreiben Landesfürsorgekommission Uri an Volkswirtschaftsdepartement vom 6. Mai 1916. StAUR: R-392-12/1009, Bd. 5, 1.

Diese Gratwanderung der Urner Regierung zwischen den Erwartungen der kantonalen Bauern und denjenigen der Bundesbehörden gelang meist gut. Die Bundesbehörden brachten den regelmässigen Bitten des Urner Regierungsrates teilweise Verständnis entgegen⁵⁸. Die Verständigungsprozesse zeigen deutlich, dass die Bundesbehörden kaum über differenziertes Wissen über die landwirtschaftlichen Produktionsgebiete verfügten beziehungsweise davon ausgingen, dass diese generell einen Überschuss produzierten. So war es für sie kaum glaubwürdig, dass die Urner Bauern im Winter nicht ausreichend Milch für die Versorgung der Kantonsbevölkerung produzieren konnten: Dass die Milch während des Alpsommers nur knapp vorhanden sei, verstehe man, doch müsse es möglich sein, während des Winters genügend zu produzieren. Stattdessen, so die Klage, hätten die Luzerner Bauern „das Vergnügen, Milch nach Erstfeld zu senden“⁵⁹. Die Urner Regierung liess solche Rügen nicht gelten: In den Wintermonaten sei das Vieh ebenfalls in höheren Lagen, wo es das Sommerheu fresse, und die Milch brauche man, um Jungvieh durch den Winter zu bringen. Auch die Anregung einer Verbandsgründung zur besseren Koordination und Kontrolle der Milchproduktion lehnte der Regierungsrat ab. Der Zusammenschluss zu einem Verband von einer derartigen Vielzahl von Produzenten, wie es sie in Uri gebe, sei unrealistisch: So etwas „[...] brächten nicht einmal die Herren des Generalstabs von Dr. Laur zustande“⁶⁰. Gegenseitiges Unverständnis und Fehleinschätzungen führten nach 1916 zu einer Häufung von beidseitigen Gehässigkeiten.

3.3. Konfliktfeld Butter

Ähnlich konfliktbeladen wie der Milchmarkt war der Buttermarkt. Butter war seit September 1916 durch eine Zentralstelle kontrolliert – jedoch nicht effizient⁶¹. Butter konnte mit einfachen technischen Mitteln

⁵⁸ Vgl. verschiedene Korrespondenzen zwischen Regierungsrat Uri, EVD und ZVSM. StAUR: R-392-12/1009, Bd. 5,1

⁵⁹ Schreiben des Verbands Zentralschweizerischer Milchverwertungs-Genossenschaften an das EVD vom 18. Oktober 1916. StAUR: R-291-12/1009, Bd. 5, 1.

⁶⁰ Schreiben des Regierungsrates an den Bundesrat vom 18. Nov. 1916. StAUR: R-392-12/1009, Bd. 5, 1. Dr. Ernst Laur war Vorsteher des Schweizerischen Bauernsekretariats und gestaltete in dieser Funktion die kriegswirtschaftliche Versorgungspolitik massgeblich mit.

⁶¹ Vgl. KÄPPELI Josef, RIESEN M., *Die Lebensmittelversorgung ...*, S. 57 f.

praktisch in jedem Haushalt hergestellt werden, solange ein wenig Milch beziehungsweise Rahm vorhanden war. Für die Kantons- und Bundesregierung war es unmöglich, die gesamte Produktion zu erfassen oder den Handel zu überwachen.

Erstmals beklagte sich die Urner Bevölkerung im August 1915 über die Butterpreise, die im Kantonshauptort Altdorf unerhört hoch seien. Käufer aus Nachbarkantonen, in denen die Preise noch höher lagen, würden Butter direkt bei den Produzenten kaufen und so Mangel und Preissteigerung der Ware auf dem donnerstäglichen Markt verursachen. Sogar Amtspersonen waren gegen die Verlockungen des zusätzlichen Verdienstes nicht gefeit: Der Ankenwäger⁶² und Landweibel⁶³ Schuler wurde zurechtgewiesen, als er Butter vor der Öffnung des Buttermarktes zum eigenen Vorteil verkauft hatte: „Sie [Landweibel Schuler] werden daher eingeladen, jeden Handel in Butter für fremde Rechnung auf der Ankenwaage zu unterlassen, ansonsten sich die Kommission [...] veranlasst sehen müsste, die Angelegenheit weiter zu ziehen.“⁶⁴

Der Butterpreis in Uri stieg im November 1915 auf vier Franken pro Kilo, war aber im nationalen Vergleich immer noch tief. Der schweizerische Durchschnittspreis lag zwischen Fr. 4.60 und Fr. 5.20 pro Kilo. Diese interkantonale Preisdifferenz regte vielfach dazu an, unter der Hand mit Butter zu handeln. Produzenten, die ihre Butter nicht zur Altdorfer Ankenwaage brachten, konnten wegen Wucherei angeklagt werden, was solchen Praktiken aber kaum Einhalt gebot. Trotz geltender Höchstpreise und der Abgabepflicht für Butter war nicht zu verhindern, dass sich auch in Uri einstellte, was Hofer als „Schleichhandel“ bezeichnet⁶⁵.

Missgunst und die Angst, Benachteiligung zu erfahren, schürten nicht nur zwischen Kantonen und Bund ein Klima der Anspannung, sondern auch innerhalb des Kantons Uri. In Unterschächen, einer Gemeinde am Klausenpassweg, denunzierte sich die Bevölkerung gegenseitig: Gewisse Bauern würden nach der Alpzeit ihre gesamte Sommerproduktion von

⁶² Im Kantonshauptort Altdorf fand jeden Donnerstag ein Buttermarkt („Ankenmarkt“) statt. Der Ankenwäger wog die Ware und legte die Tagespreise fest.

⁶³ Ein hoher Amtstäger des Kantons. Vgl. HLS-online, *Weibel* (André Holenstein) [Stand: 12.04.2017].

⁶⁴ Schreiben Landesfürsorgekommission an Landweibel J. Schuler vom 23. Oktober 1915. StAUR: R-392-12/1009, Bd. 5,1.

⁶⁵ Vgl. HOFER Hermann, *Der Zusammenschluss ...*, S. 97.

Butter aus dem Kanton führen. Im ganzen Kanton grassierten Gerüchte: „Es wird sogar behauptet, selbst Mitglieder der hohen Regierung liefern wöchentlich grosse Quantitäten Butter kilo- oder zentnerweise nach Basel oder direkt dem Auslande zu [...]. Ein Posthalter selber betreibt diesen Handel & halte keine Höchstpreise ein. Ebenso wird es auch im Herbst mit dem Käse gehen.“⁶⁶ Noch verwerflicher als die Gewinne aus dem illegalen Handel erschien den Denunzianten, dass dadurch die eigenen Landsleute in den Hunger getrieben würden. Trotz dringenden Verdachts war es den Poststellen verboten, Sendungen zu kontrollieren. Während der gesamten Kriegszeit gab es in Uri kein rechtliches Verfahren wegen illegalen Butterhandels.

3.4. Missgunst und Knappheit

Generell wurden ökonomisch besser gestellte Mitbürger zum Ziel solcher Denunziationen. Im April 1918 ermittelte die Urner Polizeidirektion in einem Kriminalfall. In Altdorf, „namentlich unter der Arbeiterschaft“, kursierten hartnäckige Gerüchte über geheime Käselager und Käseschmuggel⁶⁷. Die Polizei verhörte eine Frau und einen Mann aus Altdorf, die beide behaupteten, ein Altdorfer Käsehändler unternehme im Geheimen nächtliche Transporte vom Bahnhof zu seinem Geschäft. Dabei soll beobachtet worden sein, wie man in einer einzigen Nacht 268 Laib Käse in dessen Lager spedierte. Die Befragten gaben im Verhör zu, die Geschichte frei erfunden zu haben. Die Untersuchung des Altdorfer Geschäfts durch die Polizei ergab schliesslich, dass der Käsehändler insgesamt lediglich 35 Laib Käse an Lager hatte. Der Polizeibericht konstatierte abschliessend, dass in dieser Zeit zahlreiche ähnliche Gerüchte die Runde machten⁶⁸.

Der Kriminalfall und die hohe Zirkulation von Gerüchten lassen vermuten, dass die Urner Bevölkerung 1918 tatsächlich einen Versorgungsmangel spürte. Dies bestärkt auch das Schreiben eines

⁶⁶ Schreiben Adelrich Arnold an den Landammann von Uri vom 27. Juni 1917. StAUR: R-392-12/1009, Bd. 5.

⁶⁷ Schreiben von L. Walker an Regierungsrat Uri vom 16. März 1918. StAUR: R-420-17/1000.

⁶⁸ „Akten betrfd. den Untersuch über die Gerüchte betrfd. geheime Käselager in Altdorf“, April 1918. StAUR: R-392-12 / 1009, Bd. 5, 10.

Detailhändlers aus Schattdorf, worin sich dieser beklagt, bereits im Frühling sei der ganze einheimische und eingeführte Käse verkauft gewesen und er habe keine Ware für den Sommer mehr auftreiben könne. Als Schuldige für diese „Jagd auf Käse“ nannte er die Arbeiter der Eidg. Munitionsfabrik, die, obwohl sie in der Fabrikanteneinstadt verköstigt würden, zusätzlich noch Käse einkauften. Zudem werde auch das Militär zu wenig gut versorgt, denn sogar Soldaten würden bei ihm zusätzliche Lebensmittel einkaufen⁶⁹. Mit der Munitionsfabrik und der Armee standen somit wiederum eidgenössische Institutionen in der Kritik.

4. SCHLUSSFOLGERUNGEN

4.1 Selbstversorgung oder Selbstaufgabe

Auch Uri blieb vom Ersten Weltkrieg nicht unberührt. Es erweist sich allerdings als tückisch, aus den Korrespondenzakten des Regierungsrates direkt auf die Versorgungslage Uris schliessen zu wollen, denn der Regierungsrat überzeichnete die Notlage in Uri oft. Der Regierungsrat verfolgte eine eigene kantonale Strategie, für welche die Versorgungsknappheit als Argument dienen konnte. Während die Quellen schwerlich den Alltag erschliessen, zeigen sie deutlich, wie die kriegswirtschaftlichen Massnahmen einen Konflikt zwischen der Kantonsregierung und dem Bundesrat auslöste: Die schwierige gesamtschweizerische Versorgungslage während des Weltkriegs forderte von Nahrungsmittelproduzenten gewisse Kompromisse. Weder die Urner Produzenten noch die Urner Regierung zeigte diesbezüglich grossen Willen zur nationalen Kooperation. An den Milchproduzenten lässt sich erkennen, wie die zaghaften Massnahmen des Bundes zur Regulierung der Versorgung zur Bildung und Stärkung partikulärer Interessen führten. Die im Vergleich zu anderen Bereichen rasche Monopolisierung des Käsehandels erlaubte es dem Bund, die Versorgung im interkantonalen Netzwerk zu gewährleisten. Insbesondere aber der Kanton Uri stellte sich diesbezüglich quer und versuchte mit zahlreichen Kniffen, die einheimische Produktion für den Eigenkonsum zu behalten – währenddessen

⁶⁹ Schreiben von L. Walker an Regierungsrat Uri vom 16. März 1918. StAUR: R-420-17/1000.

die Einfuhr von Milch und Getreide als selbstverständlich vorausgesetzt wurde. Die Analyse des daraus resultierenden Konflikts erlaubt die These, dass es sich bei der Versorgungskrise Uri weniger um eine wirtschaftlich und klimatisch bedingte als um eine politische Krise handelte. Für die Urner Bauern erschien die Zeit des Ersten Weltkriegs, zumindest in den Korrespondenzen des Regierungsrates, als Entscheidung zwischen Selbstversorgung und Selbstaufgabe.

Wie gezeigt wurde, steht die wirtschaftliche Situation Uri während des Ersten Weltkriegs stellvertretend für das Innerschweizer Berggebiet. Auch die Interessen- und Problemlage bezüglich der Bundesbeschlüsse dürfte ähnlich gewesen sein, wie folgende Episode bezeugt: Die „Urstände“⁷⁰ Uri, Schwyz, Ob- und Nidwalden sowie die Leventina tauschten sich am 6. August 1917 über ihre Unzufriedenheit ob des Agierens der GSK aus⁷¹. Die Innerschweizer und Tessiner sträubten sich, gewissermassen als ‚Käse-Sonderbund‘, gegen das Monopol der GSK und die Milchpreiskontrolle durch das Eidg. Volkswirtschaftsdepartement. Sie wollten erreichen, dass der Eigenbedarf an Käse in den Kantonen gedeckt werden konnte, bevor die GSK einschritt⁷². An den Bundesrat trat stellvertretend für die Innerschweiz der Regierungsrat von Obwalden. Sein Erfolg war bescheiden: Auf Druck des ‚Sonderbundes‘ passte der Bundesrat gegen Ende des Krieges die Käserationen an und genehmigte mit einer Verordnung vom 26. Juli 1918 den Hochtälern und Alpengegenden die vierfachen Monatsrationen (zwei Kilo pro Kopf anstelle von 500 Gramm)⁷³.

4.2 Eine Frage der Höhe?

Die These, es habe sich bei der kriegsbedingten Knappheit weniger um eine Versorgungskrise als um einen Versorgungskonflikt gehandelt, ist allerdings keine hinreichende Erklärung für die Notlage in Uri:

⁷⁰ So die Selbstbezeichnung der Kantonsregierungen in den Quellen. Vgl. Auszug aus dem Protokoll des Regierungsrates des Kantons Unterwalden ob dem Wald, 25. Juli 1917. StAUR: R-392-12 / 1009, Bd. 5,1 Milchwirtschaft.

⁷¹ Schreiben der Regierungsrates Uri an das EVD vom 7. August 1917. StAUR: R-392-12/1009 Bd. 5,5.

⁷² Entsprechende Korrespondenzen in R-392-12/1009 Bd. 5.

⁷³ Bundesratsbeschluss betreffend die Käseversorgung von Hochtälern und Alpengegenden vom 26. Juli 1918. R-392-12/1009 Bd. 5,10.

Die Urner Landwirtschaft war produktionschwach und dementsprechend anfällig für äussere Einflüsse, wie zum Beispiel den Rückgang von Futtermitteln. Das Gleichgewicht, in dem sich die kantonale Versorgung befand, war labil und wurde ohne Weiteres durch die kriegsbedingten Importrückgänge und die nationale Verteilpolitik ins Wanken gebracht. Vergleichen wir die Urner Situation mit derjenigen in Zug, einem Kanton mit stark ausgeprägter Milchwirtschaft und einem starken katholischen Milieu,⁷⁴ zeigt sich ein markanter Unterschied: In Zug, wo die Milch zu grossen Teilen durch die *Nestlé & Anglo Swiss Condensed Milk Company* für den Export verarbeitet wurde, stiessen die Massnahmen der Bundesverwaltung kaum auf Widerstand⁷⁵. Die Massnahmen hatten folglich in den Bergkantonen der Innerschweiz andere Auswirkungen als im voralpin-mittelländischen Zug. Insofern ist die spezifisch ernerische Versorgungskrise eine Frage der geographischen Höhe. Doch spielen nebst der Topographie auch andere Strukturen und Bedingungen wie die kulturellen Prägungen der Produktionsstrukturen und die Entwicklung der ökonomischen Grundlagen in einer langen Zeitdauer eine Rolle. Diese Feststellung verlangt eine Erweiterung der eingangs angeführten These von Moser und Auderset: Die reale Notlage ab 1916 wurde durch wirtschaftliche und klimatische Einflüsse ausgelöst, in einzelnen Regionen aber wesentlich durch die nationale Verteilpolitik individuell ausgeformt.

An diese Feststellung schliesst sich das Plädoyer für eine erweiterte Beurteilung der Rolle des Ersten Weltkriegs in der Geschichte der Schweiz an: Der Erste Weltkrieg war wegweisend für zahlreiche Wandlungsprozesse des 20. Jahrhunderts. So haben etwa Peter Moser diese Zeit als Katalysator für die flächendeckende Durchsetzung einer Politik der staatlich-gesellschaftlichen Intervention im Agrarsektor bezeichnet⁷⁶ und Oliver Schneider eine Beschleunigung der Zentralisierungstendenz im Bundesstaat festgestellt⁷⁷. Wie der vorliegende Artikel zeigen konnte, barg der Weltkrieg zudem einen grundsätzlichen Konflikt zwischen

⁷⁴ HLS-online, *Zug* (Kanton), 2015. [Stand: 3.5.2017].

⁷⁵ ASCHWANDEN Romed, „Alles rationiert, alles unendlich verteuert“. Kriegswirtschaft und Milchversorgung im Kanton Zug 1914-1918, in *Tugium* [in Vorbereitung].

⁷⁶ Vgl. MOSER, *Die Agrarproduktion ...*, S. 578.

⁷⁷ Vgl. SCHEIDER Oliver, *Diktatur der Bürokratie*, in ROSSFELD Roman, BUOMBERGER Thomas, KURY Patrick (Hg.), *14/18 Die Schweiz und der Grosse Krieg*, Baden: hier + jetzt, 2014, S. 48-71.

Regierungsmacht des Bundes und kantonaler Souveränität, der als charakteristisch für die schweizerische Form des Föderalismus angesehen werden kann. Die Tragweite dieses Konflikts und dessen umfassende Bewertung im Prozess des politischen Werdens der Schweiz bedarf weiterer Forschung. Vorerst kann festgehalten werden, dass die Krise des Ersten Weltkriegs die traditionelle Skepsis der katholischen Innerschweiz gegenüber dem Bundesstaat⁷⁸ erneuerte. Obwohl die Erinnerung an den Ersten Weltkrieg relativ rasch verblasste, blieb von ihm das Bild des Konflikts der Innerschweiz mit der Bundesregierung haften. Dieses Bild leistete wohl auch seinen Beitrag zur politischen Position dieser Region im 20. Jahrhundert.

⁷⁸ Vgl. ALTERMATT Urs, *Der Weg der Schweizer Katholiken ins Ghetto*, Fribourg: Universitätsverlag, 1995.

POSTFACE :

UNE PERSPECTIVE DU PLAT PAYS

Les économies de montagne dans les sociétés traditionnelles, une spécificité liée à l'altitude ?

Gérard Béaur (CNRS & EHESS, CRH, Paris)

Les usages de la terre sont-ils une question d'altitude? Telle est l'hypothèse proposée à notre réflexion dans cet ouvrage. Elle revient à se demander dans quelle mesure les pratiques économiques qui entouraient la mise en valeur du sol dans les zones de montagnes pouvaient, voire devaient, être dotées d'une forte spécificité et, par voie de conséquence, être fortement différenciées de celles des plaines, et cela en fonction de la hauteur de l'espace considéré. Cette hypothèse implique que l'on réfléchisse aux pratiques des sociétés montagnardes et qu'on se demande également en quoi elles pouvaient différer radicalement de celles qui avaient cours de la part des sociétés de plaines. Un tel double postulat ne peut être soumis à un examen critique qu'en s'accordant bien sur la signification des termes de montagnes et de plaines.

Chacun voit bien empiriquement ce qu'est une montagne, mais si l'on veut dégager des critères objectifs, la chose devient beaucoup plus ardue. Qu'est-ce qui relève de l'économie montagnarde et qu'est-ce qui n'en relève pas? On partira des critères avancés par l'administration française pour circonscrire le périmètre des communes de montagne¹. Trois d'entre

¹ Communes classées en zone de montagne. Voir <http://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr>. La liste est accessible sur le géoportail.

eux sont invoqués : l'altitude, la présence de pente, les basses températures. Il faut reconnaître que l'administration voit large puisque sur les quelque 35 000 communes qui couvrent le territoire français, plus de 17 000 sont incluses dans la liste ainsi constituée, soit environ 50 pour cent. La nomenclature est sans doute généreuse mais, peu importe, on voit bien que l'espace considéré n'est nullement marginal.

Cependant, cette abondance même des terroirs de montagnes introduit un sérieux biais. De quoi allons-nous vraiment parler ? Les critères désignent des espaces qui ne supportent pas les mêmes contraintes. L'altitude peut être fort inégale d'un lieu à un autre et une forte pente peut se trouver dans des zones de haute altitude mais aussi sur des piémonts, des collines ou encore au pied de plateaux. Le froid est également une variable fluctuante. La température peut être plus ou moins basse selon l'altitude mais aussi selon la latitude ou l'exposition. La combinaison de tous ces critères explique que chaque milieu soit doté d'une grande originalité. Pouvons-nous faire semblant de croire à une quelconque uniformité du concept ? Certes non, et on devra toujours garder à l'esprit les différences considérables qui séparent ces univers et leur confèrent une forme d'identité. On conviendra, néanmoins, en première analyse, que le concept de « montagne » est opératoire et qu'il s'agit d'une catégorie recevable.

De l'extérieur, vue depuis la plaine, la montagne a toujours été associée à un certain nombre de clichés censés caractériser cet espace : c'est un territoire ingrat, dangereux, figé, qui abrite une société pauvre, relativement égalitaire dans sa pauvreté, plus ou moins repliée sur elle-même, exclue des relations de marché, acharnée à conserver des espaces collectifs qui constituent autant de freins pour le progrès agricole et une mise en cultures efficace, condamnée à n'être qu'un réservoir d'hommes pour les économies des plaines. Ce sont plus ou moins ces propositions qu'on se propose d'examiner à nouveaux frais en examinant les critères sur lesquels la spécificité des zones d'altitude est censée reposer. Ce retour critique se fera dans la longue durée tant les caractéristiques, les handicaps et le potentiel de ce milieu « naturel » témoignent d'une grande robustesse, d'une forte résilience dans le temps long. Aussi, bien que nombre de nos constats restent valides de nos jours, nous focaliserons-nous en priorité sur les usages du sol et sur leurs effets sociaux et économiques dans la période qui court jusqu'à la fin du XIX^e siècle.

1. CONTRAINTES ET RESSOURCES

De la définition que nous avons rappelée découle, il est vrai, toute une série de handicaps et de risques naturels que chacun connaît. On sait qu'en moyenne la température diminue avec l'altitude, puisqu'elle est censée descendre de 1 °C tous les 180 m. Ce froid, de plus en plus rigoureux à mesure qu'on atteint des hauteurs plus élevées, induit fréquemment de longues périodes d'enneigement qui empêchent toute activité agricole et constituent une entrave importante à la circulation des hommes et des marchandises, sauf à recourir à des traîneaux qui pouvaient à tout prendre faciliter le trafic. Il peut entraîner de terribles tempêtes de neige, susceptibles de mettre en danger les populations, tandis que le gel engendre aussi de graves dégâts². La fonte des neiges comme la forte pluviosité provoquent des éboulements, des ravinements de pentes, des glissements de terrain, des coulées boueuses ou des inondations catastrophiques, avec toutes les conséquences que l'on devine pour les sols et les cultures, mais aussi avec tous les dangers qui accompagnent ces phénomènes. C'est ce problème des désastres naturels, auxquels étaient plus particulièrement exposées les populations des montagnes, ainsi que la résilience de ces dernières, leur capacité à surmonter ces épreuves³, qui ont attiré et attirent de plus en plus l'attention des chercheurs lorsqu'ils se penchent sur le mode de vie des populations du passé⁴. Toute une littérature récente s'est en effet penchée sur cette question, en se focalisant largement sur les régions de haute altitude, particulièrement à l'époque moderne et au début de l'époque contemporaine⁵. Une telle préoccupation est évidemment à mettre en regard avec les catastrophes qui ont pu intervenir tout récemment dans les espaces montagnards. Mais

² MOLINIER Alain, *Stagnations et croissance. Le Vivarais aux XVII^e-XVIII^e siècles*, Paris: Éd. de l'EHESS, 1985, p. 26-31.

³ FAVIER René (dir.), *Les Pouvoirs publics face aux risques naturels dans l'histoire*, Grenoble: Maison des sciences de l'homme-Alpes, 2002; FAVIER René, « Gérer la catastrophe en montagne (XVII^e-XIX^e siècles) », in CORVOL Andrée (dir.), *Tempêtes sur la forêt française (XVI^e-XX^e siècle)*, Paris: L'Harmattan, 2005, p. 119-131.

⁴ ANTOINE Jean-Marc, *Géohistoire des catastrophes et des risques torrentiels. Une histoire de l'environnement pyrénéen*, Toulouse: HDR Université de Toulouse II-Le Mirail, 2010.

⁵ FAVIER René, GRANET-ABISSET Anne-Marie (dir.), *Histoire et mémoire des risques naturels*, Grenoble: Maison des sciences de l'homme-Alpes, 2000; GRANET-ABISSET Anne-Marie, GAL Stéphane (dir.), *Les territoires du risque*, Grenoble: Presses universitaires de Grenoble, 2015.

les montagnes étaient-elles les seules à subir l'empire de ces cataclysmes? Certes non⁶. Dans le Vivarais par exemple, les inondations dévastatrices n'étaient pas une exclusivité des régions élevées⁷. Quoique fréquemment la conséquence des débordements des torrents montagnards, elles ne sont pas rares en plaine. Il reste que ces risques paraissent plus importants et que leurs conséquences peuvent être plus dramatiques en altitude.

Si l'on évoque la qualité des sols, on convient ordinairement qu'ils sont plus ou moins ingrats, généralement peu doués pour la culture de base des populations d'Ancien Régime, les céréales. Pourtant, même si les rendements restaient médiocres, on cultivait bien les céréales, partout où c'était possible : généralement le seigle plutôt que le froment, parce que moins exigeant. On disposait, en outre, de quelques substituts, et en premier lieu de la pomme de terre à partir du moment où elle fut introduite dans la diète alimentaire des populations pauvres⁸. Non que les montagnes aient été les seules régions à avoir adopté le tubercule, loin s'en faut : on sait l'importance qu'il a pu prendre dans les régions de l'Est de la France aussi bien qu'en Allemagne, mais les régions d'altitude furent fréquemment à l'avant-garde pour son introduction, surtout en cas de disette. C'est en Vivarais, en 1694, en pleine crise frumentaire, que l'on a, semble-t-il, repéré sa première cotation⁹. Si son expansion fut continue et se propagea bien au-delà des zones d'altitude, c'est à partir des hautes terres que son essor se produisit, tandis que les basses terres résistaient, elles, plus longtemps à l'introduction de la plante miracle. D'autres produits contribuaient à assurer l'alimentation des montagnards dans les régions qui s'y prêtaient, notamment « l'arbre à pain », le châtaignier, omniprésent dans tout le Massif central¹⁰.

En réalité, les montagnes disposaient d'autres atouts qui résultent des conditions naturelles qui viennent d'être évoquées. En premier lieu,

⁶ VAN BAVEL Bas J.P., THOEN Erik (eds.), *Rural societies and environments at risk. Ecology, property rights and social organisation in fragile areas (Middle Ages-Twentieth century)*, Turnhout : Brepols, Rural History in Europe, 9, 2013.

⁷ Voir MOLINIER Alain, *Stagnations et croissance...*, p. 22-26.

⁸ MORINEAU Michel, « Cendrillon devenue fée? La pomme de terre au XVIII^e siècle », in *Annales ESC*, xxv, 6, 1970, p. 1767-1785, repris in MORINEAU Michel, *Pour une histoire économique vraie*, Lille : Presses universitaires de Lille, 1985, p. 121-139.

⁹ MOLINIER Alain, *Stagnations et croissance...*, p. 205.

¹⁰ MOLINIER Alain, *Stagnations et croissance...*, p. 205.

le bois¹¹. Une bonne partie des montagnes était et reste aujourd'hui couverte de forêts¹². Ce bois était non seulement précieux pour les populations locales puisqu'il leur procurait un matériau de construction, en même temps que le combustible pour se chauffer et la matière première pour se meubler, mais il bénéficiait également d'une demande extérieure soutenue. Celle des plaines intensément cultivées et défrichées, qui manquaient par conséquent de ce matériau fondamental, mais aussi celle des villes qui en avaient besoin pour se chauffer¹³, ou encore celle de la marine qui le recherchait pour la construction de bateaux¹⁴, et enfin celle des forges qui en consommaient de grandes quantités¹⁵. C'est ainsi que le bois du Morvan s'en allait par flottage vers Paris pour chauffer la grande ville, procurant pendant longtemps des ressources financières non négligeables à une cohorte de marchands de bois¹⁶. Il s'en faut de beaucoup cependant que tout ce bois d'œuvre, de bois de chauffage ou de bois d'industrie, provienne exclusivement des montagnes. Des massifs forestiers étendus, quoique couvrant des proportions du sol généralement moindres, se trouvaient également en plaine. La proximité des villes et des « industries », ainsi que les facilités d'acheminement expliquent qu'ils aient été autant exploités que dans les massifs. Cependant, cette ressource abondante en altitude n'était pas inépuisable. La déforestation continue et sauvage perpétrée par l'homme, mais aussi par les animaux (les chèvres

¹¹ CORVOL Andrée, DEREIX Charles, GRESSER Pierre, LORMANT François (dir.), *Forêt et Montagne*, Paris : L'Harmattan, 2015.

¹² KOERNER Waltraud, CINOTTI Bruno, JUSSY Jean-Hugues, BENOÎT Marc, « Évolution des surfaces boisées en France depuis le début du XIX^e siècle : identification et localisation des boisements des territoires agricoles abandonnés », in *Revue forestière française*, LII, 2000, p. 249-270. Voir aussi les cartes de MAYAUD Jean-Luc, *La petite exploitation rurale triomphante*, Paris : Belin, 1999.

¹³ BIGET Jean-Claude, BOISSIÈRE Jean, HERVÉ Jean-Claude (dir.), *Le Bois et la Ville*, Paris : École normale supérieure de Fontenay/Saint-Cloud-Groupe d'histoire des forêts françaises, 1991.

¹⁴ CORVOL Andrée (dir.), *Forêt et Marine*, Paris : L'Harmattan, 1999.

¹⁵ WORONOFF Denis (dir.), *Forges et Forêts. Recherches sur la consommation proto-industrielle de bois*, Paris : Éd. EHESS, 1990.

¹⁶ BOISSIÈRE Jean, Populations et économies du bois dans la France moderne : contribution à l'étude des milieux forestiers entre Paris et le Morvan au dernier siècle de l'ancien régime (vers 1685-vers 1790), thèse de doctorat, Université de Paris, 1993 ; ROLLEY Francine, « Entre économie ancienne et économie de marché. Le rôle des réseaux de parenté dans le commerce du bois au XVIII^e siècle », in *Annales de démographie historique*, 1, 1995, p. 75-96.

notamment, que l'on tentait souvent d'exclure des pâturages), tendait à réduire la surface boisée, quand les tempêtes et autres crues des torrents de montagne n'en détruisaient pas une partie. De tels déboisements volontaires ou naturels engendraient des risques de ravinement en mettant ainsi les pentes à nu. Mais les risques de déforestation existaient naturellement tout autant dans les massifs forestiers de plaine.

En second lieu, l'herbe. La pluviosité, en même temps que la difficulté de mettre en cultures des terres isolées, en pente, et/ou aux sols médiocres expliquent que les zones situées en altitude aient été et soient encore fréquemment dévolues à la pousse de l'herbe. Là venaient et viennent encore paître les animaux pendant l'été. Pourtant, le paysage de montagnes n'est pas intemporel, et n'a pas de toute éternité présenté le caractère bucolique qu'on lui prête. Il a bel et bien été fabriqué par l'homme, qui a non seulement déboisé pour faire place à l'herbe ou aux prairies de fauche, mais qui a également « sélectionné » et entretenu l'environnement végétal propice à l'activité d'élevage. Comme on vient de le souligner, ce paysage évolue continuellement : au profit de l'espace en herbe par la déforestation, mais également par l'abandon de certains espaces, rendus aux broussailles.

L'élevage était donc une activité montagnarde par excellence¹⁷ avec les risques que cela comportait. Les années de sécheresse pouvaient être un lourd handicap pour l'herbe comme pour les foin. Le froid tardif obligeait de différer la montée des troupeaux dans les estives. Ici encore, les calamités climatiques représentent un nouveau front de recherche, en lien avec les préoccupations actuelles sur le réchauffement de la planète. Quoi qu'il en soit, cette orientation explique trois phénomènes capitaux qui caractérisaient les économies de montagne. En premier lieu, l'organisation de circuits de transhumance qui voyaient les troupeaux monter dans les alpages, les estives ou les hautes chaumes au printemps (juin) lorsque l'herbe était abondante, et redescendre en automne (novembre), avant les grands froids. Un tel système d'allers et retours annuels obligeait à constituer des réserves de fourrage pour l'hiver, donc à réserver une partie des terres de vallée à l'herbe également. En second lieu, ce choix nécessitait une organisation des terroirs et des communautés, dont il sera question

¹⁷ Pour une mise au point sur l'élevage, voir MORICEAU Jean-Marc, *Histoire et géographie de l'élevage français du Moyen Âge à la Révolution*, Paris : Fayard, 2005.

dans la seconde partie de ce texte, tout aussi bien que des déplacements incessants de populations; les hommes allaient et venaient régulièrement, de manière saisonnière, entre la montagne et la vallée, pour accompagner cette transhumance¹⁸. Ils se déplaçaient avec leurs troupeaux, ce qui faisait une différence avec les migrations accomplies tout aussi régulièrement par les populations des plaines¹⁹. Enfin, en troisième lieu, cette activité d'élevage était tournée soit vers les ovins soit vers les bovins, pour produire de la laine dans le premier cas, des produits laitiers essentiellement dans le second cas, du cuir éventuellement, ou plus rarement de la viande comme dans le Limousin.

Là encore, malgré ses spécificités en altitude, l'élevage n'était en aucun cas un monopole des économies de montagne. Des régions entières se convertirent à l'herbe et se spécialisèrent dans la production de viande bovine, de lait, de beurre, voire de fromage. Faut-il ici rappeler l'importance du couchage en herbe en Normandie et de l'approvisionnement de Paris par l'acheminement de troupeaux spécialement engraisés pour satisfaire les appétits parisiens, ou le choix précoce de l'élevage en Brionnais, voire en Charolais, pour ne citer que quelques exemples?²⁰. Cependant, on aurait également tort si l'on entendait opposer filières d'élevage montagnardes et filières d'élevage de plaine. D'une part, il pouvait exister une vraie complémentarité entre les deux milieux. De manière schématique, on distinguait en effet pays naisseurs et pays d'embouche et il est vrai que les zones de Piémont correspondaient plus généralement à la première catégorie (Morvan, Limousin), les zones de plaine à la seconde (Normandie). Mais ce serait encore une erreur de

¹⁸ VIALLET Hélène, *Les Alpes et la vie d'une communauté montagnarde: Beaufort du Moyen Âge au XVIII^e siècle*, Annecy & Grenoble: Académie salésienne & Centre alpin et rhodanien d'ethnologie, 1993, p. 171.

¹⁹ Voir RÉMY Jacques, «Une vie de remues ménages. Mobilités agro-pastorales en Tarentaise», in LORENZETTI Luigi, HEAD-KÖNIG Anne-Lise, GOY Joseph (dir.), *Marchés, migrations et logiques familiales dans les espaces français, canadien et suisse, 18^e-20^e siècles*, Berne: Peter Lang, 2005, p. 57-70.

²⁰ GARNIER Bernard, «La Mise en herbe dans le Pays d'Auge aux XVII^e et XVIII^e siècles. Ampleur et modalités», in *Annales de Normandie*, xxv, 3, octobre 1975, p. 157-180; GARNIER Bernard, «Des bœufs pour Paris: commercialisation et élevage en Basse-Normandie (1700-1900)», in *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, tome 106, n° 1, 1999, p. 101-120; DURIX Pierre, *Les Structures économiques et sociales dans le Brionnais oriental aux XVII^e et XVIII^e siècles*, thèse de doctorat, Université de Dijon, 1983.

croire que la césure montagnes/plaines était réellement nette. Il existait de nombreux pays naisseurs en plaine et le Limousin était aussi un pays d'engraissement des bovins. C'est ainsi qu'au XVIII^e siècle le bas Maine recevait des jeunes bêtes issues du Limousin, mais surtout de Bretagne et du Poitou, pour amorcer un premier engraissement, avant de les envoyer finir leur carrière dans les grasses prairies normandes²¹. D'autre part, les régions de plaines et de montagnes étaient complémentaires sur un autre plan. Elles contribuaient de concert à l'approvisionnement en viande des zones urbaines et, ici, les caractéristiques physiques des espaces considérés jouaient à plein. Ainsi, les bœufs de Normandie et du Limousin étaient acheminés vers Paris en des saisons différentes, assurant par conséquent un flux régulier en viande bovine pour les consommateurs urbains²². Opposer plaines et montagnes serait donc à la fois hardi et légitime. On identifie, certes, dans les deux cas, une même orientation vers un élevage destiné à la boucherie. Cependant, les conditions d'engraissement étaient très différentes, et cette dissemblance provenait largement des caractéristiques physiques des régions considérées. De ce fait, les deux circuits ne se concurrençaient pas, ce qui tend, par un nouveau détour, à plaider pour une altérité décisive. Néanmoins, là encore, cette dissemblance ne résista pas à l'évolution du contexte économique, et la montée en gamme du Limousin au XIX^e siècle le conduisit à se substituer largement à son partenaire de la plaine, gommant ainsi la spécificité précédemment revendiquée²³.

Ces ressources suffisaient-elles à assurer le bien-être des populations montagnardes? Les économies de montagne sont généralement pointées du doigt en raison de leur vulnérabilité et de leur pauvreté. Il n'est pas étonnant qu'on ait insisté sur la frugalité des populations montagnardes et sur les difficultés extrêmes qu'elles rencontraient en cas de mauvaise récolte. Il n'est pas difficile de valider cette position. Les famines décrites dans certaines zones du Massif central ou dans les Highlands en Écosse,

²¹ ANTOINE Annie, « Les Bovins de la Mayenne (1762-1820). Un modèle économique pour les campagnes de l'Ouest », in *Histoire & Sociétés rurales*, 4, 2, 1995, p. 105-136; ANTOINE Annie, *Fiefs et villages du Bas-Maine au XVIII^e siècle. Étude de la seigneurie et de la vie rurale*, Mayenne: Éditions régionales de l'Ouest, 1994.

²² DELHOUME Jean-Pierre, « L'Élevage bovin en Limousin au XVIII^e siècle: des bœufs gras pour Paris », in *Histoire & Sociétés rurales*, 22, 2, 2004, p. 67-102.

²³ GARNIER Bernard, « Des bœufs... ».

par exemple, confortent cette image²⁴. Mais, d'un autre côté, on peut insister sur le fait que ces sociétés disposaient d'une gamme de ressources plus vaste pour échapper aux désastres frumentaires qui accablaient, plus particulièrement, les riches régions de céréaliculture, et aux épidémies qui décimaient les populations agglomérées. Elles bénéficiaient ordinairement d'une alimentation plus variée et de palliatifs alimentaires en cas de défaillance céréalière. Les travaux de Guido Alfani ont ainsi montré que les zones de montagnes, voire de piémont, avaient été relativement épargnées par l'hécatombe qui s'abattit sur l'Italie du Nord lors de la grande crise de 1593²⁵.

2. FAMILLES, COMMUNAUTÉS ET ORGANISATION DE L'ÉCONOMIE DE MONTAGNE

Pour comprendre l'usage que faisaient de la terre les habitants des montagnes, il faut d'abord rappeler que contrairement à ce qui se passait dans les plaines, l'important n'était sans doute pas tellement les censives que les estives, les terres de pacage, absolument vitales pour entretenir le bétail qui constituaient la vraie richesse des montagnes. L'élevage procurait en effet des revenus bien plus réguliers que les récoltes, par nature fort aléatoires. Ceci explique le soin mis par les différentes communautés à garder le contrôle des estives et à les protéger à la fois du surpâturage et des empiétements des autres éleveurs²⁶. Il est de fait pourtant que ce poumon des sociétés rurales montagnardes avait tendance à s'essouffler. Les manœuvres entreprises par tout un chacun pour usurper ces espaces communs étaient légion, ainsi que les accaparements réalisés par la seigneurie.

Mais ce n'est sans doute pas la raison unique qui expliquerait cette tendance au recul des terres gérées par les communautés. Ces dernières étaient souvent réduites à l'aliénation de tout ou partie de leurs terres collectives pour couvrir leurs dépenses et effacer leurs dettes. Un tel

²⁴ CULLEN Karen J., *Famine in Scotland - the 'ill Years' of the 1690s* (Scottish Historical Review Monographs), Edinburgh: Edinburgh University Press, 2010.

²⁵ ALFANI Guido, *Il Gran Tour dei cavalieri dell'Apocalisse. L'Italia del «lungo cinquecento» (1494-1629)*, Venezia: Marsilio, 2010.

²⁶ ZINK Anne, *Clochers et troupeaux. Les communautés rurales des Landes et du Sud-Ouest avant la Révolution*, Bordeaux: Presses universitaires de Bordeaux, 1997.

besoin récurrent de financement provenait indifféremment de la fiscalité, du secours à apporter aux pauvres, des frais engagés pour éloigner la soldatesque, ou des réparations et des constructions entreprises pour remettre en état ou décorer les bâtiments religieux²⁷. Ces aliénations détournaient une partie du communal vers des propriétaires particuliers qui s'emparaient ainsi de vastes étendues pour leurs troupeaux. Coexistaient alors deux modes de gestion : « le fruit commun », avec mise en commun des troupeaux sur les alpages, et la grande montagne particulière, en propriété individuelle, généralement avec exploitation par un montagnard en contrat d'affermage ou travaillant pour le compte du propriétaire²⁸.

Les terroirs cultivés occupaient fréquemment un espace réduit, mais qui tendait à se dilater avec la concession de fractions des vacants. Ces terres vaines et vagues étaient alors mises en culture de manière temporaire. Elles étaient d'un rapport d'autant plus intéressant qu'elles n'étaient pas décimables en terre catholique, et qui plus est très généralement dispensées du versement de droits seigneuriaux, malgré les pressions qu'elles subissaient et les conflits qu'elles engendraient. Cette élasticité de l'espace cultivé en fonction des besoins justifiait en partie l'importance primordiale des vacants dans l'économie montagnarde. Elle n'était cependant en rien spécifique aux terroirs de montagne. On sait bien que les landes bretonnes ou les incultes du bas Maine connaissaient également de telles entorses provisoires et ponctuelles à la règle de l'appropriation collective, qu'elles soient consenties, tolérées ou subies²⁹. Une telle respiration des terroirs, défrichés, cultivés, puis rendus à la friche, constituait une parade pour

²⁷ TALLEC Ronan, *Structures foncières et mutations sociales. Recherches sur le consulat et le marché foncier de Montesquieu-Volvestre entre le milieu du XVII^e siècle et la Révolution*, thèse de doctorat, Université Paris I, 2013.

²⁸ RÉMY Jacques, « Le Bichet d'herbe du fruit commun. Jouissance, partage et transmission d'un bien-fonds immatériel dans une commune de Tarentaise (Savoie) », in BÉAUR Gérard, DESSUREAULT Christian, GOY Joseph (dir.), *Familles, Terre, Marchés. Logiques économiques et stratégies dans les milieux ruraux (XVII^e-XX^e siècles)*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2004, p. 47-59.

²⁹ ANTOINE Annie, *Fiefs et villages...* ; ANTOINE Annie, « Common Land Use in the Coutume de Bretagne from the Fifteenth to the Eighteenth Centuries », in BÉAUR Gérard, SCHOFIELD Philipp, CHEVET Jean-Michel, PÉREZ-PICAZO Maria-Teresa (dir.), *Property Rights, Land Markets and Economic Growth in the European Countryside (13th-20th Centuries)*, Brepols : Turnhout, 1, 2013, p. 71-86.

résoudre les difficultés conjoncturelles rencontrées par les familles ou l'ensemble de la communauté, et cela même si elle se heurtait à la pression des bonnes maisons soucieuses de conserver des pacages suffisants pour leurs troupeaux.

On s'explique mieux ainsi la résistance des communautés à la mise en culture permanente des incultes. Leur recul extrêmement lent a été longtemps mis sur le compte d'une incapacité à promouvoir le progrès agricole (« *une résistance étonnante* » dit Alain Molinier pour le Vivarais³⁰), sans comprendre que l'enjeu n'était pas la mise en cultures en continu de terres pauvres, à tout prendre peu productives. Cet enjeu, c'était bien plutôt ce palliatif qu'elles procuraient en cas de pression démographique ou de déficit des cultures nourricières, et c'était l'affectation prioritaire de l'espace à une activité majeure, l'élevage. Pourtant, de fait, là comme ailleurs, les communaux furent menacés par l'offensive agronomique et physiocratique qui intervint au XVIII^e siècle. Un recul se produisit alors, même en montagne, mais de manière il est vrai fort limitée.

Remarquons au passage qu'une telle mise en valeur intermittente suscitait des frictions. On comprend alors combien l'accès aux pâturages, soit à travers l'exercice d'un simple droit de jouissance, soit par la propriété des terres communales, constituait une priorité pour les économies montagnardes. Autrement dit, l'accès aux vacants et la faculté de régler les modalités de leur mise en valeur représentaient un sujet sensible pour les communautés, qu'il pouvait contribuer à cimenter ou à désunir. Cimenter contre les limitations ou les intrusions extérieures, désunir par des exclusions ou des tolérances internes. C'est bien là que surgissaient les principaux conflits, à partir du moment où les communautés entendaient soustraire ces espaces à la tutelle seigneuriale, tandis que les seigneurs s'efforçaient de mettre la main sur ces propriétés, quitte à concéder ensuite les droits d'usages exercés traditionnellement. Ce n'était pas la seule occasion de heurts sur un sujet brûlant : les disputes entre les communautés étaient également nombreuses sur la délimitation des espaces affectés à chacune d'elles, alors même qu'il était fréquent que les habitants des différentes localités bénéficient d'un droit de pacage sur le territoire des autres communautés ; ou précisément à cause de cet enchevêtrement. Les litiges n'étaient pas plus rares entre les membres

³⁰ MOLINIER Alain, *Stagnations et croissance...*, p. 189.

de la communauté elle-même pour l'accès à ces terres cruciales. Mais, là encore, les régions de montagne n'étaient pas les seules à connaître de telles disputes inter ou intravillageoises. Le fait que leurs communaux étaient incomparablement plus étendus que ceux des villages de plaine³¹ ne changeait rien à l'affaire.

Pour préserver ces espaces, c'étaient les représentants de la communauté, tout entière ou réduite aux seuls propriétaires, qui fixaient les dates d'entrée et de sortie des troupeaux sur les estives, définissaient les droits de chacun et, éventuellement, percevaient des droits d'entrée sur les pacages. Là encore rien d'original. Réciproquement, c'était bien l'accès large ou restreint à ces pâturages qui permettait au nombre des maisons de croître ou de se stabiliser. Généralement, il était admis que les horsains, étrangers à la communauté, étaient exclus, quand bien même ils possédaient des terres et des troupeaux sur le terroir. À partir de là, plusieurs systèmes étaient mis en place pour protéger ou accaparer ces espaces : donner l'accès à tous les résidents ou à certains, le réserver aux familles les plus riches, ou encore le subordonner à l'octroi – voire à l'achat – d'un droit de bourgeoisie qui ne pouvait être acquis sans satisfaire à un certain nombre de conditions de résidence et de richesse³².

Il était donc des coutumes relativement restrictives et d'autres plus « démocratiques ». Il pouvait être décidé qu'une taxe soit levée en fonction de l'importance du troupeau de chacun, quitte à ce que la recette profite à la communauté dans son ensemble. Il pouvait être résolu, au contraire, que les terres communales soient louées et que le produit du fermage tombe dans l'escarcelle de la collectivité. Il pouvait enfin être arrêté que l'accès soit libre et que chacun en profite en fonction du troupeau qu'il détenait³³. En fait, comme on le voit, au bout du compte, c'étaient les détenteurs des troupeaux les plus importants qui bénéficiaient le plus des terres communales, et cette tendance ne fit que s'accroître avec le temps,

³¹ BÉAUR Gérard, « En un débat douteux. Les communaux, quels enjeux dans la France des XVIII^e-XIX^e siècles ? », in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 1, 2006, p. 89-114.

³² HEAD-KÖNIG Anne-Lise, « Les Biens communaux en Suisse aux XVIII^e et XIX^e siècles : enjeux et controverses », in DÉMÉLAS Marie-Danièle, VIVIER Nadine (dir.), *Les Propriétés collectives face aux attaques libérales (1750-1914). Europe occidentale et Amérique latine*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2003, p. 99-116.

³³ VIVIER Nadine, *Propriété collective et identité communale : les biens communaux en France (1750-1914)*, Paris : Presses de la Sorbonne, 1998.

au XVIII^e siècle notamment. Bientôt, en Cerdagne, l'accès fut proportionné à la superficie des terres que chacun possédait³⁴. Et les exemples n'étaient pas rares de cette mainmise sur les estives par quelques familles parmi les plus riches. Qu'importait le libre accès pour celui qui n'avait pas de bêtes? Inversement, les familles riches, soit se réservaient le droit d'accès des vacants pour leur troupeau, soit s'évertuaient à en prendre le contrôle. Il est vrai que ces limites, ces restrictions, ces tensions n'étaient nullement le monopole des sociétés de montagne.

Cette communauté est rêvée généralement comme égalitaire, solidaire, consensuelle, mais, en même temps, il est admis que les villages de montagne étaient dominés par un groupe de « maisons » qui exerçaient un contrôle sur la communauté à travers l'accès aux vacants. Ici intervient une certaine confusion entre les historien-ne-s qui mettent l'accent sur le premier point ou sur le deuxième. Laurence Fontaine a émis de sérieuses réserves sur cette prétendue égalité, en soulignant que les sociétés de montagne étaient hiérarchisées et donc bien loin de l'idéal de concorde et d'harmonie qui aurait prévalu³⁵. Il est clair que les relations de crédit qui structuraient ces sociétés permettaient à certaines familles d'asseoir leur domination et de disposer d'une main-d'œuvre totalement dépendante pour soutenir leurs activités d'élevage ou de commerce, plus spécifiquement de colportage, s'agissant de l'Oisans³⁶.

Il n'est pas pour autant exclu qu'il ait existé, en raison même des conditions de vie extrêmes et des dangers à affronter, une tradition d'entraide, nullement financière, qui cimentait les hommes et fonctionnait comme une sorte d'assurance contre les périls naturels ou les accidents de la vie. À cet égard, le rôle du communal comme protection contre la pauvreté a suscité certaines questions. Le thème de la vache du pauvre a fait fortune. En accordant à celui qui n'a quasiment pas de terres l'accès à l'espace communal, on lui aurait permis de trouver une ressource complémentaire absolument vitale. La discussion a porté sur le fait que

³⁴ CONESA Marc, *D'herbe, de terre et de sang. La Cerdagne du XIV^e au XIX^e siècle*, Perpignan: Presses universitaires de Perpignan, 2012.

³⁵ FONTAINE Laurence, *Histoire du colportage en Europe (XV^e-XIX^e siècle)*, Paris: Albin Michel, 1993.

³⁶ FONTAINE Laurence, *Pouvoir, identités et migrations dans les hautes vallées des Alpes occidentales (XVII^e-XVIII^e siècles)*, Grenoble: Presses universitaires de Grenoble, 2003, p. 26-48.

le pauvre n'avait pas souvent une vache et sur le fait que les communaux profitaient bien davantage aux propriétaires de grands troupeaux, quand ces derniers ne se réservaient pas carrément le monopole d'envoi des bêtes sur les estives³⁷.

On a peut-être idéalisé l'image du communal comme issue de secours pour les pauvres et comme instrument de culture dans une communauté apaisée. Comme on l'a vu précédemment, certaines familles tendaient à monopoliser l'usage, voire la propriété des terres incultes au détriment de la communauté et n'hésitaient pas à empiéter sur les terres collectives, quitte à générer de nombreux conflits. Contre ces prétentions, les communautés se crispaient. Il ne faut donc pas interpréter ce lien au communal comme une réalité figée, mais comme une lutte contre les riches familles d'éleveurs ou de marchands, plus ou moins extérieurs à la communauté et maintenus tant bien que mal en dehors d'elle. La tendance générale était quand même à la fermeture des communaux vis-à-vis des troupeaux venus de l'extérieur ou appartenant à des notables étrangers à la communauté, quand toutefois ceux-ci n'avaient pas déjà mis la main sur une grande partie des estives. Tout cela au nom de la défense des pauvres, accablés également par la remise en cause de droits d'usages dont ils jouissaient dans les terroirs de plaine. C'est que bien souvent la spécialisation herbagère s'étendait avec l'extension des prés et leur fermeture qui condamnaient l'exercice des droits collectifs.

Ce qui frappe ordinairement les esprits, c'est la force des contraintes imposées par la communauté dans la gestion des droits collectifs en même temps que l'âpreté des luttes qui opposaient les ayants droit pour le contrôle du sol. Ces conflits mettaient aux prises ceux qui entendaient accaparer des terres dont l'importance économique était criante au détriment de la communauté, ceux qui voulaient en conserver l'usage collectivement, quitte à exclure les plus pauvres et les horsains, et ceux qui, du fond de leur précarité, aspiraient à obtenir une part même minime du « gâteau » en s'emparant d'un lopin ou en accédant au communal. De telles contradictions se retrouvaient peu ou prou partout. Il est néanmoins clair qu'elles prenaient un tour beaucoup plus rude dans les montagnes,

³⁷ VIVIER Nadine, « Les Communaux, patrimoine du pauvre. Un discours sur les sociétés rurales », in ANTOINE Annie (dir.), *Campagnes de l'Ouest*. Stratigraphie et relations sociales dans l'histoire, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 1999, p. 121-133.

tant l'étendue spatiale et le poids économique des estives étaient incomparablement plus considérables, tant les enjeux étaient infiniment plus forts.

3. LES SOCIÉTÉS DE MONTAGNE ET LE MARCHÉ

Il semble qu'il faille renoncer à dire que les zones de montagne pratiquaient une agriculture de subsistance, peu productive, qui permettait tout juste à leur population de survivre. Certes, les sociétés de montagne étaient structurellement déficitaires en grains et devaient donc obtenir des plaines le complément de nourriture dont elles avaient besoin. Elles s'approvisionnaient également en biens de consommation auprès des centres de production situés dans les villes ou dans les campagnes. En échange, elles pouvaient parfois compter sur la vigne, en exploitant l'avantage que représentaient les pentes bien exposées, suffisamment ensoleillées, mais cela ne valait que pour les zones d'altitude modérée. De même, le bois pouvait alimenter un commerce important, là où les cours d'eau autorisaient l'acheminement par flottage. Mais l'essentiel restait évidemment l'élevage. Comment aurait-il pu en être autrement avec la ressource que constituaient les estives et avec la prolifération du bétail ? Celui-ci ne fournissait-il pas précisément ce qui manquait ailleurs, à savoir de la fumure, et ne procurait-il pas toutes sortes de produits hautement commercialisables ?

L'élevage était consacré soit aux ovins soit aux bovins, en sachant que cette orientation dépendait des conditions géographiques et de la qualité de l'herbe mais qu'elle n'était nullement figée. On pouvait ainsi voir les bovins se substituer aux ovins dans certains cas – et réciproquement parfois. L'orientation vers la viande de boucherie était plus rare en montagne (cas du Limousin réservé³⁸ ainsi que de quelques autres lieux d'engraissement montagnards) et la production s'était tournée très tôt vers les produits laitiers. Plus que le lait ou le beurre, ce sont les fromages qui étaient destinés à être vendus, et notamment ceux à pâte dure ou à pâte cuite. L'essor des gruyère, tomme, cantal, ou fromage des Pyrénées est issu

³⁸ DELHOUME Jean-Pierre, *Les Campagnes limousines au XVIII^e siècle : une spécialisation bovine en pays de petite culture*, Limoges : Presses universitaires de Limoges, 2009.

de cette priorité, comme le reblochon dans la vallée de Thônes. C'est que ces produits voyageaient et se conservaient bien, tandis que la demande extérieure croissait très rapidement. Dans ce catalogue, c'est le gruyère qui a sans doute constitué la spécialisation la plus éclatante. Son essor remonte au moins aux XIII^e-XIV^e siècles en Suisse et il fit des émules ailleurs, notamment en Savoie, à partir des XVI^e-XVII^e siècles (plus spécifiquement dans les années 1630-1640, d'après Hélène Viallet³⁹), en s'inspirant du modèle ainsi éprouvé. Cependant, la fabrication de meules de plus en plus grosses nécessita la concentration de quantités de lait considérables et la mise en œuvre à grande échelle de la production dans des fruitières. Ce ne fut possible que par la mise en commun de la production des membres de la communauté, mais, bien plus souvent, par l'accaparement de larges fractions des incultes par quelques notables locaux, fût-ce au détriment des communaux, et par l'accumulation corrélative d'énormes quantités de lait. Si la production de fromages en petite montagne a continué de reposer sur des petits producteurs tournés vers le marché local, dans la grande montagne les gros producteurs s'insèrent dans des circuits internationaux, en jouant sur l'entregent d'intermédiaires qui apportaient du crédit et écoulaient le produit sur des marchés lointains⁴⁰.

Ainsi, bien loin d'être des zones fermées, les montagnes étaient des espaces de circulation intense, que ce soit à travers les cols des Pyrénées ou à travers ceux des Alpes et du Jura. Même si ce commerce vital était gêné par des conditions de transport difficiles, la gamme de produits qui transitaient entre les plaines et les montagnes était extrêmement large. D'une certaine façon, l'activité économique, déjà fort ralentie en plaine pendant l'hiver, se serait presque totalement arrêtée dans les montagnes si cette saison n'avait pas été l'occasion de se procurer des revenus supplémentaires par un travail artisanal à domicile. Les montagnards « profitaient » de la morte saison pour développer une production destinée aux marchands-fabricants des villes avoisinantes. Les exemples sont nombreux, permettant de mettre en scène la complémentarité entre la production artisanale rurale et la production agricole. La pluriactivité des paysans jurassiens, exaltée par Jean-Luc Mayaud, en fournit le meilleur exemple⁴¹. Il ne serait pas juste cependant de ne pas souligner que ces

³⁹ VIALLET Hélène, *Les Alpagnes...*, p. 176-186.

⁴⁰ VIALLET Hélène, *Les Alpagnes...*, p. 176-186.

⁴¹ MAYAUD Jean-Luc, *La petite exploitation rurale...*

formes de pluriactivité et de protoindustrialisation n'étaient nullement spécifiques à la montagne. Elles imprimaient leur marque sur quasiment toutes les régions, permettant aux petits propriétaires de survivre et aux marchands-fabricants de développer leur production et de s'enrichir⁴².

Toujours est-il que cette alternative contribuait à promouvoir des échanges destinés à écouler ces produits, et en contrepartie à approvisionner les populations locales. Elle alimentait un intense colportage qui conduisait les acteurs fort loin de leurs bases, sous la houlette de riches marchands qui contrôlaient la main-d'œuvre, ne serait-ce qu'à travers des relations de crédit. Laurence Fontaine a largement étudié ce thème à travers les stratégies développées dans les communautés de l'Oisans⁴³. Des réseaux s'édifiaient autour des liens de parenté et du clientélisme, par une politique habile d'alliances matrimoniales qui excluaient largement les prétendants étrangers. Ils se consolidaient en s'appuyant sur les règles très strictes qui encadraient l'accès à la bourgeoisie et en éliminant ainsi les concurrents étrangers gênants, voire en court-circuitant les colporteurs. Le cas de Glaris et des marchands protestants glaronais étudié par Anne-Lise Head-König, qui ont su résister à la pression des riches familles pour le contrôle des alpages, étendre leurs ramifications commerciales et développer très loin l'exportation de leurs produits, illustre cette voie singulière qui privilégiait effectivement les valeurs de solidarité à l'intérieur du clan⁴⁴.

En réalité, ce mouvement des colporteurs s'insérait dans une non moins intense circulation des hommes qui apportaient de l'argent par des migrations saisonnières ou temporaires. Abel Poitrineau et Abel Châtelain ont égrené la litanie de ces gens des montagnes qui s'expatriaient pour une saison, travaillant loin de chez eux afin d'accumuler un pécule, dans

⁴² GARRIER Gilbert, HUBSCHER Ronald (dir.), *Entre faucilles et marteaux. Pluriactivités et stratégies paysannes*, Lyon & Paris : Presses universitaires de Lyon & Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1988.

⁴³ FONTAINE Laurence, *Histoire du colportage...*; FONTAINE Laurence, «Le Marché contraint, la terre et la Révocation dans une vallée alpine», in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 38, 1991, p. 275-294.

⁴⁴ HEAD-KÖNIG Anne-Lise, «Typologie et fonctionnement des entreprises commerciales dans le monde préalpin. Les spécialisations glaronaises, le rôle des réseaux sociaux et familiaux, du clientélisme et du patronage (xvi^e-xviii^e siècles)», in PFISTER Ulrich (ed. by), *Regional development and commercial infrastructure in the Alps (fifteenth to eighteenth centuries)*, (coll. *Itinera*, 24), Basel : Schwabe, 2002, p. 73-94.

l'espoir de pouvoir ensuite acheter de la terre⁴⁵. S'ils partaient, c'était en fait pour mieux rester. Ainsi les scieurs de long du Livradois, du Forez ou d'Auvergne dans le Massif central, les ramoneurs ou les peigneurs de chanvre savoyards, les chiffonniers ou chaudronniers auvergnats, les maçons du Limousin, les vendangeurs cévenols et rouergats ou montagnols venus des Pyrénées, les moissonneurs gavots des Alpes du Sud, sans parler des Cantaliens ou des Pyrénéens qui se dirigeaient vers l'Espagne, participaient-ils tous de ce mouvement⁴⁶. Ce sont des exemples français, il serait facile d'en trouver d'autres ailleurs, par exemple invoquer les Tessinois qui s'en allaient fort loin pour servir de domestiques mais aussi de vitriers, de menuisiers et surtout de maçons, comme l'a montré Luigi Lorenzetti⁴⁷. Mais là encore il faut se déprendre d'une illusion : cette vaste migration n'était en aucune façon un monopole des sociétés des montagnes, et bien d'autres diasporas se produisaient régulièrement d'une plaine à l'autre. En revanche, il est peu d'exemples de départs saisonniers vers la montagne.

Ici s'installe un débat sur l'interprétation que l'on peut donner à ces remues d'hommes. Migration de la misère qui contraignait au départ les plus pauvres et qui soulageait les populations de l'excédent de bouches à nourrir, ou bien mode d'existence qui enrichissait les partants ? On voit bien l'importance de cette circulation vers l'Espagne qui n'était pas seulement l'affaire de cadets désargentés et déshérités à la recherche d'une fortune sur un marché du travail prometteur⁴⁸, mais aussi celle des aînés qui s'en allaient accumuler un pécule et revenaient dans la mesure du possible au bercail, ne serait-ce que pour acheter de la terre et arrondir l'exploitation. De véritables compagnies se constituaient, qui organisaient,

⁴⁵ POITRINEAU Abel, *Remues d'hommes. Les migrations montagnardes en France (XVII^e-XVIII^e siècles)*, Paris : Aubier-Montaigne, 1983 ; CHATELAIN Abel, *Les Migrants temporaires en France de 1800 à 1914. Histoire économique et sociale des migrants temporaires des campagnes françaises au XIX^e siècle et au début du XX^e siècle*, Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires de Lille III, 1976.

⁴⁶ DUROUX Rose, *Les Auvergnats de Castille. Renaissance et mort d'une migration au XIX^e siècle*, Clermont-Ferrand : Association des publications de la Faculté des lettres et sciences humaines de Clermont-Ferrand, 1992.

⁴⁷ LORENZETTI Luigi, *Économie et migrations au XIX^e siècle : les stratégies de la reproduction familiale au Tessin*, Bern & Berlin, & Bruxelles & Frankfurt a.M. & New York & Wien : Peter Lang, 1999.

⁴⁸ DUROUX Rose, *Les Auvergnats...*

réglementaient et contrôlaient le voyage et le séjour des migrants. Ailleurs, des filières cadenassaient les départs vers d'autres eldorados. Le service suisse au service du roi de France représenta une manne considérable pour certains cantons, essentiellement catholiques il est vrai, comme l'a rappelé Anne-Lise Head-König⁴⁹. Il est évident que l'une des ressources majeures des sociétés de montagne, ce sont ces hommes dont elles tiraient des revenus appréciables sur le marché du travail extérieur et intérieur. Elles n'étaient pas les seules dans ce cas, mais l'ampleur des flux était sans commune mesure avec ce que l'on observait ailleurs.

4. MARCHÉ DU TRAVAIL, MARCHÉ DE LA TERRE AUSSI

On a pensé que la tradition de l'héritier unique correspondait à des sociétés qui cultivaient un rapport à la terre particulier, fondé sur la stabilité des structures et sur l'immobilité des hommes et des terres⁵⁰. Les travaux sur cette question sont extrêmement nombreux et, en les examinant, il ressort clairement que la transmission intégrale semblait être une spécialité montagnarde⁵¹. Il n'en est cependant rien, et des modes de transmission différents pouvaient coexister dans la même région, comme l'attestent les recherches de Margareth Lanzinger sur le Tyrol ou de Luigi Lorenzetti dans le Tessin⁵², tandis que rien n'interdisait vraiment

⁴⁹ HEAD Anne-Lise, « Intégration ou exclusion : le dilemme des soldats suisses au service de France », in BAIROCH Paul, KOERNER Martin (dir.), *La Suisse dans l'économie mondiale*, Genève : Droz et Société suisse d'histoire économique et sociale, 1990, p. 37-55.

⁵⁰ DEROUET Bernard, « Le Partage des frères. Héritage masculin et reproduction sociale en Franche-Comté aux XVIII^e et XIX^e siècles », in *Annales E.S.C.*, 2, 1993, p. 453-474.

⁵¹ DEROUET Bernard, LORENZETTI Luigi, MATHIEU Jon (dir.), *Pratiques familiales et sociétés de montagne (XVI^e-XX^e siècles)*, (coll. *Itinera*, 29), Bâle : Schwabe, 2010.

⁵² LANZINGER Margareth, « Marriage Contracts in Various Contexts: Marital Property Rights, Sociocultural Aspects and Gender-specific Implications. Late-Eighteenth-Century Evidence from two Tirolean Court Districts », in *Annales de démographie historique*, 121, 1, 2011, p. 69-97; LORENZETTI Luigi, « Des Systèmes aux pratiques. Familles, rapports familiaux et organisation domestique dans les Alpes italiennes (XVI^e-XIX^e siècle) », in DEROUET Bernard, LORENZETTI Luigi, MATHIEU Jon (dir.), *Pratiques familiales...*, p. 151-172; MATHIEU Jon, « Diversity of Family Practices in Mountain Societies. Why? », in DEROUET Bernard, LORENZETTI Luigi, MATHIEU Jon (dir.), *Pratiques familiales...*, p. 173-187.

aux familles des zones égalitaires de désigner un héritier unique, quand bien même cette option était plus rare.

La dévolution du patrimoine était généralement accordée à l'aîné⁵³, souvent l'aîné des fils, très rarement à l'aînée (sauf au pays basque⁵⁴), ou encore au puîné. Le contrat de mariage ou le testament pourvoyait à cette sélection opérée parmi les héritiers⁵⁵. Mais il était tout aussi possible de n'exclure que les filles, en se contentant de les doter et de prévoir l'attribution des biens plus ou moins à égalité à tous les garçons, comme dans le Tessin⁵⁶, quitte à rester dans l'indivision, comme Bernard Derouet l'a montré dans la Franche-Comté⁵⁷. Mais, une nouvelle fois, le système

⁵³ Sur ce mode d'héritage inégalitaire, la littérature est surabondante. On nous pardonnera de ne citer que quelques travaux. BONNAIN Rolande, BOUCHARD Gérard, GOY Joseph (dir.), *Transmettre, hériter, succéder. La Reproduction familiale en milieu rural. France-Québec, XVIII^e-XX^e siècles*, Lyon : Presses universitaires de Lyon, 1992; BOUCHARD Gérard, GOY Joseph, HEAD-KÖNIG Anne-Lise (dir.), *Nécessités économiques et pratiques juridiques : problèmes de la transmission des exploitations agricoles*, Rome & Paris : École française de Rome, MEFRIM, t. 110, 1998; BOUCHARD Gérard, DICKINSON John A., GOY Joseph (dir.), *Les Exclus de la terre en France et au Québec, XVIII^e-XX^e siècles. La Reproduction familiale dans la différence*, Sillery : Septentrion, 1998; COLLOMP Alain, *La Maison du père. Famille et village en Haute-Provence aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris : PUF, 1983; ZINK Anne, *L'Héritier de la maison. Géographie coutumière du Sud-Ouest de la France sous l'Ancien Régime*, Paris : Éd. de l'EHESS, 1993; FAUVE-CHAMOUX Antoinette, «Les Structures familiales au royaume des familles-souches : Esparros», in *Annales E.S.C.*, xxxix, 3, 1984, p. 513-528; PÉLAQUIER Élie, *De la maison du père à la maison commune. Saint-Victor-de-la-Coste, en Languedoc rhodanien (1661-1799)*, Montpellier : Publications de l'Université Paul Valéry-Montpellier III, 1996; BRUNEL Bernard, *Le Vouloir vivre et la force des choses. Auçerolles en Livradois-Forez du XVII^e au XIX^e siècle*, Clermont-Ferrand : Université Blaise-Pascal, Institut d'études du Massif central, 1992.

⁵⁴ ARRIZABALAGA Marie-Pierre, «The stem family in the French Basque Country: Sare in the nineteenth century», in *Journal of Family History*, 1, 1997, p. 50-69; ARRIZABALAGA Marie-Pierre, «Succession strategies in the Pyrenees in the 19th century. The Basque case», in *The History of the Family: an International Quarterly (USA)*, 10, 3, 2005, p. 271-292.

⁵⁵ BÉAUR Gérard, «Le Secours de la méthode. Comment les familles transmettaient leurs biens et excluaient leurs enfants dans la France du début du 19^e siècle», in BÉAUR Gérard, DESSUREAULT Christian, GOY Joseph (dir.), *Familles, Terre, Marchés. Logiques économiques et stratégies dans les milieux ruraux (XVII^e-XX^e siècles)*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2004, p. 121-131.

⁵⁶ LORENZETTI, Luigi, *Économie et migrations...*

⁵⁷ DEROUET Bernard, «Transmettre la terre. Origines et inflexions récentes d'une problématique de la différence», in *Histoire et Sociétés rurales*, 2, 1994, p. 33-67.

dotal n'est pas un monopole des sociétés de montagne et le partage entre frères intervenait de la même façon en Normandie⁵⁸. Enfin, il reste à se déprendre de l'idée que les pratiques successorales montagnardes inégalitaires constituaient un invariant. Elles pouvaient aussi bien être d'anciennes sociétés égalitaires qui avaient adopté un système d'héritier unique, sous la pression de la démographie ou de transformations économiques contraignantes, comme ce fut le cas, respectivement, dans le Jura, et particulièrement dans le Morvan⁵⁹.

Dans ce système, les propriétés étaient censées se transmettre intactes, de manière immuable, de génération en génération, rendant théoriquement impossible le marché de la terre. Pire, ce dernier devenait inutile puisque, bien loin de tenter la moindre accumulation, les familles n'étaient censées rechercher qu'une reproduction à l'identique. En réalité, il convient de nuancer fortement ce nouveau cliché, comme on le verra bientôt. Dans une thèse récente, Marc Conesa a lancé un pavé dans la mare en affirmant que la continuité des mas et la fixité des structures agraires sont des mythes, «*une fiction, une reconstruction, une idéologie*»⁶⁰. Il constate que le nombre de maisons évoluait entre le xvii^e et le xviii^e siècle, et que les cadets n'attendaient pas la Révolution pour fonder des maisons nouvelles. Il n'observe ainsi pas de maison avec une lignée ininterrompue d'héritier unique sur plusieurs générations, ni d'exploitation restée inchangée sur trois siècles. Même si les terres étaient en majorité détenues par la voie d'une circulation à l'intérieur de la famille, les transmissions de pères à fils étaient minoritaires. En réalité, au moins depuis le Moyen Âge, par le double jeu des concessions seigneuriales et des distractions de lopins au profit de certains héritiers, la fragmentation continue des censives aussi bien que la réattribution continuelle des vacants et l'intense circulation du foncier interdisaient toute pérennité des exploitations.

⁵⁸ VIRET Jérôme, *La Famille normande. Mobilité et frustrations sociales au siècle des Lumières*, Rennes: Presses universitaires de Rennes, 2013, et BOUDJAABA Fabrice, *Des Paysans attachés à la terre? Familles, marchés et patrimoines dans la région de Vernon (1750-1830)*, Paris: Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2008.

⁵⁹ ROLLEY Francine, «Reproduction familiale et changements économiques. L'exclusion dans le Morvan du Nord, xvii^e-xviii^e siècles», in BOUCHARD Gérard, DICKINSON John A., GOY Joseph (dir.), *Les Exclus de la terre en France et au Québec, xviii^e-xx^e siècles. La Reproduction familiale dans la différence*, Sillery: Septentrion, 1998, p. 133- 157.

⁶⁰ CONESA Marc, *D'herbe, de terre et de sang...*

En examinant l'activité du foncier dans les zones inégalitaires, qui correspondaient essentiellement aux terroirs de montagne, et dans les zones égalitaires, il est apparu qu'il n'y avait que peu de corrélation entre le mode de transmission et l'intensité des mouvements de propriété⁶¹. L'activité foncière n'était guère inférieure dans les zones de transmission intégrale à ce qu'elle était dans les régions de partage égalitaire, qui coïncidaient plus ou moins bien avec les terroirs de plaine⁶². Contrairement à un cliché récurrent, il n'est pas exact d'affirmer que les terres ne circulaient pas dans les montagnes, en raison d'un marché foncier bloqué à la fois par les entraves mises par les communautés – structure que l'on pouvait d'ailleurs retrouver hors des zones d'altitude –, et par un système successoral qui prévoyait fréquemment, mais pas toujours il est vrai, la transmission intégrale des exploitations. Là encore, en consultant les capbreus⁶³ en Cerdagne, dans les Pyrénées, Marc Conesa a montré que les parcelles circulaient rapidement et librement⁶⁴. Le nombre de mutations était particulièrement important et la rotation du foncier ni plus ni moins lente que dans les sociétés de plaine, si l'on se fie aux travaux récents⁶⁵. C'était aussi la force de ce marché des terres qui assurait la recomposition incessante des patrimoines tandis que les systèmes d'alliances et les modes de transmission recomposaient en permanence des propriétés qui auraient dû rester intangibles.

Bien entendu il s'agissait d'un marché essentiellement local sur lequel les horsains ne pénétraient guère, soit parce qu'ils s'en désintéressaient, soit parce qu'ils en étaient d'emblée exclus par les habitants. Le cas du Tessin le montre à l'évidence⁶⁶. Mais, une nouvelle fois, il y avait peu de différence avec le fonctionnement endogène que l'on observe en zone égalitaire. Il n'y avait que le rythme des transactions qui différait quelque peu dans la mesure où il suivait peu le rythme des récoltes, mais il se

⁶¹ Selon les premiers calculs effectués par à partir de l'enquête de 1810 sur les mouvements de propriété dans l'Empire français. Travail en cours de Gérard Béaur et Anne Varet-Vitu.

⁶² BÉAUR Gérard, *Le Marché foncier à la veille de la Révolution. Les mouvements de propriété beauceurons dans les régions de Maintenon et de Janville de 1761 à 1790*, Paris: Éd. EHESS, 1984.

⁶³ Documents cadastraux du Moyen Âge qui recensaient les propriétaires fonciers dépendant de la seigneurie.

⁶⁴ CONESA Marc, *D'herbe, de terre et de sang...*

⁶⁵ CONESA Marc, *D'herbe, de terre et de sang...*

⁶⁶ LORENZETTI Luigi, *Économie et migrations...*

révèle davantage soumis aux impératifs des retours de migration, comme Luigi Lorenzetti l'a montré, avec des *maxima* non pas en été mais juste avant le printemps⁶⁷.

Comment aurait-il pu en être autrement ? Il aurait fallu que les familles ne soient jamais contraintes de vendre en raison d'un endettement inévitable et qu'elles aient continuellement les sommes nécessaires pour solder les légitimes et acquitter les dots. Or, c'était loin d'être toujours le cas. Voilà pourquoi les cessions de biens en paiement de droits ou les baux en paiement pullulaient dans les registres de formalités de ces régions⁶⁸. De la combinaison de ces entorses multiples au principe d'une fixité des structures agraires, aussi bien que de l'acharnement mis par les enfants à reconstituer une cellule d'exploitation en rachetant laborieusement les parts d'héritage acquises par les cohéritiers dans les zones où l'on partage⁶⁹, il résulte que, au bout du compte, les résultats n'étaient pas si différents sur le plan foncier. On retrouve ainsi le constat opéré par deux anthropologues, John W. Cole et Eric R. Wolf, en examinant dans le Frioul les pratiques patrimoniales dans deux villages voisins mais dissemblables dans leurs pratiques⁷⁰.

CONCLUSION

L'hétérogénéité du concept de « montagnes » avait été interrogée d'emblée. En effet, les historien-ne-s ont trop tendance à oublier que la géographie existe et qu'elle crée des variations considérables, même à courte distance, dans la manière dont les hommes s'approprient la nature. D'une montagne à l'autre, les conditions de production,

⁶⁷ LORENZETTI Luigi, *Économie et migrations...*

⁶⁸ C'est ce que j'observe en consultant les registres du centième denier.

⁶⁹ BÉAUR Gérard, *Histoire agraire de la France au XVIII^e siècle. Inerties et changements dans les campagnes françaises à la fin de l'époque moderne (jusqu'en 1815)*, Paris : SEDES, 2000 ; BÉAUR Gérard, « Les Rapports de propriété en France sous l'Ancien Régime et dans la Révolution. Transmission et circulation de la terre dans les campagnes françaises du XVI^e au XIX^e siècle », in VIVIER Nadine (dir.), *Ruralité française et britannique, XIII^e-XX^e siècles. Approches comparées*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2005, p. 187-200.

⁷⁰ COLE John W., WOLF Eric R., *The Hidden Frontier: Ecology and Ethnicity in an Alpine Valley*, New York : Academic Press, 1974.

de circulation, de vie, et l'ensemble du système économique ou du système social peuvent varier du tout au tout. Les Alpes ne sont pas les Pyrénées, et les Vosges ne ressemblent guère au Massif central. Même à l'intérieur d'un même massif, les impératifs et les atouts ne sont pas les mêmes, en fonction de l'accessibilité des lieux, de la situation et de la conformation des vallées, de la raideur des pentes, de leur exposition, de l'altitude, de la latitude. On aura beau faire, le climat vosgien crée des conditions fort différentes de celles qui prévalent dans les Pyrénées, et les usages du sol dans le Queyras ne seront jamais les mêmes que ceux du Chablais. Ce n'est pas tout. Il s'en faut de beaucoup que les économies de montagne soient restées figées dans le temps. Les conditions économiques évoluèrent et l'usage que les sociétés faisaient de la terre s'en accommodait continûment. Les faits de structures qui revenaient en permanence, comme un leitmotiv pour définir la montagne étaient sans cesse remis en cause par une conjoncture qui dictait en partie les choix et les stratégies des sociétés de montagne.

L'altitude et la latitude ont forcément toujours exercé un impact très fort, mais il est manifeste qu'au-delà de certaines singularités qui les caractérisaient, il n'existait pas de frontière étanche entre les économies et les sociétés de montagne, d'une part, et les économies et sociétés de plaine, d'autre part. Tout au plus a-t-on pu observer des nuances et des traits plus accusés sur certains critères, passés successivement en revue au cours de l'examen auquel on vient de procéder. Une interrogation surgit cependant inopinément en examinant l'usage du sol par les sociétés montagnardes : des risques, des sols pauvres, une terre aride, une large place laissée aux incultes à la fois ressource et variable d'ajustement, le primat de l'élevage sur l'agriculture proprement dite, une forte émigration temporaire, une pluriactivité nécessaire. Mais où sommes-nous donc ? La réponse est nette : en Bretagne. Certes, on peut admettre que la Bretagne appartient au *massif* armoricain. Mais quand même. Un massif qui culmine à 398 m (pour la Bretagne, 417 m pour le massif), voilà une bien étrange montagne. N'est-il pas révélateur d'observer que dans la classification établie par l'administration française et évoquée au début de ce texte, aucune commune de l'Ouest français n'ait été incluse dans le périmètre des zones de montagnes ? Il est troublant d'observer qu'une telle région, qui révèle une étrange parenté entre son potentiel ou son système économique et celui des zones au relief nettement plus accusé, soit écartée de la nomenclature des zones d'altitude.

De ce fait, la spécificité absolue des économies de montagnes s'évanouit, quand bien même les similitudes qui touchaient le cadre de vie, le tissu social et le système économique n'ont pu dissimuler entièrement les nuances, les dissemblances, les contrastes qui naissaient et se fortifiaient à mesure qu'on abordait des altitudes de plus en plus élevées. À tout prendre, les montagnes ne représentent-elles pas un concept, certes irrécusable, mais finalement suffisamment poreux pour qu'elles ne soient pas érigées en un modèle irréductible ?

Notices biographiques

Nach seinem Studium der Geschichte und Religionswissenschaft in Basel und Bologna (Italien), hat **Romed Aschwanden** im 2015 sein Masterstudium mit der Masterarbeit erfolgreich absolviert. Seine Forschungsschwerpunkte sind zur Zeit die Schweizer Geschichte, die Europäische Geschichte des 20. Jahrhunderts, die Sozialgeschichte und die Umweltgeschichte. Er ist wissenschaftlicher Mitarbeiter im Projekt *Umstrittenes Europa. Netzwerkanalyse der deutschsprachigen Alpenschutzbewegung (1975-2005)*. Zu seinen erschienenen Publikationen zählen: *Uri während der Zeit des Ersten Weltkrieges*, In Stadler-Planzer Hans [Hrsg.]: *Geschichte des Landes Uri*, Bd. Iib (Altdorf, 2015); *Uri während der Zeit des Zweiten Weltkrieges*. In Stadler-Planzer Hans [Hrsg.], *Geschichte des Landes Uri*, Bd. Iib (Altdorf 2015).

Michela Barbot est chargée de recherche au CNRS et professeure attachée à l'École normale supérieure de Paris-Saclay, où elle enseigne l'histoire économique et l'histoire des institutions. Elle a publié plusieurs travaux sur l'histoire de la propriété, des marchés immobiliers et de la richesse, dont *Le architecture della vita quotidiana. Pratiche abitative e scambi immobiliari a Milano in età moderna* (Venezia, 2009), en codirection avec G. Alfani, *Ricchezza, valore, proprietà in età preindustriale. 1400-1850* (Venezia, 2009) et en codirection avec L. Lorenzetti et L. Mocarelli, *Property Rights and their Violations. Expropriations and Confiscations, 16th-20th centuries* (Berne, 2012).

Gérard Béaur est directeur de recherches émérite au CNRS et directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales. Membre du Centre de recherches historiques (laboratoire dont il a assuré la codirection puis la direction de 1997 à 2010), spécialiste d'histoire économique (il fut président de l'Association française d'histoire économique), il est actuellement vice-président de l'EURHO (European Rural History Organisation) et il a reçu récemment la médaille d'or de l'Académie d'agriculture. Ses travaux concernent en priorité le monde rural et la circulation de la terre et de l'argent dans les campagnes au cours des XVIII^e-XIX^e siècles. Il a notamment publié une Histoire agraire de la France au XVIII^e siècle au SEDES en 2000.

Mark Bertogliati ist Forstingenieur und hat nach seinem Studium an der ETH Zürich ein Doktorat in Geschichte (Universität Luzern) absolviert. Er ist heute beruflich im privaten Sektor tätig und Leiter des Museo etnografico della Valle di Muggio. Er ist zudem Gastforscher an der Eidg. Forschungsanstalt für Wald, Schnee und Landschaft WSL. Mark Bertogliati untersucht die Geschichte der Region und den Wandel der Landschaft.

Claudio Besana ist ausserordentlicher Professor für Wirtschaftsgeschichte an der Università Cattolica del Sacro Cuore di Milano, wo er Wirtschafts- und Unternehmensgeschichte unterrichtet. Sein Untersuchungsgebiet betrifft hauptsächlich die Wirtschafts- und Sozialgeschichte Italiens und der Lombardei zwischen dem 18. und dem 20. Jahrhundert. In den vergangenen Jahren hat er sich vor allem mit den genossenschaftlichen Strukturen und der Interessenswahrung der Wirtschaftsbeteiligten befasst. Darüber hinaus interessieren ihn die strukturellen Veränderungen und die Rolle der institutionellen Akteure im italienischen und internationalen Agrar- und Lebensmittelssystem. Zu diesem Thema hat er kürzlich, zusammen mit R. D'Errico und R. Ghezzi, folgendes Buch veröffentlicht (Hrsg.): *Cheese Manufacturing in the Twentieth Century. The Italian Experience in an International Context* (Bruxelles, 2017).

Après avoir enseigné l'histoire économique à l'Université de Genève en tant qu'assistant, puis maître-assistant et chargé de cours suppléant, **Yann Decorzant** est aujourd'hui directeur du Centre régional d'études des populations alpines (CREPA). Ses recherches actuelles portent sur l'étude des populations alpines, au niveau historique, mais également dans une logique multidisciplinaire en collaborant, par exemple, avec

l'anthropologue Viviane Cretton, professeure à la Haute École de travail social de la HES-SO Valais Wallis.

Matteo Di Tullio est chercheur contractuel (*assegnista di ricerca*) en histoire moderne à l'Università degli Studi di Pavia. Il est l'auteur de plusieurs études sur l'histoire de la fiscalité, l'histoire de la guerre et l'histoire de l'environnement, dont *La ricchezza delle comunità. Guerra, risorse e cooperazione nella Geradadda del Cinquecento* (Venezia, 2011); en codirection avec G. Alfani, *Storia economica e ambiente italiano (ca. 1400-1850)* (Milano, 2012), et en codirection avec L. Fois, *Stati di guerra. I bilanci della Lombardia francese del primo Cinquecento* (Roma, 2014).

Jean-Charles Fellay est originaire de Bagnes et c'est dans cette commune qu'il débute son parcours professionnel en 1981 en s'occupant notamment de la recherche généalogique jusqu'à sa publication en 2005. Entre-temps, il a été engagé comme secrétaire du Centre régional d'études des populations alpines en 1991, pour lequel il travaille encore maintenant. Dans le cadre de son activité, J.-Ch. Fellay a abordé de multiples disciplines, comme l'histoire, l'archivage, l'ethnologie, la sociologie, la publication, l'animation ou encore la généalogie. Il est l'auteur de plusieurs articles et ouvrages, en son nom propre ou en collectif, et a monté de nombreuses expositions publiques, le tout dans le souci de valoriser le patrimoine socioculturel régional.

Anne-Marie Granet-Abisset est professeure d'histoire contemporaine à l'Université Grenoble-Alpes et au LARHRA-UMR 5190. Elle est membre du comité de direction du Labex ITEM (Innovation et Territoires de montagne). Spécialiste d'histoire sociale et culturelle, elle aborde les sociétés dans leur territoire et leur territorialité, en privilégiant leur compréhension par l'analyse des différents récits (écrits, oraux et visuels), confrontés aux niveaux de mémoire et à la matérialité des phénomènes. Elle a plus particulièrement travaillé sur les sociétés de montagne, envisagées par le prisme des mobilités, des risques, du tourisme, de la terre et de ses usages.

Anne-Lise Head-König est professeure émérite d'histoire économique de l'Université de Genève. Au cours de sa carrière elle a assumé de nombreuses fonctions au sein de comités scientifiques nationaux et internationaux. Auteure de nombreuses publications sur les mondes suisse et européen, ses domaines de recherche embrassent aussi bien l'époque

moderne que l'époque contemporaine et touchent l'histoire du travail et de la pauvreté, l'histoire des populations et de la famille étudiées à travers le prisme de la reproduction et de la mobilité, ainsi que l'histoire économique et sociale du monde rural et montagnard et notamment la gestion et le transfert des patrimoines (privés et collectifs).

Wissenschaftlicher Mitarbeiter der Eidg. Forschungsanstalt für Wald, Schnee und Landschaft WSL in Cadenazzo, **Patrick Krebs** recherche sur des thèmes dans l'espace alpin, avec pour objectif de réunir la géographie et l'histoire et de suivre les transformations de la culture paysagère. Ses publications comprennent diverses études et recherches sur l'ancien élevage de châtaignes, la viticulture et l'industrie du charbon de bois dans le Tessin. D'autres points d'intérêt incluent également l'anthracologie, la reconstruction de l'utilisation agricole du feu, les recherches sur les statuts des communautés rurales et l'analyse quantitative des transformations du paysage à l'aide de la technique de la photogrammétrie.

Andrea M. Locatelli enseigne à l'Université catholique du Sacro Cuore à Milan, Italie. Il étudie l'histoire économique de la Lombardie, en particulier le rôle des institutions, de l'agriculture et des entreprises. Ses publications économiques comprennent : [avec P. Tedeschi], «Innovations in Property Rights and Economic Development in Lombardy, eighteenth – twentieth centuries», in Congost R., German J., Santos R. (eds.), *Property rights in Land. Issues in Social, Economic and Global History* (New York, 2017) ; [avec P. Tedeschi], «A New Common Knowledge in Agronomy: the Network of the European Agrarian Reviews and Congresses during the first half of the 19th Century», in Aprile S., Cassina C., Darriulat P., Leboutte R. (eds.), *Europe de papiers. Projets européens au XIX^e siècle* (Villeneuve D'Ascq) 2015 ; *Regole sociali e economia alpina. La "Cassetta dei morti" a Campodolcino tra età moderna contemporanea* (Milano, 2005).

Historien et docteur en Sciences économiques et sociales, **Luigi Lorenzetti** est professeur à l'Accademia di architettura de Mendrisio (Université de la Suisse italienne) où il dirige le Laboratoire de l'histoire des Alpes et coordonne le comité de rédaction de la revue «Histoire des Alpes – Storia delle Alpi – Geschichte der Alpen». Auteur de nombreuses publications sur l'histoire économique et sociale de l'espace alpin, dans

les dernières années, ses recherches ont porté sur l'histoire du territoire et sur les systèmes de propriété dans les Alpes. Dans ce contexte, il dirige actuellement le projet du FNS «Propriété, ressources et construction territoriale. Les fonds de vallées dans l'espace alpin, 1700-2000».

Luca Mocarelli unterrichtet Wirtschaftsgeschichte und Tourismusgeschichte an der Università di Milano-Bicocca und ist Präsident der Internationalen Gesellschaft für historische Alpenforschung sowie Vize-Präsident der Associazione Italiana di Storia Urbana. Seine Forschungsschwerpunkte sind momentan die Nahrungsmittelverknappung und der Getreidemarkt im 18. Jahrhundert, die Geschichte der Arbeit, der Umwelt und des Alpenraums. Eine seiner kürzlich erschienenen Publikation ist: A. Panjek, J. Larsson, L. Mocarelli (eds.), *Integrated Peasant Economy in a Comparative Perspective. Alps, Scandinavia, and Beyond* (Primorska, 2017) und A. Caracausi, M. Davies, L. Mocarelli (eds.), *Between regulation and freedom. Work and manufactures in the European cities, 14th-18th centuries* (Cambridge, 2018).

Agrégé d'économie, **Fabrice Mouthon** est docteur en histoire du Moyen Âge. Sa thèse porte sur *Les blés du Bordelais. L'économie céréalière dans les diocèses de Bordeaux et de Bazas, vers 1300-vers 1550* (Université de Bordeaux, 1993). Depuis 1996 il est maître de conférences à l'Université de Savoie-Mont-Blanc. Actuellement ses thèmes de recherche se focalisent sur les communautés montagnardes et leur environnement, notamment à travers la question des biens communs. Il a récemment publié: *Le sourire de Prométhée. L'homme et la nature au moyen âge* (Paris, 2017); *La naissance des communs. Eaux, forêts, alpages dans les montagnes de Savoie, XI^e-XVI^e siècle* (Chambéry, 2016); avec Brien A. Meilleur et Anne-Marie Bimet, *À ciel ouvert. Les canaux d'irrigation en pays de Vanoise* (Paris, 2017).

Hannes Obermair ist promovierter Historiker (Univ. Innsbruck und Wien) und wissenschaftlicher Mitarbeiter der Südtiroler Landesmuseen. Er forscht zu Themen der Stadt- und Regionalgeschichte, der Genese alteuropäischer Schriftlichkeit, der Historiografiegeschichte und der Faschismusforschung. Zu seinen wirtschaftsgeschichtlichen Publikationen zählen: Zur Ökonomie einer ländlichen Pfarrgemeinde im Spätmittelalter. Das Rechnungsbuch der Marienpfarrkirche Gries (Bozen) von 1422 bis 1440 (Bozen, 2011, mit V. Stamm), Ländliche Ökonomien – *Economie rurali* (Innsbruck-Wien-Bozen, 2015) und *Communities and Conflicts in*

the Alps from the Late Middle Ages to Early Modernity (Bologna-Berlin, 2015, mit M. Bellabarba und H. Sato).

Jean Rochat est maître-assistant au Département d'histoire, économie et société de l'Université de Genève. Ses recherches portent sur les institutions de l'économie, dans une approche centrée sur les acteurs. Depuis 2017, il est également chercheur associé au CREPA, à Sembrancher.

Dr **Volker Stamm**, Ökonom und Wirtschaftshistoriker, untersucht seit vielen Jahren agrarsoziologische und-geschichtliche Fragen in Afrika und im mittelalterlichen Europa, u.a. im Alpenraum. Letzte Buchveröffentlichungen: Grundbesitz in einer spätmittelalterlichen Marktgemeinde, Land und Leute in Gries bei Bozen (2013) und Die Ökonomie der Ackerbauer, Viehhalter und Fischer. Grundzüge einer Agrargeschichte der westafrikanischen Savannenregion (2018).

Table des matières

Remerciements.....	7
<i>Introduction. Les usages de la terre: une question d'altitude?</i>	
Luigi LORENZETTI	9
PARTIE I. USAGES DE LA TERRE ET ÉCONOMIES AGRO-PASTORALES	27
<i>Alpine Ökonomie in Hoch- und Tieflagen – das Beispiel Tirol im Spätmittelalter und in Früher Neuzeit</i>	
Hannes OBERMAIR, Volker STAMM	29
<i>Gérer les terres, gérer les confits. Les terres des Locarnesi, XVI^e-XVIII^e siècles</i>	
Luigi LORENZETTI	57
<i>Eine Bergökonomie im Wandel. Merkmale der landwirtschaftlichen Produktionssysteme des Veltlins im 19. Jahrhundert</i>	
Claudio BESANA, Andrea Maria LOCATELLI	77
<i>S'unir pour survivre: le consortage d'alpage du Scex-Blanc (1922-1979)</i>	
Yann DECORZANT, Jean-Charles FELLAY, Jean ROCHAT.....	97
PARTIE II. USAGES DE LA TERRE ET ÉCONOMIES DE MARCHÉ	121
<i>Aus dem Wald in die Stadt: Produktion und Handel von Holzkohle in den insubrischen Alpentälern</i>	
Mark BERTOGLIATI, Patrik KREBS	123

<i>Gebirgsregionen ernähren: Getreidemärkte und Getreidehandel in der Lombardei des 18. Jahrhunderts</i>	
Luca MOCARELLI	149
<i>Inventorier structures foncières et usages des terres pour « reconstruire » l'agriculture de montagne – 1945-1965. L'exemple des Hautes Alpes</i>	
Anne-Marie GRANET-ABISSET	171
PARTIE III. USAGES DE LA TERRE ET FACTEURS POLITIQUES	201
<i>La survie et la transformation du manse au bas Moyen Âge : un phénomène montagnard? Savoie-Dauphiné, XI^e-XVI^e siècle</i>	
Fabrice MOUTHON	203
<i>De la diversité des productions à la concurrence. Hautes et basses terres en Suisse face aux interventions institutionnelles, 1750-1914</i>	
Anne-Lise HEAD-KÖNIG	227
<i>Gérer la montagne, irriguer la colline, protéger la plaine. Les projets d'aménagement des terres de la haute Lombardie entre droit et savoirs techniques (XVIII^e et XIX^e siècles)</i>	
Michela BARBOT, Matteo DI TULLIO	255
<i>Selbstversorgung oder Selbstaufgabe? Versorgungspolitische Konflikte zwischen den Berggebieten der Innerschweiz und den Bundesbehörden während des Ersten Weltkriegs</i>	
Romed ASCHWANDEN	275
POSTFACE : UNE PERSPECTIVE DU PLAT PAYS	301
<i>Les économies de montagne dans les sociétés traditionnelles, une spécificité liée à l'altitude?</i>	
Gérard BÉAUR	303
<i>Notices biographiques</i>	<i>329</i>

Achévé d'imprimer

en janvier 2019

pour le compte des Éditions Alphil-Presses universitaires suisses

Responsable de production : Anne-Caroline Le Coultre

Lorsqu'il parcourt le Val d'Illeze dans les années 1770, l'artiste genevois Marc-Théodore Bourrit, compagnon d'excursions d'Horace-Bénédict de Saussure, s'émerveille à la vue de cette vallée « *embellie de champs et de pâturages [...] dont les flancs ont été cultivés jusqu'à la plus grande hauteur* ». Or, rien de tout cela ne subsiste aujourd'hui. Le paysage agraire décrit par Bourrit a disparu : les champs cultivés ont laissé la place aux prés de fauche et, dans les hauteurs, il ne reste aucune trace des cultures d'autrefois.

Inspiré par ce témoignage, ce livre réunit une série d'études qui, dans une perspective historique, analysent le rôle de l'altitude dans les formes d'appropriation et de mise en valeur du sol, aussi bien dans les hautes terres de montagne que dans les basses terres des fonds de vallée de l'espace helvétique et de ses régions avoisinantes.

En conjuguant les approches de l'histoire environnementale, de l'histoire du territoire et de l'histoire économique et sociale, les auteur-e-s s'interrogent sur le rapport entre l'altitude et les formes de propriété et d'usage des terres à travers diverses perspectives dont la variété des systèmes agro-pastoraux, l'influence de l'économie de marché, ainsi que les cadres et les variables politiques et institutionnelles.

En effet, loin d'être figées, les relations entre l'homme et son milieu se modifient au fil du temps et l'altitude est moins une contrainte qu'une opportunité que certaines sociétés ont su valoriser et utiliser à leur profit.

ISBN 978-2-88930-207-9



9782889 302079